


600049842X


600049842X

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME DIX-HUITIÈME

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME DIX-HUITIÈME



PARIS

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LV

PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES,

PENDANT LES ANNÉES 1849-1852.

Pages.

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

NOTICE CHRONOLOGIQUE

SUR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

AVERTISSEMENT.

Quoique cette Notice, avec les tableaux qui la suivent, dût, selon l'ordre des matières, entrer dans la seconde section de ce volume, puisqu'elle répond à une question de M. le Ministre de l'instruction publique, et qu'elle se rattache ainsi à la correspondance officielle, cependant, comme elle offre une vue générale et chronologique de l'état de l'Académie depuis l'origine jusqu'à nos jours, il m'a paru qu'elle serait mieux placée, extraordinairement, en tête de cette partie, consacrée à l'*Histoire.*

M. le Ministre, « au moment de publier un nouvel annuaire des Sociétés savantes de la France pour 1852 », avait demandé à M. Walckenaer, alors secrétaire perpétuel, « quelques renseignements

précis, relatifs à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour compléter l'historique de l'Institut...

« Les renseignements que je désire avoir à cet effet, ajoutait M. le « Ministre, sont :

« 1° Un tableau chronologique complet, donnant la succession des membres de l'Académie depuis sa fondation, distribués par fauteuils. . . . .

« 2° La date précise de l'institution des commissions établies dans le sein de l'Académie, avec une copie de la décision qui les a instituées;

« 3° Le nombre et le titre des publications confiées à l'Académie, l'indication des lois ou ordonnances qui ont ordonné ces publications, et le nombre des volumes parus jusqu'à ce jour, etc. [1]. »

M. Walckenaer se hâta de rédiger l'exposition suivante :

[1] Lettre du 13 janvier 1852.

I.

DES PREMIERS TEMPS DE L'ACADÉMIE, ANTÉRIEURS À LA TENUE RÉGULIÈRE DE SES REGISTRES.

1663 — 1683.

COLBERT.

Une médaille qui se trouve gravée au tome I, page 3, du Recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions, et mieux gravée encore dans le volume de l'Histoire métallique du siècle de Louis XIV (planche LXXV), semble constater authentiquement que l'établissement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres remonte à l'année 1663, et cependant cela n'est pas tout à fait exact. Il est bien vrai que, dès l'année 1663, Colbert avait choisi quatre membres de l'Académie française, qu'il réunissait dans sa bibliothèque pour discuter les inscriptions, les médailles et les devises à faire en l'honneur du roi. Il appliqua les lumières des membres de cette commission à inventer ou à examiner les différents dessins de peinture et de sculpture dont on voulait embellir Versailles; « on y réglait le choix et l'ordre des statues; on y consultait les ornements des fontaines et des bosquets[1], » les dessins des tapisseries du roi, les jetons du trésor royal, des bâtiments et de la marine, etc.

Quand Quinault fut chargé de travailler pour le roi aux tragédies en musique, S. M. lui enjoignit expressément de consulter les académiciens qui s'assemblaient chez Colbert. A mesure que chaque pièce avançait, Quinault en montrait les

[1] *Histoire de l'Académie*, t. I, p. 3.

morceaux au roi, qui demandait toujours ce qu'en avait dit la *Petite Académie,* car c'est ainsi qu'il l'appelait.

On soumettait aussi au jugement de cette commission les livres sur lesquels elle était en état de prononcer, et dont le roi voulait encourager l'impression.

Les quatre premiers académiciens qui formèrent la Petite Académie furent Chapelain, l'abbé Bourzeis, Charpentier et l'abbé Cassagnes. Perrault, contrôleur des bâtiments, tenait la plume, et devint membre de cette commission lorsqu'il eut été reçu de l'Académie française. L'abbé Bourzeis mourut en 1672, et Chapelain en 1674. Ils furent remplacés par l'abbé Tallemant jeune et par Quinault, tous deux de l'Académie française.

Colbert présidait souvent cette Petite Académie, il y portait les ordres du roi, y faisait connaître ses intentions; mais dans les dernières années de sa vie, il cessa d'y paraître. Il n'eut plus la même confiance dans Perrault, qui quitta la commission des bâtiments et ne vint plus aux séances de la Petite Académie. L'abbé Gallois fut chargé de le remplacer. Gallois ne savait pas, comme Perrault, stimuler le zèle des académiciens, ni diriger leurs travaux, et, pendant dix-huit mois, les réunions devinrent moins fréquentes, et la Petite Académie fut sur le point de s'anéantir.

1683 — 1694.

LOUVOIS.

Elle se ranima après la mort de Colbert, en septembre 1683. Louvois avait succédé à ce ministre dans la charge de surintendant des bâtiments. Perrault ayant en quelque sorte donné sa démission[1], la Petite Académie se réduisait à trois

[1] Voy. p. 21, note 3.

membres, à savoir : Tallemant, Charpentier et Quinault. Louvois leur dit de nommer un quatrième membre; ils choisirent Félibien le père, et Louvois recommença à présider lui-même les séances de la Petite Académie. Il la faisait venir chez lui, à Paris et à Meudon. Il fixa enfin ses séances au Louvre, dans la salle où se réunissait l'Académie française; il régla que l'on s'assemblerait deux fois la semaine, le lundi et le samedi, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept heures. La Chapelle fut le cinquième membre. Cet homme de lettres, devenu, sous Louvois, contrôleur des bâtiments, comme l'avait été Perrault, fut, comme lui, chargé par le ministre dirigeant de se trouver à toutes les séances, et de tenir note des délibérations. Louis XIV ajouta trois autres membres : ce furent Racine, Despréaux et Rainssant, directeur du cabinet royal des antiques. La Petite Académie commença à prendre une forme régulière, et se trouva composée de huit membres. Ces membres étaient, à l'époque où elle commença à faire frapper quelques-unes des médailles de l'histoire métallique du roi : Charpentier, l'abbé Tallemant, Quinault, Félibien, Racine, Despréaux, Rainssant, de la Chapelle, secrétaire.

Boileau (toujours nommé Despréaux dans nos registres) fut très-assidu aux séances, et composa un grand nombre de médailles.

Quinault mourut en octobre 1688, et Rainssant, se promenant dans le parc de Versailles, se noya dans la pièce d'eau des Suisses. Louvois mourut sans que ces deux membres eussent été remplacés; mais ils le furent, en 1691, par de Tourreil et l'abbé Renaudot.

II.

DES TEMPS POSTÉRIEURS À LA TENUE RÉGULIÈRE DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE, JUSQU'À LA CRÉATION DE L'INSTITUT.

1694 — 1701.

PONTCHARTRAIN.

Ce n'est pas seulement parce qu'il a fait rendre la première ordonnance qui constitue l'Académie des belles-lettres, que Pontchartrain doit être considéré comme le père, le fondateur de cette compagnie savante. C'est parce que, né avec beaucoup d'esprit et un goût très-vif pour l'étude, il dirigea, anima, surveilla ses travaux; il en fit une affaire principale de la haute administration, et y fit participer le roi lui-même.

Après la mort de Louvois, la surintendance des bâtiments n'eut plus les académies dans ses attributions. Pontchartrain, devenu contrôleur général des finances et secrétaire d'État, ayant le département de la maison du roi, en fut chargé; et, lorsqu'en 1699 il fut nommé chancelier, il continua à diriger les travaux de l'Académie des belles-lettres, et fut toujours son ministre de fait, quoique les académies fussent demeurées dans le département de son fils Phélippeaux, devenu, comme il l'avait été, secrétaire d'État et contrôleur général des finances.

Le premier soin de Pontchartrain fut d'obliger l'Académie à tenir un registre régulier de ses séances. Le premier de ces registres commence à la date du samedi 3 avril 1694, par une liste des membres, dont nous donnons une copie figurée :

LISTE DES ACADÉMICIENS QUI COMPOSENT L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS.

M. de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État;
M. Phélippeaux, secrétaire d'État en survivance;
M. l'abbé Bignon [1].

MM. Charpentier,
Félibien,
Racine,
Despréaux,
De Tourreil,
L'abbé Renaudot,
De la Loubère.

M. l'abbé de Tallemant, secrétaire.

[1] Les deux ministres et le neveu du premier s'inscrivirent sur la liste de l'Académie comme membres honoraires, comme protecteurs, hors ligne. Ces grands sei-

Pontchartrain, lorsqu'il eut été nommé chancelier, redoubla d'activité et de zèle pour faire terminer par l'Académie l'*Histoire du roi par médailles*, et prit part lui-même à la composition de l'ouvrage. En 1702, il parut une première édition de toutes celles qui avaient été frappées et gravées jusqu'alors, dont nous aurons à parler ci-après plus amplement.

Dans l'intervalle de la première séance régulière de l'Académie jusqu'à l'époque de cette publication des premiers fruits de ses travaux, Racine et Félibien avaient cessé de vivre, et ils furent remplacés par Dacier et Pavillon. Ce dernier s'adonna avec ardeur au travail de la composition des médailles de l'Histoire du roi.

De 1701 à 1713.

Cet ouvrage terminé, il fut facile à l'Académie d'obtenir de Louis le Grand une sorte de charte régulière; cette charte royale, qui n'a pas moins de quarante-neuf articles, lui fut concédée le 1er juillet 1701, et porte le titre de *Règlement ordonné par le roy pour l'Académie royale des inscriptions et médailles.*

A partir de cette époque, l'Académie étendit considérablement ses travaux. Le roi augmenta le nombre des académiciens, et le bureau se trouva composé de la manière suivante :

L'abbé Bignon, président;

L'abbé de Caumartin, vice-président;

Despréaux, directeur;

De Tourreil, sous-directeur;

gneurs, très-lettrés eux-mêmes, ne prenaient point des places d'hommes de lettres. Ils se rapprochaient d'eux dans le commerce d'une considération bienveillante, d'une part, et d'une familiarité respectueuse, de l'autre; rien de plus.

Tallemant, secrétaire;

Félibien fils, trésorier[1].

Le roi nomma académiciens honoraires, outre les deux désignés président et vice-président :

Le prince Armand Gaston de Rohan, coadjuteur et depuis évêque de Strasbourg et cardinal;

Fabio Brulart de Sillery;

Le R. P. François de la Chaise, confesseur du roi;

Jacques, marquis de Beringhen, chevalier des ordres du roi et premier écuyer de Sa Majesté;

Le R. P. D. Jean de Mabillon, bénédictin;

Louis-Marie, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi;

Michel le Pelletier de Souzy, conseiller d'État ordinaire et au conseil royal;

Nicolas Foucault, intendant de la généralité de Caen, et depuis conseiller d'État ordinaire.

L'Académie tint sa première séance publique de la Saint-Martin le 15 novembre. Elle composa le jeton qui devait être distribué à chaque séance aux membres présents : ce jeton avait d'un côté les armes de France et la tête du roi; sur le revers, une muse tenant à la main une couronne de laurier et ayant derrière elle des cyprès et des obélisques, et pour âme ces mots d'Horace : *Vetat mori.*

[1] Les officiers de l'Académie furent, comme on voit, un président et un vice-président de l'ordre des *honoraires*, un directeur et un sous-directeur de l'ordre des *pensionnaires*, un secrétaire perpétuel et un trésorier perpétuel, jusqu'en 1716. Mais Félibien ayant malversé, son titre et son office furent réunis à ceux du secrétaire perpétuel, et depuis ce temps jusqu'en 1793, l'Académie garda son bureau ainsi composé : les quatre premiers officiers siégeant à la fois, sans partage de la présidence, mais se suppléant en cas d'absence de l'un d'eux, dans l'ordre hiérarchique; le secrétaire perpétuel trésorier, tenant la correspondance, faisant les affaires de l'Académie, et ayant la garde de ses archives et de ses collections. — N.

L'Académie fit paraître en ce temps l'ouvrage qui l'avait occupée jusqu'alors et qui fut intitulé : *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand avec les explications historiques*. Paris, de l'Imprimerie royale, 1702; grand in-folio. Ce livre était précédé d'une préface, qui fut supprimée dans la seconde édition, dont nous parlerons bientôt; cette préface, que les bibliographes attribuent à Tallemant, était d'Antoine Galland, récemment nommé de l'Académie, et professeur de langue arabe au collége de France.

De 1713 à 1716.

Le règlement donné par le roi et visé du garde des sceaux n'assurait pas à l'Académie des inscriptions et médailles une existence aussi légale que celle qu'avait reçue, de Richelieu, l'Académie française. Cette existence lui fut assurée et un titre plus authentique lui fut conféré par les lettres patentes de Louis XIV données à Marly, en février 1713, et enregistrées au parlement et à la chambre des comptes, qui confirmaient l'établissement de l'*Académie des inscriptions et médailles* et celle de l'*Académie des sciences*.

De 1716 jusqu'à la création de l'Institut.

Après la mort du roi, l'Académie fut de nouveau réorganisée par le régent, et un arrêt du conseil d'État du 4 janvier 1716 changea son titre en celui d'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres*.

L'Académie avait continué et complété le travail de l'histoire métallique de Louis le Grand, et le volume fut imprimé, en 1723, avec un nouvel intitulé, qui fut : *Médailles des principaux événements du règne entier de Louis le Grand, avec des explications historiques*. Paris, de l'Imprimerie royale, 1723.

Dans cette édition, on n'inséra point la préface qui avait paru dans l'édition de 1702, et qui même, à cette époque, n'avait été insérée que dans quelques exemplaires. On supprima aussi la grande médaille sur la naissance de Louis XIV, dont le dessin et la description commencent le premier registre de l'Académie (3 avril 1694). Cette médaille a pour devise : *Ortus solis gallici.* On ne conserva que celle qui a été frappée sur le même événement, et qui a pour devise : *Cœli munus.*

L'Académie n'avait pas borné ses travaux à l'Histoire métallique du roi. Dès qu'elle eut été reconstituée, en 1716, elle se trouva en mesure de commencer l'impression du premier volume de ses Mémoires, qui parut l'année suivante, en 1717, et qui fut réimprimé en 1736.

L'Académie s'est livrée sans relâche à composer et à publier une longue série de mémoires sur divers sujets d'érudition, qui justifient son titre d'Académie des belles-lettres. Elle n'en a pas moins continué à composer toutes les inscriptions et devises, médailles et jetons qui lui ont été demandés par le Gouvernement.

De 1716 à 1742.

Gros de Boze avait succédé à Tallemant comme secrétaire la même année où il fut reçu membre de l'Académie, c'est-à-dire en 1706[1], et depuis 1706 jusqu'en 1742, époque à laquelle il donna sa démission, après trente-six ans d'exercice. Gros de Boze, par ses soins diligents et même minutieux, a beaucoup contribué à fonder l'ordre et la régularité dans les travaux, et les excellentes règles de discussion et de critique qui distinguent l'Académie.

[1] Il était entré à l'Académie, l'an 1705, dans la classe des *élèves;* il fut nommé *associé,* l'année suivante, et presque aussitôt *pensionnaire* et secrétaire perpétuel. — N.

Le 24 juillet 1719, Louis XV, enfant, vint présider une séance particulière de l'Académie.

En 1722, pendant la durée du secrétariat de Gros de Boze, le czar de Russie, Pierre le Grand, consulta l'Académie pour l'inscription à mettre à sa statue, et au sujet d'un manuscrit écrit en caractères inconnus. L'Académie reconnut que ces caractères étaient en langue tibétaine, et en fit parvenir au czar une traduction française[1].

Sur l'invitation de Mahomet Effendy, deux membres de l'Académie furent envoyés en Orient pour recueillir des manuscrits grecs, copier des inscriptions et décrire des antiquités.

Depuis, l'Académie n'a pas cessé d'entretenir un commerce honorable avec les savants étrangers, et le Gouvernement a toujours continué de donner des missions scientifiques à ses membres. C'est en 1731, et encore pendant le secrétariat de Gros de Boze, que le président Durey de Noinville fonda un prix annuel de 400 francs pour l'auteur qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi à traiter le sujet proposé pour le concours au prix.

En 1739, l'ambassadeur de Venise vint recevoir, en séance publique, le prix que l'Académie avait décerné à M. Pontedera, de Padoue.

L'Académie décida, en 1734, que l'on ferait un volume de table des matières tous les dix volumes, et que les prix seraient imprimés à la suite des Mémoires.

[1] Pendant son voyage à Paris, en 1717, le czar, visitant les ateliers de la Monnaie, examina curieusement la structure, la force et le jeu du grand balancier, et voulut le mouvoir lui-même. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il vit sortir de dessous le coin un large médaillon avec son portrait d'un côté, et de l'autre une Renommée volant du Nord au Midi, avec ces mots en légende : *Vires acquirit eundo.* L'Académie avait donné le dessin et la légende. (*Hist.* t. V, p. 3.) — N.

Les prix n'ont point été imprimés, mais la décision de l'Académie a reçu son exécution par rapport aux tables des matières; les volumes qui les contiennent sont les tomes XI, XXII, XXXIII, XLIV et LI.

1742 — 1749.

FRÉRET succéda à Gros de Boze comme secrétaire trésorier, le 29 décembre 1742, et conserva cette place jusqu'à sa mort; il ne publia aucun mémoire. On a dit avec raison qu'il n'avait vécu et écrit que pour l'Académie, et qu'il l'aimait comme un Spartiate aimait Lacédémone. Tous les secrétaires perpétuels qui lui ont succédé se sont fait un devoir de soigner la publication des écrits qu'il avait laissés, et en cela le secrétaire perpétuel actuel[1] n'a fait que suivre l'exemple de ceux qui l'avaient précédé.

Foncemagne, sans avoir le titre de secrétaire, publia les tomes XVI et XVII, renfermant les Mémoires lus de 1741 à 1743.

1749 — 1755.

BOUGAINVILLE, nommé à la place de Fréret en 1749, publia en 1753 les Mémoires des années 1744, 1745 et 1746. Il donna sa démission pour cause d'infirmité en 1755. Il a continué le recueil des Mémoires jusqu'au XXIVe volume.

Dans l'année qui suivit la nomination de Bougainville comme secrétaire perpétuel, en 1750, un nouveau règlement fut donné à l'Académie[2].

[1] M. Walckenaer. (Voy. t. XVI, 1re partie, p. 253-468, nouvelle série.)

[2] Ce règlement n'affectait que la classe des correspondants honoraires et académiciens correspondants, qui s'était formée sans loi et sans ordre, et s'était accrue outre mesure. (Voy. t. XXIII, *Hist.* p. 3-8.) — N.

1755 — 1772.

Le Beau lui succéda et, pour la même cause que Bougainville, donna sa démission en 1772. Il a continué la collection des Mémoires depuis le XXIV[e] volume, auquel il eut part, jusqu'au XXXV[e].

Pendant la durée de son secrétariat, en 1754, Caylus fonda un prix annuel de 500 francs pour les sujets d'antiquités antérieurs au XIII[e] siècle. On frappa pour cette fondation une médaille dessinée par Bouchardon, et qui a pour exergue : *Promovendo veterum monumentorum studio.* L'Académie décida, en outre, que les mémoires qui auraient obtenu ce prix seraient imprimés, quand il y en aurait suffisamment pour former un volume.

Ce fut le 3 décembre 1768 que le roi de Danemark vint visiter l'Académie, et fut harangué à ce sujet par le secrétaire perpétuel le Beau.

1772 — 1782.

Louis Dupuy est nommé à sa place le 21 décembre 1772, et, par les mêmes causes que Bougainville et le Beau, il donna sa démission le 16 octobre 1782. Il continua la collection des Mémoires jusqu'au XLI[e] volume.

1782 — 1793.

Bon-Joseph Dacier fut nommé à la place de Louis Dupuy, le 13 décembre 1782; à lui se termine la liste des secrétaires perpétuels de l'ancienne Académie, qui fut supprimée, ainsi que toutes les autres, le 8 août 1793.

Dacier publia la collection de l'ancienne Académie jusqu'au L[e] volume. Il est nécessaire de faire observer que le se-

crétaire perpétuel actuel[1] a commencé, dans la nouvelle collection des Mémoires, un supplément à l'ancienne en insérant, à la suite d'un volume de l'histoire, un mémoire inédit de Fréret.

Ce fut en 1785, sous le secrétariat de Dacier, qu'une commission de huit membres fut chargée de la publication des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale et de diverses autres blibliothèques; cette collection s'est toujours continuée et est parvenue au XVIII[e] volume.

III.

DEPUIS LA CRÉATION DE L'INSTITUT JUSQU'AU RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1795 — 1816.

DE 1795 À JANVIER 1803.

Toutes les académies furent détruites en 1793, mais une loi du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) créa l'Institut pour les remplacer.

L'Institut fut divisé en trois classes.

Par l'organisation de ce grand corps, l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'était représentée par aucune des classes ni aucune des sections de ces classes. Un de ses membres fut placé dans la seconde classe (sciences morales et politiques, section de géographie), et six autres dans la section d'histoire de la même classe.

Douze autres de ses membres furent mis dans la troisième

[1] M. Walckenaer écrivait ces mots en février 1852. (Voy. p. 13, note 1.) — N.

classe (littérature et beaux-arts), dans la section des langues anciennes et dans celle des antiquités et monuments.

Champagne fut le secrétaire de la classe des sciences morales et politiques, Villar et Andrieux de la classe de littérature et beaux-arts. Dacier ne fut secrétaire d'aucune classe ni d'aucune section, et il fut placé dans la classe des sciences morales et politiques, section d'histoire.

Dans l'intervalle de 1795 à 1803, les anciens membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres lurent des mémoires sur divers sujets d'érudition, qui furent insérés dans les tomes I (1798), II (1799), III (1801), IV (1803), V (1804) de la classe des sciences morales et politiques, et dans les tomes I (1798), II (1799), III (1801), IV (1803), V (1804) de la classe de littérature et beaux-arts.

DE 1803 À 1816.

Par la nouvelle organisation que l'arrêté de Napoléon, en date du 3 pluviôse an XI (janvier 1803), donna à l'Institut, les académies furent rétablies sur leurs anciennes bases [1]. Il fut formé une nouvelle Académie qui eut pour objet les beaux-arts; toutes reçurent le nom de classes. L'Académie des inscriptions et belles-lettres reparut presque avec les règlements qu'elle avait autrefois, légèrement modifiés : elle devint la troisième classe de l'Institut, et eut pour titre : *Classe d'histoire et de littérature ancienne.*

Son ancien secrétaire, Dacier, lui fut rendu, et les travaux dont elle fut chargée par les décrets qui l'organisaient furent considérablement augmentés. Elle dut continuer toutes les

[1] Mais sous les noms de première classe celle des sciences mathématiques et physiques), deuxième classe (celle de la langue et de la littérature française), troisième classe (histoire et littérature ancienne), quatrième classe (beaux-arts). — N.

grandes collections d'histoire nationale commencées par les Bénédictins, savoir :

1° Le Recueil des historiens de France, laissé par ces savants religieux au XIII[e] volume, a été conduit par l'Académie jusqu'au XXI[e], qui doit paraître sous peu de temps.

2° L'Histoire littéraire de la France, laissée au tome XII, a été continuée jusqu'au XXI[e] volume.

3° Les Tables chronologiques des diplômes imprimés concernant l'histoire de France, et 4° la Collection des textes des chartes et diplômes des rois de la première race, commencées par un membre de l'ancienne Académie des belles-lettres[1], ont été reprises et continuées par un membre de la nouvelle[2]. L'Académie s'occupe de réunir les matériaux de la même collection pour la deuxième et la troisième race.

5° L'immense recueil des Ordonnances des rois de France a été récemment terminé et forme vingt et un volumes. L'Académie a commencé à s'occuper de la publication d'un supplément à ce recueil; elle a également publié une table chronologique des Ordonnances des rois de France de la troisième race.

Enfin, un décret de Napoléon, en date du 25 juin 1806, statue que la classe d'histoire et de littérature ancienne est spécialement chargée de publier et de proposer les sujets et légendes commémoratives des grands événements.

Dacier, comme secrétaire de la classe d'histoire et de la littérature ancienne, a publié quatre volumes des mémoires de cette classe.

1816 — 1852.

En 1816, l'Académie des inscriptions et belles-lettres reprit

[1] M. de Bréquigny.

[2] M. Pardessus, auquel ont succédé MM. Guérard et de Wailly, puis, à M. Guérard, M. Beugnot, pour les textes des chartes et diplômes, et M. Laboulaye, pour les Tables chronologiques (note de 1854). — N.

son ancien titre; elle continua tous les travaux dont ses membres de la classe d'histoire et de littérature ancienne, et de celle des sciences morales et politiques, avaient été chargés.

Aux prix qu'elle jugeait et qu'elle décernait, et aux publications sur les questions proposées par elle, furent ajoutés : le *prix de numismatique,* fondé par M. Allier de Hauteroche; les médailles décernées annuellement aux trois meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France, et les prix considérables fondés par le baron Gobert pour le *travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.*

Aux publications dont elle s'était chargée, elle dut ajouter les Historiens des croisades, tant orientaux qu'occidentaux, et les deux séries de Mémoires présentés à l'Académie par des savants; l'une de ces séries se compose uniquement de Mémoires relatifs aux antiquités de la France.

Dacier redevint secrétaire de la nouvelle Académie, et continua la publication de la nouvelle série de ses Mémoires, faisant suite aux quatre volumes de Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne et aux cinquante volumes de Mémoires de l'ancienne Académie, dont il avait publié lui-même les neuf derniers.

De 1816 jusqu'en 1833, Dacier a encore publié six volumes de la nouvelle série, qui, à l'époque de son décès, se trouvait ainsi arrivée au tome X.

En 1833, Silvestre de Sacy succéda à Dacier; il n'a point publié de nouveaux volumes de l'Académie.

Daunou a succédé à Silvestre de Sacy en 1838. Ce fut pendant la durée de sa gestion que parurent la Table des matières des dix premiers volumes du nouveau Recueil et les quatre volumes formant les quatre parties des tomes XII et XIII; les

tomes, d'après la décision de l'Académie, devant être désormais publiés en deux volumes ou parties.

De décembre 1840 au mois de février 1852 et durant la gestion du secrétaire actuel [1], il a paru :

1° Dix parties des Mémoires formant les tomes XIV, XV, XVI, XVII, XVIII 2e partie, et XIX 1re partie; trois volumes de Mémoires présentés par divers savants; les deux parties du tome XIV des Notices et extraits des manuscrits, ainsi que la 2e partie du tome XVI et la 2e du tome XVII.

2° Le tome LI des Mémoires de l'ancienne Académie, et qui forme la table des tomes XLV à L, a été également publié, et termine cette importante collection.

3° Les tomes XX et XXI de l'Histoire littéraire de la France et une nouvelle édition du tome XI.

4° Le tome XX des Historiens des Gaules et de la France.

5° Le tome XXI des Ordonnances des rois de France de la troisième race, ainsi que la table chronologique de ces mêmes ordonnances.

6° Les tomes V et VI de la Table des chartes et diplômes, ainsi que les tomes I et II des *Diplomata, chartæ, epistolæ, leges.*

7° Les tomes I et II des Historiens des croisades (lois), et le tome I, en deux parties, des Historiens occidentaux des croisades.

[1] On ne doit pas oublier que ceci était écrit par M. Walckenaer, le 16 février 1852. Le tome II de la première série des Mémoires présentés par des savants étrangers (divers sujets d'érudition) et les premières parties des tomes XVI et XVII de Notices et extraits de manuscrits, qui avaient été commencés de son vivant, furent publiés postérieurement dans le cours de la même année.

TABLEAU

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES[1].

PREMIÈRE PÉRIODE[2].

1663—1701.

QUATRE PREMIÈRES NOMINATIONS DE COLBERT[3].

1. 1663[4]. Chapelain, m. 1674.
1674. Quinault, m. 1688.
1691. Renaudot[5].

[1] Voy. p. 10.

[2] Ce tableau est très-différent, pour la première et la deuxième période particulièrement, de celui qui fut envoyé à M. le ministre de l'instruction publique, le 16 février 1852, et auquel il pourra servir d'errata. Lorsque M. Walckenaer fit ce travail, son esprit était partagé entre beaucoup d'occupations, et le temps le pressait; on lui avait demandé réponse *dans le plus court délai possible*. Il emprunta les principaux détails à l'Annuaire, d'ailleurs très-estimable, de la Société de l'histoire de France de 1841, mais qui contenait beaucoup d'erreurs dans cet article. La mort l'enleva peu de temps après. Nous n'avons fait ici que ce qu'il aurait fait lui-même, s'il vivait encore. Au lieu de rapporter les changements arrivés dans l'Académie, d'après les sommaires qui se trouvent aux pages 30-32 du tome I de l'*Histoire*, et qui ne les présentent qu'en masse par année, sans marquer précisément la succession des personnes, nous avons eu recours aux registres manuscrits des procès-verbaux, et nous avons suivi pas à pas l'ordre des vacances et des remplacements.

Il y a dans ce tableau un inconvénient, celui de paraître anticiper sur l'ordre historique des faits généraux en suivant la ligne des successions dans chaque fauteuil pendant toute la période de 1663 à 1701. Nous ne l'aurions évité qu'en tombant dans un autre plus fâcheux, savoir : le morcellement du tableau.

[3] « M. Colbert... fit une petite Académie, où il appella M. Chapelain, M. l'abbé de Bourzeys, M. Charpentier, M. l'abbé de Cassagnes et M. Perrault, qui estoit lors son premier commis pour les bastimens. » (Registre manuscrit.) (Voy. p. 21, note 2.)

[4] Le chiffre avant le nom indique la date de la nomination; après le nom et accompagné d'un M, celle de la mort.

[5] C'est Renaudot, et non pas Tourreil, qui fut le successeur de Quinault. « En 1689, l'Académie françoise le choisit pour y remplacer M. Doujat; et deux ans après, il succéda dans celle-cy à M. Quinault. » (Éloge de Renaudot, t. V, *Hist.* p. 390.)

2. { 1663. L'abbé de Bourzeis, m. 1672.
1673. L'abbé Tallemant[1].

3.— 1663. Charpentier.

4. { 1663. L'abbé de Cassagnes, m. 1679.
1679. Charles Perrault[2].
1683. Félibien père, m. 1695[3].
1695. Dacier.

[1] L'abbé Tallemant, cousin de l'auteur des *Historiettes* et proche parent de madame de la Sablière, était entré fort jeune à l'Académie française. Devenu pauvre par la ruine de son aïeul et de son père, ses panégyriques de Louis XIV, en 1673, attirèrent sur lui l'attention de Colbert, qui le fit entrer alors, et non en 1672, dans la Petite Académie, avec une pension de cinq cents écus. Lorsque de la Chapelle mourut, au mois de mars 1694, M. de la Loubère eut sa place d'académicien, et le ministre Pontchartrain nomma Tallemant secrétaire. (Reg. man.)

[2] L'*Histoire* de l'Académie (t. I, p. 4) rapporte que Perrault fut d'abord admis dans les assemblées sans être du nombre des académiciens, et qu'il y tenait la plume en qualité d'homme de confiance de Colbert et de contrôleur des bâtiments; qu'ensuite, ayant été nommé de l'Académie française en 1671 (il fallait alors en être pour faire partie de la Petite Académie), il remplaça, quelques années après, l'abbé Cassagnes, qui mourut fou à Saint-Lazare sous le coup d'un trait de satire de Boileau. Perrault a donc été académicien titulaire en même temps que secrétaire de l'Académie depuis l'an 1679. Mais dans les dernières années de Colbert, *moins écouté* du ministre, il cessa de paraître aux assemblées. (*Hist.* t. I, p. 4.) « M. l'abbé Galoys fut chargé du portefeuille et des ordres du ministre. » (Reg. man.) C'est de Gallois, et non de Perrault, que l'Annuaire a voulu dire qu'il tenait la plume, sans être académicien.

[3] Félibien prit la place de Perrault, évincé par Louvois; il fut, avec de la Chapelle, Racine, Despréaux et Rainssant, de la promotion de 1683 ou 1684, et non 1682, après que Louvois eut hérité du protectorat de la Petite Académie, en même temps que de la surintendance des bâtiments; Colbert était mort le 6 septembre 1683. Voici la narration de Tallemant : « M. de Louvois leur demanda (à Charpentier et à Quinault) l'estat de la Petite Académie et de quelles personnes elle se composoit; ils respondirent qu'ils estoient quatre, sçavoir : eux deux, M. l'abbé Tallemant et M. Perrault. M. de Louvois bien instruit (voy. note 2), et qui n'aimoit pas M. Perrault, leur dit qu'il n'en estoit plus depuis longtemps, et les pressa de dire qui estoit le quatrième. » Ils ne se souvinrent pas, dans le moment, de Gallois (voyez note 2, à la fin), et ils nommèrent Félibien, qui faisait partie de l'Académie de peinture, et qui se trouvoit là. (Reg. man.)

QUATRE PREMIÈRES NOMINATIONS DE LOUVOIS[1].

5. { 1683. De la Chapelle[2], m. 1694.
1694. De la Loubère[3].

6. { 1683. Racine, m. 1699.
1699. Pavillon.

7.— 1683. Despréaux.

8. { 1683. Rainssant, m. 1689.
1691. De Tourreil.

Coypel, *pour les dessins*.

DEUXIÈME PÉRIODE.

1701 — 1716.

Depuis plusieurs années, l'abbé Bignon, neveu du chancelier Pontchartrain, avait *le soin* de l'Académie des inscriptions

[1] Félibien ne compte pas dans cette création, puisqu'il vint remplir, sur la désignation de deux académiciens, une place qui existait déjà, et déclarée vacante. « M. de Louvoys engagea MM. Racine et Despréaux à se trouver aux assemblées de la Petite Académie..... Dans le mesme temps, M. Rainssant..... fut aussi agrégé à la Petite Académie, qui se trouva lors composée de huit personnes : MM. Charpentier, Félibien, l'abbé Tallemant, Quinault, de la Chapelle, Racine, Despréaux, Rainssant. (Reg. man.)

[2] « M. de la Chapelle fut fait premier commis des bastimens. En prenant le mesme employ qu'avoit eu M. Perrault, il prit les ordres de M. de Louvoys pour la Petite Académie. » (Reg. man.) « M. de la Chapelle, devenu controlleur des bastimens, comme l'avoit esté M. Perrault, fut de mesme chargé de se trouver aux assemblées pour en escrire les délibérations, et devint par là le cinquième académicien. » (*Hist.* t. I, p. 6.) Cependant de la Chapelle n'était point encore de l'Académie française. (Voy. p. 21, note 2.)

[3] L'Annuaire avait fait une double erreur en disant que M. de la Loubère avait succédé à la Chapelle pour tenir la plume, et en n'inscrivant pas son nom sur la liste des académiciens. (Voy. p. 21, note 1, à la fin.)

que le chancelier ni son fils, devenu ministre et secrétaire d'État, ne perdaient point de vue, mais dont ils ne pouvaient pas s'occuper assidûment, à cause des devoirs de leurs charges. Le 16 juillet 1701, sur la proposition de l'abbé Bignon, au sujet de laquelle il avait cru devoir préalablement consulter les académiciens, et par l'intervention de MM. de Pontchartrain père et fils, l'Académie reçut du roi une institution nouvelle.

Elle se composa désormais de quarante membres, partagés en quatre classes égales en nombre :

D'abord, les *honoraires,* qui formaient comme le banc de la noblesse, et parmi lesquels le roi nommait, chaque année, le président et le vice-président de l'Académie.

Au second rang[1], les huit anciens survivants, qui eurent le titre de *pensionnaires,* et auxquels furent adjoints deux nouveaux membres, de nomination royale pour la première fois[2];

Puis, les *associés*[3];

Enfin, les *élèves,* dont chacun était désigné par un pension-

[1] On ne peut dire pourquoi cet ordre naturel du tableau est interverti dans la liste que donne l'*Histoire de l'Académie* (t. I, p. 21, 22), où les pensionnaires ne sont nommés qu'après les associés. Il n'en est pas ainsi dans le procès-verbal de la séance d'installation (reg. man. 19 juillet 1701), qui porte : « Les anciens académiciens (avec les deux nouveaux complétant le nombre de dix pensionnaires) mis au second rang estoient MM..... etc. » D'ailleurs, les faits démentaient perpétuellement cette disposition; on montait, par promotion élective, du rang des associés à celui des pensionnaires, comme de la classe des élèves à celle des associés. C'est ce qu'avait voulu le règlement, art. 34.

[2] T. I, *Hist.* p. 22.

[3] « Nul ne pourra estre proposé à Sa Majesté pour les places de pensionnaire ou d'associé, s'il n'est connu par quelque ouvrage considérable. » (Règlem. art. 11.) « Dans chaque assemblée, il y aura quelques académiciens pensionnaires *obligez* à tour de rolle d'apporter quelques écrits de leur composition. Les honoraires, les associez et les élèves y seront *invitez* de mesme. » (Art. 21.) Lorsque l'abbé de Beaujeu, associé, eut été nommé évêque de Castres, ne pouvant plus résider, il demanda la vétérance, qui le dispensait des devoirs et lui conservait le titre.

naire et, en cas de promotion dans l'ordre superieur, remplacé par un sujet que le même pensionnaire ou son successeur avait le droit de choisir.

HONORAIRES [1].

1. — 1701. L'abbé Bignon, président.

2. — 1701. L'abbé de Caumartin, vice-président.

3. — 1701. Le prince Armand Gaston de Rohan, coadjuteur, depuis évêque de Strasbourg.

4. { 1701. Bruslart de Sillery, évêque de Soissons, m. 1714, el. III [2].
1714. De Bercy.

5. { 1701. Le Père de la Chaise, confesseur du roi, m. 1709, él. I.
1709. Jérôme Bignon, prévôt des marchands.

6. — 1701. Le marquis de Beringhen.

7. { 1701. D. Mabillon, m. 1709, él. I.
1709. L'abbé de Louvois.

8. { 1701. Le duc d'Aumont, m. 1704, él. I.
1704. Le président de Lamoignon, m. 1709, él. *ibid.*
1709. Le Père le Tellier, confesseur du roi.

9. — 1701. Le Pelletier de Souzy.

10. — 1701. Foucault.

[1] « La liste de ces académiciens honoraires fut faite suivant l'ordre alphabétique de leurs noms de baptême, de même que celle des académiciens associés. (*Hist.* t. I, p. 22.) Le roi Louis XIV consacrait ainsi lui-même le principe de l'égalité académique.

[2] L'abréviation *él. III*, mise après la date de la mort, indique le tome où se trouve l'éloge de l'académicien.

HONORAIRES ÉTRANGERS[1].

Le cardinal Gualterio.
D. Anselme Banduri.
Cuper, bourguemestre de Deventer.

PENSIONNAIRES[2].

11. 1663. Charpentier, m. 1702[3].
1702. Vaillant (voy. n° 26), m. 1706, él. I.
1706. L'abbé Fraguier (voy. n° 23).

12. 1672. L'abbé Tallemant, vét. 1706[4], m. 1712, él. III.
1706. De Boze (voy n° 30), secrétaire perpétuel la même année.

[1] L'article 3 du règlement de 1701 disposait que deux des académiciens honoraires pourraient être étrangers. Le roi avait regretté que la guerre l'empêchât d'étendre le ressort de l'Académie au delà des limites de la France. La paix lui offrit l'occasion d'accomplir ce dessein, et, par son ordre, l'Académie lui désigna trois sujets en 1715. (T. I, *Hist.* p. 27.)

[2] Les *tableaux* qu'on avait tracés de cette période présentaient la plus étrange confusion pour les successions des trois ordres, de pensionnaires, d'associés et d'élèves.

Chez les premiers, il n'y avait que six fauteuils où les successeurs fussent mis à leur place.

On donnait aux seconds, par l'invention d'un *supplément à la liste*, quinze fauteuils, malgré l'ordonnance qui n'en avait pas créé plus de dix.

Enfin, l'on paraissait avoir oublié que les troisièmes n'entraient à l'Académie que sur la désignation des premiers, et que, par conséquent, l'hérédité des uns devait s'accorder avec celle des autres. C'était un pêle-mêle général. Nous en avons déjà dit la cause; il était impossible de se reconnaître dans ces mutations, au nombre de trois, quatre et cinq à la fois en une seule année, comme l'*Histoire* imprimée les présentait; il a fallu reprendre les procès-verbaux séance par séance et voir à la suite de qui vient chacun de ceux qui entrent.

[3] « M. Charpentier fut le premier académicien qui mourut après le renouvellement de 1701, et son éloge devoit naturellement se trouver à la teste de ceux que l'on donne ici. Cependant, comme l'usage des éloges publics n'estoit pas encore establi dans l'Académie, on ne luy en fit point. Une liste exacte de ses ouvrages pourra suppléer à cet éloge dans l'esprit de ceux qui sçavent que l'on ne doit point chercher ailleurs le bon académicien. » (*Hist.* t. I, p. 331; suit la liste des ouvrages.)

[4] On devenait vétéran, c'est-à-dire titulaire de la classe, mais à la suite, et surnuméraire, soit volontairement, comme Tallemant et Despréaux, soit par décision du roi, comme Thomas Corneille et J.-B. Rousseau. (Voy. p. 29, note 1, et p. 30, note 3; voy. aussi p. 23, note 3, à la fin.)

13. { 1683. Despréaux, vét. 1705, m. 1711, él. III.
1705. Couture (voy. n° 25).

14. { 1691. Tourreil, vét. 1705, m. 1715, él. III.
1705. L'abbé de Vertot (voy. n° 29).

15. { 1691. L'abbé Renaudot, vét. 1711.
1711. L'abbé Baudelot (voy. n° 24).

16. { 1694. De la Loubère, vét. 1705.
1705. Simon (voy. n° 34), vét. 1712.
1712. Moreau de Mautour (voy. n° 27).

17. — 1695. Dacier.

18. { 1699. Pavillon, m. 1705, él. I.
1705. L'abbé de Tilladet (voy. n° 27), m. 1715, él. III.
1715. Burette (voy. n° 24).

19. { 1701. L'abbé Boutard, vét. 1710.
1711. L'abbé Massieu (voy. n° 25).

20. { 1701. Félibien fils[1], vac. 1716.
1716. L'abbé Anselme (voy. n° 25).

[1] Félibien étant *trésorier perpétuel* de la Compagnie (art. 41, 43 du règlement) avait abusé, à ce qu'il paraît, de la confiance qui mettait « en sa garde tous les livres, meubles, médailles, marbres, jetons ou autres curiositez appartenant à l'Académie; » il fut destitué (janvier 1716) et condamné à des restitutions considérables. L'Académie, dans cette circonstance, et de Boze, en particulier, s'honorerent par les marques de commisération qu'ils donnèrent à celui qui avait porté le titre d'académicien, et par un désintéressement généreux. L'Académie obtint, à force de prières, que l'on fit remise des sommes détournées, et de Boze n'accepta qu'après plusieurs refus et par contrainte la réunion de la charge de trésorier à ses fonctions de secrétaire, auxquelles elle demeura désormais annexée.

1716. L'abbé Anselme, surnuméraire[1] (voy. n° 20).

1701. Coypel, dessinateur[2].

ASSOCIÉS.

21. { 1701. Oudinet, vét. 1711, m. 1712, él. III.
1711. Charles de Valois (voy. n° 40).

22. { 1701. Fontenelle, vét. 1705.
1706. De la Neufville, vét. 1714.
1714. Kuster[3], m. 1716, él. III.
1716. L'abbé d'Antin[4].

[1] L'abbé Anselme était un prédicateur en renom; il avait donné des soins particuliers à l'éducation de M. le duc d'Antin. M. le duc d'Antin le fit nommer par le roi pensionnaire surnuméraire, en expectative de la première place vacante sans élection. Celle de Félibien le devint aussitôt (p. 26 note). L'Académie venait de rentrer dans le ressort de l'intendance générale des bâtiments, qui appartenait à M. le duc d'Antin; il se trouvait ainsi, selon l'expression du temps, le Mécène de l'Académie. (*Hist.* t. I, p. 28.)

[2] « M. Coypel, avant d'être premier peintre du roi et depuis, avoit prêté le secours de son crayon à l'Académie pour exécuter les dessins des médailles qu'elle composoit. Mais il n'avoit point de place marquée dans les assemblées. Après l'institution de 1701, le roi voulut qu'il y eût toujours une séance agréable, et les académiciens y adjoutèrent, d'un consentement unanime, qu'il participeroit aussi à la distribution des jettons. Sa place a été fixée depuis à la suite des pensionnaires. » (*Hist.* t. I, p. 7 et 23.)

[3] L'Académie entendit, dans sa séance du 14 novembre 1713, la lecture du message suivant de M. le duc d'Antin au président : « Monsieur, vous savez que M. Kuster, homme célèbre dans la république des lettres par le nombre et le genre de ses ouvrages, est venu depuis peu en France abjurer la religion protestante et chercher la glorieuse protection que le roy accorde toujours aux estrangers qu'un pareil motif attire..... Sa Majesté m'a ordonné de vous escrire que son intention est que M. Kuster y soit receu (dans l'Académie) en qualité d'associé surnuméraire pour y remplir la première place d'associé vacante, sans qu'il soit besoin d'une élection nouvelle, etc..... » L'année suivante, la place de M. de la Neufville fut vacante par vétérance, et elle échut à M. Kuster.

[4] M. le duc d'Antin écrivit au président de l'Académie, le 2 décembre 1716 : « L'estime particulière, monsieur, et la considération que j'ay pour l'Académie des belles-lettres me fait souhaiter ardemment que mon fils, l'abbé d'Antin, puisse puiser dans une aussi bonne source les con-

23. 1701. Rollin, vét. 1705.
1705. L'abbé Fraguier, p. 1706[1].
1706. Galland (voy. n° 31), m. 1715, él. III.
1715. Fourmont aîné (voy. n° 31).

24. 1701. L'abbé de Beaujeu (depuis évêque de Castres), vét. 1705.
1705. L'abbé Baudelot, p. 1711.
1711. L'abbé Montgault (voy. n° 38), vét. 1711.
1711. Burette (voy. n° 33), p. 1715.
1715. Mandajors (voy. n° 36), vét. 1715.
1715. Hardion (voy. n° 40).

25. 1701. L'abbé Couture, p. 1705.
1706. L'abbé Massieu (voy. n° 36), p. 1710.
1710. Henrion (voy. n° 39), vét. 1710.
1710. Anselme, p. surn. 1716.

26. 1701. Vaillant père, p. 1702.
1702. Boivin aîné (voy. n° 38).

27. 1701. L'abbé de Tilladet, p. 1705.
1705. Moreau de Mautour (voy. n° 40), p. 1712.
1712. L'abbé Nadal (voy. n° 35), vét. 1714.
1714. L'abbé de Boissy (voy. n° 39), vét. 1714.
1714. Blanchard (voy. n° 33).

noissances dont il a besoin pour devenir un bon sujet..... La mort de M. Kuster fait vaquer une place d'associé; je vous prie, monsieur, de proposer à l'Académie l'abbé d'Antin pour la remplir; et surtout demandez-leur pour lui de ma part la mesme amitié que je me flatte qu'ils ont pour moi, etc. »

Certes on ne peut pas être plus poli. Mais les ministres, quand ils veulent, ont d'autres moyens pour témoigner leur affection et leur considération aux Académies, que d'y faire entrer les leurs, ou d'y entrer eux-mêmes, s'ils n'y apportent pas l'illustration du talent ou de la science.

[1] La lettre P, qui vient après le nom et précède le chiffre marquant la date de promotion, veut dire *promu au rang de pensionnaire*.

28.
1701. Pouchard, m. 1705, él. 1.
1706. Prévost, exclus 1712.
1712. Boindin, vét. 1714.
1714. L'abbé Sevin (voy. n° 38).

29.
1701. L'abbé de Vertot, p. 1705.
1706. Boivin cadet (voy. n° 32).

30.
1701. Thomas Corneille, vét. 1705[1], m. 1709, él. 1.
1705. Simon (voy. n° 34), p. 1705.
1706. De Boze (voy. n° 34), p. 1706.
1706. Danchet (voy. n° 37), vét. 1713.
1713. Pinart, vét. 1713.
1713. Morin.

1713. Kuster, surnuméraire (voy. n° 22).

ÉLÈVES[2].

31.
1701. Galland (Renaudot), a. 1706[3].
1706. Pinart (le même), a. 1713.
1714. Fourmont (Baudelot), a. 1715.
1715. Sallier (le même), a. 1716.

[1] Thomas Corneille fut le premier qui se trouva mis d'office en vétérance, « nouvelle qualité jusqu'alors inconnue. » (Reg. man.) Il avait été présenté concurremment avec l'abbé de Tilladet, pour la place de pensionnaire vacante par le décès de Pavillon. Tilladet fut préféré, et Corneille dut céder sa place à M. Simon, en passant comme vétéran dans une espèce de surnumérariat honoraire. Il avait, à la vérité, quatre-vingts ans et jouissait d'une pension du roi.

[2] Nous avons eu soin de mettre, à côté du nom de chaque élève, entre parenthèses, le nom de son auteur.

[3] Avant le chiffre qui suit le nom et qui marque la date de promotion, la lettre A signifie *promu au rang d'associé*.

32.
1701. Bourdelin (Despréaux), vét. 1705, m. 1717, él. III.
1705. Boivin le cadet (le même), a. 1706.
1706. Barat (le même), m. 1706, él. I.
1706. Morin (Couture), vac. 1712[1].
1712. Fanières (le même)[2].

33.
1701. J.-B. Rousseau (Dacier), vét. 1705[3].
1705. Burette (le même), a. 1711.
1712. Blanchard (le même), a. 1714.
1714. L'abbé Gouley (le même), a. 1716.

34.
1701. Simon (l'abbé Tallemant), a. 1705.
1705. De Boze (le même), a. 1706.
1706. Villefore (le même), dém. 1708.
1708. Roy (le même), vac. 1712.
1712. Morin (de Boze), a. 1713.
1714. L'abbé Banier (le même), a. 1716.

35.
1701. Prévost (Félibien fils), a. 1706.
1706. L'abbé Nadal (le même), a. 1712.
1712. Godeau (le même), vac. 1713.
1713. Fréret (le même), a. 1716.

[1] Morin n'avait pas le moyen de fixer sa résidence à Paris, il était forcé de vivre dans sa famille en province. On l'exclut pour manque d'assiduité, le 21 janvier 1712. Mais de Boze, qui estimait son savoir et son caractère, le fit rentrer, sept mois après, comme son élève (v. n° 34), et le fit élire *associé* le 7 avril de l'année suivante, puis *pensionnaire* la même année. Le Recueil de l'Académie a gardé quelques bons mémoires de cet académicien, entre autres un *sur l'usage du jeûne chez les anciens* et une *Histoire critique de la pauvreté*. (T. IV, *Hist.* p. 29 et 296).

[2] Fanières et le Roy (n° 37) ne furent point admis au nombre des nouveaux associés en 1716.

[3] Rousseau ayant été élu *associé*, l'élection approuvée par le roi, n'accepta pas, par la raison qu'il ne pourrait pas être assez assidu. Le roi voulut qu'il n'eût désormais que le titre de vétéran, et que « M. Dacier se choisît au plus tôt quelque digne élève pour le remplacer. »

36. 1701. De la Bonnodière (Tourreil), vac. 1705.
1705. L'abbé Massieu (le même), a. 1706.
1706. Boindin (le même), a. 1712.
1712. Mandajors (l'abbé de Vertot), a. 1715.

37. 1701. Duché (Pavillon), m. 1704, él. 1.
1705. Danchet (le même), a. 1706.
1706. Le Roy (l'abbé de Tilladet)[1].

38. 1701. Boivin l'aîné (Charpentier), a. 1702.
1702. Vaillant fils (Vaillant père), m. 1708, él. 1.
1708. L'abbé Mongault (l'abbé Fraguier), a. 1711.
1711. Sevin (le même), a. 1714.
1714. Mahudel (le même), a. 1716.

39. 1701. Henrion (de la Loubère), a. 1710.
1710. L'abbé de Boissy (Simon), a. 1714.
1714. L'abbé de Fontenu (Moreau de Mautour), a. 1716.

40. 1701. Moreau de Mautour (l'abbé Boutard), a. 1705.
1705. Valois (le même), a. 1711.
1712. Hardion (Massieu), a. 1715.

TROISIÈME PÉRIODE.

Après la mort de Louis XIV, « le soin de l'Académie fut donné à M. le duc d'Antin, comme il l'avoit esté à MM. Colbert et de Louvois, surintendans des bastimens. » (*Hist.* t. I, p. 28.) Par un arrêt du conseil du 4 janvier 1716, on doubla

[1] Voir p. 30, note 2.

le nombre des *associés* et la classe des *élèves* fut supprimée. Ce titre, en effet, avait quelque chose de bizarre et de choquant appliqué à des hommes qui avaient passé l'âge de la première jeunesse, dont quelques-uns étaient même dans la maturité, et qui s'étaient déjà fait un nom dans les professions libérales et les conditions les plus respectables, des docteurs en théologie, en droit et en médecine, des avocats distingués, des prêtres et des officiers de l'église.

L'Académie reçut ainsi sa constitution définitive, qui subsista jusqu'en 1793, sauf quelques changements de détails.

TABLEAU DE L'ACADÉMIE DEPUIS 1716 JUSQU'À 1793[1].

HONORAIRES.

1\. *D. Mabillon* (voy. n° 7 de la période précédente).
1709. L'abbé de Louvois, m. 1718, él. v.
1718. Le cardinal de Polignac, m. 1741, él. xvi.
1742. Boyer, anc. évêque de Mirepoix[2], m. 1755, él. xxvii.
1755. Le président Hénaut, m. 1770, él. xxxviii.
1771. Le cardinal de Bernis (1793), él. xlvi.

2\. 1701. L'abbé de Caumartin (voy. n° 2 de la période précédente), m. 1733, él. ix.
1733. L'abbé de Rothelin, m. 1744, él. xviii.
1744. Le duc de Nivernois (1793).

[1] Nous répéterons ici, en lettres italiques, les noms des académiciens morts ou vétérans avant la nouvelle constitution, qui ont figuré dans les tableaux précédents, afin qu'on embrasse d'un seul coup d'œil la succession entière dans chaque fauteuil.

[2] Précepteur du Dauphin, fils de Louis XV.

3. 1701. L'abbé Bignon[1] (voy. n° 1 de la pér. précéd.), m. 1743, él. XVI.
1743. L'abbé de Pomponne, m. 1756, él. XXVII.
1756. Le marquis de Paulmy, m. 1787, él. XLVII.
1787. Loménie de Brienne (1793).

4. 1701. Le cardinal de Rohan (voy. n° 3 de la période précédente), m. 1749, él. XXIII.
1749. Le comte d'Argenson, m. 1764, él. XXXIV.
1764. De Laverdy (1793).

5. 1701. Le marquis de Beringhen (voy. n° 6 de la période précédente), m. 1723, él. V.
1723. Le cardinal Dubois, m. 1723. (Voy. *Surnuméraires*, p. 35.)
1723. L'évêque de Fréjus (cardinal Fleury)[2], m. 1743, él. XVI.
1743. Turgot, conseiller d'État, m. 1751, él. XXV.
1751. Bignon (Armand-Jérôme), bibliothécaire du roi, m. 1772, él. XL.
1772. Bertin (1793).

[1] Cinq Bignon figurent sur cette liste. C'était une famille puissante par la science autant que par la fortune, et, en quelque sorte, académique par tradition héréditaire. Il faut les distinguer : l'abbé Bignon, petit-fils du célèbre Jérôme Bignon et neveu du chancelier Pontchartrain par sa mère, avait inscrit son nom sur la liste des académiciens dès l'an 1694. Sur celle de 1701, il a le numéro premier; son frère aîné Jérôme, prévôt des marchands, est placé ici au huitième fauteuil; deux de ses neveux, bibliothécaires du roi, comme lui, se trouvent : Jérôme, mort six mois avant lui, au neuvième, et Armand-Jérôme au cinquième, deux fils du plus jeune de ses trois frères; enfin, son petit neveu, Jérôme-Frédéric, au sixième. (Voy. *Hist.* t. XVI, p. 379; t. XL, p. 187; t. XLVII, p. 309.)

[2] L'*Histoire de l'Académie* (t. V, p. 11) donne l'évêque de Fréjus pour successeur immédiat au marquis de Beringhen, laissant le cardinal Dubois parmi les surnuméraires. Est-ce une erreur ou une protestation tacite de l'historien? Dubois fut bien effectivement académicien honoraire. Une lettre du 20 décembre 1722, transcrite au procès-verbal du 8 janvier 1723, annonce que le roi, de l'avis de M. le duc d'Orléans, régent, assigne au cardinal Dubois, dans l'Académie des belles-lettres, une place d'académicien honoraire surnuméraire « pour remplir ensuite naturellement et de droit la première place qui viendra à vaquer, sans que pour lors il soit besoin d'une nouvelle élection, ni d'autre confirmation. » Le marquis de Beringhen mourut le 1er mai, le cardinal Dubois devenait son successeur par le fait, sans qu'on en parlât; et, dans la séance du 31 août, l'Académie, voulant remplir la place d'a-

6.
1701. Le Pelletier de Souzy (voy. n° 9 de la période précédente), m. 1725, él. VII.
1726. Le duc de Coislin, évêque de Metz, m. 1732, él. IX.
1732. Le duc de Saint-Aignan, m. 1776, él. XLII.
1776. Turgot, ministre d'État, m. 1781, él. XLV.
1781. Bignon (Jérôme-Frédéric), bibliothécaire du roi, m. 1784, él. XLVII.
1784. Le baron de Breteuil (1793).

7.
1701. Foucault (voy. n° 10 de la pér. précéd.), m. 1720, él. V.
1720. L'abbé d'Antin (voy. n° 22 de la pér. précéd.), m. 1733.
1733. Le marquis d'Argenson, m. 1757, él. XXVII.
1757. Le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, m. 1777, él. XLII.
1777. Amelot (1793).

8.
Le Père de la Chaise (voy. n° 5 de la période précédente).
1709. Bignon, prévôt des marchands (voy. *ibid.*), m. 1726, él. VII.
1726. Le maréchal d'Estrées, m. 1737, él. XIV.
1737. Le comte de Maurepas, m. 1782, él. XLV.
1782. Le maréchal de Beauveau (1793).

9.
Le duc d'Aumont (voy. le n° 8 de la période précédente).
Le président de Lamoignon (Chrestien-François) (voy. *ibid.*).
1709. Le Père le Tellier, confesseur du roi, m. 1718, él. V.
1718. D. Bernard de Montfaucon, m. 1741, él. XVI.
1742. Bignon (Jérôme), bibliothécaire du roi, m. 1743, él. XVI.
1743. Le président de Lamoignon (Chrétien-Guillaume), m. 1759, él. XXIX.
1759. Lamoignon de Malesherbes (1793).

cadémicien honoraire vacante par la mort de M. le cardinal Dubois, proposa par voie d'acclamation M. l'évêque de Fréjus. (Reg. man.)

10.
- *De Sillery, évêque de Soissons* (voy. le n° 4 de la pér. précéd.).
- 1714. De Bercy, m. 1742.
- 1742. Le comte de Caylus, m. 1765, él. XXXIV.
- 1765. Le président d'Ormesson, m. 1789, él. XLVII.
- 1789. De Villedeuil (1793).

SURNUMÉRAIRES.

1717. Le cardinal de Polignac (voy. le n° 1).
1718. D. Bernard de Montfaucon (voy. le n° 9).
1723. Le cardinal Dubois (voy. le n° 5).
1736. Le comte de Maurepas (voy. le n° 8).
1748. Le comte d'Argenson (voy. le n° 4).

HONORAIRES ÉTRANGERS[1].

1.
- 1715. Le cardinal Gualterio, m. 1728, él. VII.
- 1729. Le marquis de Capponi, grand fourrier du palais apostolique, m. 1746.

2.
- 1715. D. Anselme Banduri, m. 1743, él. XVI.
- 1743. Le cardinal Quirini (voy. p. 47).

3.
- 1715. Kuper, m. 1717, él. III.
- 1718. Iselin, recteur de l'université de Basle, m. 1737, él. XII.
- 1737. Le marquis de Maffei (voy. p. 36, 37 et 46).

[1] Voy. les honoraires étrangers de la période précédente, p. 25.

SURNUMÉRAIRES.

1734. *Le marquis* de Maffei (voy. n° 3).
1746. *Le comte* de Ciantar[1].

PENSIONNAIRES[2].

1663. *Chapelain* (voy. p. 25, note 3).
1674. *Quinault* (voyez même note).
1691. *L'abbé Renaudot*, vét. 1711, m. 1720, él. v.
11. 1711. L'abbé Baudelot, m. 1722, él. v.
1722. Ch. de Valois, m. 1747, él. xxi.
1748. De la Curne de Sainte-Palaye, m. 1781, él. xlv.
1781. L'abbé Garnier (1793).

1663. *L'abbé de Bourzeys* (voy. p. 21, n° 2).
1672. *L'abbé Tallemant* (voy. p. 25, n° 12).
1706. De Boze, m. 1753, él. xxv.
12. 1753. L'abbé Vatry, m. 1770, él. xxxviii.
1770. Capperonier, m. 1775, él. xl.
1775. De Burigny, m. 1785, él. xlvii.
1785. Anquetil-Duperron (1793).

1663. *Charpentier* (voy. p. 25, n° 11).
1702. *Vaillant père* (*ibid*).
13. 1706. L'abbé Fraguier, m. 1728, él. vii.
1729. Hardion, m. 1766, él. xxxvi.
1766. L'abbé Barthélemy (1793), m. 1795, él. xlvii. *Mém.* p. 206.

[1] « L'Académie perdit le marquis de Caumont, l'un de ses *correspondans honoraires*. Elle répara cette perte par l'élection de M. le comte de Ciantar, sous le titre d'*honoraire étranger*. » (*Hist.* t. XVIII, p. 6). Le marquis de Caumont, d'Avignon, avait été nommé *correspondant honoraire* en même temps que le président Bon, de Montpellier, en 1736. (*Hist.* t. XII, p. 5. Voy. p. 45, note 1.)

[2] Nous rendons ici l'ordre de priorité aux fauteuils des académiciens qui formèrent le premier noyau de l'Académie. (Voy. p. 20-22.)

14.
- 1663. *L'abbé de Cassagnes.*
- 1672. *Ch. Perrault.*
- 1683. *Félibien père.*
- 1695. Dacier (André), m. 1722, él. v.
- 1722. Boivin aîné, m. 1724, él. v.
- 1724. Boivin le cadet, m. 1726, él. VII.
- 1726. Blanchard, m. 1756, él. XXVII.
- 1756. L'abbé du Resnel, m. 1761, él. XXXI.
- 1761. L'abbé Belley, m. 1771, él. XXXVIII.
- 1772. L'abbé Foucher, m. 1778, él. XLII.
- 1778. De Bréquigny (1793), m. 1794, él. L. *Mém.* p. 719.

15.
- 1684. *De la Chapelle.*
- 1694. *De la Loubère*, vét. 1705, m. 1729, él. VII.
- 1705. *Simon*, vét. 1712, m. 1719, él. v.
- 1712. Moreau de Mautour, vét. 1736, m. 1737[1].
- 1736. Fréret, m. 1749, él. XXIII.
- 1749. Bonamy, m. 1770, él. XXXVIII.
- 1770. De Sigrais, m. 1791.
- 1791. D'Ansse de Villoison (1793).

16.
- 1683. *J. Racine* (voy. p. 22, n° 6).
- 1699. *Pavillon* (voy. p. 26, n° 18).
- 1705. *L'abbé de Tilladet* (*ibid*).
- 1715. Burette, m. 1747, él. XXI.
- 1747. { Secousse[2], m. 1754, él. XXV. / L. Racine, vét. 1748, m. 1753, él. XXXI. }
- 1754. De la Nauze, m. 1773, él. XL.
- 1773. D'Anville, m. 1782, él. XLV.
- 1782. Bejot, m. 1787, él. XLVII.
- 1787. De la Porte du Theil (1793).

[1] Il avait demandé par disposition expresse de son testament que l'Académie ne l'honorât point d'un éloge selon la coutume.

[2] « 1747. M. Burette, académicien-pensionnaire, mourut; M. Racine et M. Secousse furent nommés l'un et l'autre pour le remplacer; mais leur promotion ne fit

17.
1683. *Despréaux.* (voy. p. 26, n° 13).
1705. Couture, m. 1728, él. VII.
1729. L'abbé Banier, m. 1741, él. XVI.
1741. L'abbé Sallier, m. 1761, él. XXXI.
1761. Lévesque de la Ravalière, m. 1762, él. *ibid.*
1762. Gibert, m. 1771, él. XXXVIII.
1772. De Guignes (1793), m. 1800, él. *Mém.* XLVIII, p. 777.

18.
1683. *Rainssant.*
1691. *Tourreil.*
1705. L'abbé de Vertot, m. 1735, él. XII.
1735. Fourmont aîné, m. 1745, él. XVIII.
1746. De Foncemagne, m. 1779, él. XLV.
1779. Chabanon, m. 1792.
1792. Dacier (Bon-Joseph) (1793).

19.
1701. *Félibien* fils, exclu 1716.
1716. L'abbé Anselme, vét. 1724, él. XIV.
1724. Morin, dém. 1725.
1726. L'abbé Sevin, m. 1741, él. XVI.
1742. L'abbé de Fontenu, m. 1759, él. XXIX.
1759. L'abbé Lebeuf, m. 1760, él. *ibid.*
1760. L'abbé de la Bléterie, m. 1772, él. XL.
1772. L'abbé Batteux, m. 1780, él. XLV.
1780. Gaillard (1793).

vaquer qu'une place dans la classe des académiciens-associés.

« M. l'abbé Barthélemy fut élu pour remplir cette place.

« 1748. M. Racine, pensionnaire, demanda et obtint le titre de pensionnaire-vétéran.

« M. de la Curne de Sainte-Palaye, académicien-associé, succéda, dans la classe des pensionnaires, à M. de Valois (mort le 27 août 1747).

« Cette promotion de M. de Sainte-Palaye et le passage de M. Racine à la vétérance firent vaquer deux places dans la classe des académiciens-associés.

« Elles furent données, l'une à M. Lebeau, l'autre à M. Otter. » (T. XXI, *Hist.* p. 3.)

Donc la place de Secousse avait été la seule vacante de fait en 1747, et Racine, en devenant pensionnaire *ad honores*, avait gardé réellement sa place d'associé jusqu'en 1748.

20. 1701. *L'abbé Boutard,* vét. 1710, m. 1729, él. VII.
1711. L'abbé Massieu, m. 1722, él. V.
1722. L'abbé Gedoyn, m. 1744, él. XVIII.
1744. Falconet, m. 1762, él. XXXI.
1762. Bougainville, m. 1763, él. XXXI.
1763. Tercier, m. 1767, él. XXXVI.
1767. Le Beau aîné, m. 1778, él. XLII.
1778. Dupuy (1793), m. 1795, él. nouv. sér. XIV.

PROMOTION DE 1786[1].

Ameilhon (voy. n° 35).

Bouchaud (voy. n° 38).

Gauthier de Sibert (voy. n° 30).

Rochefort (voy. n° 27), m. 1788, él. XLVII.
1788. Désormeaux (voy. n° 22), m. en mars 1793, él. L, p. 682.

David le Roy (voy. n° 36).

ASSOCIÉS[2].

21. 1701. *Oudinet* (voy. p. 27, n° 21).
1711. Ch. de Valois (élève n° 10), p. 1722.
1722. De Pouilly, exclu 1722.
1728. L'abbé de Canaye, vét. 1738, m. 1782; él. XLVII.
1738. Duclos, vét. 1753, m. 1772, él. XL.
1753. De Guignes, p. 1772.
1772. Villoison (D'Ansse de), p. 1791.
1791. Gossellin (1793).

[1] Cinq associés deviennent pensionnaires, sans augmentation du nombre des places d'académiciens ordinaires, toujours fixé à quarante par le règlement du 22 décembre 1786, savoir : dix honoraires, quinze pensionnaires, quinze associés. (*Hist.* t. XLVII, p. 18.) Les cinq promus ne sont point remplacés dans cette dernière classe.

[2] Nous remettons les fauteuils d'associés dans l'ordre de première institution.

22.
1701. *Fontenelle*, vét. 1705, m. 1757, él. XXVII.
1706. *De la Neufville*, vét. 1714, m. 1728, él. VII.
1714. Kuster, m. 1716, él. III.
1716. L'abbé d'Antin (évêque de Langres), honor. 1720.
1721. De Chambors, m. 1743, él. XVI.
1743. Lévesque de la Ravalière, m. 1762, él. XXXI.
1761. L'abbé Mignot, m. 1771, él. XXXVIII.
1771. Désormeaux, p. 1788.
1788. Dupuis[1].

23.
1701. *Rollin*, vét. 1705, m. 1741, él. XVI.
1705. *L'abbé Fraguier*, p. 1706.
1706. *Galland* (voy. p. 28).
1715. Fourmont aîné, p. 1735.
1735. L'abbé Geinoz, m. 1752, él. XXV.
1752. De Sigrais, p. 1770.
1770. De la Porte du Theil, p. 1787.
1787. Belin de Ballu (1793).

24.
1701. *L'abbé de Beaujeu* (évêque de Castres), vét. 1705, m. 1736, él. XII.
1705. *L'abbé Baudelot*, p. 1711.
1711. *L'abbé Mongault*, vét. 1711, m. 1746, él. XVIII.
1711. *Burette*, p. 1715.
1715. *Mandajors*, vét. 1715, m. 1748, él. XXI.
1715. Hardion, p. 1728.
1729. De la Nauze, p. 1754.
1754. D'Anville, p. 1773.
1773. Dusaulx (1793).

[1] Il n'est pas nommé dans la liste du 8 août 1793 (t. XLVII, p. 46). Son nom se retrouve dans la liste de l'Institut 1803.

25.
- 1701. *L'abbé Couture*, p. 1705.
- 1706. *Massieu*, p. 1710.
- 1710. *Henrion*, vét. 1710, m. 1720, él. v.
- 1710. Anselme, p. surn. 1716.
- 1716. Mahudel (élève en 1714), vac. 1744.
- 1744. L'abbé Belley, p. 1761.
- 1761. L'abbé Garnier, p. 1781.
- 1781. L'abbé Auger, m. 1792.
- 1792. Silvestre de Sacy (1793).

26.
- 1701. *Vaillant père*, p. 1702.
- 1702. Boivin aîné, p. 1722.
- 1722. De Foncemagne, p. 1745.
- 1746. Gibert, p. 1762.
- 1762. Bejot, p. 1782.
- 1782. De Vauvilliers (1793).

27.
- 1701. *L'abbé de Tilladet*, p. 1705.
- 1705. *Moreau de Mautour*, p. 1712.
- 1712. *L'abbé Nadal*, vét. 1714, m. 1740.
- 1714. *L'abbé de Boissy*, vét. 1714, m. 1729, él. VII.
- 1714. Blanchard, p. 1727.
- 1727. Bonamy, p. 1749.
- 1749. Ménard, m. 1767, él. XXXVI.
- 1767. Rochefort, p. 1786 (voy. promot. de 1786).

28.
- 1701. *L'abbé Pouchard.*
- 1706. *Prévost* (voy. p. 29).
- 1712. *Boindin*, vét. 1714, m. 1751.
- 1714. L'abbé Sevin, p. 1726.
- 1726. L'abbé Souchay, m. 1746, él. XVIII.
- 1747. Tercier, p. 1763.
- 1763. Anquetil-Duperron, p. 1785.
- 1785. Pastoret (1793).

[illegible]

[illegible] p. 1726 ; vét. pensionn. de 1755.

[illegible] L'abbé Banier (élève n° 34), p. 1728.
[illegible] L'abbé Paris, vét. 1733.
[illegible] L'abbé du Resnel, p. 1756.
[illegible] De Bréquigny, p. 1772.
[illegible] [illegible], m. 1780, cl. XLV.
[illegible] De Keralio (1793).

[illegible] L'abbé de Fontenu (élève n° 39), p. 1741.
1741 L'abbé de la Bléterie, p. 1760.
1760 Gaillard, p. 1780.
1780 L'abbé Brotier, m. 1790, cl. XLVII.
1790 Lévesque¹.

[illegible] succéder le Beau à Sainte-Palaye et Otter à Racine. Malheureusement, il est impossible de vérifier la conjecture par les procès-verbaux, ce volume est perdu.

¹ Il n'est pas nommé dans la liste du 8 août 1793. Son nom se retrouve dans celle de l'Institut, en 1795.

33.
1716. Fréret (élève n° 35), p. 1736.
1736. De Nicolaï, vét. 1756, m. 1788, él. XLVII.
1756. Dupuy, secrét. perp. 1772, p. 1778.
1778. Larcher (1793).

34.
1716. L'abbé Gouley (élève n° 33), exclu 1727.
1727. De la Barre, m. 1738, él. XIV.
1738. Melot, m. 1759, él. XXIX.
1759. Chabanon, p. 1779.
1780. Le comte de Choiseul-Gouffier (1793).

35.
1716. L'abbé Sallier (élève n° 31), p. 1741.
1742. D'Egly, m. 1749, él. XXIII.
1749. Bertin de Blagny, vét. 1759, m.....
1759. Le Beau jeune, m. 1766, él. XXXIV.
1766. L'abbé Ameilhon, p. 1786. (Voy. promot. de 1786.)

36.
1716. L'abbé Lormande, dém. 1719.
1719. Louis Racine, p. 1747[1].
1748. Otter, m. 1748[2], él. XXIII.
1749. Capperonier, p. 1770.
1770. David le Roy, p. 1786. (Voy. promot. de 1786.)

37.
1716. Valincourt, dém. 1719.
1719. Lancelot, m. 1740, él. XVI.
1740. L'abbé Lebeuf, p. 1759.
1759. De Bréquigny, p. 1778.
1778. L'abbé Guénée (1793), m. 1803, él. L.

38.
1716. L'abbé Gedoyn, p. 1722.
1722. Secousse, p. 1747.
1747. L'abbé Barthélemy[3], p. 1766.
1766. Bouchaud, p. 1786. (Voy. promot. de 1786.)

[1] Voy. n° 16. — [2] Voy p. 42, note 1. — [3] Voy. p. 37, note 2.

39. 1716. Falconet, p. 1744.
1744. L'abbé Fenel, m. 1753, él. xxv.
1754. L'abbé Batteux, p. 1772.
1772. L'abbé Leblond (1793).

40. 1716. De Riencourt, exclu 1727.
1727. L'abbé Vatry, p. 1753.
1753. L'abbé Foucher, p. 1772.
1772. Dacier (Bon-Joseph), secrét. perp. 1782, p. 1792. (Voy. n° 18.)

DESSINATEURS.

1701. Coypel, dessinateur, m. 1722.
1722. Boullogne[1], m. 1733.
1733. Chaufournier[2].
1736. Bouchardon[3].

ASSOCIÉS LIBRES RÉSIDANT A PARIS.

CRÉATION DE 1785[4].

D. Clément, m. 31 mars 1793, él. L, p. 591.
D. Poirier.
Mongez.

[1] « M. Coypel, premier peintre du roy, chargé de tous les dessins de médailles, jettons et autres sujets proposez par l'Académie, mourut, et fut remplacé par M. de Boullogne, qui lui succéda pareillement au titre de premier peintre du roy. » (*Hist.* t. V, p. 10.)

[2] « Le sieur Chaufournier fut nommé simplement dessinateur de l'Académie. » (*Hist.* t. X, p. 5.) On ne lui accorda pas, comme à ses deux prédécesseurs « droit d'entrée et de séance dans l'Académie. » (*Ibid.*)

[3] « Le sieur Bouchardon fut nommé dessinateur de l'Académie. » (*Hist.* t. XII, p. 6.) Vraisemblablement, Chaufournier avait été remercié; il ne mourut qu'en 1757. On ne fait plus mention de lui. Après la mort de Bouchardon, 1762, on ne voit plus de nom de dessinateur sur les listes de l'Académie, jusqu'en 1793.

[4] « Cet établissement a paru nécessaire pour donner l'entrée à l'Académie à des gens de lettres dont les travaux et les connoissances peuvent lui être utiles, mais à qui différentes circonstances ne permettent pas de songer à devenir académiciens ordinaires. »

Bailly.
Barthez.
Camus.
Hennin.
Silvestre de Sacy. (Voy. n° 25.)

ACADÉMICIENS LIBRES[1].

1. 1729. Schœpflin, m. 1771, él. XXXVIII.
1771. Fevret de Fontette, m. 1772, él. XL.
1772. Seguier de Nismes, m. 1784.
1785. De Saint-Simon, évêque d'Agde.

« Le roi s'étant réservé, pour cette fois seulement, la nomination de ces huit places, il a nommé, etc. » (Lettre du baron de Breteuil, *Hist.* t. XLVII, p. 10.)

« Veut Sa Majesté que le nombre de ces académiciens soit invariablement fixé à huit, qui pourront être choisis indifféremment dans les diverses classes de citoyens, sans excepter les ordres religieux....... qu'ils soient placés dans l'ordre du tableau immédiatement après les associés ordinaires, etc. » (Ordonnance du roi, *ibid.* p. 11.)

[1] Cet ordre nouveau d'académiciens succéda, par une institution régulière du 9 mai 1750, à une espèce de superfétation confuse et illimitée, formée successivement par des nominations accidentelles, que les règlements n'avaient ni ordonnées ni prévues.

En 1728, « l'Académie, en considération des avantages que lui procurait la correspondance de M. de Valbonnays, premier président de la chambre des comptes de Grenoble, luy donna, avec l'agrément du roy, des lettres d'*académicien honoraire correspondant*..... » Après sa mort, « sa place, qui estoit une place extraordinaire, ne fut point remplie. » (*Hist.* t. VII, p. 4.)

L'année suivante, Schœpflin fut nommé *associé correspondant*. D'autres, ensuite, reçurent le titre d'*associés libres* ou de *correspondans étrangers*, sans ordre et sans règle; en voici la liste, avec l'indication des éloges, dont quelques-uns obtinrent l'honneur, avant 1750 :

1728. De Valbonnays, m. 1730, él. VII.
1729. Schœpflin.
1733. Durey de Noinville.
1736. Le marquis de Caumont, m. 1745, él. XVIII.
1736. Bon, premier président de la chambre des comptes de Montpellier.
1737. Le baron de la Bastie, m. 1742, él. XVI.
1741. De Surbeck, m. 1741, él. XVI.
1742. L'abbé Venuti.
1746. Le président de Brosses.
1748. De Peyssonel.
1749. Le baron de Zurlauben.
1749. L'abbé de Guasco.
1749. Askew, de la société royale de Londres.

On s'était embrouillé tellement dans les

2. 1733. Durey de Noinville, m. 1768, él. XXXVI.
1768. Lévêque de Pouilly.

3. 1734. Marquis de Maffei, m. 1755, él. XXVII.
1755. Cardinal Passionei, m. 1761, él. XXXI.
1761. Prince Jablonowski, m. 1777.
1777. Brunk.

4. 1736. Bon, m. 1761, él. XXXI.
1761. Grosley, m. 1786, él. XLVII.
1786. Président Fauris de Saint-Vincens.

variétés de titres et d'associations, que l'historien de l'Académie, à la fin, ne prend plus la peine d'en distinguer précisément les classes (t. XXIII, *Hist.* p. 9). Il fallait une réforme.

Après avoir confirmé l'existence des trois classes d'honoraires, de pensionnaires, d'associés, au nombre en tout de quarante, le règlement de l'Académie, de 1750, dispose ainsi : « Les cinq autres classes qui s'y sont successivement introduites, sous les titres d'honoraires étrangers, de correspondans honoraires, d'associés libres, d'associés correspondans et de correspondans étrangers seront et demeureront éteintes et supprimées pour l'avenir; et il leur sera substitué une seule et même classe de douze académiciens libres, dont quatre seront regnicoles, non domiciliés à Paris, et huit étrangers.

« Le rang de ces nouveaux académiciens sera réglé entre eux par l'ancienneté de leur réception sans distinction d'âge, d'état, de qualité, ni de demeure. » (Art. 2 et 3 du règlement de 1750.) Cette dernière disposition ne devait s'appliquer qu'à l'avenir, car la liste de 1751 ne se conforma pas tout à fait à l'ordre d'ancienneté, et garda des distinctions de classes qui devaient tôt ou tard s'éteindre avec les titulaires.

M. Durey de Noinville, à part, était qualifié *associé libre;* sous le titre d'*associés correspondans honoraires*, on rangeait MM. Bon, Venuti, de Brosses, de Zurlauben; il y avait une section d'*académiciens libres :* MM. Schœpflin, Peyssonel, Askew; enfin, une cinquième d'honoraires étrangers : MM. Maffei, cardinal Quirini, de Ciantar, de Guasco. (*Hist.* t. XXIII, p. 14.)

Ce n'est que sur la liste de 1756 que les académiciens libres commencent à être rangés dans leur ordre d'ancienneté sous un commun et unique titre, sans distinction de nationalité.

Le règlement disposait en outre : « Nul d'eux ne pourra prétendre à donner sa voix dans les assemblées de l'Académie, dans quelque cas et sous quelque prétexte que ce soit. Sa Majesté excepte toutefois de cette disposition le sieur président de Noinville, qui, en conservant sa qualité d'associé libre, qu'il a obtenue comme fondateur du prix littéraire, continuera de jouir de toutes les prérogatives qui y sont attachées, et nommément du droit de suffrage. » (Art. 8.)

5. 1743. Venuti, m. 1769.
1769. Le P. Pacciaudi, m. 1785, él. XLVII.
1785. Cardinal Antonelli.

6. 1743. Cardinal Quirini, m. 1755, él. XXVII.
1755. Lord Chesterfield, m. 1773, él. XL.
1773. Bartoli, m. 1789.
1789. Michaëlis, m. 1792.
1792. Heyne.

7. 1745. Comte de Ciantar, m. 1779.
1779. Landgrave régnant de Hesse-Cassel, m. 1786.
1786. Bitaubé.

8. 1746. Président de Brosses, m. 1777, él. XLII.
1777. Baron de Sainte-Croix.

9. 1748. Peyssonel, m. 1757, él. XXIX[1].
1757. Mazzocchi, m. 1772, él. XXXVIII.
1772. Prince Massalski.

10.— 1749. Baron de Zurlauben.

11. 1749. Askew, m. 1775.
1775. Dutens.

12. 1748. De Guasco, m. 1783, él. XLV.
1783. Prince de Torremusa.

[1] « Dans le cours de la même année (1749), M. le baron de Zurlauben; M. Peyssonel, consul de France à Smyrne; M. l'abbé de Guasco et M. Askew, de la société royale de Londres, ont été nommés associés libres à différens titres. » (*Hist.* t. XXIII, p. 9.) Lorsque Bougainville disait (*Hist.* t. XXI, p. 3) que Peyssonel fut agrégé à la compagnie en 1748, sous le titre d'associé correspondant, il avait la mémoire plus fraîche, et l'on doit préférer cet autre témoignage.

Par décret du 27 novembre 1792, il fut interdit à l'Académie de remplir les places actuellement vacantes ou qui pourraient le devenir. Vint le décret du 8 août 1793, qui la supprimait comme inutile[1].

QUATRIÈME PÉRIODE.

1795 — 1803.

Des débris de l'Académie des inscriptions et belles-lettres que la mort avait épargnés jusqu'au 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV), quelques-uns, non pas tous[2], furent recueillis dans la première organisation de l'Institut national, mais dispersés dans deux classes différentes[3].

II° CLASSE. — Sciences morales et politiques.

V° SECTION. — Histoire.

P. n.[4] Pastoret, proscrit en fructidor an IV, remplacé par *Champagne*[5].
P. n. Dacier.

[1] *Hist.* t. XLVII, p. 36.

[2] De Guignes (p. 39 et 38, n°° 21 et 17) et l'abbé Guenée (p. 43, n° 37) voulurent être oubliés et moururent, le premier en 1800 (él. XLVIII, p. 777), le second en 1803 (él. L, p. 246). Vauvilliers (p. 41, n° 26) avait trouvé en Russie un asile, où il finit ses jours, le 23 juillet 1801. Houard (p. 42, n° 29) s'était retiré, dès 1789, à Dieppe, sa ville natale, pour cause de santé; il fut nommé *correspondant*, ainsi que Belin de Ballu (p. 40, n° 23), qui vécut à Sorèze et ensuite à Garencière, enfin, depuis 1805, en Russie, et Gauthier de Sibert (p. 42, n° 30), qui demeurait depuis 1793 à Toulon. Houard mourut en 1803 (él. L, p. 497), Belin de Ballu en 1815, Gauthier de Sibert en 1798 (él. t. III, cl. des sc. mor. et pol.). Choiseul-Gouffier, de Sainte-Croix et Garnier se réservèrent pour une autre réintégration.

[3] Il n'y avait alors que trois classes en tout, savoir : celle des sciences et mathématiques et les deux suivantes.

[4] Les deux lettres P. n. signifient première nomination.

[5] Les noms imprimés en caractères italiques sont ceux des membres nouveaux qui n'avaient point fait partie de l'ancienne académie.

P. n. Lévesque; devenu ensuite associé non résidant, est remplacé, 23 mai 1798, par *Legrand d'Aussy*, m. 6 décembre 1801, auquel succède, 6 mars 1801, D. Poirier.

P. n. Gaillard.

Bouchaud, 23 juillet 1797, succède à *Raynal*.

VI[e] SECTION. — Géographie.

P. n. Gossellin.

III[e] CLASSE. — Littérature et beaux-arts.

II[e] SECTION. — Langues anciennes.

P. n. Dusaulx, m. 5 prairial an VII (24 mai 1799)[1], auquel succède *Pougens*.

P. n. Bitaubé.

P. n. Silvestre de Sacy[2], remplacé, 23 juillet 1796, par Larcher.

P. n. La Porte du Theil.

Villoison, 24 avril 1802, succède à *Sélis*.

IV[e] SECTION. — Antiquités et monuments.

P. n. Mongez.

P. n. Dupuis.

P. n. Leblond.

P. n. Ameilhon.

P. n. Camus.

P. n. David le Roy[3], m. 8 pluviôse an XI (28 janv. 1803), él. 1, nouv. sér.

CINQUIÈME PÉRIODE.

L'Académie ne recommença d'exister qu'en 1803, et sous le nom de classe d'histoire et de littérature ancienne, lorsque l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI (23 janvier) eut réformé la constitution de l'Institut, et l'eut divisé en quatre classes

[1] Voyez une notice sur ses ouvrages, dans les *Mémoires* de la troisième classe, t. III.

[2] Sa place déclarée « vacante à cause de non-résidence. »

[3] Voy. p. 43, n° 36.

au lieu de trois, répondant par leurs attributions aux quatre anciennes académies. Elle fut la troisième classe de l'Institut après celle des sciences physiques et mathématiques, et celle de la langue et de la littérature françaises.

TABLEAU DE LA TROISIÈME CLASSE DE L'INSTITUT

(CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNES)

DEPUIS LE 8 PLUVIÔSE AN XI (28 JANVIER 1803) JUSQU'AU 21 MARS 1816.

---

1. — 1772-1795. Dacier[1].

2. — 1797. Le Brun[2].

3. { 1801. Poirier[3], m. 1803, él. I, n. s.
1803. Joseph Bonaparte, exclu 21 mars 1816.

4. { 1795. Anquetil[4], m. 1806, él. IV, n. s.
1806. Barbié du Bocage.

5. { 1766-1797. Bouchaud[5], m. 1804, él. I, n. s.
1804. Quatremère de Quincy.

6. { 1789-1795. Lévesque[6], m. 1812, él. V, n. s.
1812. Bernardi.

7. — 1795. Dupont de Nemours, première création, 2e classe.

8. — 1795. Daunou, prem. créat. 2e cl.

[1] Voy. p. 44 et 38, nos 40 et 18, et p. 49.

[2] Avait succédé à Creuzé de la Touche dans la 2e classe.

[3] Voy. p. 44, assoc. lib. et p. 49.

[4] Auteur de l'*Esprit de la Ligue*, frère d'Anquetil-Duperron, avait été de la première création, 2e classe.

[5] Voy. p. 39 et 43, no 38, et p. 49.

[6] Voy. p. 42, no 32, et p. 49.

9. { 1795. Mentelle, prem. créat. 2[e] cl. m. 1815, él. VII, n. s.
1816 (19 janvier). Raoul-Rochette.

10.— 1795. Reinhard, prem. créat. 2[e] cl.

11.— 1795. Talleyrand, prem. créat. 2[e] cl.

12.— 1791-1795. Gossellin[1].

13.— 1795. Ginguené, prem. créat. 2[e] cl.

14.— 1795. De Lisles de Sales, prem. créat. 2[e] cl.

15.— 1795. Garran de Coulon, prem. créat. 2[e] cl.

16. { 1796. Champagne[2], m. 1813, él. V, n. s.
1813. Walckenaer.

17.— 1795. Lakanal, prem. créat. 2[e] cl. exclu 21 mars 1816.

18. { 1801. Toulongeon[3], m. 1812, él. V, n. s.
1813. Alexandre de la Borde.

19.— 1795. Lebreton, prem. créat. 2[e] cl. exclu 21 mars 1816.

20.— 1795. Grégoire, prem. créat. 2[e] cl. exclu 21 mars 1816.

21. { 1795, Revellière-Lépeaux, prem. créat. 2[e] cl. dém. 1804.
1804. Visconti.

22. { 1786-1795. Bitaubé[4], m. 1808, él. IV, n. s.
1808. Lanjuinais.

23. { 1770-1797. La Porte du Theil[5], m. 1815, él. V, n. s.
1815. Quatremère (Étienne).

[1] Voy. p. 39, n° 21, et p. 49.
[2] Voy. p. 48.
[3] Avait succédé à Deleyre, dans la 2[e] classe.
[4] Voy. p. 47, n° 7, et p. 49.
[5] Voy. p. 40 et 37, n[os] 23 et 15, et p. 49.

24.— 1795. Langlès, prem. créat. 3e cl.

25. { 1778-1796. Larcher[1], m. 1813, él. v, n. s.
1813. Boissonade.

26.— 1799. Pougens[2].

27. { 1772-1802. Villoison[3], m. 1805, él. I, n. s.
1805. Brial.

28.— 1785-1795. Mongez[4], exclu 21 mars 1816.

29. { 1788-1795. Dupuis[5], m. 1809, él. v, n. s.
1809. Clavier.

30. { 1772-1795. Leblond[6], m. 1809.
1809. Gail.

31. { 1766-1795. Ameilhon[7], m. 1811, él. v, n. s.
1811. Amaury Duval.

32. { 1796. Camus[8], m. 1804, él. III, n. s.
1804. Millin.

33. { 1795. Mercier, prem. créat. 2e cl. m. 1814.
1814. Vanderbourg.

34. { 1761. Garnier[9], m. 1805, él. I, n. s.
1805. De Gerando.

35. { 1763. Anquetil-Duperron[10], dém. 1804, m. 1805, él. III, n. s.
1804. Boissy-d'Anglas.

[1] Voy. p. 43, n° 33, et p. 49.
[2] Avait succédé à Dusaulx, dans la 3e classe, voy. p. 49.
[3] Voy. p. 39 et 37, nos 21 et 15, et p. 49.
[4] Voy. p. 44, assoc. lib. et p. 49.
[5] Voy. p. 40, n° 22, et p. 49.
[6] Voy. p. 44, n° 39, et p. 49.
[7] Voy. p. 43, n° 35, et p. 49.
[8] Voy. p. 45, assoc. lib. et p. 49.
[9] Voy. p. 41 et 36, nos 25 et 11.
[10] Voy. p. 41 et 36, nos 28 et 12.

36.— 1786-1795. Silvestre de Sacy[1].

37. { 1777. De Sainte-Croix[2], m. 1809, él. IV, n. s.
1809. Caussin de Perceval.

38.— 1785-1795. Pastoret[3].

39. { 1780-1795. Gaillard[4], m. 1806, él. IV, n. s.
1806. Petit-Radel.

40.— 1780. Choiseul-Gouffier[5].

DESSINATEURS ATTACHÉS À LA COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES.

1806. Chaudet, membre de l'Académie des beaux-arts (sculpture), m. 1810.

1810. Lemot, même Académie, même section.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1.— 1803. Jefferson, à Philadelphie.

2.— 1803. Rennell, à Londres.

3.— 1803. Niebuhr, en Danemark, m. 1814, él. VII, n. s.

4. { 1803. Fox, à Londres, m. 1806.
1814. Wyttenbach, à Leyde.

5. { 1792-1803. Heyne[6], à Gœttingue, m. 1814, él. V, n. s.
1814. Wilkins, à Hertford.

6.— 1803. Wildfort, à Calcutta.

[1] Voy. p. 45, ass. lib., p. 41, n° 25, et p. 49.
[2] Voy. p. 41, n° 8.
[3] Voy. p. 41, n° 28, et p. 48.
[4] Voy. p. 42 et 38, n°s 32 et 19, et p. 49.
[5] Voy. p. 43, n° 34.
[6] Voy. p. 47, n° 6.

7. { 1803. Klopstock, à Hambourg, m. 1804, él. 1, n. s.
1804. S. A. Em. Ch. de Dalberg, prince primat, m. 1817.

8. { 1803. Wieland, à Weimar, m. 1813.
1817. Morelli, à Venise.

SIXIÈME PÉRIODE.

1816 — 1852.

L'ordonnance royale du 21 mars 1816 rendit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres son titre primitif et son rang d'ancienneté, après l'Académie française, première par droit d'aînesse.

La même ordonnance, contenant des listes nouvelles, officiellement dressées, des quatre Académies, bannissait violemment de l'Institut dix-neuf de ses membres par simple forme de prétérition; elle en frappa cinq dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Letronne, que l'éclat de ses travaux désignait déjà depuis quelques années aux suffrages de la Compagnie pour la plus prochaine élection, eut le malheur, en de telles conjonctures, d'être nommé par ordonnance, M. Mollevaut avec lui, pour remplir deux des places vacantes. L'Académie nomma aux trois autres par le procédé ordinaire. Nous nous sommes conformés aux registres d'inscriptions pour assigner à chacun sa place.

L'ordre des successions fut troublé encore une fois, le 1er octobre 1823, et pour longtemps. Une ordonnance qui semblait accordée aux vœux de l'Académie pour rehausser sa dignité, mais que la majorité de ses membres n'avait ni demandée, ni prévue, et à laquelle il s'en fallait qu'elle eût le moindre intérêt, réduisit le nombre des académiciens ordinaires à trente, et disposa que, pour opérer cette réduction, l'on nommerait

à une seule place sur trois devenues vacantes au fur et à mesure des extinctions. Il y eut ainsi, trois fois, en 1824, 1827 et 1829, une seule élection pour trois places vacantes; mais, enfin, une ordonnance du 24 décembre 1828 remit les choses sur l'ancien pied et rendit à l'Académie ses quarante membres ordinaires, et aux successions leur ordre habituel. Le 7 mai 1830, les places que les triples extinctions avaient laissées vacantes furent remplies par six élections successives dans la même séance.

TABLEAU DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DEPUIS LE 21 MARS 1816 JUSQU'À LA FIN DE 1852.

1. { 1772-1795-1803. Dacier, m. 1833, él. XII, n. s.
1833. Guizot.

2. { 1780-1803. Le comte de Choiseul-Gouffier, m. 1816, él. VII, n. s.
1817. Le comte de Choiseul-Daillecourt.

3. { 1785-1795-1803. Le marquis de Pastoret, m. 1840, él. XVI, n. s.
1840. De Wailly.

4. { 1785-1795-1803. Silvestre de Sacy, m. 1838, él. XII, n. s.
1838. Magnin.

5. { 1791-1795-1803. Gossellin, m. 1830, él. IX, n. s.
1830. Van Praët[1], m. 1837, él. XIV, n. s.
1837. Guigniaut.

[1] Première des nominations faites postérieurement à l'ordonnance du 24 décembre 1828.

6. 1795-1803. Daunou, m. 1840, él. XIV, n. s.
1840. Villemain.

7. 1795-1803. Delisle de Sales, m. 1816 (23 septembre).
1816. Raynouard, m. 1837, él. XVIII, n. s.
1837. P. Paris.

8. 1795-1803. Dupont de Nemours, m. 1817, él. VII, n. s.
1817. Mongez[1], m. 1835, él. XVIII, n. s.
1836. Burnouf père, m. 1844.
1844. Mohl.

9. 1795-1803. Le comte Reinhard, m. 1837.
1837. Ph. le Bas.

10. 1795-1803. Ginguené, m. 1816 (16 novembre), él. VII, n. s.
1816. Tôchon d'Annecy, m. 1820, él. VII, n. s.
1820. Saint-Martin, m. 1832, él. XII, n. s.
1833. Julien.

11. 1795-1803. Le prince de Talleyrand, m. 1838.
1839. Garcin de Tassy.

12. 1795-1803. Garran de Coulon, m. 1816.
1817. Naudet.

13. 1795-1803. Langlès[2], m. 1824, él. IX, n. s.
1830. Thurot[3], m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Le comte Beugnot.

14. *Dusaulx* (voy. p. 40, n° 24, et p. 49).
1799-1803. Pougens[4], m. 1834, él. XX, n. s.
1834. Le Clerc.

[1] Voy. p. 52, n° 28. — [2] Non immédiatement remplacé. (Ordonnance du 1er octobre 1823.) — [3] Élection du 7 mai. — [4] Voy. p. 52, n° 26.

15. 1797-1803. Le Brun, duc de Plaisance, m. 1824[1].
1830. Champollion jeune[2], m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Eugène Burnouf, m. 1852.

16. *Bouchaud* (voy. p. 50, n° 5).
1804. Quatremère de Quincy, m. 1849.
1850. Wallon.

17. *Revellière-Lépeaux* (voy. p. 51, n° 21).
1804. Visconti, m. 1818, él. VIII, n. s.
1818. Jomard.

18. *Anquetil-Duperron* (voy. p. 52, n° 35).
1804. Le comte Boissy-d'Anglas, m. 1826[3], él. IX, n. s.
1830. Thierry (Augustin).

19. *Camus* (voy. p. 52, n° 32).
1804. Millin, m. 1818, él. VIII, n. s.
1818. Dureau de la Malle.

20. *Garnier* (voy. p. 52, n° 34).
1805. Le baron Dégérando, m. 1842.
1842. Ampère (Jean-Jacques-Antoine).

21. *Villoison* (voy. p. 52, n° 27).
1805. Dom Brial[4], m. 1828, él. IX, n. s.
1830. Lajard[5].

22. *Gaillard* (voy. p. 53, n° 39).
1806. Petit-Radel, m. 1836.
1836. Fauriel, m. 1844.
1844. Laboulaye.

[1] Non remplacé, ordonnance du 1er oct. — [2] Élection du 7 mai 1830. — [3] Non remplacé, ordonnance du 1er oct. — [4] Même ordonnance. — [5] Élection du 7 mai.

23.
Anquetil (voy. p. 50, n° 4).
1806. Barbié du Bocage, m. 1828[1], él. IX, n. s.
1830. Jaubert[2], m. 1847.
1847. Édouard Biot, m. 1850.
1850. Vincent.

24.
Bitaubé (voy. p. 51, n° 22).
1808. Lanjuinais[3], m. 1827, él. IX, n. s.
1827. Pouqueville, m. 1838.
1839. Littré.

25.
De Sainte-Croix (voy. p. 53, n° 37).
1809. Caussin de Perceval père, m. 1835, él. XIV, n. s.
1835. Langlois.

26.
Leblond (voy. p. 52, n° 30).
1809. Gail[4], m. 1829, él. IX, n. s.
1829. Pardessus.

27.
Dupuis (voy. p. 52, n° 29).
1809. Clavier, m. 1817, él. VII, n. s.
1818. Le Prévost-d'Iray, m. 1849.
1849. Caussin de Perceval fils.

28.
Ameilhon (voy. p. 52, n° 31).
1811. Amaury Duval, m. 1838.
1839. Lenormant.

29.
Lévesque (voy. p. 50, n° 6).
1812. Bernardi[5], m. 1824, él. IX, n. s.
1824. Hase.

[1] Ordonnance du 1er octobre.

[2] Élection du 7 mai.

[3] Troisième du deuxième groupe de trois extinctions successives après Barbié du Bocage, n° 23, et Boissy-d'Anglas, n° 18; ord. du 1er oct.

[4] Troisième du troisième groupe de trois extinctions successives après Vanderbourg, n° 33, et Brial, n° 21; ord. du 1er oct.

[5] Troisième du premier groupe de trois extinctions successives après Langlès, n° 13, et le duc de Plaisance, n° 15; ord. du 1er oct.

30. *Larcher* (voy. p. 52, n° 25).
1813. Boissonade.

31. *Toulongeon* (voy. p. 51, n° 18).
1813. Le comte Alexandre de la Borde, m. 1842.
1842. Le comte Léon de la Borde.

32. *Champagne* (voy. p. 51, n° 16).
1813. Le baron Walckenaer, m. 1852, él. XVIII, n. s.
1852. Brunet de Presles.

33. *Mercier* (voy. p. 52, n° 33).
1814. Vanderbourg[1], m. 1827, él. XIV, n. s.
1830. Mionnet[2], m. 1842, él. XVI, n. s.
1842. De Saulcy.

34. *De la Porte du Theil* (voy. p. 51, n° 23).
1815. Quatremère (Étienne).

35. *Mentelle* (voy. p. 51, n° 9).
1816. Raoul-Rochette.

36. *D. Poirier* (voy. p. 50, n° 3).
Joseph Bonaparte (voy. p. 50, n° 3).
1816. Letronne, m. 1848, él. XVIII, n. s.
1849. Ravaisson.

37. *Lakanal* (voy. p. 51, n° 17).
1816. Mollevaut, m. 1844.
1845. De la Saussaye.

[1] Ordonnance du 1er octobre (voy. p. 58, note 4). — [2] Élection du 7 mai.

38. *Mongez* (voy. p. 52, n° 28 et p. 56, n° 8).
1816. Abel Rémusat, m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Guérard.

39. *Grégoire* (voy. p. 51, n° 20).
1816. De Chézy, m. 1832, él. XII, n. s.
1832. Reinaud.

40. *Lebreton* (voy. p. 51, n° 19).
1816. Émeric David, m. 1839, él. XVI, n. s.
1839. Berger de Xivrey.

DESSINATEURS ATTACHÉS À LA COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES.

1810. Lemot, m. 1827, Académie des beaux-arts (sculpture).
1827. Ramey père, m. 1838, même Académie, même section.
1838. Ramey fils, m. 1852, même Académie, même section.

ACADÉMICIENS LIBRES[1].

1. 1766-1816. Lévêque de Pouilly[2], m. 1820.
1830. Dugas-Montbel, m. 1835.
1835. Le comte Miot de Mélito, m. 1841, él. XIV.
1841. Biot.

2. 1789-1816. Le marquis de Villedeuil[3], m. 1828.
1830. Le chevalier Artaud de Montor, m. 1849.
1850. Barchou de Penhoën.

3. 1816. Messire Dambray, m. 1829.
1830. Le baron Cuvier, m. 1832.
1832. Séguier de Saint-Brisson.

[1] T. V, nouv. sér. *Hist.* p. 10, art. 18, 19, et p. 36.
[2] Voy. p. 46, n° 2.
[3] Voy. p. 35, n° 10.

4. 1816. Le comte de Blacas, m. 1839.
1839. Villeneuve-Trans, m. 1850.
1850. De Pétigny.

5. 1816. L'abbé de Betencourt, m. 1829.
1830. Le marquis Fortia d'Urban, m. 1843.
1843. Mérimée.

6. 1816. L'abbé comte de Montesquiou, m. 1832.
1832. L'abbé de la Rue, m. 1835.
1835. Artaud (d'Avignon), m. 1838.
1838. Aug. le Prévost.

7. 1816. Le comte de Barbé-Marbois, m. 1837.
1837. Michaud, m. 1839.
1839. Vitet.

8. 1816. Fauris de Saint-Vincens, m. 1819, él. IX.
1820. Le comte d'Hauterive, dém. 1829.
1830. Cousinery, m. 1833.
1833. Monmerqué.

9. 1816. Schweighæuser, m. 1830.
1830. Le duc de Luynes.

10. 1816. Le comte Germain Garnier, m. 1821, él. VIII.
1830. Salverte (Eusèbe), m. 1839.
1839. Eyriès, m. 1846.
1846. Le marquis de la Grange.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1. 1803. Jefferson, à Philadelphie, m. 1826.
1831. Boeckh.

2.
1803. Le major Rennell, m. 1830, él. XIV. n. s.
1831. Colebrooke, m. 1837, él. XVI, n. s.
1837. Sir Graves Chamney Haughton, m. 1849.
1849. Wilson.

3.
1803. *Niebuhr* (voy. p. 53, n° 3).
1819. Fréd.-Aug. Wolf, m. 1824.
1825. Creuzer.

4.
1803. *Fox* (voy. p. 53, n° 4).
1814. Wyttenbach, m. 1820.
1820. Heeren, m. 1842.
1842. Le cardinal Maï.

5.
1803. *Heyne* (voy. p. 53, n° 5).
1814. Ch. Wilkins, m. 1836.
1836. Herman de Leipsig, m. 1848.
1849. Lobeck.

6.
1803. Wildfort (voy. p. 53, n° 6.)
1825. Le baron Guillaume de Humboldt, m. 1835.
1835. Le baron de Hammer-Purgstall.

7.
1803. *Klopstock* (voy. p. 54, n° 7).
1804. *Le baron de Dalberg, prince primat.*
1820. Le comte Ouvaroff.

8.
1803. *Wieland* (voy. p. 54, n° 8).
1817. L'abbé Morelli, m. 1819.
1820. L'abbé Sestini, m. 1833.
1833. Boettiger, m. 1835.
1835. Féd. Jacobs, m. 1847.
1847. Jacob Grimm.

PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE[1] DEPUIS LA RÉORGANISATION DE L'INSTITUT, 3 PLUVIÔSE AN XI (24 JANVIER 1803).

CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNES.

An XI. Le Brun (Charles-François).
An XII. Silvestre de Sacy.
An XIII. La Porte du Theil.
1806. Pastoret.
1807. Gossellin.
1808. Lévesque.
1809. Boissy-d'Anglas.
1810. Silvestre de Sacy.
1811. Daunou.
1812. Comte Pastoret.
1813. Quatremère de Quincy.
1814. Mongez.
1815. Ginguené.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

1816. Choiseul-Gouffier.
..... Quatremère de Quincy, vice-président[2].
1817. Le comte Pastoret.
1818. Boissonade.
1819. Le baron Silvestre de Sacy.
1820. Petit-Radel.
1821. Walckenaer.
1822. Le baron Silvestre de Sacy.
1823. Le marquis de Pastoret.
1824. Caussin.
1825. Raynouard.
1826. Le baron Walckenaer.
1827. Abel Rémusat.
1828. Daunou.
1829. Quatremère (Étienne).
1830. Boissonade.
1831. Le baron Silvestre de Sacy.
1832. Le baron Walckenaer.
1833. Naudet.
1834. Raoul-Rochette.
1835. Daunou.
1836. Hase.
1837. Dureau de la Malle.

[1] Le bureau de l'Académie se compose d'un président et d'un vice-président avec le secrétaire perpétuel. L'usage s'est établi de porter toujours à la présidence le vice-président de l'année qui précède. Afin d'éviter les répétitions de noms et de ménager l'espace, les vice-présidents ne seront point nommés dans cette liste, leurs noms étant donnés quand ils deviennent présidents.

[2] M. Quatremère, ayant été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ne voulut point être porté à la présidence dans celle des inscriptions. Il fallut faire une exception à l'usage qui vient d'être rapporté.

1838. Jomard.
1839. Letronne.
1840. Raoul-Rochette.
1841. Le Clerc.
1842. Lajard.
1843. Le comte Beugnot.
1844. Guigniaut.
1845. Pardessus.
1846. Naudet.
1847. Reinaud.
1848. Eugène Burnouf.
1849. Magnin.
1850. Langlois.
1851. Guizot.
1852. De Wailly.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS[1].

1701. L'abbé Tallemant, vétéran en 1706, mort en 1712. Les cinq premiers *Éloges* du tome I sont de lui[2].

1706. De Boze, pensionnaire et secrétaire perpétuel à vingt-six ans, démissionnaire en 1743, mort en 1753; a publié les quinze premiers volumes in-4° des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, est auteur de cinquante-quatre *Éloges*[3].

[1] Perrault fut d'abord chargé par Colbert de tenir la plume dans les réunions de la Petite Académie; il fut suppléé, lorsqu'il cessa d'y paraître, par l'abbé Gallois, qui se fit assister quelquefois par l'abbé Michaud. Lorsque Louvois eut pris l'Académie sous sa direction, il désigna de la Chapelle pour remplir les fonctions de Perrault. Il n'y eut pas de secrétaire perpétuel en titre avant l'ordonnance de 1701, quoique Tallemant en eût l'office depuis 1694.

[2] Le duc d'Aumont, Pavillon, Duché, Pouchard, Barat.

[3] Vaillant père, Mabillon, Vaillant fils, la Chaise, le président de Lamoignon, Thomas Corneille, tome I; Despréaux, Oudinet, Tallemant, Tourreil, Brulart de Sillery, évêque de Soissons; Galland, Tilladet, Kuster, Cuper, Bourdelin, Pinart, tome III; l'abbé de Louvois, le Tellier, Simon, Henrion, Renaudot, Foucault, Baudelot, Dacier, Massieu, de Beringhen, Boivin aîné, tome V; Bignon, prévôt des marchands; le Peletier, Boivin jeune, le cardinal Gualterio, Fraguier, de la Neufville, Couture, Boutard, de la Loubère, Boissy, de Valbonnays, tome VII; le duc de Coislin, évêque de Metz; de Caumartin, évêque de Blois, tome IX; Vertot, de Beaujeu, évêque de Câstres; Iselin, tome XII; Anselme, le maréchal d'Estrées, de la Barre, tome XIV; Lancelot, de Surbeck, Sevin, Rollin, Banier, le cardinal de Polignac, Montfaucon, tome XVI, p. 257-334.

1742. Fréret, mort en 1749; on lui doit seize *Éloges*[1]. La publication des *Mémoires* ayant été interrompue pendant les six années du secrétariat de Fréret, M. de Foncemagne se chargea de l'impression des tomes XVI et XVII.

1749. Bougainville, associé en 1746, secrétaire perpétuel à vingt-six ans, démissionnaire en 1755, pensionnaire en 1762, mort en 1763, a publié les tomes XVIII-XXI, XXIII et XXIV; a écrit neuf *Éloges*[2].

1755. Le Beau, démissionnaire en 1772, mort en 1778, a publié les tomes XXV à XXXV inclusivement; a donné trente-cinq *Éloges*[3].

1772. Dupuy (Louis), démissionnaire en 1782, mort en 1795, a publié les tomes XXXVI à XLI; a fait dix-huit *Éloges*[4].

1782. Dacier (Bon-Joseph), secrétaire perpétuel jusqu'à la destruction en 1793, et depuis 1803 jusqu'à sa mort, en 1833, a publié les tomes XLII à L, et de la nouvelle série les tomes I à X; est auteur de quinze *Éloges* et de trente-neuf *Notices historiques*[5].

[1] La Bastie, Banduri, le cardinal Fleury, l'abbé Bignon, Chambors, tome XVI, p. 335-386; Rothelin, Gédoyn, de Caumont, Fourmont aîné, l'abbé Fourmont, Mongault, Souchay, tome XVIII; Burette, Valois, Danchet, Mandajors, tome XXI.

[2] Otter, d'Egly, Fréret, le cardinal de Rohan, tome XXIII; Turgot, prévôt des marchands; Geinoz, de Boze, Fenel, Secousse, tome XXV.

[3] Le cardinal Quirini, Maffei, Boyer, évêque de Mirepoix; Blanchard, l'abbé de Pomponne, Fontenelle, le marquis d'Argenson, tome XXVII; Peyssonel, le président de Lamoignon, petit-fils du grand Lamoignon; Fontenu, Melot, Lebeuf, tome XXIX; Sallier, le président Bon, du Resnel, Passionei, Lévesque, Falconet, Louis Racine, Bougainville, t. XXXI; le comte d'Argenson, de Caylus [le Beau jeune, par l'abbé Garnier], t. XXIV; Hardion, Tercier, Ménard, Noinville, tome XXVI; Vatry, Bonamy, le président Hénault, Mignot, Schœpflin, Gibert, Belley, Mazzocchi, tome XXXVIII.

[4] Fontette, Bignon, prévôt des marchands, bibliothécaire du roi; Duclos, de la Bléterie, le comte de Chesterfield, de la Nauze, Capperonier, tome XL; le duc de Saint-Aignan, le duc de la Vrillière, de Brosses, le Beau, Foucher, tome XLII; Foncemagne, Joly de Maizeroy, Batteux, de la Curne de Sainte-Palaye, Turgot, le ministre de Louis XVI; Maurepas, t. XLV, p. 73-159.

[5] D'Anville, Canaye, de Guasco, t. XLV,

1833. Silvestre de Sacy, mort en 1838, a composé sept *Notices historiques*[1].

1838. Daunou, mort en 1840, a publié les tomes XI, XII, XIII et XIV, 2e partie; a écrit quatre *Notices historiques*[2].

1840. Le baron Walckenaer, mort en 1852, a publié la première partie du tome XIV, les tomes XV, XVI, XVII, XVIII, 2e partie; XIX, 1re et 2e partie; a laissé onze *Notices historiques*[3].

1852. Eugène Burnouf, élu le 14 mai, mort le 28.

1852. Naudet lui a succédé le 25 juin; a fait la notice sur M. le baron Walckenaer[4].

Les séries chronologiques de ces tableaux s'arrêtent aux derniers jours de l'an 1852. L'Académie des inscriptions et belles-lettres comptait alors cent quatre-vingt-neuf ans d'existence. Après avoir traversé, dans une si longue durée, des révolutions politiques et particulières, qui détruisirent son

p. 160-195; Bignon, dernier bibliothécaire du roi, de ce nom; Seguier, Paciaudi, l'abbé Arnaud, de Burigny, Grosley, le marquis de Paulmy, Béjot, Rochefort, Nicolaï, d'Ormesson, Brotier, tome XLVII; le Roy, Poirier, Bouchaud, Klopstock, Garnier, Villoison, tome I, nouvelle série; Camus, Anquetil-Duperron, tome III; Gaillard, Anquetil, Bitaubé, de Sainte-Croix, tome IV; Dupuis, Ameilhon, Lévesque, de Toulongeon, Champagne, du Theil, Heyne, Larcher, tome V; Ginguené, Niebuhr, Choiseul-Gouffier, Clavier, Mentelle, tome VII; Visconti, Dupont de Nemours, Millin, le marquis Garnier, Tôchon d'Annecy, t. VIII; Fauris de Saint-Vincens, Langlès, Bernardi, Barbié du Bocage, Boissy-d'Anglas, Lanjuinais, Brial, Gossellin, Gail, tome IX.

[1] Champollion jeune, Abel Rémusat, Thurot, Saint-Martin, Chézy, Dacier, Pougens, tome XII, 1re partie.

[2] Silvestre de Sacy, tome XII, 1re partie; Vanderbourg, Van-Praët, Caussin, tome XIV, 1re partie.

[3] Daunou, le major Rennell, Louis Dupuy, Miot, t. XIV, 1re partie; Émeric-David, le marquis de Pastoret, Mionnet, Colebrooke, tome XVI, 1re partie; Mongez, Letronne, Raynouard, tome XVIII, 1re partie.

[4] Tome XVIII, 1re partie.

ancienne constitution et qui ont troublé deux fois la nouvelle, il n'était pas possible qu'elle eût gardé une succession non interrompue dans tous les fauteuils. Il y en a peu dont l'hérédité remonte depuis nos jours jusqu'à nos premiers auteurs, ou seulement jusqu'aux établissements de 1701 et de 1716[1]. L'an-

[1] La collation des numéros du tableau de 1716 à 1793 (p. 36-44) avec ceux de la liste de 1816 à 1852 (p. 55-60) montrera la suite généalogique de chaque fauteuil.

Il faut observer que des quarante académiciens *ordinaires* de 1716, il n'y en avait que trente dont la condition correspondît à celle des quarante d'aujourd'hui; les dix honoraires formaient un ordre à part. Mais, d'un autre côté, plusieurs *académiciens libres*, *résidants* et *non résidants*, de l'ancienne Académie, qui prirent des places d'*ordinaires* dans la nouvelle, ont multiplié les liens héréditaires entre l'une et l'autre.

Nos de 1716 avec la date d'origine.		Nos correspondants de 1852.
XI.	1663. Chapelain — Garnier.	20. Ampère.
XII.	1663. Bourzeis — Anquetil-Duperron.	18. Thierry (Augustin).
XVI.	1683. Jean Racine — De la Porte du Theil.	34. Quatremère (Étienne).
XVII.	1683. De la Chapelle — Villoison.	21. Lajard.
XVIII.	1683. Rainssant — Bon-Joseph Dacier.	1. Guizot.
XIX.	1701. Félibien fils — Gaillard.	22. Laboulaye.
XXI.	1701. Oudinet — Gossellin.	5. Guigniaut.
XXII.	1701. Fontenelle — Dupuis.	27. Caussin de Perceval fils.
XXIV.	1701. De Beaujeu — Dusaulx.	14. Le Clerc.
XXV.	1701. Couture — De Sacy.	4. Magnin.
XXVIII.	1701. Pouchard — De Pastoret.	3. De Wailly.
XXXII.	1716. Fontenu — Lévesque.	29. Hase.
XXXIII.	1716. Fréret — Larcher.	30. Boissonade.
XXXIV.	1716. Goubey — Choiseul-Gouffier.	2. Choiseul-Daillecourt.
XXXV.	1716. Sallier — Ameilhon.	28. Lenormant.
XXXVIII.	1716. Gedoyn — Bouchaud.	16. Wallon.
XXXIX.	1716. Falconet — le Blond.	26. Pardessus.
Académic. lib. résid.	1785-1803. D. Poirier.	36. Ravaisson.
———	1785-1795. Mongez.	38. Guérard.
———	1785-1795. Camus.	19. Dureau de la Malle.
——— non résid.	1745-1795. Bitaubé.	24. Littré.
———	1746-1803. D. Sainte-Croix.	25. Langlois.

La liste de 1816-1852 donnera l'origine et la succession pour les dix-huit autres fauteuils.

Il n'y a que deux des académiciens libres qui retrouvent leurs auteurs dans l'ancienne Académie, savoir : M. Biot — Lévêque de Pouilly, M. Barchou de Penhoën — le marquis de Villedeuil.

cienneté ne va pas au delà de 1795 et 1803 pour la plupart des autres. Mais les académiciens sont unis par la solidarité des droits comme des devoirs, et la gloire de la compagnie appartient tout entière à chacun d'eux, comme elle les oblige tous également.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres est sortie de bien petits commencements. Mais il y a des temps heureux où la plus humble institution acquiert une grandeur inattendue par la force des hommes. C'est aux générations qui la reçoivent ainsi agrandie à n'en pas laisser amoindrir l'honneur pendant leur passage.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ACADÉMICIENS DONT LES ÉLOGES SONT INSÉRÉS DANS LE RECUEIL.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

École française d'Athènes.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu l'ordonnance du 11 septembre 1846, portant création de l'École française d'Athènes;

Considérant que l'École française d'Athènes doit son existence à une pensée analogue à celle qui a déterminé la création de l'École française de Rome, dont les élèves sont tenus d'envoyer annuellement des travaux qui donnent la mesure de leur application et de leurs progrès;

Considérant qu'il importe à l'avenir de l'École française d'Athènes et à l'avenir de ses membres que cette institution ne demeure pas stérile, mais qu'elle fournisse à l'érudition des résultats sérieux et publiquement constatés,

ARRÊTE :

ART. 1er. Chacun des membres de l'École d'Athènes sera tenu d'envoyer, avant le 1er juillet de chaque année, au ministère de l'instruction publique et des cultes, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, choisi dans un programme de questions que l'Académie des inscriptions

et belles-lettres sera invitée à présenter à l'approbation du ministre.

Art. 2. Les mémoires envoyés seront transmis à l'Académie des inscriptions, qui sera priée d'en faire l'objet d'un rapport au ministre, et d'en rendre compte dans sa séance publique annuelle, où seraient également annoncées les questions formant le programme des travaux de l'École pour l'année suivante.

Art. 3. Les mémoires envoyés par les membres de l'École d'Athènes pourront être insérés dans les *Archives des Missions,* instituées par arrêtés ministériels des 29 octobre et 14 décembre 1849.

Art. 4. Le *Moniteur* publiera, chaque année, la liste des élèves présents à l'École, et en regard l'indication des travaux envoyés par chacun d'eux.

Fait à Paris, le 26 janvier 1850.

Signé E. de Parieu.

Pour ampliation : *le Chef du secrétariat,*
Signé P. Collin.

En conséquence de cet arrêté, l'Académie nomma une commission composée de MM. Raoul-Rochette, Hase, Guigniaut, Philippe le Bas, Lenormant, avec adjonction de MM. Langlois, président, Guizot, vice-président de l'Académie, et Walckenaer, secrétaire perpétuel, pour préparer un projet de règlement concernant les travaux de l'École d'Athènes; et M. Guigniaut, dans la séance du 8 mars, fit, au nom de la commission, le rapport qui suit :

« M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a rendu, le 26 janvier dernier, un arrêté dont l'article 1er porte :

« Chacun des membres de l'École d'Athènes sera tenu d'en-
« voyer, avant le 1er juillet de chaque année, un mémoire sur « un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, choisi « dans un programme de questions que l'Académie des inscrip- « tions et belles-lettres sera invitée à présenter à l'approbation « du ministre.

« L'article 2 :

« Les mémoires envoyés seront transmis à l'Académie des « inscriptions et belles-lettres, qui sera priée d'en faire l'objet « d'un rapport au ministre, et d'en rendre compte dans sa « séance publique annuelle, où seraient également annoncées « les questions formant le programme des travaux de l'École « pour l'année suivante. »

« Ces dispositions ont été prises en conformité de l'ordonnance qui a créé l'École française d'Athènes, le 11 septembre 1846, ordonnance dont l'article 7 stipule que « cette « École pourra recevoir, par décision ministérielle, tous les dé- « veloppements nécessaires à ses progrès. »

« M. le ministre, en notifiant à l'Académie, par une lettre du 30 janvier, son arrêté du 26 précédent, fait connaître que l'intention de cet arrêté a été de placer l'École française d'Athènes sous le patronage et la haute direction de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comme l'École française de Rome est depuis longtemps placée sous celle de l'Académie des beaux-arts.

« L'Académie ne pouvait qu'être à la fois flattée et satisfaite de cette mesure, qui détermine avec netteté et fermeté le but assigné à l'École française d'Athènes par son fondateur, et qui tend à imprimer de plus en plus à ses travaux un caractère vraiment scientifique, à les faire tourner d'une manière efficace au progrès des hautes études de philologie, d'archéologie

et d'histoire. Ces études bien dirigées, faites par des jeunes gens convenablement préparés et choisis avec soin, doivent recevoir de l'aspect des lieux, du commerce de la terre classique par excellence, des impressions qu'elle fait naître, des souvenirs qu'elle réveille, des grands spectacles qu'elle présente, des éclaircissements qu'elle donne, pour ainsi dire, d'elle-même à chaque pas sur une foule de questions, l'impulsion la plus féconde, les inspirations les plus heureuses. Dès longtemps les gouvernements étrangers l'ont senti et en ont fait l'expérience; ils ont favorisé, ceux d'Allemagne surtout, le séjour prolongé d'étudiants d'élite des universités en Italie, à Rome, à Naples et en Grèce même. A la France il était réservé, non pas seulement de suivre ces exemples, mais de les fortifier en les reprenant, de les organiser, pour ainsi dire, dans une institution régulière et permanente, destinée tout ensemble à former une tradition de travaux sur l'antiquité, au berceau même de la civilisation antique, et à y représenter, pour l'honneur du nom français, la civilisation moderne, dont nous ne cesserons pas, il faut l'espérer, d'être les promoteurs.

« L'Académie n'a donc pas hésité à s'associer à cette œuvre de science et d'intérêt national. Elle a décidé, dans sa séance du 1[er] février, qu'elle acceptait avec reconnaissance la mission qui lui est conférée par le Gouvernement auprès de l'École française d'Athènes, et, après avoir demandé à M. le ministre de l'instruction publique tous les renseignements qui lui étaient nécessaires sur l'organisation de cette École, sur ses règlements, son personnel et les résultats qu'elle a produits jusqu'à présent, elle a formé une commission spéciale de cinq membres, à laquelle le bureau s'est adjoint, pour examiner ces renseignements et pour préparer les propositions qui doivent la mettre en mesure de satisfaire aux vues du Gouvernement.

« C'est le résultat du travail de votre commission, Messieurs, que j'ai l'honneur de vous présenter. Elle s'est réunie quatre fois du 18 février au 1er mars. Elle a pris connaissance de tous les documents mis sous ses yeux, et elle a entendu ceux de ses membres qui étaient en état de les compléter et de l'éclairer pleinement sur les diverses questions qu'elle avait à résoudre au préalable, concernant l'organisation et la situation actuelle de l'École française d'Athènes. L'École, composée exclusivement d'anciens élèves sortis de l'École normale supérieure, tous reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire ou de philosophie, et la plupart ayant professé déjà ces différentes classes, est placée sous la direction immédiate d'un ancien professeur de Faculté, et sous la surveillance de l'autorité supérieure du ministre de France auprès de S. M. hellénique. Les élèves, qui ont le titre de membres de l'École française d'Athènes, y passent deux années, et peuvent être autorisés à y demeurer une troisième année. Ils peuvent, avec l'autorisation du gouvernement grec, ouvrir des cours publics et gratuits de langue et de littérature françaises et latines. Ils peuvent même, s'ils y sont appelés, professer dans l'Université et les écoles grecques tous les cours compatibles avec leurs propres études. Ils peuvent enfin être institués en commission des lettres pour conférer le baccalauréat aux élèves des écoles françaises et latines de l'Orient qui auraient fait des études complètes. Des places auprès de l'École d'Athènes sont réservées à des élèves-architectes de l'Académie de France à Rome, désignés par le ministre de l'intérieur. Sur la demande du gouvernement de Belgique, il a été decidé que quelques jeunes professeurs belges pourraient être adjoints aux membres de l'École française à Athènes. Un professeur de grec moderne, choisi parmi les indigènes, a été et est encore attaché à l'École.

« Huit élèves, réduits à sept, ont formé la première promotion à la fin de 1846. Trois ont passé à l'École deux années; les quatre autres, trois ans. La seconde promotion a été de six élèves en 1848 et 1849. Cinq sont actuellement présents à l'École, dont deux depuis un an, et se partageant ainsi en deux sections ou années d'études. Quatre élèves-architectes de l'École de Rome ont été ou sont encore auprès de l'École d'Athènes, et ont singulièrement contribué à aider et à éclairer les membres de celle-ci dans leurs explorations et dans les travaux graphiques et archéologiques qui en ont été la suite.

« Trois objets principaux ont occupé jusqu'ici les élèves membres de l'École d'Athènes : le grec vulgaire, les études archéologiques, historiques et littéraires, et, pour quelques-uns, des cours de langue et de littérature françaises faits à la jeunesse du pays. La plupart, outre les reconnaissances topographiques plus à leur portée et que tous ont faites, ont exécuté de véritables voyages dans les diverses parties de la Grèce, en Thessalie, en Épire, en Acarnanie, dans les îles, à Constantinople et jusqu'en Asie Mineure, et même en Égypte. Ils en ont envoyé, à diverses époques, des relations, et ils ont composé, plusieurs du moins, des dissertations et des mémoires, dont quelques-uns, qui ont paru dignes d'être publiés, font réellement honneur à l'École. Enfin, tous ont recueilli des matériaux plus ou moins considérables, qui, indépendamment de leurs impressions et de leurs études sur les lieux, ne peuvent manquer de fructifier, d'autant mieux qu'il n'est pas un d'eux qui ne soit revenu passionné pour la Grèce et pour ses monuments, éclairé d'une lumière toute nouvelle sur ses chefs-d'œuvre et sur son histoire.

« L'administration a donc justement pensé qu'à tout prendre, les résultats obtenus jusqu'à présent sont satisfaisants,

quoiqu'ils soient loin d'être complets. La commission pense avec elle que, si le but n'a pas été atteint du premier coup, il peut l'être et le sera, au grand profit de l'érudition et des lettres, avec une organisation plus régulière, des études dirigées avec plus de suite et d'ensemble, une impulsion plus haute et plus énergique, une surveillance autorisée, ferme et bienveillante à la fois.

« Il a paru à la commission que c'était précisément là l'objet de l'arrêté du ministre de l'instruction publique, et du concours demandé par lui à l'Académie dans la direction supérieure de l'École française d'Athènes. Elle a cru voir que ce qui avait surtout manqué à l'École, c'est un plan de travaux suivis et gradués, et un règlement général d'études qui guide et oblige en même temps les élèves, et qui, en les rendant responsables devant l'autorité, par l'intermédiaire d'un corps savant, leur impose à ce double titre, et donne au Gouvernement et au pays cette double garantie.

« La commission s'est occupée, en premier lieu, de dresser ce plan, de faire ce règlement. Elle a conçu l'École comme devant embrasser, aux termes de ses statuts, deux années suivies et normales d'études, communes à tous les élèves, avec la prévision d'une troisième année, en dehors des cours, pour ceux d'entre eux qui, s'y étant le plus distingués, obtiendraient cette récompense à titre de mission en Grèce, et seraient tenus de la reconnaître et de la justifier par des travaux d'une nature tout à fait spéciale, par des recherches et des explorations ordonnées dans l'intérêt de la science. Partant de cette idée fondamentale, elle a consacré la première année d'études, qu'elle a considérée comme une année préparatoire et comme un complément de leurs études antérieures, à munir les élèves, en quelque sorte, de tous les instruments et

de toutes les directions de travail qui devront leur servir plus tard. Elle a voulu qu'ils s'occupassent avant tout de la langue vulgaire et de la topographie générale de la Grèce, pour se mettre en communication avec le pays et avec les hommes; qu'ils étudiassent ensuite les éléments de la paléographie, tant diplomatique que monumentale, de la numismatique et de l'archéologie en général; qu'enfin ils fissent une lecture assidue des auteurs, particulièrement des géographes et des historiens anciens.

« Pour la langue grecque vulgaire, l'attention des élèves devra être appelée d'une manière spéciale sur l'étude des dialectes provinciaux et locaux, sur la nomenclature des productions de la nature dans les trois règnes, sur celle des objets de l'industrie, des professions, des arts, dans les différentes parties de la Grèce, et principalement sur la nomenclature comparée des lieux. L'idiome albanais devra rentrer dans le cadre des études linguistiques. Les élèves seront invités à dresser des vocabulaires spéciaux et comparatifs. Du reste, c'est la connaissance pratique, familière et populaire de la langue grecque moderne, qui leur est surtout recommandée.

« Quant à la topographie, elle consistera dans la reconnaissance successive et générale des lieux, en rayonnant autour d'Athènes. Une première vue, encore moins qu'une observation détaillée des monuments, sera prise sur place, dans tout le cours de cette reconnaissance. Les matériaux de recherches ultérieures et plus spéciales seront soigneusement recueillis et notés.

« Les élèves seront tenus d'envoyer individuellement une relation de leurs excursions, une description des lieux et des monuments qu'ils auront visités, un compte rendu exact de toutes leurs observations.

« Les éléments de la paléographie, surtout monumentale ou épigraphique, de la numismatique et des diverses branches de l'archéologie seront puisés dans les meilleurs ouvrages sur ces matières, ouvrages dont la liste devra être envoyée à l'École et qui seront déposés dans sa bibliothèque.

« Les élèves devront avoir sans cesse dans les mains les relations anciennes de la Grèce, surtout celle de Pausanias, et en faire une étude approfondie et une vérification successive sur les lieux. Pour les relations modernes, celles de W. Gell, Dodwell et Leake, de Ross et Ulrichs, leur sont spécialement recommandées, ainsi que les recueils d'inscriptions, en première ligne le *Corpus* de Boeckh, et les grandes collections de monuments figurés qu'ils doivent connaître et étudier dans les intervalles de leurs voyages. La description physique et proprement topographique de la Grèce, les travaux de la commission de Morée, et ceux de Puillon-Boblaye surtout, réclament également leur attention.

« La seconde année du cours d'études se composera de travaux, mémoires, dissertations sur des points spéciaux de topographie, d'archéologie, d'histoire et de littérature, se rapportant aux études et aux explorations qui auront été faites dans le cours de la première année. Ces travaux sont obligatoires pour les élèves, qui seront tenus d'envoyer au moins un mémoire de topographie et d'archéologie, et une dissertation de mythologie, d'histoire ou de littérature, à l'expiration de la deuxième année. Les élèves n'en poursuivront pas moins l'exploration et l'étude de plus en plus approfondie des lieux, des monuments et des textes. Ils feront une application naturelle de la connaissance et de la pratique qu'ils auront acquises de la langue grecque moderne pendant la première année, aux cours de langue et de littérature françaises et latines qui leur

sont prescrits, et qui doivent exercer une influence doublement heureuse pour eux et pour les jeunes Grecs devenus leurs disciples, en même temps qu'ils contribueront à resserrer de plus en plus les vieux liens d'amitié entre la France et la Grèce.

« Quant à la troisième année, qu'un petit nombre d'élèves auront été autorisés à passer près de l'École, et pendant laquelle ils seront regardés comme chargés de missions scientifiques spéciales, elle devra être à la fois le plus haut résultat et la justification la plus éclatante des deux autres. Il sera proposé par l'Académie aux élèves qui auraient mérité cette distinction, chaque année pour l'année suivante, un certain nombre de sujets d'explorations, de recherches et de véritables mémoires, répondant aux *desiderata* de la littérature, de l'archéologie, de la géographie et de l'histoire. Ces élèves pourront, en outre, obtenir l'autorisation de continuer les cours qu'ils auraient commencés auprès des Grecs pendant l'année précédente.

« La commission, après avoir arrêté ainsi le plan des travaux de l'École d'Athènes devant servir de base à un règlement général d'études, a déterminé un certain nombre de sujets et de questions qui pourront être proposés sur-le-champ aux travaux des élèves de la deuxième et de la troisième année. Elle est d'avis que les élèves actuellement à l'École, dans le cours de deuxième année, devront être tenus, par mesure transitoire, d'envoyer chacun, avant le 1er juillet prochain (d'après les termes de l'arrêté du ministre et sauf à reporter, pour l'avenir, l'époque de ces envois à la fin de l'année), un mémoire sur les résultats principaux du voyage qu'ils sont annoncés avoir exécuté en Thessalie et en Macédoine, en Épire, en Acarnanie et en Étolie.

« La division du travail et le choix particulier des sujets sont laissés à leur disposition.

« Quant aux élèves qui pourront être désignés pour la distinction d'une troisième année, les sujets suivants de recherches et de mémoires leur seraient proposés :

1° Visiter l'île de Patmos, principalement pour faire des recherches dans la bibliothèque du monastère, et pour y dresser le catalogue avec la description exacte et complète, accompagnée d'extraits, des manuscrits qui s'y trouvent.

« 2° Faire une étude et une description complète et approfondie de l'Acropole d'Athènes, d'après l'état actuel et les travaux récents, comparés aux données des auteurs anciens.

« 3° Explorer l'île d'Eubée et la décrire exactement, en comparant l'état actuel avec l'état ancien aux diverses époques; en étudier et en exposer les traditions et l'histoire.

« 4° Étudier et éclaircir, par l'étude des lieux et par l'examen des traditions et documents divers de l'antiquité, le mythe de Trophonius, les cultes et les rites auxquels il pouvait se rattacher.

« Tels sont, Messieurs, le plan, le cadre, la nature des travaux qui paraissent à la commission devoir former le cours d'études de l'École française d'Athènes, et qui, dans son opinion unanime, ne peuvent manquer de faire tourner au profit de la science et à la gloire du pays les résultats d'une institution dont l'affermissement et la régularisation seront aussi utiles et aussi honorables que la pensée première en a été grande et vraiment nationale.

Signé RAOUL-ROCHETTE, HASE, PH. LE BAS, LENORMANT, LANGLOIS, GUIZOT, WALCKENAER; GUIGNIAUT, *rapporteur.* »

L'Académie adopte.

11.

Dans la séance du 7 août de la même année, fut transmise une ampliation du décret de M. le Président de la République, dont la teneur suit :

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Au nom du peuple français.

« LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

« Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes;

« Vu l'ordonnance en date du 11 septembre 1846, qui a créé l'École française d'Athènes;

« Vu l'arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du 26 janvier 1850, destiné à régulariser les travaux des membres de cette École;

« Vu les propositions à ce sujet, contenues dans le rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, le 8 mars dernier;

« Considérant qu'il importe de mettre l'École française d'Athènes en harmonie avec les principes de liberté qui régissent l'instruction publique, d'en élargir les bases, d'en assurer le bon recrutement, et d'en compléter l'organisation,

« DÉCRÈTE ce qui suit :

« ART. 1er. A partir de la prochaine année scolaire, l'École française d'Athènes sera formée concurremment d'agrégés sortis de l'École normale supérieure, et d'agrégés pris en dehors de cette École.

ART. 2. Les agrégés membres de l'École française d'Athènes seront nommés par le ministre de l'instruction publique et des cultes, après un examen spécial, dont le programme sera dressé par une commission de l'Académie des inscriptions et

belles-lettres, et devra porter sur la langue grecque, ancienne et moderne, sur les éléments de la paléographie et de l'archéologie, sur la géographie et l'histoire de la Grèce.

« Art. 3. Le cours d'études de l'École française d'Athènes demeure fixé à deux ans au moins et trois ans au plus, dont une année ou davantage sera employée, par chaque membre, à des explorations et à des recherches dans la Grèce et les autres pays classiques, soit de l'Orient, soit de l'Occident.

« Art. 4. A l'expiration de chaque année, et au plus tard avant le 1er avril de l'année suivante, les membres de l'École seront tenus d'envoyer individuellement les résultats des travaux qui leur auront été prescrits en vertu du règlement général d'études préparé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, et arrêté par le ministre de l'instruction publique et des cultes.

« Art. 5. Les résultats des travaux des membres de l'École seront transmis par le ministre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui en fera l'objet d'un rapport, et en rendra compte dans sa séance publique annuelle, où elle annoncera les sujets d'explorations et de recherches plus spécialement proposés pour la seconde et la troisième année d'études.

« Art. 6. Le directeur de l'École sera tenu de faire, à l'expiration de chaque année scolaire, un rapport détaillé, qu'il adressera au ministre, sur la situation de l'École, sur les progrès réalisés et les améliorations désirables.

« Fait à l'Élysée-National, le 7 août 1850.

« Signé L. N. BONAPARTE.

« Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

« Signé E. de Parieu.

« Pour ampliation : *Le chef du secrétariat,*

« Signé JOURDAIN. »

Après la lecture de ce décret, la même commission fut chargée de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de l'École française d'Athènes, et M. Guigniaut, rapporteur, lut, dans la séance du 8 novembre, les propositions suivantes :

« Messieurs, le rapport que l'Académie entendit et voulut bien adopter, à pareil jour, il y a huit mois, a porté ses fruits. Transmis à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, il a imprimé aux travaux des membres de l'École française d'Athènes une direction nouvelle, plus ferme et plus sûre. Il a fait davantage : il a puissamment contribué, suivant le désir exprimé par l'Académie, à l'affermissement de l'École elle-même, désormais placée sous son patronage, et à la réorganisation de cet utile établissement sur des bases définitives. M. le ministre vous en a donné l'assurance, en vous transmettant, le 22 août dernier, le décret du Président de la République, rendu sur son rapport, en date du 7 du même mois, et qui avait été précédé d'un vote de l'Assemblée nationale portant, pour la première fois, un crédit spécial affecté à l'École d'Athènes, dans la loi du budget de l'année 1851.

« Le décret du 7 août, dont le but déclaré est de mettre l'École française d'Athènes en harmonie avec les principes de liberté qui régissent l'instruction publique, d'en élargir les bases, d'en assurer le bon recrutement et d'en compléter l'organisation, porte, dans son article premier, qu'à partir de la prochaine année scolaire, l'École française d'Athènes sera formée concurremment d'agrégés sortis de l'École normale supérieure et d'agrégés pris en dehors de cette École; dans son article 2, que les agrégés membres de l'École française d'Athènes seront nommés par le ministre de l'instruction publique et des cultes, après un examen spécial dont le pro-

gramme sera dressé par une commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et devra porter sur la langue grecque ancienne et moderne, sur les éléments de la paléographie et de l'archéologie, sur la géographie et l'histoire de la Grèce.

« C'est pour l'exécution de cet article 2 que M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, par sa lettre du 12 octobre dernier, a réclamé de nouveau le concours de l'Académie. L'Académie, dans sa séance du 18 suivant, n'a cru pouvoir mieux faire, pour répondre à l'appel du Gouvernement, que de renouveler les pouvoirs de sa première commission, et elle nous a chargés, en conséquence, de préparer le programme de l'examen spécial institué pour les agrégés candidats aux places de membres de l'École française d'Athènes.

« La commission s'est réunie, à cet effet, dès le 30 octobre, et elle a reconnu avec satisfaction que les prescriptions de l'article 2 du décret constitutif du 7 août rentraient pleinement dans l'esprit et dans les termes des propositions adoptées, le 8 mars dernier, par l'Académie pour établir les bases du règlement général d'études de l'École d'Athènes sur un plan de travaux exactement suivis et gradués. Rien ne saurait mieux préparer ces travaux et en assurer le succès que d'exiger, des candidats qui se présentent à l'École, avant leur admission, la garantie d'une aptitude suffisante et d'une sérieuse vocation pour les études et les recherches de philologie, d'archéologie et d'histoire, dont ils auront principalement à s'occuper durant leur séjour en Grèce.

« Entrant donc dans les vues d'une administration judicieuse et éclairée, conformes à celles de l'Académie, la commission a pensé que, pour organiser l'épreuve préalable ordonnée par le décret du Président de la République, il fallait

néanmoins se renfermer dans des conditions et dans des limites qui, répondant au but général de l'École, mais ne dépassant point le cadre ordinaire des études classiques, si ce n'est pour les éléments indispensables et faciles à acquérir de la langue grecque vulgaire, de la paléographie et de l'archéologie, ne fissent obstacle à aucune capacité réelle, à aucune instruction solide et positive, et écartassent seulement les aspirations téméraires et les connaissances superficielles. C'est pour cela qu'elle a fait choix d'un certain nombre de textes et d'ouvrages de la langue et de la littérature grecques anciennes et modernes, qui, calculés déjà en vue de l'histoire et de la littérature, de la géographie et de l'archéologie spéciales de la Grèce, devront servir de base fondamentale à tout l'examen. Elle y a joint l'indication d'un petit nombre de livres consacrés, où les candidats auront à puiser les notions générales et élémentaires de la paléographie, de l'épigraphie et de l'archéologie de l'art. Enfin, pour la géographie et l'histoire de la Grèce aux différentes époques, elle s'est bornée à des désignations tout à fait générales, qui, en laissant aux candidats, comme aux juges de l'examen, la latitude nécessaire, excluent pourtant les points, les temps ou trop controversés ou trop problématiques. »

Voici, du reste, le projet de programme tel qu'il a été arrêté par la commission, pour être proposé à la délibération de l'Académie :

AUTEURS GRECS ANCIENS.

Sophocle. *Œdipe à Colone.*
Aristophane. *Les Acharniens.*
Thucydide. Premier livre de la *Guerre du Péloponnèse.*

Platon. *Le Phèdre.*

Strabon. Livres VIII et IX (*le Péloponnèse* et *la Grèce propre.*)

Pausanias. Livre I (*Attica*).

AUTEURS GRECS MODERNES.

Parallèle de la langue grecque ancienne et moderne, par M. J. David.

Chants populaires, édités par M. Fauriel.

Géographie de Mélétius (*la Grèce et les îles; l'Asie Mineure*).

Chronique de Morée, en vers, publiée par Buchon.

Archéologie de M. Ross.

Notions élémentaires de la lecture des manuscrits et de celle des inscriptions, d'après la *Paléographie grecque* du P. Montfaucon, la *Commentatio epigraphica* de Bast, et les *Elementa epigraphices græcæ* de M. Franz.

Éléments de l'archéologie et de l'histoire de l'art, d'après le *Manuel de l'archéologie de l'art* d'O. Müller, principalement la troisième édition donnée par M. Welcker.

Géographie comparée de la Grèce aux différentes époques de son histoire, y compris le moyen âge.

Histoire de la Grèce depuis les temps de Solon et de Pisistrate jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Signé Raoul-Rochette, Hase, Ph. le Bas, Lenormant, Langlois, Guizot, Walckenaer, et Guigniaut, *rapporteur.*

Ce rapport a été adopté par l'Académie.

Le décret du 10 avril 1852, qui avait changé les conditions d'admissibilité au concours d'agrégation des lycées, nécessitait, comme conséquence directe, une modification dans le

règlement sur l'admission des candidats aux places de membres de l'École d'Athènes; ce fut l'objet du décret suivant :

« NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

« A tous présents et à venir, SALUT.

« Sur le rapport de notre ministre de l'instruction publique et des cultes;

« Vu l'article premier de l'ordonnance du 11 septembre 1846 qui a créé l'École française d'Athènes;

« Vu les articles 1 et 2 du décret du 7 août 1850, qui a complété l'organisation de cette école;

« Vu, d'autre part, l'article 7 du décret du 10 avril 1852 sur l'agrégation des lycées;

« Vu l'article 5 du même décret, et notamment le dernier paragraphe, instituant pour les élèves de l'École normale qui auront terminé leur cours d'études et obtenu le grade de la licence des examens de sortie passés devant les inspecteurs généraux;

« Considérant que l'agrégation des lycées est désormais soumise à des conditions de stage que ne pourraient toujours remplir les aspirants à l'École française d'Athènes,

« AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

« ART. 1er. A l'avenir, les licenciés élèves de l'École normale supérieure qui auront subi avec distinction les examens de sortie, et les licenciés non élèves de l'École, âgés de vingt et un ans au moins, qui auront fait un noviciat de deux années ou plus dans l'enseignement des lycées, pourront, sur la proposition des inspecteurs généraux, être admis, concurremment avec les agrégés, à subir l'examen prescrit par l'article 2 du décret du 7 août 1850 pour la nomination des membres de l'École française d'Athènes.

« Art. 2. Les années passées à l'École française d'Athènes par les licenciés nommés membres de l'École pourront, sur le rapport du directeur et sur celui de l'Académie, prescrits l'un et l'autre par les articles 5 et 6 du décret précité, leur être comptées comme autant d'années d'enseignement pour le noviciat exigé des candidats à l'agrégation, aux termes de l'article 7 du décret du 10 avril 1852.

« Art. 3. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'éxécution du présent décret.

« Fait au palais des Tuileries, le 15 décembre 1852.

« Signé NAPOLÉON.

« Par l'Empereur :

« Le Ministre Secrétaire d'État
« au département de l'instruction publique et des cultes,

« Signé H. Fortoul.

« Pour ampliation : *Le Chef du secrétariat*,

« Signé L. de Nanteuil. »

Dans la séance du 15 février 1850, M. le ministre de l'instruction publique a transmis à l'Académie un arrêté relatif aux missions scientifiques, dont la teneur suit : Arrêté concernant les missions scientifiques.

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

« Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

« Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable, pour l'érudition et la science, à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

« Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

« ARRÊTE :

« ART. 1er. Chaque demande de mission scientifique, présentée au ministère de l'instruction publique et des cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

« ART. 2. Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

« ART. 3. Toutefois, il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

« Paris, le 30 janvier 1850.

« Signé E. DE PARIEU.

« Pour ampliation : *Le Chef du secrétariat*,

« Signé P. COLLIN. »

Programme du prix Gobert.

Dans la séance du 2 août 1850, l'Académie a décidé qu'à l'avenir le programme de sa séance publique annuelle, en

rappelant la fondation du prix Gobert, indiquerait, sans les rendre obligatoires, quelques-uns des sujets qui par leur importance lui paraîtraient mériter plus spécialement de fixer l'attention des concurrents. L'avis est rédigé en ces termes :

« L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait, par exemple, une histoire de province, où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissette : la Champagne, l'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. Telle serait également une continuation du *Gallia christiana* : le titre seul de cet ouvrage rappelle toutes les qualités que l'Académie aimerait à rencontrer et à récompenser dans l'auteur qui entreprendrait de le compléter. L'érudition trouverait encore une mine féconde à exploiter, si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de Saint Louis*, par le Nain de Tillemont. Enfin, un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par du Cange dans son *Glossaire du moyen âge*.

« Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté. Elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être éclairés ou approfondis par de sérieuses recherches, et bien faire comprendre que la haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux

qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. »

Règlement relatif à l'ordre du jour des séances ordinaires.

Sur la proposition d'un académicien, qui demandait que l'ordre du jour de chaque séance fût réglé et annoncé, la veille ou l'avant-veille, par le président aux membres de l'Académie, une commission, nommée pour préparer la discussion, présenta la rédaction suivante, qui fut adoptée définitivement le 11 juillet 1851 :

« M. le Président, après avoir réglé à chaque séance l'ordre du jour pour la séance suivante, en donnera connaissance à l'Académie, dans le cours de la séance même;

« En outre, ledit ordre du jour ainsi arrêté sera rédigé et envoyé à domicile à tous les membres de l'Académie. »

Règlement de la commission des travaux littéraires.

La commission des travaux littéraires, d'accord avec le secrétaire perpétuel, exposa, dans la séance du 10 décembre 1852, par l'organe de son rapporteur, M. le comte Beugnot, que l'article 54 du règlement général, qui a placé sous sa direction et sa surveillance l'impression des divers recueils publiés au nom de l'Académie, n'avait pas toujours été mis à exécution par le précédent secrétaire, dont le zèle l'avait poussé à prendre sur lui des soins et une responsabilité au delà des obligations de sa charge; qu'il importait donc à l'ordre et à la régularité des travaux qu'on en revînt aux anciens usages et à l'exacte observation de l'article 54 du règlement de l'Académie, et qu'elle en assurât dorénavant l'effet par une résolution expresse. M. le rapporteur lut ensuite un projet d'articles réglementaires, dont il développa les motifs, et qui, après une discussion, continuée dans la séance du 17, furent arrêtés dans les termes ci-après :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, vu les articles 13, 47 et 54 du règlement, qui chargent la commission des travaux littéraires de la continuation des publications entreprises par l'Académie, et n'en exceptent que la collection des mémoires, dont le secrétaire perpétuel dirige et surveille seul l'impression ;

« Sur la proposition de la commission des travaux littéraires, arrête ce qui suit :

« ART. 1er. L'Académie renvoie à l'examen préalable de la commission des travaux littéraires toute proposition de publication nouvelle qui lui est faite par le Gouvernement ou par un membre de la compagnie.

« ART. 2. Les commissions de l'Académie chargées par elle de diverses publications n'entreprennent aucun volume nouveau sans avoir communiqué à la commission des travaux littéraires le plan de ce volume, la désignation exacte des matières qui doivent y entrer, l'aperçu de l'étendue qu'il aura et du temps qu'il faudra pour le publier.

« Ce plan, après avoir été examiné et arrêté par la commission, est transcrit sur ses registres.

« ART. 3. Pendant le cours de leurs travaux, les auteurs ou éditeurs communiquent à la commission des travaux littéraires la *copie* qu'ils destinent à l'impression et les épreuves sur lesquelles ils ont apposé leur *bon à tirer*.

« ART. 4. Les notices et extraits de manuscrits et les mémoires présentés à l'Académie par divers savants, qui n'auraient pas été l'objet des délibérations et du jugement de la commission des antiquités nationales, ne sont insérés dans les recueils de l'Académie que sur un rapport de deux membres de la commission des travaux littéraires, approuvé par elle.

« Art. 5. Aucune impression ne peut être autorisée par le secrétaire perpétuel si ces formalités n'ont été remplies.

« Art. 6. La commission fixe le nombre d'exemplaires auquel chaque volume est imprimé, et le prix auquel il est vendu.

« Art. 7. La commission de l'*Histoire littéraire de la France* communique avec la commission des travaux littéraires par l'intermédiaire de son président, et les autres commissions, par l'intermédiaire du secrétaire perpétuel.

« Art. 8. L'indemnité due aux auteurs ou éditeurs des publications faites par l'Académie est fixée comme il suit :

« 1° *Recueil des historiens des Gaules et de la France*,

« *Recueil des historiens des Croisades*,

« *Recueil des Chartes et Diplômes*,

« *Ordonnances des rois de France*,

« 35 francs par feuille d'impression, et 30 francs, si des auxiliaires rétribués par le Gouvernement sont attachés à la publication ;

« 2° *Table chronologique des Chartes et Diplômes*,

« 22 francs par feuille, et 18 francs, si un auxiliaire est attaché à cette publication ;

« 3° *Notices et extraits des manuscrits*,

« 30 francs par feuille ;

« 4° Deuxième série des *Mémoires présentés à l'Académie par divers savants*,

« 20 francs par feuille, si le mémoire a été l'objet d'une analyse ou d'un travail spécial de l'éditeur.

« Pour les publications désignées aux numéros 1 et 2, les éditeurs reçoivent l'indemnité à laquelle ils ont droit en deux payements égaux, qui ont lieu, le premier quand la moitié du volume est imprimée, le second quand le volume est présenté à l'Académie.

« Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas aux volumes dont l'impression est actuellement commencée.

« Aucun changement n'est apporté au mode d'indemnité adopté pour les membres de la commission de l'*Histoire littéraire de la France*.

« Art. 9. Les auxiliaires attachés aux publications de l'Académie justifient de leur travail par-devant la commission, aux époques et dans la forme qu'elle détermine ; elle peut les détacher d'un travail et les appliquer à un autre.

« La commission propose, s'il y a lieu, à l'Académie, soit de les faire passer de la classe supérieure à la classe inférieure, soit même de les révoquer.

« Art. 10. Au commencement de chaque année, le secrétaire perpétuel présente à la commission un projet de répartition des fonds dont l'Académie dispose pour ses publications. La commission délibère sur ce projet de répartition.

« Art. 11. Le secrétaire perpétuel comprend, dans ses rapports semestriels sur l'état des publications de l'Académie, un exposé sommaire des travaux de la commission. »

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE CONCERNANT LES MISSIONS ET LES ENTREPRISES SCIENTIFIQUES.

Médailles de M. Prax.

M. de Saulcy a fait, dans la séance du 2 février 1849, un rapport au nom de la commission[1] nommée pour examiner les médailles recueillies par M. Prax[2] dans la régence de Tunis,

[1] MM. Quatremère, Jomard, Hase, de Saulcy. — [2] Voy. tome XVI, 1re partie, p. 54, 85, 87.

et envoyées par lui à M. le ministre de l'instruction publique, comme fruit de la mission dont il avait été chargé [1] :

« Les quelques centaines de médailles recueillies par M. Prax dans la régence de Tunis ont été examinées avec soin et l'une après l'autre, afin qu'il ne pût en échapper aucune qui méritât de fixer l'attention, si peu que ce fût.

« De cet examen préalable est résulté un premier triage, par suite duquel 91 pièces ont été mises à part pour être étudiées ultérieurement, le reste ne valant pas la peine d'être conservé.

« Parmi ces pièces ont été formées les catégories suivantes :

1° Médailles puniques avec ou sans épigraphe.	14 pièces.
2° Impériales coloniales d'Afrique	2
3° As et consulaires (un denier fourré).	2
4° Impériales, avant Anastase.	16
5° Byzantines (impériales depuis Anastase). . .	29
6° Vandales (2 pièces de XII lepta).	2
7° Monnaies espagnoles.	3
8° Grands maîtres de Malte.	3
9° Monnaies arabes, felous des Ommeyades. .	2
——————— felous des Abbasides	3
Dirhems des Aghlabides.	2
Dirhems des Al-Mohades.	2
10° Monnaies turques.	9
11° Monnaies du Maroc.	2
TOTAL ÉGAL.	91 pièces.

« Depuis la remise qui m'a été faite des médailles déposées

[1] Voy. tome XVI, 1[re] partie, p. 54-68, 85-91.

entre les mains de la commission, M. Prax y a joint une rare médaille grecque de grand bronze, des Libyens *in genere*.

« En définitive, parmi ces 92 médailles, il n'y en a que six qui soient réellement importantes, ce sont :

« 1° Un MB de Bocchus;

« 2° Un MB de Sabratha;

« 3° Un PB colonial africain de Tibère;

« 4° Les deux dirhems d'Ibrahim-ben-Aghlab, frappés à Caïroan;

« 5° Le GB des Libyens *in genere*. »

M. de Saulcy propose verbalement, au nom de la commission, de demander à M. le ministre qu'il veuille bien ordonner le dépôt à la Bibliothèque nationale des médailles recueillies dans la régence de Tunis par M. Prax.

L'Académie adopte les conclusions du rapport.

Les médailles ont été déposées à la Bibliothèque en vertu d'une décision du 16 février.

L'Académie avait sollicité, par l'entremise de M. le ministre de l'instruction publique, auprès de M. le ministre des affaires étrangères, en faveur de M. Vattier de Bourville[1], une subvention qui lui donnât le moyen de prolonger son voyage à Bengasi (séances des 16 février et 13 avril 1849). Le budget ne permit pas de satisfaire au vœu de l'Académie.

Collections de M. Vattier.

Elle fut plus heureuse, lorsqu'elle pria M. le ministre de la marine, toujours avec l'appui de M. le ministre de l'instruction publique, d'accorder à M. Vattier de Bourville le transport, sur un vaisseau de l'État, des collections d'antiquités

[1] Voy. tome XVI, 1re partie, p. 68-85, 91.

qu'il avait ramassées dans ses courses (séances des 7 et 28 septembre 1849).

Le savant voyageur annonçait, quelques mois après (15 février 1850), son retour en Europe avec les objets précieux dont il devait en partie la découverte et la conservation aux encouragements et à l'intervention de l'Académie.

Projet de voyage de M. le colonel du Couret.

M. le ministre de l'instruction publique, se proposant de charger M. le colonel du Couret d'une mission scientifique dans la plus grande partie du continent africain, envoya l'itinéraire projeté à l'Académie, et lui demanda des instructions pour le voyageur; il fut répondu par le secrétaire perpétuel :

« Du 4 juin 1849.

« Monsieur le Ministre, je me suis empressé de donner lecture à l'Academie de votre lettre du 24 mai dernier, par laquelle vous m'annoncez que, par arrêté du 23 du même mois, vous avez chargé le colonel du Couret d'une mission scientifique ayant pour objet l'exploration du continent africain.

« Vous voulez bien en même temps, Monsieur le Ministre, me donner l'assurance que vous transmettrez les instructions que l'Académie des inscriptions et belles-lettres jugerait à propos de donner à ce voyageur.

« L'Académie a aussi entendu la lecture de l'itinéraire de la mission de M. du Couret, joint à votre lettre, itinéraire partagé en cinq années, donnant les noms de tous les pays que ce voyageur se propose d'explorer; il résulte de cet itinéraire que, dans l'intervalle de cinq années, l'intérieur du continent africain serait parcouru dans tous les sens.

« L'Académie a été unanimement d'avis, Monsieur le Mi-

nistre, que M. du Couret s'est excessivement exagéré ses moyens de succès pour une telle exploration, et, comme dans son opinion, en lui donnant des instructions aussi étendues, l'Académie ne ferait que le confirmer dans cette erreur, sur laquelle elle pense qu'aucun doute ne peut être élevé, il en résulte qu'elle doit, dans son intérêt même, les restreindre.

« L'Académie, pour se conformer, autant qu'il est en elle, aux désirs de M. le Ministre de l'instruction publique, désirerait donc qu'il voulût bien modifier son arrêté du 23 mai dernier, et ne prescrire au colonel du Couret que le seul voyage d'Alger au Sénégal, par Tombouctou, et l'exploration des pays dont il a, pour ce voyage, donné les noms dans l'itinéraire de la première année de son projet; en ayant soin de ne pas en restreindre l'exécution à une seule année, mais d'accorder, au contraire, à ce voyageur tout le temps qu'il jugera nécessaire.

« Dans l'état actuel de la science géographique, nul voyage du continent africain ne présente autant de chances de succès, nul ne peut contribuer autant à consolider la puissance française en Afrique, à hâter le développement du commerce et de la prospérité de nos colonies. Celui qui l'exécuterait avec tout le fruit qu'on peut attendre d'un homme instruit, d'un habile et courageux observateur, procurerait à lui et à sa patrie une gloire qui ne périrait jamais.

« L'Académie se féliciterait beaucoup si, par l'influence du ministre éclairé qui la consulte, elle pouvait contribuer, par ses instructions, à faciliter une telle entreprise; mais, pour que ces instructions puissent s'adapter au voyageur qui en est chargé, l'Académie a besoin de connaître autre chose que les simples indications de l'itinéraire projeté. Elle a besoin de savoir quels sont les moyens qui sont mis à la disposition de

M. du Couret, ceux qu'il possède et ceux qu'il peut se procurer par lui-même.

« Agréez, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

« Signé Walckenaer. »

Voyage de M. Maxime du Camp.

M. Maxime du Camp, ayant formé le dessein de faire un voyage en Égypte, en Nubie, en Palestine et en Syrie, pria l'Académie de lui donner des instructions pour diriger sa marche et ses recherches (séance du 24 août 1849).

Il fut nommé une commission composée de MM. Jomard, Reinaud, de Saulcy et de M. Léon de Laborde, qui lut le rapport suivant, le 7 septembre :

« En demandant des instructions destinées à le guider dans le voyage qu'il va entreprendre, M. Maxime du Camp annonce à l'Académie qu'il part muni d'un appareil de photographie, pour recueillir sur sa route, à l'aide de ce mode merveilleux de reproduction, les vues des monuments et les copies des inscriptions. L'assistance de ce nouveau compagnon, habile, prompt et toujours scrupuleusement fidèle, peut donner aux résultats du voyage de M. du Camp un caractère particulier et une grande importance. Votre commission a considéré qu'elle devait rédiger les instructions de ce voyageur de manière à lui faciliter la recherche des points particuliers où son instrument sera applicable, où ses conquêtes d'un nouveau genre seront, pour la philologie, l'archéologie et l'art, d'une immense ressource. Il nous eût été impossible d'ailleurs, à moins de composer un ouvrage et d'écrire un volume, de signaler à M. du Camp tout ce qu'il y a à voir, tout ce qui reste à explorer dans le vaste parcours de son itinéraire ; nous nous sommes contentés d'apprécier cet itinéraire, et il nous a

paru conçu dans un esprit critique assez sage, puisque, tout en poursuivant un but historique spécial, il réserve des explorations scientifiques de toute nature.

« Nous suivrons donc le voyageur dans les directions principales qu'il s'est fixées, en arrêtant son attention sur ce qui pourrait avoir échappé à ses études, et en lui conseillant une ou deux excursions qui le détourneront à peine de sa route projetée.

« *Égypte.* Bien que les principaux monuments des bords du Nil aient été relevés avec soin et dessinés avec exactitude, il serait utile de posséder des vues d'ensemble prises au daguerréotype et des détails d'architecture dans de grandes proportions. Le caractère particulier de la photographie, son exactitude incontestable, et sa minutieuse fidélité, jusque dans les accessoires les plus inaperçus, donnent du prix à tout ce qu'elle produit. Il serait impossible de signaler ce qui mérite plus particulièrement d'être copié, car une feuille de papier occupe si peu de place dans un portefeuille, une opération qui dure trois secondes est si vite faite, qu'on serait tenté de recommander au voyageur de copier tout ce qu'il verra. Nous laisserons à son zèle, à son désir d'être utile, le soin de profiter de tous les moments favorables, en l'avertissant toutefois de s'appliquer, autant que la localité et le temps le permettront, à compléter, soit les vues générales et les détails d'un monument, soit une légende entière, soit un tableau hiéroglyphique complet. L'éparpillement, les ébauches, cette manière, trop commune chez les voyageurs, de sautiller d'un monument à l'autre avant d'avoir épuisé ce que chacun d'eux comporte d'attention et d'étude, doivent être évités; on n'obtiendrait ainsi aucun résultat sérieux. Il ne s'agit plus de charmer nos yeux par les effets séduisants que la lumière porte dans la

chambre noire, mais de copier fidèlement et avec suite des textes réclamés par la science. Il sera bon de prendre, du haut de la grande pyramide et à une heure convenable, l'aspect des parties du désert voisines de ce monument, afin de connaître la position des vallées et des vallons qui se dirigent vers le bassin du Nil.

« *Philæ.* Des deux côtés de la porte d'entrée du temple d'Isis, se trouvent trois inscriptions démotiques surchargées d'inscriptions hiéroglyphiques. Il y aurait un grand intérêt à posséder une reproduction exacte de ces textes, qu'il faudra saisir par parties, en ayant soin de les rajuster sur place.

« *Biban el Molouk.* Le voyageur visitera avec soin les tombeaux et recueillera toutes les inscriptions cursives, grecques, latines et démotiques.

« *Les Cataractes.* Bien que les inscriptions gravées sur les rochers des cataractes présentent, par leur position, de grandes difficultés à l'opérateur, nous espérons que M. du Camp les surmontera et pourra nous fournir des *fac-simile* de ces textes. Il sera intéressant de rechercher les marques numériques ou autres qui auraient été gravées à toute époque, pour indiquer le niveau de l'inondation.

« *Ebsambal.* Nous possédons déjà plusieurs copies des inscriptions phéniciennes tracées sur les jambes du colosse dont la tête est brisée, et cependant une reproduction fidèle serait encore utile à la science. On fera déblayer les jambes des cinq autres colosses pour vérifier si elles ne portent pas des inscriptions semblables.

« *Arabie Pétrée.* A l'ouest de Suez, et très-près de la ligne suivie par l'ancien canal, se trouvait un monument auquel une inscription cunéiforme donne une grande importance. Les membres de la commission d'Égypte le signalèrent, et sa

position est marquée sur la carte de la Description de l'Égypte. Depuis lors personne ne l'a revu; nous l'avons vainement cherché en 1827; peut-être a-t-il été enfoui par les sables. Si M. Maxime du Camp parvient à le retrouver, il en prendra une copie. Il devra rechercher avec soin les débris du même monument non signalés par les membres de la commission d'Égypte.

« *Sinaï.* Les rochers de la presqu'île du Sinaï sont couverts d'inscriptions, tracées légèrement dans un caractère particulier et propre à cette contrée. Elles sont connues sous le nom d'*inscriptions sinaïtes.* Le plus grand nombre a été copié par les voyageurs, et elles ont été publiées; mais quand une langue est imparfaitement connue et mal définie, ce qui importe aux philologues, c'est de posséder un *fac-simile* qui leur permette d'asseoir leur travail d'interprétation sur une base solide et incontestable. Le daguerréotype semble inventé exprès pour apporter ce secours aux études. M. Maxime du Camp reproduira toutes ces inscriptions, en marquant leur position sur sa carte et en réunissant, dans des vues d'ensemble, celles qu'il trouvera juxtaposées. Ces vues n'intéresseront pas seulement les philologues, elles seront utiles aux sciences naturelles, en plaçant sous les yeux des géologues les accidents singuliers et les formes majestueuses de ces immenses couches de basalte et de granit.

« *Du Sinaï à l'Acabah.* Il faudrait pénétrer dans le désert jusqu'au golfe et jusqu'à la forteresse de l'Acabah, en suivant la route que prennent les pèlerins qui vont du Caire à la Mecque. Cette direction permettrait d'examiner et de dessiner la montée qui a donné son nouveau nom à cette position autrefois célèbre sous l'ancien nom d'*Eziongaber.* De cet endroit, qui offre des ressources et permet d'attendre en sûreté l'arrivée des

chefs conducteurs, on s'avancera jusqu'à Ouadi el Carah et jusqu'à la vallée des Témondites. Des monuments qui offrent une grande analogie avec ceux de Petra ont été déjà signalés par Burckhardt, Ruppel et Wellsted; des inscriptions peuvent avoir été gravées sur les faces de ces monuments; on reproduira les uns et les autres.

« *Syrie.* Les bas-reliefs sculptés dans les rochers au-dessus de Nahar el Kelb ont été déjà dessinés, gravés et publiés; nous avons une empreinte en plâtre de l'inscription la plus remarquable, et cependant une reproduction photographique de chacun de ces tableaux sculptés, de chacune de ces inscriptions, ainsi qu'une vue générale des rochers où ils se trouvent, serait reçue par le monde érudit avec une reconnaissance égale à l'importance et à la singularité de ces monuments de l'art égyptien et asiatique élevés au pied du Liban.

« *Palmyre.* Le voyage à Palmyre n'est pas compris dans l'itinéraire de M. du Camp : c'est une omission. A la vérité, cette excursion est devenue plus difficile à mesure que les Arabes du désert ont mieux apprécié tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la curiosité européenne. Il est possible toutefois de l'exécuter à peu de frais et en parfaite tranquillité, en évitant les conducteurs qui font métier de cicerone, et en s'adressant directement au chef de tribu le plus puissant. Les archéologues et les architectes attacheraient un grand prix à des vues d'ensemble de ces ruines imposantes, à des détails d'architecture choisis sobrement, mais avec intelligence; les philologues ne seraient pas moins heureux de posséder une reproduction de toutes les inscriptions gravées sur les tailloirs des colonnes, et dans d'autres parties de ces vastes constructions. Les copies que nous en possédons déjà peuvent n'être pas complètes, et, en tout cas, elles doivent être contrô-

lées. Un *fac-simile* peut seul répondre aux exigences de la science.

« De Palmyre on pourra tenter une excursion jusque sur les bords de l'Euphrate, pour rechercher s'il reste quelque chose, soit sur les lieux, soit dans les traditions, d'un passage souterrain creusé par ordre de Zénobie (selon le témoignage de plusieurs auteurs arabes), pour communiquer d'une rive à l'autre. On visitera la plaine de Saffein, champ de bataille où combattirent Aly et le calife Mohaviah (vers 640).

« *Tel Bacher, Édesse.* Les souvenirs et les monuments laissés en Orient par les croisés ont déjà été recherchés par plusieurs voyageurs. M. de Villeneuve-Bargemont, à Rhodes; M. Buchon, en Grèce; M. de Mas-Latrie, en Chypre, ont particulièrement dirigé leur attention sur ces traces moins fugitives qu'on n'était disposé à le croire. Ces recherches peuvent être complétées à Tel Bacher et à Édesse.

« *Diarbekir.* Les belles inscriptions qui ornent les murailles de la ville, et, en général, les inscriptions monumentales des Orientaux ont été négligées par les voyageurs artistes, faute de pouvoir consacrer le temps nécessaire à l'étude de ces enlacements fleuris, si ingénieux et si compliqués. L'appareil photographique ne connaît ni ces difficultés, ni ces lenteurs.

« *Mossoul.* S'entendre avec le consul de France pour retrouver et dessiner complétement les monuments taillés dans le roc et signalés, dans le *Journal asiatique,* par M. Rouet.

« Depuis que M. Botta a terminé ses fouilles, d'autres monuments ont été retirés de terre; on les recherchera avec soin pour les reproduire en entier, sculptures et inscriptions. Il serait utile de connaître les carrières qui ont fourni aux anciens leurs matériaux de construction : ce sont probablement celles qui servent encore aujourd'hui aux habitants de Mossoul.

« *Ecbatane, inscriptions du mont Elwend, Bisoutoun.* Le *fac-simile* des inscriptions de Bisoutoun sera la plus belle conquête de ce voyage.

« *Holonan.* Étudier cette position dans ses rapports avec la géographie ancienne.

« *Hira.* Rechercher ses ruines, étudier aux environs la forme et l'étendue des étangs, ainsi que les traces de canalisation venant de l'Euphrate, s'informer du cours que les eaux suivent au-dessous des étangs, afin de découvrir si elles se déversent dans le Tigre, ou directement dans le golfe Persique, ou si elles se perdent dans le désert.

« *Chouster.* Reproduire toutes les inscriptions et particulièrement l'inscription trilingue (cunéiforme), si elle peut être retrouvée.

« *Persépolis.* M. Maxime du Camp ne se laissera pas arrêter par l'idée que des travaux antérieurs auraient satisfait la science. Vues générales de ces ruines, détails d'architecture, copies des inscriptions; tout ce que les circonstances où il se trouvera lui permettront de reproduire avec son instrument sera reçu avec reconnaissance.

« *Nakshi Roustam.* Une inscription mongole a été gravée sur le col du cheval de Roustam; on s'efforcera d'en obtenir avec le daguerréotype un dessin de détail. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces restes de l'antiquité sassanide; sculptures et inscriptions devraient être reproduites.

« *Rages.* On traverse sur la route d'Ispahan un défilé qui joue un grand rôle dans le Chanameh, c'est le défilé de Khanard; on y recherchera les inscriptions et les ruines.

« *Sultanieh.* Le voyageur portera particulièrement son attention sur les portes de bronze de la mosquée et sur les inscriptions mongoles.

Meragha. Rechercher ce qui reste du célèbre observatoire du sultan mongol Houlagou.

« *Van.* Nous sommes redevables à M. Schulz d'une première copie des inscriptions de Van; M. Maxime du Camp ne s'efforcera pas moins de les reproduire toutes avec son instrument, dont l'exactitude ne laisse pas prise à la critique.

« *Ashir.* On a discuté dans le journal de la Société de géographie de Londres l'existence d'une seconde Ecbatane dans les environs du lac de Van, dans une position qui porte le nom de *Ashir.* Il serait utile d'étudier cette question sur les lieux.

« Telles sont les indications que votre commission vous propose de donner à M. Maxime du Camp. S'il fallait y ajouter des conseils sur l'ensemble de son exploration, nous lui dirions de tout voir par lui-même, de noter sur place tout ce qu'il voit et de s'enquérir de tous les objets de ses recherches avec un égal intérêt, tant les notions recueillies sur ces contrées naguère célèbres nous sont précieuses aujourd'hui. Mais, nous le répétons, nous n'avons voulu envisager le voyage de M. du Camp que par le côté qui présentait une plus grande nouveauté, et pour la science une véritable importance. Nous nous confions pour le reste dans son habitude des voyages, dans l'étude qu'il a faite de l'état de nos connaissances; enfin, dans la noble ambition qui l'anime de servir la science à travers les dangers.

« *P. S.* Indépendamment de l'emploi des procédés photographiques, M. du Camp fera bien de se munir des appareils les plus estimés pour relever les inscriptions en *fac-simile* de grandeur naturelle. »

Adopté.

Moulages de M. Lottin de Laval.

L'Académie, consultée par M. le ministre de l'instruction publique sur la valeur scientifique d'une collection de moulages de monuments assyriens formée par M. Lottin de Laval[1], entendit et adopta, dans la séance du 28 septembre 1849, le rapport qui lui fut fait par M. de Saulcy, au nom de la commission[2] nommée pour examiner et apprécier cette collection :

« Votre commission a examiné avec le plus grand soin le catalogue des monuments moulés en Perse par M. Lottin de Laval; sans se préoccuper de la valeur artistique d'un procédé de moulage sur le compte duquel l'Académie a déjà émis l'opinion la plus favorable, la commission a dû se borner, suivant la teneur même de la lettre ministérielle qui provoquait sa formation, à considérer la valeur scientifique de la collection en elle-même.

« De tous les monuments qui en ont fourni les éléments, le monde savant ne possède encore que des dessins plus ou moins fidèles, dont l'examen fait vivement apprécier le mérite d'une série de moulages qui sont la reproduction rigoureuse des bas-reliefs ou des textes eux-mêmes.

« Sous le point de vue ethnologique, la collection renferme des moulages extrêmement précieux, recueillis sur les murailles de Persépolis et sur les rochers de Schapour.

« Sous le point de vue philologique, la série de textes réunie par M. de Laval est d'une valeur scientifique incontestable.

« Votre commission n'hésite donc pas à déclarer que la collection de M. Lottin de Laval est évidemment propre à intéresser le monde savant, et qu'il est, en conséquence, fort désirable de voir le Gouvernement acquérir cette collection,

[1] Voy. tome XVI, 1re partie, p. 68. — [2] MM. Raoul-Rochette, Burnouf, Guigniaut, de Saulcy.

dont la place est marquée au Louvre, à la suite des merveilleux débris assyriens rapportés par M. Botta. »

M. le ministre témoigna sa satisfaction de l'empressement que l'Académie avait mis à lui procurer les renseignements qu'il désirait.

Mission de MM. Renan et Daremberg.

M. le ministre de l'instruction publique, sur le point de confier à MM. Daremberg et Renan une mission scientifique et littéraire en Italie, a cru devoir consulter l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les instructions à donner à ces deux savants.

M. le Clerc fit au nom de la commission, dont il était membre avec MM. Quatremère, Hase et Burnouf, le rapport suivant, dans la séance du 14 septembre :

« Quoique les instructions demandées à l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour un voyage littéraire en Italie soient destinées cette fois à un savant qui s'occupe surtout de l'histoire des sciences médicales et à un jeune orientaliste, votre Commission a jugé cependant que ses conseils sur les divers ouvrages à décrire ou à copier dans les bibliothèques italiennes pouvaient franchir les limites de ces deux études spéciales, et que, si les deux personnes chargées de cette mission vous avaient paru capables de l'accomplir avec avantage, c'était surtout parce qu'elles en remplissaient la principale condition, celle de pouvoir sortir sans effort du cercle habituel de leurs travaux.

« Lorsque D. Bernard de Montfaucon, Mabillon, le P. Zaccaria, la Curne Sainte-Palaye, la Porte du Theil, d'autres encore allèrent explorer et mettre à profit les grands dépôts littéraires de l'Italie, ils se gardèrent bien de se renfermer dans un seul genre d'études. Ceux d'entre eux que leur profession

et leur goût portaient principalement vers la recherche des antiquités ecclésiastiques n'omirent pour cela rien de ce qui pouvait enrichir les lettres profanes; et les laïques, de leur côté, firent aussi beaucoup pour les annales de l'Église. De notre temps, c'est d'un voyage en France, en Angleterre, en Espagne, pour y aller chercher des variantes et de nouveaux textes du droit romain, que M. Hænel a rapporté un recueil de catalogues dont les erreurs ne sauraient faire contester l'utilité: et les *Archives de la société pour l'ancienne histoire d'Allemagne,* publiées par M. Pertz depuis vingt ans, et qui viennent d'arriver à leur dixième volume, sans se borner à faire connaître les excursions entreprises pour compléter et perfectionner la grande collection des monuments historiques de son pays, offrent encore un nombre considérable, soit de documents utiles aux annales des autres nations européennes et surtout de la France, soit de matériaux pour différentes branches des connaissances humaines qui n'appartiennent pas proprement à l'histoire.

« Nous supposons que les deux voyageurs chargés de la nouvelle mission, animés à leur tour de cette curiosité large et vraiment savante dont ils ont de tels exemples sous les yeux, auront compris dans leurs études préparatoires la plupart des renseignements bibliographiques publiés ou inédits, riche conquête des précédents voyages.

« Ce n'est pas sans intention que nous parlons ici de l'étude même des notices ou des transcriptions inédites. Les volumineuses analyses des manuscrits d'Italie par un des anciens membres de cette compagnie, la Curne Sainte-Palaye, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de ses jugements, peuvent diriger utilement dans le triage de ce qui mérite l'attention ou l'oubli. La Porte du Theil, pendant les dix années qu'il a em-

ployées à Rome, sous les auspices de l'Académie et la protection de la France, à transcrire les lettres des papes, n'a point négligé non plus les pièces intéressantes pour notre histoire nationale qui font partie des manuscrits de la reine de Suède au Vatican. Il est bon de savoir celles qu'on lui doit, pour ne pas perdre le temps à les copier de nouveau.

« Quant aux catalogues et aux itinéraires imprimés, que les deux voyageurs n'auront point manqué de consulter déjà depuis longtemps, nous leur rappellerons qu'ils peuvent en retrouver l'énumération complète, jusqu'en 1824, dans le premier volume (p. xv-xxx) de l'*Iter italicum* de M. Frédéric Blume, un des éditeurs des *Institutes* de Gaius, exhumées d'un palimpseste par Niebuhr dans la bibliothèque du chapitre de Vérone. Les catalogues publiés depuis, même ceux de plusieurs collections particulières, sont indiqués, ainsi que les ouvrages sur l'histoire de chaque dépôt, dans la *Liste générale des bibliothèques de l'Europe*, par Ernest-Gustave Vogel, Leipzig, 1840, in-8°, manuel dont la partie italienne paraît faite avec soin.

« Pour se garantir de l'inconvénient, plus commun qu'on ne pense, de transcrire comme inédits des textes déjà imprimés, il conviendra d'emporter aussi le volume, malheureusement moins complet, mais cependant fort utile, du *Notitia scriptorum*, etc., Oxford, 1839, in-8°, où M. Goulter Dowling a réuni les titres de presque tous les écrits imprimés pour la première fois dans les principales collections d'*Anecdota* ou d'*Analecta*, comme celles de d'Achery, Mabillon, Baluze, Martène et Durand, Bernard Pez, Canisius et Basnage, Ch. Hugo, Boissonade, etc. Entre autres additions à faire à cette table, il faut joindre maintenant aux deux premiers recueils publiés par S. E. Mgr le cardinal Maï, *Scriptorum veterum Collectio Vaticana* (Rome, 1825-

1838, 10 vol. in-4°), *Classici auctores e Vaticanis codd. editi* (Rome, 1828-1838, 10 vol. in-8°), celui qu'il a fait paraître à Rome de 1839 à 1844, en 10 vol. in-8°, *Spicilegium romanum,* nouveau recueil destiné surtout, comme plusieurs parties des deux premiers, à enrichir la littérature du moyen âge. L'illustre auteur de ces belles publications, membre de l'Institut de France, est le patron à la fois le plus bienveillant et le plus éclairé que l'Académie puisse souhaiter à ceux pour lesquels on lui demande aujourd'hui ses instructions.

« Deux ouvrages beaucoup moins étendus doivent leur être recommandés pour se préparer aux recherches sur les écrits du moyen âge, l'un de M. Charles Greith : *Spicilegium Vaticanum* (Frauenfeld, 1838, in-8°), dont l'introduction et les divers textes s'adressent de préférence à l'Allemagne, mais ne sont pas non plus inutiles pour nous; l'autre, de M. Adelbert Keller, *Romvart* (Manheim, 1843, in-8°), dont les notes bibliographiques sont écrites aussi en allemand, mais qui n'est remplique de fragments précieux de poésies françaises, copiés à Venise, à Florence et à Rome.

« A l'aspect de ces indications si nombreuses et si variées, bien suffisantes, à elles seules, pour exciter l'émulation des savants, et dans la pensée surtout que ceux à qui s'adressent nos conseils ont déjà reçu plus d'une direction, ou du penchant naturel de leur esprit, ou du besoin même de leurs études, votre commission s'est proposé, dès l'abord, d'être fort réservée dans la série des *desiderata* qu'elle confie à leur zèle, et ses délibérations ultérieures l'ont confirmée de plus en plus dans cette première intention. Il lui a donc semblé qu'elle ne devait rien leur demander pour les deux anciennes littératures classiques, déjà si souvent enrichies par les explorations faites dans ces mêmes pays depuis plusieurs siècles, et que, pour le

moyen âge même, il suffisait de répondre aux vœux exprimés par quelques-uns de nos confrères, en faveur d'un petit nombre d'ouvrages dont le texte nous manque ou a besoin d'une nouvelle recension; et elle a cru pouvoir se fier, pour les textes médicaux grecs et latins, à l'expérience de M. le docteur Daremberg, dont elle connaît les longues études et les précédentes missions. On n'insiste davantage sur les littératures orientales que parce que, dans ce genre de recherches, malgré les catalogues d'Assemani et quelques autres, il y a moins de secours à la portée de tout le monde, et que les essais entrepris pour les accroître ont été beaucoup plus rares jusqu'à présent.

« Si l'on passe par Milan, il serait à désirer que l'on pût transcrire, à la bibliothèque Ambrosienne, les premières coutumes de Milan, rédigées en latin au commencement du XIIIe siècle; à la bibliothèque de Brera, *Joh. Mussæ Amphitruon*, indiqué fort sommairement dans les archives de M. Pertz, t. IX, p. 639.

« Si l'on visite Venise, entre les manuscrits de Saint-Marc dont il sera le plus important de recueillir les variantes, il faut compter les deux textes du roman de Roncevaux, extraits par Keller dans son *Romvart* (p. 12-21, 27-29), et qui, bien que fort altérés, dans le premier manuscrit surtout, par le copiste italien, ne seront pas tout à fait inutiles pour fixer le sens, lorsqu'on pourra les comparer, soit à l'exemplaire d'Oxford, soit à notre exemplaire de Paris, fonds de Colbert, n° $7227^{2.2}$.

« Au Vatican, on désirerait (c'est le vœu de M. Laboulaye) la collation avec le manuscrit original du *Liber diurnus romanorum pontificum*, publié à Paris en 1680, in-4°, mais imparfaitement, selon Mabillon, par le P. Jean Garnier; et une autre collation, s'il était possible, celle de l'histoire de Phi-

lippe-Auguste par Rigord, publiée par Pithou et Duchesne, et qui n'a pu être revue par D. Brial, dans le tome XVII des Historiens de la France, que sur le manuscrit 5925 de la Bibliothèque nationale de Paris, tandis que Montfaucon dit de celui du Vatican, p. 31, n° 31, n° 1007 : *emendatior quam editus.*

« A la même bibliothèque, dans le *Memoriale historiarum* de Jean, chanoine de Saint-Victor, n° 270 de Montfaucon, vérifier, à l'an 1300 (article du jubilé institué par Boniface VIII), si la glose, *Hoc non invenitur alias fuisse*, se trouve inscrite en marge ou intercalée dans le texte même.

« Il y aurait lieu de consulter aussi, et peut-être de transcrire, au moins depuis l'an 1226, les chroniques suivantes : n° 351 de Montfaucon, *de Gestis Francorum, ad ann.* 1336; n° 285, *Historia Gallorum, ad ann.* 1340; n° 817, *Historiæ quædam gallicæ, ad ann.* 1347.

« Notre confrère M. Monmerqué, à qui nous devons plusieurs de ces indications, voudrait que l'on s'assurât si, parmi les manuscrits de la reine de Suède, ne se trouverait pas, comme il le croit, une copie plus ample que nous ne l'avons en France du *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI.* Il verrait avec plaisir que l'on copiât dans la même collection (n° 781 de Montfaucon; n° 1022 de Keller, *Romvart*, p. 137) le *Mystère du siége d'Orléans;* et il recommande en général aux investigateurs ce fonds, acquis en partie d'Alexandre Petau, fils de Paul, et dont plusieurs manuscrits venaient de l'ancienne abbaye de Fleury ou Saint-Benoît-sur-Loire.

« Nous reproduisons un autre de ses vœux en appelant l'attention sur un ouvrage intitulé, dans le catalogne de Montfaucon (n° 446) : *Du Doctrinal de la seconde rhetorique,* fait par Bauldet Hercut, *cum variis carminibus gallicis.*

« Un roman, *Guillaume de Dole,* connu de Fauchet, et dont quelques extraits sont cités dans le *Romvart* de M. Keller (p. 576-588), d'après le manuscrit 1725, où il se trouve après le roman de *La Charrette* et celui du *Chevalier au lion*, inspirerait un grand intérêt à M. Paulin Paris, parce qu'il est, comme le roman de *La Violette,* entremêlé de couplets de chansons.

« A la bibliothèque *Angelica,* le manuscrit de Prignano, *Historia familiarum Normannarum,* C. 6.2.3., pourrait être de quelque usage pour la publication que l'on projette de l'ouvrage de du Cange sur les familles d'outre-mer et sur les familles normandes. Jean-Baptiste Prignano, moine augustin de Naples au xve siècle, d'une famille noble de Salerne, peut avoir recueilli, dans ses deux gros volumes in-folio, des détails ignorés de du Cange sur les familles normandes du royaume de Naples.

« Voilà, parmi les vœux qui s'offrent en foule à notre mémoire, ceux que nous osons exprimer, et qui paraîtront bien modestes, si l'on considère quels écrits importants, surtout pour la connaissance de notre ancienne littérature, répandue dès le XIIIe siècle chez les divers peuples, manquent encore à nos plus riches bibliothèques, et de quels documents de tout genre l'Institut a besoin pour continuer sans aucune interruption, comme il fait, les grands ouvrages d'histoire nationale dont il est chargé.

« Le soin de satisfaire à quelques-uns de ces vœux, que nous avons voulu restreindre pour laisser aux deux voyageurs plus de liberté, pourra les occuper tous les deux en commun. Arrivons enfin aux études qui doivent être propres à chacun d'eux.

« M. Daremberg a pour principal but de recueillir ou de collationner les textes des médecins de l'antiquité; mais ses recherches antérieures, dans les manuscrits de l'Allemagne et

de l'Angleterre, nous ont prouvé qu'il est loin d'exclure de ses travaux l'histoire et les monuments de la médecine au moyen âge. Comme c'est un champ beaucoup moins cultivé jusqu'à présent, il nous a semblé convenable de l'encourager dans des investigations plus difficiles, plus arides, et qui, non moins utiles, ont certainement plus de nouveauté. Lorsque, d'après des manuscrits dont la plupart sont encore inexplorés, il aura, plein d'un zèle soutenu par l'admiration, revu ou même augmenté les grandes œuvres de Galien ou d'Oribase, et qu'il se sera ensuite résigné, par amour de la science et par reconnaissance pour les savants de tous les temps, à faire sortir plus complétement de l'oubli, ou des nuages des fausses traditions, tout ce qui regarde l'institution de l'école de Salerne, Constantin l'Africain, les premières traductions latines des médecins arabes, nous l'engagerons alors à poursuivre encore plus loin ce renouvellement des annales médicales, et à essayer d'en combler les nombreuses lacunes. Il y a dans l'histoire de l'art de guérir, comme dans celle de beaucoup d'autres connaissances, un vaste espace que l'on croit désert, parce qu'on n'y rencontre que peu de noms restés illustres. C'est ce vide qu'il faut remplir, mais par des études patientes, successives, faites laborieusement sur les originaux; car ces études-là sont les seules qui puissent être fécondes. Aussi n'indiquerons-nous à M. Daremberg, pour ne point le surcharger, parmi d'autres époques encore peu connues, qu'un siècle, le quatorzième. Nous l'invitons, dans le cours de ses excursions à travers les bibliothèques et leurs catalogues, à prendre note et quelquefois copie, selon les circonstances dont il sera juge, de tout ce qu'il reconnaîtra d'inédit des médecins et chirurgiens suivants, qui appartiennent probablement à ce siècle, qui ont ou étudié, ou enseigné, ou exercé en France, et que faute de

dates précises pour plusieurs d'entre eux, nous allons lui nommer par ordre alphabétique, à condition qu'il soit bien entendu qu'il ne s'en tiendra pas à cette liste, et qu'il y joindra tous ceux qu'il trouvera sans les chercher.

« Médecins et chirurgiens : Alain Blanchet, Arnaud de Villeneuve, Bernard de Gordon, Bernard de Poitiers, Bienvenu, Ermengaud Blaise, Étienne de Chanet, Gérard de Solo, Gui de Chauliac, Guillaume de Béziers, Guillaume Grisaunt, Guillaume de Mazère, Hector, auteur de *Collectanea medica;* Henri de Mondeville, Jean de Alesto (Alais), Jean de Bassoles, Jean Jacobi, Jean de Olargis, Jean de Paris, Jean de Rupescissa (de Roquetaillade), Jean Stephani, Lanfranc, Louis, Maur (*de Urinis*), Paul Bagellard de Flumine, Pierre André de Pulchrovisu (de Beauvoir), Pierre Julien, Pierre de Saint-Flour, Pitard, Ponce de Saint-Gilles, Prophacius, Raymond Chalin a Vinario, Raymond Lulle, Richard l'Anglais, auteur du *Correctorium;* Rolland, Simon de Covino, Stephanus Arnaldus, W. ou Guillaume l'Anglais, de Marseille.

« Suivent quelques astronomes, computistes, alchimistes, qui paraissent aussi du XIVe siècle; liste où ne sont pas compris, non plus que dans la précédente, les ouvrages anonymes:

« Baudouin de Marrochio, Bernard de Trèves, Brenlanlius Britannus, Christophe de Paris, Érard de Bourges, Ferrari, Firmin de Belval, Geoffroi de Meaux, Gérard de Sileto, auteur d'une *Summa de Astris;* Gilles d'Orléans, Gui de Montanor, Guillaume de Paris, Guillaume de Saint-Cloud, Henri de Bruxelles, Henri Selder, Jean Aleman, Jean Canivet, Jean de Bassigni ou Bassignac, Jean de Bruges, Jean Dominici, de Narbonne; Jean Fusor, Jean de Halebeke, Jean de Linières, Jean Mercier, Jean de Murs, Jean Nanni, Jean du Pont, Ni-

colas Jude, Odomar, Ortolain, Paul de Fondi, Pierre Peregrin, de Maricourt; Pierre Vital, Placidus de Novo.

« Parmi les travaux auxquels M. Renan pourra se livrer pendant son séjour à Rome, M. Quatremère lui recommande, au nom de la commission :

« 1° Une collation exacte, sur les manuscrits syriaques du Vatican, de la Chronique de Grégoire Bar-Hebræus;

« 2° La copie des deux parties de cet ouvrage qui concernent l'histoire des Jacobites et des Nestoriens;

« 3° La copie du traité qui a pour titre *Horreum mysteriorum*, et qui a été écrit par le même auteur;

« 4° La copie de la chronique syriaque de Denis de Telmahar;

« 5° Celle de l'histoire monastique de l'Orient, dont l'auteur est Thomas de Maragah.

« Il lui est également recommandé, si le temps et ses occupations le lui permettent, de copier, dans la bibliothèque de la Propagande, les morceaux, plus ou moins considérables, de la version copte-thébaïque de l'Ancien Testament.

« M. Renan pourra s'entendre avec son compagnon de voyage pour l'examen des manuscrits les plus instructifs des médecins arabes, et ils signaleront tous deux, dans l'occasion, le plus ancien emploi des chiffres arabes dans les textes latins.

« Dans une autre note remise à la commission, M. Eugène Burnouf, un de ses membres, s'exprime ainsi : « En ce qui concerne l'Inde et les contrées voisines, les manuscrits qui devront attirer l'attention de M. Renan sont de deux sortes :

« Les uns sont écrits en une langue indienne;

« Les autres sont composés en italien, ou dans une autre langue européenne.

« 1° Parmi les manuscrits orientaux, il faut établir plusieurs

catégories, d'après les langues des contrées d'où viennent ces manuscrits. Les uns doivent être composés en sanscrit, les autres dans les dialectes populaires de l'Inde ou des contrées voisines, comme le malabar ou malayalam, le tamoul, le tibétain, le barman, l'arakanais, le péguan, le siamois.

« Sans connaître à fond les richesses de bibliothèques dont on ne possède que des catalogues incomplets, on croit pouvoir supposer qu'en fait d'ouvrages sanscrits, les bibliothèques de Rome et de l'Italie en général n'ont rien qui puisse entrer en parallèle avec les collections anglaises, ni même avec le fonds indien de notre Bibliothèque nationale, une des moins riches cependant des bibliothèques européennes en ce genre. Il se trouvera sans doute des manuscrits sanscrits dans celle de la Propagande et au Vatican; mais ces manuscrits seront probablement transcrits pour la plupart dans le caractère *grantham* de la côte du Malabar, et conséquemment plus difficiles à lire et plus incorrects que les exemplaires devanâgaris de Bénarès ou du pays mahratte. C'est ce qu'il est permis d'affirmer d'après l'étude des ouvrages du P. Paulin de Saint-Barthélemy. Ce savant, auquel ne manquaient ni l'intelligence ni le zèle, n'a jamais su parfaitement le sanscrit, parce qu'il l'avait étudié dans les manuscrits *granthams* du Malabar.

« Parmi les ouvrages de cet auteur, la commission en signale un surtout à l'attention de M. Renan, c'est le livre intitulé : *Codices avenses*, ou catalogue des manuscrits barmans de la Propagande (Rome, 1793, in-4°). Le P. Paulin y décrit avec quelques détails plusieurs manuscrits rapportés de l'Inde transgangétique par les missionnaires italiens. M. Renan devra étudier ce volume et en emporter un exemplaire. Ce recueil lui donnera une idée de ce qu'on doit posséder à Rome en fait d'ouvrages barmans, arakanais, péguans et siamois. Il

importe que M. Renan reconnaisse les volumes que Paulin a eus sous les yeux, qu'il constate l'exactitude des notices, qu'il les rectifie, les complète ou les étende, s'il y a lieu, et s'il en a le temps. Il va sans dire que M. Renan ne devra pas négliger les ouvrages nouveaux qui seraient entrés dans les bibliothèques de Rome depuis la fin du dernier siècle.

« Le genre de services que peuvent rendre encore aujourd'hui les notices de Paulin se retrouvera, mais à un moindre degré, dans la compilation du P. Giorgi intitulée : *Alphabetum tibetanum*. On sait que cet ouvrage est formé en quelque sorte de deux éléments, les matériaux recueillis au Tibet par le P. Horace della Penna, et les hypothèses imaginées à Rome par le P. Giorgi. Dans ce mélange de matériaux divers, on découvre la preuve de la variété et de la richesse des documents qu'avait rassemblés le P. Horace. Il serait utile de retrouver ces documents sous leur forme primitive; les orientalistes en accueilleraient avec reconnaissance la description détaillée. Malgré les progrès qu'a faits dans ces derniers temps l'étude du tibétain, il y aurait certainement encore beaucoup à gagner à la connaissance exacte des ouvages d'un homme aussi savant que le P. Horace.

« La commission ne se trouve pas en mesure d'en dire davantage sur les manuscrits de l'Inde transgangétique et du Tibet, les seuls qui doivent se trouver en nombre dans les bibliothèques de Rome. Indiquer le chiffre auquel s'élèvent ces manuscrits, en donner le titre chaque fois qu'on pourra le faire, en décrire soigneusement la forme et l'apparence, quand il sera impossible d'en savoir davantage, voilà ce que pourra exécuter M. Renan; et, par ce modeste travail, il aura déjà rendu un service essentiel à la littérature indienne.

« 2° Mais il pourra, et nous nous permettons de dire, il

devra aller plus loin en ce qui concerne les manuscrits composés en italien ou dans une autre langue européenne, la seconde des deux catégories sur lesquelles devra se porter son attention. Comme il lui sera facile de parcourir rapidement ces manuscrits, il lui sera possible de les décrire, d'en reconnaître le contenu, d'en faire des extraits, et, s'il le faut même, des copies complètes. Sous ce rapport, la moisson qu'il devra faire peut être plus abondante que celle que lui préparent les manuscrits orientaux, sommairement indiqués plus haut. Relations de voyages, descriptions géographiques, exposés des religions, des législations, des coutumes; traductions d'ouvrages littéraires, religieux, philosophiques; traités de grammaire, dictionnaires et vocabulaires, tel est en abrégé l'aperçu des ouvrages qu'il pourra rencontrer au Vatican et à la bibliothèque de la Propagande. Ces ouvrages devront être examinés par lui avec un soin particulier, car ils sont quelquefois l'œuvre d'hommes ou très-instruits, ou très-distingués par l'intelligence et l'élévation de l'esprit. Une description détaillée et des extraits suffisants de ce qu'il aura trouvé dans ce genre seront des acquisitions précieuses pour la connaissance de contrées assez peu étudiées jusqu'ici.

« Nous nous bornerons à ces indications sommaires, et nous terminerons en disant, qu'outre les instructions écrites, qui sont toujours incomplètes, parce qu'elles portent sur des choses que leurs auteurs ne connaissent que vaguement, il y a un ordre d'instructions supérieures qu'un homme comme M. Renan trouve dans son intelligence et dans sa curiosité. »

Mission de M. Arthur Smith.

Avant de confier une mission scientifique en Chine à M. Arthur Smith, M. le ministre de l'instruction publique voulut prendre l'avis de l'Académie.

M. Mohl, rapporteur d'une commission composée avec lui de MM. Jomard, E. Burnouf, Stanislas Julien, exposa (11 janvier 1850) les observations et les conclusions qui furent transmises à M. le ministre en ces termes :

« M. le ministre de l'instruction publique, par sa lettre du 18 novembre 1849, a demandé l'avis préalable de l'Académie sur un plan de voyage en Chine, qui lui a été présenté par M. Arthur Smith. Cette demande a dû être reçue avec reconnaissance par l'Académie, et votre commission croit ne pouvoir mieux répondre à la confiance que vous témoigne M. le ministre, qu'en recherchant consciencieusement les moyens de diriger le mieux possible une branche importante des encouragements que la France accorde à la science, et dans laquelle elle s'est distinguée dans tous les temps honorablement entre toutes les nations.

« Car si la plupart des gouvernements font entreprendre de temps en temps des voyages, si la Russie fait étudier toutes les parties de son empire, si l'Angleterre, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, et récemment même les États-Unis, ont organisé des expéditions scientifiques isolées, il n'y a que la France qui ait fait aux voyages une place régulière et considérable dans son budget, et qui soit en mesure de faire explorer successivement tous les points du globe que les progrès de la science désigneront à l'examen des savants. Cette institution, il est vrai, est encore récente et n'a pu porter tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre. Une partie des missions a fourni des résultats excellents, d'autres ont été plus ou moins stériles, parce qu'on avait adopté des plans mal combinés, ou qu'on avait été malheureux dans le choix des personnes. Il était inévitable que des erreurs fussent commises dans une organisation nouvelle et difficile, et votre commission est loin de

vouloir en faire des reproches à qui que ce soit; elle sait qu'aucun système, si parfait qu'on le suppose, ne peut assurer d'avance la réussite d'une mission, mais elle pense que l'expérience du passé ne doit pas être perdue, qu'elle a montré les écueils principaux de ces entreprises, et qu'elle permet de fixer quelques règles dont l'observation pourrait faire éviter les voies fausses dans lesquelles on est le plus tenté de s'engager. Votre commission n'a pas cru s'écarter de son sujet et dépasser vos intentions en demandant la permission de vous exposer brièvement le résultat de ses réflexions à cet égard, avant de vous rendre compte de l'examen qu'elle a fait du plan particulier qui lui a été soumis. Dans les règles à suivre qu'elle propose, elle a en vue uniquement les missions qui ont pour but des recherches archéologiques, historiques et linguistiques; les missions qui intéressent d'autres sciences ont nécessairement à satisfaire à d'autres exigences, que les académies compétentes auront à exposer.

« Votre commission pense que tout voyageur chargé d'une mission historique, archéologique ou linguistique, doit être d'abord versé dans la langue savante du pays qu'il veut explorer, ensuite qu'il doit avoir un but déterminé et restreint, enfin qu'il doit avoir devant lui un temps suffisant.

« Il pourrait paraître inutile d'insister sur le premier point; mais comme c'est le plus important de tous, et celui qu'on a négligé le plus souvent, dans les missions du Gouvernement, nous nous permettons d'entrer dans quelques détails. Nous posons la connaissance de la langue savante du pays comme la première condition de réussite, parce que c'est la seule preuve d'études sérieuses sur un pays que l'on puisse donner, parce que la connaissance de la langue savante seule met le voyageur en état de se servir des livres et documents écrits qu'il

peut rencontrer, parce qu'elle seule lui permet de comprendre et de copier les inscriptions, parce que, sans elle, il ne peut pas se faire respecter par les classes instruites du pays, dont la bienveillance et le concours lui seront indispensables; enfin, parce que cette condition suffit pour écarter les touristes et les amateurs qui ne désirent que voyager aux frais de l'État. Il ne faut pas croire qu'un voyageur apprenne dans le pays même ce qui peut lui manquer sous le rapport des connaissances philologiques; il acquerra aisément de la langue vulgaire ce qu'il lui faut pour ses besoins journaliers, il perfectionnera certainement ses connaissances antérieures de la langue savante, mais il ne l'apprendra pas, parce qu'il n'a pas le temps ni l'envie de s'asseoir sur les bancs de l'école, et qu'il ne doit pas le faire, étant envoyé dans un autre dessein.

« Si le Gouvernement veut maintenir le principe de ne confier des missions qui se rapportent aux sciences historiques, qu'à des personnes qui remplissent la condition que nous proposons, il obtiendra bientôt des voyageurs très-supérieurs à la plupart de ceux qui se sont présentés jusqu'à présent, et il encouragera puissamment les écoles savantes de Paris, parce qu'un jeune homme qui se livre à l'étude des langues et prépare des travaux spéciaux sur un pays, aura l'espoir d'obtenir une mission qui serait pour lui en même temps une récompense et le moyen de s'ouvrir une carrière honorable dans les lettres.

« La seconde condition est celle d'un but déterminé et limité. Aujourd'hui presque tous les voyages dont on soumet les plans au Gouvernement comprennent des objets beaucoup trop nombreux et des espaces trop vastes. Dans l'état actuel de la science, il nous faut, avant tout, des descriptions minutieuses des monuments des peuples anciens, des fouilles pour

les retrouver, des calques des inscriptions, la recherche des manuscrits qui manquent dans nos bibliothèques, l'observation exacte des institutions, l'étude des religions et l'analyse savante des dialectes anciens. Pour pénétrer ainsi au delà de la surface des choses, il faut que le voyageur se restreigne et se contente de limites plutôt trop étroites que trop vastes. Mais des plans en apparence aussi modestes sont rarement soumis au Gouvernement, et l'on voit des hommes qui ont traversé pendant des années tout l'Orient sans rapporter un fait nouveau, se faire un mérite de ces courses stériles et se créer des titres à demander de nouvelles missions qui resteront nécessairement aussi infructueuses. Il y a telle ville qui serait un objet suffisant pour un voyage entier, et telle tribu, aujourd'hui barbare, dont l'étude savante serait plus instructive que la description de toutes les grandes routes cent fois parcourues.

« La limitation de l'étendue des missions fournirait elle-même le moyen de remplir la troisième condition à laquelle votre commission attache de l'importance, celle d'un temps suffisant à accorder aux voyageurs. Il est évident que ce temps doit varier avec les circonstances, et qu'il est impossible de le fixer *à priori;* mais ce qui est certain, c'est que le genre de recherches qui doit être le but d'une mission scientifique exige, dans la plupart des cas, un séjour prolongé dans un pays. Un voyageur qui ne demeure pas longtemps dans un lieu n'apprend que par accident l'existence de monuments situés hors de la grande route, ou enfouis sous terre; il ne peut pas fréquenter les bibliothèques, ni se lier avec les gens instruits du pays, ni étudier les institutions, ni s'occuper des langues. Anquetil Duperron a pu se procurer les livres des Guèbres, parce qu'il a vécu longtemps parmi eux; M. Hodgson a pu découvrir les livres originaux des bouddhistes, parce qu'il avait eu le temps de rendre des services

aux chefs des monastères dans le Nepal; M. Rich, à qui ni le savoir ni l'ardeur ne manquaient, n'a pu faire à Babylone toutes les découvertes qu'il pressentait, parce qu'il n'avait à sa disposition qu'un temps insuffisant, et il a dû laisser à M. Botta l'honneur de découvrir les antiquités de Ninive, quoiqu'il ait traversé cinq fois Mossoul, et soupçonné ce qui devait y exister sous le sol. MM. Coste et Flandin ont campé à Bisitoun, où ils devaient copier la grande inscription de Darius, mais la difficulté était grave et leur itinéraire très-étendu; de sorte que sans M. Rawlinson, qui séjournait dans le pays, ce magnifique monument ne serait pas encore connu. Le catalogue des découvertes qui ont été faites par le moyen d'un long séjour et de celles qui restent à faire parce qu'aucun voyageur n'a encore pu ou voulu leur consacrer le temps nécessaire, serait trop long, et il serait inutile d'insister sur ce point, car il est évident que des recherches savantes ne peuvent être que l'œuvre du temps, surtout dans des pays barbares, où il faut avant tout dissiper la méfiance, se faire des amis pour être protégé, et où la vie du voyageur peut dépendre de l'époque à laquelle il visite une localité intéressante.

« Il est vrai que des missions ainsi conçues supposent des voyageurs bien préparés et d'une grande ardeur scientifique. Mais notre but est précisément de trouver des hommes sérieux, ardents et dévoués à la science, et nous croyons qu'en France on peut tout obtenir, quand on le demande avec persévérance.

« Au reste, votre commission répète qu'elle ne regarde les conditions qu'elle pose que comme des moyens d'écarter des plans évidemment mal combinés, et non pas comme des garanties positives de succès.

« La réussite dépendra toujours du caractère, de la santé, de l'aptitude du voyageur, et nous ne proposons de règles gé-

nérales que comme des précautions préliminaires, qui ne sauraient être négligées sans compromettre d'avance les chances du succès.

« Nous passons maintenant au projet d'un voyage en Chine, présenté par M. Arthur Smith. Ce projet comprend deux points principaux : 1° l'étude comparative du chinois vulgaire et des idiomes provinciaux de la Chine, en vue de compléter un vocabulaire dont s'occupe l'auteur; 2° l'observation exacte et minutieuse des mœurs et des coutumes appliquée à une ville importante de la Chine.

« M. Smith se propose, pour atteindre son but, de résider pendant trois ans dans les ports chinois ouverts aux Européens, et surtout à Fou-tcheou-fou, capitale du Fo-kien, d'y étudier les principaux dialectes chinois et les patois provinciaux, et d'observer les mœurs et les institutions du pays. Il énonce ensuite l'espoir de pénétrer à Nankin et à Pékin, ce qui donnerait à son voyage une étendue qui exigerait une prolongation de temps. Votre commission s'abstient de discuter cette dernière partie du plan, parce qu'elle en croit la réalisation trop peu vraisemblable dans l'état actuel des choses en Chine, et que M. Smith lui-même n'en fait pas un des objets essentiels de sa mission.

« Quant à la première partie du plan de l'auteur, le perfectionnement du vocabulaire, votre commission est persuadée qu'on peut faire en Chine des travaux lexicographiques très-utiles; elle n'attache pas une grande importance à l'étude des dialectes chinois, qui ne sont guère que des différences de prononciation entre les provinces du Nord et du Midi, et n'exercent aucune influence sur la langue écrite. L'étude des patois provinciaux, au contraire, offre un intérêt réel, parce qu'elle servira un jour à résoudre le problème ethnographique que

présentent les peuples d'origine non chinoise qui occupent tout le midi de la Chine. De quelle race sont ces peuples? Sont-ils homogènes? Ont-ils la même origine que les populations de la presqu'île au delà du Gange? L'étude de leur langue expliquerait-elle les singularités que l'on remarque dans le cochinchinois, le siamois et le birman? La solution de ces questions dépend de la connaissance des dialectes du Fo-kien, de Formose, du Yunnan, et des parties montagneuses des provinces de Canton et du Setchuen.

« Ce sont des études longues et extrêmement difficiles, et qui exigent un temps fort considérable et l'emploi des méthodes les plus perfectionnées de la grammaire comparée. Heureusement la lexicographie chinoise n'en a pas besoin, car ces peuples n'ont pas de littérature; ces langues ne sont parlées que par le bas peuple, ou par des tribus barbares, et n'ont pas modifié la langue chinoise écrite, si bas qu'on la prenne dans ses productions littéraires. L'étude des patois a été commencée sur plusieurs points par des missionnaires catholiques et protestants, et elle pourra être un jour l'objet d'une mission particulière, quand la question sera plus mûre, et aura éveillé la curiosité d'un homme qui voudra y consacrer un nombre d'années suffisant.

« Tout en faisant abstraction des dialectes et patois, votre commission croit qu'un séjour prolongé en Chine peut fournir à un lexicographe, par la combinaison de l'usage habituel de la langue avec la lecture des livres, des matériaux abondants pour l'interprétation de locutions difficiles, pour la détermination du sens exact des mots, pour l'explication des expressions proverbiales, et pour la connaissance des rapports qui existent entre la langue écrite et la langue parlée, rapports singuliers, sur lesquels nous ne possédons pas encore tous les renseigne-

ments nécessaires. La conversation d'hommes bien élevés, la facilité de vérifier les termes techniques, le sentiment des nuances que donne l'usage familier d'une langue, sont des avantages que le séjour dans le pays même procure au lexicographe. Mais il est évident que toute recherche de ce genre n'est sérieuse et ne peut devenir utile, qu'autant qu'elle est appuyée sur une connaissance solide de la langue savante.

« Quant au second point du programme de M. Smith, qui se rapporte à l'observation des mœurs et des institutions, votre commission croit également qu'il y a lieu de faire des études très-curieuses sur ce sujet. Il serait intéressant d'observer, dans le pays même, comment les lois impériales sont réellement appliquées, et jusqu'à quel degré la pratique est conforme à la théorie. Il serait d'un intérêt plus grand encore d'observer ce qu'on peut appeler la loi non écrite, les institutions populaires et municipales, le mode de promotion et les procédés d'administration des anciens qui forment l'autorité locale; les assemblées populaires, qui jouent un si grand rôle dans les affaires publiques en Chine, les combinaisons formées pour résister à un administrateur mal vu du peuple, l'état de la propriété foncière, la répartition des impôts impériaux et locaux, les fondations pieuses et charitables, l'organisation de la librairie, les établissements de crédit et autres institutions d'un pays depuis longtemps civilisé, qui a résolu à sa manière toutes les questions sociales. Plusieurs des résidents anglais et américains dans les ports ouverts aux Européens nous ont donné quelques éclaircissements sur une partie de ces points, mais il y a encore beaucoup à observer. Votre commission pense qu'un séjour prolongé à Fou-tcheou-fou, malgré les inconvénients que présente un port de mer pour l'étude des mœurs d'un pays, offrirait d'amples matériaux à un observateur intelligent et bien

prépare. Mais votre commission est également convaincue qu'ici encore la connaissance de la langue savante est indispensable, si l'on veut obtenir un résultat sérieux; car la Chine est un pays aussi lettré que l'Europe, tout y est écrit ou imprimé, et il faut savoir la langue littéraire pour pouvoir consulter aisément et sûrement des documents de toute espèce, pour se rendre compte de ce qu'on voit, pour remonter à l'histoire d'institutions dont on n'observe que l'action momentanée, pour lire les règlements des établissements, pour se faire accepter par les gens instruits, enfin pour tirer parti des facilités que le pays offre pour l'étude. Si les missionnaires catholiques actuels, qui seuls pénètrent dans l'intérieur du pays, étaient plus instruits dans la langue savante, il y a longtemps que nous connaîtrions la Chine de la manière la plus complète; ils parlent tous la langue, mais peu d'entre eux lisent un livre avec facilité, et c'est ce qui rend insuffisantes une grande partie de leurs observations.

« Votre commission croit donc que le projet d'une mission en Chine qui lui a été soumis pourrait produire des résultats utiles à la science, et que ces résultats seraient en proportion des connaissances de la langue savante que le voyageur y apporterait; elle sait que M. Smith s'occupe depuis quelques années de l'étude du chinois moderne, mais elle ne possède pas de données suffisantes pour se prononcer sur la connaissance qu'il peut avoir de la langue savante. »

Mission de M. Léouzon-Leduc.

L'Académie, consultée par M. le ministre de l'instruction publique sur la suite à donner à une proposition de M. Léouzon-Leduc, pour un voyage en Russie et en Finlande, chargea une commission, composée de MM. Berger de Xivrey, Ampère, Mohl et Mérimée, d'examiner les questions et de préparer la

réponse. M. Berger de Xivrey rendit compte en ces termes du travail de la commission, le 11 janvier 1850 :

« M. le ministre de l'instruction publique a communiqué à l'Académie plusieurs rapports de M. Léouzon-Leduc, qui demande à être chargé d'une mission en Russie pour rechercher et transcrire plusieurs documents sur l'histoire de France dans la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, et pour continuer des recherches qu'il a commencées sur la Finlande.

« La partie de la mission de M. Léouzon-Leduc, qui s'appliquerait aux manuscrits français conservés dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, présenterait un véritable intérêt pour notre histoire. La richesse de cette bibliothèque en manuscrits français remonte à soixante ans. Dans les temps de désordre et de mépris du passé qui suivirent la prise de la Bastille, une masse de papiers importants et variés que renfermait cette forteresse fut livrée au gaspillage le plus déplorable. Beaucoup, sans doute, furent détruits; d'autres furent achetés à vil prix, recueillis avec empressement et expédiés hors de France; un certain nombre passa en Angleterre, et est conservé dans le *British Museum*. Mais le lot le plus considérable échut à la Russie, grâce à l'activité intelligente du chargé d'affaires Dubrowski, qui parvint à se procurer des séries entières de papiers historiques de choix et une quantité de pièces diverses, toutes remarquables à quelque titre. De cette source et, à ce qu'il paraît, de l'acquisition de quelques autres manuscrits enlevés à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, il est résulté une collection qui porte le nom de Dubrowski dans la bibliothèque impériale, et qui comprend près de deux mille volumes ou portefeuilles.

« En 1847, M. Léouzon-Leduc adressa, de Saint-Pétersbourg, au ministre de l'instruction publique un rapport qui

vient d'être transmis à l'Académie. Il y signale un choix de manuscrits vraiment précieux, autant qu'on en peut juger par des désignations sommaires[1], notamment les correspondances diplomatiques, en original, de la fin du xv[e] siècle jusqu'au milieu du xvii[e] [2].

« Le ministre appelle l'attention de l'Académie sur l'ensemble de ces documents, et plus particulièrement sur deux séries :

« 1° Une grande quantité de lettres autographes[3] de Mazarin « et de plusieurs personnages diplomatiques, ses contemporains ;

« 2° Les pièces originales relatives à la politique extérieure « de Henri IV. »

« Des deux portefeuilles où se trouve une partie de la correspondance du cardinal Mazarin, le premier contient quarante-sept dépêches adressées à M. Brasset, résident pour le roi près des provinces unies des Pays-Bas; le second contient quarante dépêches au président de Grignon, ambassadeur en Angleterre, et quarante-sept au président de Bellièvre, ambassadeur extraordinaire près la même cour.

[1] Plusieurs de ces manuscrits pourraient n'être pas sans profit pour divers travaux du ressort de l'Académie. Nous pourrions citer :

Les actes du traité d'alliance fait en 1494 entre le pape Alexandre VI et le sultan Bajazet II contre Charles VIII, roi de France : c'est une copie prise en 1717 sur un manuscrit de la bibliothèque de Citeaux, communiqué par dom Cotheret, bibliothécaire de cette maison ;

Une série de pièces relatives à l'ordre du Saint-Esprit, qui pourraient combler des lacunes dans le cabinet des titres, mine si précieuse pour l'histoire ;

Plusieurs catalogues des médailles anciennes de riches cabinets, qui furent dispersés pendant les orages de la révolution, etc.

[2] Une collection qui pourrait servir plus tard aux grands recueils de l'Académie, est celle qui contient les originaux sur vélin des brefs adressés par les papes aux rois, reines et princes de France, de 1492 à 1628.

[3] C'est l'expression de la lettre ministérielle; mais ces lettres sont des originaux signés Mazarin, et non écrits entièrement de sa main.

« M. Léouzon-Leduc ne donne point le détail de ce second portefeuille; il fait connaître seulement que les lettres qu'on y a rassemblées répondent aux années 1646, 1647, 1648, 1649.

« Quant aux dépêches adressées à M. Brasset, le relevé en est détaillé. Nous y trouvons la date et une analyse du sujet de chaque lettre.

« Avant de nous former une opinion sur le projet de publier ces dépêches, que présente M. Léouzon-Leduc, nous avons dû voir ce que fournissent ici nos manuscrits. Car la manière dont ceux de la Russie lui sont parvenus donnait naturellement à penser que la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, en s'enrichissant de la collection Dubrowski, devait avoir produit dans plusieurs de nos collections des lacunes proportionnées à ces richesses mêmes.

« Nos recherches n'ont pas été infructueuses. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds de Saint-Germain, n° 703, in-folio, nous a fourni trente-neuf lettres originales du cardinal Mazarin à M. Brasset, dont les dates s'intercalent continuellement entre celles des lettres de Saint-Pétersbourg, depuis le 13 janvier 1643 jusqu'au 30 août 1647; en sorte que ces deux manuscrits, à peu près également incomplets, se complètent l'un par l'autre.

« Il y aurait à entreprendre un pareil rapprochement pour les dépêches adressées au président de Grignon et au président Servien et au comte d'Avaux : c'est là qu'est évidemment le point principal de la négociation, dont les autres dépêches ne sont que les préliminaires ou les accessoires. Or cette recherche serait susceptible d'une certaine extension par le grand nombre de manuscrits où sont conservées des lettres de Mazarin. Il en existe de très-nombreuses aux archives des affaires étrangères. Le père Lelong n'en cite pas moins de vingt-

huit volumes in-folio en sus de ce qui est imprimé. Quant aux réponses et aux diverses lettres adressées à ce ministre, le nombre n'en serait sans doute pas moins considérable.

« L'attention de l'Académie est encore appelée sur les pièces relatives à la politique extérieure de Henri IV.

« Le rapport de M. Léouzon-Leduc explique en quoi consiste cette série. Ce sont des lettres écrites par plusieurs souverains étrangers à Henri IV, ou échangées entre eux au sujet du projet fameux dans l'histoire de ce prince, sous le nom de république chrétienne, et connu principalement par ce qu'en rapporte Sully, dont l'imagination y a donné une exubérance de développements, une précision de détails, qui l'ont fait regarder comme une utopie de ce célèbre ministre. Ce plan, où il fait à sa guise la part de chacun, supprimant d'un trait de plume les difficultés les plus insurmontables, semble en effet une œuvre chimérique, que ne pouvaient accepter la haute sagacité de Henri IV ni l'expérience consommée de son ministre Villeroy.

« Il n'en est pas de même des grands traits de ce plan et du but. L'idée dominante et persévérante de Henri IV fut certainement d'abaisser la maison d'Autriche, au point de réduire la puissance de l'Espagne en Europe à la péninsule espagnole, et de faire sortir de cette famille la couronne impériale. S'il eût pu parvenir à démembrer les nombreux États agglomérés par Charles-Quint et par son fils, il en aurait employé la répartition à égaliser un certain nombre de puissances, dont la confédération devait établir l'équilibre de l'Europe et la tolérance réciproque des deux cultes chrétiens. (on laissait en dehors la religion grecque avec la Russie).

« Cette idée cessa d'être un rêve politique et prit de jour en jour plus de consistance depuis la mort de Philippe II. La

reine Élisabeth fit faire confidentiellement, en 1601, à Henri IV des ouvertures analogues. Il put, l'année suivante, s'en ouvrir directement à Maurice le Savant, landgrave de Hesse, qui était venu en France, et qui fut dès lors l'agent actif et éclairé de ses projets d'intervention dans les affaires de l'Empire. La correspondance que Henri engagea avec Maurice avait pour objet de favoriser les combinaisons qui pourraient réunir contre la maison d'Autriche un faisceau d'alliances suffisant pour entamer vigoureusement l'exécution du grand projet, lorsque l'ouverture de la succession des duchés de Clèves et de Juliers appellerait les armes françaises en Allemagne. Malheureusement, c'est à l'ouverture de cette succession, en 1609, que s'arrête tout à coup ce qui nous est connu de la correspondance du roi avec le landgrave, au moment où ces confidences devenaient sans doute beaucoup plus significatives. M. de Rommel, éditeur de cette correspondance, a été amené naturellement à penser que l'intérêt supérieur de ces dernières lettres, qui manquent à sa publication, aurait justement engagé le landgrave à les supprimer, à la mort de Henri IV, pour ne point conserver de pièces qui pussent le compromettre à Vienne ou à Francfort.

« Par une singulière coïncidence, ce qui nous est parvenu de la correspondance de Henri IV avec la reine Élisabeth, morte sept ans auparavant, lorsque ces projets-là n'étaient qu'en germe, s'arrête (à l'exception d'une seule lettre) plus de trois ans avant la mort de cette princesse, à une époque où certainement la correspondance des deux souverains ne s'était pas ralentie.

« Or M. Léouzon-Leduc signale, à Saint-Pétersbourg, des lettres originales d'Élisabeth et de Maurice, qui semblent devoir combler cette double lacune; de plus, un certain nombre de lettres d'autres souverains contemporains, soit à Henri IV,

soit entre eux, où il est fait mention du projet du roi de France, projet diversement apprécié, mais exposé assez clairement dans ces lettres pour conduire à la solution de ce problème historique: qu'y a-t-il de réel dans ce plan de la république chrétienne, sur les développements duquel Sully revient avec complaisance, à plusieurs reprises, dans les *Économies royales?*

« Cette partie des documents originaux de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg semble donc devoir être intégralement copiée, ainsi que les lettres de Mazarin à M. Brasset, qui complètent un précieux manuscrit de notre bibliothèque nationale. Quant aux autres dépêches de Mazarin, il faudrait peut-être, avant de les transcrire, rechercher la correspondance du cardinal avec les plénipotentiaires Servien et d'Avaux, et s'assurer si tout ce qui reste des dépêches relatives à leur négociation n'entraînerait pas des développements trop considérables.

« Quant à la partie de la demande de M. Léouzon-Leduc qui concerne les antiquités finoises, la commission pense que ce voyageur pourrait profiter de son séjour en Russie pour recueillir des documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'ancienne histoire et aux traditions de la Finlande, qui sont, depuis quelque temps, l'objet de travaux importants de la part des savants du pays, et qui sont demeurées jusqu'à présent imparfaitement connues en France. »

Instructions données à M. Émile Anger.

Des instructions furent demandées à l'Académie par M. Émile Anger, architecte, qui avait conçu le dessein d'un voyage dans l'Italie, la Sicile, la Grèce et l'Asie Mineure. Elle désigna cinq commissaires : MM. Raoul-Rochette, Ph. le Bas, Lenormant, de Laborde et Mérimée, qui se concertèrent avec MM. L.-H. le Bas, Caristie, le Sueur et Taylor, de l'Académie des beaux-

arts, pour tracer un programme, dont M. Mérimée, rapporteur, fit lecture dans la séance du 8 février 1850 :

« M. Anger, architecte, s'est proposé un double but dans le voyage qu'il va entreprendre : s'instruire d'abord dans son art par l'examen des monuments les plus célèbres, puis étudier l'histoire de l'architecture dans les différents styles dont les peuples de l'antiquité ont laissé des modèles.

« Votre commission croit entrer dans les idées du jeune voyageur, et servir les études archéologiques, en vous soumettant le programme suivant.

« Il était inutile d'indiquer à M. Anger les monuments de l'Italie, de la Sicile et de la Grèce, dont les descriptions et les plans lui sont déjà familiers; votre commission a dû s'attacher surtout à diriger son attention sur des contrées où existent des restes plus ou moins bien conservés d'édifices moins connus, dignes cependant d'études sérieuses. L'Asie occidentale est désignée aux investigations de M. Anger.

« Constantinople doit être son point de départ. En effet, un séjour dans cette ville est indispensable à quiconque entreprend un voyage dans l'empire ottoman. C'est là qu'on peut le plus facilement se procurer des passe-ports, des lettres de crédit et de recommandation, faire enfin tous les préparatifs nécessaires à une expédition de longue durée.

« On engage M. Anger à se rendre à Brousse et de Brousse à Smyrne, en passant par Kutahia, c'est-à-dire, en traversant la Bithynie, la Phrygie et la Mysie. Ces provinces ont été déjà explorées, mais on peut espérer que si le voyage de M. Anger n'amène pas des découvertes nouvelles, il ajoutera du moins des renseignements plus précis à ceux de ses devanciers. Les monuments des rois de Phrygie, dans la vallée de *Doganlou,* publiés par M. J. Robert Stuart, n'ont pas été dessinés et

mesurés avec toute l'exactitude désirable. Ce travail gagnerait à être complété. D'ailleurs, il est vraisemblable que d'autres monuments analogues existent dans des vallées voisines; et les habitants du pays, dont l'attention a dû être excitée par les recherches précédentes, indiqueront peut-être à M. Anger d'autres rochers couverts de sculpture, encore inconnus aux voyageurs européens.

« Le cimetière de Kutahia renferme un grand nombre de bas-reliefs de la décadence, très-curieux cependant par les détails qu'ils fournissent sur la vie privée des anciens. Une suite de dessins intéressants pourrait être faite sur ce point.

« Le voyage dont nous venons de tracer le plan n'est qu'une sorte de prélude. Il habituera le voyageur à la vie de l'Orient, à ses fatigues, à ses privations. D'ailleurs, nul danger sur cette route, partout un climat sain, des populations douces et hospitalières.

« Smyrne serait la seconde station du voyageur. Dans cette grande ville en communication constante avec l'Europe, il pourra prendre quelque repos, mettre en ordre ses notes de voyage et faire les préparatifs d'une seconde excursion plus difficile.

« Smyrne, en outre, est un point central d'où il peut faire quelques excursions courtes, mais intéressantes, à Éphèse, Magnésie, Notium (Giaour-Keuï), Sardes, etc.

« Aux portes même de Smyrne se trouve un lieu d'études qu'on a trop négligé peut-être jusqu'ici. Nous voulons parler de la Smyrne éolique, dont on voit encore l'enceinte à une lieue du quartier franc, où l'on trouve les ruines d'un temple et un grand nombre de tumulus renfermant des chambres sépulcrales. Tous ces vestiges méritent d'être relevés et dessinés.

« La seconde partie du voyage aurait pour but l'étude des monuments de la grande école ionique, et comprendrait l'exploration des villes grecques les plus importantes, depuis Smyrne jusqu'à Cnide.

« Dans cette région, temples, théâtres, stades, gymnases, tombeaux, monuments de toute espèce s'offrent, pour ainsi dire, à chaque pas. Que de points à signaler à l'attention du voyageur! Téos, Notium, Éphèse, Priène, Milet, Héraclée du Latmos, les Branchides, Halicarnasse, Cnide, Stratonicée, Labranda, Milassa. Les manuscrits de M. Huyot, conservés à la Bibliothèque nationale, offriront sans doute à M. Anger les renseignements les plus précieux pour cette partie de son voyage, et nous ne pourrons que l'engager à les étudier avec attention.

« On comprend facilement que ce n'est pas l'espoir de découvrir des monuments inconnus qui nous engage à conseiller à M. Anger un voyage dans les anciennes villes de l'autonomie ionienne, mais il y a, ce nous semble, un travail très-intéressant à faire, une lacune regrettable à combler. Rechercher avec soin tous les détails d'architecture caractéristiques, relever, mesurer tous ces temples avec l'exactitude qu'on apporte depuis quelques années à l'étude des temples doriques, tenir note de toutes les particularités de construction : telle est la tâche, difficile sans doute, mais utile et glorieuse, que M. Anger pourrait se proposer.

« La Lycie a été deux fois explorée par M. Fellows, et quelques-uns de ses monuments les plus remarquables sont aujourd'hui à Londres. Probablement, une troisième exploration n'aurait pas des résultats qui en compenseraient les fatigues : aussi, nous avons pensé qu'il était inutile d'appeler sur ce pays l'attention particulière de M. Anger.

« Un troisième voyage, beaucoup plus intéressant, pourrait lui être indiqué, c'est l'exploration de la côte sud d'Asie, depuis Satalia jusqu'à Tarsous et Alexandrette. Ce pays n'a presque point été visité par des voyageurs européens, et les excursions rapides du capitaine Beaufort, de M. Corancez et de notre confrère M. Léon de Laborde, en 1824 et 1826, ont éveillé la curiosité des savants plutôt qu'elles ne l'ont satisfaite. Les récentes découvertes faites en Lycie par M. Fellows donnent lieu d'espérer que la Pamphylie et la Cilicie recèlent des monuments d'un caractère non moins original. Ce serait rendre un véritable service aux études archéologiques, que de jeter quelque lumière sur des régions encore si imparfaitement connues.

« N'est-ce pas trop présumer de la patience et de l'amour de l'art qui anime M. Anger, que de lui tracer encore un nouvel itinéraire? Mais votre commission a pensé qu'elle avait, non-seulement à donner un programme à M. Anger, mais encore à signaler à tous les voyageurs les points les plus dignes de leurs recherches. Jusqu'à présent, le voyageur n'a dû s'occuper que d'architecture grecque ou asiatique. Nous allons lui proposer une étude toute différente. Nous supposons qu'il retourne de Tarsous à Constantinople ou à Smyrne, non point par la voie de mer, ou en longeant la côte, mais en traversant le Taurus et en passant par Konieh. La route de Selefki, qui entre dans la montagne en suivant le lit du Calycadnus et se dirige vers Caraman, offre un grand nombre de monuments chrétiens des premiers siècles de notre ère, encore presque entièrement inconnus, et qui peuvent avoir une très-grande importance pour l'histoire de l'architecture du moyen âge. Ces monuments, par un privilége bien rare, n'ont subi aucune modification. Les variations de culte, les dévastations des

barbares les ont mutilés, sans doute, mais ne les ont point altérés, comme les lentes transformations qu'ont subies tous nos monuments européens. La route de Caraman à Selefki, par Mout, a été la route ordinaire de la terre sainte pour les pèlerins d'Europe avant la grande invasion des Croisés. Les hôtelleries pour chaque étape étaient des couvents, qui offraient aux pieuses caravanes une église pour la prière et un cimetière pour leurs morts, quand les corps étaient moins robustes que la foi. L'église d'Aladja, entre Mout et Caraman, est peut-être de tous ces monuments le plus remarquable. Bâtie en grand appareil d'une précision extraordinaire, entourée d'un cimetière, de cloîtres, de galeries couvertes de sculptures, elle offre un vaste sujet d'études pour l'iconographie chrétienne. La solidité de sa construction et son isolement au milieu des bois l'ont protégée contre le vandalisme musulman, et nous ne doutons pas qu'on n'y retrouve encore aujourd'hui toutes les dispositions de la primitive église.

« Le mont Karadagh, ou la *montagne aux mille et une églises*, présente encore une foule de monuments moins anciens, mais presque aussi curieux, parmi lesquels il sera facile sans doute de suivre les modifications successives de cette architecture chrétienne de l'Asie.

« A Caraman commencera une autre étude, celle de l'architecture arabe, particulière aux princes Seldjoucides et aux premiers empereurs ottomans. Les Seldjoucides avaient introduit dans les pays conquis par leurs armes, au centre de l'Asie Mineure, un goût rare parmi les Turcs. Les murs de Konieh, bâtis par eux, et qui ont préservé de la destruction de précieux restes de l'antiquité, attestent leur amour pour les arts et leur respect pour les monuments d'un autre âge.

« Les mosquées de Caraman et de Konieh peuvent être con-

sidérées comme des types remarquables qu'il serait intéressant de comparer avec d'autres mosquées anciennes, telles que celles de Yalavatch, Afioum, Karahissar, Brousse et Nicée.

« Nous n'avons point indiqué dans cette rapide esquisse quelques points excentriques qui pourraient être l'objet d'excursions en dehors du plan que nous venons de tracer. M. Anger a bien voulu demander à plusieurs d'entre nous des renseignements particuliers et se charger de répondre à quelques questions spéciales. Nous croyons cependant devoir, au nom des deux Académies, signaler l'intérêt qu'offrirait une excursion à Ancyre, qui pourrait se faire en partant, soit de Kutahia, soit même de Konieh. On sait que le texte latin et la version grecque du testament d'Auguste existent encore à Ancyre, et qu'une partie de cette précieuse inscription est cachée sous une masure, qu'il serait facile de faire disparaître. Restituer, compléter un monument de cette importance, ce serait rendre un service immense à l'archéologie et aux études historiques. Nous indiquerons encore, comme une excursion très-intéressante, un voyage de quelques jours dans l'île de Chypre; et nous signalerons à M. Anger, comme un monument digne de toute son attention, une stèle assyrienne récemment découverte à Cittium, près de Larnaca, dont on n'a pu obtenir jusqu'à présent que des croquis très-imparfaits.

« En résumé, Messieurs, le voyage dans l'Asie occidentale dont vous venez d'entendre l'itinéraire aurait un double caractère, révision et exploration : telle est la tâche proposée.

« En Ionie, c'est une étude approfondie, un travail de vérification minutieux, qui doit servir à fixer les règles de l'architecture ionique; en Pamphylie, en Cilicie, dans le Taurus et le Karadagh, c'est la reconnaissance d'un pays nouveau. Là, nous demandons moins un relevé complet, que des esquisses

rapides et plutôt un plan d'ensemble que des détails minutieux. Nous nous en rapportons pleinement d'ailleurs à l'intelligence et au zèle de M. Anger, pour apprécier cette distinction et pour apporter dans les différentes parties de son voyage l'esprit d'observation propre à en assurer les plus heureux résultats.

« Nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. Anger est invité à recueillir avec soin tous les monuments de petite dimension, tels que médailles, camées, intailles, statuettes, qui s'offriraient à lui dans les fouilles qu'il ferait exécuter, ou que les hasards du voyage feraient tomber entre ses mains; qu'il est également invité à recueillir, par le procédé très-expéditif de l'estampage, toutes les inscriptions grecques ou latines qu'il rencontrera dans les lieux objets de ses investigations.

« Nous avons l'honneur de prier l'Académie de vouloir bien demander à M. le ministre des affaires étrangères d'accréditer M. Anger auprès des agents diplomatiques ou consulaires de la République dans les provinces qu'il doit visiter. »

Le 22 février suivant, l'Académie recevait communication de la lettre accordée par M. le ministre des affaires étrangères à M. Émile Anger pour l'accréditer auprès des agents consulaires et diplomatiques de France, en Italie et en Orient.

Mission de M. de Mas-Latrie.

M. le ministre de l'instruction publique demanda l'avis de l'Académie sur un projet de mission présenté par M. de Mas-Latrie, et ayant pour but d'extraire des archives de Venise et de Cité-Lavalette à Malte des documents qui serviront à compléter l'*Histoire des familles d'outre-mer,* laissée manuscrite par du Cange, et qu'il a été chargé de publier, conjointement avec M. Taranne (séance du 1er février 1850).

M. de Wailly fit, au nom de la commission, composée

avec lui de MM. Hase, Guérard, le Clerc, le Bas, le rapport qui suit (22 février) :

« Sans méconnaître les avantages d'une mission qui aurait uniquement pour but de recueillir dans les archives de Venise et de Malte les documents propres à compléter le manuscrit de du Cange sur les *Familles d'outre-mer,* l'Académie pense qu'il serait convenable et facile, en étendant un peu le cadre de ces recherches, d'obtenir en même temps d'autres résultats, qui ne seraient pas moins utiles pour la science. M. de Mas-Latrie pourrait atteindre ce double but sans modifier son itinéraire et sans s'écarter des instructions spéciales qu'il a dû recevoir du comité des monuments écrits.

« Puisqu'il doit s'occuper à Malte de dépouiller les chartes originales et celles qui sont transcrites dans les registres de la chancellerie, il pourra rédiger une notice courte et précise des pièces qui ne sont pas publiées dans le recueil de Sébastien Paoli.

« A Venise, dans l'examen qu'il doit faire de diverses collections telles que les *Libri pactorum,* les *Libri commemorabilium,* il rencontrera sans doute, parmi les renseignements généalogiques qui lui sont nécessaires pour l'édition des *Familles d'outre-mer,* plusieurs documents qui pourraient prendre place dans le recueil des historiens de France et surtout dans celui des historiens des Croisades. On ne lui demande pas des transcriptions, mais des notes assez précises pour en faire apprécier l'importance. Pour que ce travail porte tous ses fruits, il faut que M. de Mas-Latrie, au lieu d'entreprendre une revue générale et par conséquent incomplète, s'attache à examiner à fond une collection avant d'en aborder une autre, et que tous les résultats obtenus par lui se rattachent à des pièces ou à des volumes bien déterminés par des lettres, des numé-

ros, en un mot, par toute cote de classement qui serve à les distinguer, et qui permette toujours de les retrouver.

« Au lieu de simples notices, on lui demanderait la transcription des chartes grecques qu'il pourrait rencontrer, parce qu'elles fourniraient probablement des renseignements très-précieux sur la topographie et sur l'état des personnes.

« Il noterait avec soin les chroniques grecques du XII[e] et du XIII[e] siècle, surtout celles qui sont écrites dans un style barbare; car ce défaut est ordinairement racheté par la sincérité des récits. Il ne négligera pas non plus les chroniques latines ou françaises qu'il présumerait inédites, et il aura soin d'en transcrire les premiers et les derniers mots, surtout quand elles seront anonymes.

« L'Académie lui recommanderait aussi de rédiger une notice exacte de tout manuscrit qui renfermerait des coutumes particulières à certains pays de la Grèce ou de l'Orient; ces textes pourraient fournir matière à des rapprochements curieux avec celui des Assises de Jérusalem. Les registres terriers et même les rôles de cens et de redevances donneraient aussi des renseignements précieux sur l'état social et politique de ces contrées.

« Telles sont les instructions particulières que l'Académie propose au zèle et à l'intelligence de M. de Mas-Latrie. »

Recommandation en faveur de M. Léon Renier.

M. le ministre de l'instruction publique ayant transmis un rapport de M. Léon Renier sur les premiers résultats de sa mission scientifique en Algérie, il en fut donné lecture à l'Académie, dans la séance du 14 mars 1850, et elle décida qu'elle appuyerait auprès de M. le ministre la demande de M. Léon Renier pour obtenir les moyens de prolonger son séjour en Algérie, les collections de monuments épigraphiques très-

intéréssants qu'il avait découverts devant contribuer beaucoup aux progrès de la science, et ne point faire double emploi avec l'important travail que préparait le colonel Carbuccia pour une publication de même nature.

Mission de M. Minoïde-Mynas.

Au sujet d'une nouvelle mission dont M. Minoïde-Mynas demandait à être chargé, pour continuer et compléter les recherches qu'il avait faites déjà deux fois, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, en Thessalie, en Macédoine, etc., une commission, composée de MM. Boissonade, Hase, le Clerc et le Bas, rapporteur, exposa ainsi, dans la séance du 19 avril 1850, le résumé de la délibération :

« M. Minoïde-Mynas a demandé récemment à M. le ministre de l'instruction publique de vouloir bien lui accorder une nouvelle mission dans le Levant, où il espère continuer avec fruit et compléter, dans l'intérêt de la science, les premières explorations auxquelles il s'était livré de 1839 à 1844. M. le ministre, en transmettant la demande de M. Mynas à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a témoigné le désir de connaître l'opinion de la compagnie sur les avantages que pourrait offrir un nouveau voyage du savant helléniste.

« La commission que l'Académie a chargée de lui présenter un rapport à ce sujet s'est réunie vendredi dernier, et, après avoir pris connaissance de la lettre ministérielle et du projet présenté par M. Mynas, elle a examiné attentivement les différentes propositions que ce projet contient, et elle vient vous soumettre, avec les observations qu'elles lui ont suggérées, l'avis qu'elle croit convenable d'adresser à M. le ministre.

« L'Académie le sait, des deux missions que le Gouvernement français a déjà confiées à M. Mynas, aucune n'est restée

infructueuse. Les résultats de la première ont dignement répondu à l'attente du monde savant. Des bas-reliefs, un sarcophage, placés aujourd'hui au musée du Louvre, un nombre assez considérable de manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale, un traité de Philostrate sur la gymnastique, et les fables de Babrius, qui, seules, suffiraient pour assurer à M. Mynas, qui les a découvertes, comme à M. Boissonade, qui en a été le premier éditeur, un honorable souvenir dans l'histoire de la littérature grecque : telles furent, de 1839 à 1843, les conquêtes du savant voyageur, et l'on peut dire qu'il a pleinement justifié la confiance d'un ministre auquel les lettres et la science de l'antiquité devront une éternelle reconnaissance.

« Si le second voyage n'a pas été aussi fructueux que le premier, ce n'est pas à M. Mynas qu'il faut s'en prendre, mais à un malheureux concours de circonstances, qui l'ont forcé de revenir avant le terme fixé. Il a cependant, durant le cours de 1844, recueilli trois traités de Gallien, des scolies sur les discours de Démosthènes et sur ceux d'Eschyle, des inscriptions, une statue d'Anubis, etc., et, en outre, quelques manuscrits ou fragments de manuscrits relatifs au droit gréco-romain; mais malheureusement tout n'a pas été rapporté en France.

« Il faut bien le dire aussi, le voyageur rencontrait un grand obstacle dans l'exiguïté des moyens pécuniaires qui avaient été mis à sa disposition. Avec 200 francs par mois dans le Levant, un Européen a à peine de quoi végéter; il lui est de toute impossibilité d'entreprendre aucune excursion. Aussi M. Mynas n'a-t-il pu, pendant un temps, faire face aux exigences de sa position, qu'en sacrifiant l'héritage maternel, et, quand cette ressource a été épuisée, force lui a été de recourir à un emprunt, dont quatre caisses contenant une partie de ses plus

récentes acquisitions sont devenues la garantie. Si, avec de si faibles moyens, M. Mynas a pu obtenir d'aussi importants résultats, nul doute que, rétribué un peu plus libéralement, il n'enrichisse nos dépôts littéraires de nouvelles acquisitions non moins précieuses que les premières. Il a pour lui la connaissance des lieux, l'expérience de cinq années d'exploration. Grec de naissance et de religion, il parle avec une égale facilité le grec, le turc et le bulgare; mais, ce qui est surtout pour lui une chance puissante de succès, ce sont ses relations avec le clergé grec, auquel appartenait un de ses oncles, archevêque de Serrès, en Macédoine, et où il compte de nombreux amis, ses élèves ou ses condisciples.

« Constantinople, l'île de Samos et le mont Athos ont déjà été exploités par le voyageur. Il est très-vraisemblable que, s'il lui est possible, comme il l'espère, de pénétrer dans les couvents grecs du mont Sinaï, de l'Égypte et d'Alexandrie, en particulier, il a chance de faire d'importantes découvertes et d'utiles acquisitions. On peut en dire autant de Pathmos, de Chypre, de Rhodes et surtout de la Crète, de ceux des couvents du mont Athos qu'il n'a pas encore visités, de la Thessalie, de la Thrace et de quelques villes de l'Asie Mineure, de Trébizonde, par exemple. Mais les chances diminueraient à mesure qu'il s'éloignerait des côtes. Le clergé grec dans l'intérieur des terres a oublié l'idiome maternel, il ne parle plus que le turc, et c'est avec un sentiment de profonde tristesse, que le rapporteur de votre commission a entendu à Kutaya un popas, qu'il saluait en grec, lui répondre gravement : *Roumsché bilmem* (je ne sais pas le grec).

« Il n'en serait pas de même dans la Grèce proprement dite. La bibliothèque d'Athènes s'est, dans ces dernières années, enrichie de donations nombreuses, parmi lesquelles figurent

des manuscrits, dont quelques-uns peuvent être inédits. Le couvent de Megaspiléon possède une centaine de manuscrits sur parchemin, presque tous ecclésiastiques, il est vrai; mais dont quelques-uns, notamment un *menologium*, sont d'une époque ancienne. Il serait bon aussi de visiter le monastère d'Hagios Loukas, en Phocide, un des plus considérables de la Grèce centrale, et qui a déjà fourni des documents curieux aux historiens du moyen âge.

« Deux années au moins, sinon trois, sont nécessaires pour qu'un tel voyage porte ses fruits. On ne saurait, dans des contrées encore aussi peu civilisées, inspirer la confiance qu'après un séjour de quelque durée, et, quand cette première difficulté est vaincue, la transcription des ouvrages qui ne peuvent être acquis prend souvent un temps assez considérable. Il faut aussi que le voyageur ait des ressources suffisantes, qu'il ne soit pas réduit à vivre misérablement, surtout quand il est le représentant scientifique de la France.

« Il y aurait un moyen de diminuer un peu les besoins de M. Mynas, ce serait de le dispenser de toute acquisition d'objets d'art. M. Mynas n'est pas archéologue, et l'on pourrait craindre, malgré ses connaissances et son zèle, qu'il ne fût pas suffisamment en état d'apprécier les monuments à leur juste valeur. D'ailleurs, chaque jour, en Orient, les prétentions des possesseurs d'antiquités s'accroissent et s'exagèrent. M. Mynas fera donc sagement de se borner aux conquêtes littéraires, et, même en ce qui concerne les inscriptions, il prendra certainement le meilleur parti en se contentant de les copier, ou mieux encore de les estamper, puisque c'est rapporter le monument lui-même et sous le moindre volume.

« Si M. le ministre de l'instruction publique jugeait convenable d'accueillir favorablement la demande de M. Mynas,

votre commission pense qu'il serait utile de prescrire au voyageur de s'occuper avant tout de dégager et d'envoyer en France les quatre caisses qu'il a laissées en dépôt. Il importerait aussi de poser en principe que toutes ses copies et que toutes ses acquisitions seront la propriété de l'État, et, comme telles, déposées à la Bibliothèque nationale; que, chaque année, quatre rapports circonstanciés seront adressés par lui au ministère, et que ces rapports contiendront un compte rendu de ses découvertes et de ses achats. L'accomplissement de ce devoir serait tout dans l'intérêt de M. Mynas, et ne pourrait que justifier la nouvelle preuve de confiance qui lui aurait été accordée. »

Mission de M. Mariette.

M. Mariette ayant proposé d'explorer les couvents coptes de l'Égypte, qui possèdent des manuscrits syriaques, coptes, arabes et éthiopiens, M. le ministre de l'instruction publique consulta l'Académie sur ce dessein. M. Lenormant fit, au nom d'une commission qui se composait avec lui de MM. Quatremère, Jomard, Ampère, le rapport suivant, dans la séance du 21 juin 1850 :

« M. le ministre de l'instruction publique a envoyé à l'Académie une demande qui lui a été adressée par M. Auguste Mariette, attaché au catalogue des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, afin d'obtenir une mission scientifique en Égypte, ayant principalement pour objet d'explorer les couvents coptes qui possèdent des bibliothèques composées de manuscrits en diverses langues.

« En faisant cet envoi, M. le ministre de l'instruction publique ajoute : « qu'il recevra avec beaucoup d'intérêt l'avis de « l'Académie sur ce plan de voyage scientifique, ainsi que les « instructions qu'elle lui ferait parvenir, dans le cas où elle ju-

« gerait le projet de M. Mariette digne de son suffrage et de sa « direction. »

« Vous nous avez désignés, MM. Quatremère, Jomard, Ampère et moi, pour examiner la demande de M. Mariette, et pour répondre aux intentions exprimées par le ministre d'une manière aussi libérale qu'éclairée. Le présent rapport a pour but de vous rendre compte de l'examen auquel s'est livrée votre commission.

« M. Mariette déplore avec raison, dans sa demande, le peu d'encouragement qui a été donné jusqu'ici aux missions de la nature de celles qu'il sollicite. En effet, depuis les premières années de ce siècle, où l'on a commencé à se faire plus généralement une idée de l'importance de la langue copte pour l'étude des antiquités égyptiennes, nous ne pouvons nous rappeler d'autre mission scientifique consacrée à la recherche des manuscrits de cet idiome qui se conservent encore dans les couvents de l'Égypte, que celle du docteur Dujardin. Ce savant, que la précision de ses connaissances avait bien préparé à un tel objet, fut interrompu par la mort presque à son début dans cette nouvelle carrière. Néanmoins, ce qu'on a recueilli de ses papiers déposés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale suffit pour prouver que la mine n'est point épuisée. Les fruits de ces trop courtes explorations seraient plus sensibles pour le public, si le savant voyageur n'eût adopté un mode de transcription répréhensible à certains égards.

« Depuis dix ans environ que le docteur Dujardin est mort, les autres nations savantes de l'Europe, et particulièrement l'Angleterre, ont déployé une grande activité pour explorer les couvents coptes, activité du plus remarquable succès. La connaissance qu'on a (quoique très-imparfaitement encore) de cette précieuse moisson, fait même naître une objection

contre les tentatives que notre Gouvernement encouragerait aujourd'hui d'une manière si tardive : on se demande s'il peut rester dans les couvents coptes de l'Égypte, si ruinés et réduits à un si petit nombre, assez de manuscrits dignes d'intéresser l'Europe savante, après que nos voisins ont su mettre à profit notre déplorable inaction.

« Mais à cela on peut répondre d'abord que, de l'aveu même de ceux qui se sont livrés à ces récentes explorations, il s'en faut qu'ils aient pénétré partout, notamment dans la haute Égypte, et qu'ils aient vaincu toutes les répugnances qui s'opposent à l'aliénation des manuscrits : on doit ajouter que la plupart des voyageurs anglais, ainsi qu'ils en conviennent eux-mêmes, agissaient au hasard, que la préparation scientifique leur manquait, et qu'au besoin il n'auraient été ni assez instruits ni assez patients pour copier les manuscrits qu'on refusait de leur vendre, ainsi que le docteur Dujardin avait commencé à le faire.

« Quelque regret que nous fasse éprouver la longue incurie de notre pays sur un point d'une importance scientifique incontestable, nous pensons donc qu'une mission comme celle dont M. Mariette propose de se charger aurait encore de grandes chances de succès. Sans doute il n'y a rien à espérer, comme M. Mariette semblerait le croire, pour les manuscrits arabes ou éthiopiens : le seul couvent syriaque qui existe en Égypte, et qui est situé auprès des lacs de Natron, a été dépouillé dans l'intérêt du musée Britannique : mais les manuscrits coptes n'ont pas tous disparu de la contrée, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et plusieurs de ceux dont l'existence a été signalée méritent, au plus haut degré, d'être acquis ou copiés.

« L'expérience a démontré qu'il n'y avait rien d'indifférent,

sinon sous le rapport de la littérature, au moins sous celui de la langue, dans les débris des bibliothèques qui autrefois remplissaient les couvents de l'Égypte. Après les ouvrages entiers, les recueils liturgiques, les traductions des diverses parties de la Bible qui ont été apportés en Europe, les grammairiens, les lexicographes, les archéologues ont tiré un parti considérable des feuillets arrachés à des manuscrits détruits et lacérés dans le pillage d'un grand nombre de couvents. L'inappréciable trésor que l'illustre Zoega a recueilli dans les manuscrits Borgia se compose uniquement de ces feuillets épars; cependant, sans le recueil de Zoega, on ne posséderait qu'une notion très-imparfaite du dialecte de la haute Égypte, et toute la connaissance qu'on aurait du troisième dialecte, désigné sous le nom de *Baschmourique*, se réduirait à un seul fragment.

« Il faut dire aussi à l'appui de la demande de M. Mariette, que notre Bibliothèque nationale est, sous le rapport des manuscrits coptes, d'une pauvreté presque humiliante, quand on la compare aux collections publiques et privées de Rome et de l'Angleterre. A l'époque où les manuscrits coptes du Vatican avaient été réunis à notre grand dépôt littéraire, des travaux importants furent entrepris en France, et c'est en grande partie à cette circonstance que notre pays a dû sa glorieuse initiative dans les découvertes qui se rapportent aux antiquités égyptiennes. Mais depuis la restitution des manuscrits du Vatican, les ressources littéraires qu'offre notre Bibliothèque nationale sont restées très-bornées sous le rapport de l'étude des textes coptes. Nulle acquisition notable n'est venue depuis trente-cinq ans nous relever de cette triste infériorité.

« Tout concorde donc, et l'intérêt de la science et le juste sentiment de notre gloire nationale, pour faire de la demande

de M. Mariette une des plus dignes de fixer l'attention du ministre. Nous devons croire que M. Mariette s'est bien préparé à cette mission, qu'il en a envisagé d'avance les ennuis, les lenteurs et les incertitudes; qu'il sait l'impossibilité de réussir sans la connaissance pratique de la langue arabe, et sans une résolution ferme, soutenue par un bon tempérament et des habitudes de sobriété et de régularité, d'accepter les mœurs du pays, et d'endurer les privations auxquelles se soumettent les habitants des monastères de l'Égypte. Sans lui demander un plan de voyage décidément arrêté à l'avance, nous pensons qu'il a consulté les documents circonstanciés qui doivent guider et éclairer ses recherches. Malheureusement les écrivains de l'histoire ecclésiastique n'ont rien dit de précis sur la distribution géographique des couvents de l'Égypte, et les voyageurs, même les plus récents, même ceux qui ont recueilli le plus de manuscrits coptes, nous offrent peu de moyens de comparer l'état ancien avec celui qu'ont produit dans notre siècle tant de causes accumulées de destruction, de dépopulation et d'appauvrissement. Il faudra donc que M. Mariette fasse en Égypte même une étude progressive des lieux, sans laquelle les fruits de son exploration seraient gravement compromis.

« Au reste, M. Mariette paraît mieux préparé que personne à surmonter ces difficultés : il nous a communiqué un relevé qu'il a fait de tous les manuscrits coptes qui, en Europe, ont pu parvenir à la connaissance du public. Si à cette préparation il joignait, avant son arrivée sur les bords du Nil, une étude rapide des bibliothèques de Londres, d'Oxford et de Rome, il est certain que personne n'aurait abordé, dans des conditions plus favorables, la tâche qu'il s'impose.

« M. Mariette propose aussi d'entreprendre des fouilles sur

les points de l'antique Égypte, imparfaitement explorés jusqu'ici, afin d'enrichir nos musées du produit de ses recherches. Nous avons peu de chose à ajouter quant à cet objet subsidiaire de son voyage. On conçoit que, depuis notre grande expédition, l'attention des voyageurs se soit principalement portée sur les souvenirs de l'Égypte des Pharaons, et c'est à cette préoccupation si naturelle, que nous devons attribuer l'oubli dans lequel on a laissé les monuments de la littérature copte : la demande de M. Mariette nous semble digne d'intérêt, surtout parce qu'elle écarte momentanément le sujet favori des recherches récentes et s'attache à un but plus ingrat, plus difficile, et qui demande des connaissances plus spéciales.

« Mais d'un autre côté, il s'en faut que l'exploration de l'Égypte sous le rapport des monuments du paganisme soit achevée : après l'expédition de Champollion, après celle de M. Lepsius, il reste encore des conquêtes à faire, et M. Mariette a raison de signaler l'antique Abydos comme un des points où l'on a la certitude de réussir avec des fouilles bien dirigées. Un homme qui, dans les localités négligées ou parcourues trop rapidement par les maîtres de la science, saura discerner les monuments dignes d'un véritable intérêt, pourra en peu de temps, et peut-être sans beaucoup de dépenses, mettre nos musées en mesure de soutenir avec avantage la lutte honorable dans laquelle ils sont engagés contre les collections étrangères, si prodigieusement et si judicieusement accrues depuis trente ans.

« Toutefois nous craindrions de donner une idée fausse d'une entreprise comme celle dont M. Mariette demande à se charger, en insistant sur les considérations d'économie. Nous avouons même que le chiffre auquel M. Mariette a fixé sa de-

mande, 6,000 francs, nous paraît hors de proportion, quelle que soit la parcimonie du voyageur, avec les soins et les lenteurs inévitables des recherches qu'il entreprend. Il est arrivé trop souvent à des Français de s'engager dans des voyages dont ils avaient mal calculé les difficultés, et de supporter, par suite de leur imprévoyance, des privations qui leur ont fait manquer le but, et qui ont abrégé leur existence. Pour que la mission de M. Mariette soit couronnée de succès, il est nécessaire qu'il visite toutes les parties de l'Égypte qui conservent encore des monastères chrétiens; son séjour devra se prolonger dans les lieux où les bibliothèques n'ont pas encore entièrement disparu. Si, par exemple, il explore les couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul, situés à peu distance de la mer Rouge, et assez rarement visités dans ce siècle, cette tentative indispensable lui demandera beaucoup de temps et assez d'argent : il importe donc au Gouvernement, comme au voyageur, que l'indemnité qui lui sera allouée soit mieux proportionnée avec la durée et la difficulté de l'entreprise.

« D'un autre côté, il est bon de rappeler à M. le ministre de l'instruction publique que nous avons été précédés, sur le terrain des recherches dont il est ici question, par des concurrents qui connaissent le prix de leurs récentes conquêtes, et qui feront tout pour s'en assurer le monopole. Il serait donc grandement à désirer que le départ de M. Mariette, si le ministre juge à propos de lui accorder une mission, ne subît point de retard, et que ce jeune savant pût abréger les préliminaires indispensables de son entreprises. Cette dernière considération n'est pas la moins grave de celles que nous avons eu à présenter. Nous espérons qu'en nous la voyant placer à la fin de ce rapport, entièrement favorable, comme on le voit, à la demande de M. Mariette, l'administration supérieure appré-

ciera mieux la question d'urgence, et sera plus disposée à y conformer sa décision, dans la mesure compatible avec les ressources du budget et les règles de la comptabilité financière[1]. »

Exemplaires des Archives des missions scientifiques attribués à l'Académie.

M. le ministre de l'instruction publique annonce, le 2 août 1850, que, par une décision du 11 juillet, il vient d'attribuer à chacun des membres de l'Académie un exemplaire des Archives des missions scientifiques.

Voyage de M. Trémaux au Soudan oriental.

M. Jomard avait déposé sur le bureau de l'Académie, dans la séance du 1er mars 1850, une lettre de M. Trémaux, voyageant en Éthiopie, et sur sa proposition, elle avait autorisé le secrétaire perpétuel à écrire à M. le ministre de l'instruction publique pour le prier d'accorder des encouragements au jeune et savant voyageur. La réponse de M. le ministre témoigna de ses intentions favorables (19 avril).

L'année suivante, dans la séance du 11 avril, il la consulta sur l'utilité et l'opportunité de la publication du voyage de M. Trémaux au Soudan oriental. Le soin d'examiner cette question fut commis à MM. Jomard, E. Burnouf, Barchou de Penhoën et Wallon, qui rendirent compte de leur examen (25 avril 1851) par l'organe de M. Jomard :

« La commission nommée pour l'examen des matériaux recueillis par M. Trémaux, architecte, lauréat de l'Institut, pendant son voyage dans la haute Nubie et dans l'Afrique septentrionale, s'est rassemblée et m'a chargé de faire le rapport

[1] M. le ministre de l'intérieur écrivit que, sur la recommandation de l'Académie, il avait accordé à M. Mariette un supplément de subvention de 1,500 francs pour l'aider à continuer ses travaux de déblayement du temple de Sérapis, où le voyageur avait fait une découverte bien précieuse. (Séance du 4 juillet 1851.)

suivant. L'auteur a mis sous les yeux de la commission la presque totalité de ses dessins; il les a classés en deux grandes séries : la première, consacrée à l'architecture et aux constructions de tout genre et de tous les temps; la seconde, à la géographie et au voyage proprement dit. L'une et l'autre présentent un véritable intérêt. Si tout n'est pas entièrement neuf, l'ensemble qu'elles forment leur donne un grand avantage, qui compense, en partie, le défaut de nouveauté. En outre, ce qui n'avait été fait par personne, la reconnaissance du pays compris entre le Nil blanc et le Nil bleu, sous le parallèle du 10e degré, M. Trémaux l'a accompli avec succès, et pour y réussir, il a déployé un zèle et une constance dignes des plus grands éloges.

« Le plan de publication de M. Trémaux est sage et judicieux; il compare les constructions des peuples non civilisés à celles des nations plus avancées. Les dessins ne sont pas tous terminés, mais l'auteur saura facilement donner aux dessins encore imparfaits le fini qui leur manque; son expérience et son habileté comme artiste en sont une sûre garantie.

« Il saura aussi restreindre dans des limites un peu plus étroites les planches relatives à cette partie de l'ouvrage, laquelle ne doit pas faire double emploi avec les ouvrages de M. Ravoisié sur l'Algérie, de M. Cailliaud et de plusieurs autres voyageurs sur la Nubie, de M. Coste, etc., sur les monuments arabes de l'Égypte.

« Il n'en est pas tout à fait de même de la géographie, de l'ethnographie et de l'histoire naturelle, où il y a moins à réduire; cependant, elles présentent aussi quelques objets, ou d'un moindre intérêt, ou déjà connus. Cette remarque ne doit ôter aucune valeur à la partie géographique proprement dite, laquelle a une importance réelle. C'est pour la première fois,

en effet, que des voyageurs européens (M. Trémaux n'était pas seul dans cette partie de la Nubie) ont pénétré aussi loin dans le Sud; il a relevé avec soin toutes les positions, il a déterminé avec exactitude la ligne de partage entre les vallées des deux Nils; enfin, il a observé les populations et fait des remarques neuves et d'un véritable intérêt sous le rapport des mœurs et des usages, ainsi que du type physique des races humaines.

« En résumé, et attendu la grandeur du format des planches de M. Trémaux, la commission pense que l'ouvrage de ce voyageur pourrait être facilement compris dans soixante planches. Telle est la conclusion de la commission, qui a l'honneur de proposer à l'Académie de recommander au ministre la publication de l'ouvrage projeté par M. Trémaux, ainsi restreint dans de justes limites. »

Travail archéologique du colonel Carbuccia.

L'Académie entendit, dans sa séance du 11 avril 1851, M. Jomard, rapporteur de la commission des antiquités nationales :

« Monsieur le ministre de la guerre soumet à l'examen de l'Académie un travail archéologique du colonel Carbuccia, du 2e régiment de la légion étrangère, commandant supérieur de la subdivision de Batna; ensuite, il exprime le désir que l'Académie lui fasse connaître la part qu'ont prise au travail dont il s'agit les militaires placés sous les ordres de cet officier supérieur.

« La commission des antiquités nationales, déjà saisie d'une partie de l'ouvrage, envoyée au concours de 1851, a été chargée par l'Académie du rapport spécial demandé par M. le ministre : c'est pour remplir cette mission que nous venons rendre compte de l'examen attentif auquel ont donné lieu les impor-

tantes recherches et les heureuses découvertes du colonel Carbuccia.

« Trois parties principales composent ce travail : la géographie ancienne et comparée, l'archéologie et l'épigraphie. Nous exposerons successivement les principaux résultats obtenus dans chacune de ces trois branches d'antiquités.

« L'itinéraire d'Antonin fait connaître deux voies romaines entre Lambèse et Sitifis, une voie de Lambèse à Cirta et une voie du même point à Théveste. Si l'on se porte au sud, jusqu'à Fayd, l'ancienne *Thabudis*, lieu situé sur le méridien de Cirta, le quadrilatère indiqué par ces quatre points correspondra au théâtre des opérations de M. Carbuccia, c'est-à-dire à la subdivision de Batna. Peu après son arrivée à ce poste, en octobre 1848, il s'est donné la mission d'explorer et de faire explorer en totalité ce vaste espace, qui n'a pas moins de 1,200 lieues carrées, exploration qui d'ailleurs était nécessaire sous le point de vue militaire et stratégique. Il avait heureusement sous ses ordres de nombreux et d'excellents auxiliaires; les plus capables et les plus intelligents d'entre eux, officiers, sous-officiers et soldats, ont été chargés de faire partout des relèvements exacts, de les rapporter à mesure, de noter tous les monuments, toutes les pierres sculptées et écrites, toutes les bornes milliaires, tous les vestiges laissés par la domination romaine (et ces vestiges, ces monuments, ces débris sont pour ainsi dire innombrables); on faisait ces travaux dans les instants de loisir, ou pendant la marche des colonnes. Chaque jour, le chef de ces expéditions voyait arriver des matériaux considérables; il les coordonnait sans retard, et l'on dressait ainsi, par parties, une grande carte, appuyée sur plusieurs points qu'avaient déterminés les ingénieurs du dépôt de la guerre.

« Si l'on trouvait une inscription, elle était immédiatement

copiée par le dessinateur le plus exercé du détachement. Une statue, un morceau d'architecture étaient-ils enfouis? A l'instant des mains robustes et prudentes pratiquaient une fouille; le monument était mis au jour, dessiné ou emporté, et sa position était fixée sur la reconnaissance du terrain. Chaque soldat, transformé pour ainsi dire en antiquaire improvisé, docile à la direction qui lui était imprimée, exécutait avec empressement, même avec joie, les ordres du commandant. Ce n'est pas tout : sur les pas des premiers, de nouveaux explorateurs vérifiaient les mesures, les directions, les distances, et d'autres contrôlaient les copies des inscriptions; plusieurs étaient occupés à évaluer les hauteurs relatives des lieux, et en prenaient note de manière à estimer le relief du terrain, à peu près de dix en dix mètres. Enfin, plusieurs plans topographiques étaient levés à la planchette; on a même, sur quelques points, effectué des opérations trigonométriques.

« C'est ainsi qu'on est parvenu à rassembler tous les éléments d'une grande carte, à l'échelle du 100,000ᵉ, qui a plus de 2 mètres sur 1ᵐ,50; à y marquer des courbes horizontales approximatives exprimant la forme du terrain dans ce pays montueux et très-accidenté, plusieurs gisements minéraux, les altitudes des lieux, les cours d'eau dans un grand détail, enfin la ligne de partage continue qui sépare les courants versant vers la Méditerranée de ceux qui s'écoulent dans le Sahara; l'on y a marqué les nombreuses bornes milliaires qui ont été découvertes, la plupart encore en place, enfin toutes les ruines romaines, soit celles qui étaient apparentes, soit celles qui ont été exhumées à l'aide de fouilles. N'oublions pas d'ajouter que le colonel Carbuccia a recueilli et fait écrire soigneusement, en arabe, de la main des indigènes, tous les noms de lieux des ruines, au nombre d'environ trois cents.

« On sera moins surpris que ce grand travail ait été accompli en moins de deux années et demie seulement, et que le colonel Carbuccia ait rencontré dans sa troupe autant d'activité et de bonne volonté pour des recherches d'archéologie et de géographie ancienne, quand on saura qu'il se trouvait dans sa légion plus d'un homme instruit et même lettré, entre autres un ancien élève de notre École polytechnique.

« Il a su mettre à profit le zèle et l'instruction de ses compagnons d'armes, et, en flattant leur amour-propre, en leur faisant comprendre quel honneur rejaillirait sur la légion étrangère, il a obtenu d'eux un dévouement et un concours infatigables; bel exemple donné à toutes les troupes qui stationnent en Algérie! En montrant les *inscriptions* laissées par les soldats de la *tertia legio Augusta,* le colonel Carbuccia excitait le zèle des siens, et leur inspirait le désir de laisser à leur tour, à l'exemple des Romains, le souvenir du séjour et des travaux du 2ᵉ régiment de la légion étrangère.

« Nous venons d'exposer comment l'on avait préparé et dressé la carte générale et topographique de la subdivision de Batna; avant de passer aux travaux archéologiques proprement dits, il faut dire quelques mots des principales positions anciennes qui ont été déterminées avec certitude par toutes ces opérations. Trois directions de voies antiques, ainsi qu'on l'a dit, partaient de Lambèse : l'une allait, au nord-est, à Sitifis; l'autre, au nord, à Cirta; la troisième, à l'est, à Théveste, et continuait jusqu'à Carthage. La première de ces trois grandes lignes avait plusieurs embranchements. Sans entrer dans un trop grand détail, nous dirons que la carte distingue les *voies romaines* dont on a suivi les traces d'une manière continue; les *voies* dont les traces sont interrompues, et les *voies* seulement indiquées d'après les anciens itinéraires, entre des lieux où sont des ruines ro-

maines bien reconnaissables. Sans doute plusieurs des positions antiques de la carte étaient déjà connues; mais le travail soumis à l'Académie, outre beaucoup de rectifications, a le mérite d'offrir un ensemble complet, du moins pour ce qui regarde cette partie de l'ancienne Numidie.

« Sur la voie de Sitifis, branche du nord, on trouve sur la carte Lamasba, Tadutti, *Diana veteranorum* (Zana, Ziana), *Nova petra* (Encedda), *Gemellæ* (El-Arouk); sur la branche nord-ouest, *Zarai* (Zraia), *Perdicibus* (Ifrain), etc., plus, un commencement de voie se dirigeant à l'ouest, et que nous passerons sous silence.

« Une très-longue voie se dirigeant au sud-ouest, puis qui revient au sud, passe d'abord par Batna, puis va aux villes appelées *ad Basilicam Diadumene* (Bear), *Symmachi* (Touta), *ad Duo flumina* (Kherbet skhon), *Calceus Herculis* (El-Kantara), *Burgum speculatorum* (Mguesba), *Aquæ Herculis* (El-Hamman), *Mesar filia* (El-Outaya), *ad Piscinam* (aujourd'hui Biskra) et un autre lieu de *Gemellas* (El-Haoueh) à 201 milles de Lambèse.

« La voie sur Cirta nous montre Thamugas ou Tamugadis (Timegad), *ad Rotam* (El-Djebena), *ad Lacum regium,* et les lieux intermédiaires.

La voie sur Théveste et Carthage, passant aussi par Thamugas, se rend à *Claudi* (Mamra), *Mascula* (Aïn-Khenchela), *ad Cahalis, Aquæ Cæsaris* (Okous), et les lieux intermédiaires

« En dehors de ces cinq voies, il existe un grand nombre de ruines; probablement ces lieux étaient en communication entre eux par des routes de second ordre, qui ne sont pas mentionnées dans les anciens itinéraires.

« Les recherches de M. Carbuccia et de ses collaborateurs ont procuré la connaissance de plus de quarante villes ou positions romaines, de *castra,* de *castella,* ou postes fortifiés. Un

grand nombre de ces points étaient ignorés; ils font retrouver aujourd'hui tous les lieux des itinéraires, soit par les distances marquées sur les bornes milliaires, concordant avec le plan du terrain, soit par le nom romain conservé dans le nom actuel. L'on a retrouvé jusqu'à quatre-vingts bornes milliaires; la plupart portant le chiffre de la distance à Théveste et Carthage, découverte des plus inattendues et des plus heureuses qu'on ait faites depuis qu'on s'occupe de géographie comparée, et sans exemple dans toute l'étendue de l'empire romain.

« Les Romains avaient l'habitude d'occuper et de fortifier tous les points élevés. Ce fait, qui a un grand intérêt stratégique actuel, est confirmé par toutes les observations du colonel Carbuccia. Pour ce qui regarde Lambèse, dont l'altitude est 1,014 mètres, il est remarquable que la montagne voisine porte le nom de Djebel-Asker (montagne des soldats), comme si l'on avait voulu conserver le souvenir de l'occupation du lieu par une légion romaine[1]. La hauteur est de 2,336 mètres.

« A Tubna, on trouve un exemple de ces enceintes fortifiées; celle-ci a 96 mètres sur 74, et est appuyée de huit tours.

« La nomenclature de tous les lieux qui renferment des vestiges romains serait ici superflue; bornons-nous à un rapide aperçu. A Lambèse, on a opéré une grande quantité de fouilles, travail de quatorze mille journées, effectué gratuitement par les hommes de la légion. C'est là que sont les plus nombreux et les principaux monuments, notamment le temple d'Esculape, d'ordre dorique, avec l'autel et la statue colossale de ce dieu. Les dessins du temple, dont la façade, d'ordre ionique, est bien conservée, et une description circons-

[1] Nous remarquerons, à cette occasion, que la position romaine de l'itinéraire, *ad Basilicam Diadamene*, retrouve son nom encore existant dans une montagne voisine appelée Djebel-Dadamhena. Il y a beaucoup d'autres exemples analogues.

tanciée, sont donnés par le colonnel Carbuccia[1]. Avec la statue d'Esculape en marbre blanc, sont celles d'Hygie, de Jupiter et de Junon. Les autres monuments sont des portes triomphales, un prétoire, un temple de Minerve, un théâtre, un capitole, un cirque, un aqueduc, un palais, des portes de ville, des thermes, des mosaïques et des sculptures admirablement conservées; on y trouve aussi une voie romaine dallée et entière, une fontaine sculptée, le tombeau de T. Flavius Maximus, préfet de la III[e] légion *Augusta,* tombeau que M. Carbuccia a fait reconstruire avec les mêmes pierres[2].

« On a trouvé dans l'Aurès une colonne de 4^{m},10 de tour.

« A Thamugas il y a un théâtre et un bel arc de triomphe : ce lieu était une colonie.

« On a fait des fouilles au monument de Madrazen, tombeau des rois de Numidie, fouilles qui ont amené la découverte d'un caveau, et ont permis de faire des dessins complets de ce curieux édifice, qui n'a pas moins de 179 mètres de tour, 56 mètres de haut, 19 mètres 20 centimètres de diamètre. On a trouvé dans l'intérieur des ossements humains.

« A Zana, *Diana veteranorum,* il y a encore deux arcs de triomphe, une porte de ville et beaucoup d'antiquités dignes d'attention; à Tubna, *Tubuna,* ainsi qu'aux environs, beaucoup de ruines, des restes de palais et de citernes; et à El-Kantara, *Calceus Herculis,* encore des ruines intéressantes. A M'Gaous, on a vu des maisons privées, de l'époque romaine, ce qui se rencontre très-rarement. Pour abréger, nous nous bornons à cette énumération succincte. Tous ces monuments et toutes ces

[1] Le temple avait été dessiné par M. de la Marre antérieurement.

[2] Le fait a été consigné sur le monument même par une inscription, qui fait en quelque sorte le pendant de l'inscription romaine; il a été l'occasion d'une fête militaire pour les soldats du 2[e] régiment de la légion étrangère.

ruines ont été dessinés soigneusement; les dessins, au nombre de près de quatre cents, remplissent un grand atlas de soixante-huit planches, qui a été mis sous les yeux de l'Académie. Le texte qui les accompagne a environ cent cinquante pages in-folio.

« Le nombre des inscriptions romaines découvertes ou recueillies par le colonel Carbuccia et ses auxiliaires est considérable; Lambèse seul en renferme d'innombrables. On lit ces mots, au temple d'Esculape, sur une mosaïque: *Bonus intra, melior exi.* Il y en a aussi une multitude à Thamugas. A Chemora, est une inscription chrétienne, faisant partie de la mosaïque d'une église du IV[e] ou du V[e] siècle; à *Diana veteranorum,* on a trouvé cinquante inscriptions antiques. Il y en a aussi à *Calceus Herculis.* On a eu le plus grand soin de copier les inscriptions visibles des bornes milliaires. Les inscriptions purement tumulaires (qui d'ailleurs ne sont pas toujours sans importance) ne forment qu'une partie de celles qu'on a rassemblées; beaucoup présentent un intérêt que l'Académie pourra apprécier par un rapport de notre confrère M. Hase. Il en est une, entre autres, gravée sur un riche tombeau, où on lit: *Antonino Gordiano invicto,* et qui peut faire supposer que c'est la tombe même du second Gordien, tué, comme on sait, en Afrique.

« Nous passons à la seconde partie de la lettre de M. le ministre de la guerre. Il désire savoir quelles sont les personnes qui ont concouru au travail du colonel Carbuccia. Avant de désigner ceux qui méritent d'être notés plus particulièrement, nous devons rappeler ici ce que nous a répété plusieurs fois, avec une loyauté et une modestie qui l'honorent, M. le colonel Carbuccia: « Son travail, dit-il, est l'œuvre du 2[e] régiment tout « entier, et c'est à ce corps qu'en revient le mérite. Sans le con-

« cours que lui ont apporté ses nombreux auxiliaires, jamais il « n'aurait pu achever des travaux aussi variés, aussi considé- « rables; le simple soldat, ajoute-t-il, a coopéré comme les offi- « ciers au résultat commun. En arrivant au bivac, souvent après « des marches forcées, il prenait gaiement la pioche, et consa- « crait aux fouilles le temps du repos. » Invité à désigner les principaux de ses collaborateurs, le colonel Carbuccia indique les noms suivants :

« Après les deux officiers supérieurs du 2e régiment de la légion étrangère, MM. de Caprez, lieutenant-colonel, et Boudrille, chef de bataillon, il cite :

« 1° M. Collineau, capitaine adjudant-major, celui qui a découvert la porte du mausolée de Madrazen, dit *tombeau de Siphax*, et qui, parvenu au bas d'un escalier intérieur, a couru les plus grands dangers;

« 2° Le lieutenant Rousseau, qui a dessiné la carte et qui a pris la plus grande part à la découverte des voies romaines;

« 3° Le sergent-major Tuilliez, qui a recueilli le plus grand nombre d'inscriptions;

« 4° Le sous-officier Steffen, qui vient d'être nommé sous-lieutenant, et

« Le sergent Trompetter;

« Le caporal Greffe.

« Quant au lieutenant Vienot, qui aurait tenu dans cette liste une des premières places, il est mort : M. Vienot était un ancien élève de l'école polytechnique.

« *Conclusion.* L'étendue du travail archéologique de M. le colonel Carbuccia et de ses collaborateurs, l'intérêt que présente la carte de la subdivision de Batna, la découverte de beaux monuments, le soin apporté à l'exécution des dessins

de l'atlas, enfin le mérite du texte qui l'accompagne, nous paraissent mériter qu'on exprime le désir de voir publier d'aussi importants résultats. Cet ouvrage serait une excellente suite à celui de la commission scientifique d'Algérie; une telle publication ferait honneur à l'armée d'Afrique, et, de plus, elle exciterait l'émulation dans les autres parties de l'Algérie, qui sont toutes plus ou moins riches en antiquités romaines[1]. »

Projet de publication nouvelle de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot.

Dans la séance du mercredi 16 avril 1851, M. Caussin de Perceval fit un rapport au nom de la commission nommée pour examiner le projet d'une nouvelle édition de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, présenté par M. Aristide Guilbert, et sur lequel M. le ministre de l'instruction publique avait demandé l'avis de l'Académie. La commission se composait de MM. Burnouf, Reinaud, Julien et Caussin de Perceval, auxquels, sur leur demande, furent adjoints MM. Quatremère, Langlois, Garcin de Tassy et Mohl.

Après discussion, la compagnie adopta l'avis de la commission et décida que cet avis serait transmis à M. le ministre dans les termes suivants : « Cette entreprise présente des difficultés qui dépassent ce que l'on peut raisonnablement attendre des moyens d'exécution qui sont à la disposition de M. Guilbert. »

Projet de publication de M. Lottin de Laval.

M. le ministre de l'instruction publique voulut prendre l'avis de l'Académie sur une demande de M. Lottin de Laval,

[1] Le secrétaire perpétuel écrivit de la part de l'Académie à M. le ministre de la guerre, encore après l'envoi de ce rapport, pour lui démontrer l'importance que pourrait avoir la publication des travaux archéologiques exécutés dans la subdivision de Batna.

Le ministre exprima son regret de ne pouvoir remplir les vœux de l'Académie (13 juin).

ayant pour objet la publication, avec le secours et sous les auspices du Gouvernement, des monuments épigraphiques et plastiques recueillis pendant le cours de sa mission en Arabie, au mont Sinaï.

M. Quatremère, au nom d'une commission dont il était membre avec MM. Raoul-Rochette, Lenormant, de Laborde et Mérimée, fit le rapport suivant dans la séance du 25 avril :

« M. Lottin de Laval était à peine de retour d'un voyage lointain, qui s'était prolongé durant plusieurs années, et pendant lequel il avait parcouru la Perse et les contrées voisines, lorsqu'il reçut la mission d'aller explorer la péninsule du mont Sinaï. Ce désert, un des plus arides et des plus brûlants qui existent au monde, ne laisse pas d'offrir, aux yeux de l'homme religieux comme de l'antiquaire, un immense intérêt, puisque ce fut dans cette solitude inhospitalière que Dieu dicta sa loi aux Israélites, que ce peuple erra durant quarante ans, et que s'accomplirent tant d'événements remarquables, dont le plus ancien des historiens, Moïse, nous a laissé une narration également véridique et imposante. Aussi, dans tous les temps, de nombreux voyageurs se sont empressés de visiter cette terre et d'y chercher la trace des marches et des campements des Hébreux. Tout récemment encore, des hommes aussi zélés qu'habiles, MM. Burckhardt, Rüppel, Robinson, de Laborde, Wellstadt, Lepsius, etc., ont foulé cette presqu'île, et ont recherché avec un soin scrupuleux tout ce qui pouvait en éclaircir la topographie et les antiquités. M. Lottin de Laval, en marchant sur les pas de ses devanciers, s'est imposé la tâche de compléter et, quelquefois, de rectifier les résultats de leurs travaux. Il a parcouru, pied à pied, tous les points de la péninsule, a pris soin de relever les noms des lieux, des puits, tels qu'ils se sont conservés parmi les Arabes; et il a pu ainsi

dresser de cette presqu'île une carte peut-être encore plus détaillée que toutes celles qui ont été données au public. Il a cherché à établir, par des calculs rigoureux, toutes les stations où séjournèrent les Hébreux durant les quarante années de leur séjour dans le désert. Un autre genre de travaux réclamait l'attention de M. Lottin de Laval. Il devait copier avec une exactitude scrupuleuse les inscriptions gravées sur les rochers de la péninsule. Ces inscriptions se divisent en deux classes : 1° les légendes hiéroglyphiques qui accompagnent de nombreux bas-reliefs égyptiens; 2° ces inscriptions en caractères inconnus, qui, au VIe siècle de notre ère, avaient frappé les regards et excité au plus haut point la curiosité du voyageur Cosmas. Pour commencer par ces dernières, elles n'avaient point, il est vrai, échappé aux investigations des voyageurs éclairés qui avaient parcouru la presqu'île du mont Sinaï. Pococke, Montagu, Niebuhr, Coutelle, Grey, Burkhardt, M. de Laborde, etc., en ont recueilli et dessiné un assez grand nombre. C'est à l'aide de ces précieux matériaux que feu M. Beer et, plus récemment, M. Tuch, dans un travail critique extrêmement remarquable, ont entrepris de déchiffrer et d'interpréter ces inscriptions. Et il doit paraître incessamment, sur le même sujet, un mémoire étendu que va publier, à Londres, le docteur Forster, qui a déjà donné un ouvrage en deux volumes in-octavo sur la géographie ancienne de l'Arabie. M. Lottin de Laval, grâce au procédé dont il est l'inventeur, a pu prendre des empreintes exactes des inscriptions, pour lesquelles ses prédécesseurs avaient dû se borner à présenter des dessins plus ou moins parfaits. Et de plus, en pénétrant dans les points les plus écartés de la péninsule, il a relevé quantité de légendes qui n'avaient été aperçues par aucun voyageur. En sorte que, si l'on en croit son assertion formelle, il n'existe pas une ligne

de ce genre qui ne se trouve aujourd'hui reproduite dans ses portéfeuilles. On aura donc maintenant sous les yeux, on pourra étudier et comparer ensemble cette longue série de caractères singuliers dont les analogues ne se rencontrent point ailleurs, et dont l'existence dans la péninsule du Sinaï forme un problème historique dont il n'est pas facile de donner la solution. Sans doute, personne ne croira, avec Cosmas, que ces inscriptions aient été tracées par les Israélites durant leur séjour dans le désert. Mais par qui et à quelle époque ontelles été gravées sur les rochers de cette vaste solitude? Si l'on suppose qu'elles sont l'ouvrage d'Arabes païens qui seraient venus en pèlerinage au mont Sinaï, comment serait-il arrivé que le souvenir de cet alphabet se fût entièrement perdu chez les Arabes, et qu'aucun de leurs écrivains n'en eût fait la moindre mention. D'un autre côté, si le langage et le caractère de ces inscriptions ont été en usage dans le petit nombre de lieux que renfermait la péninsule, dans la ville de Pharan par exemple, comment, à l'époque de Cosmas, ce langage et cet alphabet étaient-ils si complétement inconnus, que ce voyageur a pu en faire remonter l'origine jusqu'au séjour des Hébreux dans le désert? Mais ce n'est pas le lieu d'entrer, sur ce sujet, dans une discussion tant soit peu approfondie.

« Du reste, il ne faut pas se faire illusion sur la valeur réelle de ces inscriptions et prétendre y découvrir des détails intéressants sur l'histoire, les mœurs, la religion des peuples de l'Arabie. La brièveté de ces légendes, qui, pour la plupart, se composent d'un petit nombre de mots, le retour de formules uniformes par lesquelles commencent en général ces inscriptions, ne permettent pas d'y voir autre chose que l'expression des sentiments, des vœux d'individus isolés, et ne laissent pas

supposer qu'ils offrent des monuments tracés par les mains d'un gouvernement ou d'une corporation.

« Parmi les nombreuses inscriptions recueillies par notre voyageur, nous en avons vu quelques-unes tracées en langue et en écriture arménienne. Et ce fait n'a rien de surprenant. Quand on sait avec quel zèle empressé les Arméniens accomplissent le pèlerinage de Jérusalem, on peut bien supposer que plusieurs individus de cette nation auront voulu compléter cette expédition religieuse en allant visiter ce mont Sinaï, du haut duquel Dieu donna sa loi aux Israélites. D'ailleurs, nous apprenons, de la vie de saint Sabas[1], que dans le monastère célèbre fondé par ce saint, au sud-est de Jérusalem et loin des bords de la mer Morte, un Arménien d'un rare mérite, nommé Jérémie, vint avec deux de ses disciples embrasser la vie cénobitique; que saint Sabas leur donna pour habitation une grotte et une petite cellule, où ils célébraient l'office ecclésiastique dans leur langue maternelle; que petit à petit le nombre des Arméniens établis dans le couvent s'augmenta dans une proportion considérable. Comme ils se trouvaient trop à l'étroit dans l'oratoire peu étendu qui leur avait été assigné, saint Sabas fit construire une nouvelle église, sous l'invocation de la sainte Vierge. Il autorisa les Arméniens à réciter dans la grande église les psaumes et les autres parties de l'office en langue arménienne, sous la condition que, pour la célébration de la messe et la réception des sacrements, ils se réuniraient aux moines, qui se servaient de la langue grecque.

« Outre les inscriptions, qu'on peut appeler *sinaïtiques*, la péninsule renferme encore un grand nombre de bas-reliefs égyptiens accompagnés de légendes hiéroglyphiques. Plu-

[1] Ap. Cotelerii *Ecclesiæ græcæ monumenta*, t. III, p. 247, 264.

sieurs de ces monuments avaient déjà été dessinés par d'autres voyageurs. Mais M. Lottin de Laval les a moulés tous, sans exception. Et nous avons pu voir, dans les salles du musée du Louvre, la reproduction fidèle de ces bas-reliefs, dont quelques-uns présentent des dimensions considérables, une hauteur de dix à douze pieds.

« On conçoit facilement qu'une mission de ce genre, dans une contrée brûlante et inhospitalière, n'a pu être accomplie qu'au milieu de dangers et de fatigues de tout genre, qui auraient abattu le courage et lassé la patience de beaucoup de voyageurs. Que l'on se représente l'explorateur de ces plages arides appliquant contre les rochers de longues et fragiles échelles pour aller prendre l'empreinte d'inscriptions placées à une assez grande hauteur, exposé à voir d'un moment à l'autre ce faible échafaudage renversé par les bouffées d'un vent orageux qui s'engouffrait au travers des gorges des montagnes, ayant, en outre, la tête, pour ainsi dire, torréfiée par les rayons d'un soleil ardent, que réfléchissaient des masses immenses de granit, de grès et autres roches. Il fallait donc, pour réaliser une entreprise de ce genre, une persévérance et un courage dont peu d'hommes seraient susceptibles, et qui ont à coup sûr quelque chose de bien méritoire. On ne doit pas être surpris de lire dans le *Journal du Voyage,* qu'au moment où M. Lottin de Laval arriva dans la petite ville de Tor, il était à demi mort et crachant le sang à pleine bouche.

« M. Lottin de Laval ne s'est point borné à parcourir la péninsule du Sinaï. Il a exploré avec un soin minutieux de nombreuses localités de la basse Égypte, et partout il s'est attaché à recueillir des empreintes de tout ce que ces points offrent de monuments, même les plus insignifiants. Les grottes de Terah, situées sur la rive orientale du Nil, et la plaine im-

mense où s'élevaient jadis les édifices de Memphis, ont surtout attiré son attention. Un séjour de onze à douze journées sur l'emplacement de l'antique capitale de l'Égypte lui a suffi pour modeler les statues, bas-reliefs, inscriptions qui se trouvent en si grand nombre, soit sur la surface du terrain, soit dans les entrailles du sol, depuis la tête immense de ce colosse de granit enterré dans les sables, jusqu'à la légende du moindre scarabée.

« En voyant cette immense série de monuments qu'a rassemblés M. Lottin de Laval, durant une excursion qui n'a pas duré plus de trois mois, et dont les résultats, reproduits seulement en partie, remplissent déjà plusieurs salles du musée du Louvre, on est vraiment stupéfait, et l'on serait tenté d'accuser le voyageur d'avoir mis dans ses travaux un peu trop de précipitation. Mais l'étonnement cesse quand on réfléchit à l'efficacité du procédé dont il est l'inventeur. Grâce à ce moyen, il a pu en quelques instants modeler des bas-reliefs d'une grande étendue, des façades entières de monuments, puis réunir tous ces moules dans une simple caisse, les transporter presque sans frais, sans embarras, au travers du désert et jusqu'à Paris; et enfin, à l'aide de ces empreintes, reproduire en plâtre et avec une fidélité parfaite ces monuments de toute espèce, en leur redonnant toutes les formes et les dimensions qu'ils avaient dans leur position originaire. Sans un procédé aussi commode et aussi économique, comment un simple voyageur, dénué de tout secours, aurait-il pu transporter du centre de l'Arabie Pétrée et amener jusqu'à Paris ces grands bas-reliefs égyptiens, qui, comme nous l'avons dit, ont une hauteur de dix à douze pieds? Il ne nous reste qu'une demande à formuler, c'est qu'un procédé si éminemment utile pour les voyageurs et les antiquaires ne soit pas tenu secret, et que le gouvernement s'em-

pressse d'en offrir l'usage aux hommes éclairés de toutes les nations.

« Il serait fâcheux que les fruits d'une campagne littéraire aussi laborieuse restassent perdus pour la science. Et nous n'hésitons pas à exprimer le vœu que, grâce à la munificence éclairée de M. le ministre, ces matériaux réunis avec tant d'efforts soient le plus tôt possible mis sous les yeux du public instruit. Comme un pareil travail réclame un grand nombre de figures, il est à désirer, dans la réalisation du plan projeté, qu'on apporte toute l'économie qui est compatible avec l'exactitude; car on doit regretter que, dans l'exécution d'ouvrages de science et d'érudition, on ait plus d'une fois introduit un luxe au moins inutile, qui en rend l'acquisition impossible pour les personnes aux besoins desquelles ils sont destinés d'une manière spéciale. Aussi, on ne peut pas hésiter à choisir, pour le texte et pour les planches, le format in-quarto. De plus, en reproduisant avec une fidélité scrupuleuse les bas-reliefs, les inscriptions; en donnant toutes les figures nécessaires pour faire connaître la physionomie et les détails des monuments, on pourra, nous le croyons, supprimer quelques planches qui offrent des vues de pays, des sites d'édifices, des scènes du désert, et qui, malgré le talent incontestable qu'elles attestent, ne font pas une partie essentielle d'un ouvrage éminemment sévère, où tout doit être consacré à reproduire les souvenirs de l'antiquité.

« Quant au texte qui accompagnera les planches, et dont nous n'avons eu sous les yeux qu'une faible partie, il doit contenir, entre autres objets, un itinéraire détaillé de la route suivie par le voyageur, une exposition des travaux auxquels il s'est livré pour découvrir et pour modeler les monuments, un examen des marches et des campements des Hébreux dans la

péninsule du mont Sinaï. Dans cette partie de son travail, M. Lottin de Laval aura à combattre ou à modifier les opinions de plusieurs géographes et voyageurs qui ont avant lui écrit sur cette matière. Nous sommes bien persuadés que cette description sera toute scientifique et n'offrira nulle part le caractère d'une polémique. »

Moulages en ciment romain.

M. Guigniaut communique une lettre qui lui a été adressée par M. Lottin de Laval, relativement à l'application du ciment romain à la plastique et à l'épigraphie; par cette lettre, M. Lottin de Laval offre à l'Académie trois *fac-simile* d'une parfaite exactitude moulés avec ce ciment, qui seront joints à ceux qu'il a précédemment offerts.

M. Lottin de Laval, présent à la séance, reçoit, par l'organe de M. le Président, les remercîments de l'Académie[1]. (Procès-verbal de la séance du 16 mai 1851.)

Notice de M. Léouzon-Leduc sur les Tchouds.

M. le ministre de l'instruction publique voulut avoir l'avis de l'Académie sur une notice concernant les Tchouds, que lui avait adressée M. Léouzon-Leduc, chargé d'une mission littéraire et scientifique en Russie. M. Mérimée fit, dans la séance du 16 mai, le rapport de la commission chargée d'examiner cette notice, et qui se composait, avec lui, de MM. Reinaud, Stanislas Julien, Guigniaut et de Wailly :

« La lettre adressée par M. Léouzon-Leduc au ministre de l'instruction publique contient quelques conjectures sur le territoire anciennement occupé par le peuple que les Russes appellent *Tchoud,* et que M. Léouzon-Leduc, avec la plupart des historiens, identifie avec les Finnois. Il ne nous a pas

[1] Voy. p. 110.

semblé que les recherches auxquelles M. Léouzon-Leduc s'est livré jetassent un nouveau jour sur cette question, ni même qu'elles lui appartinssent exclusivement. Il eût été à désirer qu'au lieu de suivre plusieurs auteurs allemands ou russes dans leurs systèmes plus ou moins fondés, il se fût appliqué à recueillir des documents inédits. C'est ce qui paraît manquer surtout à son travail.

« M. Léouzon-Leduc annonce qu'il s'occupe à traduire quelques morceaux de poésie finnoise faisant partie du poëme intitulé le *Kalevala,* et dont il a déjà donné des extraits. Ce travail est intéressant sans doute, mais M. Léouzon-Leduc ne devrait pas perdre de vue les recherches concernant l'histoire de France qu'il a été chargé de faire dans la bibliothèque de l'Hermitage, et qui ont été le but principal de sa mission. » (Voy. p. 133 et suiv.)

Fouilles de M. Mariette sur l'emplacement de Memphis.

M. Lenormant annonça, dans la séance du 16 mai, qu'il avait reçu, par l'entremise de M. Batissier, vice-consul de France à Suez, quelques-uns des dessins que M. Mariette, chargé d'une mission scientifique en Égypte (voyez p. 156-157), avait fait exécuter d'après les objets découverts dans les fouilles entreprises sur l'emplacement de Memphis. Ces fouilles, qui ont rendu à la lumière plusieurs monuments d'architecture égyptienne et grecque, ont conduit à la découverte du *Serapeum,* mentionné par Strabon, monument dans lequel il serait si important de poursuivre les explorations commencées. Malheureusement, M. Mariette, après avoir épuisé le crédit qui lui avait été alloué par MM. les ministres de l'instruction publique et de l'intérieur, se trouvait hors d'état de faire continuer les travaux entrepris, et même une partie de ses derniers progrès n'avait pu être obtenue que grâce à la générosité et à la

confiance du consul de France au Caire, M. le Moyne, qui lui avait fait des avances considérables.

L'Académie décida qu'il serait écrit à MM. les ministres de l'instruction publique et des affaires étrangères, pour les prier d'accorder à M. Mariette les ressources nécessaires pour continuer ses recherches, et que le bureau ferait une démarche auprès de MM. les ministres pour recommander à toute leur bienveillance le succès des fouilles de M. Mariette.

M. le Président rendit compte, dans la séance du 6 juin, de la mission dont le bureau avait été chargé :

« MM. les ministres ont promis de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour que ces fouilles ne soient pas abandonnées, et M. le ministre de l'instruction publique a annoncé qu'il s'était déjà concerté avec M. le ministre de l'intérieur pour obtenir sa coopération. »

Dans la séance du 4 juillet suivant, M. le ministre de l'intérieur fit connaître à l'Académie que, sur sa recommandation, il avait alloué à M. Mariette un supplément de subvention de 1,500 francs, pour l'aider à continuer le déblayement du temple de Sérapis.

Mission de M. d'Escayrac de Lauture en Afrique.

M. le ministre pria l'Académie de lui donner son avis sur un mémoire présenté par M. d'Escayrac de Lauture à l'effet d'obtenir une mission en Afrique. Ce mémoire fut examiné par une commission composée de MM. Jomard, Guigniaut, de Laborde et Vincent, au nom de laquelle M. Jomard fit le rapport suivant (séance du 27 juin 1851) :

« M. d'Escayrac de Lauture, qui se propose de visiter plusieurs contrées de l'Afrique jusqu'ici peu connues ou tout à fait inexplorées, telles que le royaume de Ouadây, situé entre le Dârfour et le Bornou, et les pays soumis au sultan des Fel-

lâtas, a adressé à M. le ministre de l'instruction publique un mémoire où il expose en détail son projet de voyage; M. le ministre demande l'avis de l'Académie, et il la prie de vouloir bien dresser des instructions pour le voyage. La commission que vous avez nommée a pris une connaissance approfondie du mémoire dont il est question; elle a appelé près d'elle M. d'Escayrac, elle l'a entendu ; en outre, celui-ci a eu avec chacun de ses membres plusieurs entretiens. Ces communications répétées ont formé l'opinion de la commission : c'est du résultat de son examen que je viens, Messieurs, vous entretenir en son nom.

« Nous croyons inutile de passer en revue les entreprises tentées à diverses époques par les Européens pour parvenir aux régions centrales que veut visiter le nouveau voyageur, d'autant plus que la plupart, ou ont échoué, ou n'ont été accomplies qu'imparfaitement, à l'exception d'une seule, celle de Browne, qui, en 1792, est arrivé au Dârfour par le côté du Nil, y a séjourné trois ans, et en a rapporté des documents exacts. Quant au Bornou et à l'empire des Fellâtas, les voyageurs Denham et Clapperton sont également parvenus à donner des notions neuves et instructives sur l'état de ces contrées, la nature du pays et les habitants; le major Denham nous a aussi fait connaître en partie le pays plus élevé du Mandara; mais que de lacunes ont laissées ces voyageurs, à ne considérer que l'espace compris entre le Dârfour et le méridien de Sakkatou ! Que de pays encore vierges de toute exploration européenne : le Ouadây, le pays de Fittré, le Kanem oriental, le Baguirmeh, l'Amadawa, le cours supérieur du Chary et celui de la Tchadda, le pays de Noufé; puis, au midi, le pays des païens, les Noubah, les Fertyt, les Djenakhérah, les Kirdy, toutes contrées, dit-on, très-fertiles et habitées par de nombreuses populations jusqu'au delà de l'Équateur ! Chaque

pas dans ces régions amènerait une découverte, enrichirait la géographie, l'histoire naturelle et l'ethnographie; chaque voyage aiderait à compléter, à rectifier nos connaissances, encore arriérées, sur les langues et les dialectes de l'Afrique; on connaîtrait peu à peu les mœurs, les productions, le commerce, les gouvernements, les ressources de l'intérieur du continent. Enfin, l'on acquerrait des données plus sûres que par le passé pour les études de géographie comparée, c'est-à-dire pour la géographie des anciens et celle des Arabes.

« L'Académie a de tout temps porté un haut intérêt aux travaux qui avaient ces recherches pour objet; elle ne peut donc qu'accueillir de la même manière un projet de voyage dans ces contrés lointaines, même quand il n'embrasserait pas toute l'étendue que nous avons indiquée. Cette étendue, en effet, est très-grande : elle occupe environ vingt degrés en longitude et près de cinq en latitude. Mais presque tout est également neuf dans ce vaste espace, tellement qu'une seule portion bien connue serait une précieuse acquisition.

« M. d'Escayrac se propose d'observer partout les mœurs et les usages, de recueillir les traditions et de rapporter des vocabulaires et des itinéraires, des notions sur les races, sur le commerce et les caravanes, sur le climat et sur les productions, tout en traçant chaque jour sa route à l'aide des heures de marche, et même avec le secours des instruments propres à fixer sa position.

« Dans son zèle ardent pour le progrès des connaissances, le jeune voyageur se propose pour noble but la solution des problèmes les plus importants de la géographie africaine. Sans concevoir une si haute espérance, votre commission croit que l'on est aujourd'hui assez bien informé de la nature des obstacles et des moyens d'en triompher pour espérer qu'un voya-

geur expérimenté, prudent, instruit, familier avec l'arabe vulgaire, muni de ressources et doué d'ailleurs des qualités physiques et intellectuelles indispensables pour le succès, peut réussir à pénétrer dans une des régions désignées plus haut; il reviendrait ensuite, par la ligne la plus courte ou la plus sûre, à l'un des points placés sous la protection européenne; il réussirait, surtout à la condition de ne pas trop étendre le théâtre de son exploration. Ce n'est que par partie que la science pourra s'emparer de cet espace immense, il y a là une question d'itinéraires sur laquelle nous reviendrons plus tard.

« Le point qui semble appeler d'abord l'attention des explorateurs est le haut Mandara, région qui domine le lac central de l'Afrique, le lac Tchâd; cette contrée est montagneuse, élevée, au rapport du major Denham, et il est très-probable qu'elle donne naissance à des rivières allant en sens opposés. Le mont Mendefy, atteint par le major au delà du lac, n'est pas la cime la plus élevée; il apercevait de sa route des hauteurs échelonnées à plusieurs étages. L'on peut regarder comme vraisemblable que de cette haute chaîne sortent à la fois le Chary, allant au nord, et l'un des affluents de la Tchadda, cette grande rivière qui court de l'est à l'ouest et se jette dans le Kouara (vulgairement le Niger), au-dessous de Kakonda. La voie tracée par le voyageur anglais, il y a vingt-huit ans, peut être suivie avec moins de difficulté que toute autre, une fois que l'on aurait atteint le Bornou. Il n'y aurait qu'à continuer la route du major, en s'élevant le plus haut possible, afin d'atteindre le versant occidental.

« De là, descendre au Baguirmeh en suivant une ligne toute tracée, le cours du Châry, et pénétrer ensuite au Ouadây, serait une tentative très-possible, plus facile du moins qu'en y entrant du côté du Darfour, à cause de l'état de guerre

habituel entre ces deux royaumes. On peut aussi se proposer, une fois parvenu jusqu'au haut de la montagne, de suivre un affluent de la Tchadda et cette grande rivière elle-même jusqu'à son embouchure, et bientôt arriver à la mer de Calabar; ce plan, très-simple à exposer, n'est cependant pas sans de très-grands obstacles à partir du Mandara, parce que l'on ignore entièrement quelles sont les mœurs des populations dans ces localités. Que serait-ce, si l'on tentait d'arriver à ces hauteurs par une autre direction? Quoi qu'il en soit, parmi les contrées que cherche à atteindre M. d'Escayrac, celle du Mandara est une des plus intéressantes à étudier sous le rapport géographique; et, en même temps, elle est la plus rapprochée des côtes, peut-être la plus praticable de toutes, comme voisine d'un point déjà visité par les Européens, et à la suite d'un chemin frayé. En cette recherche, comme en toutes les autres, la raison commande de procéder du connu à l'inconnu. De cette région partent de très-grands cours d'eau en sens divers, c'est donc là comme le nœud du problème des eaux courantes dans l'Afrique septentrionale, entre le tropique et l'équateur.

« M. d'Escayrac veut, avec raison, pénétrer dans le Ouadây. Ce royaume, encore peu connu, est assez vaste; son étendue en longueur (nord et sud) est de trente journées de marche; il est plus large de l'est à l'ouest que le Dârfour; moins avancé sous le rapport de la civilisation, il le surpasse en fertilité; sa population est moindre, mais elle est plus belliqueuse; son histoire connue ne remonte pas très-haut; il n'a accepté la foi musulmane, et par suite admis un gouvernement héréditaire et une administration régulière, que depuis le sultan Seleïh, qui régnait vers l'an 1110 de l'hégire (1698), sept générations avant le sultan Saboûn (celui-ci est mort il y a juste trente-six ans, selon Burckhardt; quarante ans, selon le cheykh Moham-

med el Tounsy[1]). Nous savons par ces deux écrivains, par le dernier surtout, une partie de l'histoire du Ouadây, et nous possédons des notions détaillées sur ses mœurs et son gouvernement. Mais le premier parlait d'après des informations, et le second a observé au point de vue musulman ; il reste à observer au point de vue européen. Nous ne pouvons que désirer vivement que M. d'Escayrac puisse pénétrer dans ce royaume, en étudier la langue et les usages, les traditions, les tribus et les races, rapporter un vocabulaire plus complet que ceux que nous possédons, et surtout qu'il ne soit pas retenu au Ouadây, comme Browne l'a été au Dârfour.

« Si M. d'Escayrac est assez heureux pour pénétrer jusqu'à Ouârâh, capitale du Ouadây, il fera ses efforts pour déterminer, par des observations exactes, la situation de cette ville, situation encore fort incertaine par suite des doutes élevés sur celle de Kobeyh, capitale du Dârfour. C'est surtout la longitude qu'il faudrait déterminer, soit à l'aide du chronomètre, soit par des distances lunaires ou des éclipses de satellites. Cette position est un des *desiderata* de la géographie africaine.

« Dans le cas où le voyageur serait entré dans le Ouadây par le Bornou et le Baguirméh, il aurait fait auparavant d'utiles observations : premièrement, sur la rive orientale du lac Tchâd, qui n'est connue qu'en partie; secondement, sur le Baguirméh, qui ne l'est pour ainsi dire pas du tout.

« Il faut s'assurer, quant au premier point, si, après l'embouchure du Châry, quelque autre rivière vient se décharger à l'est dans ce lac, ou si, au contraire, comme quelques-uns

[1] *Voyage au Ouadây*, par le cheykh Mohammed el Tounsy, traduit par le docteur Perron (sous-presse). Consulter, pour les langues du Mandara et du Baguirméh, le tome IV des *Mémoires de la société de géographie*.

l'ont prétendu, il a un écoulement dans le nord-est. Quant au second point, c'est-à-dire le Baguirméh, on ignore l'histoire de ce royaume. Vers 1805, le sultan Saboûn, du Ouadây, voulant châtier celui du Baguirméh, qui se livrait à toutes sortes d'impiétés et d'horibles excès, dirigea sur ce pays une expédition, dont le résultat fut la mort du tyran, la ruine du pays et l'expulsion de la famille régnante. Le pays a-t-il repris son indépendance, et jouit-il aujourd'hui de quelque prospérité ? C'est ce qu'on ignore. On désirerait aussi des lumières sur l'état actuel du Bornou; ce pays n'a pas été visité depuis vingt-huit ans par des Européens[1]; on sait qu'il a été délivré de la domination des Fellâtas par l'intervention du cheykh Mohammed-Emyn-el-Kânemy, qui, à une époque antérieure, est venu au secours du sultan et a mis leur armée en déroute.

« Dans l'intérieur, et au nord du Baguirméh, circulent plusieurs rivières dont le cours a été tracé sur toutes les cartes d'une manière arbitraire : le Bahr-Koulla, le Bahr-el-Ghazal et d'autres encore; on ignore où elles se terminent; la première est-elle un affluent du Châry ? la seconde se rend-elle dans le lac Tchâd, ou bien se perd-elle dans les sables ? quelques-unes d'elles sont-elles navigables ? le lac Fittré reçoit-il une rivière de son nom, et d'où vient cette rivière ? Toutes ces questions sont à résoudre.

« Une voie nouvelle a été ouverte par le sultan Saboûn aux caravanes du Ouadây, dirigée droit au nord sur Benghazy, laissant à gauche la route de Fezzân ; à quel point s'en détache-t-elle ?

« Cet espace correspond à ce qui est proprement appelé dans Ptolémée *le désert de Libye*. Habité aujourd'hui par les

[1] Peut-être aujourd'hui, M. Richardson y est parvenu.

tribus de Tebous ou Toubous (autrement Tibboo), il était jadis occupé par les *Garamantes* du midi. Un peu au couchant, sont les puissantes tribus des Touâreg; ont-ils aussi des rapports avec les anciens Garamantes? Où faut-il placer les lacs appelés *Nuba palus* et *Chelonidæ paludes*, les montagnes nommées *mons Mandrus* et *mons Aranga?* Le bassin du lac Fittré, ou du Bahr-el-Gazal, correspond-il à la vallée appelée *vallis Garamantica*, ou faut-il, avec certains auteurs, porter celle-ci jusqu'au sud du Ouadây? La géographie positive est demeurée muette jusqu'à présent sur ces diverses questions. En général, tout le pays au midi de l'ancienne Cyrénaïque reste à explorer sous le rapport de la géographie ancienne, comme sous celui de la géographie moderne.

« Quelques voyageurs ont entendu parler d'anciennes constructions de monuments antiques, placés à Cab-Bellul, entre le Dârfour et le Kordofan, presque ensevelis, dit-on, sous les sables. M. Pallme donne même la position de ces ruines à deux journées de Caccie[1]. Quoique ce rapport soit très-vague et même inadmissible tel qu'il est présenté, il serait bon de s'informer de ce qui peut y avoir donné lieu.

« Pour terminer ce qui regarde le pays à l'orient du lac Tchâd, nous appellerons l'attention du voyageur sur l'existence d'un animal unicorne, autre que le rhinocéros d'Afrique, l'*abou-karn*, qu'on a cru correspondre au *réem* de la Bible et au *monoceros* de Pline et de Solin. C'est à M. Fresnel, correspondant de l'Académie, qu'on doit les premières recherches faites au sujet de l'*abou-karn*, d'après les informations qu'il a prises en Arabie et en Égypte. Il en résulterait qu'un animal

[1] *Travels in Kordofan*... by Ignatius Pallme, 1846. Voir aussi *Bach des Soudan*... par le cheykh Zaïn el Abidén, traduit du turc en allemand, par M. Rosen, 1847.

de cette sorte existe aux confins du Ouadây; mais il reste encore bien des doutes qu'il importe d'éclaircir.

« Jusqu'à présent nous n'avons parlé que des pays situés autour du lac Tchâd, parce qu'ils sont si vastes, qu'ils suffisent pour absorber toute l'attention et tous les efforts d'un voyageur, même pourvu des ressources les plus complètes. Mais nous ne devons pas oublier que le plan de M. d'Escayrac, sur lequel est consultée l'Académie, comprend encore la partie du Soudan qui est au couchant du lac Tchâd; cette région présente aussi des questions d'une haute importance géographique. Étudier, après Clapperton, les pays de Kano, Kachna, Afnau, Sakkatou, aujoud'hui placés sous l'autorité du sultan des Fellâtas; s'assurer du cours supérieur de la rivière Yeou, puis atteindre le fleuve qui descend de Tombouctou, serait remplir une grande lacune géographique. Ce voyage est à lui seul capable d'occuper un explorateur pendant longtemps. Il présente beaucoup de positions à déterminer d'une manière plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'à présent; l'on n'a pas observé de longitude à Kachna, ni en d'autres endroits considérables. Toutes ces villes sont très-peuplées, riches et commerçantes, et elles peuvent offrir un jour d'importants marchés à nos possessions d'Afrique, soit du nord, soit de l'occident. L'organisation actuelle de l'empire des Fellâtas mérite aussi d'être l'objet d'une attention spéciale. Enfin, tout ce pays offre d'intéressants problèmes à résoudre sous le point de vue de la géographie des auteurs arabes, tels que Ibn Saïd, Édrisi, Ibn Batouta, Yacouti, Aboulféda, Léon l'Africain, etc., dont les relations renferment beaucoup de noms qu'il est difficile d'identifier avec les dénominations nouvelles. D'un autre côté, les idiomes et dialectes des habitants sur toute cette longue ligne demandent à être étudiés, ou du moins des vocabulaires soigneusement recueil-

lis, en ayant soin de faire toujours écrire en arabe les mots, comme les noms de lieux, par les natifs eux-mêmes, s'il en est sachant écrire. Mais, nous le répétons, ce voyage au couchant du lac Tchâd, s'il est fait avant l'autre, suffirait pour épuiser l'attention et les ressources de l'explorateur, peut-être même ses forces et son courage, et, si le voyage est tenté après, il pourrait devenir impossible. C'est une simple réflexion à laquelle nous nous bornons ici, parce qu'on ne saurait, en aucune façon, prévoir les chances plus ou moins favorables qui peuvent s'offrir au voyageur.

« On vient de voir quel *but* M. d'Escayrac se propose et l'opinion de la commission sur les *desiderata* de la science géographique. Nous passons maintenant aux *voies* et *moyens* qui sont à la disposition du voyageur. M. d'Escayrac a pour lui un commencement d'expérience; il a déjà fait avec fruit un voyage au Kordofan. Les observations qu'il a publiées ne laissent pas d'ajouter aux notions qu'on doit au baron Ruppell, à MM. Joseph Russegger et Ignatius Pallme; elles sont judicieuses et instructives. Familiarisé avec l'arabe des caravanes, il a recueilli des notions utiles sur les races d'habitants et leurs mœurs; il a participé à une expédition faite dans l'intérieur du pays des Nouba; il a vu et interrogé des Fôriens, et il est préparé pour un voyage au Ouadây. Il a l'habitude d'estimer la vitesse de sa marche à dos de dromadaire, de tenir compte des heures de marche, de s'orienter par le soleil et les étoiles selon les saisons, de tenir son itinéraire au courant jour par jour et de noter dans son journal ses observations. De l'instruction, de la jeunesse, une ferme résolution de réussir, un zèle ardent pour le progrès des découvertes, sont des conditions rares, des qualités précieuses pour une telle entreprise, très-difficile sans doute, mais qui ne semble pas au-dessus de son

courage. Quant aux moyens qu'il compte mettre en usage, il en a fait part à la commission; elle les a trouvés bien combinés, mais elle ne croit pas devoir entrer dans ce détail; qu'il lui suffise de dire qu'il a de bonnes raisons pour préférer de ne pas se joindre aux caravanes du commerce. Son projet est de régler son départ de manière à arriver sur les lieux avant la saison des pluies périodiques; on sait que les pluies tropicales commencent vers la fin d'avril; les quatre mois qui les précèdent sont la saison la plus favorable pour voyager et observer.

« Il nous resterait quelques mots à dire sur la ligne qu'il doit suivre pour arriver sur le théâtre de son exploration. C'est encore là un point sur lequel il se réserve de prendre le parti qu'il jugera le meilleur. Le point de départ sur la côte d'Afrique peut, en effet, varier beaucoup; il n'y en a pas moins de six, présentant tous des chances plus ou moins favorables ou aventureuses; la commission ne peut que les exposer, et non prescrire un choix : 1° par le *nord-ouest,* c'est-à-dire la voie de l'Algérie, on arriverait à Tougourt, et de là, à Ghadamès, El Gha't, Ahir et le Bornou; 2° par le *nord :* Tripoli, Mourzouck et le reste du chemin suivi par Denham, Oudney et Clapperton; 3° par le *nord-est :* la Nubie et le désert jusqu'au Ouadây, direction dont une partie a déjà été suivie par M. d'Escayrac; 4° par l'*est,* c'est-à-dire la voie du Kordofan et du Dârfour, *sans les traverser;* 5° par le *sud-est,* en partant de Logwek, sur le Nil blanc supérieur, ce point que le révérend père Knoblecher a atteint récemment, ou bien de l'île de Jéanker, découverte par M. d'Arnaud, en 1842; 6° enfin, par le *sud-ouest,* en partant de l'embouchure du Kouara, ligne qui est la plus courte de toutes, mais non pas la moins difficile. C'est au voyageur qu'il appartient de choisir celle que la saison et

les circonstances lui indiqueront comme préférable. Il en est de même de la voie de retour.

« Nous croyons, Messieurs, par ce qui précède, avoir répondu suffisamment aux deux demandes que M. le ministre a adressées à l'Académie. En résumé, la commission est d'avis que le projet de voyage de M. d'Escayrac dans l'Afrique centrale, ayant pour but l'exploration du Ouadây et des contrées voisines du lac Tchâd, est d'une grande importance géographique, et qu'il mérite l'attention spéciale du Gouvernement, en ce qu'il peut être utile à l'avenir de nos possessions, autant qu'au progrès des découvertes. »

Une lettre de M. Victor Place, chargé du consulat de France à Mossoul, fut renvoyée, par M. le ministre de l'instruction publique, à l'Académie, pour qu'elle examinât le projet formé par l'auteur de la lettre d'entreprendre des fouilles autour de la ville, et pour qu'elle rédigeât des instructions. (Séance du 27 juin 1851.)

Fouilles de Mossoul par M. Place.

Une commission nommée à cet effet, et composée de MM. Burnouf, Guigniaut, Vitet et Mohl, présenta, par l'organe de ce dernier, le rapport suivant, qui répondait à une consultation de M. le ministre de l'intérieur sur le même objet. (Séance du 4 juillet.)

« M. le ministre des affaires étrangères et M. le ministre de l'instruction publique vous ont demandé des instructions pour M. Place, consul, à Mossoul, qui se propose de continuer les fouilles commencées par M. Botta sur le sol de Ninive. Votre commission a vu avec le plus grand plaisir que le Gouvernement est disposé à encourager la reprise de ces fouilles. C'est à la France que revient la gloire d'avoir découvert cette mine de richesses archéologiques, mais elle a eu le tort d'abandonner ce terrain depuis 1844, pendant que l'Angleterre, mar-

chant sur nos traces, n'a jamais cessé d'exploiter notre découverte. Le résultat est que le musée du Louvre contient quelques antiquités assyriennes plus belles que tout ce qui se trouve autre part, mais que le musée Britannique lui est déjà très-supérieur par le nombre et la variété des monuments qu'il possède. Cette situation change encore tous les jours à notre désavantage par de nouveaux envois, et à la fin de l'année courante, quand les résultats des fouilles faites par M. Layard à Ninive et à Babylone, et par M. Loftus, à Warka, sur le bas Euphrate, seront arrivés à Londres, le musée Britannique réunira une masse de monuments et de moyens d'étude, à côté desquels la collection du Louvre paraîtra insignifiante. Il y a plus, le gouvernement anglais, qui se contentait autrefois d'acheter ce qu'on lui apportait, vient de demander au parlement des fonds pour commencer des fouilles à Suze et dans les environs, et complétera ainsi ses collections déjà si riches. Nous applaudissons à ce zèle de l'Angleterre, mais la France ne doit pas se laisser devancer dans une voie qu'elle a ouverte, et il faut qu'elle sorte de l'inaction dans laquelle elle s'est tenue depuis ses premières conquêtes sur le sol de la Mésopotamie.

« Par toutes ces raisons, votre commission est très-heureuse de voir le zèle qui anime M. Place. M. Botta a déjà montré combien il est facile à un consul de faire tourner à l'avantage de la science la position que lui donnent l'autorité dont il est investi, la résidence permanente sur les lieux, la connaissance personnelle des autorités, et les facilités qu'il a de rendre des services aux populations chrétiennes, qu'il est chargé de protéger. Un consul qui réside dans un lieu où il se trouve des restes de l'antiquité, peut donc en faire la recherche avec des avantages que ne possède pas un voyageur, ni même une expédition envoyée par un gouvernement; sans compter que les fouilles

qu'il fait exécuter n'entraînent d'autres dépenses que celles de la main-d'œuvre. Aucun consulat n'est placé, sous tous ces rapports, plus avantageusement que celui de Mossoul, et votre commission pense que le Gouvernement doit accueillir avec faveur l'offre de M. Place et lui fournir les moyens de faire des fouilles.

« Quant aux localités à indiquer à M. Place, il est difficile de le faire avec beaucoup de précision, parce que nous manquons de renseignements suffisants sur les opérations que M. Layard et d'autres ont faites depuis trois ans. Néanmoins il est presque impossible que la grande colline du Koujoundjik, dans l'enceinte propre de Ninive, soit épuisée, et M. Place fera bien de faire des fouilles dans les parties encore intactes de ce grand monument. Une autre localité de la même enceinte, le Nebbi Iounès, n'a jamais été entamée, à cause des difficultés qu'elle présente, étant couverte de maisons et d'une mosquée particulièrement vénérée; mais il est probable qu'avec de la patience on pourra parvenir à exploiter au moins partiellement cette colline, qui recouvre certainement un monument important. Au delà de l'enceinte de Ninive s'étend, à partir de Khorsabad, un demi-cercle de collines artificielles, qui rejoint le Tigre à Nimroud, comme Baascheika, Tell Billah, Karamles, Karakousch, Hoseiai et d'autres, dont aucune ne paraît avoir été bien explorée, et probablement il y en a d'autres qui n'ont pas encore été observées. Au-dessous de Nimroud, il y a plusieurs collines à examiner, surtout Kalah Scherghat, monument très-considérable, où M. Layard a trouvé une statue, mais qu'il n'a pas sérieusement explorée. Il serait aussi à désirer que M. Place dessinât exactement les sculptures qui couvrent un ravin près d'Arbela, et dont nous ne possédons que des dessins insuffisants. Au reste, la visite des environs

de Mossoul fournira à M. Place en peu de temps des indications meilleures que celles que nous pourrions lui donner.

« Quant aux envois à faire à Paris, il est probable qu'il faudra faire un choix, parce que les moyens de transport pourront être insuffisants, ou trop coûteux. En général, il faudra envoyer toutes les sculptures dont l'état de conservation permettra le transport. Les sculptures sur rocher, comme celles d'Arbela, doivent être prises au daguerréotype, si leur position ne permet pas d'en prendre des empreintes. Les petits objets en terre cuite, tablettes, cylindres, cubes à figures ou à inscriptions, les objets en bronze ou en ivoire, les pierres basaltiques qu'on trouve quelquefois couvertes d'inscriptions sur toutes leurs faces, les tuiles émaillées, etc., doivent être envoyées après qu'on en aura pris une empreinte. Nous sommes très-pauvres à Paris en monuments de ce genre. Quant aux inscriptions sur pierre ou sur briques, il suffira en général d'en faire deux bonnes empreintes et de les expédier par des envois séparés; mais s'il se présente des inscriptions qui se distinguent, soit par la beauté de l'exécution, soit par une écriture particulière, il faudra envoyer la pierre même, si les circonstances le permettent. Dans aucun cas, à moins d'impossibilité absolue, il ne faut se contenter de la copie d'une inscription; car il n'y a que l'original même, ou une bonne empreinte, qui puisse donner la certitude dont on a besoin pour la lecture. Dans les cas très-fréquents où une inscription est répétée plusieurs fois, il faut prendre des empreintes de tous les exemplaires de l'inscription, car ce sont précisément celles-ci qui nous fournissent les moyens de reconnaître l'emploi et la valeur des caractères homophones, qui forment un élément si considérable et si embarrassant de l'écriture assyrienne.

« Votre commission propose à l'Académie : 1° de demander

à M. le ministre des affaires étrangères et à M. le ministre de l'instruction publique d'aider M. Place dans l'exécution de ces fouilles par tous les moyens qui sont en leur pouvoir; 2° d'envoyer ce rapport à M. le ministre de l'intérieur, dans le département duquel se trouve le Musée, où seront déposés les résultats des fouilles de M. Place, et de le prier de se concerter avec M. le ministre de l'instruction publique, pour l'allocation de fonds pour ces travaux. »

Fouilles de Ninive et du Serapeum.

M. le ministre de l'intérieur adressa aussi à l'Académie une demande pour avoir son avis et ses instructions sur les fouilles à faire dans le Serapeum, et sur la continuation de celles qu'on avait commencées sur le territoire de Ninive (4 juillet 1851).

La commission, composée des mêmes membres, répondait à cette double question par l'organe du même rapporteur, M. Mohl (11 juillet) :

« Votre commission a examiné les deux rapports de l'administration des musées nationaux, que M. le ministre de l'intérieur vous a communiqués, et sur lesquels il demande l'avis de l'Académie.

« Dans le premier de ces rapports, l'administration des musées demande la continuation des fouilles dans le Serapeum de Memphis, et propose l'allocation d'une somme de 30,000 fr. pour les dépenses, tant des fouilles que du transport des antiquités à envoyer en France. Votre commission trouve cette demande bien motivée et approuve le rapport en tout point; car il est évidemment dans l'intérêt de la science, que ce temple, couvert de sable depuis le temps des Romains, et par conséquent plus intact que tous ceux qui sont restés accessibles pendant tant de siècles, soit entièrement déblayé. L'Académie s'est déjà, il y a quelque temps, prononcée pour l'achèvement

de ces fouilles, et il suffit de rappeler les démarches qu'elle a faites dans ce but auprès de M. le ministre de l'instruction publique.

« Le second rapport que M. le ministre vous a envoyé a pour but de demander la reprise des fouilles de Ninive. Votre commission, dans un rapport fait vendredi dernier sur la demande de M. Place, a déjà énoncé son opinion sur la nécessité de recommencer ces fouilles. Elle ne peut qu'exprimer de nouveau sa conviction que la présence à Mossoul d'un consul actif et décidé à entreprendre des fouilles suffit à tout ce qu'il y a à faire dans cette localité. Il ne nous reste qu'à énoncer une opinion sur les fonds à allouer. Il est difficile d'en fixer d'avance le montant, puisque les frais dépendront en partie de la quantité des antiquités qu'on trouvera, en partie des conditions topographiques; car si ce sont les collines les plus éloignées du Tigre qui fournissent la plus riche moisson, les frais de transport augmenteront nécessairement. Mais comme il est dans tous les cas prudent de commencer par des essais peu coûteux, jusqu'à ce qu'on se soit assuré des localités les plus fécondes, il suffira d'allouer pour le moment des fonds pour le commencement des travaux, et d'après ce que nous savons par l'expérience de M. Botta, nous croyons qu'une somme de 8,000 francs mettra M. Place en état de pousser ses fouilles assez pour qu'on puisse déterminer plus tard ce qu'il faudra pour les achever.

« Au reste, en demandant la reprise des fouilles de Ninive, votre commission ne croit pas avoir indiqué tout ce que l'état actuel de la science exige pour l'exploration de ce centre de civilisation antique, qui s'est formé autour de l'Euphrate et du Tigre. Ninive et ses dépendances ne sont qu'un point, et si important qu'il soit, il y en a d'autres qui ne lui cèdent en

rien et où des fouilles ne seraient pas moins nécessaires. On a exploré jusqu'aujourd'hui presque exclusivement des ruines persanes et assyriennes; mais pour compléter le cercle de ces recherches, il faudrait retrouver des palais babyloniens et des palais médiques. Or il y a toute probabilité que ces monuments existent et qu'on peut les retrouver. Les décombres qui entourent Hamadan couvrent sans doute les ruines d'Ecbatane; on ne les a examinés que bien superficiellement, et personne n'y a fait même une tentative de fouilles. Les ruines de Babylone ont été visitées plus fréquemment, mais on n'y a pas fait de recherches sérieuses. Il est vrai que M. Layard y a séjourné dans ces derniers temps, et nous ne savons pas encore ce qu'il y a trouvé; mais la masse des ruines sur l'emplacement de la ville de Babylone et des environs est telle, qu'il faudrait des années pour les épuiser. On peut toujours douter s'il restera autre chose que les substructions des édifices antiques dans des villes comme Babylone et Ecbatane, qui sont restées encore longtemps de grands centres de populations après la chute des empires dont elles étaient les capitales, et dont une est même aujourd'hui une ville considérable. Mais l'exemple de Ninive doit nous encourager, en montrant combien le mode de construction à moitié souterraine est favorable à la conservation des monuments, et l'intérêt du sujet est tel, qu'on ne doit négliger aucun effort pour constater ce qui subsiste encore : mais il y a d'autres localités, et en grand nombre, où ces doutes mêmes sont inadmissibles. Si nous descendons plus bas en Mésopotamie et en Chaldée, nous trouverons les rives du Tigre et de l'Euphrate couvertes des restes de grandes villes babyloniennes et chaldéennes, et situées dans un désert tel, que souvent ces ruines n'ont pas de nom. Tout ce pays est encore très-peu connu, et c'est seulement depuis que l'Angleterre a voulu faire

de l'Euphrate une route commerciale, que nous avons des indications sur les ruines immenses qui s'y trouvent. Les ruines d'Iskeria, de Tell Id, de Senkerah, que Fraser a traversées et qui l'ont frappé d'étonnement par leur masse et leur étendue; celles de Warkah, que le colonel Chesnay a distinguées à 16 milles de distance, et d'où M. Loftus a tiré depuis, pendant une visite très-courte, des antiquités curieuses; celles de Niffer, que M. Rawlinson a découvertes, et qu'il compare à celles de Babylone, et sans doute d'autres que persoñne n'a encore vues, nous offrent les restes de ces grandes villes dont parle la Bible, que les inscriptions assyriennes mentionnent, et dont on n'a pu encore fixer l'emplacement. Dans quelques-unes de ces ruines, on voit sortir, des collines artificielles, d'innombrables sarcophages en terre cuite, et le sol est jonché de débris antiques de toute espèce.

« Il y a là une grande et belle exploration à entreprendre, il y a toute une partie de l'histoire ancienne et une des plus curieuses à découvrir, toute une branche de la civilisation antique à retrouver, et la construction de ces collines artificielles nous garantit presque la conservation de nombreux monuments dans ces montagnes de briques. Aujourd'hui que nous sommes sur le point de pouvoir lire les inscriptions babyloniennes, toutes ces ruines nous fourniront des matériaux nouveaux et authentiques pour l'histoire de l'Asie, et ce serait une entreprise digne de la France d'en faire la recherche.

« Il faudrait pour cela une expédition dont la durée serait de plusieurs années, si l'on se bornait à la Mésopotamie, en réservant la Médie à une exploration ultérieure. Il faudrait parcourir toute la Mésopotamie et les deux rives des deux fleuves, identifier, à l'aide de la géographie ancienne, les ruines avec les villes anciennes, s'attacher aux localités les plus importantes

et y faire des fouilles. C'est une entreprise pleine de dangers, qui viennent du climat et des hommes. Pour qu'elle réussisse, il faudrait la confier à un savant, et non pas à des artistes; car ni les architectes, ni les peintres, ni les mouleurs ne pourraient découvrir ce qui est sous le sol; il n'y a qu'une profonde connaissance de l'histoire ancienne qui puisse servir de guide. M. le ministre paraît avoir parfaitement senti cela, car nous voyons dans les pièces qu'il a communiquées à l'Académie, une indication de l'idée qu'il a conçue lui-même d'y envoyer un savant qui a fait ses preuves dans ce genre d'explorations. Votre commission ne doute pas que l'Académie ne partage unanimement sa conviction, qu'un pareil choix serait le meilleur moyen de faire réussir cette grande, difficile et glorieuse mission.

« Votre commission à l'honneur de vous proposer, comme résultats de ce qui précède,

« 1° D'approuver et d'appuyer la continuation des fouilles de M. Mariette dans le Serapeum de Memphis, et la demande d'un crédit de 30,000 francs pour cet objet;

« 2° D'appuyer la demande de fonds pour la continuation des fouilles de Ninive et de proposer un crédit provisoire de 8,000 francs pour le commencement des travaux de M. Place;

« 3° De soumettre à M. le ministre la proposition d'une expédition destinée à explorer la Mésopotamie et à faire des fouilles dans les ruines des anciennes villes babyloniennes et chaldéennes; et d'insister pour que cette expédition soit confiée à un savant qui ait déjà visité l'Orient.

Dictionnaire taïtien de M. Ribourt.

L'Académie ayant chargé M. E. Burnouf d'examiner une notice sur la langue taïtienne et un commencement de dictionnaire taïtien-français, ouvrages de M. le capitaine d'état-major Ribourt, sur lesquels M. le ministre de la guerre l'avait

consultée, le résultat de l'examen fut consigné dans le procès-verbal de la séance du 18 juillet 1851, en ces termes :

« Le rapporteur, après avoir lu la note de neuf pages *sur la langue taïtienne*, de M. Ribourt, et le commencement du *Dictionnaire taïtien-français* du même officier, en 66 pages in-folio,

« Tout en reconnaissant son insuffisance personnelle en ce qui touche cette langue,

« Estime que l'esquisse présentée à l'Académie par M. Ribourt n'est ni assez étendue, ni accompagnée d'assez d'éclaircissements pour qu'il lui soit possible de porter un jugement fondé sur ce projet d'ouvrage. »

Travaux de l'École d'Athènes.

Conformément aux dispositions du décret du 7 août 1850, M. Guigniaut lut, dans la séance publique du 22 août 1851, le rapport sur les travaux envoyés par les membres de l'École d'Athènes[1] :

« Messieurs, la commission que vous avez trois fois investie de votre confiance, pour satisfaire aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 26 janvier 1850 et du décret du 7 août suivant, vient aujourd'hui, en votre nom, achever de remplir sa tâche et la vôtre, par le rapport demandé à l'Académie sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes, dont vous aviez précédemment contribué à réorganiser les études, à déterminer les règlements.

« Telle est la puissance des grandes pensées d'intérêt public, des pensées vraiment libérales et vraiment nationales! Il leur est donné de surmonter le flot même des révolutions, quelquefois de s'y renouveler et de s'y fortifier. L'idée féconde déposée

[1] Voy. p. 85.

dans le berceau de l'École française d'Athènes par ses fondateurs, en 1846, et qui fut la conséquence éloignée, mais légitime, de l'intervention de la France dans la lutte glorieuse de l'indépendance grecque, il y a vingt-cinq ans, n'a pas cessé de porter ses fruits; elle les porte plus assurés et meilleurs que jamais, depuis que l'impulsion de l'Académie, provoquée par la sagesse du Gouvernement actuel, a commencé de se faire sentir. Non pas toutefois que l'École, composée d'une élite de jeunes professeurs appelés à étendre leurs connaissances, à mûrir leur esprit et leur goût sur la terre classique par excellence, à resserrer nos liens d'amitié avec la Grèce par un échange d'idées et de services, sous les auspices du ministre qui représente la France, et sous la direction immédiate d'un chef aussi expérimenté qu'éclairé, n'ait su, dès les premiers jours de son existence, comprendre sa mission, n'ait fait, pour y répondre, plus d'un effort heureux. Des explorations intelligentes à Athènes même et dans plusieurs parties de la Grèce, dans les îles, dans l'Asie Mineure et jusqu'en Égypte; de solides études de géographie, de mythologie, d'archéologie, inspirées par la vue des lieux, par la contemplation des monuments, en même temps que par la méditation des textes antiques : tels ont été les dignes préludes des travaux qui devaient suivre, et que nous sommes aujourd'hui plus spécialement chargés de caractériser. Pourtant nous ne saurions sans injustice passer ici sous silence les mémoires publiés par M. Benoît sur quelques-unes des Cyclades et sur le groupe volcanique de Santorin, ceux que préparent en ce moment M. Lacroix sur plusieurs autres îles de l'Archipel, M. Hanriot sur les Dèmes de l'Attique, ainsi que les remarquables études de M. Émile Burnouf sur le Parthénon, les Propylées, l'emplacement du vieux Pnyx à Athènes, le lac Copaïs en Béotie, le culte singu-

lier du Neptune arcadien, et les vues aussi élevées qu'ingénieuses de M. Lévêque sur l'histoire et le caractère des monuments de la Grèce. Des sept membres qui ont d'abord formé l'École, de 1845 à 1848 et 1849, il faut dire encore que deux, à peine rentrés en France, ont glorieusement conquis, dans les concours, l'agrégation aux facultés, et que deux autres ont été jugés dignes de ce haut enseignement, après avoir pris le grade de docteur. Leurs successeurs ont marché sur leurs traces, quoique tous n'aient pas été également favorisés du sort. M. Gandar, après divers travaux, notamment une exploration des îles Ioniennes et une étude attentive de l'Odyssée sur la scène même du royaume d'Ulysse, étude dont il nous doit les résultats, s'est vu forcé de revenir avant le temps, vaincu par la maladie. M. Vincent, plus infortuné, est venu mourir à Naples, en laissant les regrets les mieux mérités, les mieux sentis au cœur de ses collègues; à l'École, le souvenir de ses exemples, de son zèle trop ardent peut-être pour la science; à l'œuvre commune, des notes nombreuses, pleines de faits et d'observations, recueillies dans un long voyage où, de compagnie avec M. Girard pendant l'automne de 1849, il avait reconnu la chaîne de l'Olympe, traversé celle du Pinde, visité avec soin la Thessalie, l'Épire, l'Acarnanie, et une partie du cours de l'Achéloüs. C'est à l'amitié qu'il appartient de ne laisser perdre aucun de ces précieux souvenirs, et d'en former un monument auquel le nom de M. Vincent restera attaché.

« Par suite de ces pertes successives, l'École française d'Athènes s'est trouvée réduite à quatre membres durant une grande partie de ces deux dernières années, celles précisément sur lesquelles l'influence de l'Académie a pu d'abord s'exercer. Nous leur devons, avant tout, de reconnaître qu'ils se sont en quelque sorte multipliés par leur activité, qu'ils ont fait tout

ce qui était en eux pour compenser leur petit nombre par l'étendue de leurs recherches, par le soin qu'ils ont apporté à en exposer les résultats. Trois d'entre eux, qui étaient venus recruter l'École à la fin de 1849, ont entrepris de concert, en 1850, l'exploration des principaux points du Péloponnèse, en prenant par Mégare et par l'isthme, tournant par l'Argolide, par la Laconie et la Messénie, visitant l'Arcadie au cœur de la presqu'île, revenant, après avoir vu l'Élide, par l'Achaïe et par les bords du golfe de Corinthe, Strabon et Pausanias constamment à la main, et guidés d'ailleurs par l'excellente carte due à l'état-major de l'expédition de Morée. De retour à Athènes, ils se sont partagé les matériaux de leurs observations communes, et la tâche de les élaborer par leurs travaux personnels. Ils vous ont envoyé ainsi, en trois parties, avant l'époque fixée du 1er avril de cette année, un récit de voyage, nourri plus ou moins, suivant le tour de l'esprit de chacun et la nature de ses études, d'érudition et de critique, de littérature, d'histoire et d'archéologie. L'ensemble de ce travail à la fois collectif et individuel, qui se recommande à divers degrés par la solidité du fond, généralement par l'élégance de la forme, n'embrasse pas moins, pour en faire apprécier l'étendue, de six cents pages in-4°. La première partie est l'ouvrage de M. Alexandre Bertrand, qui s'est chargé de décrire le pays depuis la plaine d'Athènes et celle d'Éleusis, en traversant la Mégaride et les roches Scironiennes, et en refaisant à l'inverse le voyage antique de Thésée, jusqu'à Trézène d'abord, après avoir reconnu Épidaure et une portion de la côte orientale de l'Argolide, puis, en rebroussant chemin par l'intérieur, et en visitant le célèbre hiéron d'Esculape, jusqu'à Nauplie et jusqu'aux vieilles citadelles héroïques qui commandent la plaine d'Argos, Tirynthe, Mycènes, avec l'Héræum voisin, sanctuaire de l'une des plus an-

ciennes Junons de la Grèce, et enfin Argos même, siége par excellence de la déesse pélasgique, sans oublier Némée, dans la montagne au nord, et les restes encore subsistants du temple de Jupiter, protecteur des jeux. M. Bertrand a donné, dans ce travail, une sérieuse attention à la topographie et à l'étude, soit des ruines antiques, soit des traditions locales qui s'y rattachent. Nous avons surtout remarqué sa description, très-bien faite, de l'hiéron, c'est-à-dire de l'enceinte, ou plutôt du territoire consacré à Esculape, des monuments nombreux qui s'y pressaient, particulièrement du théâtre, œuvre de Polyclète, l'un des mieux conservés de toute la Grèce et l'un des plus beaux. Le mode de construction, tant étudié depuis sir William Gell et notre Petit-Radel, de ce qu'on appelle les murs cyclopéens, le système de fortification des acropoles pélasgiques de la plaine d'Argos, spécialement de Tirynthe et de Mycènes, ont été également l'objet de résumés intelligents, où se distinguent plusieurs observations neuves et justes. Quelques lacunes nous ont paru regrettables, par exemple celle de la petite presqu'île de Méthana, théâtre de phénomènes physiques qui avaient déjà frappé les anciens, et celle d'Hermioné, qui devait à d'autres titres trouver place à côté de Trézène. Argos même méritait, ainsi que son histoire, une étude plus approfondie. Les excursions mythologiques de M. Bertrand ne sont pas, au moins quant à présent, des compensations suffisantes. Il a du goût pour la mythologie, et nous l'en félicitons; c'est une étude beaucoup trop négligée chez nous, et qui pourtant, faite d'un point de vue élevé et vraiment critique, est aussi importante pour la connaissance du génie des peuples et pour celle de l'esprit humain en général, que pour l'éclaircissement des époques primitives de l'histoire, et pour l'interprétation des œuvres de la poésie et de l'art. Mais c'est aussi une étude

pleine de difficultés par elle-même, et que l'esprit de système, depuis les temps anciens, a semée d'écueils de toute sorte, d'hypothèses tour à tour triviales jusqu'à la platitude, et hardies jusqu'à la témérité. Il faut se méfier des unes et des autres; il faut restituer les traditions et les légendes mythologiques dans leur sincérité, tâcher de remonter jusqu'à leur source, y distinguer soigneusement ce qui est local et ce qui est général, les expliquer avant tout par les lois de la nature humaine, par le caractère propre des nations, des tribus, des familles, par les influences diverses, physiques ou historiques, qui ont présidé à leur développement, et n'admettre, pour les dieux et les héros de la Grèce, comme pour toutes ses institutions primitives, ses idées, ses croyances, ses arts, les importations étrangères, que sur des preuves intrinsèques et sur de véritables témoignages, non pas sur des opinions intéressées ou systématiques, déguisées en traditions, qui n'ont pas plus manqué à l'antiquité qu'au moyen âge, et dont les historiens les plus accrédités ont souvent été dupes. Ceci s'adresse à la fois aux conjectures de M. Bertrand concernant l'origine du culte d'Esculape, ou celle du mythe si compliqué d'Hercule, et à d'autres allégations sans preuves, que nous avons rencontrées çà et là dans son travail et dans ceux de ses collègues, au sujet de la civilisation grecque, si originale entre toutes dans son principe et dans ses racines, quoique modifiée par des causes si diverses dans son développement et dans ses lointaines ramifications.

« Le travail de M. Mézières diffère de celui de M. Bertrand, moins encore par le sujet que par le point de vue et par la méthode. Pour le sujet, il en est la continuation; car le voyageur (nous pouvons l'appeler ainsi dans le meilleur sens du mot) repart de l'Argolide, des bords de l'Érasinus et du marais

de Lerne, pour pénétrer par la Thyréatide, par la plaine actuelle d'Astros et par la Cynurie, dans la Laconie et la Messénie, qu'il a choisies comme objet spécial de ses recherches, de ses études, et de la description pleine de faits bien observés, bien racontés, qui en est devenue la conséquence. L'auteur discute avec beaucoup de soin les directions des routes, les positions des lieux ou des monuments célèbres; il rapporte les nomenclatures des différentes époques; il est aussi familier avec les voyageurs modernes, ses devanciers, qu'avec les relations des anciens. Aussi a-t-il donné à son récit, animé, du reste, et inspiré partout des grandes scènes de la nature, ainsi que des souvenirs de l'histoire et des merveilleux débris du passé, un caractère éminemment critique. Il a des opinions à lui contre les explorateurs les plus renommés, tels que le colonel Leake, le professeur Ross, d'autres encore; et toujours il cherche, ce qui lui donne souvent raison, la solution des problèmes géographiques ou topographiques qu'il rencontre, dans l'étude attentive des localités, dans ce qu'on appelle la connaissance du terrain, rapprochée des descriptions et des données des auteurs. Son travail offre maint exemple du succès de ce procédé, appliqué par un esprit net et ferme, et tout d'abord, à l'entrée de la Laconie, dans la question de la position de Sellasie, fixée au moyen d'une savante discussion des textes de Polybe, de Tite-Live et de Pausanias. M. Mézières, en arrivant à la Sparte antique, tant étudiée déjà, s'excuse d'en parler après tant d'autres par cette réflexion ingénieuse et vraie, que, sur des ruines, le dernier mot n'est jamais dit. Les vingt et quelques pages qu'il y a consacrées, outre qu'elles résument très-clairement tous les résultats des recherches antérieures, ne laissent pas d'y ajouter plus d'un fait, plus d'une remarque, qui ne manquent ni de nouveauté, ni de justesse.

Et pourtant, comme déjà l'annonçait Thucydide par une prophétique hypothèse, ces restes d'une ville bâtie par bourgades, suivant la mode antique, et qui méprisait les arts de la paix, sont loin de répondre à sa renommée. C'est ce qui fait que, pour retrouver quelque chose du génie grandiose, quoique si âpre et si austère, de Lacédémone, dans les lieux qui furent son berceau, on est obligé d'élargir la scène et d'y faire entrer, ainsi que l'a fait notre jeune voyageur, et le cours impétueux de l'Eurotas, qui baignait la ville à l'orient, et les cimes hardies du Taygète, qui la dominaient à l'occident. Avant de franchir avec ses compagnons cette chaîne élevée, difficile; de la décrire dans toute sa largeur, en passant dans la Messénie, M. Mézières n'a pas négligé de parcourir le Magne, de rapprocher du tableau de Sparte celui de Mistra, longtemps prise pour elle, et il a donné à la ville du moyen âge autant d'attention qu'à la ville antique.

« La Messénie, « bonne à labourer, bonne à planter, » comme disait le belliqueux poëte Tyrtée aux Spartiates, en offrant cette proie à leur avidité, qui n'avait d'égale que leur pauvreté, si ce n'est leur bravoure, forme la seconde partie du travail de M. Mézières, et elle est étudiée avec la même étendue, la même conscience, le même succès, à commencer par la frontière du côté de la Laconie, explorée avant lui par M. Ross. Tout d'abord il ouvre avec ce savant antiquaire une controverse où il nous paraît avoir l'avantage, au sujet de la situation du temple d'Artémis ou Diane, surnommée *Limnatis*, c'est-à-dire habitant les marais, et de celle de l'*ager Dentheliates*, revendiqué par les Messéniens devant Tibère, suivant le récit de Tacite. Vient ensuite la description de la riche plaine qui va s'abaissant vers les bords du Pamisus, celle des antiques forteresses qui ne réussirent pas à la défendre, malgré la valeur

des héros messéniens, et le récit, éclairé de tout point par la géographie locale, plein d'intérêt, du reste, et empreint d'une éloquence sévère, assortie au sujet, des guerres d'extermination qui la livrèrent à l'ambition de Sparte. L'étude archéologique et historique de la ville nouvelle de Messène, dans les murs de laquelle Épaminondas recueillit, après trois cents ans d'exil, les débris dispersés de la nation, termine, ou à peu près, le travail si méritoire de M. Mézières, et nous a laissé le seul regret de voir qu'il n'ait pas tiré tout le parti possible des recherches approfondies d'un de nos confrères sur les ruines encore debout de cette immense place de guerre, élevée comme par enchantement, mais trop tard, contre les Spartiates, pour les Messéniens non moins dégénérés.

« La tâche que M. Beulé avait à remplir pour achever le récit de ce grand voyage à travers les principaux pays et les lieux les plus célèbres du Péloponnèse, était aussi diverse qu'étendue. Il l'a remplie avec savoir et talent, c'est beaucoup dire en deux mots; avec un savoir toutefois qui n'a pas encore toute la solidité qu'il acquerra par la suite, et un talent qui prendra plus de caractère et plus de force en devenant plus sobre et plus maître de lui. Il restait à décrire l'Arcadie, la Triphylie, l'Élide, l'Achaïe, la Sicyonie et la Corinthie, c'est-à-dire le centre, l'ouest, et une grande partie du nord de la presqu'île. M. Beulé, prenant son point de départ et comme son point de vue sur les sommets du mont Lycée, l'un des lieux les plus anciennement habités de toute la Grèce, a commencé par jeter un coup d'œil sur les origines, l'histoire et les mœurs des Arcadiens, qu'il dépeint avec fidélité et non pas sans charme, quoiqu'elles ne ressemblent guère à nos Arcadies modernes. Il scrute ensuite les traditions mythologiques sur le culte et sur les jeux de Jupiter Lycéen, longtemps si barbare, et qui forme un

étrange contraste avec l'Apollon Epicourios ou Secourable, auquel fut élevé à Bassæ cet admirable temple, encore debout en partie, que M. Beulé s'est contenté de décrire d'après ses prédécesseurs, feu M. de Stackelberg et notre confrère M. Blouet. Phigalie voisine l'occupe ensuite, et lui donne occasion de montrer un art de peindre qu'il déploie souvent, quelquefois avec trop d'abandon, mais nulle part avec plus de succès qu'en retraçant les beautés naturelles du cours de la Néda. Après l'avoir franchie, il esquisse rapidement la Thriphylie pour arriver en Élide, sur les bords de l'Alphée; il raconte l'histoire des Éléens, l'institution des jeux olympiques; et faisant, sur les pas des savants et des artistes de l'expédition de Morée, une reconnaissance exacte de la plaine et de la vallée d'Olympie, il donne l'inventaire du peu de ruines que les inondations si redoutables du fleuve ont épargnées, et qu'il compare à la description que Pausanias nous a laissée des innombrables monuments situés en dedans ou en dehors de l'Altis, et dans toute cette ville de temples, de portiques, de trésors, d'autels, de statues, de bois sacrés (sans parler du stade, de l'hippodrome, du théâtre), qui était, comme s'exprime M. Beulé, une sorte d'Olympe terrestre, habité par tous les dieux, sous la présidence du suprême Jupiter, et visité par tous les Hellènes aux grands jours des jeux olympiques. C'est le cas de parler ici d'une précieuse annexe que le jeune et déjà savant investigateur a donnée à cette partie du récit de ses voyages; d'un véritable mémoire, où il explique et commente au long trois inscriptions, dont une trouvée récemment dans le lit de l'Alphée, et d'où résulte un tableau extrêmement curieux de ce qu'étaient encore, au IIIe siècle de notre ère, à la veille, pour ainsi dire, du triomphe du christianisme, la constitution religieuse d'Olympie, l'organisation du sacerdoce, le service des temples, et la célébration

des jeux sacrés fondés par Hercule. C'est là, sans contredit, un des plus beaux fruits qu'aient produits, jusqu'à présent, les travaux des membres de l'École française d'Athènes, dans une direction de recherches et d'études positives, où il importe singulièrement de les voir s'engager de plus en plus.

« Nous ne suivrons pas M. Beulé dans le cours de l'exploration longue encore qui, le ramenant des rives du haut Alphée, et de l'Érymanthe ou du Ladon, qui s'y jettent, dans l'intérieur de l'Arcadie, le conduit à Héræa, à Phénée, à Stymphale, et jusqu'au Cyllène, la plus élevée des montagnes de cette contrée si montagneuse, jusqu'aux eaux glacées du Styx, qui avait là son origine et son cours avant de s'enfoncer dans les profondeurs de la terre et de reparaître aux enfers, pour la terreur des dieux et des hommes. M. Beulé cherche à expliquer ce mythe, composé d'éléments géographiques et religieux à la fois; peut-être l'a-t-il fait trop longuement, peut-être même moins heureusement qu'un de ses devanciers, M. Émile Burnouf, dans un travail qu'au reste il ne paraît pas avoir connu, et que nous avons déjà mentionné. Quittant l'Arcadie pour gagner, par delà les monts Aroaniens, le golfe de Corinthe, le voyageur se repose, en quelque sorte, des fatigues de cette terre si accidentée, sur la plage unie et paisible en général, quoique agitée de loin en loin par les convulsions de la nature, où fleurirent longtemps les villes commerçantes de l'Achaïe; et il termine sa laborieuse tâche par deux chapitres sur Sicyone et sur Corinthe, qui peuvent encore passer pour deux mémoires, et dont il a consacré une partie à des recherches pleines d'espérances, non pas seulement sur les monuments, mais sur les artistes et sur l'histoire même de l'art dans ces deux villes, particulièrement dans la première, si célèbre par son école de sculpteurs et de peintres. M. Beulé rentre à Athènes, comme

il en était parti, par l'isthme, qu'il n'a pas négligé de décrire au passage; et il résume ainsi, après tant de spectacles divers, souvent magiques, ses impressions et celles de ses compagnons et collaborateurs en revoyant la ville dont ils peuvent se dire les dignes élèves : « Après que l'on a parcouru tant de lieux, « admiré tant de beautés différentes, la plaine d'Athènes pro« duit, malgré sa nudité, ses maigres oliviers, ses torrents des« séchés, ses montagnes arides, le même effet que la campagne « de Rome. C'est encore ce qu'il y a en Grèce de plus grand, « de plus sympathique, de plus cher aux yeux comme aux sou« venirs. Il semble qu'un ciel, une lumière à part éclairent en« core Athènes, de même que la destinée lui a départi jadis « une histoire et une splendeur que nul autre peuple n'a sur« passée. »

« Avant de terminer la deuxième année de leur séjour à Athènes, MM. Bertrand, Mézières et Beulé, entraînant avec eux le dernier venu de l'École, qui nous touche de trop près, et qui a trop peu fait encore pour que nous le nommions ici [1], ont, dans ces derniers temps, nous le savons, visité une bonne partie du nord de la Grèce, dont ils connaissent déjà si bien le midi. Ils ont franchi les Thermopyles, qui n'ont plus rien de redoutable que les Klephthes, qu'on est exposé à y rencontrer, et ils ont exploré, après la Béotie et la Phocide, la Thessalie jusqu'au Pénée et jusqu'au pied de l'Olympe. Nous espérons que les deux derniers, dont l'un est en ce moment à Naples, l'autre à Rome, où il vient, par un échange d'hospitalité, d'être accueilli en frère par les élèves de l'Académie de France, comme l'ont été plusieurs de ceux-ci à l'École française d'Athènes, obtiendront la faveur qu'ils demandent

[1] M. Guigniaut, neveu du rapporteur, arrivé à Athènes au commencement de cette année 1851, et dont l'école avait à déplorer la mort, avant la fin de la même année.

d'y passer une troisième année, indispensable, en effet, s'ils veulent compléter et approfondir, par quelques travaux d'une nature spéciale, qui soient un progrès, non-seulement pour eux, mais pour la science, des études si heureusement commencées.

« Tel est, en effet, l'objet de cette troisième année, que les règlements ont prévue, et dont l'Académie elle-même a tracé le programme, en vertu d'un rapport précédent, du 8 mars 1850 (voy. p. 79, 85). Elle proposa, à cette époque, diverses questions répondant à un certain nombre de *desiderata* de la philologie, de l'archéologie, de la géographie et de l'histoire, dont une seule a pu être traitée, par suite du triste événement que nous avons eu à déplorer plus haut. Il s'agissait « d'explorer l'île d'Eubée « et de la décrire exactement, en comparant l'état actuel avec « l'état ancien aux diverses époques; d'en étudier et d'en expo« ser les traditions et l'histoire. » M. Girard a beaucoup fait pour satisfaire au vœu de l'Académie. Depuis l'époque, un peu tardive, où lui parvint le programme, il n'y a guère plus d'un an, jusqu'à celle où il a dû envoyer un mémoire, d'ailleurs considérable, il a fait, pour le préparer et pour en recueillir sur les lieux les matériaux, trois voyages successifs. Il a exploré avec une consciencieuse exactitude les trois régions dans lesquelles se divise la plus grande des îles de la mer Égée, jetée obliquement sur le flanc de l'Hellade entière et en avant des Cyclades, depuis le golfe Maliaque jusqu'au promontoire de Sunium. Il l'a décrite en quatre parties, dont la première, qui sert d'introduction naturelle aux trois autres, est un coup d'œil général porté sur l'Eubée, au double point de vue de la géographie physique et de l'ethnographie. Ici se marque, dès l'abord, la nécessité où M. Girard s'est trouvé de restreindre son sujet pour être sûr de le dominer. Il l'a restreint, en effet,

ici et dans toute la suite de son exposition détaillée de la topographie, des traditions et de l'histoire de l'île, aux temps exclusivement anciens, c'est-à-dire à l'antiquité classique, si ce n'est que, partant d'une reconnaissance positive et complète de l'état actuel du pays, base nécessaire de toute recherche sur son état antérieur, il a perpétuellement rapproché la géographie moderne et la géographie ancienne, et n'a pas manqué de mentionner, alors même qu'il ne les décrit pas, les monuments de toutes les époques, grecque, romaine, byzantine, franque, vénitienne et turque. Nous pouvons dire que, sous ce rapport, et sauf l'histoire de l'île pendant le moyen âge, qui n'était comprise dans l'énoncé de l'Académie que d'une manière indirecte, M. Girard nous a donné un tableau de l'Eubée qui nous manquait à la fois dans cet ensemble et dans ce détail. C'est, en réalité, le principal de ce que nous avions demandé, et auquel il sera facile de joindre plus tard les compléments et les accessoires dont on peut regretter l'absence. L'auteur y a traité, discuté, approfondi souvent de nombreux problèmes de géographie comparée, sur Chalcis et sur Érétrie, sur Histiée et Oréos, sur beaucoup d'autres lieux dont la position n'était pas aisée à déterminer; il a peint, et les accidents de la nature, et les circonstances locales, et toute la physionomie du pays, avec une fidélité d'observateur, avec un intérêt et un charme d'artiste; il a résumé avec netteté et sagacité l'histoire des principales villes de l'Eubée aux temps anciens, et a parfaitement apprécié le rôle presque toujours secondaire de ces villes, depuis l'époque héroïque, en l'expliquant par les causes naturelles encore plus que politiques qui l'ont déterminé. Enfin, il n'a pas négligé le côté archéologique de son sujet, la description et l'étude des ruines antiques, comme en témoignent particulièrement ses

recherches sur celles du mont Ocha, les plus curieuses qu'il y ait en Eubée, et selon toute apparence les plus anciennes; sur celles qui se voïent également au midi de l'île, entre les caps Géræstos et Capharée, et sur le mur vraiment primitif qui couronne le mont actuel de Kliosi, près de la vieille Styra. Seulement, à cette occasion, nous devons dire à M. Girard, aussi réservé dans ses conjectures que sobre dans ses citations, qu'il aurait dû tenir plus de compte des travaux de ses devanciers, de Hawkins, par exemple, dans les voyages de Walpole; de Ulrichs, dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique,* travaux dont la mention, sans rien ôter à l'originalité des siens, n'aurait pu qu'en autoriser les résultats. Il aurait bien fait aussi d'employer, dans la partie historique de son mémoire, les inscriptions grecques déjà recueillies et publiées, et de recueillir lui-même celles qu'il pouvait supposer inédites ou inconnues. Il les a connues sans aucun doute; mais pourquoi s'est-il contenté de les noter en passant, au lieu de les citer, de les expliquer, de les commenter, surtout quand il s'agit, comme pour l'une d'elles, d'un monument qu'il suppose pouvoir remonter jusqu'au VII[e] siècle avant notre ère? Il a craint, peut-être, de paraître les emprunter à un mémoire récent de M. Rizo Rangabé; mais nous lui dirons, pour le rassurer, que, même après la lecture de ce travail d'une érudition incontestable, le sien, outre son horizon beaucoup plus étendu, offre encore des aperçus ingénieux, des renseignements utiles, et plus d'une donnée neuve et intéressante, qui ont échappé au savant professeur de l'Université d'Athènes.

« En général, nous ne saurions trop recommander aux membres de l'École d'Athènes de ne jamais passer, dans leurs voyages, devant un monument épigraphique, sans en prendre une copie ou un estampage, surtout dans des lieux aussi peu

fréquentés que l'île d'Eubée. Les textes divers d'une même inscription, sans parler de celles qui seraient inédites, sont comme les divers manuscrits d'un même ouvrage, dont la collation peut mettre sur la voie de la véritable leçon d'un passage désespéré. Nous en dirons autant des médailles, des monuments de l'art, quand ils sont peu connus; il faut ou les recueillir ou les dessiner, et trouver dans la volonté, même quand l'exercice manque, la faculté de les reproduire, ainsi que l'a fait courageusement M. Botta, en présence de ses belles découvertes à Khorsabad. Enfin, nous rappellerons, s'il est nécessaire de le rappeler, qu'il est d'une bonne critique et d'une sérieuse érudition, de citer avec une complète exactitude, quelquefois de rapporter *in extenso,* les passages des auteurs qui peuvent établir un fait, une opinion, à plus forte raison ceux qui seraient, dans le fond ou dans la forme, comme les pièces d'un procès historique ou philologique.

« Nous croyons, Messieurs, avoir rendu un compte exact, plutôt sévère qu'indulgent, des travaux que nous étions chargés d'examiner et de juger. Nous pouvons maintenant le déclarer ici avec une pleine confiance, en présence du public et de l'opinion : l'École française d'Athènes a bien répondu à l'appel du gouvernement, à celui de l'Académie; elle a même en quelques points dépassé l'attente de la commission. Aussi voudrions-nous avoir à proposer pour elle des prix, des récompenses, comme il en existe pour les autres grandes écoles de l'État, et vous diriez avec nous qu'elles sont méritées par tant de zèle, de labeur, de succès, dans des recherches quelquefois périlleuses, dans des études faites au milieu de circonstances assez peu favorables encore. Les membres de l'École d'Athènes se contenteront de mentions d'honneur, qui ont leur valeur aussi, quand elles viennent de haut. L'Académie, en outre, sur

l'initiative de sa commission, a décidé qu'elle exprimerait le vœu que le mémoire de M. Girard sur l'île d'Eubée, et celui de M. Beulé sur les trois inscriptions d'Olympie, soient publiés en entier aux frais de l'État, et les récits du voyage dans le Péloponnèse, qui ont pour auteurs MM. Bertrand, Mézières et le même M. Beulé, imprimés au moins par extraits. Tous élèves de l'École normale, comme le furent sans exception leurs devanciers, tous agrégés de l'instruction publique, comme leurs successeurs continueront de l'être, quoique appelés désormais à cette seule condition par le droit égal du savoir et du mérite, ils porteront dans le corps enseignant, où deux d'entre eux vont rentrer, la maturité d'esprit, la distinction des connaissances, l'élévation d'âme et de caractère qui recommandent leurs prédécesseurs; ils y représenteront l'Université, qui a besoin d'eux, comme, à Athènes, ils ont su, pour leur part, représenter la France sagement et dignement.

« Il ne nous reste plus, Messieurs, pour avoir accompli notre tâche, pour avoir satisfait de tout point aux intentions du Gouvernement, qu'à faire connaître les sujets d'exploration et de recherches que l'Académie indique, pour 1852, aux membres de l'École française d'Athènes qui formeront, à partir du mois de novembre prochain, la seconde et la troisième année d'études. Ils peuvent choisir parmi les questions suivantes :

« D'abord les deux premières questions proposées, l'an dernier, et que nous croyons devoir reproduire, à raison de leur double importance, archéologique et littéraire :

« 1° Faire une étude et une description complète et approfondie de l'acropole d'Athènes, d'après l'état actuel et les travaux récents, comparés aux données des auteurs anciens;

« 2° Visiter l'île de Patmos, principalement pour faire des

recherches dans la bibliothèque du monastère, et pour y dresser le catalogue avec la description exacte et complète, accompagnée d'extraits des manuscrits qui s'y trouvent.

« Nous y ajoutons cette année :

« 3° Étudier la topographie de Delphes, du Parnasse et des environs; décrire la contrée et les monuments dont elle recèle les ruines, et faire l'histoire de la ville, du temple et de l'oracle d'Apollon, tant par les relations des auteurs et les documents de toute sorte qui ont été publiés, surtout les inscriptions, que par des recherches nouvelles entreprises sur place.

« 4° Explorer, si l'état actuel du pays le permet, les chaînes et les environs de l'Ossa et du Pélion (les cantons d'Hagia et de Zagora) en Thessalie, depuis Ambélakia, la vallée de Tempé et le Pénée, jusqu'à Volo, Iolcos et le cap Sépias; marquer l'emplacement des villes anciennes; recueillir les inscriptions; décrire ou copier les manuscrits, chartes byzantines et documents historiques de tout genre, conservés peut-être dans les monastères de cette contrée peu connue.

« 5° Faire une étude géographique, historique et archéologique des pays de la grande Grèce qui s'étendaient de l'embouchure du Silarus à celle du Frento, et répondaient à la Lucanie et au Brutium, à l'Apulie avec l'Iapygie; rechercher et caractériser les populations diverses qui s'y succédèrent, jusqu'à la conquête romaine; décrire les monuments de toute sorte qu'elles ont pu laisser. »

M. Guigniaut, au nom de la commission chargée d'examiner les manuscrits et dessins du voyage de feu M. Hommaire de Hell, fit le rapport suivant dans la séance du 31 octobre 1851 :

Manuscrits et dessins de M. Hommaire de Hell.

« L'Académie sait déjà que M. le ministre de l'instruction publique et des cultes l'ayant consultée, le 9 avril dernier, sur l'utilité et l'opportunité de la publication du voyage de feu M. Hommaire de Hell en Turquie et en Perse, il fut répondu, le 25 du même mois, en vertu d'un premier rapport de la commission nommée à ce sujet[1], que, pour résoudre, en parfaite connaissance de cause, la question posée par M. le ministre, il était indispensable que les notes, documents et matériaux quelconques laissés par le voyageur, et les dessins de l'artiste qui l'accompagnait, fussent communiqués à l'Académie. Le 24 mai suivant, ces manuscrits et ces dessins lui furent en effet adressés, et la commission se mit presque immédiatement à l'œuvre pour en faire l'examen, fort long et fort minutieux par lui-même, dont l'absence d'un de ses membres, l'indisposition d'un autre, chargé des fonctions de rapporteur, ont retardé, au delà de toutes ses prévisions, le résultat attendu avec une juste impatience.

« M. Hommaire de Hell, mort à Ispahan, le 29 août 1848, à l'âge de moins de trente-six ans, victime de son ardeur pour la science, était lorsqu'il partit, en février 1846, pour cette dernière exploration, où il devait laisser sa vie, un voyageur déjà célèbre. Il venait d'achever la publication d'un premier voyage, dans lequel il avait consacré sept années à étudier les parties méridionales de la Russie d'Europe, la Crimée, le nord du Caucase, les steppes de la mer Caspienne, et il avait fait preuve dans sa relation, comme géographe et comme géologue, d'une haute capacité, qui avait appelé sur lui l'attention des sociétés savantes et l'intérêt du gouverne-

[1] Elle se composait de MM. Quatremère, Guigniaut, le Bas et Mohl. Le premier rapport, dont il s'agit, se trouve analysé et reproduit en substance dans les lignes qui suivent.

ment. Aussi, M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, attentif à tout ce qui pouvait servir la gloire scientifique de la France, aussi bien que ses intérêts matériels, lui confia-t-il, dès la fin de 1845, une mission dont l'objet dut être de faire des recherches physiques, géographiques et historiques sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne, et dans l'intérieur des pays qui avoisinent ces deux mers, mais qui fournit, avant tout, à M. Hommaire de Hell l'occasion désirée de continuer et de compléter en Asie l'étude d'un problème qu'il avait poursuivi en Europe pendant son précédent voyage. Ce problème, posé depuis l'antiquité, était celui que M. A. de Humboldt avait éclairé de nouvelles lumières après Pallas et d'autres, dont les voyageurs russes plus récents se sont préoccupés à son exemple, et qui consistait à déterminer, d'après les observations géologiques et géographiques comparées aux traditions, l'état ancien de toute cette région, si basse encore, qui s'étend de la mer Noire et de la mer d'Azof à la mer Caspienne, entre l'Europe et l'Asie, et où tout semble attester le long séjour des eaux marines, alors que ces deux bassins n'en formaient peut-être qu'un seul. La plupart des ministères, ainsi que le Muséum d'histoire naturelle, s'intéressèrent à une entreprise qui faisait naître des espérances diverses aux différents points de vue des sciences et de l'histoire, du commerce et de la politique, et donnèrent au voyageur des encouragements et des instructions en conséquence.

« Durant les deux années et demie qui lui furent si rigoureusement dispensées, jusqu'à sa fin déplorable, on peut dire que M. Hommaire de Hell ne cessa pas de suivre fidèlement ces instructions, de répondre à ces encouragements, de réaliser ces espérances. La preuve s'en trouve dans les documents,

aussi nombreux que divers, qui nous ont été communiqués par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes au nom de sa veuve, et qui ont été rapportés d'Ispahan par son collaborateur, M. Jules Laurens, jeune peintre distingué, auteur de plus d'un millier de dessins recueillis sur les bords du Danube, sur les côtes européennes et asiatiques de la mer Noire, sur celles de la mer Caspienne, et dans une grande partie de la Turquie d'Asie et de la Perse. Ces dessins devaient accompagner la relation historique et scientifique que M. Hommaire de Hell se proposait de donner de ce second voyage, sur un plan analogue à celui du premier, mais beaucoup plus étendu, après un retour sur lequel il avait compté presque jusqu'à sa dernière heure, comme l'atteste la rédaction de son journal, interrompue seulement par la mort.

« Dix cahiers composent ce journal, qui renferme le récit du voyage, avec des observations géographiques et historiques, statistiques et commerciales, des tableaux, des relevés de toute sorte, des croquis de monuments et des copies d'inscriptions. Douze cahiers contiennent les résultats des observations et opérations scientifiques proprement dites, topographie, nivellements, météorologie, astronomie, etc., sans parler des itinéraires et de la géologie, qui occupent la plus grande partie et, sans doute, la partie la plus importante de ces cahiers. Nous ne voulons pas nous porter ici juges de ce qui n'est point de notre compétence; mais nous croyons savoir que des membres éminents de l'Académie des sciences et du Muséum d'histoire naturelle, des sociétés de géologie et de géographie, ont été vivement frappés du mérite de ces différents travaux, et que la publication en est regardée généralement comme fort désirable. Quant au journal, il peut aisé-

ment, tel qu'il est, devenir la base d'une relation solide et intéressante, à la rédaction de laquelle devront concourir de nombreuses notes, des lettres, des rapports, des matériaux variés, que nous avons eus également sous les yeux, et qui ne forment pas moins de cent vingt-cinq feuilles. La correspondance active et suivie de l'infortuné voyageur avec celle qui fut la compagne dévouée de son existence, de ses premiers voyages, et avec l'habile collaborateur de sa relation sur les steppes de la mer Noire et de la mer Caspienne, servira puissamment à compléter cette relation, en facilitera, en animera la rédaction. Les croquis des cartes partielles, les coupes géologiques, les tableaux statistiques et autres pourront y être intercalés.

« La commission, après avoir pris une connaissance exacte et approfondie de tous ces matériaux et des dessins qui les accompagnent, a été d'avis d'en recommander la publication projetée auprès de M. le ministre, sous les réserves suivantes : la relation devrait se tenir le plus près possible du journal de voyage, tel que son auteur l'a laissé, et respecter le caractère à la fois historique, descriptif et scientifique qu'il avait voulu lui donner. Les observations scientifiques, proprement dites, devraient être imprimées telles qu'elles sont, sauf toutefois la révision d'hommes compétents. Quant à cinquante inscriptions environ estampées ou copiées, la plupart à *Prusa ad Hypium*, importantes et inédites, elles seraient, autant que possible, reproduites en *fac-simile*. Pour les dessins, qui sont innombrables, mais non pas tous d'un égal intérêt, quoique tous exécutés avec un talent remarquable, il en faudrait nécessairement faire un choix, extraire ceux qui sont indispensables à la vérité, à l'éclaircissement, à l'intérêt réel des descriptions et du récit, surtout ceux, en trop petit nombre malheureuse-

ment, qui reproduisent des monuments anciens de diverses époques, et abandonner sans retour tout ce qui est purement pittoresque, c'est-à-dire la plus grande partie. Vouloir faire autrement serait probablement mettre à la publication, très-substantielle d'ailleurs, du voyage en Turquie et en Perse, des obstacles invincibles, ou bien engager le gouvernement dans des dépenses exagérées, pour le moins inutiles au but élevé, sérieux, vraiment scientifique que poursuivait M. Hommaire de Hell, et auquel il a sacrifié sa vie.

« Dans ces termes, et pour assurer l'exacte observation de ces conditions nécessaires, la commission a l'honneur de proposer à l'Académie :

« 1° D'émettre auprès de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes un vœu favorable au projet de publication du voyage en Turquie et en Perse;

« 2° D'exprimer le désir qu'il soit formé une commission mixte chargée de veiller au choix des matériaux, surtout des dessins, qui devraient entrer dans cette publication, d'en diriger et d'en surveiller l'exécution.

« Elle croit qu'un troisième vœu serait utilement ajouté aux deux précédents, à savoir, que la publication du voyage ait lieu dans un format et avec des dispositions matérielles qui en facilitent l'acquisition et le rendent accessible aux savants aussi bien qu'aux amateurs. »

Examen de M. Edmond About, candidat à l'École française d'Athènes.

M. Guigniaut, au nom de la commission de l'École française d'Athènes, rendit compte, dans la séance du 21 novembre 1851, de l'examen que, sur la demande de M. le ministre de l'instruction publique, elle avait fait subir à M. Edmond About, candidat :

« La commission de l'École française d'Athènes s'est réunie

aujourd'hui, 21 novembre, à l'Institut, sur la demande de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, pour examiner M. Edmond About, ancien élève de l'École normale, agrégé des classes supérieures des lettres, désigné [illegible] membre de l'École d'Athènes. Les membres présents de la commission, auxquels s'est adjoint M. le secrétaire perpétuel, ont successivement interrogé M. About et se sont entretenus avec lui sur les principales matières de l'examen, d'après le programme dressé par l'Académie. Le candidat [illegible] très-familiarisé avec la langue grecque ancienne [illegible] plique avec beaucoup de facilité et [illegible] siques, et déjà il a pris [illegible] Il s'est occupé aussi des éléments de [illegible] en ce qui concerne la lecture des monuments [illegible] faut pour se rendre [illegible] graphie numismatique et [illegible] études préliminaires recommandées aux membres de l'École d'Athènes, [illegible] cours qu'il vient de soutenir [illegible] à M. About de se préparer [illegible] même et son résultat [illegible] M. About a déjà [illegible] de toute espèce et [illegible] d'histoire et de [illegible] pour les chefs-d'œuvre de l'art [illegible] mission sont [illegible] sent, [illegible] faire honneur à l'École française d'Athènes.

M. Hase, au nom de la commission [illegible] fit, dans la séance du [illegible]

sur une voie romaine d'Afrique.

un travail de M. Berbrugger, intitulé : *Notice archéologique sur la route comprise entre Souk'haras (Tagaste) et Tunis,* que M. le ministre de l'instruction publique avait transmis à l'Académie :

« Le travail de M. Berbrugger, intitulé : *Notice archéologique sur la route comprise entre Souk'haras (Tagaste) et Tunis,* est d'un grand intérêt pour l'épigraphie; il comble souvent et modifie quelquefois les explorations de M. Pellissier et William Temple. Il peut être inséré dans le volume qui contient les Mémoires des savants étrangers, à moins que M. Berbrugger, qu'il faudrait consulter à ce sujet, ne le regarde lui-même comme un travail préparatoire, qu'il remplacera bientôt par un travail définitif. »

Sur la demande de l'auteur, ce mémoire entrera dans le recueil des savants étrangers.

Conservation d'un monument d'antiquité, à Vienne (Isère).

M. Lenormant, dans la séance du 20 février 1852, entretint l'Académie de ses craintes pour un monument d'antiquité que le tracé du chemin de fer de Lyon à Avignon, passant par la ville de Vienne, devait faire disparaître :

« Parmi les vestiges de la grandeur des Romains que possède la ville de Vienne (Isère), on admire de grands murs d'un parfait appareil, ressautant les uns sur les autres, restes des murs d'échiffre de grands escaliers qui servaient autrefois à racheter la différence de niveau du sol entre le forum et l'amphithéâtre. Cette disposition, que rappelle l'escalier de l'orangerie à Versailles, est unique parmi les monuments de l'antiquité, et elle sert aux architectes de moyen de restitution pour les pentes antiques du Capitole romain, dont il ne reste plus aucun vestige. En ce moment, ces murs, situés dans la partie orientale de la ville de Vienne, sont menacés par le tracé du chemin de fer de Lyon à Avignon. D'après la direction provi-

soirement adoptée, l'établissement de la voie ferrée obligerait à démolir une partie de ces débris précieux.

« La commission des monuments historiques s'est émue de cette éventualité; elle a chargé un architecte très-expérimenté, M. Constant Dufeu, ancien pensionnaire de France à Rome, d'examiner le terrain, et de voir s'il ne serait pas possible d'éviter la mutilation du monument, tout en maintenant dans ce qu'elle a d'essentiel la direction actuelle du tracé. M. Constant Dufeu a constaté que, moyennant une courbe très-légère, il serait possible de faire passer la voie ferrée entre les grands murs et les arcades du forum (autre débris précieux des temps anciens) sans toucher ni aux uns ni aux autres. Communication du projet de rectification du tracé a été donnée à l'administration des travaux publics, et l'on a reçu de ce côté les assurances les plus favorables du désir de s'entendre avec la commission des monuments historiques pour que ces ruines romaines ne reçoivent aucune atteinte. Dans cette occurrence, les membres de la commission qui appartiennent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont pensé qu'une recommandation de ce corps savant ajouterait un grand poids aux considérations que la commission a fait valoir pour préserver les grands murs de Vienne de toute mutilation, et c'est dans ce but qu'ils demandent à la compagnie d'intervenir auprès de M. le ministre de l'instruction publique, afin qu'il veuille bien faire connaître à son collègue des travaux publics l'intérêt sérieux et réfléchi que l'Institut prend à la conservation d'un reste aussi important de l'architecture des anciens. »

Cette demande fut prise en considération par la compagnie, qui chargea son secrétaire perpétuel de transmettre à qui de droit l'expression des vœux qu'elle formait à ce sujet. M. le ministre de l'instruction publique informa l'Académie,

dans la séance du 30 avril, qu'à sa demande, son collègue, M. le ministre des travaux publics, avait promis de prendre toutes les précautions et les mesures possibles pour la conservation du monument.

Mission dans la petite Arménie.

Les instructions demandées par M. le ministre de l'instruction publique pour M. Victor Langlois, chargé d'une mission scientifique dans la petite Arménie, furent données par une commission composée de MM. Hase, Guigniaut, Paris, Lenormant, et Reinaud, rapporteur (séance du 11 juin 1852) :

« Messieurs, une mission scientifique a été donnée par M. le ministre de l'instruction publique à M. Victor Langlois, pour un voyage dans la petite Arménie, et sur la demande expresse de M. le ministre, vous avez chargé quelques-uns d'entre vous de rédiger pour M. Langlois quelques instructions. Voici le résultat de l'examen auquel nous nous sommes livrés.

« M. Langlois se rend par mer à Constantinople et ensuite dans l'île de Chypre. Là, il s'embarquera pour les côtes de l'Asie Mineure, et se rendra dans la contrée appelée plus tard du nom de *petite Arménie*, où il commencera le cours de ses explorations dans une région qui a joué un rôle considérable dans l'antiquité et au moyen âge.

« M. Langlois ayant à séjourner une quinzaine de jours à Constantinople pour obtenir du gouvernement turc et de l'ambassade française les facilités dont il a besoin pour tout le cours de son voyage, fera bien de profiter de cette circonstance pour étudier les magnifiques types du style byzantin, qui se trouvent dans cette capitale. L'étude des édifices de Constantinople lui servira ensuite à reconnaître certaines églises transformées aujourd'hui en mosquées. M. Langlois, qui déjà s'est occupé avec succès des médailles orientales et occidentales du

moyen âge, tâchera de prendre connaissance des collections numismatiques qui se trouvent à Constantinople, et recueillera pour notre cabinet national les pièces qui lui manquent et qu'il serait possible d'acquérir.

« Si, pendant son séjour à Constantinople, M. Langlois trouvait l'occasion de visiter les restes de Nicée et de Nicomédie, il ferait bien de contrôler sur place la carte de Jacobs, placée en tête du premier volume de la collection des historiens des Croisades, publié par l'Académie. Cette carte, et celle de Dufour mise en tête de la *Correspondance d'Orient* par MM. Michaud et Poujoulat, indiquent un lieu appelé le *Civitot,* sur le golfe Mandania, derrière Nicée. Or cette indication ne répond pas au récit du chroniqueur Tudebode. Les gorges du Civitot, dans lesquelles furent détruites les troupes de Pierre l'Ermite, doivent se trouver entre Nicomédie et Nicée, à deux ou trois lieues au nord de cette dernière ville. Le nom actuel de la ville de Cheiva, près du fleuve Sangare, semble mieux répondre à celui de Civitot, des historiens des croisades.

« Si M. Langlois s'arrête à Nicée, il pourra s'assurer si, près des remparts, il ne reste pas quelques traces d'un ancien monastère de Saint-Siméon, et si dans cet endroit il n'y aurait pas quelque pierre sépulcrale. Là fut inhumé Gui de Possesse peu de jours après la prise de Nicée par la grande armée des croisés. M. Langlois trouvera peut-être dans la ville quelque papas grec qui lui fournira des renseignements sur ce point.

« Il est possible que M. Langlois, une fois arrivé dans l'île de Chypre ne trouve pas tout de suite les moyens de se rendre sur les côtes de la Cilicie. Il connaît les travaux qui ont été exécutés récemment sur la géographie, l'histoire et la numismatique de cette île célèbre; s'étant lui-même occupé des médailles de la maison française de Lusignan, il est intéressé

à recueillir tout ce qui se présenterait de nouveau en ce genre.

« Mais la Cilicie doit être le théâtre principal des recherches de M. Langlois. Les écrivains de l'antiquité placent sur ce terrain plusieurs monuments assyriens, notamment un cénotaphe de Sardanapale, qui était situé auprès de la ville d'Anchiale. Il serait important de déterminer l'emplacement de ce monument, et d'en relever les vestiges, s'il en existe encore.

« En partant de Tarse, dans la direction du nord-nord-ouest, en passant par Ianifa-Kichla et en laissant sur la gauche le Cydnus (Tersous-tchaï, Mesarlyk-tchaï), on arrive à six ou sept lieues de Tarse, à un endroit appelé Bostanluk-Keni. M. Langlois verra si, aux environs, dans la vallée et sur les bords du Cydnus, on trouve des ruines. Si cela est, ces ruines doivent être celles de Mopsucrène, où mourut l'empereur Constance, marchant contre Julien l'Apostat.

« Personne, à ce qu'il paraît, n'a encore indiqué la position exacte de Buetentron, Botentrot, Botentron, souvent mentionné par les historiens des Croisades. Quand M. Langlois aura quitté Bostanluk-Keni, il continuera à monter vers le nord; il se trouvera bientôt dans une gorge profonde, ayant à sa gauche la haute montagne de Bulghar-dagh, à sa droite celle d'Anacha-Kalessi; entre elles était ce que les anciens appelaient les Portes ciliciennes, *Pylæ ciliciæ*. Puis, descendant dans la vallée du Sarus et remontant le cours de la rivière, il fera bien de chercher sur les rochers, à gauche, près du pont Ak-Keupri, les restes probablement encore considérables d'une forteresse byzantine. Ces restes sont ceux de Podandus (τὴν Ποδανδόν, prononcez *tin Bodandon*), que nous croyons être le Botentron des croisés. La distance de Mopsucrène à Podandus, en ligne droite, est de sept à huit lieues; mais les sinuo-

sités de la route dans les gorges du Taurus la rendront sans doute beaucoup plus longue.

« Les nombreux rapports des princes arméniens avec les princes croisés doivent faire supposer une influence des arts de l'Occident sur ces contrées. On ne possède rien sur les monuments religieux construits sous la dynastie arménienne des Roupéniens, qui jeta quelque éclat au moyen âge. M. Langlois fera bien de recueillir tous les renseignements qui se rattachent à cette branche de l'archéologie chrétienne.

« L'expérience de M. Langlois dans la numismatique lui permettra probablement de recueillir sur les lieux des médailles nouvelles ou peu connues. Il pourra enrichir nos collections nationales :

« 1° Pour la numismatique grecque ou romaine, ainsi que pour les pièces à légendes phéniciennes, qui ont acquis une importance nouvelle depuis les travaux récents de M. le duc de Luynes ;

« 2° Pour les médailles arabes frappées par les différents princes Seldjoukides, dont la série est restée jusqu'ici, du moins pour nous, incomplète.

« On n'a qu'une idée vague des monnaies qui durent être frappées par les petites dynasties turques de la Caramanie. M. Langlois remplirait une lacune importante s'il pouvait mettre la main sur quelques pièces appartenant à cette catégorie.

« 3° Pour les médailles arméniennes proprement dites, M. Langlois, qui s'est exercé avec succès sur cette branche de la numismatique, a été à même de voir combien nos collections nationales sont pauvres à cet égard.

« Nous signalons aussi à son attention les médailles bilingues arméniennes et arabes, qui sont un monument irrécusable de

la sujétion où se trouvèrent quelquefois ces princes chrétiens par rapport aux souverains musulmans, ainsi que les monnaies des princes croisés et des ordres religieux du rit latin, qui, à défaut d'autres documents, montreraient les grands progrès faits par les guerriers de l'Occident dans cette partie de l'Asie.

« La topographie des villes grecques situées à l'Orient de Tarse est encore très-imparfaite. Il y aurait à cet égard des observations importantes à faire. Cette contrée n'est pas moins intéressante à étudier sous le rapport de la marche des croisés. Il serait à désirer que M. Langlois, en quittant la Cilicie, tournât à l'est, et qu'il pût porter ses pas jusqu'aux rives de l'Euphrate, auprès des ruines de la ville de Roum-Cala, qui pendant longtemps fut la résidence d'un patriarche arménien; cette excursion lui fournirait l'occasion de pousser jusqu'à Édesse, ville si riche en souvenirs pour l'Arménie ancienne et moderne, pour l'Arménie païenne et chrétienne. Il pourrait, à la même occasion, jeter un coup d'œil sur l'état actuel des populations sabéennes de Harran.

« Si M. Langlois ne peut pas se porter aussi loin, il devrait du moins se diriger vers Antioche et suivre pas à pas les guerriers de la première croisade. Il aurait alors à lire le poëme de la chanson d'Antioche, publié récemment, et vérifier sur place toute la partie géographique de cette publication.

« D'après les relations des derniers voyageurs français, anglais et allemands, la population grecque n'est pas entièrement éteinte à Selefkeh (*Seleucia ad Taurum*), Tarse, Adana, Messis (*Mopsuestia*), Marasch ; il semble même que, dans quelques-unes de ces localités, elle a conservé son organisation ecclésiastique. Il faudrait s'adresser aux métropolitains et aux papas grecs et arméniens, afin d'obtenir d'eux l'autorisation d'examiner le petit nombre de manuscrits qui peuvent exister

dans leurs églises ou leurs écoles. Sans doute il est à craindre qu'on n'y rencontre pas des ouvrages classiques inédits; mais peut-être y trouvera-t-on des chartes, des actes de donation, des chroniques ou des fragments de chroniques écrits depuis l'invasion des Seldjoukides. L'histoire des populations chrétiennes de la petite Arménie, à partir du XIe siècle, est si peu connue, que M. Victor Langlois rendrait un véritable service à la science s'il parvenait à découvrir quelques documents nouveaux de ce genre, à les acquérir, ou du moins à en obtenir une copie.

« Il s'attachera à recueillir toutes les inscriptions tant helléniques que byzantines, qui se trouveront jetées sur le sol ou encastrées dans les murs d'enceinte des villes, dans les mosquées, et en général dans les constructions modernes. Il n'oubliera pas de marquer l'emplacement et le caractère des ruines, à quelque époque qu'elles remontent. Des renseignements précis de ce genre joints aux inscriptions peuvent résoudre des questions fort délicates de géographie comparée. »

Mission de M. Friess, à Gênes.

Rapport fait par M. Lenormant, le 18 juin 1852, au nom de la commission composée avec lui de MM. Magnin, Ampère et Mérimée, et chargée de préparer des instructions pour M. Friess, envoyé à Gênes, à l'effet de recueillir les documents relatifs à l'histoire de la Corse :

« M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a confié à M. Camille Friess « une mission scientifique ayant « pour but de rechercher à Gênes tous les documents relatifs « à l'histoire de Corse qui pourraient se trouver dans les ar- « chives de cette ville. » Il a écrit à l'Académie pour la prier, si elle le jugeait convenable, de donner des instructions à M. Friess.

« L'objet de la mission confiée à M. Friess est tellement limité, que votre commission aurait peine à ajouter quelque chose aux termes dans lesquels elle est conçue. Il est même à la connaissance d'un des membres de cette commission, que déjà des recherches approfondies ont été faites à Gênes sur l'histoire de la Corse, que M. de Grégory, juge à Lyon, décédé récemment à Bastia, a tiré des archives de la banque de Saint-Georges, à laquelle aboutissaient toutes les affaires de la Corse, quand Gênes possédait cette île, une quantité de documents, dont une partie a paru dans les *Statuti di Corsica*, et dont l'autre est restée entre les mains de ce magistrat. Il importerait donc, avant tout, que la mission de M. Friess ne fût pas double emploi, et que le gouvernement ne renouvelât pas inutilement une entreprise déjà accomplie par un de nos compatriotes.

« Cependant, tout en s'occupant de la Corse, M. Friess pourrait porter son attention sur d'autres objets aussi intéressants pour les souvenirs de notre histoire nationale. Louis XII fut maître de Gênes pendant huit ans (1504-1512), et en Sicile, avant cette époque, pendant huit autres années (1401-1409), le maréchal de Boucicaut gouverna sagement cette ville au nom du roi de France, Charles VI. Tombé au pouvoir des Ottomans, après la bataille de Nicopolis, ce guerrier illustre, à peine délivré de prison, avait soutenu par ses armes et ses conseils l'empire chancelant de Constantinople, et c'est ainsi qu'il s'était préparé une popularité solide à Gênes, dont les établissements étaient alors si considérables dans cette partie de l'Orient. Les historiens nationaux de Gênes sont loin d'avoir traité avec prédilection l'histoire de ces temps, où la république subit la domination française; il lui coûte de convenir que notre influence ne fut qu'avantageuse à leur pays. Il est donc

à croire qu'on n'a pas tiré jusqu'ici, sous ce point de vue si intéressant pour l'histoire de France, tout le parti possible des archives de Gênes, et que même après l'estimable livre de M. Ém. Vincent, il reste une belle moisson à faire pour un nouvel explorateur. L'Académie verrait sans doute avec satisfaction l'attention de M. Friess se porter sur les époques que nous indiquons ici, et surtout sur la première en date; il pourrait en résulter en effet des matériaux précieux pour le recueil des Historiens des croisades, et pour une édition critique (laquelle manque à notre littérature) des Mémoires de Boucicaut, ce monument le plus honorable pour notre histoire par rapport aux années qui précédèrent la funeste journée d'Azincourt. »

Mission de M. Deville dans l'Amérique méridionale.

M. le ministre de l'instruction publique ayant demandé un programme de recherches pour une expédition scientifique qui allait se faire dans l'Amérique du Sud, sous la direction de M. Émile Deville, une commission composée de MM. le Clerc, Langlois, Littré, de Saulcy et Laboulaye, rapporteur, présenta, dans la séance du 20 août 1852, le projet suivant :

« Vous nous avez chargés de rédiger des instructions pour M. Deville, qui se rend en Amérique pour faire une exploration scientifique dans le Brésil et le Paraguay. Cette mission, qui a pour but principal l'histoire naturelle, n'en a pas moins pour nous un certain intérêt, et il nous a paru que, sans se détourner de ses recherches, M. Deville pouvait faire un voyage fructueux pour les sciences mêmes que représente plus particulièrement l'Académie des inscriptions.

« Au premier rang est l'étude des langues; la Commission n'a pas besoin d'insister sur le développement qu'a pris dans

ces derniers temps la philologie; c'est grâce aux progrès de cette science, et à l'exactitude de ses méthodes, que l'Égypte et l'Asie nous ont livré leurs secrets et qu'il nous a été donné de pénétrer dans les premières origines de la civilisation et de saisir la société humaine à son berceau. Mais ces études, qui sont l'honneur de notre âge et la gloire de l'Académie, ne sont pas toute la philologie, et il reste plus d'un problème dont la solution n'est pas en Orient.

« L'un des plus considérables assurément, car il touche à la fois les sciences naturelles, l'histoire, la géographie, et même la philosophie et la religion, c'est la façon dont l'Amérique a été peuplée primitivement. Il n'est pas de question qui ait été plus vivement agitée, et cependant il est permis de dire qu'on ne l'a point encore attaquée convenablement. Des conjectures, des traditions douteuses, des ressemblances physiques qui peuvent aisément tromper, ne donneront pas une solution plus certaine que l'étude des langues américaines. S'il est, en effet, une vérité qu'on ait démontrée dans notre siècle, c'est la persistance des langues. Le temps les modifie, suivant des lois qu'on peut reçonnaître, mais jamais il ne les abolit, et tant qu'une race subsiste, elle garde son langage et sa grammaire. L'exemple le plus curieux de cette vérité a été fourni par l'Amérique, où le maintien des langues du Mexique et du Pérou atteste, en dépit d'une erreur trop généralement répandue, combien il est faux que les Espagnols aient détruit les naturels. Cette durée des langues est ce qui fait l'intérêt de la philologie, alors même qu'elle ne s'occupe que d'une peuplade sauvage et misérable. Cette tribu dont la barbarie nous repousse, et que la faim ou la maladie fera disparaître prochainement, c'est peut-être celle qui, en nous montrant un dialecte indien dans sa première forme, nous donnera le chaînon

qui nous manque pour rattacher l'une à l'autre toutes ces langues diverses, et dont jusqu'à présent on n'a pu trouver ni le lien, ni l'origine.

« Déjà, du reste, l'Institut a témoigné la part qu'il prend à de pareilles recherches, en décernant le prix Volney au mémoire de M. Duponceau *sur le système grammatical de quelques langues de l'Amérique du Nord.* Si jusqu'à présent personne en France ne s'est occupé de cette branche de la philologie, qui promet cependant des fruits précieux, ne fût-ce que comme point de comparaison, et comme observation philosophique de la variété infinie qu'on remarque dans les procédés de l'esprit humain, c'est que jusqu'à présent les matériaux ont manqué en philologie comme en histoire naturelle. Il faut d'abord des voyageurs dévoués, qui aillent au loin chercher à travers mille périls les premiers éléments de la science. Une fois ces trésors conquis, il n'est pas douteux qu'il se présentera des hommes pour en tirer parti, et achever une œuvre aussi courageusement commencée.

« De toutes les provinces de l'Amérique, la plus curieuse par le langage et la moins connue, c'est justement le Brésil. Hervas, qui, au commencement du siècle, publiait à Madrid son *Catalogo de las linguas de las naciones conocidas,* livre de peu de critique, mais curieux en ce qui touche l'Amérique du Sud, parce qu'il a été fait sur les mémoires des jésuites missionnaires, Hervas comparait le Brésil à la tour de Babel, et de fait, il énumère soixante et dix-sept dialectes connus, tout en laissant de côté soixante peuplades qu'il trouve mentionnées dans les manuscrits des missions, sans indication du langage qu'elles parlent. Parmi ces langues, il en est une principale, le *tupi* ou *lingua geral,* dont le guarani n'est qu'un dialecte dans le rapport du portugais à l'espagnol, qui comprend

dix-sept de ces patois indiens, mais les cinquante et une autres langues s'en distinguent; et tout en supposant que l'observation ramènerait ces dialectes à un petit nombre de souches communes, il n'en résulte pas moins de quelques mots cités par Hervas, qu'il y a des différences de racines assez sensibles pour qu'on ne puisse douter qu'on ne se trouve en présence de races diverses, et que le Brésil, par conséquent, n'a pas été peuplé d'un seul côté.

« Parmi toutes ces langues, dont plusieurs ne peuvent avoir d'importance que pour indiquer la filiation des peuplades indiennes, il en est une, le guarani, qui est trop répandue et qui a joué un trop grand rôle pour n'avoir pas acquis un développement qui intéresse le philologue. Le guarani se parle dans une partie du Pérou, dans le Paraguay, dans le Brésil: c'était parmi les langues indiennes celle qu'avaient adoptée les jésuites, qui la faisaient apprendre aux sauvages de leurs missions, quand elle n'était pas leur langue maternelle, celle qu'ils essayaient de répandre par toutes leurs provinces; aussi, quand on a voulu perdre les missionnaires, les a-t-on accusés de vouloir fonder un empire *guarani*. Les jésuites ont écrit sur cette langue, et ils étaient assez bons philologues pour que rien de ce qu'ils ont fait ne soit pour nous sans valeur.

« Ainsi donc, étudier les anciens dialectes du Brésil, ou plutôt nous en rapporter les monuments, telle est la mission principale que nous demandons à l'Académie de donner à M. Deville. Ce ne sera, du reste, que l'achèvement de la mission qu'il a reçue de l'Académie des sciences. Si l'homme était un animal ordinaire, il suffirait sans doute d'étudier sa constitution physique, et de rapporter quelques moulages et quelques ossements. Mais si l'homme est un être différent des animaux, s'il y a en lui une faculté intelligente qui règle ses

actions, détermine et modifie son organisation extérieure, et si cette faculté se manifeste surtout par la parole, il sera vrai de dire que toute *histoire naturelle* de l'homme sera incomplète, quand elle ne fera pas une part au langage. Sur l'origine et la filiation d'un peuple, la langue en dira toujours autant que des preuves physiques, quels que soient du reste l'importance et le mérite de ces dernières.

« Après le langage, viennent les recherches d'archéologie. Il serait à souhaiter qu'on pût réunir dans notre musée d'antiquités américaines de nouveaux objets d'études, idoles, armes, bijoux, instruments de toute espèce, patènes, tissus d'écorce ou de coton. Mais il est bien difficile de déterminer la date de toutes ces choses, chez un peuple qui n'a pas le culte des ancêtres, qui est peu sédentaire, et chez qui l'industrie ne change guère. Cependant, comme M. Deville a reçu pour instruction de l'Académie des sciences de chercher les sépultures anciennes et modernes, peut-être, s'il en peut rencontrer, l'état des ossements lui permettra-t-il de donner une date approximative aux objets divers qu'il y trouvera, et ce serait un résultat précieux.

« Dans ces recherches, M. Deville doit être guidé par ce principe, que rien n'est indifférent; car l'objet le moins considérable en apparence, le métal d'un bijou, quelques signes sur une poterie, la forme d'une arme ou d'un ornement, en nous faisant découvrir des rapports inaperçus entre les différentes populations du nouveau monde ou de l'ancien continent, peuvent nous mener à ce qui est le but suprême de la science, et qui en fait la grandeur et la vérité.

« L'Académie, en donnant pour instruction principale à M. Deville de s'occuper des langues indiennes du Brésil et du

Paraguay, n'entend pas lui demander des recherches personnelles, qui absorberaient son temps et le détourneraient de ses travaux ordinaires; ce qu'elle lui demande, c'est de rassembler tous les monuments de la langue qu'il pourra se procurer, sans s'inquiéter autrement de leur valeur.

« De ces documents, quelques-uns sont imprimés. Ce sont des grammaires, des dictionnaires, des catéchismes de la langue *guarani, tupi* ou *brésilienne,* et aussi de quelques autres dialectes, comme le *kiriki,* qui se parle encore aux environs de Bahia; l'Académie en désirerait la collection complète, sans distinguer si le livre est ancien ou nouveau.

« Parmi les anciens, il en est quelques-uns qui sont à peu près introuvables en Europe, quoiqu'ils y aient été imprimés, qui peut-être sont moins rares au Brésil, puisqu'ils ont été faits pour lui, et qu'il serait bon de rapporter. Telles sont les œuvres d'Anton. Ruyz (*Tesoro de la lengua guarani,* Madrid, 1639; *Arte y vocabolario de la lengua guarani,* Madrid, 1640; *Catecismo de la lengua guarani,* Madrid, 1641). Telle est la célèbre grammaire du pieux et saint missionnaire Anchieta (*Arte de grammatica da lingoa mas usada na costa do Brasil,* Coïmbre, 1695) et les dialogues *tupis* d'Araujo (*Catecismo na lengoa brasilica, composto en modo de dialogos,* etc., Lisboa, 1618, in-8°).

« Il doit exister aussi un assez grand nombre de documents manuscrits venant des jésuites, et qui seraient aujourd'hui d'une grande ressource. Le père Anchieta avait laissé une foule d'écrits qui peut-être existent dans quelques bibliothèques, ou même au fond des bois, servant encore à quelque missionnaire inconnu. Toute grammaire, dictionnaire, dialogue, catéchisme, dont M. Deville pourrait procurer une copie, sera une bonne fortune qu'il ne doit pas négliger.

« C'est en général chez les missionnaires qu'il se logera. Partout où il y a des Indiens, la religion a placé un prêtre, et le plus ordinairement ces pauvres solitaires, perdus dans les forêts, écrivent quelques dialogues, quelques instructions dans la langue des Indiens qu'ils gouvernent; M. Deville en obtiendra facilement copie.

« Alors même que le missionnaire n'aurait rien écrit, il sera facile d'avoir de lui quelques documents; il faudrait seulement les ramener à un type uniforme, de façon à rendre la comparaison plus facile.

« M. Deville demanderait donc au missionnaire de lui donner par écrit :

« 1° Le nom de la tribu, ancien et nouveau, en indien et en portugais. Le nom de la race, si la peuplade est une partie d'une grande nation;

« 2° Le *Pater noster* en indien, avec le Latin ou le portugais, mot à mot. On sait que le *Pater noster* est le type adopté par Adelung et son continuateur dans le Mithridate;

« 3° La nomenclature indienne et portugaise d'un certain nombre d'animaux, d'arbres, de plantes, d'ustensiles. Nous n'indiquerons pas cette nomenclature, qui sera utile à M. Deville pour ses autres travaux; c'est à lui de la dresser : mais que ce soit toujours la même, pour que la comparaison soit possible.

« 4° S'il peut aussi se procurer les chansons de guerre, de funérailles, de fêtes, ce sera un utile supplément, pourvu que la traduction l'accompagne.

« 5° Si M. Deville veut faire pour chaque tribu ce qu'il ferait pour une plante, c'est-à-dire, inscrire sur un dossier le nom, la famille, la situation géographique, et réunir sous ce titre les documents que nous lui demandons, il sera facile, au

retour, de dresser une carte ethnographique des races indiennes, qui sera du plus haut intérêt.

« 6° Il y a, dit-on, au Brésil, des roches où sont gravés en creux des espèces d'hiéroglyphes accompagnés de signes qui sont peut-être une écriture; il faudrait en rapporter le moulage et demander aux missionnaires des environs si ces inscriptions sont comprises aujourd'hui, et si quelques tribus se servent de signes graphiques, ou d'un moyen quelconque de rendre visible leur pensée. Tout essai d'écriture ou de gravure serait une rareté infiniment précieuse.

« Quant à l'archéologie, l'Académie demande à M. Deville,

« 7° S'il trouve, chez quelques missionnaires, des études qui lui paraissent sérieuses sur les mœurs indiennes, éducation, mariage, polygamie, religion, propriété, famille, vengeances domestiques, guerre, chasse, d'en rapporter une copie, s'il peut l'obtenir facilement. Il y mettra plus d'insistance si le manuscrit est ancien. En ce point, l'Académie s'en rapporte à son jugement et à sa discrétion. Mais il doit penser que, s'il est curieux de connaître les mœurs et les habitudes d'un animal, il l'est plus encore de connaître les mœurs de l'homme; seulement cette étude, qui demande plus d'un jour, ne peut être faite que par des hommes réfléchis, et c'est à lui de voir si les documents qu'on lui propose portent un caractère scientifique et méritent d'être rapportés.

« 8° Il n'en est pas de même des idoles, armes, bijoux, instruments, poteries, tissus, que M. Deville pourrait trouver dans les tombeaux anciens. Ici, tout nous intéresse; seulement, il faut qu'on ait soin de spécifier la province et le lieu de la découverte, et le temps probable auquel on fait remonter la sépulture.

« Si M. Deville avait la bonne fortune de trouver une de ces grandes urnes en terre, dans lesquelles les Indiens gaytacazes du pays de Minas renfermaient la momie de leur chef, revêtu de ses ornements et environné de ses armes, ce serait un trésor pour notre musée américain.

« 9° Pour tout objet découvert par M. Deville, et surtout pour les idoles, il serait intéressant de joindre à la chose trouvée le nom qu'on lui donne aujourd'hui, avec la traduction portugaise ou espagnole.

« 10° Enfin, on appelle l'attention de M. Deville sur les tumulus, si par hasard il en rencontre; il serait curieux de savoir si, dans l'Amérique du Sud, il n'y aurait pas (comme dans l'Amérique du Nord) de ces monticules faits de main d'homme, à l'image d'un animal, et qui semblent appartenir à une civilisation plus ancienne. Si M. Deville trouvait de pareilles élévations de terrain dont la destination n'est pas connue, il serait important de les fouiller.

« Telle est la mission que l'Académie donne à M. Deville. S'il peut exécuter ces instructions, il aura l'honneur d'ouvrir à la philologie une voie nouvelle, et de rendre ainsi de plus en plus visible le lien qui unit aux sciences naturelles celles qui ont pour objet l'esprit humain. »

Fouilles de Ninive, par M. Place.

M. le ministre soumit au jugement de l'Académie sept rapports avec plusieurs dessins, dans lesquels M. Place rendait compte du progrès des fouilles entreprises par lui à Ninive[1]. Une commission composée de MM. Quatremère, Hase, Guigniaut et de Saulcy, se chargea de préparer la réponse de

[1] Déjà MM. Quatremère et Mohl, dans la séance du 16 avril de la même année, avaient instruit l'Académie des premiers succès de M. Place en lui lisant des passages de plusieurs lettres qu'il leur avait adressées.

l'Académie, et M. Guigniaut fit le rapport qui suit, dans la séance du 27 août:

« Messieurs, M. le ministre de l'intérieur, par sa lettre en date du 6 août, en transmettant à l'Académie sept rapports de M. Place, consul de France à Mossoul, chargé de continuer les fouilles si fécondes de M. Botta, lui a demandé un rapport d'urgence sur les résultats des opérations faites dans l'emplacement ou aux environs de l'ancienne Ninive, depuis les premiers jours de février jusqu'au 28 mai de cette année. A ces rapports sont jointes trente-huit planches annoncées, et en réalité trente-neuf, présentant une suite de vues photographiques prises dans le cours des fouilles successivement exécutées. M. le ministre signale, en outre, une boîte envoyée par M. Place, et renfermant divers objets en marbre, agate, cornaline et autres matières dures travaillées, trouvées dans une tranchée pratiquée à travers l'une des éminences coniques, indiquant des tours sur l'enceinte de la ville antique, d'après la conjecture de M. Botta. Cette boîte n'est point venue sous les yeux de la commission que vous avez chargée de préparer le rapport demandé. La commission a tâché d'y suppléer par un examen encore plus attentif des autres documents qui ont été transmis. Elle a regretté, avec M. le ministre de l'intérieur, qu'un certain nombre d'inscriptions cunéiformes, estampées à Kouyoundjik par M. Place, et annoncées par lui, ne soient pas encore parvenues.

« Des sept rapports envoyés successivement par notre consul, non moins zélé que son savant prédécesseur pour les intérêts de l'archéologie et pour ceux de l'histoire, dont elle devient de jour en jour une source aussi neuve qu'abondante, trois surtout nous ont paru d'une haute importance, les n°s 3, 6 et 7. Sans négliger les autres, nous puiserons principale-

ment dans ceux-là ce que nous avons à dire sur la marche des travaux poursuivis par M. Place avec un succès que nous avions prévu, lors des instructions qui lui furent données à son départ, mais qui devient bien plus frappant encore et plus méritoire, si l'on tient compte des faibles ressources dont il lui a été permis de disposer jusqu'à présent.

« Arrivé à Mossoul le 12 janvier, M. Place a pris avec beaucoup de prévoyance une suite de mesures qui devaient puissamment servir à son dessein. Son plan était, conformément aux instructions de l'Académie, d'une part de reprendre les fouilles de Khorsabad, d'autre part de reconnaître et d'explorer successivement, aux environs, les nombreux monticules artificiels répandus par delà l'enceinte de la ville, dans un vaste demi-cercle s'appuyant à ses deux extrémités sur les bords du Tigre, de Kouyoundjik à Nimroud et même au-dessous. Après avoir rassemblé, en personnel et en matériel, tous les instruments nécessaires à ses travaux; après s'être éclairé et animé par une étude préalable du terrain et surtout des fouilles exécutées par les Anglais avec de si magnifiques résultats, mais avec des ressources qui les expliquent non moins que la persévérance propre au caractère national, M. Place s'est mis vaillamment à l'œuvre, aidé d'un ingénieur civil, M. Tranchand, qui lui a rendu et continue de lui rendre les meilleurs et les plus dévoués services. Attaquant d'abord l'éminence conique désignée plus haut, dans l'axe du mur d'enceinte, au S. O. du monticule principal de Khorsabad, dit le *monticule du Palais,* il y a trouvé, dans un espace de 12 mètres carrés, faisant partie d'une couche de sable qui en a plus de 500, et qui se poursuit entre deux masses de briques crues, ces divers petits objets ou bijoux en pierres dures qu'il a envoyés et que nous n'avons pu voir. Il sont semés en grand

nombre sur la couche de sable, et M. Place se demande s'ils n'auraient pas été destinés à consacrer la fondation du monument dont les restes sont tout près. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, qu'il est réservé à l'avenir de vérifier, de nouvelles tranchées ayant été ouvertes au pied de la partie la plus élevée du grand monticule, que M. Botta appelle le cône, toujours dans la direction du S. O., bientôt se sont présentés trois lits de briques, s'élevant en forme de vastes degrés sur une pente fort régulière. Les briques de ces degrés, de largeur différente suivant les lits, sont pour la plupart couvertes d'une inscription qui se répète et qui est placée à la face supérieure, ou plutôt extérieure, c'est-à-dire dans les endroits qui auraient été constamment foulés et infailliblement dégradés à la longue, si ces lits eussent formé une cour, tandis que les inscriptions sont généralement bien conservées, et que nulle part, dit M. Place, on ne voit la moindre trace de pas. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la disposition singulière et tout à fait nouvelle des briques du premier lit, placées obliquement sur champ et chevauchant l'une sur l'autre, de manière à prendre l'apparence d'une série de petites gouttières comme au bord d'un toit. Au-dessous s'est offert un conduit souterrain, terminé en haut par une énorme pierre percée d'un trou et recouvrant un puisard vertical en briques, d'un mètre de côté, le quatrième côté étant le commencement du conduit lui-même. Ce canal se poursuivant, sur une pente assez rapide à partir de la pierre, débute, chose encore plus digne de remarque, par une petite voûte à plein cintre, laquelle cesse après 1 mètre 10 centimètres, pour faire place à une forme qui n'est ni le cintre ni l'ogive, mais qui est une transition insensible de l'un à l'autre, si bien qu'après 11 mètres de parcours et en se rétrécissant graduellement, la voûte arrive à

l'ogive parfaite. Le rétrécissement continue toujours, et il en résulte qu'à 28 mètres de son commencement le canal est devenu si étroit que c'est à peine si l'on peut passer le bras par le conduit angulaire que les briques laissent entre elles.

« D'autres circonstances de la construction, sur lesquelles nous passons, ne sont pas moins extraordinaires; mais ce qui l'est au plus haut degré, c'est que, 15 mètres 45 centimètres après l'origine du canal, en apparaît un second qui lui est superposé, et dont la disposition n'est guère moins étrange. Tandis que le premier va en s'inclinant, le second est horizontal, et il en résulte un autre conduit formé par l'intervalle que cette différence de direction établit, en sorte que le canal inférieur, sur une largeur de 13 mètres 18 centimètres, est complétement enfermé dans le supérieur.

« Nous ne pouvons donner ici qu'une bien faible idée de cette construction singulière, qu'éclaircissent jusqu'à un certain point les cinq premières planches photographiques jointes au sixième rapport de M. Place. Il renonce lui-même à en expliquer la destination, devant cette particularité, la plus bizarre de toutes, à savoir, que, le canal supérieur à son début s'appliquant directement et étroitement sur le canal inférieur, sans le moindre intervalle entre les briques qui les composent, l'extrémité opposée est complétement fermée par un grand mur de briques posées à plat et qui occupe tout l'espace compris entre la base du canal inférieur et le sommet du canal supérieur. Il n'y a, de la sorte, ni entrée ni sortie, et le mot de l'énigme ne pourra être trouvé qu'à condition de démolir cet ouvrage, qui est assurément une des révélations les plus curieuses qu'ait offertes jusqu'à présent l'architecture assyrienne, d'autant plus qu'il est exécuté dans toutes ses parties avec une rare perfection.

« La pierre percée qui fermait une des extrémités du canal était encastrée dans un lit de briques, que M. Place a mis à découvert par une tranchée, la plus longue qu'il ait pratiquée jusqu'ici, et qui n'a pas moins de 59 mètres 40 centimètres sur 2 mètres de largeur, et sur une hauteur moyenne de 2 mètres 80 centimètres. Le lit de briques s'étend dans toute la longueur, et M. Place conjecturant que ce devait être là une de ces cours à la suite desquelles, selon M. Botta, se rencontrent d'ordinaire les bas-reliefs, il est arrivé, creusant toujours, moyennant un tunnel de 11 mètres de long, à un mur qui, au lieu d'être couvert par des plaques sculptées, est simplement enduit d'une peinture blanche terminée en bas par une plinthe noire. Continuant son tunnel sur la droite, après l'avoir éclairé par un puits, il a trouvé, à 5 mètres 20 centimètres, une grande pierre de marbre à plat, portant une inscription et reposant sur deux autres, puis en avant, plus loin, une autre longue pierre de marbre étroite, ressemblant à une marche d'escalier. Six marches en marbre ont été successivement découvertes, régulièrement disposées, et descendant au-dessous du niveau des chambres et des briques. Où conduisent ces vastes degrés qui ont 5 mètres 10 centimètres de long, 40 centimètres de large et 14 centimètres de hauteur, d'une marche à l'autre? c'est ce que l'on saura plus tard. Des tranchées latérales n'ont rien appris de nouveau, si ce n'est que le lit de briques se continue dans tous les sens; mais d'autres tranchées ayant été ouvertes vers l'est, en s'avançant sur le monticule, dans le même alignement, l'une d'elles a mis à nu un lit de pierres terminé par un long morceau de marbre régulièrement taillé, que sept gonds de cuivre un peu oxydé, mais encore en très-bon état, découverts un peu plus loin, ont prouvé devoir être un seuil de porte, d'autant plus qu'une

autre pièce de cuivre en cornet triangulaire, reposant sur une pierre qui montre encore les traces du frottement, a révélé le mécanisme fort simple de ce pivot tournant dans la large entaille d'une grosse pierre qui recouvrait la précédente. Ce devait être là l'entrée d'une chambre, dans laquelle on a bientôt pénétré et qui a offert un spectacle aussi neuf que curieux. Cette chambre était, comme s'exprime M. Place, un véritable magasin de jarres, jarres de toutes formes et de toutes dimensions, bizarrement accumulées et entièrement remplies de terre. Plusieurs en contenaient d'autres plus petites, dont deux ont été trouvées intactes. Quelques-unes renfermaient divers morceaux de cuivre, entre autres quatre têtes de gazelles repoussées, qui devaient être des vases à puiser, soit le vin, soit l'huile, ou même des coupes à boire, analogues à celles que tiennent dans la main divers personnages représentés sur les bas-reliefs. Une aiguille à coudre pareille aux nôtres, une espèce de crochet à broder, et enfin un pendant d'oreille semblable à ceux que font voir les sculptures, sont au nombre des objets rencontrés dans les jarres.

« Une seconde tranchée dans cette direction de l'est a fait découvrir un lit de briques cuites, à la suite duquel s'élève un mur peint à la chaux. Ce mur ayant été traversé, de l'autre côté s'est trouvé un vaste souterrain voûté en briques, qui n'a pas moins de 4 mètres 30 centimètres de largeur. La voûte est parfaitement construite, quoique l'ensemble du travail ait été moins soigné que celui des souterrains du cône. Ce nouveau souterrain, le plus vaste de ceux qui ont été découverts jusqu'à présent, a besoin, pour que la direction et la destination en soient connues, d'être dégagé de l'énorme quantité de terre argileuse, pressée, adhérente, qui le recouvre et l'encombre, ainsi que toutes les parties et jusqu'aux moindres

interstices des constructions retrouvées dans l'intérieur de ces monticules artificiels.

« A la partie tout à fait orientale du plan général du monument dans l'ouvrage de M. Botta, une chambre est indiquée comme renfermant des jarres. Les travaux ayant été repris ici encore, de nouvelles jarres ont été trouvées, dont la plus grande a 1 mètre 64 centimètres de hauteur. Ces jarres, qui ressemblent beaucoup à celles du magasin décrit plus haut, ne sont pas comme elles accumulées en tout sens, ni entassées les unes dans les autres. Au contraire, elles sont rangées, alignées avec soin et avec ordre, et la voie ouverte par la tranchée est réellement le passage qui permettait de circuler entre elles. D'ailleurs elles ne gisent point à terre, mais elles sont placées sur une espèce de petit mur ou de marchepied fait en chaux et très-soigné lui-même, aussi bien que le sol de toute la pièce, également enduit de chaux de la meilleure qualité. Tout annonce que c'était ici le cellier du palais, mais surtout cette circonstance d'une teinte violette tirant sur le rouge ou lie de vin très-foncée recouvrant la chaux, soit du sol, soit du petit mur, et qui s'est trouvée, à la double épreuve du goût et de l'odorat, témoigner d'une quantité de vin autrefois répandue sur cette place.

« Tels sont les résultats des diverses fouilles exécutées dans la partie la plus vaste à la fois et la plus basse du monticule de Khorsabad, partie qui paraît contenir les antiques dépendances du palais, comme M. Place est porté à le penser. D'autres fouilles ont été pratiquées dans la portion même de ce palais que n'avait pu explorer M. Botta, et qu'il qualifie du nom d'édifice ruiné. Ces fouilles complémentaires n'ont pas été moins fructueuses que les précédentes, quoique dans un genre différent, et tout donne à croire qu'elles le seront

d'autant plus, qu'il sera possible de les développer sur une plus grande échelle. C'est de cette partie du palais que furent jadis extraits les taureaux les plus beaux, les mieux conservés, et le plan même de M. Botta indique pour l'une des salles un côté à découvrir. Une première tranchée ouverte à l'ouest a fait rencontrer, au bout de trois jours de travaux, la ligne des figures et la quatrième paire de taureaux complétant l'encadrement du vaste espace *m*, dans la planche 6 du monument de Ninive, et les taureaux découverts par M. Place forment le pendant de ceux qui sont marqués *j*. Quoique les bas-reliefs soient en partie brisés, rien ici, non plus qu'ailleurs, comme on le verra, ne semble justifier la qualification donnée à cette portion du palais par M. Botta. M. Place déclare n'avoir trouvé nulle part, sauf les ruptures provenant de la chute des plaques de marbre, des sculptures aussi bien conservées et décorées de couleurs aussi vives. Il en apporte comme preuve la grande figure royale reproduite par la photographie, et en partie coloriée, dans ses planches 35 et 35 *bis*. Cette figure a 3 mètres 20 centimètres de long, 95 centimètres de large et 18 centimètres d'épaisseur. Le noir de la barbe, des cheveux et des sourcils, le blanc de l'œil, le rouge du diadème et de la fleur à trois rameaux que porte à la main la figure, le brun des ornements et du cordon des sandales, sont d'une fraîcheur surprenante. Il existe une quantité d'autres figures non moins remarquables, qui n'ont pu être extraites faute de moyens suffisants. L'une d'elles a ses sandales et le cordon servant de poignée à son casse-tête décorés d'un superbe bleu d'outremer, couleur ici fort rare, et dont par bonheur deux morceaux de la grosseur d'un œuf de pigeon à peu près ont été retrouvés dans la terre et recueillis. Divers objets curieux se sont en outre rencontrés dans cette tranchée :

un gond de porte de la même forme que les précédents; un cylindre dont l'empreinte est jointe au rapport de M. Place; deux queues d'aronde en plomb, dont les Assyriens savaient déjà se servir pour relier ensemble des morceaux de pierre; enfin, une pièce fort singulière trouvée en avant de l'un des taureaux, et formée de quatre cercles concentriques, dont chacun est lui-même composé de trois substances : du fer, du bois et du cuivre. M. Place y soupçonne un support de candélabre; nous inclinerions plutôt à y voir un objet consacré, ayant un sens symbolique, comme bien d'autres qui ont été découverts dans les ruines assyriennes.

« Au côté est de la cour *n* (même planche du monument de Ninive), M. Place croyait trouver une seconde série de bas-reliefs répondant à celle qui a été découverte par M. Botta. Il n'a rencontré qu'un mur blanchi à la chaux et une chambre aux parois semblables. Dans l'intérieur il a trouvé une quantité d'objets en terre ressemblant pour la forme à des sabliers, évasés aux deux ouvertures opposées, étranglés au milieu, comme on les voit dans sa planche 37. Il les rapproche avec une certaine probabilité de pièces analogues de figure et de matière encore en usage à Mossoul, d'espèces de pots en terre engagés dans l'épaisseur des murs, et qui, laissant pénétrer l'air et la lumière par leur double ouverture, permettent de voir sans être vu et de respirer la brise pendant la nuit, en haut des terrasses aux murailles surhaussées pour intercepter les regards curieux du dehors. Dans cette même chambre, qui pouvait être ainsi surmontée d'une terrasse affaissée depuis avec ses murs, ont été découverts encore deux petits vases en cuivre, malheureusement brisés, et au fond à gauche s'est rencontrée une couche de sable de rivière rappelant celle de l'éminence aux pierres dures (ci-dessus, p. 243-44), mais

beaucoup plus épaisse. Elle renfermait diverses curiosités, entre autres une petite bouteille d'une forme très-élégante en verre blanc, recouverte intérieurement d'une légère couche à reflets argentés et ornée de deux anses en verre rouge; auprès, était une petite coupe du même verre, ornée, au-dessous de l'évasement de son ouverture, d'une série circulaire de petits dessins colorés en rouge et en bleu, qui sont un peu en saillie, mais aussi solides que le verre lui-même. Presque au pied de la muraille, a été trouvé un morceau d'argile très-fine semblable à celle qui servait à fabriquer les figurines ou à recevoir les empreintes, et qui est couverte d'une écriture cunéiforme, dont les caractères menus et serrés pourraient être appelés cursifs. Le même lit de sable a offert en abondance une substance pareille à un brillant vernis, jaune et blanc, translucide comme de la porcelaine, dont elle a l'apparence, et d'une épaisseur de 4 à 5 millimètres. On peut supposer, avec M. Place, que n'ayant aucune adhérence aux parties environnantes, c'était plutôt un ornement qu'autre chose, et les trous qui y sont percés semblent indiquer qu'on la portait suspendue en plaques. Les fragments en ont été soigneusement recueillis.

Dans la direction de la tranchée *n* (planche 4 de M. Botta), une nouvelle tranchée a été poursuivie et a mis à découvert deux taureaux très-ruinés. Entre les jambes de celui de droite, existent deux inscriptions, dont une empreinte a été prise, aussi bien que de celle qui est gravée sur la large pierre occupant l'intervalle des deux colosses. A côté du même taureau, se voient deux grandes figures tenant à la main la fleur symbolique, mais très-ruinées également. Les petites niches en briques qui devaient renfermer les idoles, au pied de chaque taureau, n'ont fourni que des fragments insignifiants; mais un double lit a été atteint, que M. Place fait suivre.

Un autre point devait appeler l'attention la plus sérieuse de l'investigateur, le point que M. Botta a nommé, un peu arbitrairement peut-être, *le Temple.* Depuis le départ de notre savant consul, une pierre de basalte y avait été reconnue, sculptée avec soin et représentant une scène de chasse, morceau précieux, tel que l'on n'en avait découvert ni à Nimroud ni à Kouyoundjik. M. Place est parvenu, en sillonnant le terrain dans tous les sens, à en découvrir un second, également en basalte, et sur lequel sont sculptés trois personnages tenant à la main ce que l'on regarde avec une haute probabilité comme l'emblème d'une ville. Ces deux pierres sont d'une grande beauté, et elles ont été reproduites avec beaucoup de bonheur dans les planches 12 et 13 de M. Place. L'emplacement qu'elles occupaient près du niveau du sol, ainsi que plusieurs autres, dont une de très-grande dimension où se distinguent les premières traces d'un travail qui n'a pas été terminé, bien d'autres indices analogues, soit d'élaboration récente, soit d'interruption subite dans les ouvrages de sculpture et de peinture, surtout la vivacité si fraîche des couleurs, que nous avons déjà remarquée, portent à penser que ce vaste espace, encore si peu exploré, auquel se rattache le temple prétendu, et qui dépasse en surface la partie du palais mise au jour par M. Botta, recouvre les débris, non pas du tout d'un édifice ruiné, mais au contraire d'un édifice en construction interrompu par quelque catastrophe. M. Place, du reste, évite de se prononcer définitivement à cet égard, les preuves acquises ne lui paraissant pas encore suffisantes sur ce point et sur d'autres pour infirmer sûrement les opinions si réservées elles-mêmes de son devancier. On ne saurait trop applaudir aux hommages aussi sincères que mérités qu'il se plaît à rendre, en toute occasion, à l'originalité, à la fécondité de la

découverte de M. Botta, qui en produit tous les jours de nouvelles, et qui d'ailleurs nous a la première révélé Ninive par quelques-uns de ses plus grands côtés.

« Parvenu, dans la portion du palais qui vient d'être signalée, au niveau des sculptures et des chambres, M. Place annonce qu'il pousse ses tranchées à travers le grand espace demeuré intact, en suivant les lignes de figures qu'il a déjà atteintes. Il y est encouragé, dit-il, par la découverte de deux objets entièrement nouveaux et qu'aucun monument assyrien n'avait encore présentés. Ce sont deux espèces de gros cylindres en argile, renflés vers le milieu et décagones, ayant chacun de leurs dix pans couvert de six, sept et huit lignes d'inscriptions cunéiformes, extrêmement serrées et semblables en tout à l'écriture du morceau d'argile mentionné plus haut. Ces cylindres étaient placés à une grande profondeur; ils sont percés d'un trou aux deux extrémités, et creux intérieurement. L'un a de hauteur 23 centimètres, et en circonférence 40 centimètres; l'autre a 25 centimètres de haut et 46 de circonférence, ce qui donne, à 7 lignes en moyenne par chaque pan, une quantité notable de ces caractères cunéiformes que nous avons déjà nommés cursifs.

« Une découverte plus considérable était faite en même temps dans la partie du monticule où, d'après les circonstances décrites plus haut, devaient se trouver les dépendances du palais. En y continuant ses fouilles dans la direction de la chambre qualifiée par lui de magasin des jarres, M. Place a mis à nu en partie une colonnade d'une espèce entièrement nouvelle. Ce sont des colonnes peintes à la chaux qui paraissent exclusivement formées d'argile, et dont l'intervalle n'est pas de plus de 4 centimètres. A peine si le jour aurait pu passer dans de si faibles interstices, en supposant même qu'ils

y fussent destinés, car ils sont, quant à présent, remplis d'une chaux semblable à celle qui recouvre les colonnes. Après deux tranchées ouvertes à droite et à gauche et deux semaines de travail, on n'était point encore parvenu à l'extrémité de cette singulière colonnade, mais du moins on a pu en reconnaître la disposition. Les colonnes y sont distribuées par sept, et chacune de ces sections septénaires est encadrée par un double pilastre. Quatre sections, et par conséquent vingt-huit colonnes, sont aujourd'hui à découvert. Elles seront prises au daguerréotype sitôt qu'une tranchée ouverte par le haut aura donné assez de jour pour l'opération, et peut-être le couronnement en sera-t-il alors révélé, si tant est qu'il n'ait pas été brisé avec les murs d'argile comme elles, et ne se trouve pêle-mêle dans leurs décombres, au milieu des chambres à déblayer, où se rencontrent en abondance, à ce qu'il paraît, les briques émaillées.

« L'escalier de marbre voisin du magasin des jarres ayant été suivi en montant et en descendant, on a trouvé en descendant, après la sixième marche, un pavage de larges dalles en calcaire très-dur, sur lequel a été prolongée une tranchée de 16 mètres sans que l'extrémité en ait apparu. En montant, s'est rencontré un dallage de la même nature, qui, après 5 mètres, s'est terminé par une rangée de colonnes toujours au nombre de sept, de la même matière que les précédentes, mais d'une dimension un peu moindre, et enduites d'un mastic noir, mou d'abord, mais se durcissant promptement à l'air, comme celui des murailles. M. Place suppose que ces degrés de marbre et ce dallage en calcaire doivent faire partie d'une esplanade dont l'extrémité supérieure a été seule atteinte ; il espère que l'autre extrémité le conduira à quelque découverte intéressante. Déjà, en creusant sur un des flancs de l'escalier, à 20 pieds

au-dessous d'une tranchée ouverte sans fruit par M. Botta, il a rencontré un mur, de l'autre côté duquel s'est présentée une chambre. Une autre tranchée ouverte parallèlement à celle des colonnes, à 20 mètres environ, a conduit dans une autre chambre remplie d'un amas de briques peintes qui paraissent avoir formé jadis une vaste couverture en voûte.

« Tandis que notre consul poursuivait ainsi ses fouilles et ses découvertes de plus en plus remarquables, dans les parties non explorées encore ou non suffisamment explorées du monticule du palais, il reprenait l'examen des monticules isolés, c'est-à-dire des éminences renfermées dans l'enceinte de la ville antique, marquées de la lettre *c* au plan général de M. Botta, sur le flanc est-sud du grand monticule, et dont l'une avait déjà été fouillée par M. Guillois, gérant du consulat, en 1847. L'autre, celle qui paraît la plus petite dans le plan, mais qui en réalité, quoiqu'elle soit moins haute que la précédente, est beaucoup plus étendue en surface, a donné dès la première tranchée un double lit de briques avec une couche de sable intermédiaire, se prolongeant sous la terre, et découvert déjà sur une longueur de 28 mètres. A celle de ses extrémités qui a pu être atteinte, commencent sur les côtés deux murs peints à la chaux avec une plinthe noire. L'ensemble tend à vérifier l'idée mise en avant par M. Botta, que ce sont là des cours, bien que les inscriptions qui occupent la face supérieure des briques, et qui n'ont pas subi la moindre altération, se concilient difficilement avec l'hypothèse d'un tel pavé exposé aux intempéries de l'air et au frottement perpétuel des pas. Le mur de droite suivi a fait trouver sous des pierres énormes qui semblent avoir servi de seuil, six clous en cuivre, dont la tête est recouverte d'une lame d'argent. Comment ces clous de luxe peuvent-ils avoir été mis à cette place?

c'est ce qui n'est pas aisé à dire. Plus loin, à l'entrée d'une chambre, s'est reproduite la double pierre sur laquelle tournait le pivot d'une porte, telle que nous l'avons déjà vue. En continuant la principale tranchée pour sonder de plus près l'intérieur de l'éminence, on a trouvé encore, à 46 mètres du commencement, de larges pierres de marbre posées à plat, au-dessous desquelles a été mise à découvert une petite niche à idoles avec des fragments, parmi lesquels le seul remarquable est une petite paire de cornes en cuivre, qui devait, sans aucun doute, orner la tête de quelque divinité. Ces indices et bien d'autres annoncent le voisinage d'un édifice. Le plus significatif a été fourni par une seconde tranchée ouverte dans l'ouest, et qui, au lieu d'amener les explorateurs sur des briques, comme presque toujours, les a conduits sur un véritable mur cyclopéen. Les pierres sont grandes, irrégulières, et assez semblables dans leur disposition à un mur d'enceinte qui aurait été autrefois au dedans de la ville et en dehors de l'alignement de la grande muraille. Peut-être est-ce plutôt une voûte qu'un mur, sa largeur ayant été trouvée, dans une troisième tranchée par le nord, de 8 mètres 10 centimètres, et sa hauteur de 2 mètres seulement. Il est permis de conjecturer, avec M. Place, que cette voûte, passant sous une porte aujourd'hui détruite, aurait conduit au monument placé sur l'éminence. Les découvertes faites plus tard dans un autre monticule, et dont nous allons parler dans l'instant, donneraient quelque consistance à cette supposition. Ajoutons d'abord que dans l'une des tranchées susdites ont été rencontrés un cachet en calcaire représentant une branche, et un très-petit animal en bronze, qui nous paraît un mouton plutôt qu'un taureau. Dans le fond de la tranchée, se sont trouvés aussi des débris de briques peintes, à plus de 3 mètres au-dessous du niveau

actuel de la plaine, laquelle se serait donc considérablement exhaussée, comme en tant d'autres lieux.

« Il est temps d'en venir à l'une des plus importantes de ces découvertes, qui en promettent de plus belles encore. Il existe au sud-sud-ouest de l'emplacement de l'ancienne ville une éminence assez élevée, se reliant à un monticule accidenté plus bas, mais presque aussi étendu en superficie que le grand monticule du palais. M. Botta (pl. 2, lettre *g*) y signale des traces certaines de constructions. Fort de son opinion, et frappé de la disposition singulière de plusieurs pierres, M. Place a résolu de faire déblayer ce nouveau monticule, répondant presque diagonalement au grand, et touchant à l'enceinte. Bientôt ont été mises à découvert de vastes pierres de taille du calcaire le plus dur, et placées debout les unes à côté des autres sur deux lignes parallèles. Ces pierres, au nombre de huit de chaque côté, sont posées sur un lit de dalles. Les deux lignes sont séparées l'une de l'autre par un intervalle de 3 mètres 10 centimètres de large, rempli lui-même par un dallage cyclopéen parfaitement semblable à celui dont il était question tout à l'heure. Il y avait lieu de penser que là existait jadis une des entrées de la ville. Se transportant alors sur l'autre flanc de l'éminence faisant face à la ville, et y dirigeant une tranchée dans le même alignement que la première, M. Place a rencontré d'abord des pierres exactement semblables aux précédentes et affectant la même disposition. Un long tunnel, poussé courageusement au cœur même du monticule, lui a fait voir ensuite les pierres prenant une nouvelle direction à droite et à gauche, et lui révélant ainsi l'existence d'une vaste salle qui aurait occupé le milieu de la porte, avec deux issues opposées, disposition analogue à toutes les entrées de villes. Cependant des débris

de briques et des traces nombreuses de murs peints à la chaux laissaient pressentir autre chose encore. En effet, une troisième tranchée descendant par le haut a fait rencontrer, au bout de quatre jours, le sommet de la porte, sous laquelle on creusait depuis longtemps sans le savoir; cette porte n'est pas entièrement déblayée, mais la vue que nous avons sous les yeux, grâce au daguerréotype de M. Tranchand (pl. 8 et 9), donne une haute idée de la hardiesse et de la solidité de sa construction. C'est une voûte en plein cintre faite de briques et appuyée sur des contre-forts également en briques. Elle a, de son sommet jusqu'au dallage fermant le passage, une hauteur de 10 mètres 60 centimètres, plus de 33 pieds, et probablement 3 mètres 10 centimètres de large, à en juger par les pierres debout. Voilà la troisième voûte déjà trouvée, et celle-ci bien propre à relever le talent des Assyriens en architecture. La brique y est maniée avec autant d'adresse que d'intelligence. Sur les côtés s'élèvent de grands murs enduits d'une couche de chaux. Cette première découverte, que M. Place s'occupait de compléter lorsqu'il l'annonçait, le 20 avril, et dont il enverra plus tard tous les dessins, a vérifié d'avance ses pressentiments et ceux de M. Botta sur celles qui restent à faire dans l'intérieur de ce monticule si vaste et si bas.

« En passant des fouilles exécutées dans deux de ces monticules isolés renfermés dans l'enceinte, et qui sont au nombre de sept, à celles de la plaine elle-même, nous ne pouvons résister au désir de citer textuellement un endroit remarquable et plein d'avenir du rapport de M. Place. « Lorsque M. le colo-
« nel Rawlinson vint me voir, dit-il, il parcourut avec moi tout
« le monument, la ville et son enceinte, et il me félicita vive-
« ment d'avoir encore tant de points à explorer. Car je saurais
« (ce furent ses paroles) y faire un bon emploi de deux années

« que mon Gouvernement m'accorde encore pour continuer « mes fouilles en Mésopotamie. D'ailleurs, ajouta-t-il, pour- « quoi vous borner au monticule principal et aux tertres pla- « cés sur l'enceinte? Vous avez sous les pieds une ville entière « à exhumer. » Comme je ne pouvais m'empêcher de lui témoigner des doutes à ce sujet : « Je ne vous dis pas, a-t-il pour- « suivi, que vous trouverez toutes les rues et les maisons, dont « la plupart n'étaient probablement bâties qu'en terre et en « briques crues; mais il y avait d'autres édifices dans cette « ville, dont l'enceinte est encore si nettement tracée devant « vous. J'ai lu, dans les inscriptions publiées par M. Botta, ce « passage souvent répété par le roi Sargon : J'ai bâti une ville « portant mon nom; dans cette ville j'ai construit un palais « pour moi-même, des temples pour les dieux, avec des loge- « ments pour les prêtres, des casernes pour les soldats, des mar- « chés pour les négociants et des maisons pour les domestiques. » Quelle que puisse être la légitimité de cette lecture de M. Rawlinson, et en général de ses procédés, soit pour déchiffrer l'écriture, soit pour interpréter la langue assyrienne, il est impossible de n'être pas frappé de ces paroles du plus grand connaiseur, ou au moins du plus heureux jusqu'à présent, en fait d'inscriptions cunéiformes. D'ailleurs M. Place déclare que, dans une excursion plus récente à travers un espace de près de deux kilomètres en carré qu'occupait autrefois la ville, désignée prudemment jusqu'à nouvel ordre par le nom géographique moderne de *ville de Khorsabad,* il remarqua un endroit où le terrain ondulait légèrement. Une tranchée y ayant été ouverte, il rencontra presque à fleur de terre le haut d'une pierre de marbre, et il s'aperçut, en la faisant dégager, qu'elle était placée debout, et qu'à côté d'elle il en existait une autre. De proche en proche, la tranchée s'agrandissant, il a fini par

découvrir les quatre côtés d'une vaste chambre toute tapissée de plaques de marbre, et dont les dimensions sont de 25 mètres 80 centimètres de long sur 20 mètres 40 centimètres de large. Malheureusement il n'y a sur les plaques ni sculptures ni inscriptions qui puissent faire connaître ou présumer la destination de cette salle; des fouilles ultérieures et plus complètes apprendront sans doute de quel édifice elle pouvait faire partie. En attendant il devient plus que probable, par ce seul exemple, que chacun des mouvements de terrain, dans la plaine de l'enceinte, recèle des ruines de la ville antique, et les prophéties de M. Rawlinson pourront bien se vérifier à la longue.

« Quelles que soient, au reste, la nouveauté et la richesse des découvertes faites depuis quelque temps par les Anglais, surtout par M. Layard, à Kouyoundjik et à Nimroud, la mine ouverte par M. Botta, au nom de la France, n'est pas seulement la première en date, elle se distingue encore par ce caractère et cet ensemble, si précieux à étudier dans son unité et sa variété à la fois, d'une ville assyrienne se développant tout entière à la suite d'un grand monument, d'un palais. De ce palais, M. Place est en train de découvrir les parties inexplorées et les vastes dépendances, qui s'étendent au loin sous le monticule principal, dont les deux tiers environ ont été réservés à ses investigations, si heureuses jusqu'ici. De la ville dont M. Botta avait reconnu l'enceinte, en laissant à ses successeurs le soin d'en mettre à découvert les édifices, il a déjà interrogé plusieurs points, qui tous ont répondu à son attente; il a trouvé l'une des portes, dont la structure, à elle seule, donne une si haute idée de l'architecture des Assyriens. Une quantité de bas-reliefs, d'inscriptions, de grandes et de petites sculptures peintes ou non, d'ornements et de bijoux divers,

d'objets variés de la vie commune, de vases de toutes formes et de toutes dimensions, en argile, en verre, en métal, ont été mis en réserve, et peuvent, d'un moment à l'autre, remplir les lacunes regrettables que présente la collection de notre Musée comparée à celle du Musée britannique. De nombreuses empreintes ont été prises sur les monuments mêmes, et le procédé de M. Lottin de Laval, communiqué à M. Place, doit leur donner à l'avenir le degré de fidélité et de sûreté qui le distinguent. On peut affirmer, sans crainte de démenti, que, sous ce premier rapport, M. Place a parfaitement répondu à l'attente de l'Académie et pleinement justifié la confiance du Gouvernement.

« Il n'a pas moins fait sous un autre rapport et pour le second objet qui lui avait été recommandé dans nos instructions. Il a occupé, après les avoir éprouvées en quelque sorte dans une suite d'excursions, et dans un rayon de plusieurs lieues autour de Khorsabad, nombre de points dont quelques-uns deviendront, ou même sont déjà devenus de nouvelles mines de découvertes archéologiques et historiques. Bacheika, que nous lui avions signalé à deux lieues et demie au sud-est, a menti, comme il le dit lui-même, à son apparence, car c'est le monticule le plus considérable qui ait été reconnu encore depuis celui de Kouyoundjik. M. Place conjecture, à l'abondance des débris qu'on y trouve, qu'il a dû y avoir là un édifice resté à découvert et complétement ruiné. Karakoch n'a rien produit non plus; mais il n'en est pas de même de Karamlès, village chaldéen catholique, où existent deux monticules différents. Une simple fouille d'essai a mis au jour, dans celui du nord-est, bas et fort étendu, un lit de briques superposé à une couche de sable et recouvrant un second lit de briques plongé pour ainsi dire dans le bitume, suivant la dis-

position tant de fois observée à Khorsabad. L'autre monticule, élevé au contraire, a présenté des murs de pierres liées par un ciment très-dur, et des briques différentes des assyriennes par elles-mêmes et par l'espèce de mortier qui les unit. On y a trouvé aussi des morceaux de marbre poli offrant des moulures doriques, deux colonnes octogones en marbre, un tombeau vide, en marbre également, et deux petites salles ont été déblayées, où se sont rencontrés une quantité de débris de fer et de cuivre, des clous et deux monnaies de bronze indéchiffrables. Du caractère de ces ruines, M. Rawlinson, dont M. Place rapporte l'opinion, a conclu qu'elles doivent appartenir aux Parthes. Des constructions de la même origine existent à Tell-Chennef, sur la rive droite du Zâb; et sur le Zâb même, à Hamra, ont été prises au daguerréotype (pl. 22) trois espèces de châsses en marbre, avec des croix sculptées d'une tout autre époque. On s'est contenté d'une simple prise de possession à Tell-Leben, dont M. Place conçoit une idée avantageuse pour la suite; à Khod-Elias il a reconnu les débris probables d'un monument des rois parthes. Pendant qu'il se dirigeait au sud-est, M. Tranchand, son habile compagnon, dans une excursion au nord, explorait Tell-Guirgor, à cinq lieues et demie de Khorsabad. Ce monticule donne de grandes espérances, non-seulement par sa ressemblance avec celui de Chérif-Khan, où les Anglais ont fait de si belles découvertes en bijoux d'or, en cylindres, en vases de basalte, en pièces d'ivoire admirablement travaillées, mais par les résultats, moins précieux, il est vrai, qu'il a produits pour nous dans deux tranchées préalables. Ce sont de petites graines bleues ayant fait partie d'un bracelet, d'autres graines plus grosses ou toutes blanches, deux bracelets en métal, des grains de collier ressemblant à des pastilles, des fragments en or provenant, selon

toute apparence, de pendants d'oreilles, un bracelet en or, des vases de diverses formes, dont quelques-unes très-rapprochées de celle des lampes en usage dans le pays aujourd'hui encore. (Voyez la pl. 34.)

« Au village de Maltaï se trouvent plusieurs monticules artificiels, dans une vaste plaine en arrière de la première ligne des montagnes du Kurdistan. L'un de ces monticules, qui ferme le passage de cette plaine à celles de la Mésopotamie, a été exploré par les ordres de M. Place, et il y a découvert des vases assez curieux, que représente sa planche 19. Mais ce qui est bien plus remarquable, c'est qu'au delà d'une petite rivière, s'élève une montagne rocheuse presque à pic, vers le sommet de laquelle, à 150 mètres environ au-dessus du niveau de la plaine, ont été taillées dans le roc trente-deux figures de 1 mètre 33 centimètres de hauteur, occupant trois compartiments. Elles sont debout, tantôt à pied, tantôt sur des animaux, et forment des espèces de processions, comme on en voit sur les bas-reliefs connus. Malgré quelques particularités de costume, il semble hors de doute qu'elles sont assyriennes, et le roi s'y reconnaît avec les insignes ordinaires. Il est fâcheux que les vues photographiques qui en ont été prises n'aient qu'à moitié réussi; ce sera un travail à refaire et qui en vaut la peine (pl. 29 à 33). On pourra, par la même occasion, estamper au moins quelques-unes des figures, sans doute accompagnées de légendes cunéiformes, quoique M. Place n'en parle pas.

« Duloup, à une lieue au nord-ouest de Maltaï et dans la même vallée, mais sur la rive opposée aux rochers sculptés, offre un vaste monticule entouré de trois côtés par des ruisseaux. On y a découvert des vases, des pilons, des mortiers et d'autres objets figurés dans la pl. 20 de M. Place. Des murs

de grosses pierres sans ciment sont au voisinage. Sont-ce des constructions assyriennes? La chose est au moins douteuse, et M. Place a remarqué dans le mur d'une des maisons du village une inscription grecque, que malheureusement il paraît avoir égarée.

« Semel, dominant le village yézidi du même nom, n'a pas été fouillé; mais à Guérépané, qui veut dire en kurde le grand Monticule, on a trouvé un petit souterrain en briques, de 3 mètres 10 centimètres de long, sur 1 mètre 60 centimètres de large, avec 1 mètre 40 centimètres de haut. L'intérieur renfermait des ossements et un fer de flèche; sur les côtés de la porte étaient des briques de fort grande dimension, avec une inscription cunéiforme de quatre lignes, où le colonel Rawlinson a cru lire un nom nouveau de roi. Là aussi des vases ont été découverts. (Planche 21.)

« Dans une autre exploration, au centre et à l'ouest, Tell-Eddeheb (le mont de l'Or), où fut trouvée, il y a huit ans, une vaste chambre; Bakofa, avec des débris de jarres; Tell-es-Kof, offrant un grand nombre d'autres débris et de jarres et de vases divers, ont été successivement reconnus. A Djigân, se présente un monticule deux fois plus considérable que celui de Khorsabad, et dont l'une des deux parties décrit un arc de cercle dont l'intérieur regarde le Tigre, situation singulièrement heureuse et pour un palais, s'il y exista, comme certains indices tendent à le faire croire, et pour la facilité du transport des sculptures que l'on y pourrait découvrir. En attendant, on y a trouvé, outre une quantité de grosses pierres disposées en murailles, différentes poteries, notamment une coupe en terre d'une belle forme et une large coupe brisée, renfermées dans des tombeaux. Tel-Kef, autre monticule, près duquel est le plus grand bourg catholique de la contrée,

a été simplement visité et réservé éventuellement pour l'avenir.

« Une dernière excursion au N. E. n'a guère été qu'une reconnaissance, dont le but principal était l'étude des curieuses figures de Bavian, taillées dans le roc, comme celles de Maltaï, mais placées moins haut et plus variées dans leur disposition et dans leurs dimensions. Des obstacles provenant de la persistance des pluies n'ont malheureusement pas permis de les copier au daguerréotype; mais elles seront copiées plus tard, nous assure M. Place, qui pour y suppléer en donne, à la simple vue, une description aussi exacte que possible. Nous y remarquons entre autres un personnage de 2 mètres 10 centimètres de hauteur, costumé comme les rois assyriens, et portant une inscription cunéiforme de cinquante-six lignes, en partie dégradée. Il faudra tâcher de l'estamper par le procédé Lottin de Laval, avec le roi lui-même et une autre figure fort belle et fort bien conservée. Mais ce qui est encore plus digne d'attention, c'est de voir parmi ces sculptures, évidemment assyriennes, un homme à cheval, suivi d'autres grandes figures; puis quatre personnages d'une taille colossale, tous portant les insignes de la royauté, et les deux du milieu, les plus grands, montés sur des animaux, avec le bonnet royal en pointe et le long sceptre, et tenant d'une main chacun un grand anneau, dans lequel est représenté un petit personnage, qui nous paraît devoir être la figure d'Ormuzd. M. Place croit voir dans cette scène un traité et les sceaux qui doivent le sceller. Au-dessus, et tout à fait au sommet du rocher, il signale neuf entailles, dans lesquelles est sculptée, dit-il, toute une galerie de portraits des rois assyriens, de grandeur naturelle, et semblables de tout point à ceux de Khorsabad. Quatre d'entre eux sont dans un parfait état de conservation. Un autre fragment

de sculpture non moins remarquable, c'est un énorme bloc de pierre en partie plongé dans la rivière, et qui y est tombé, en se détachant de la montagne, d'une élévation de plus de 80 mètres. Il est terminé des deux côtés par un taureau ailé, pareil encore aux taureaux de Khorsabad, mais dont la coiffure ressemble à celles des figures de Maltaï. Au milieu, au-dessus et sur les faces latérales, sont divers personnages. Il y a là une ample matière à des observations et à des recherches futures. D'autres tableaux sculptés dans les montagnes environnantes ont été signalés à M. Place, qui se propose de les dessiner et de les décrire.

« M. Place s'arrête, dans cette exploration tout extérieure, en revenant par le N. O., sur les bords du Tigre, au tombeau traditionnel du prophète Jonas, le Nabi-Younès, à peu de distance de Kouyoundjik et dans la même vaste enceinte. Nul doute que ce monticule ne contienne de précieux restes, comme l'annoncent les inscriptions et les sculptures de plusieurs pierres dans les maisons du village. Mais ce village même est un grand obstacle aux recherches, occupant une bonne partie du monticule, dont le reste est l'emplacement du cimetière, outre celui de la mosquée consacrée au prophète. Peut-être les difficultés pourront-elles être levées avec du temps et de l'argent; mais M. Place réclame une autorisation spéciale à ce sujet.

« Kouyoundjik et Nimroud, mais Kouyoundjik surtout, ont excité au plus haut degré l'admiration de notre excellent consul, et pour les trésors qui en ont été extraits en si grand nombre, et pour les travaux persévérants, immenses, dit-il, non moins admirables que ces trésors mêmes, qui les ont mis au jour. Du reste, M. Place nous annonce une nouvelle des plus heureuses, et qui fait autant d'honneur au caractère de

M. Rawlinson qu'au sien. Déjà ils s'étaient rencontrés à Samsoun dans les dispositions les plus conciliantes de part et d'autre, il faut ajouter les plus dignes d'hommes qui travaillent pour la science et pour la postérité. Du premier coup, le consul général d'Angleterre avait autorisé l'agent de la France à estamper les inscriptions recueillies à Kouyoundjik et dont nous avons parlé. Il a fait plus : depuis que de nombreuses entrevues et une généreuse émulation ont resserré leurs liens, il a de lui-même convié M. Place à ouvrir, pour son propre compte, des fouilles dans les parties non explorées et si considérables encore de ce roi des monticules artificiels élevés sur la rive gauche du Tigre.

« M. Place ne dissimule pas que, pour satisfaire entièrement aux instructions de l'Académie, il lui reste à visiter par delà Nimroud, vers le S. E., Erbil, l'ancienne Arbèles, Akra, et surtout Galaat-Chergât, où se trouve certainement un vaste monument assyrien. Mais l'état du pays exige avant tout une négociation avec les Arabes insoumis, et une négociation qui doit nécessairement se résoudre à leur profit, par conséquent en écus français : c'est donc une entreprise ajournée, comme la plupart de celles qui convertiront, il faut l'espérer, peu à peu en une étude approfondie les diverses tentatives plus ou moins excentriques par rapport à Khorsabad, dont il vient d'être question.

« Nous pouvons dire en terminant ce rapport, dont la longueur s'excusera par la nouveauté des faits, par l'importance des résultats, par la nécessité et la convenance pour la Commission de les porter à la connaissance de l'Académie entière, afin qu'elle puisse en juger comme la Commission elle-même et continuer de former l'opinion du Gouvernement et celle du pays sur la valeur de ces grandes découvertes, nous pouvons répé-

ter avec confiance que M. Place s'est montré jusqu'ici le digne continuateur de M. Botta. Ni la résolution, ni la prudence, ni la capacité ne lui ont fait défaut un seul instant; il a déployé toutes les qualités d'un habile investigateur, aussi zélé pour la gloire de la science que pour l'honneur de la patrie, qu'il représente en Orient. Sur tous les points il a poursuivi avec succès l'œuvre de son prédécesseur; sur tous les points il a agrandi l'horizon de ses observations, en même temps qu'il en a vérifié les conséquences. Seulement, nous lui donnerons un conseil, maintenant qu'il est sûr de son terrain et qu'il a pris à l'égard du représentant de l'Angleterre une position si honorable pour tous deux : c'est de faire comme M. Botta, tout en le complétant, de se borner pour mieux savoir, d'approfondir au lieu de trop s'étendre en superficie. Ce conseil, si nous ne nous trompons, est celui qu'il a reçu indirectement de M. Rawlinson lui-même, dans ces belles paroles que nous avons rapportées. Explorer à fond et en détail tous les monticules de l'enceinte antique de Khorsabad, et la plaine elle-même sur laquelle ils s'élèvent, ce doit être là son but capital, en épuisant d'abord, et la tâche est laborieuse encore, le monticule du palais. C'est là, c'est sur le monticule éloigné qui y répond, à l'autre extrémité de la ville, qu'il a fait les découvertes qui lui sont propres, de belles et fécondes découvertes. Qu'il continue de marcher dans cette voie, et qu'il nous donne ainsi le dernier mot de cette cité, de cette enceinte, qui sont encore à plusieurs égards enveloppées de mystères, et dont le juste rapport avec la vieille et immense Ninive reste à déterminer.

« Nous sommes d'avis, Messieurs, à l'unanimité, qu'il y a lieu de charger M. le secrétaire perpétuel d'écrire à M. le ministre de l'intérieur, en lui adressant le présent rapport, pour

lui faire connaître les résultats de notre délibération que nous vous prions d'approuver, et qui se résument dans les points suivants :

« 1° M. Place, consul de France à Mossoul, a bien mérité jusqu'à présent de l'archéologie et de l'art, par les fouilles qu'il a entreprises à Khorsabad et ailleurs, comme chargé de continuer les travaux de M. Botta. Il a fait, en outre, honneur au nom de la France par les relations pleines de mesure et de loyauté qu'il a ouvertes, dans l'intérêt de sa mission, avec le savant et habile représentant du Gouvernement anglais.

« 2° D'après les raisons exposées par M. Place dans ses deux derniers rapports, l'état des travaux, les fruits qu'ils promettent et qu'ils ont commencé de produire, il est indispensable que pour assurer ces fruits et les recueillir complétement, et d'abord pour achever l'exploration du monticule du palais à Khorsabad, ainsi que celle des autres monticules appartenant à la ville antique, un crédit extraordinaire soit demandé et obtenu. Ce crédit n'est pas moins nécessaire pour faire transporter en France le grand nombre de sculptures, inscriptions, vases, bijoux, objets divers, déjà trouvés et qui le seront encore, que pour terminer les fouilles commencées. La nécessité en est urgente à un haut degré; car la nature des terrains, celle des objets eux-mêmes qu'on y découvre, au moins en partie, le besoin de retenir les ouvriers expérimentés, et l'effet moral à exercer sur eux et sur les populations locales, exigent une solution prompte, efficace et digne du gouvernement de la France, dont le prestige ne doit pas s'affaiblir en Orient pour que le bien puisse continuer de s'opérer, par son entremise, dans la sphère de la science comme dans toutes les autres. »

Mission de M. F. Fresnel en Babylonie.

Rapport fait à l'Académie, le 17 décembre 1852, au nom de la commission chargée d'examiner la relation de M. F. Fresnel, transmise par M. le ministre de l'intérieur, sur les travaux de la mission en Babylonie, etc. (Commissaires : MM. Hase, Reinaud, de Saulcy et M. Guigniaut, rapporteur) :

« Le rapport de M. F. Fresnel, dont nous sommes chargés de vous rendre compte, est le premier document officiel sur les travaux de la mission scientifique de Mésopotamie qui ait été adressé à l'Académie, depuis le départ de cette mission, il y a plus d'une année. Nous y voyons qu'au mois de mars dernier, la mission passait à Mossoul et visitait les ruines de Ninive, pour se préparer à explorer celles de Babylone, préparation qui pouvait, en effet, lui être très-utile, et dont elle devait à la fois éclairer et animer ses recherches par les grands exemples qu'elle y trouvait. Au mois de juillet seulement, par des causes que nous ne connaissons qu'imparfaitement, mais dont la principale paraît avoir été l'état politique du pays, M. Fresnel et ses compagnons, après avoir quitté Bagdad, se trouvaient enfin établis à Hillah, et, sur l'emplacement de l'antique Babylone, ils commençaient réellement leurs travaux par l'examen du *tumulus* ou monticule artificiel, contenant le groupe de décombres connu sous le nom de *Kasr* (palais), ou de *Moudjélibeh* (la bouleversée), sur la rive gauche de l'Euphrate. Leur choix était déterminé par cette circonstance, que ce groupe de ruines est le plus riche en matériaux étrangers aux plaines du bas Euphrate, marbre, albâtre, granit, etc., ainsi qu'en fragments de briques peintes, recouvertes du vernis ou émail que l'on sait, et offrant des dessins variés en relief. Une autre raison, c'est que le *tumulus* en question, dit M. Fresnel, est le seul où l'on ait découvert un morceau de statuaire

monumentale. L'auteur du rapport entend par là le lion de granit signalé dès longtemps, et à demi couché dans la poussière des décombres, tel que l'avaient vu Rich et d'autres. MM. les membres de la mission l'ont mis debout, et ils en envoient une description accompagnée de dessins exécutés par M. Thomas. Ce lion colossal, qui a coûté d'assez grands efforts pour être redressé, foule aux pieds un homme couché, ce qu'avait déjà constaté le colonel Keppel, en 1824, et ce qui paraît se reproduire dans deux groupes analogues reconnus à Suze par des officiers français au service du prince de Kirmanschah, d'après le récit du voyageur anglais. M. Thomas suppose qu'à la différence de ces derniers lions, couverts d'inscriptions sans doute cunéiformes, le lion de Babylone en étant complétement dépourvu, ce monument n'aura pas été achevé, ce qui semble résulter de divers autres indices. M. Fresnel, du reste, croit pouvoir le rapporter à l'époque des Achéménides.

« Après cette opération, les voyageurs, en poursuivant leurs recherches autour du Kasr, ont découvert des fragments de poterie commune, dont plusieurs portent des traces d'une écriture cursive à l'encre noire, et dont ils ont joint à leur rapport quelques *fac-simile* exécutés encore par M. Thomas. Les caractères de cette écriture paraissent se rapprocher beaucoup de certaines écritures sémitiques, et notamment des formes chaldéennes adoptées par les Juifs pendant la captivité.

« La partie orientale du Kasr présente, à la surface des décombres, une très-grande quantité de briques peintes, à l'émail éclatant, aux couleurs pleines de vivacité. Parmi ces couleurs, le *rouge* fait complétement défaut, circonstance dont la raison est jusqu'ici inconnue. Sur quelques-uns des fragments de ces briques, que le crayon de M. Thomas et son pinceau ont reproduits, il a cru reconnaître, ainsi que M. Fresnel, une griffe

de panthère, un sabot de cheval, un œil humain colossal à iris bleu, un œil de lion à iris jaune. M. Fresnel rapproche ces images, réelles ou supposées, des sujets de chasses royales qui, selon Ctésias et Diodore, ornaient les murs intérieurs du grand palais. Sans attacher à cette conjecture plus d'importance qu'il ne convient, jusqu'à nouvel ordre, une circonstance qui mérite encore plus d'attention, c'est un fragment d'inscription cunéiforme signalé sur une de ces briques, trop fragmentaire elle-même pour qu'on puisse tirer une induction certaine de ce qu'elle représente ou semble représenter. Cette circonstance donc, ainsi que toutes celles qui viennent d'être mentionnées, demande un examen plus complet et plus approfondi, dont les découvertes ultérieures fourniront sans doute les éléments.

« Voilà, Messieurs, dans une analyse rapide, mais fidèle, les seuls résultats qu'ait produits jusqu'à la fin d'août dernier, du moins à en juger par le seul document qui nous ait été communiqué, la mission de Mésopotamie. . . . .
. . . .
. . . . On annonce, au surplus, que des nouvelles récentes promettent de réaliser notre espoir, et que nous apprendrons bientôt que des découvertes neuves et sérieuses répondront à notre attente et à celle du monde savant, également en suspens depuis plus d'une année. »

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1849 AU 31 DÉCEMBRE 1852.

---

§ 1er. RAPPORTS SEMESTRIELS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Premier semestre de l'année 1849. (Séance du 6 juillet.)

Messieurs, j'ai l'honneur de présenter à l'Académie *la deuxième et dernière partie du tome dix-huitième de ses Mémoires.* Vous remarquerez, Messieurs, que cette partie forme par elle-même un volume plus fort que de coutume. La cause en est que le premier mémoire qu'il contient ne pouvait pas être scindé dans deux volumes différents, et que cependant ce mémoire, quoique ayant acquis les dimensions d'un ouvrage, suffisait à peine pour former, à lui seul, une des deux parties de ce dix-huitième volume. D'ailleurs le plan de votre recueil demande de la variété, et ne permet pas qu'un volume soit consacré à un seul genre de recherches.

Ce premier mémoire, qui est de M. Reinaud, contient des recherches géographiques, historiques et scientifiques sur l'Inde, antérieurement au milieu du XIe siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois : il est accompagné d'une carte géographique, rédigée par M. d'Avezac.

Deux mémoires de M. Dureau de la Malle suivent les recherches sur l'Inde, l'un sur la Poliorcétique assyrienne et l'âge des monuments de Ninive découverts à Khorsabad; l'autre sur la Poliorcétique des Perses et la conquête de l'Ionie par Cyrus. Trois mémoires, dus à M. de Wailly, se lisent après

ceux de M. Dureau de la Malle. Le premier est sur l'auteur anonyme d'un traité, écrit en langue latine, adressé au roi Philippe le Bel, sur les moyens de terminer heureusement les guerres dans le royaume de France, et d'abréger les procès. Le deuxième mémoire de M. de Wailly est sur Geffroy de Paris, et le troisième sur les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes.

Vous remarquerez, Messieurs, que cette deuxième partie du tome XVIII commence une nouvelle livraison de vos Mémoires, livraison qui doit comprendre aussi les deux parties du tome XIX. Ce ne sera que lorsque ces deux parties du tome XIX auront paru, que je pourrai m'occuper de l'histoire de l'Académie, pendant le temps qui se sera écoulé durant l'impression de ces trois parties de volume. J'ai achevé la rédaction de cette histoire pour l'intervalle de temps compris entre l'impression de la seconde partie du tome XVI, et les deux parties du tome XVII. On s'occupe dans ce moment à transcrire une copie au net de cette histoire, pour la livrer à l'impression. Ces premières parties de chaque livraison n'ont jusqu'ici renfermé que l'histoire et les notices historiques sur les membres de l'Académie, lues dans nos séances; j'ai déjà eu l'honneur de vous annoncer que celle-ci contiendra de plus les *Observations générales sur la géographie des anciens* par Fréret, dont l'Académie a ordonné l'impression.

Le travail nécessaire pour cette première partie du tome XVI ne retardera pas la continuation de la première partie du tome XIX, qui est depuis longtemps en cours d'exécution. De ce volume, quinze pages sont en épreuves, et sept sont en composition.

Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter encore le second volume de l'important recueil de monuments relatifs à notre

histoire, dont vous poursuivez l'exécution ; c'est celui des *Diplomata, chartæ, leges, epistolæ,* etc., de nos rois. Le premier volume, vous le savez, a paru il y a plusieurs années. Ce second volume, qui a été longtemps retardé par l'impression et la correction, contient tous les documents qu'on a pu recueillir depuis l'an 728 jusqu'à l'an 751.

Il est terminé par trois *index :* 1° *Auctorum laudatorum,* 2° *geographicus,* 3° *onomasticus et rerum,* qui forment 192 pages à deux colonnes, et en caractères très-fins.

L'impression de ce volume était entièrement achevée, Messieurs, vers le commencement du mois dernier. Mais je savais que durant la convalescence de la terrible fièvre dont il avait été atteint en avril dernier, M. Pardessus n'avait pas suspendu le cours de ses travaux, et j'avais l'espoir de le voir promptement revenir siéger parmi nous ; je désirais qu'il fût présent pour vous annoncer la publication de ce volume. La prolongation de son absence, produite par la maladie de son petit-fils, professeur à l'École des chartes, qui a été atteint de l'épidémie qui désole la France, ne m'a pas permis d'en agir ainsi. Les deux volumes dont je viens de vous entretenir complètent les documents mérovingiens.

Vous vous rappelez, Messieurs, que dans votre séance du 20 avril 1847 vous avez décidé que ce recueil des diplômes, lois, chartes et lettres de nos rois, serait par vous continué jusqu'au règne de Philippe-Auguste, et vous avez pris, selon les faibles moyens qui vous sont alloués, des mesures pour faciliter la continuation de cette grande collection.

Le travail pour la recherche, l'inventaire et la transcription des chartes de la seconde et de la troisième race jusqu'à Philippe-Auguste, se poursuit à la Bibliothèque et aux Archives nationales. Les bulletins et les copies résultant de ce travail

ont été déposés dans les cartons de l'Académie. Mais vous avez décidé que l'impression n'en sera pas commencée avant que tous les matériaux nécessaires n'en aient été assemblés, et nous sommes bien loin d'atteindre ce terme. Il est donc d'une grande importance que les pièces qui sont recueillies soient exemptes d'erreurs et classées avec beaucoup d'ordre. C'est ce qui s'exécute, Messieurs, sous la surveillance très-scrupuleuse et très-active des deux commissaires que vous avez nommés, MM. Guérard et de Wailly. Par une dernière vérification, à laquelle ils ont procédé le 29 juin dernier, ils ont constaté qu'il avait été fait 445 copies de l'an 964 à l'an 1031, tirées des cartons de la collection de l'ancien dépôt des chartes et diplômes, et que l'inventaire de la même collection a été continué jusqu'à l'an 970.

Huit personnes ont concouru à ce travail avec M. Bordier, archiviste-paléographe. Chaque pièce a été collationnée par deux personnes autres que celle qui en avait fait la copie. L'estampille de l'Académie a été apposée sur chacune des pièces, pour en constater la propriété; et, selon le désir de MM. vos commissaires, les cartons qui renferment les boîtes où sont classées par année ces copies seront gardés dans une armoire particulière, fermée à clef, et cette clef sera remise à vos commissaires.

Je reprends actuellement le compte rendu de la situation des grands recueils dont M. Pardessus est chargé. Le discours préliminaire du *tome XXII et dernier des Ordonnances de la troisième race,* qui traite de l'organisation judiciaire et de l'administration de la justice depuis le règne de Hugues Capet jusqu'à la fin du règne de Louis XI, forme 189 pages, et est imprimé et tiré. Le texte et les notes des ordonnances de la fin du règne de Charles VIII et du règne de Louis XII, formant 579 pages,

sont imprimés et tirés. Les tables chronologiques des matières, de noms de personnes et de lieux, formant 132 pages, sont imprimées en épreuves, et en cours de corrections. Ce dernier travail demandera quelques mois, à cause des minutieuses vérifications qu'il exige. Il y a lieu de croire cependant que le volume paraîtra au plus tard le 1[er] octobre.

Le *Supplément de la collection des Ordonnances* est continué par M. Pardessus avec l'aide d'un habile élève de l'École des chartes, M. Janin; mais il n'est pas possible d'assigner encore l'époque à laquelle il sera livré à l'impression.

Du tome VI des *Tables chronologiques des chartes imprimées concernant l'histoire de France,* dites Tables de Bréquigny, et continuées par M. Pardessus, il y a quarante feuilles tirées, seize en épreuves, dix-huit en composition, et une en copie. C'est le tiers de ce volume, qui finira au règne de saint Louis. De la suite de ces Tables, dont M. Laboulaye est chargé, il y a un demi-volume de copie préparé.

L'*Histoire littéraire de la France,* depuis la publication récente du tome XXI[e], ne cesse d'occuper la commission permanente chargée de la continuation de ce grand ouvrage; le XXII[e] volume, qui doit être le dernier des annales littéraires de la France au XIII[e] siècle, pourra être mis sous presse dans le cours de l'année prochaine.

L'Académie apprendra avec plaisir que nos confrères MM. de Wailly et Guigniaut ont commencé à livrer à l'impression le XXI[e] volume du *Recueil des historiens des Gaules et de la France.* On s'occupe en ce moment à graver la vignette qui, selon l'usage, doit être en tête de la première page du texte : plus de six cents pages de copie sont préparées, et pourront successivement, selon le besoin, être remises à l'imprimerie.

Des *Historiens grecs des croisades* il y a trente-deux feuilles

tirées, une en composition, et environ vingt en copie entre les mains de l'auteur.

Le travail pour l'impression des *Historiens occidentaux des croisades* se continue : la première et la seconde continuation de Guillaume de Tyr sont copiées. On s'occupe de la collation d'un nouveau manuscrit que les rédacteurs de ce recueil, MM. le Bas et Langlois, n'avaient pas eu à leur disposition, lorsqu'ils ont commencé ce travail. La copie de *Tudebolde* et celle de *Robert le Moine* sont presque achevées, et pourront être imprimées immédiatement après les continuateurs français de Guillaume de Tyr.

Les *Historiens orientaux des croisades* sont restés au même point où ils étaient dans mes précédents rapports.

La *Traduction française d'Ebn'Khaldoun,* qui entre dans la première partie du tome XVIII des *Notices des manuscrits,* a fait quelques progrès depuis mon dernier rapport : quatre feuilles ont été tirées, et l'imprimeur a de la copie pour une feuille.

De la deuxième partie du tome XVII des *Notices des manuscrits,* il y a vingt feuilles tirées, trois en copie et six en épreuves.

Du tome II de la *Première série des Mémoires présentés à l'Académie par divers savants,* sur des sujets d'érudition étrangers aux antiquités de la France, et dont vous avez autorisé la lecture dans le cours de vos séances, il y a vingt-huit feuilles tirées et une en épreuve.

Le travail de la *Table des matières des quatorze premiers volumes des Notices des manuscrits* était annoncé dans mon dernier rapport comme étant depuis longtemps suspendu par des afflictions qu'ont éprouvées les deux rédacteurs. Depuis j'ai reçu d'eux des promesses qu'ils allaient continuer de s'en occuper, et achever sous peu de temps ce qui restait à faire; mais je n'ai encore rien reçu qui m'annonce l'exécution de leurs pro-

messes. Je vais m'occuper des mesures nécessaires pour que cette table soit enfin terminée et livrée à l'impression.

WALCKENAER.

Messieurs, l'impression de la première partie du tome XVI de vos mémoires est terminée. Elle complète la livraison de deux tomes (XVI et XVII) formant quatre volumes ou parties, dont la première renferme l'histoire de l'Académie et les Notices historiques lues dans les séances publiques, pendant les quatre années qui se sont écoulées durant le travail et l'achèvement de cette livraison.

Second semestre de l'année 1849. (Séance du 11 janvier 1850.)

Ce nouveau volume vous aurait déjà été présenté, si, au moment d'envoyer à l'imprimerie la copie du manuscrit de Fréret qui le termine, M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale n'avait pas remis à l'Académie, comme lui appartenant, deux cartons remplis de manuscrits du même académicien[1]. Pour me conformer aux désirs de la compagnie, j'ai fait de tous ces manuscrits une lecture attentive. Un rapport, dont j'espère, Messieurs, avoir l'honneur de vous donner lecture sous peu de temps[2], vous fera connaître ceux de ces mémoires qui ont déjà été imprimés, ceux qui sont inédits, et qui méritent, suivant moi, d'être publiés, enfin, la place que tous tiennent dans l'ensemble des écrits émanés de la plume de Fréret, dont j'ai dressé un catalogue méthodique. Pour que ce catalogue fût complet, et de tous points sincère, j'ai été forcé de discuter quelques questions jusqu'ici restées obscures, et assez importantes, cependant, pour l'histoire littéraire du XVIII[e] siècle et pour celle de cette Académie en particulier.

[1] Voy. p. 288 et 300. — [2] Voy. t. XVI, p. 253-330.

J'ai pensé qu'il était indispensable de faire précéder l'impression des *Observations* de Fréret *sur la Géographie ancienne* par celle de ce rapport commencé primitivement et uniquement dans le dessein de faire connaître, Messieurs, les soins que j'ai dû prendre pour mettre, d'après un manuscrit chargé de ratures, cet ouvrage de Fréret en état d'être publié.

J'ose donc espérer, Messieurs, que vous voudrez bien excuser le retard que j'aurai mis à faire paraître ce volume, en faveur du motif qui m'a engagé à en suspendre l'impression, au moment même où, pour ce qui concerne le devoir que j'ai à remplir envers l'Académie, il était terminé.

Mon espérance à cet égard est d'autant mieux fondée, je pense, que cette suspension n'a pas un instant interrompu l'impression des volumes qui doivent former la livraison suivante de vos Mémoires.

La deuxième et dernière partie du tome XVIII vous a été présentée, il y a six mois, avec mon dernier rapport. De la première partie du tome XIX, au 31 décembre, il y avait huit feuilles tirées, onze étaient prêtes à l'être, cinq se trouvaient en épreuves, quatre entre les mains des compositeurs, et l'imprimerie avait de la copie pour dix-huit autres feuilles.

Il y a vingt-huit feuilles tirées du tome II *des Mémoires présentés à l'Académie par divers savants*. L'imprimerie n'a de la copie que pour six feuilles, parce que l'auteur du Mémoire dont cette copie forme le commencement a demandé que le reste du manuscrit, qu'il avait fourni en entier, lui fût rendu, afin d'avoir la faculté de ne le transmettre de nouveau qu'au fur et à mesure du tirage.

La deuxième partie des *Notices des manuscrits* a fait peu de progrès depuis mon dernier rapport. Il y a vingt-trois feuilles tirées ou prêtes à l'être, une seule feuille en composition; ce-

pendant l'imprimerie a de la copie pour quinze feuilles au moins.

La première partie du tome XVIII *des Notices des manuscrits,* contenant les *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun,* se continue. Cinquante et une feuilles du texte arabe sont tirées, la cinquante-deuxième est en épreuve, et il y a de la copie pour plusieurs feuilles. Comme il a fallu faire graver en bois plusieurs séries de caractères, ce petit obstacle a un peu retardé la publication. Il y a vingt-six feuilles tirées de la traduction et des notes.

L'impression du tome I des *Historiens orientaux des croisades* est depuis plusieurs années interrompue faute de copie. Ce volume est très-avancé, et il serait à désirer que le savant orientaliste qui s'en est chargé, lors même qu'il renoncerait à ce travail, voulût bien mettre ce tome I en état d'être publié.

Du tome II des *Historiens orientaux des croisades,* dix feuilles sont tirées ou prêtes à l'être. Plusieurs autres sont en épreuves. Quelques obstacles matériels ont un peu entravé l'impression; ils ont cessé. J'ai la promesse que l'ouvrage marchera désormais avec plus de rapidité.

Des *Historiens grecs des croisades,* il y a trente-quatre feuilles tirées, une seule en épreuve. Vingt-quatre feuilles de copie nous sont annoncées prêtes à être sous peu livrées à l'imprimeur.

Des *Historiens occidentaux des croisades*, huit cahiers, c'est-à-dire seize feuilles, sont en épreuves: il y a vingt feuilles de copie entre les mains des éditeurs.

Quatorze cahiers, c'est-à-dire vingt-huit feuilles, sont tirés ou prêts à l'être du recueil des *Historiens des Gaules et de la France;* il y a deux cahiers ou quatre feuilles en épreuves, et

plusieurs feuilles en composition. La copie du volume avance rapidement.

Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France,* qui doit terminer le XIIIe siècle, est pour la rédaction presque achevé. On espère qu'il sera mis sous presse dans le cours de l'année qui vient de s'ouvrir.

Messieurs, dans votre séance du 30 novembre dernier, j'ai eu l'honneur de vous présenter le XXIe volume des *Ordonnances des rois de France de la troisième race.* Ce recueil devait finir aux premières années du XVIe siècle, époque à laquelle les documents historiques qu'il était destiné à faire connaître ont été publiés et reproduits par l'impression, puis réunis dans des ouvrages ou des compilations qui permettent de les retrouver avec facilité. Ce XXIe volume est le dernier de cette grande collection, poursuivie avec une remarquable persévérance durant cent vingt-six ans, sans avoir éprouvé d'autre interruption que celle qu'a nécessitée la courte existence de la première république. Ce volume contient les ordonnances rendues depuis l'année 1497 jusqu'à l'année 1514. Le rédacteur, M. Pardessus, l'a fait précéder par un *Mémoire sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice en France,* ouvrage qui vous est connu, puisqu'il a rempli plusieurs de vos séances pendant les années 1846, 1847, 1848. Ce Mémoire n'a pas moins de cent quatre-vingt-huit pages in-folio. Le volume est terminé par trois tables : une table chronologique des ordonnances, une table des matières, et une table des noms et des personnes.

Dans une aussi vaste collection, quels que soient le zèle et la science des érudits qui la forment, il est impossible qu'il n'y ait pas des oublis, des omissions, des lacunes regrettables; d'ailleurs, le temps amène bien des découvertes. Un supplé-

ment à la collection des *Ordonnances des rois de France de la troisième race* était donc indispensable, et sans vous effrayer des tâches déjà si lourdes qui vous étaient imposées, et de l'amoindrissement de vos moyens de publication, vous avez décidé, Messieurs, que ce supplément serait fait. M. Pardessus s'est donc mis à l'œuvre avec son activité accoutumée, il a livré à l'impression de quoi former environ seize pages, donnant le règne entier de Huges Capet, dont la collection ne contenait aucun document. Ce commencement formera un spécimen qui sera communiqué à votre commission des travaux littéraires.

M. Pardessus, qui vous a présenté, lors de mon dernier rapport, le tome second et dernier des *Diplomata, chartæ, leges,* de la première race, était encore chargé par vous de rédiger la *Table chronologique des chartes, diplômes,* et autres pièces concernant l'*Histoire de la France.* Il a dû abandonner cette tâche pour se consacrer tout entier à celles dont je viens de parler; mais il a cependant promis de terminer le sixième volume qu'il avait commencé. Ce volume a fait peu de progrès depuis mon dernier rapport : quarante cahiers, ou quatre-vingts feuilles, sont tirés, et vont de l'année 1240 à 1247. Six cahiers, ou douze feuilles, sont corrigés et prêts à être tirés, et vont de 1247 à 1260. Vingt-sept placards sont en correction, de 1260 à 1263. Il y a en composition de la copie pour les années 1263 à 1266. Enfin, le rédacteur a livré en manuscrit de quoi remplir les années 1266-1270, ce qui finira le volume avec le règne de saint Louis.

M. Laboulaye, nommé par l'Académie pour continuer cette collection, prépare la copie du septième volume.

Je renvoie à mon dernier rapport pour faire connaître les soins que se donnent MM. Guérard et de Wailly pour la bonne

exécution du travail relatif à la recherche, à l'inventaire et à la transcription des chartes de la seconde et de la troisième race jusqu'à Philippe-Auguste, qui se poursuit à la Bibliothèque et aux Archives nationales avec une persévérante activité.

La rédaction des tables générales des matières des quatorze premiers volumes des *Notices des manuscrits*, pendant quelque temps interrompue, vient d'être reprise, et sera, j'ai lieu de le croire, terminée sous peu de temps.

WALCKENAER.

Premier semestre de l'année 1850. (Séance du 5 juillet.)

Messieurs, quelques feuilles de la première partie du tome XVI des Mémoires restent encore à tirer. Ce volume, vous le savez, contient l'histoire de l'Académie pendant ces quatre dernières années, et l'ouvrage de Fréret sur la géographie : il devait vous être présenté dans cette séance; mais il ne pourra être mis en distribution que dans une quinzaine de jours.

Je vous annonce, avec une véritable satisfaction, que la table des matières des quatorze premiers volumes des *Notices des manuscrits*, pour la partie occidentale, est terminée et livrée à l'impression. Deux feuilles sont bonnes à tirer, huit en épreuves et six en composition. La copie de la partie orientale s'avance, et sera terminée avant qu'on ait achevé l'impression de celle qui la précède.

Le tome VI de la *Table chronologique des chartes, diplômes,* et autres pièces concernant l'histoire de France, est achevé. Ce volume, dont M. Pardessus est l'éditeur, comprend les années 1240 à 1270, et se termine avec le règne de saint Louis; cinq feuilles restent encore à tirer, et j'espère qu'il vous sera bientôt distribué.

Du supplément aux *Ordonnances des rois de France,* dont s'occupe aussi M. Pardessus, il y a une feuille bonne à tirer, quatre en épreuves, trois en composition et cinq en copie.

M. Laboulaye, qui a été chargé de continuer la collection de la *Table chronologique des chartes, diplômes,* etc., est en mesure de commencer l'impression du tome VII de cette collection, et a déjà en copie les huit dixièmes de ce volume.

De la première partie du tome XIX des *Mémoires de l'Académie,* il y a trente-quatre feuilles tirées et quatorze en épreuves; il y a de la copie pour cette partie de ce volume.

Comme dans mon précédent rapport, vingt-huit feuilles du tome II de la première série des *Mémoires présentés à l'Académie par divers savants* sont bonnes à tirer; vingt-huit autres feuilles sont en épreuves et trois et demie en composition.

La deuxième partie du tome XVII des *Notices des manuscrits,* est restée au même point où elle était lors de mon dernier rapport; il y a seulement en plus une feuille en épreuve.

La première partie du tome XVIII, contenant les *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun,* se continue. Il y a de une à soixante et dix formes ou trente-cinq feuilles tirées, deux en épreuves et deux en composition.

L'impression du tome I des *Historiens orientaux des croisades* a été reprise, après avoir souffert une longue interruption; il y a quatre cent trente-deux pages en bonnes feuilles, vingt-quatre en épreuves, quatre en composition, et environ soixante en copie entre les mains du traducteur-éditeur, qui seront incessamment envoyées à l'imprimerie.

Le tome II de ce recueil est resté au point où il en était dans mon dernier rapport.

Des *Historiens grecs des croisades,* il y a trente-cinq feuilles tirées, une en composition et vingt-cinq en copie.

Des *Historiens occidentaux des croisades,* neuf cahiers, c'est-à-dire dix-huit feuilles, sont en épreuves, quatre en composition et douze en copie. Il nous est promis plus d'activité et de suite dans la rédaction de ce recueil.

Du tome XXI des *Historiens des Gaules et de la France,* huit cahiers et demi, c'est-à-dire dix-sept feuilles, sont tirés, six cahiers, ou douze feuilles, sont bons à tirer, une feuille est en épreuve et six sont en composition. La copie du volume est très-avancée, et pourra bientôt être livrée à l'impression.

Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France,* qui doit être le septième et dernier des annales des lettres en France au XIII[e] siècle, sera mis sous presse dans un mois ou deux.

MM. Guérard et de Wailly, chargés de surveiller la bonne exécution du travail relatif à la recherche, à l'inventaire et à la transcription des chartes de la seconde et de la troisième race jusqu'à Philippe-Auguste, m'annoncent que la copie de la collection Moreau est terminée. L'inventaire des pièces de cette collection est parvenu à la fin de la seconde race. Il se compose de mille huit cent cinquante cartes.

WALCKENAER.

Second semestre de l'année 1850. (Séance du 10 janvier 1851.)

Messieurs, dans votre séance du 30 août de l'année dernière, la *première partie du tome XVI du Recueil de vos Mémoires* vous a été présentée. Ce volume complète les quatre parties des tomes XVI et XVII, formant une livraison. Il contient l'histoire de l'Académie, de 1845 à 1848. Cette histoire commence par l'exposé des modifications qui ont été faites aux statuts de l'Institut pendant l'année 1848. L'Institut était présidé par le bureau de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et son secrétaire perpétuel a dû rédiger des procès-verbaux très-dé-

taillés des délibérations qui eurent lieu à ce sujet, tant dans les assemblées générales de l'Institut, que dans la commission nommée pour préparer le travail.

Viennent après, et dans le même ordre que dans la première partie du tome XIV, qui a précédé celui-ci, les modifications au règlement, et les décisions de l'Académie portant des arrêtés réglementaires. Ces modifications et ces décisions sont assez nombreuses et assez importantes pour que le secrétaire perpétuel ait cru devoir faire imprimer un nouveau livret : celui qu'il vous avait fait distribuer, il y a bientôt dix ans, se trouvait épuisé.

Nous donnons ensuite les délibérations de l'Académie et les rapports de ses membres sur l'École des chartes, sur la continuation des chartes et diplômes, sur des inscriptions et des monuments antiques nouvellement découverts, sur les instructions et encouragements donnés à divers voyageurs. Nous n'avons conservé des rapports semestriels qui vous ont été faits sur les travaux de vos commissions que ce qui concerne ceux des volumes publiés dans le cours du semestre, mais ce paragraphe se trouve suivi de l'état de situation des publications de l'Académie à la fin de l'année 1848.

Suivent immédiatement les inscriptions et médailles composées par l'Académie, les diverses demandes et les communications et lectures faites par divers savants étrangers, la liste des mémoires et des lectures des académiciens, qui est terminée par un mémoire sur les rapports des doctrines de Mithra avec celles de l'Inde, accompagné d'une planche. Ce mémoire, qui est de M. le baron de Hammer-Purgstall, membre associé de cette Académie, a dû être inséré dans le volume de l'histoire pour les raisons qui y sont exposées. On trouve, après, la mention des mémoires lus par

divers membres des autres Académies, les noms des rapporteurs sur les antiquités nationales et sur les prix Gobert, les prix proposés par l'Académie de 1845 à 1848, les changements arrivés dans la liste des membres de l'Académie, et les Notices sur la vie et les ouvrages des académiciens décédés durant les mêmes années.

Là ne se termine pas ce volume, qui est grossi par les *Observations générales sur la géographie ancienne* de Fréret, et par le rapport qui vous a été lu dans vos séances des mois de février et de mars de l'année dernière, sur les manuscrits inédits du même académicien. Vous vous rappelez, Messieurs, qu'après avoir entendu les conclusions de ce rapport, vous en avez renvoyé l'exécution à votre commission des travaux littéraires. Cette commission s'est d'abord occupée à dresser une liste de ces manuscrits; ensuite elle a confié à chacun de ses membres l'examen de ceux de ces mémoires qui étaient les plus conformes à leurs études spéciales, afin qu'ils pussent l'éclairer par des rapports particuliers sur le contenu et le degré d'intérêt que présentent ces mémoires dans l'état actuel des recherches d'érudition auxquelles ils se rapportent. Déjà plusieurs de ces rapports ont été faits dans le sein de la commission et adoptés par elle. Lorsque ce travail sera complet, il vous sera fait un rapport général, par lequel la commission vous fera connaître quels sont ceux de ces manuscrits qui ne doivent pas être imprimés, parce qu'ils n'ont jamais été destinés à l'impression par leur auteur, ceux qu'il convient de n'imprimer que par extraits dans l'histoire de l'Académie, ceux dont vous aurez à autoriser l'impression intégrale dans votre recueil, comme faisant suite au premier supplément du recueil de l'ancienne Académie, ainsi que nous l'avons fait pour les *Observations générales sur*

la géographie ancienne, qui terminent cette première partie du tome XVI.

L'impression de la *première partie du tome dix-neuvième de vos Mémoires* est presque entièrement terminée. Quarante-quatre feuilles sont tirées, quatre sont en épreuves, cinq sont en correction d'auteur, huit sont en composition, et l'imprimerie a de la copie pour deux feuilles.

La deuxième partie de ce même tome est commencée; six feuilles sont tirées, seize sont en correction d'auteur, une est en composition; l'imprimeur n'a de la copie que pour deux feuilles, mais je suis en mesure de lui en envoyer incessamment pour un plus grand nombre.

Du tome II de la première série des *Mémoires présentés par divers savants,* il y a trente feuilles tirées, cinq prêtes à être tirées, vingt et une en correction d'auteur, et l'imprimerie a de la copie pour neuf feuilles.

Il n'y a point encore de feuilles tirées du tome III de la *seconde série des Mémoires présentés par divers savants,* contenant ceux qui concernent les *antiquités de la France;* mais il y a onze feuilles prêtes à être tirées, deux sont en correction d'auteur; l'imprimerie aura, dans le courant de la semaine, de la copie pour dix feuilles.

Les volumes des *Notices des manuscrits* se continuent; il y a, de la deuxième partie du tome XVII, vingt-deux feuilles tirées, dix bonnes à tirer, cinq en correction d'auteur, huit en composition, l'imprimerie n'a que pour deux feuilles de copie.

La première partie du tome XVIII, contenant les *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun,* avance plus rapidement. L'impression du texte arabe touche à sa fin. Les feuilles 27-29 de la traduction et des notes sont tirées. La feuille 30 est en composition.

La *Table générale des matières des quatorze premiers volumes de ces Notices*, qui doit former le quinzième volume de la collection, a éprouvé une longue interruption, mais elle se continue avec activité. J'ai annoncé à l'Académie, dans mon dernier rapport, que la première partie de cette table, celle des langues occidentales, était terminée, et que l'impression en était commencée. Il y avait, au 31 décembre dernier, neuf feuilles tirées, neuf bonnes à tirer, trois en composition, dix en épreuves. Ce qui reste de la copie pour achever est à l'imprimerie. La copie de la seconde partie de cette table, celle des langues orientales, n'est pas entièrement rédigée, parce qu'elle a présenté des difficultés nombreuses et inattendues: mais j'ai l'espoir qu'elle me sera livrée sous peu de temps, et que je pourrai, avant le prochain rapport qui vous sera fait, l'envoyer à l'imprimerie.

L'impression du tome I des *Historiens orientaux des croisades* a éprouvé une nouvelle interruption, par suite de l'ophthalmie dont l'orientaliste qui s'en est chargé a été attaqué; mais le prompt achèvement de ce volume, qui touche à sa fin, nous a été promis.

Dix feuilles du tome II des *Historiens orientaux des croisades* sont tirées, deux sont en épreuves, une en composition, et onze feuilles du même volume sont en placards. Ce volume commence par le texte arabe et la traduction de la vie de Noradin et de Saladin. L'introduction de cette partie du recueil des Historiens orientaux des croisades doit contenir, outre des notices biographiques sur plusieurs historiens arabes, une histoire complète des khalifes fatimites, dont plusieurs feuilles sont déjà composées. Un appendice offrira les textes persans, turcs, syriaques, arméniens, qui concernent les croisades. Le texte arménien de Mathieu d'Édesse est composé; les autres textes suivront immédiatement.

Des *Historiens grecs des croisades,* il y a trente-six feuilles tirées, une en épreuve, et vingt-quatre feuilles de copie entre les mains de l'auteur.

L'imprimerie n'a que huit feuilles de copie pour le tome II des *Historiens occidentaux,* qui se continue trop lentement.

L'impression du vingt et unième volume des *Historiens des Gaules et de la France* se poursuit avec activité : soixante et seize feuilles ou trente-huit cahiers de ce volume sont tirés, quarante-neuf cahiers sont bons à tirer, un cahier ou deux feuilles sont en épreuves, quatre en composition, et l'imprimerie a de la copie pour seize cahiers ou trente-deux feuilles.

Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France,* destiné à compléter les annales des lettres de notre pays jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, a été mis sous presse pendant le cours de ce semestre : quatre feuilles sont tirées, trois sont en épreuves. Des quatre parties dont ce volume doit être composé, et qui consistent en notices historiques et critiques sur les glossaires, les poésies latines, les œuvres des troubadours et celles des trouvères, la première partie est entièrement imprimée; les autres suivront sans interruption.

Le tome VI des *Tables chronologiques des chartes, diplômes* et autres pièces imprimées concernant l'histoire de France, dont la rédaction a été confiée à M. Pardessus, est terminé, et presque entièrement imprimé. Ce volume a six cent quatre-vingt-deux pages; six cent quarante sont tirées, trente-deux sont sous presse, et les dix dernières sont en correction. Ce volume commence à l'année 1240 et se termine à l'année 1270 inclusivement.

La copie du tome VII de ces tables touche à sa fin, et M. Laboulaye, chargé de la rédiger, s'occupe à la reviser et à

la compléter, de sorte qu'on pourra en commencer l'impression aussitôt que le tome VI vous aura été présenté.

Le *Supplément des ordonnances des rois de la troisième race*, à commencer du règne de Hugues Capet jusqu'à la fin de celui de Philippe Ier, rédigé par M. Pardessus, se continue : vingt-cinq cahiers ou cinquante feuilles sont tirées, trois cahiers ou six feuilles sont bonnes à tirer, neuf cahiers ou dix-huit feuilles sont en correction d'auteur, deux sont en composition. Le manuscrit des règnes de Louis VI et de Louis VII est rédigé, et sera successivement livré à l'impression. Il est probable qu'en 1851 ce supplément aura atteint le règne de saint Louis.

Le travail préparatoire qui s'exécute sous la surveillance de MM. Guérard et de Wailly pour le Recueil de diplômes, lettres et chartes des rois de France de la seconde et de la troisième race, se poursuit avec une grande régularité. Voici l'état exact des copies faites et rangées dans les archives de l'Académie pendant ce second semestre de l'année 1850 :

Copies de chartes carlovingiennes transcrites d'après les originaux des Archives nationales............ 41 pièces.
Copies transcrites d'après les cartulaires de la Bibliothèque nationale, de Saint-Vincent-de-Mâcon, de l'abbaye d'Ainay, de Bressi (Berri). 886
Bulletins de dépouillement relevés sur les originaux des Archives nationales.............. 261
Relevés sur les originaux des archives du département de la Côte-d'Or................... 393

Messieurs, il y a plus d'un siècle et demi que l'ancien gouvernement a fait commencer par des bénédictins et des jurisconsultes ces grands recueils historiques dont je viens de vous présenter l'état au vrai. Après la destruction des ordres monas-

tiques et de la monarchie héréditaire, les lois de la Convention, les décrets impériaux, les ordonnances royales vous ont successivement et itérativement imposé le devoir de continuer ces collections. Cependant les difficultés d'une telle tâche se sont accrues par l'agrandissement du plan primitif, par la destruction, la dispersion et le dépérissement des archives de toutes natures. On peut donc présumer que la somme très-minime affectée à cette dépense, qui dans un moment de pénurie extrême a été retranchée du budget, y sera rétablie par un gouvernement désireux, sans doute, de se montrer aussi favorable que ceux qui l'ont précédé à la gloire de la France et à la prospérité des belles-lettres.

WALCKENAER.

Premier semestre de l'année 1851. (Séance du 4 juillet.)

Messieurs, j'espérais, dans cette séance, pouvoir vous présenter la *première partie du tome XIX de vos Mémoires;* mais les dernières feuilles ont éprouvé quelque retard : je dois me contenter d'avoir l'honneur de vous annoncer que cette première partie est entièrement terminée, et sera incessamment mise en distribution.

De la *deuxième partie de ce volume,* dix-neuf feuilles sont tirées, sept sont bonnes à tirer, un même nombre est entre les mains des compositeurs, quatre sont en correction chez l'auteur; il ne reste à l'imprimerie que trois feuilles de copie.

La *première partie du tome XVIII* doit contenir l'histoire de l'Académie pendant le temps qu'aura exigé l'impression de cette livraison de vos Mémoires; elle ne pourra être commencée que lorsque l'impression de la *deuxième partie du tome XIX* aura été entièrement achevée.

L'impression des *Mémoires présentés par divers savants* à

l'Académie, qui était restée suspendue faute de matériaux suffisants, a été reprise avec une grande activité, parce que plusieurs mémoires importants ont été lus dans vos séances. Ces mémoires, après avoir été examinés par votre commission des travaux littéraires, ont été admis à trouver place dans ce recueil.

Du *tome II de la première série,* quarante-trois feuilles sont tirées, cinq sont en correction, huit sont entre les mains des compositeurs, et suffiront pour terminer le volume.

L'impression du *tome III de cette même série* est déjà commencée ; seize feuilles sont bonnes à tirer, une est en épreuve chez l'auteur, quatre sont entre les mains des compositeurs, et l'imprimerie a de la copie.

L'impression du *tome III de la seconde série des Mémoires présentés par divers savants,* contenant ceux qui concernent les *antiquités de la France,* a éprouvé quelques lenteurs ; cependant dix feuilles sont tirées, trois sont prêtes à l'être, cinq sont en composition, et il reste trois feuilles de copie entre les mains des imprimeurs.

De la *deuxième partie du tome XVII des Notices et extraits des manuscrits,* vingt-deux feuilles sont tirées, vingt sont bonnes à tirer, deux sont en épreuve, une en composition ; l'imprimerie a de la copie pour terminer le volume.

De la *première partie de ce volume,* qui contiendra la traduction française des *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun,* il y a vingt-neuf feuilles tirées, deux en épreuve, et trois pages en copie.

L'impression de la *première partie du tome XVIII,* contenant le texte arabe des *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun,* touche à sa fin ; il y a quarante-cinq feuilles de tirées et deux feuilles et demie en épreuve.

L'impression de la première partie de la *Table générale des*

matières des quatorze premiers volumes de ces Notices, qui formera le quinzième volume de la collection, partie qui doit contenir les langues occidentales, sera bientôt terminée.

La copie de la deuxième partie de cette table n'est pas encore entièrement achevée, mais elle ne tardera pas à l'être. Le jeune orientaliste qui en a été chargé a mis beaucoup de zèle à y travailler; mais il a rencontré des difficultés imprévues, de plus d'un genre, sous le rapport de la transcription des mots, et il a été obligé de recourir souvent aux manuscrits cités, surtout pour mettre en caractères orientaux les mots qui, dans les premiers volumes de ces Notices, n'avaient été écrits qu'en français.

Le tome vingt-deux de l'*Histoire littéraire de la France,* qui a été mis sous presse pendant le second semestre de l'année dernière, et dont la rédaction est depuis longtemps terminée, à l'exception d'un petit nombre de pages, est précisément arrivé dans le cours de l'impression à un point qui oblige de la suspendre pour peu de temps : il s'agit des chansons de geste, entre lesquelles il y en a de plus de 30,000 vers, et dont quelques-unes ont paru à la commission demander un supplément de lectures et de recherches. Les 256 premières pages renfermant des notices sur les glossaires, sur les poésies latines, sur les grands poëmes provençaux, sont aujourd'hui complétement imprimées; tout le reste du volume, qui sera fort étendu, est uniquement réservé aux œuvres des trouvères, et cette dernière partie des annales littéraires du XIIIe siècle est une des plus difficiles, parce qu'elle est une des plus neuves. Rien toutefois ne fait supposer que l'impression, qui va être reprise incessamment, doive éprouver désormais aucun retard.

Toutes ces publications purement académiques, puis-

qu'elles ont été commencées depuis longtemps en vertu des décisions propres de l'Académie, doivent être distinguées de celles dont elle a été chargée par les différents gouvernements qui se sont succédé en France depuis soixante ans. Celles-là ont été menacées d'interruption par la suppression, dans le budget de l'État, des sommes qui ont toujours été allouées pour cette dépense. Dans mon dernier rapport, je vous faisais espérer, Messieurs, qu'un gouvernement favorable à la gloire de la France et à la prospérité des lettres ne refuserait pas de faire droit aux observations et aux instances qui lui étaient faites à ce sujet en votre nom : cette espérance n'a point été trompée ; rien, il faut le croire, ne mettra, par la suite, obstacle à la continuation des grands recueils relatifs à notre histoire nationale, dont la publication vous est confiée.

Du vingt et unième volume des *Historiens des Gaules et de la France,* cent quatorze feuilles ou cinquante-sept cahiers sont tirés, dix cahiers ou vingt feuilles sont bonnes à tirer; le cahier soixante-huit ou la cent trente-sixième feuille est revue en première; il y a vingt-cinq placards en composition. La copie est prête pour le reste du volume.

Le supplément des *Ordonnances des rois de la troisième race* s'étend maintenant, y compris le manuscrit envoyé à l'imprimerie, le 25 juin, jusqu'à la fin du règne de Louis VI, c'est-à-dire jusqu'en 1137. Les notices des documents des règnes de Louis VI et de Philippe II, jusqu'en l'année 1223, sont relevées; mais il n'est pas encore possible, vu la difficulté des recherches, d'assurer à quel règne finira le premier volume de ce supplément : probablement il comprendra celui de saint Louis, et peut-être les règnes de Philippe III et de Philippe IV, jusqu'en l'année 1314.

Le tome VI des *Tables chronologiques des chartes, diplômes et*

autres pièces imprimées, concernant l'histoire de la France, qui commence à l'année 1240 et se termine à l'année 1270 inclusivement, dont M. Pardessus a été le rédacteur, vous a été présenté dans votre séance du 7 février dernier. Ce volume, comme les précédents, est terminé par cinq tables alphabétiques des noms des personnes, etc., des fiefs, etc., des monastères, couvents, etc., et des lieux dont il est fait mention dans ce volume. Il y a, en outre, un supplément à l'index bibliographique qui termine le tome V.

La copie du tome VII de ces *Tables* est préparée, et sera mise sous presse très-prochainement.

La longue interruption qu'a éprouvée le tome I des *Historiens orientaux des Croisades* est sur le point de cesser, et c'est avec plaisir que j'annonce à l'Académie que l'éditeur de ce volume va en reprendre l'impression avec activité, et qu'il a envoyé à l'imprimerie huit nouveaux cahiers. J'ai la promesse que d'ici à la fin du mois huit autres cahiers seront remis aux imprimeurs; les extraits arabes sont transcrits, et M. Reinaud s'occupe de la traduction et des notes.

Du tome II des *Historiens orientaux des Croisades,* cinq cahiers ou dix feuilles de texte sont tirées, deux cahiers ou quatre feuilles sont bonnes à tirer, quatre cahiers ou huit feuilles sont en composition, un cahier ou deux feuilles sont en épreuve chez l'auteur. L'impression de la traduction est commencée, et il y a deux cahiers ou quatre feuilles en composition; l'imprimerie a un commencement de copie.

Dix cahiers ou vingt feuilles du tome II des *Historiens occidentaux des Croisades* sont tirées, quatre sont prêtes à l'être, trois sont en correction et vingt sont en composition. Il y a de la copie pour dix cahiers, mais elle n'est pas livrée à l'imprimerie.

La collation des manuscrits du tome III, qui contiendra le commencement des *Historiens latins*, se poursuit avec activité.

Des *Historiens grecs des Croisades*, il y a trente-huit feuilles tirées, une feuille en épreuve, une en composition, et vingt-deux feuilles de copie entre les mains de l'auteur.

Le travail préparatoire qui s'exécute pour le *Recueil des diplômes, textes et chartes des rois de France de la deuxième et de la troisième race*, ne pourra recevoir une rédaction définitive que lorsqu'il sera plus avancé; mais nous devons vous rendre compte de ses rapides progrès :

1° On a rédigé l'inventaire des archives du cabinet des chartes, renfermant les notes de tout genre des membres de l'ancienne commission, qui pourront être utiles aux nouveaux éditeurs;

2° On a relevé, sur plus de 7,000 cartes, l'inventaire chronologique de toutes les pièces de la collection Moreau, depuis l'année 752 jusqu'à l'année 1170;

3° On a de même rédigé sur cartes, au nombre d'environ 1,200, l'inventaire des pièces qui ont été jusqu'à présent transcrites sur les originaux et sur les cartulaires de la Bibliothèque nationale;

4° De plus, on a dressé un répertoire alphabétique de tous les personnages de qui sont émanées les chartes dont se compose jusqu'à présent la collection rassemblée par les ordres de l'Académie;

5° Les transcriptions des diplômes originaux de nos archives et des cartulaires de la Bibliothèque nationale ont été continuées.

Pour ranger convenablement les nombreuses pièces relatives à ce travail, qui vont s'accroître rapidement, MM. Guérard et de Wailly, chargés de la surveillance, ont demandé que

l'Académie eût, dans les bâtiments de l'Institut, un cabinet uniquement destiné à les contenir; et nous espérons qu'il sera fait droit à la demande qui en a été faite à la commission centrale administrative, au nom de l'Académie.

WALCKENAER.

Messieurs, dans votre séance du 3 octobre dernier, j'ai eu l'honneur de vous présenter la *première partie du tome XIX de vos Mémoires*. Ce volume, qui vous a été distribué, et qui a été mis en vente peu après sa présentation, renferme un mémoire de M. Letronne sur l'*utilité qu'on peut retirer de l'étude des noms propres grecs, pour l'histoire et l'archéologie;* un mémoire de M. Dureau de la Malle sur le *papyrus et la fabrication du papier chez les anciens;* un mémoire de M. de Saulcy sur la *chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Écbatane, embrassant les 209 ans qui se sont écoulés de l'avénement de Nabonassar à la prise de Babylone par Cyrus;* un mémoire de M. Lenormant sur *un buste de bronze du musée du Louvre;* trois mémoires de M. Quatremère, 1° sur *Darius le Mède et Balthasar, rois de Babylone;* 2° sur *la ville d'Ecbatane;* 3° sur *le lieu où les Israélites traversèrent la mer Rouge, et le nombre de ceux qui sortirent de l'Égypte sous la conduite de Moïse;* enfin, une addition au mémoire sur *les tablettes de cire conservées au Trésor des Chartes*, par M. Natalis de Wailly.

Second semestre de l'année 1851. (Séance du 9 janvier 1852.)

L'impression de la *seconde partie du tome XIX des Mémoires* était déjà commencée, lorsque la première vous a été présentée; vingt-neuf feuilles de ce volume sont déjà tirées, sept sont prêtes à l'être, deux sont en correction, neuf et demie sont en composition, et il n'y a que deux feuilles et demie de copie entre les mains de l'imprimeur. Il est donc à désirer que les membres dont les mémoires ont subi les deux lectures

nécessaires pour avoir droit à être insérés dans le recueil, veuillent bien les remettre le plus promptement possible au secrétaire perpétuel, pour qu'ils puissent être soumis à votre commission d'impression. Ainsi qu'il a été dit dans mon dernier rapport, la première partie du tome XVIII, qui doit contenir l'histoire de l'Académie pendant le temps qu'aura exigé l'impression de cette livraison, ne peut être commencée que lorsqu'on connaîtra l'intervalle de temps qui s'est écoulé pendant le cours de cette impression, et la totalité des travaux achevés dans cet intervalle. Mais, comme j'ai eu soin de recueillir les matériaux de cette histoire à mesure qu'ils se produisaient, et de rédiger les notes nécessaires pour sa composition, il y a tout lieu d'espérer, si je reçois à temps les mémoires qu'on doit me remettre, que la publication du volume d'histoire, complément de cette livraison, se fera encore moins longtemps attendre que celle des deux volumes que j'ai déjà publiés pour les deux précédentes livraisons.

Après le rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire sur les manuscrits inédits de Fréret, dans les mois de février et de mars 1850, vous avez décidé que ceux de ces manuscrits qui seraient susceptibles d'être publiés prendraient place à la suite des volumes de l'histoire, et seraient insérés dans chacun de ces volumes, pour former ainsi une partie supplémentaire aux travaux de l'ancienne Académie. Dans mon dernier rapport, je vous ai annoncé ce qui avait été fait par votre commission des travaux littéraires pour mettre à exécution votre décision : cette commission s'est occupée plus activement encore de cet objet important dans le cours de ce second semestre de l'année qui vient de s'écouler.

D'après les deux rapports d'un de ses membres, la commission a décidé que les documents et les mémoires de Fréret sur

les *États généraux* ne seraient imprimés que par extraits, et que ces extraits seraient faits par le rapporteur.

Dans une autre séance, la commission a décidé que l'écrit de Fréret intitulé *Extrait d'un mémoire sur le mot* Dunum, serait inséré en entier, et que le rapport qui lui a été fait à ce sujet par un de ses membres serait imprimé en tête de cet écrit.

La commission a également décidé que les recherches de Fréret sur l'*origine des Francs et leur établissement dans les Gaules, sur les mœurs et le gouvernement des Français dans les différents temps de la monarchie,* dont on n'a qu'une édition imparfaite, seraient publiées d'une manière plus complète et plus correcte. L'Académie possède, pour cette publication, deux copies ou deux rédactions différentes de cet important travail; ces deux copies diffèrent de l'imprimé, ce qui donne lieu à quelques embarras pour l'établissement d'un texte unique et conforme aux idées de Fréret, comprenant l'ensemble des recherches qu'il avait faites sur ce sujet. Ce travail est encore compliqué par la nécessité de vérifier les citations des auteurs, indiquées seulement dans les manuscrits et supprimées dans l'édition qu'on a publiée. Cependant toutes ces difficultés seront promptement levées, et l'on doit espérer que ces trois grands ouvrages de Fréret pourront paraître dans le volume d'histoire dont je viens de vous entretenir.

Messieurs, c'est encore au nom de votre commission des travaux littéraires, que j'ai l'honneur de vous présenter la *deuxième partie du tome XVII des notices et extraits des manuscrits,* dont le secrétariat est chargé de vous faire la distribution. Ce volume est presque entièrement rempli par la *Notice sur le livre XXXVII de Nicéphore Grégoras,* par M. Val. Parisot. Vingt-quatre livres de l'*Histoire romaine* de Nicéphore Grégoras avaient été publiés, quatorze livres de cet historien restaient encore

inédits. M. Parisot a entrepris de les traduire et de les mettre au jour. Par cette publication se trouverait comblée une lacune que présente la collection des historiens byzantins. Mais, quoique cette tâche, dit M. Parisot, soit très-avancée, il a voulu présenter au public, à titre d'essai, un seul des quatorze livres inédits de l'*Histoire de Grégoras,* avec traduction française, des variantes et des notes. Celui de nos confrères qui, dans votre commission, avait fait le rapport sur cet ouvrage, a bien voulu, en l'absence de l'auteur, donner ses soins à l'impression. Le volume est terminé par de *nouvelles* (mais très-courtes) *recherches sur la vie et les écrits de Robert Blondel,* par M. Vallet de Viriville.

Le grand travail de notre confrère M. Quatremère, sur *Ebn' Khaldoun,* qui est destiné à être intercalé dans la série des volumes des notices des manuscrits, se poursuit et avance, quoique lentement. L'impression du texte arabe des *Prolégomènes* est presque entièrement terminée, et ce texte pourrait sous peu paraître et vous être présenté, si l'éditeur y consentait. Dans le troisième demi-volume, cent demi-feuilles, c'est-à-dire quatre cents pages, sont déjà tirées, cinq demi-feuilles sont composées; il ne reste plus, pour achever ce volume, et par suite l'ouvrage entier, qu'à imprimer environ six feuilles, dont la copie est entre les mains de l'imprimeur. Trente et une feuilles de la traduction française sont déjà tirées, et notre confrère nous fait espérer qu'après avoir achevé la rédaction du texte, il lui sera possible de continuer d'une manière plus active l'impression de la version et du commentaire qui l'accompagne.

Messieurs, je vous ai souvent entretenus des difficultés que présentait la rédaction des *tables des matières des quatorze premiers volumes des Notices des manuscrits,* et des causes mal-

heureuses qui ont forcé de suspendre l'exécution de ce grand et utile travail. J'éprouve aujourd'hui une véritable satisfaction à vous annoncer que, non-seulement la rédaction entière de cette table est terminée, mais qu'une des deux parties dont elle se compose (la partie occidentale) est presque entièrement imprimée. Il n'en est pas de même de la partie orientale, qui vient seulement d'être livrée à l'impression ; il est facile de deviner les causes de ce retard. Pour la rédaction comme pour l'impression, cette partie a présenté plus de questions difficiles à résoudre que la partie occidentale. Dans le plan de cette table, tel qu'il a été tracé après de mûres délibérations, votre commission des travaux littéraires a imposé aux rédacteurs l'obligation de faire un relevé exact et complet de tous les mots objets de remarques ou de notes philologiques, critiques et historiques; de tous les noms propres de personnes et de lieux, accompagnés des renseignements qui servent à les spécifier; enfin, de dresser une table de tous les mots des diverses langues qui se trouvent signalés dans ces notices. L'habile helléniste chargé de la partie occidentale, déjà exercé à ce genre de travail, pour lequel il existe de nombreux exemples, est venu facilement à bout d'exécuter cette partie du programme de votre commission ; il n'avait guère à travailler que sur deux langues, le grec et le latin, langues mortes, et depuis longtemps fixées. Le jeune orientaliste chargé de l'autre partie a été obligé de lutter contre de bien plus grandes et de plus nombreuses difficultés. Il n'avait, pour les vaincre, ni précédents ni modèles. D'abord la multiplicité des langues et leur nature étaient un obstacle considérable qu'il fallait vaincre. L'arabe, le persan, le turc, l'hébreu, le syriaque, le copte, l'arménien, etc., qui se trouvent employés dans les Notices des langues de la partie orientale, sont, la

plupart, des langues vivantes et par conséquent non encore fixées. Personne ne peut se flatter de posséder parfaitement une langue vivante, puisque ceux qui la parlent et ceux qui l'écrivent, aidés par le temps, ce grand novateur, continuellement la font et la défont.

Un seul rédacteur, quelque savant qu'il fût, ne pouvait connaître toutes ces langues, et cependant il a été nécessaire qu'il apprît au moins à les bien lire. Il n'était pas facile de relever un nombre infini de mots diversement écrits, défigurés, et de faire concorder les transcriptions si différentes, et, faut-il le dire? quelquefois si étranges, des savants auteurs des Notices. La partie géographique, très-riche dans les premiers et les derniers volumes, a surtout été recommandée spécialement aux soins du rédacteur, et a exigé de sa part beaucoup de travail et d'attention.

En outre, les premiers volumes des *Notices des manuscrits* présentaient un genre de difficultés qui paraissait presque insurmontable, et que le rédacteur a su aborder avec une courageuse résolution. Les auteurs des Notices qui se trouvent dans ces volumes ont écrit à une époque où l'étude des langues orientales était beaucoup moins florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui, où l'emploi des caractères orientaux dans nos livres imprimés était rare; ces auteurs se sont contentés d'écrire en français les mots objets de leurs discussions philologiques : le rédacteur a dû recomposer tous ces mots, soit à l'aide des manuscrits dont les auteurs s'étaient servis, soit par l'autorité d'écrivains et de lexiques recommandables.

Vous appréciez trop bien, messieurs, les difficultés d'un tel travail, pour être étonnés que, pour en venir à bout, il ait fallu que le rédacteur s'aidât de l'érudition de tous les orientalistes de cette Académie, qui ont, comme vous pouvez bien

le présumer, mis une complaisance infinie à lui prêter aide et assistance pour résoudre tant de questions douteuses de lexicographie et de philologie.

L'impression des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie* se continue avec activité.

Du *tome II de la première série,* cinquante-deux feuilles sont tirées, sept sont bonnes à tirer, cinq sont en épreuves, il y a dix-huit feuilles et demie en copie.

Du *tome III de cette même série,* vingt-six feuilles sont tirées, trois sont bonnes à tirer, quatorze sont en épreuves et seize et demie en composition.

Du *tome III de la seconde série des Mémoires présentés par divers savants,* contenant ceux qui concernent les *antiquités de la France,* treize feuilles sont tirées, cinq sont bonnes à tirer; il y a de la copie pour la continuation de ce volume.

Les tomes I et II de l'édition des *Historiens orientaux des croisades* avancent très-lentement : le premier, à cause du mauvais état des yeux de celui de nos savants confrères qui s'est chargé de ce travail; cependant, de ce tome I, depuis le mois d'août dernier, trois cahiers ou six feuilles ont été tirées, quatre cahiers ou huit feuilles sont en épreuves, et l'imprimerie a de la copie pour cinq cahiers ou dix feuilles.

Depuis mon dernier rapport, quelques feuilles en placard du tome II ont été envoyées chez l'éditeur, qui nous apprend, par une note, que les obstacles qui avaient retardé ce travail sont levés, et que la publication du texte, de l'introduction et de l'appendice pourra marcher d'une manière plus active.

Des *Historiens grecs des croisades,* quarante feuilles sont tirées, il y a de la copie pour vingt feuilles entre les mains de l'éditeur.

L'impression du tome II des *Historiens occidentaux des croi-*

sades se poursuit avec une promptitude qui n'a été retardée que par la faute de l'imprimerie; treize cahiers ou vingt-six feuilles sont tirées, douze cahiers ou vingt-quatre feuilles sont prêtes à l'être, il y a trois cahiers ou six feuilles en composition, et l'imprimerie a entre les mains quinze feuilles de copie.

Les historiens des croisades tant occidentaux qu'orientaux, n'ont été entrepris que comme devant former le complément nécessaire des *Historiens des Gaules et de la France*. Du vingt et unième volume de cette grande collection, cent quatre-vingt-treize feuilles sont tirées ou prêtes à l'être; il ne reste que treize feuilles en épreuves à mettre sous presse. Pour terminer le volume, il n'y a plus qu'à donner à l'imprimerie la préface, la dissertation préliminaire et les tables; on nous a fait espérer que la copie de la préface et celle de la dissertation pourront être livrées dans le courant de ce mois, et nous savons que le travail des tables se poursuit avec activité.

L'impression du tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France* en est restée au même point où elle était dans mon dernier rapport; mais nous sommes informés que la copie de toutes les notices qui suivent la longue et difficile analyse des grands poëmes chevaleresques sera incessamment remise à l'imprimerie pour achever ce volume, qui terminera les annales de la poésie française au XIIIe siècle.

Du supplément des *Ordonnances des rois de la troisième race*, il y a trente et un cahiers ou soixante-deux feuilles tirées ou prêtes à l'être. L'éditeur m'annonce que le manuscrit entier du règne de Louis VI, évalué à environ quatre-vingt-dix pages, a été remis à l'imprimerie. Les documents du règne de Louis VI se trouvent entièrement imprimés; on s'est occupé de recueillir ceux de Louis VII : les notices déjà rédigées s'élèvent à plus de

deux cents. On a livré à l'imprimerie la totalité du manuscrit, qu'on évalue à environ cent cinquante pages.

L'impression du tome VII des *Tables chronologiques des chartes, diplômes et autre pièces imprimées, concernant l'histoire de la France*, n'est pas encore commencée, mais la copie de ce volume se prépare, et déjà la valeur de six feuilles a été remise à l'imprimerie.

Le travail préparatoire fait pendant le second semestre de 1851 pour le *Recueil des diplômes, titres et chartes des rois de France de la deuxième et de la troisième race*, a été poursuivi avec une grande activité; on a continué,

1° La transcription des chartes originales et des cartulaires de la Bibliothèque nationale. Cent cinquante-trois pièces originales ont été transcrites; quatre-vingt-onze proviennent de l'abbaye de Cluny, et les autres de diverses abbayes. Trois cents autres pièces environ, tirées des cartulaires de Flavigny, de Champeaux, du Bec, d'Eu, d'Acey, de Beaupré (de Toul), de Saint-Avit, de Saint-Euverte, de l'église d'Agde, etc., ont été le produit de cette partie du travail. Par là on est parvenu, dans la série alphabétique des cartulaires de la Bibliothèque nationale, à épuiser la seconde moitié de la lettre B et les lettres C, D, E.

Au fur et à mesure de cette transcription, l'on a également continué le double travail auquel donnent lieu, depuis l'origine de la collection, toutes les pièces qui y sont successivement ajoutées : 1° le relevé de chaque pièce sur une carte d'analyse, pour former un inventaire chronologique général; 2° le report de chaque carte sur un répertoire alphabétique.

2° Il a été dépouillé aux archives de la Côte-d'Or quatre cent trente-cinq pièces, dont les analyses ont été rédigées par M. Garnier, archiviste de la ville de Dijon. Aux archives du

Puy-de-Dôme, notre confrère M. N. de Wailly, mettant à profit un voyage qu'il a fait pour aller voir sa famille, a transcrit de sa main les diplômes carlovingiens originaux, au nombre de dix, qui se trouvent dans ce dépôt.

3° Un premier fascicule du recueil de l'Académie est préparé en manuscrit. Il contient les diplômes du règne de Pepin le Bref, au nombre de quarante-huit. La réunion de ce fascicule n'est encore qu'un premier travail qui sera certainement amélioré et complété, mais qui contient déjà tous les diplômes cités dans la *Table chronologique* de M. de Bréquigny, et plusieurs qui n'y sont pas mentionnés. La collection Moreau, qui renferme près de dix mille pièces antérieures à l'an 1181, et que la commission a fait transcrire pour former la base de son recueil, n'a fourni que deux seulement de ces quarante-huit diplômes du règne de Pepin.

WALCKENAER.

Premier semestre de l'année 1852. (Séance du 20 août.)

Messieurs, je vais avoir l'honneur de présenter à la Compagnie le tableau des progrès de la publication de ses travaux et de ceux de ses commissions littéraires pendant le premier semestre de cette année, en datant cet exposé de la première quinzaine de juillet.

La seconde partie du tome XIX des *Mémoires de l'Académie,* déjà commencée lors du dernier compte rendu, a quarante-cinq feuilles tirées, et treize chez l'auteur; il ne manque plus pour le compléter que l'impression d'un seul mémoire; vous devez être assurés que l'année ne finira pas avant que ce demi-volume ne soit achevé et distribué.

La première partie du tome XVIII, comprenant l'histoire de la période 1849-1852 se prépare, et paraîtra peu de temps

après la fin de cette année, pour la clôture et le complément de cette livraison.

Le XXII[e] volume de l'*Histoire littéraire*, qui ne terminera pas encore, ainsi qu'on l'avait d'abord espéré, les annales des lettres en France pendant la durée du XIII[e] siècle, est arrivé à la page 472. Il faudra encore un volume tout entier pour les compléter. L'extension qu'a prise cette partie de l'héritage des bénédictins s'explique naturellement par la liquidation d'un arriéré de notices sans dates d'années, qu'on avait de nécessité ajournées à la fin de la période, et mieux encore par l'acroissement de richesses que des études nouvelles ont procurées à cette branche de littérature.

Les textes formant le corps du tome XXI des *Historiens de la France* (LXXX et 816 pages) sont imprimés avec le discours préliminaire, les avertissements et les dissertations placées en tête, dont vous avez entendu plusieurs fois des lectures. Le travail long et difficile des tables retarde seul la publication de ce volume, composé d'un grand nombre d'extraits de chroniques et de pièces diverses.

L'Académie a décidé qu'il serait fait, pour les quatorze premiers volumes des *Notices et Extraits des manuscrits*, une table en deux parties, l'une pour les langues grecque, latine et modernes, l'autre pour les langues orientales, et que cette table prendrait le nombre quinze dans la série de la collection.

L'impression de la première partie est achevée. Quant à la seconde, qui exigeait la solution de beaucoup de difficultés diverses, et qui ne pouvait arriver à sa forme définitive qu'après plusieurs tâtonnements et bien des consultations sur les différentes façons d'écrire les mêmes noms, et sur les nombreux renvois à indiquer, la rédaction touche à sa fin, l'impression est commencée; elle a produit plusieurs feuilles en placards.

Cela n'a point arrêté la marche des volumes suivants.

La troisième et dernière partie du texte des *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun* vient de sortir de l'imprimerie. Ce texte, qui formera les premières moitiés des tomes XVI, XVII et XVIII, remplit 1252 pages. Il pourrait être livré dès à présent au public, si le savant éditeur ne tenait à ne le laisser paraître qu'au fur et à mesure de la mise au jour de la traduction, enrichie d'annotations nombreuses, dont il s'occupe en ce moment. Elle est même déjà livrée à l'imprimeur; il y trente-quatre feuilles tirées. Elle doit ouvrir le demi-volume XIX, précédée par le texte de la vie d'Ebn'Khaldoun, écrite par lui-même; le tout accompagné de notes et de commentaires très-développés. On a plusieurs feuilles en épreuves.

Vous avez mis en distribution, il y a déjà quelque temps, le demi-volume XVI, contenant le mémoire de notre confrère M. Vincent sur la musique des anciens, et récemment le XVII[e], composé du XXXVII[e] livre de Nicéphore Grégoras, texte avec traduction et notes, donné par M. V. Parisot, et de plus, d'une notice de M. Vallet de Viriville sur Robert Blondel.

La seconde moitié du XVIII[e] volume est réservée à la collection des papyrus de M. Letronne, qui sera en état d'être remise à l'imprimeur vers la fin du mois d'octobre.

Le supplément destiné à réparer les omissions des premiers éditeurs du recueil des *Ordonnances des rois de France* en est à la trente-deuxième feuille tirée; il y en a plusieurs autres en épreuves; la copie ne se fait pas attendre : le savant et vénérable éditeur poursuit sa tâche avec une ardeur qui est loin de se ralentir.

On a commencé l'impression du tome VII de la *Table des chartes imprimées :* quatre feuilles sont en épreuves, huit en composition, la copie presque entière du volume est prête.

Un long travail préparatoire est nécessaire pour amasser, choisir et ordonner les matériaux destinés au *IIIe volume des chartes et diplômes,* qui doit ouvrir la série des actes de la seconde et de la troisième race, antérieurs à Philippe-Auguste. Le dépouillement des cartulaires de la Bibliothèque nationale a produit la transcription de 1743 pièces, ce qui a fait avancer à plus de la moitié l'exploitation de ce trésor de documents rangés par ordre alphabétique des cartulaires : le dernier semestre l'avait laissée à la lettre E, elle vient d'atteindre la lettre M.

Il faut ajouter à cela les copies des quatre-vingt-treize pièces originales extraites de divers autres fonds, et celle de cent vingt-deux diplômes des années 777 à 1180, tirés des cartons de Moreau ; ce sont donc dix-neuf cent cinquante-huit pièces dont la collection des chartes et diplômes s'est accrue pendant le premier semestre de cette année.

Le *Recueil des historiens des Croisades* se divise, vous le savez, en trois sections, par la nature des langues : historiens orientaux, historiens grecs, historiens latins et français.

Les auteurs des deux premières sections, distraits par d'autres occupations dont l'Académie profitait encore, ou empêchés par la maladie, se sont vus forcés de suspendre le cours de leurs impressions commencées ; mais ils comptent bien le reprendre incessamment, et le pousser dès lors avec une activité qui ne souffrira plus d'interruption.

Le volume commençant par l'histoire de Noradin et de Saladin en est à la dixième feuille tirée ; deux autres sont prêtes à l'être, d'autres en placards.

Un autre volume, qui sera rempli d'extraits de divers historiens arabes, compte cinquante-huit feuilles tirées.

Treize cahiers ou cent quatre pages du volume des extraits d'historiens grecs sont déjà imprimées.

Les continuateurs de la section des historiens latins et français ont achevé l'impression d'environ trente-quatre feuilles du tome II, et tiennent la copie prête pour la totalité du volume; elle serait même entièrement revue, corrigée et complétée, s'ils n'avaient dû attendre des collations de manuscrits que l'Académie a chargé l'un d'eux de faire dans les bibliothèques de Londres, d'Oxford et d'autres villes en Angleterre. Le résultat de cette mission lui a été présenté dans une des dernières séances, et elle l'a renvoyé à l'examen de la commission des travaux littéraires; il va être mis à la disposition de vos deux commissaires, qui se sont occupés déjà, depuis quelques mois, de préparer le troisième volume, où se trouvera la suite des historiens latins.

Le recueil des *Mémoires présentés par divers savants* vient de s'accroître d'un nouveau volume, c'est le deuxième de la première série, sujets divers d'érudition, qui vous a été distribué dans une de vos dernières séances, et qui contient huit dissertations : la première de M. Éd. Biot, sur la constitution politique de la Chine au XIIe siècle avant notre ère; la deuxième de M. Cavedoni, sur les anciennes monnaies de Lycie; la troisième de M. Girardin, sur l'analyse de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité; la quatrième de M. Defrémery, sur les émirs al-Omera; la cinquième de M. E. Havet, sur la rhétorique connue sous le nom de Rhétorique à Alexandre; la sixième de M. d'Avezac, sur Éthicus et les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom; la septième de M. Brunet de Presle, sur le Sérapéum de Memphis; la huitième de M. Varin, sur les altérations de la liturgie grégorienne en France avant le XIIIe siècle.

Pendant que ce second volume approchait de son terme, le troisième était commencé, et il est arrivé à la trente-deuxième

des feuilles déjà tirées; vingt-trois sont prêtes à l'être, huit en épreuves.

On touche presque à la fin, aussi, du tome III de la deuxième série de ce recueil, celle que vous avez consacrée aux antiquités de la France. Il y a quarante-quatre feuilles tirées et vingt-trois en correction.

L'Académie peut donc se rendre le témoignage qu'elle n'a pas plus failli à sa tâche pendant le semestre qui vient de s'écouler, que dans le cours des précédents.

NAUDET.

Second semestre de l'année 1852. (Séance du 14 janvier 1853.)

Messieurs, en m'efforçant de seconder le mouvement donné par MM. les commissaires éditeurs à vos publications, et suivi avec tant de bonne volonté par mon savant et laborieux prédécesseur, j'ai dû cependant me préoccuper de la situation financière de la Compagnie, et, avant de laisser trop engager l'avenir, aviser aux moyens d'établir l'équilibre entre les dépenses et les allocations annuelles, sinon avec une exactitude rigoureuse, du moins dans la mesure de la prudence.

J'ai pris l'avis de votre commission des travaux littéraires, et il lui a paru nécessaire de suspendre provisoirement le cours de quelques impressions; d'autres s'étaient arrêtées d'elles-mêmes par des causes, quelques-unes regrettables, toutes légitimes.

Toutefois, le semestre qui vient de s'écouler n'a pas été stérile, comme vous vous en convaincrez tout à l'heure par l'exposé que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

Mais auparavant, la décision que la commission des travaux littéraires a prise de concert avec le secrétaire perpétuel doit

être justifiée par la comparaison de votre passif au 31 décembre 1852 et des sommes que l'État met à votre disposition avec une destination spéciale pour les années 1852 et 1853.

Il a été reconnu, après examen des notes de dépenses d'impressions fournies par l'Imprimerie impériale et la typographie de MM. Firmin Didot pour le compte de l'année précédente, que les ouvrages qui s'impriment en ce moment absorberaient déjà, avec le reliquat disponible sur l'exercice qui vient de finir, une partie du crédit ouvert pour celui-ci.

L'imminence d'un déficit dans vos finances provient seulement de la multiplicité de vos publications et de l'activité de vos commissaires éditeurs; la cause est honorable pour eux et pour l'Académie; mais la nécessité ne nous presse pas moins de faire en sorte que l'excédant de la dépense sur la recette, loin de s'accroître encore, diminue peu à peu et disparaisse même sans trop de lenteur. La commission des travaux littéraires, d'accord avec celle des fonds particuliers, réglera toutes choses de manière à concilier les besoins impérieux de l'économie avec ceux de la science, que nous ne pouvons jamais oublier, et auxquels d'ailleurs il a été satisfait encore dans le dernier semestre.

J'avais promis la distribution de la deuxième partie du XIX[e] volume des *Mémoires de l'Académie* pour la fin de l'année 1852, et j'aurais tenu ma promesse, car le volume est terminé, si, par une circonstance imprévue, nous n'avions à réimprimer une ou deux feuilles. Ce ne sera qu'un retard de quelques semaines.

La copie est prête pour la première partie du tome XVIII, c'est-à-dire pour le complément de la livraison formée des tomes XVIII et XIX.

Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France*, qui attei-

gnait la page 472 à la fin du précédent semestre, est parvenu aujourd'hui à la page 808; la copie tout entière du texte est remise depuis longtemps à l'imprimerie, et l'impression serait achevée, si des commandes d'un autre ordre n'y étaient venues la traverser et la suspendre. Il restera encore à faire l'avertissement, le catalogue des auteurs cités et la table générale des matières. Cependant la commission se flatte de pouvoir livrer le volume complet dans les premiers mois de cette année.

Je dois observer que la note de l'imprimeur compte quatre-vingt-seize feuilles tirées; plus, en épreuves, de quatre-vingt-dix-sept à cent six, et de la copie pour aller jusqu'à la cent vingt-sixième feuille inclusivement, en tout 1008 pages. Pour peu que les parties accessoires du texte, qui restent à faire, viennent ajouter au volume, il est près de dépasser les proportions ordinaires.

Pour mettre le XXIe volume de la collection des *Historiens de la France* en état de paraître, il n'y a plus qu'à terminer les tables. On a fait le relevé sur cartes des mots et des noms jusqu'à la feuille 180, et la vérification de ce relevé jusqu'à la feuille 148 pour l'*Index rerum et personarum* et l'*Index geographicus*. Reste à faire le dépouillement de quarante-quatre feuilles, avec la révision de soixante et seize; ce qui demandera encore trois mois environ. Puis on commencera la rédaction définitive de l'*Index geographicus*. Vous savez qu'un tel travail, qui exige tant de soins minutieux, tant d'observations critiques, ne s'avancerait avec rapidité qu'aux dépens de l'exactitude.

Le vénérable éditeur du *Supplément du Recueil des ordonnances des rois de France* n'a pas cessé de donner l'exemple de l'activité à poursuivre la tâche commencée; il n'a pas tenu à lui que le premier volume du *Supplément* ne fût mis en distribution dès

à présent, ou bien près de l'être. J'ai dit plus haut la cause générale de l'ajournement. Cependant deux cent quatre-vingts pages sont tirées, le bon est donné pour quatre cahiers ou huit feuilles; sept autres ou quatorze feuilles peuvent recevoir le visa définitif; dix feuilles sont en cours d'impression. L'éditeur n'attend pour continuer que la solution des difficultés pécuniaires et de certaines questions d'exécution.

Il y a six mois, j'annonçais comme terminée l'impression des *Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun*, formant les premières parties des tomes XVI, XVII et XVIII des *Notices et extraits de manuscrits*, trois demi-volumes qui pourraient être mis entre les mains des orientalistes qui les attendent, si un scrupule du savant éditeur ne leur permettait de paraître qu'au fur et à mesure que la traduction paraîtra.

De cette traduction, qui sera enrichie de notes considérables, précédée d'une notice générale sur l'ouvrage, et accompagnée de la vie de l'auteur, texte et traduction, il y avait alors, et il n'y a encore que trente et une feuilles tirées.

Pour ce qui regarde la *Collection des chartes et diplômes*, la transcription de six cartulaires de la Bibliothèque impériale, pendant le semestre, a augmenté le recueil de 901 pièces des années 817 à 1185; on y a encore ajouté 99 diplômes de Charlemagne, qui portent à environ 200 le nombre des chartes de ce prince rassemblées aujourd'hui. On va s'occuper de la préparation définitive des documents relatifs à son règne.

Une correspondance active a été engagée et suivie avec les archivistes de trois départements (Maine-et-Loire, Eure-et-Loir, Puy-de-Dôme), et l'on en attend de prompts et heureux résultats. Plusieurs recherches ont été faites aussi dans les archives du département du Rhône; et, en ramassant un certain nombre d'extraits et de copies, durant un voyage qu'on a eu

le regret de ne pouvoir prolonger, on a marqué les sources d'où l'on pourrait en tirer encore davantage.

Pour l'impression du VII[e] volume de la *Table des chartes*, on a onze feuilles tirées et quatorze placards; la copie du volume est presque entièrement préparée.

Les éditeurs de la partie orientale et de la partie grecque des *Historiens des croisades* ont été forcés, soit par d'autres occupations urgentes, soit par la maladie, de suspendre encore leur travail pendant le cours de ce semestre; ils n'ont pu ajouter que le tirage de deux ou trois feuilles.

Les éditeurs des *Historiens occidentaux des croisades* avaient repris la suite de leurs impressions, suspendues au commencement de l'année précédente par des retards de l'imprimerie et par l'attente de plusieurs collations nécessaires de textes qu'il fallait aller chercher dans les bibliothèques d'Angleterre. Mais la commission des travaux littéraires, par les considérations que j'ai eu l'honneur de vous faire connaître en commençant, a dû ralentir un peu cette partie des impressions, qui ne s'est avancée que de dix feuilles environ depuis le dernier compte rendu; on est maintenant à la trente-deuxième tirée. Les éditeurs tiennent prête la copie de presque la totalité du volume.

Après des essais multipliés et de longues études, l'impression de la *partie orientale* des *tables* pour les *quatorze premiers volumes des Notices et extraits de manuscrits* est enfin entrée en pleine voie d'exécution. La copie de tous les index de mots et noms orientaux est entièrement préparée; on a donné le bon à tirer pour deux feuilles; trois autres sont en composition à l'imprimerie. La table française des personnes et des choses suivra immédiatement.

Le tome III de la première série des *Mémoires de divers*

savants (sujets divers d'érudition), était arrivé à la trente-deuxième feuille tirée lors de la clôture du précédent semestre; il est maintenant à la cinquante-deuxième. Il aurait pu être à peu près terminé sans le retard de la gravure de quelques planches, et si l'on n'avait été obligé de renvoyer à un volume suivant un mémoire dont l'impression était déjà commencée, mais qui, par son étendue, aurait augmenté celui-ci outre mesure.

C'est ce qui fait que le IVe tome de cette série a déjà huit feuilles tirées, avant que le IIIe soit achevé.

Le tome III de la seconde série des *Mémoires de divers savants* (antiquités nationales) est demeuré au même point; il n'y a rien à consigner ici qu'un erratum pour une faute d'impression dans l'article corespondant à celui-ci dans le dernier compte rendu : ce sont vingt-deux feuilles, et non pas quarante-quatre, qu'on a du tirage déjà fait.

Je ne terminerai pas le compte que j'avais à vous rendre aujourd'hui, sans inaugurer par un témoignage de toute justice l'exécution de l'article 11 du nouveau règlement concernant la commission des travaux littéraires, qui me prescrit de la comprendre dans mon rapport, et je me ferai, j'en suis sûr, l'interprète des sentiments de tous, en offrant les remercîments de l'Académie à la commission, et ceux de la commission à M. Beugnot, son rapporteur, pour ce règlement, dont elle a conçu le projet et fait adopter les dispositions onéreuses pour elle-même, très-utiles pour la suite des publications de la Compagnie[1].

NAUDET.

[1] Voyez p. 97, art. 11.

§ 2. INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

L'inscription suivante, destinée au piédestal de la statue que la ville de Lille élevait au général Négrier, fut soumise à l'examen de l'Académie, qui l'approuva :

Face antérieure du monument.

À LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL NÉGRIER,
COMMANDANT LA 2e DIVISION MILITAIRE,
REPRÉSENTANT DU PEUPLE
POUR LE DÉPARTEMENT DU NORD,
QUESTEUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
NÉ AU MANS, LE 27 AVRIL 1788,
MORT GLORIEUSEMENT A PARIS, LE 25 *JUIN* 1848.

Face postérieure.

SOLDAT	DANTZICK
SERGENT	FRIEDLAND
CAPITAINE	IRUN
CHEF DE BATAILLON	CAMPAGNE DE FRANCE
GÉNÉRAL DE BRIGADE	STORA
GÉNÉRAL DE DIVISION	CONSTANTINE

Par une lettre du 7 janvier 1852, M. le président de la commission des monnaies et médailles pria l'Académie de composer des inscriptions pour les médailles de Molière, Montfaucon, Papin, Gay-Lussac.

Les quatre inscriptions suivantes lui furent transmises par le secrétaire perpétuel :

1° MOLIÈRE.

NAÎT À PARIS
15 JANV. 1622.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES
1659.
LE MISANTHROPE
1666.
TARTUFFE
1667.
LE MALADE IMAGINAIRE
1673.

MEURT À PARIS
17 FÉVR. 1673.

2° MONTFAUCON.

NÉ
EN LANGUEDOC 1655.
S'ILLUSTRE
PAR SES TRAV. BIBLIOGRAPH.
FONDE LA SCIENCE DE LA PALÉOGRAPH.
EXPLIQUE
L'ANTIQUITÉ REPRÉSENTÉE EN FIGURES,
RASSEMBLE LES MONUM.
DE L'HIST. DE LA MONARCH. FR.
MEMBRE DE L'AC. DES INSCR. 1719.
MEURT À PARIS
1741.

3° PAPIN.

NÉ À BLOIS
22 AOÛT 1647.
MEMB. DE LA SOC. ROY. DE LONDR. 1681.
PROF. DE MATH. À MARBOURG, 1687.
INVENTE LA MACHINE À VAPEUR À PISTON,
1682.
L'APPLIC. POSSIBLE À LA NAVIG.
1690.
PUBLIE SON *RECUEIL*, 1695.
MEURT À MARB.
1710.

4° GAY-LUSSAC.

NÉ
À SAINT-LÉONARD (H. V.) 1778.
RECHERCHES
PHYSICO-CHIMIQUES.
LOI DES VOLUMES.
DENSITÉS THÉORIQUES DES VAPEURS.
ÉTUDE DE L'IODE.
DÉCOUVERTE DU CYANOGÈNE.
CHLOROMÉTRIE. ALCALIMÉTRIE.
ESSAIS D'ARGENT.
MORT À PARIS
1850.

Des inscriptions furent encore demandées, le 7 mai de la même année, pour les médailles du duc de Dalmatie, du duc d'Isly, de Jean Goujon et de B. de Palissy. L'Académie envoya les rédactions qui suivent :

1° MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

NÉ EN 1769,
MORT EN 1851.
SOLDAT VOLONTAIRE À SEIZE ANS,
MARÉCHAL DE FRANCE À TRENTE-CINQ,
PROCLAMÉ PAR NAPOLÉON
LE PREMIER MANŒUVRIER DE L'EUROPE
À AUSTERLITZ,
DERNIER VENGEUR À TOULOUSE,
CONSERVATEUR DE LA DISCIPL.
DANS LES TROUBLES POPULAIRES.
1832-1847.

2° MARÉCHAL DUC D'ISLY.

NÉ EN 1784,
MORT EN 1849.
GÉNÉRAL AMI DU SOLDAT,
FIDÈLE AU PARTI DE L'ORDRE
DANS LES TROUBLES CIVILS,
VAINQUEUR D'ISLY,
PACIFICATEUR PAR LA CONQUÊTE,
PAR LA COLONISATION.
LES VAINCUS APRÈS SA MORT
LE NOMMENT GRAND ET JUSTE.

3° JEAN GOUJON.

SA NAISSANCE
EST CONTEMPORAINE
DE L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS I.
SCULPTEUR, ARCHITECTE,
GÉNIE ÉMINENT
ENTRE LES MAÎTRES DE LA RENAISSANCE,
MEURT D'UN COUP D'ARQUEBUSE
LE JOUR DE LA SAINT-BARTHÉLEMY,
AU LOUVRE
QU'IL DÉCORAIT.

4° BERNARD DE PALISSY.

NÉ VERS 1500.
PRÉCURSEUR DES CHIMISTES, DES GÉOLOGUES,
GRAND ARTISTE, GRAND ÉCRIVAIN,
INVENTEUR DE LA POTERIE ÉMAILLÉE,
ÉCHAPPE À LA SAINT-BARTHÉLEMY,
MEURT À LA BASTILLE, 1589,
NE VOULANT PAS ABJURER.

La ville d'Albi ayant été autorisée à ériger une statue pour honorer la mémoire de la Pérouse, le conseil municipal adopta, par délibération du 5 mai 1852, pour être gravées sur les quatre faces du piédestal, un nombre égal d'inscriptions, qu'il soumit à l'approbation de M. le ministre de l'intérieur, et sur lesquelles M. le ministre consulta l'Académie. Elle leur fit subir quelques modifications de détail, et en arrêta la rédaction dans les termes suivants :

1re inscription.

JEAN GALAUP DE LA PÉROUSE,
CHEF D'ESCADRE, NÉ À ALBI EN 1741,
MORT EN 1788 SUR LES RÉCIFS DE VANICORO,
VICTIME DE SON COURAGE
ET DE SON DÉVOÛMENT POUR LA SCIENCE.

2e inscription.

COMBAT DE BELLE-ÎLE. GUERRE D'AMÉRIQUE.
DESCENTE À LA GRENADE.
PRISE DE LA FRÉGATE ANGLAISE *L'ARIEL.*
DESTRUCTION DES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS
DANS LA BAIE D'HUDSON.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

L'Académie ajouta : « Quant à la troisième et à la quatrième inscription, elles se composent de citations d'actes officiels, et doivent être gravées en lignes égales de toute la longueur du champ, comme les lignes d'un livre imprimé, soit le champ de l'inscription ci-après : »

Sa Majesté ne pouvant donner à M. de la Pérouse une marque plus distinguée de sa confiance qu'en le, etc. etc.

§ 3. PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

SUJETS ET JUGEMENTS DES CONCOURS
DEPUIS L'ANNÉE 1849 JUSQU'À L'ANNÉE 1852.

1849. I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° SUJETS PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

Le prix de cette année fut accordé à M. Chastel, professeur à Genève, sur cette question mise au concours en 1847 :

Tracer l'histoire de la chute du paganisme et de sa destruction totale dans les diverses provinces de l'empire d'Orient, à partir du temps de Constantin.

L'Académie proposa, dans cette séance, pour le concours de 1851, la question suivante :

Quelles notions nouvelles ont apportées dans l'histoire de la sculp-

ture chez les Grecs, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux successeurs d'Alexandre, les monuments de tous genres, d'une date certaine ou appréciable, principalement ceux qui, depuis le commencement de ce siècle, ont été placés dans les musées de l'Europe?

Elle rappela, en même temps, les sujets déjà proposés, pour lesquels il n'y avait pas lieu encore de décerner les prix :

1° *Restituer, d'après les monuments, l'histoire des monarchies fondées par les Grecs à l'orient de la Perse, à la suite de l'expédition d'Alexandre et du démembrement de l'empire des Séleucides.*

Question proposée en 1848 pour le prix de 1850 :

2° *Éclaircir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du xe siècle, d'après les monuments publiés ou inédits.*

Question proposée en 1846, pour le prix de 1848, remise au concours jusqu'à l'an 1850, dans cette autre forme :

Faire l'examen critique des documents propres à éclaircir les causes qui ont amené la décadence de la dynastie carlovingienne et l'élévation au trône de la maison de Hugues Capet.

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Première médaille à Mlle DUPONT, pour son édition des *Mémoires de Philippe de Commynes*, 3 vol. in-8°.

Seconde médaille à M. Léopold DELISLE, pour ses deux mémoires intitulés : 1° *Monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*, in-8°; 2° *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle.*

Troisième médaille à M. DE PÉTIGNY, pour son ouvrage intitulé : *Histoire archéologique du Vendômois*, in-4°.

Un rappel de médaille :

A M. ROGET DE BELLOGUET, pour son ouvrage intitulé : *Carte du premier royaume de Bourgogne*, in-8°.

Des mentions très-honorables :

1° A M. l'abbé Pitra, pour son mémoire sur les *Annales de Saint-Waast*, manuscrit;

2° A M. Léon Fallue, pour son *Histoire religieuse et morale de l'église métropolitaine de Rouen*, manuscrit;

3° A M. de Caussade, pour sa *Notice sur les traces de l'occupation romaine dans la province d'Alger*, manuscrit;

4° A M. Doublet de Boisthibault, pour sa *Monographie de la crypte de la cathédrale de Chartres*, manuscrit;

5° A M. le Glay, pour ses trois ouvrages intitulés : 1° *Cameracum christianum*, ou *Histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*, in-4°; 2° *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lille*, in-8°; 3° *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, in-8°;

6° A M. P. Tarbé, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Œuvres de Guillaume de Machault*, in-8°; 2° *Œuvres inédites d'Eustache Deschamps*, 2 vol. in-8°.

Des mentions honorables :

1° A M. Lemaistre, pour ses sept brochures in-8° relatives à l'*Histoire du Tonnerrois;*

2° A M. Alfred Maury, pour ses deux brochures intitulées: 1° *Recherches sur la divinité mentionnée dans les inscriptions latines sous le nom de Camulus*, in-8°; 2° *Recherches historiques et géographiques sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, in-8°;

3° A M. Aug. Digot, pour ses *Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la Table théodosienne appelle* Andesina *ou* Indesina, manuscrit;

4° A M. L. Beaulieu, pour son ouvrage intitulé : *De l'emplacement de la station romaine d'*Andesina, in-8°;

5° A M. l'abbé Lecanu, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de Clichy-la-Garenne*, in-8°;

6° A M. Eug. THOMAS, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur la géographie astronomique de Ptolémée, considérée dans le département de l'Hérault*, in-4°;

7° A M. TAILLIAR, pour son ouvrage intitulé : *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane wallonne du nord de la France, publié avec une introduction et des notes*, in-8°;

8° A M. l'abbé PASCAL, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Théologie de l'art chrétien* ou *Guide des peintres, sculpteurs et graveurs;*

9° A M. ACHMET D'HÉRICOURT, pour ses deux mémoires manuscrits intitulés : 1° *Carenci et ses seigneurs, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* 2° *Bibliographie arrageoise, avec des notes bibliographiques et littéraires;*

10° A. M. CARTIER père, pour son ouvrage intitulé : *Notice sur les monuments numismatiques de l'expédition de Charles VIII en Italie*, in-8°;

11° A Mme Félicie D'AYZAC, pour son ouvrage intitulé : *Les statues du porche septentrional de Chartres et les quatre animaux mystiques, attributs des quatre évangélistes*, in-8°;

12° A M. DE LA FONS-MÉLICOCQ, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Les hommes de lettres du nord de la France et du midi de la Belgique au moyen âge.*

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE en 1828[1], partagé entre M. B. KÖHNE, pour son ouvrage intitulé : *Documents pour l'histoire et l'archéologie de la ville de Chersonnèse en Tauride*, 1 vol. in-8°; et M. Adr. DE LONGPÉRIER, pour son ouvrage intitulé : *Notice des monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau*, 1 vol. in-8°;

[1] Voy. tome IX, nouv. série, *Histoire*, p. 36-38.

2° PRIX POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT OU LE PLUS PROFOND SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT, fondés par le baron GOBERT en 1840[1] :

Le premier prix fut décerné à M. OZANAM, pour ses *Études germaniques pour servir à l'Histoire des Francs;*

Le second prix à M. SCHMIDT, pour son *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois.*

1850. I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° SUJETS PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

L'Académie ayant prorogé le concours de 1848 à l'an 1850 sur cette question :

Faire l'examen critique des documents propres à éclaircir les causes qui ont amené la décadence de la dynastie carlovingienne et l'élévation au trône de la maison de Hugues Capet[2],

Le prix fut décerné à M. GUADET.

L'Académie prorogea le concours sur les monarchies des Grecs dans la Perse jusqu'à l'an 1852[3].

Elle proposa pour le prix ordinaire à décerner en 1852 le sujet suivant :

Comment et par qui se sont exécutés en France sous le régime féodal, depuis le commencement de la troisième race jusqu'à la mort de Charles V, les grands travaux tels que routes, ponts, digues, canaux, remparts, édifices civils et religieux?

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Première médaille à M. Jules TARDIF, pour son mémoire

[1] Voy. tome XII, *Histoire*, p. 286; tome XIV, *Histoire*, p. 4 et suiv. — [2] Voy. p. 325 — [3] Voy. p. 325.

intitulé : *Des notes tironnienes et de leur emploi dans les chartes*, manuscrit.

Seconde médaille à M. DE BOISSIEU, pour la 4e livraison des *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°.

Troisième médaille partagée entre M. DE MAS-LATRIE, pour son *Essai sur les continuateurs de l'Histoire de Guillaume de Tyr*, manuscrit; et M. DE LA MONNERAYE, pour son *Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne, pendant la durée des XIe et XIIe siècles*, 1 vol. in-8°.

Rappel de médaille :

A M. DE CAUMONT, pour son ouvrage intitulé : *Statistique monumentale du Calvados*, tome II.

Mentions très-honorables :

1° A M. JONCKBLOET, pour son ouvrage intitulé : *Le Roman de la Charrette, d'après Gauthier Map et Chrestien de Troies*, 1 vol. in-4°;

2° A M. L. CLOS, pour ses *Recherches sur le régime municipal dans le midi de la France au moyen âge*, manuscrit;

3° A M. Cel. MOREAU, pour son ouvrage intitulé : *Bibliographie des Mazarinades*, tome I, in-8°;

4° A M. Gabriel BULLIOT, pour son ouvrage intitulé : *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de Saint-Benoît*, 2 vol. in-8°;

5° A M. BARABÉ, pour ses *Recherches historiques sur le tabellionage royal en France, et principalement en Normandie, avec notes et documents inédits*, 1 vol. in-8°;

6° A M. Em. DI PIETRO, pour son *Histoire d'Aigues-Mortes*, 1 vol. in-8°;

7° A. M. OUIN-LACROIX, pour son *Histoire des anciennes corporations d'arts et métiers, et des confréries religieuses de la capitale de la Normandie*, 1 vol. in-8°;

8° A M. Bourquelot, pour ses deux ouvrages intitulés: 1° *Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez et de quelques lieux environnants*, brochure in-8°; 2° *Les îles de Lérins*, manuscrit.

Rappel de mentions très-honorables :

1° A M. Léon Fallue, pour ses quatre ouvrages intitulés : 1° *Essai sur le camp de Sandouville et autres travaux militaires analogues, situés sur les rives de la Seine et de la Manche*, manuscrit; 2° *Essai sur le château de Radepont et l'abbaye de Fontaine-Guérard*, manuscrit; 3° *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, 1 vol. in-8°; 4° *Mémoire sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Brotone, et sur la villa de Maulevrier, près de Caudebec*, brochure in-8°;

2° A M. Bouthors, pour son ouvrage intitulé : *Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en* 1507, *publiées d'après les manuscrits originaux*, tome II;

3° A M. P. Tarbé, pour ses trois ouvrages intitulés : 1° *le Roman d'Aubery le Bourgoing*, 1 vol. in-8°; 2° *le Roman du chevalier de la Charrette, par Chrétien de Troyes et Godefroy de Laigny*, 1 vol. in-8°; 3° *les Œuvres de Philippe de Vitry*, 1 vol. in-8°;

4° A M. de la Fons-Mélicocq, pour ses deux mémoires manuscrits intitulés : 1° *L'Abbaye de Saint-Bertin, la cathédrale d'Arras, la collégiale de Saint-Barthélemi de Béthune, et l'église de la Bassée au moyen âge;* 2° *Un village du nord de la France au moyen âge, ou Pont-à-Vendin aux* xve, xvie *et* xviie *siècles.*

Mentions honorables :

1° A M. Quantin, pour ses *Recherches sur le Tiers-État au moyen âge, dans les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne*, manuscrit;

2° A M. de Lacuisine, pour la première partie de ses *Esquisses dijonnaises municipales et parlementaires, pour servir d'introduction à l'histoire de la commune et du parlement pendant le*

moyen âge, et depuis la réunion du duché à la couronne jusqu'à la révolution de 1789, in-8°;

3° A M. ACHMET D'HÉRICOURT, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Chapitres nobles de la province d'Artois (Étrun et Avesnes)*;

4° A M. Edmond WOILLEZ, pour son ouvrage intitulé : *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis pendant la métamorphose romane*, 1 vol. in-f°;

5° A M. l'abbé AUBER, pour son *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, 2 vol. in-8°;

6° A M. L. SUSANE, pour son *Histoire de l'ancienne infanterie française*, 2 vol. in-8°;

7° A M. Cl. ROSSIGNOL, pour son ouvrage intitulé : *Saint-Seine-l'Abbaye, croquis historique et archéologique, accompagné de l'ancien plan de l'abbaye, du dessin de ses fresques et de ses baies principales*, brochure in-4°;

8° A M. DE BAECKER, pour ses *Recherches historiques sur la ville de Bergues en Flandre*, 1 vol. in-8°, et plusieurs brochures relatives aux antiquités de la Flandre;

9°. A M. ACHARD, pour sa *Notice historique sur les anciens remparts d'Avignon, formant aujourd'hui le mur d'enceinte de cette ville*, brochure in-8°;

10° A M. BIZEUL, pour sa *Carte armorique à l'époque romaine*, et ses deux brochures intitulées : 1° *des Voies romaines sortant de Carhaix*, in-8°; 2° *des Voies romaines sortant de Rennes;* in-8°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE DE M. ALLIER DE HAUTEROCHE.

Décerné à M. MOMMSEN, pour son ouvrage intitulé : *Ueber*

das römische Münzwesen (*du système monétaire des Romains*); 1 vol. grand in-8°.

2° PRIX DU BARON GOBERT POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

M. Ozanam fut maintenu dans la possession du 1er prix.

M. Jal obtint le second prix pour son *Glossaire nautique*.

3° PRIX EXTRAORDINAIRE OFFERT PAR M. DE CAUMONT.

L'Académie avait accepté, en 1848, avec l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, l'offre de M. de Caumont, un de ses Correspondants, d'une somme de 500 francs pour récompenser le meilleur mémoire sur une question d'antiquités de la France, dont il lui laissait le choix.

L'Académie avait proposé en conséquence le sujet suivant pour le concours de 1850 :

Existe-t-il encore en France des monuments religieux construits au xe siècle? Si ces monuments existent, à quel signe peut-on les distinguer de ceux du siècle suivant?

Il ne fut envoyé qu'un seul mémoire, qui ne parut pas digne du prix, et l'Académie prorogea le concours à l'année 1851, en modifiant ainsi le programme :

Signaler et décrire les monuments ou parties de monuments bâtis au xe siècle et existants encore en France;

Indiquer les caractères qui peuvent les distinguer des édifices du siècle suivant, en tenant compte des styles d'architecture propres à nos diverses provinces.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES. 1851.

1° SUJETS PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

Il n'y eut point lieu de décerner le prix du concours de cette année[1].

L'Académie proposa pour l'année 1853 le sujet suivant : *Restituer, d'après les sources, la géographie ancienne de l'Inde, depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque de l'invasion musulmane.*

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Première médaille à M. le colonel Carbuccia, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Archéologie de la subdivision de Batna*, accompagné de dix cahiers de dessins, cartes et plans.

Seconde médaille, à M. Roget de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour,* 1 vol. in-8°.

Troisième médaille, partagée entre M. Théodore Nisard, auteur d'un mémoire manuscrit intitulé : *Graduel monumental, dans lequel le chant grégorien est ramené à sa pureté primitive*, et M. Rouard, pour son mémoire manuscrit *sur des bas-reliefs gaulois découverts aux environs d'Aix en Provence.*

Mentions très-honorables :

1° A. M. Tarbé, pour les cinq ouvrages suivants : 1° *les Chansonniers de Champagne aux XIIe et XIIIe siècles;* 2° *le Roman de Girard de Viane, par Bertrand de Bar-sur-Aube;* 3° *Chansonniers de Thibault IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre;* 4° *Poëtes de Champagne antérieurs au siècle de François Ier. — Proverbes champenois avant le XVIe siècle. — Le Roman du*

[1] Voy. p. 324.

Renard contrefait, par le Clerc de Troyes (fragments); 5° *le Tornoiement de l'Antechrist, par Huon de Méry* (*Seine*);

2° A M. Ch. Guimart, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Histoire des évêques de Saint-Brieuc;*

3° A M. l'abbé Monlezun, pour son *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* 6 vol. in-8°;

4° A M. Renier-Chalon, pour ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut,* 1 vol. in-4°;

Rappel de mentions très-honorables :

1° A M. Léon Clos, pour son *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Castres,* manuscrit;

2° A M. C. Moreau, pour les tomes II et III de sa *Bibliographie des Mazarinades,* in-8°.

Des mentions honorables sont accordées :

1° A M. E. de Rozière, pour son *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem,* 1 vol. in-4°;

2° A M. J. Dumesnil, pour sa *Notice historique sur l'église et la ville de Puiseaux en Gâtinais,* brochure in-8°;

3° A M. l'abbé Bellanger, pour sa *Notice historique sur les Ternes* (*Seine*) *et les environs;* brochure in-8°;

4° A M. l'abbé Bulteau, pour sa *Description de la cathédrale de Chartres,* 1 vol. in-8°;

5° A M. A. Barthélemy, pour son *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne,* brochure in-4°;

6° A M. H. Vienne, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Essai historique sur la ville de Nuits* (*Côte-d'Or*), 1 vol. in-8°; 2° *Gevrey-Chambertin, notice historique, topographique et statistique,* brochure in-8°;

7° A M. A. Marteville, pour son ouvrage intitulé : *Rennes ancien par Ogée, et Rennes moderne, ou Histoire complète de ses origines, de ses institutions et de ses monuments,* 3 vol. in-12.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° PRIX DE NUMISMATIQUE DE M. ALLIER DE HAUTEROCHE.

Décerné à M. Cavedoni, pour ses deux ouvrages intitulés :

1° *Numismatica biblica, o sia dichiarazione delle monete antiche memorate nelle sante Scritture* (*Numismatique de la Bible, ou explication des monnaies antiques dont il est parlé dans les saintes Écritures*), 1 vol. in-8°;

2° *Francisci Carellii numorum Italiæ veteris tabulas* CCII, etc. (*Deux cent deux planches de médailles de l'ancienne Italie, recueillies par François Carelli, et éditées par Célestin Cavedoni*), 1 vol. grand in-4°.

2° PRIX DE M. LE BARON GOBERT POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Le premier prix fut décerné à M. Léopold Delisle, auteur des *Études sur la condition de la classe agricole et sur l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge.*

M. Jal demeura en possession du second prix pour son *Glossaire nautique.*

3° Le concours pour le prix extraordinaire d'archéologie de la France, offert par M. de Caumont[1], fut prorogé encore une fois jusqu'à l'année 1852.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES. 1852.

1° SUJETS PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

Il n'y eut pas lieu de décerner le prix du concours de cette année[2].

[1] Voy. p. 332. — [2] Voy. p. 328.

L'Académie retira la question relative à l'histoire des monarchies fondées par les Grecs à l'orient de la Perse[1], sauf à la reproduire plus tard, lorsque les recherches de nouveaux monuments, qui se poursuivent dans l'Asie orientale, auront eu les résultats qu'on doit en attendre, et elle remplaça cette question par la suivante, qu'elle mit au concours pour l'an 1854 ;

Étudier l'état politique, la religion, les arts, les institutions de toute nature dans les Satrapies de l'Asie Mineure, sous les Perses et depuis, particulièrement dans les Satrapies déjà héréditaires, ou qui le devinrent après la conquête d'Alexandre, c'est-à-dire le Pont, la Cappadoce, la Lycie et la Carie.

Elle proposa pour le prix ordinaire de la même année le sujet suivant :

Examiner toutes les inscriptions latines qui, jusqu'à la fin du ve siècle de notre ère, portent des signes d'accentuation; comparer le résultat de ces recherches épigraphiques avec les règles concernant l'accentuation de la langue latine, règles données par Quintilien, par Priscien et d'autres grammairiens; consulter les travaux des philologues modernes sur le même sujet; enfin essayer d'établir une théorie complète de l'emploi de l'accent tonique dans la langue des Romains.

2° ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Première médaille à M. Edmond LE BLANT, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle,* accompagné d'un atlas.

Seconde médaille, à M. BELLAGUET, pour sa publication intitulée : *Chronique du religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422,* 6 vol. in-4°.

[1] Voy. p. 325, 328.

Troisième médaille à M. DE COUSSEMAKER, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'harmonie au moyen âge*, 1 vol in-4°.

Rappel de médaille :

A M. DE BOISSIEU, pour la 5ᵉ livraison des *Inscriptions antiques de Lyon*, in-4°.

Mentions très-honorables :

1° A M. P. TARBÉ, pour ses *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de la Champagne*, 2 vol. in-8°;

2° A M. DE LA QUÉRIÈRE, pour ses *Recherches historiques sur les enseignes des maisons particulières, suivies de quelques inscriptions murales prises en divers lieux*, broch. in-8°;

3° A M. HERSAN, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Histoire de la commune de Boury (Oise)*;

4° Au R. P. LAMBILLOTTE, pour son ouvrage intitulé : *Antiphonaire de saint Grégoire*, fac-simile *du manuscrit de Saint-Gall*, 1 vol. in-4°;

5° A M. Cl. ROSSIGNOL, pour son ouvrage intitulé : *des Libertés de la Bourgogne, d'après les jetons de ses États*, 1 vol. in-8°;

6° A M. QUANTIN, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Inventaire général des archives historiques de l'Yonne*, Iʳᵉ partie, 1 vol. in-4°; 2° *Coup d'œil sur les monuments archéologiques du département de l'Yonne*, broch. in-8°;

7° A M. Jacq. Ch. BRUNET, pour ses *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*, 1 vol. in-8°;

8° A M. l'abbé ROUX, pour ses *Recherches sur le* Forum Segusiavorum *et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs*, in-8°;

9° A M. A. FAUCHÉ-PRUNELLE, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Examen des anciennes institutions du Briançonnais, et plus spécialement des institutions autonomes ou populaires*, etc.

Rappel de mention très-honorable :

A M. Bouthors, pour son ouvrage intitulé : *Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507,* tome II, in-4°.

Mentions honorables :

1° A M. H. Lepage, pour six ouvrages intitulés : 1° *L'insigne église collégiale de Saint-Georges de Nancy,* 1 vol. in-8°; 2° *Histoire de la relique de saint Sigisbert, déposée en l'église cathédrale de Nancy,* broch. in-8°; 3° *la Chapelle de Bon-Secours ou des Bourguignons,* broch. in-8°; 4° *les Chartreuses de Sainte-Anne et de Bosserville,* broch. in-8°; 5° *Pierre Gringoire, extrait d'études sur le théâtre en Lorraine,* broch. in-8°; 6° *Le Palais ducal de Nancy,* 1 vol. in-8°;

2° A M. J. Marion, pour son ouvrage intitulé : *Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France,* broch. in-8°;

3° A M. Ph. Guignard, pour son ouvrage intitulé : *Mémoires fournis aux peintres chargés d'exécuter les cartons d'une tapisserie destinée à la collégiale de Saint-Urbain de Troyes, représentant les légendes de Saint-Urbain et de Sainte-Cécile,* broch. in-8°;

4° A M. Bizeul, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Dissertation sur Alet et les Curiosolites;*

5° A. M. Eug. Grésy, pour sa *Notice sur trois crosses historiées du XIIe siècle, accompagnées d'études iconographiques sur la vie du Christ et la description du tombeau de saint Gauthier,* br. in-8°;

6° A M. Mac-Carthy, pour ses deux mémoires manuscrits intitulés : 1° *Géographie comparée et archéologie de la subdivision de Tlemsen;* 2° *Recherches sur le développement et l'organisation du Christianisme en Afrique, à l'époque romaine,* Ire partie (avec cartes);

7° A M. l'abbé Richard, pour son *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude,* 2 vol. in-8°;

8° A MM. les abbés Gatin et Besson, pour leur *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments,* 1 vol. in-8°;

9° A M. Hipp. SAUVAGE, pour ses *Recherches historiques sur l'arrondissement de Mortain,* broch. in-8°;

10° A M. P. O. VAN DER CHIJS, pour son ouvrage intitulé : *De munten der voormalige hertogdommen Brabant en Limburg,* etc., c'est-à-dire : *Monnaies des ci-devant duchés de Brabant et de Limbourg, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la pacification de Gand,* 1 vol. in-4°;

11° A M. DE FONTENAY, pour son ouvrage intitulé : *Nouvelle étude de jetons,* 1 vol. in-8°;

12° A M. MIGNARD, pour son *Histoire des différents cultes, superstitions et pratiques mystérieuses d'une contrée bourguignone,* broch. in-4°, et pour la *Monographie* du coffret de M. le duc de Blacas, in-4°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° Le PRIX DE NUMISMATIQUE ne fut point décerné.

2° PRIX DE M. LE BARON GOBERT POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

L'Académie maintint M. Léopold DELISLE en possession du premier prix[1].

Elle adjugea le second à M. GERMAIN, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Montpellier, auteur de l'*Histoire de la commune de Montpellier, depuis ses origines jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française,* etc. 2 vol. in-8°.

3° Le PRIX D'ARCHÉOLOGIE française offert par M. DE CAUMONT[2] fut décerné à M. Albert LENOIR.

[1] Voy. p. 335. — [2] Voy. p. 335.

§ 4. SÉANCES PUBLIQUES.

Présidents et lecteurs.

Dans le cours de ces quatre années, les séances publiques de l'Académie ont eu lieu aux époques suivantes :

En 1849, le 17 août, sous la présidence de M. MAGNIN.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Mongez, par le Secrétaire perpétuel.

Notice sur le prêt à intérêt chez les Romains, et particulièrement sous les empereurs, par M. NAUDET.

Sur l'état politique, social et administratif de la France ancienne, par M. GUÉRARD.

En 1850, le 16 août, sous la présidence de M. LANGLOIS.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Letronne, par le Secrétaire perpétuel.

Mémoire sur la morale des stoïciens, par M. Félix RAVAISSON.

Vues sur les formes et les époques successives des religions de l'antiquité, particulièrement des cultes grecs et italiques, par M. GUIGNIAUT.

En 1851, le 22 août, sous la présidence de M. DE WAILLY, vice-président, en l'absence de M. GUIZOT, président.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Raynouard, par le Secrétaire perpétuel.

Rapport sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes pendant l'année 1850. M. GUIGNIAUT, rapporteur.

Mémoire sur la mer Morte, par M. DE SAULCY.

Des esclaves réfugiés dans les temples, en Attique (inscription de l'acropole d'Athènes), par M. WALLON.

En 1852, le 12 novembre, sous la présidence de M. DE WAILLY.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Walckenaer, par le Secrétaire perpétuel.

Rapport sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes pendant l'année 1851. M. GUIGNIAUT, rapporteur.

Mémoire sur un puits artésien, exécuté en Égypte au temps de la XVIIIe dynastie, par M. LENORMANT.

Extrait de l'introduction au tome XXII de l'Histoire littéraire de la France, par M. V. LE CLERC.

Les rapports sur les ouvrages envoyés au concours des antiquités de la France furent faits dans les séances publiques de 1849, 1850, 1851 et 1852, par M. Lenormant. Antiquités de la France.

Dans l'intérêt des études nationales, l'Académie a fait imprimer ces rapports à un grand nombre d'exemplaires, et les a fait distribuer à tous ses correspondants, ainsi qu'aux sociétés savantes et aux comités historiques des départements.

§ 5. LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

M. BEUGNOT. Mémoire *sur la spoliation des biens du clergé, attribuée à Charles Martel* (en première et seconde lecture, 12 janvier, 23, 30 mars, 3 et 13 avril). Voir t. XVI, n. s. Lectures des académiciens. 1849.

M. NAUDET. Communication : *Extrait d'un essai de dictionnaire*

du langage de la conversation chez les Romains : « les diverses manières de se saluer en s'abordant et en se quittant » (19 janvier).

M. LETRONNE. Lecture posthume. Il avait lu, dans les séances des 26 octobre, 2 et 30 novembre et 7 décembre 1838, un mémoire intitulé : *Histoire du calendrier égyptien, depuis les plus anciens temps jusqu'à la chute du paganisme.* Il en commença une seconde lecture le 28 juin 1839, et il s'arrêta pour retoucher son travail. Dans les derniers temps de sa vie, il avait manifesté le désir d'en faire une lecture définitive. Ce mémoire fut remis par la famille à M. de Wailly, qui demanda l'autorisation de le lire à l'Académie, pour lui faire suivre sa destination.

L'Académie décida qu'elle entendrait cette seconde lecture, sans qu'il fût permis de l'interrompre par des observations critiques, auxquelles l'auteur ne pouvait plus répondre. Mais il fut convenu que les membres qui auraient de telles observations à faire, devraient, pour n'en pas priver l'Académie, les consigner dans des notes ou les développer dans des dissertations, qui pourraient elles-mêmes, après une seconde lecture, être insérées dans le recueil des Mémoires.

M. de Wailly commença donc la lecture, le 26 janvier 1849, et la continua jusqu'à la fin dans les séances des 2, 9, 16, 23 février et 2 mars.

M. LENORMANT. Mémoire *sur un buste de bronze du musée du Louvre* (26 janvier; 2ᵉ lecture, 20 avril).

M. LE CLERC. Communication : *Examen d'un Sermon en vers français sur la mort du roi Louis, par Robert Saint-Cériaux* (26 janvier).

M. LENORMANT. Communication : *Notice sur le monument connu sous le nom de* Fauteuil du roi Dagobert (16 février, 2 et 16 mars).

M. DE SAULCY. Communication : *Note sur un fragment de l'inscription de Bisitoun* (9 mars).

M. LE SUEUR, de l'Académie des Beaux-Arts, mit sous les yeux de l'Académie un dessin de restauration de la table d'Abydos, en y joignant quelques explications verbales (9 mars).

M. GUIGNIAUT. Communication : *Éclaircissements sur l'origine de la religion, de la population, de l'art et de la civilisation en Grèce*, extrait inédit de l'histoire de la Symbolique (9 mars).

M. DUREAU DE LA MALLE. Mémoire *sur la climatologie de l'Italie* (16 mars). (Voir t. XVI, n. s.)

M. DE SAULCY. *Recherches analytiques sur les inscriptions cunéiformes médiques* (27 avril).

M. NAUDET. *Du Prêt à intérêt chez les Romains, depuis la fin de la République jusqu'au règne de l'empereur Justinien* (2 mai; 2e lecture, 1er juin).

M. LE CLERC. Communication : *Notices sur quelques poésies historiques du XIIIe siècle* (11 et 25 mai).

M. LENORMANT. Mémoire *sur le groupe qui, dans l'écriture hiéroglyphique représente le mot* ROI (1er juin).

M. LITTRÉ. Communication : *Notice sur l'histoire de Flore et Blanchefleur* (8 juin).

M. BIOT. Communication, notice intitulée : *Résumé de chronologie astronomique* (même séance).

M. GUÉRARD. Communication : *Sur l'état politique, social et administratif de la France ancienne* (15 et 22 juin).

M. NAUDET. *Note sur la loi de César, de l'an 707, relative au payement des dettes*, en réponse à une objection qui lui avait été faite sur un passage de la lecture du 1er juin (15 juin).

M. ARTAUD DE MONTOR. Communication : *Note sur la topographie de Rome* (22 juin).

M. Langlois. Observations relatives à la lecture du mémoire de M. Érard Mollien, *sur l'origine indienne du zodiaque*. (22 juin.)

M. Raoul-Rochette. En communication : *Fragments de l'Introduction de la quatrième lettre archéologique sur la peinture des Grecs*, adressée à M. J. Jacobs (6 juillet).

M. le Prevost d'Iray communique, par l'entremise de M. P. Paris, une *Épître en vers à un jeune poëte tragique, contenant le tableau de l'histoire de Rome, depuis l'expulsion des Tarquins jusqu'au règne d'Auguste* (27 juillet).

M. P. Paris. Communication : *Notice sur les chansons de geste* (24 août).

M. Quatremère. *Observations sur la ville de Ninive*, 1er mémoire (31 août et 7 septembre).

M. de Saulcy. *Recherches sur l'écriture cunéiforme du système assyrien; inscriptions des Achéménides*, 3e mémoire (21 septembre).

M. le Clerc. Communication : *Poésies françaises de circonstance au XIIIe siècle* (28 septembre).

M. Jomard. Communication : *Sur l'histoire des premières cartes géographiques et sur les travaux des premiers géographes* (5 octobre).

M. Naudet. Communication : *Extrait d'un Mémoire sur la police des Romains sous les empereurs* (12 octobre).

M. de Saulcy. Mémoire, pour être lu dans la séance publique annuelle des cinq académies, *sur le déchiffrement des écritures inconnues* (19 octobre).

M. P. Paris. Communication : *Notice sur un anonyme*, traduite de la vie des pères du désert et de la vie de Balaam et Josaphat (même séance).

M. Lenormant. Communication : *Sur un vase étrusque du musée de Florence* (16 et 23 novembre).

M. Ampère. Communication : *Études sur la mythologie des Scandinaves* (30 novembre).

M. Littré. Communication : *Analyse d'un Roman du XIIIe siècle intitulé :* Amadas et Ydoine (30 novembre).

M. Ravaisson. Mémoire *sur le stoïcisme* (7 et 14 décembre, 1er et 22 février, 22 mars 1850; 2e lecture, 14, 21 février et 14 mars 1851).

M. P. Paris. Communication : *Notice sur Thibault IV, roi de Navarre* (21 décembre).

M. de Saulcy. Communication : *Traduction des inscriptions trouvées à Khorsabad, sur les murs du palais* (8 février). 1850.

M. Walckenaer, secrétaire perpétuel, *Rapport sur les manuscrits de Fréret* (15, 22 février, 1er, 8 et 15 mars).

M. de Saulcy. Communication : *Notice sur la chronologie des rois assyriens, donnée par M. Layard* (15 février).

M. Augustin Thierry. Communication : *Une partie de l'introduction du Recueil des documents historiques sur les communes, histoire du tiers état* (22 février, 1er mars).

M. Garcin de Tassy. Mémoire *sur le Mantic Uttaïr* (le langage des oiseaux), poëme persan, de philosophie religieuse (27 mars, 10, 17, 24, 31 mai; 2e lecture, 30 août, 6, 27 septembre et 4 octobre).

M. de Wailly. *Addition au mémoire sur les Tablettes de cire, conservées au trésor des chartes* (26 avril; 2e lecture, 10 mai).

M. P. Paris. Communication : *Notice sur un manuscrit de Marco-Polo, de la Bibliothèque nationale* (24 mai).

M. Hase informe l'Académie du résultat de la délibération de la commission des travaux littéraires concernant le travail de M. Letronne sur les papyrus égyptiens du Louvre, qui devra être imprimé par les soins de M. Brunet de Presle, sous la direction de deux membres de l'Académie (28 juin).

M. Guigniaut. Communication : *Résumé sur le caractère géné-*

ral, les formes et les époques successives des religions de l'antiquité en elles-mêmes et dans leurs rapports avec le Christianisme, d'après la 3e édition de la Symbolique de M. Creuzer (28 juin).

M. QUATREMÈRE. Mémoire intitulé : *Observations sur le lieu où les Israélites traversèrent la mer Rouge* (5 juillet).

M. DUREAU DE LA MALLE. Communication : *Lettre écrite à M. le curé de Ceton et Courthioust, sur le culte de Vénus sous le nom de sainte Venice* (13 septembre).

M. DE WAILLY. Mémoire *sur les dates des lieux des chartes royales, depuis l'avénement de saint Louis jusqu'à la mort de Charles le Bel* (20 septembre).

M. VINCENT lit en communication quelques passages d'un ouvrage de M. Letronne, dont il est éditeur, et qui a pour titre : *Recherches critiques, historiques et géographiques sur les fragments de Héron d'Alexandrie* (23 et 30 octobre, et 10 janvier 1851).

M. LENORMANT. Mémoire *sur les fragments du premier concile de Nicée, conservés dans la version copte* (30 octobre, 8 et 15 novembre; 2e lecture, 31 janvier, 14 et 21 février 1851).

M. GARCIN DE TASSY. Mémoire *sur les subdivisions actuelles des castes, dans les provinces nord-ouest de l'Inde et dans le Bengale* (2e lecture, 13 décembre et 27 juin, 1er et 13 août 1851). (Voir tome XIV, 1re partie, p. 105, n. s.)

M. DE LA GRANGE. Communication : *Observations sur des Médailles Mérovingiennes, découvertes dans le département de la Gironde* (27 décembre).

1851. M. DUREAU DE LA MALLE. *Recherches sur la date de l'invention et de l'emploi des serres chaudes chez les anciens, sous le nom de Jardins d'Adonis* (10 janvier; 2e lecture, 21 mars, 4 et 11 avril).

M. BIOT. Communication : *Avertissement de la traduction du Tcheou-li* (17 janvier).

M. Jomard. Communication : *Note relative à la lecture faite par M. Vincent, dans la séance du 10 janvier au sujet du mémoire de feu M. Letronne, sur les mesures de Héron* (24 janvier).

M. Wallon. Mémoire *sur une inscription trouvée dans l'Acropole d'Athènes* (17 janvier; 2e lecture, 23 mai).

M. Guigniaut. Communication : *Observations sur l'inscription d'Hypata chez les Ænianes et, à cette occasion, sur l'identité de Vénus avec Proserpine et de l'une et de l'autre avec Pasiphaé* (17 janvier).

M. Stanislas Julien. Communication : *Épisodes du voyage de Hiouen-Thsang, à l'époque où il se disposait à quitter l'Inde pour retourner en Chine* (31 janvier et 7 février).

M. de Saulcy. Lettre écrite pendant son voyage autour de la mer Morte et communiquée par M. Mérimée (7 mars).

M. Dureau de la Malle. *Histoire du* Citrus medica, *pour démontrer la perpétuité du même climat en Europe* (21 mars).

M. Guigniaut. Mémoire intitulé : *De l'Hymne à Démèter et de son rapport avec les mystères d'Éleusis, leurs rites et les dogmes qui pouvaient y être enseignés* (28 mars; 2e lecture, 21 novembre).

M. de Saulcy. Lettre communiquée par M. Mérimée, sur un voyage autour de la mer Morte (4 avril).

M. Naudet. Notes sur quelques passages des écrivains latins, tendant à prouver que les Romains avaient des procédés pour hâter la végétation des plantes, mais sans en tirer aucune induction pour les *Jardins d'Adonis* (même séance).

MM. Raoul-Rochette et Guigniaut présentent verbalement des observations appuyées de quelques citations d'auteurs grecs, qui montrent que les *Jardins d'Adonis* n'avaient rien de commun avec les serres chaudes (même séance).

M. Raoul-Rochette. Mémoire *sur les Jardins d'Adonis* (11, 16 avril; 2e lecture, 25 avril et 2 mai).

M. de Saulcy. Rapport (transmis par M. le ministre de l'instruction publique) sur les résultats de sa mission scientifique dans la Syrie et dans l'Asie Mineure (16 avril).

M. Naudet. Mémoire *sur les serres chaudes chez les Romains* (9 mai; 2e lecture, 29 août).

M. Lenormant. Communication : *Note sur un fragment de vase murrhin* (16 mai).

M. Ravaisson. *Note sur la question de savoir si les anciens ont connu l'usage des serres chaudes* (30 mai, 20 juin).

M. de Saulcy. Mémoire *sur les tombeaux des rois de Juda* (6 juin; 2e lecture, 5 septembre).

M. de Saulcy donne de vive voix quelques détails sur l'itinéraire de son voyage aux bords de la mer Morte, et communique la carte qu'il en a dressée (4 juillet).

M. le Clerc. Communication : *Notice sur quelques imitations de Plaute et de Térence, au XIIIe siècle* (même séance, et 3 et 10 octobre).

M. Jomard. Communication : la préface qu'il a écrite pour être mise en tête du *Voyage au Ouadây,* du cheyk Mohammed el Tounsy, traduit de l'arabe par M. Perron (1er août).

M. de Saulcy. Mémoire, pour être lu dans la séance publique annuelle de l'Académie, *sur la mer Morte* (8 août).

M. Quatremère. Mémoire *sur le monument appelé tombeau des rois de Juda* (12 septembre; 2e lecture, 19 septembre).

M. de Saulcy. Mémoire en réponse au précédent (19 septembre; 2e lecture, 3 octobre).

M. Raoul-Rochette. Mémoire sous ce titre : *Courtes observations sur les tombeaux des rois de Juda* (26 septembre; 2e lecture, 26 mars 1852).

M. Quatremère. Addition à son mémoire *sur les tombeaux des rois de Juda* (10 octobre).

M. Vincent. Mémoire déjà lu en séance trimestrielle de l'Institut, *sur la musique des anciens Grecs* (17 octobre).

M. de Wailly. Communication : *Dissertation sur les recettes et dépenses de saint Louis,* destinée au tome XXI des historiens de France (17, 24 et 31 octobre).

M. Vincent fait exécuter, sur un instrument spécial de sa composition, par M. Charles Nisard, les divers modes de la musique des anciens Grecs (24 octobre).

M. Garcin de Tassy. Additions à l'*Histoire de la littérature hindoustanie* (31 octobre, 14 novembre, et 5 mars 1852).

M. Langlois. Mémoire *sur la divinité Védique appelée Soma* (7 novembre; 2e lecture, 6, 13 et 20 février 1852).

M. Lenormant. Mémoire *sur les fragments du concile œcuménique d'Éphèse conservés dans la version copte* (14 novembre; 2e lecture, 12 décembre).

M. le Clerc. Communication : *Fragments de recherches sur les fabliaux* (21 et 28 novembre, et 13, 20 et 27 février 1852).

M. Guigniaut. Second mémoire sur les mystères de la Grèce et sur le culte d'Éleusis en particulier; titre de cette partie : *Des opinions les plus récentes sur les mystères, de la nature des mystères et de leur portée, spécialement de celle des Éleusinies* (19 et 26 décembre; 2e lecture, 16, 23 et 30 janvier 1852).

M. E. Burnouf. Communication : *Mémoires sur les signes de beauté chez les Bouddhistes* (19 décembre et 16 janvier 1852).

M. Jomard. Communication : *Observations sur le mémoire de M. Mac-Carthy, intitulé : Origine du nom de Tlemsen* (19 décembre, et 9 janvier 1852). (Voy. p. 358.)

M. de Saulcy. Communication relative à la découverte d'un bas-relief palmyrénien, acquis pour la France par M. Ségur-Duperron, consul à Damas (26 décembre).

1852. M. Lenormant. Communication : *Sur les médailles des trois premiers siècles de l'ère chrétienne qui présentent des traces du christianisme* (9 janvier).

M. Dureau de la Malle. Mémoire *sur l'encens et les arbres qui le produisent* (16, 23, 30 janvier et 6 février).

M. Dureau de la Malle. Mémoire *sur le grand gorille du Gabon, pour déterminer la limite de la navigation d'Hannon sur les côtes de l'Afrique occidentale* (27 février).

Le même. Mémoire *sur l'histoire ancienne et moderne du café* (5 mars).

M. Jomard. Mémoire *sur le* pagus Noverus *d'Ausone* (12 mars; 2e lecture, 30 avril).

M. Dureau de la Malle. Addition au mémoire *sur l'encens* (19 mars).

M. Séguier de Saint-Brisson. Mémoire *sur la cosmogonie et la théogonie des Phéniciens, comparées à celles des Grecs* (19, 26 mars, 2, 6, 16, 23 et 30 avril).

M. de Wailly. Communication : *Supplément à la dissertation sur les recettes et dépenses de saint Louis* (26 mars).

M. Garcin de Tassy. Communication : *Tableau du Kali-Yug, ou l'âge de fer,* traduit de l'hindoustani, de Wischnu-Das (16 avril).

M. Raoul-Rochette. Mémoire *sur divers sujets d'antiquités grecques en rapport avec les idées superstitieuses de l'Orient* (7, 14, 21 mai, 2, 16, 23, 30 juillet, 17, 24 septembre, 1er, 8, 15, 22 octobre, 19 novembre).

M. Guérard. Mémoire concernant l'*explication du capitulaire de Charlemagne* de villis (7 mai, 25 juin, 9, 23, 30 juillet, 3, 10 septembre, 26 novembre et 3 décembre).

M. de Saulcy. Communication : *Note sur la géographie ancienne de la côte de Phénicie, de Beyrouth à Acco* (21 mai).

M. Lenormant. Communication : *Sur un puits artésien au temps de la XVIIIe dynastie égyptienne* (11 juin).

M. le Clerc. Communication : *Nouvelles études sur les fabliaux* (6, 13, 20, 27 août, 10 septembre).

M. Vincent. Communication : Préface de son recueil d'extraits de l'ouvrage de Héron d'Alexandre, intitulé la *Dioptra* (19 nov.).

Lectures et communications de divers savants. 1849.

M. Vincent[1]. Analyse du traité de Saint-Augustin *De Musica* (19 janvier).

M. Texier. Mémoire sur le tombeau de Mausole (26 janvier, 9 février).

M. Vattier de Bourville. Lettre communiquée par M. Lenormant : Détails intéressants sur les monuments qu'il a découverts dans la Cyrénaïque (16 mars).

M. Varin. Mémoire sur les variations de la liturgie grégorienne au XIIIe siècle, 1re partie, antiphonaire (30 mars, 3 et 13 avril), 2e partie, sacramentaire (20 avril et 2 mai).

M. Fresnel, consul de France à Djedda. Notice historique et géographique sur le Ouadây et ses relations avec la côte septentrionale de l'Afrique, communiquée par M. Jomard (20 et 27 avril).

M. de Rougé. Recherches sur l'inscription du tombeau d'Ahmès (2, 18, 25 mai, 8 juin).

M. Mollien. Mémoire sur l'origine indienne du zodiaque (15, 29 juin).

M. Vallot, secrétaire de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, transmet l'empreinte d'une inscription ancienne trouvée au château d'Essaroi (Côte-d'Or, arrondissement de Châtillon-sur-Seine) (22 juin).

L'Académie répond que ce calque reporte l'inscription au XVIe siècle (13 juillet).

[1] Élu académicien, le 10 mai 1850.

M. Vivien de Saint-Martin. Mémoire sur les Huns blancs ou Ephthalites des historiens byzantins (6, 20, 27 juillet, 3, 10 août).

M. Ravaisson [1]. Mémoire sur le principe fondamental de la philosophie stoïcienne (24 août).

M. Eichhoff. Fragment sur l'ancienne poésie slavonne (7 septembre).

M. de la Pilaye communique, par l'entremise de M. Jomard, un échantillon de ciment trouvé dans un lieu auquel on a donné le nom de Gannes, à quatre kilomètres au-dessus de Châtillon, entre Beaulieu et le canal latéral à la Loire, lieu où se trouvent, dans une étendue de 10 hectares, des ruines gallo-romaines, fûts de colonnes, reste d'un temple, des vestiges d'une voie romaine allant de ce point à Bourges, un ancien aqueduc avec son revêtement intérieur en ciment dont on présentait l'échantillon, en même temps que des échantillons de minerai tirés de tumulus, ou tertres artificiels qui se trouvent au bourg de la Bussière, à 12 kilomètres de Gien (14 septembre).

M. de Witte. Mémoire sur un vase représentant l'expiation d'Oreste (même séance).

M. Adolphe Regnier. Premier mémoire sur les origines de la langue allemande, lu par M. Magnin (21 septembre. Lecture commencée le 19 avril 1848). (Voir tome XVI, 1re partie, p. 121, n. s.)

M. Fresnel. Lettre lue par M. Jomard, sur un quadrupède unicorne, dont toutes les relations des voyageurs constatent l'existence dans l'intérieur de l'Afrique (5 octobre).

M. Th. H. Martin. Fragment d'une histoire des sciences physiques dans l'antiquité : Sur la faculté qu'on attribue aux plus anciens astronomes de l'antiquité de calculer d'avance et de prédire les éclipses de soleil (même séance).

[1] Élu académicien le 9 novembre de la même année. (Voy. p. 345.)

M. Stern de Gœttingue. Lettre (communiquée par M. Eugène Burnouf) annonçant que M. Stern a fait de grands progrès dans le déchiffrement de la troisième espèce d'écriture cunéiforme (9 novembre).

M. Guyon. Lettre (lue par M. Dureau de la Malle) sur une espèce d'arbre inconnue, qu'on trouve en Afrique, dans le pays des Berbères, et dont parlent Pline et Solin, et sur l'espèce de soie que porte cet arbre (7 décembre).

M. Marin. Mémoire (lu par M. Guigniaut) sur une nouvelle méthode de chronologie applicable aux calendriers julien et grégorien (même séance).

M. de Witte. Mémoire sur un denier de la famille Valeria (14 décembre).

MM. Renan et Daremberg. Notes sur leur voyage en Italie 1850.
à la recherche des manuscrits, communiquées par M. le Clerc (18 janvier).

M. Rochet d'Héricourt met sous les yeux de l'Académie deux manuscrits abyssiniens sur vélin, dont un, de grandeur colossale, est un abrégé des chroniques d'Abyssinie, depuis les temps les plus reculés jusqu'aux temps modernes (25 janvier).

M. de Mas-Latrie. Examen des écrits sur les croisades, considérés comme la continuation de l'histoire de Guillaume de Tyr (même séance).

M. Eugène Boré. Lettre datée de Constantinople, dans laquelle il envoie, pour satisfaire à ses devoirs de correspondant, l'analyse d'un ouvrage publié en Angleterre par M. Layard sur les ruines de Ninive (8 mars).

M. Renan. Lettre (lue par M. Eugène Burnouf) relative aux recherches qu'il a entreprises en Italie, pour satisfaire aux instructions de l'Académie (15 mars).

M. Vincent. Note sur Héron d'Alexandrie et sur les ouvrages qu'il a composés (22 mars).

M. T. H. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes. Note (lue par M. Guigniaut) contenant l'analyse de sa dissertation sur les auteurs qui ont porté le nom de Héron (même séance.)

M. de Mas-Latrie. Note sur divers manuscrits des continuateurs de Guillaume de Tyr (même séance).

M. le vicomte de Santarem. Introduction à l'histoire des cartes systématiques du moyen âge (27 mars, 19 avril).

M. de la Pilaye. Lettre contenant des détails sur divers objets d'antiquité trouvés près de Château-Landon (19 avril).

M. Gros. Recherches sur l'histoire des Gracques (26 avril).

M. Rhangabé. Mémoire (lu par M. Raoul-Rochette) sur la partie méridionale de l'île d'Eubée (17 mai, 14 juin et 12 juillet).

MM. Daremberg et Renan. Première partie d'un rapport sur leur mission en Italie (24 mai).

M. Eugène Boré. Note (lue par M. Walckenaer) intitulée : Ninive et ses ruines (31 mai, 7 juin).

M. Brunet de Presle. Rapport sur les papyrus égyptiens du Louvre et sur le travail que M. Letronne avait entrepris sur ces monuments (7 juin).

M. de la Plane annonce la découverte de deux dépôts de petites médailles de l'ancienne république de Marseille, l'un à Savournon, Hautes-Alpes, l'autre à Bayons, arrondissement de Sisteron (14 juin).

M. Adolphe Regnier. Second mémoire (lu par M. le Bas) sur l'origine de la langue allemande (21 juin, 12 juillet et 23 mai 1851).

M. Lottin de Laval. Lettre (lue par M. Guigniaut) en forme de premier rapport sur les résultats de son voyage au mont Sinaï (5 juillet).

M. Wallon. Explication d'un passage de Plutarque sur une loi de Lycurgue nommée *la Crypte* (26 juillet).

M. de Gerville. Lettre sur une découverte de médailles d'or de Trajan, qu'il a faite à Portbail (23 août).

M. Vivien de Saint-Martin. Mémoire sur le site Tzo'ar ou Ségor (30 août et 6 septembre).

M. Renan. Rapport sur la mission en Italie dont il avait été chargé conjointement avec M. Daremberg, deuxième partie (6 septembre).

M. Eichhoff. Extrait d'un mémoire sur la mythologie scandinave (13, 20 septembre).

M. T. H. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes. Mémoire (lu par M. Vincent) sur la vie et les ouvrages de Héron d'Alexandrie, disciple de Ctésibius, et sur tous les ouvrages mathématiques grecs, conservés ou perdus, publiés ou inédits, qui ont été attribués à un auteur nommé Héron (27 septembre, 4, 11, 18 octobre).

M. Fulgence Fresnel. Observations (lues par M. Mérimée) sur l'histoire des Arabes, de M. Caussin de Perceval (30 octobre).

M. de Paravey transmet six doubles empreintes de médailles arabes, romaines, etc., trouvées dans le Bigorre et le Béarn, avec prière de les examiner. Elles sont soumises à l'examen de MM. Reinaud et Mérimée, qui en feront l'objet d'un rapport (15 novembre).

M. Lottin de Laval offre à l'Académie, qui les accepte et l'en remercie, des *fac-simile* identiques en plâtre de divers monuments de l'antiquité (7 février). 1851.

M. le comte Albert de la Marmora. Plusieurs calques (communiqués par M. Lajard) de statuettes antiques, qui sont dessinées avec soin dans un recueil manuscrit daté de l'an-

née 1497, et qui avaient été trouvés en plusieurs lieux de l'île de Sardaigne (7 février).

M. James Richardson. Extrait de sa correspondance, communiqué par M. Jomard, touchant les sculptures réputées égyptiennes, qu'il a trouvées dans l'intérieur de l'Afrique, à Ouady-Elissaré, à 200 milles au sud de Mourzouk (21 février).

M. Texier. Lettre (communiquée par M. Dureau de la Malle) sur des découvertes archéologiques faites à Oran, de monuments phéniciens (même séance).

M. Vivien de Saint-Martin. Mémoire sur les Khazars (28 février, 7 mars).

M. Lottin de Laval, en mettant sous les yeux de l'Académie les *fac-simile* de divers monuments de l'antiquité, qu'il avait offerts précédemment (séance du 7 février), donne des explications et des éclaircissements sur la valeur des inscriptions que portent ces monuments (28 février).

M. Léon Renier. Rapport transmis par M. le ministre de l'instruction publique et lu par M. le Président : exposé des premiers résultats de ses travaux à la recherche des monuments épigraphiques dans la province de Constantine (14 mars).

M. de Rougé. Mémoire sur les inscriptions qui couvrent la statuette naophore du musée Grégorien (même séance).

M. le colonel Carbuccia retrace verbalement l'histoire de ses travaux géographiques, archéologiques et historiques dans la subdivision de Batna en Algérie (21 mars).

M. Delaporte, consul de France au Caire. Deux lettres (communiquées par M. Jomard) concernant les recherches et les investigations de M. Mariette dans le territoire de Memphis (4 avril).

M. de Laplane. Lettre annonçant une découverte d'objets antiques dans les environs de Sisteron (11 avril).

M. le colonel Carbuccia. Mémoire sur les itinéraires anciens de la subdivision de Batna (25 avril).

M. Delaporte, consul de France au Caire. Lettre (communiquée par M. Jomard) annonçant que M. Mariette a fait exécuter des fouilles considérables à Saccarah, près de la pyramide à gradins, et qu'il a découvert plusieurs sphinx (2 mai).

M. Rhangabé. Lettre (communiquée par M. Raoul-Rochette) relative à une découverte importante pour la topographie d'Athènes, savoir : les restes du *Bouleutèrion*, ou palais des Cinq-Cents, près de la base de l'Acropole, au nord-ouest de cette éminence (9 mai).

M. Léon Renier. Second rapport (lu par M. de Wailly) sur les résultats de sa mission dans la province de Constantine (même séance).

M. Mariette. Quelques dessins transmis par M. Batissier, vice-consul de France à Suez, et communiqués par M. Lenormant, lesquels reproduisent une partie des objets trouvés dans les fouilles entreprises par le voyageur sur l'emplacement de Memphis. Ces fouilles, qui ont rendu à la lumière plusieurs monuments d'architecture égyptienne et grecque, ont conduit à la découverte du Serapeum mentionné par Strabon (16 mai).

M. Lottin de Laval. Lettre (communiquée par M. Guigniaut) sur l'application du ciment romain à la plastique et à l'épigraphie, avec trois *fac-simile* moulés dans ce même ciment (même séance).

M. Brunet de Presle. Mémoire sur le Serapeum de Memphis (13 juin).

M. de Witte. Mémoire sur l'impératrice Cornelia Salonina, femme de Gallien (15 août, 28 novembre).

M. de la Pilaye. Lettre (communiquée par M. Jomard) au sujet d'urnes cinéraires trouvées dans l'île de Ré, ainsi que

quatre tombeaux ou caisses en pierre, et deux autres bâtis en brique et en pierre; les corps contenus dans les premiers sont de taille colossale, le crâne très-épais et les os beaucoup plus gros que ceux des générations actuelles (29 août).

M. Pautet. Dissertation sur un monument curieux de la Bourgogne, un sacellum monolithe, postérieur à l'invasion romaine et découvert à un kilomètre de *Castrum* (12 septembre).

M. Vallot. Lettre contenant des remarques sur deux passages de la Symbolique de Creuzer, traduction de M. Guigniaut, t. III, 2e partie (même séance).

M. Rhangabé. Lettre (communiquée par M. le Bas) sur les inscriptions grecques découvertes dans les trois premiers mois de 1851, à Athènes, et d'après lesquelles on avait cru pouvoir déterminer l'emplacement du sénat des Cinq-Cents (24 octobre).

M. Mac-Carthy. Mémoire (lu par M. Jomard) sur l'origine du nom de Tlemsen (12 et 19 décembre 1851).

M. Cavedoni. Lettre (traduite et communiquée par M. Raoul-Rochette) au sujet du mémoire de M. de Witte sur l'impératrice Cornelia Salonina (26 décembre).

1852. M. Daremberg. Recherches sur un ouvrage qui a pour titre *Zad-el-Moçafir* en arabe, *ἐφόδια* en grec, *viaticum* en latin, et qui est attribué à Abu-Djafar, à Isaac ou à Constantin l'Africain. (6 février).

M. Visconti, commissaire des antiquités à Rome. Extrait d'une lettre (communiquée par M. Raoul-Rochette) qui annonce la découverte de trois vases d'argent, de la forme d'un *cyathus*, sur la circonférence desquels est gravé l'itinéraire de Cadix à Rome, comprenant 105 stations, de 1862 milles (27 février).

M. Louis Vaucher, professeur honoraire à Genève. Dissertation (communiquée par M. le Clerc) sur le véritable auteur

du Traité du sublime, attribué à Longin, et que M. Vaucher croit pouvoir attribuer à Plutarque (5 mars).

M. Visconti. Annonce (communiquée par M. Raoul-Rochette) d'une découverte d'objets antiques près de Bracciano (12 mars).

M. le vicomte de Santarem. Introduction du III[e] volume de ses Recherches sur les cosmographes du moyen âge (même séance et 2 et 6 avril).

Le Père Marti. Article, traduit et communiqué par M. Lenormant, sur le vase imitant une colonne milliaire, où se trouve gravé l'itinéraire de Cadix à Rome (19 mars).

M. Édelestand du Méril. Mémoire sur la tradition de Robert le Diable (même séance et 6, 16 et 23 avril).

M. Place. Lettres (communiquées par MM. Quatremère et Mohl) annonçant de nouvelles fouilles à Khorsabad, qui promettent à l'archéologie et à l'histoire d'importantes découvertes (16 avril).

M. Belin, chancelier du consulat de France au Caire. Lettre (communiquée par M. Jomard) relative aux fouilles du Serapeum de Memphis, dans lesquelles M. Mariette a trouvé des inscriptions arabes en caractères coufiques très-purs, semblables à celles qu'on peut voir sur un monument funéraire derrière la grande pyramide d'Aboukir (14 mai).

M. Mariette. Lettre (communiquée par M. Lenormant), dans laquelle le voyageur annonce les progrès des fouilles du Serapeum, la découverte d'un cénotaphe d'Osiris-Apis, avec la momie du dieu, disposée comme celle d'un homme, mais sans aucun reste de corps humain (même séance).

M. Beulé, membre de l'école française d'Athènes. Lettre (communiquée par M. Guigniaut) annonçant que, par suite des fouilles entreprises depuis le mois d'avril, au pied de l'Acropole, il a retrouvé à une grande profondeur ce qu'il est

fondé à regarder comme le commencement de l'escalier des Propylées[1] (18 juin).

M. Léon RENIER. Dissertation sur une inscription bilingue trouvée à Vaison (même séance).

M. DE ROUGÉ. Notice sur le manuscrit hiératique appartenant à Madame d'Orbinay (16 juillet).

MM. JORET et BERTRAND présentent le calque colorié du tombeau de Rhamsès Ier, les *fac-simile* en quelque sorte des quatre faces du monument (30 juillet).

M. BEULÉ. Deux chapitres (lus par M. Guigniaut) du Mémoire sur les découvertes de l'auteur dans les fouilles récemment faites autour de l'Acropole (6 et 13 août).

LE MÊME. Dissertation (lue par M. Guigniaut) sur les Propylées, chapitre extrait du Mémoire sur l'Acropole (20 août).

M. Émile BURNOUF, membre de l'école française d'Athènes. (Par communication de M. Guigniaut.) Un plan topographique de l'ancienne Athènes, avec une notice exégétique (27 août).

M. ROSSIGNOL. Mémoire sur le métal que les anciens appelaient orichalque (même séance et 3, 17 et 24 septembre).

M. EGGER. Mémoire sur le grammairien Apollonius Dyscole (17 et 24 septembre, 8 et 22 octobre).

M. MAC-CARTHY. Mémoire (lu par M. Jomard) sur l'ancienne *Arsennaria,* dans la province d'Oran (19 novembre).

M. DULAURIER. Mémoire sur la chronologie arménienne technique et historique (26 novembre).

M. DE ROUGÉ. Mémoire sur quelques phénomènes naturels

[1] L'Académie chargea le secrétaire perpétuel de faire connaître à M. le ministre de l'instruction publique l'intérêt qu'elle prenait à cette importante découverte, et de lui recommander, en son nom, l'auteur et les résultats qu'il faisait espérer. Elle reçut, dans la séance suivante, une réponse de M. le ministre, qui annonçait qu'il accordait à M. Beulé une prolongation d'un an de son séjour à Athènes avec un subside de 1,200 francs pour les dépenses des fouilles.

consignés sur les monuments de l'ancienne Égypte, avec des dates qui précisent la place que ces phénomènes occupaient dans l'année vague, à l'époque où ils furent observés (24 décembre).

M. Beulé. Passages (communiqués par M. Guigniaut) de quelques lettres écrites d'Athènes pour faire connaître les progrès des recherches et le commencement de nouvelles fouilles au pied de l'Acropole (31 décembre).

M. Léon Renier. Lettre (lue par M. Guigniaut) concernant ses nouvelles explorations dans la province de Constantine, et leurs résultats (même séance).

QUATRIÈME SECTION.

FAITS DIVERS.

L'Académie devant présenter un candidat pour la chaire d'archéologie du Collége de France, vacante par suite du décès de M. Letronne, fit choix, dans la séance du 2 février 1849, de M. Lenormant, qui fut nommé par décret du 5 mars. Présentation de candidats pour le Collége de France.

En 1852, la chaire d'éloquence latine devint vacante, par la démission de M. Nisard.

L'Académie, qui devait, aux termes du décret du 9 mars 1852, présenter deux candidats, nomma, au premier rang, M. Rinn, au deuxième rang, M. Havet (séance du 24 novembre).

M. le président de l'Académie impériale des sciences de Vienne, nouvellement instituée, transmit deux exemplaires du règlement de sa compagnie, qui se recommandait à la bien- Communication officielle de l'Académie impériale de Vienne.

veillance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *sa sœur aînée.*

L'Académie, par l'organe de son secrétaire perpétuel, remercia l'Académie impériale de Vienne de cette cordiale communication, et l'assura de la plus honorable sympathie (séance du 23 février 1849).

Inauguration de la statue de du Cange.

L'Académie reçut, dans la séance du 20 juillet 1849, de M. le président de la Société des Antiquaires de Picardie, une invitation de ce corps savant à vouloir bien assister par députation à la solennité de l'inauguration de la statue en bronze de du Cange, qui devait avoir lieu à Amiens, le dimanche 19 août.

L'Académie décida qu'elle se ferait représenter par son bureau et par ceux de ses membres qui s'y adjoindraient volontairement pour rendre honneur à la mémoire d'un des hommes qui ont le plus illustré l'érudition française.

M. Magnin, président de l'Académie, rendit compte, dans la séance du 24 août, de l'empressement et des égards avec lesquels la députation, composée de dix membres, avait été accueillie par les autorités de la ville et du département et par la Société des Antiquaires de Picardie, de la place honorable qui lui avait été faite dans toutes les cérémonies et les fêtes qui avaient marqué la journée, et de l'assentiment qui avait répondu à ses paroles, prononcées au moment de l'inauguration.

L'Académie ordonna l'impression de son discours, tel qu'il est ici reproduit :

« Messieurs, c'est un beau spectacle que celui des hommages intelligents qu'un peuple enthousiaste rend à ses grands hommes. On éprouve surtout un profond sentiment de justice satisfaite, en voyant des noms, révérés jusque-là dans un

cercle restreint d'admirations respectueuses, atteindre enfin à la grande renommée, à la gloire populaire et nationale. Honneur à la ville d'Amiens, à ses citoyens, à ses magistrats! honneur surtout à la Société des Antiquaires de Picardie, pour avoir conçu et accompli la haute et noble pensée de couronner dans leur illustre compatriote, non pas seulement un érudit de génie, mais le génie même de l'érudition! D'autres villes ont élevé des statues à la gloire des armes, de la poésie, des sciences ou des beaux-arts. Il restait encore une grande et belle palme à décerner. Vous avez, Messieurs, saisi avec bonheur cette honorable initiative. Amiens, qui compte parmi ses enfants tant d'hommes célèbres dans tous les genres; Amiens, qui a produit des poëtes comme Voiture et Gresset, des médecins comme Riolan, des géomètres comme Delambre, a été bien inspirée en donnant le pas sur tous à celui qui a mis le plus d'originalité réelle au service de l'application la plus prodigieuse. Oui, vous avez fait justice, Messieurs, en inscrivant sur le premier feuillet de votre livre d'honneur le nom du linguiste polyglotte, du savant universel que l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre nous envient, de Charles du Cange enfin, le père de la grande école historique française.

« Aussi l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne pouvait-elle rester indifférente à la solennité qui nous rassemble. Elle s'y associe pleinement, Messieurs; et le nombre de ses membres qui se pressent autour de ce monument le prouve mieux que mes faibles paroles. L'Académie partage votre vénération filiale pour le grand critique né dans vos murs, et salue en lui un de ses plus éminents précurseurs. En effet, par les voies qu'il a ouvertes, par les instruments d'investigation qu'il a créés, par les belles et innombrables applications qu'il a faites des plus excellentes méthodes, du Cange a renouvelé et

agrandi le champ des études historiques. Il a, avec Hadrien de Valois, Denys Godefroy et Baluze, fondé parmi nous l'érudition laïque, et fait sentir la nécessité de confier à des compagnies savantes le dépôt et la culture de ce précieux héritage. Oui, les beaux exemples de ces hommes admirables ont préparé et dicté en quelque sorte les règlements qui, en 1701, ont définitivement constitué l'Académie des belles-lettres.

« Les caractères distinctifs des œuvres et du génie de du Cange sont la hardiesse et la fécondité. Nul n'a pressenti de plus loin, ni discerné d'un coup d'œil plus sûr, les questions qui devaient occuper et intéresser l'avenir.

« Le moyen âge, par exemple, qui attirait à peine un regard au XVIe et au XVIIe siècle, et que la science et même la mode explorent dans tous les sens aujourd'hui, le moyen âge nous a été ouvert par du Cange. Aurions-nous pu faire un seul pas dans ces routes obscures, si nous n'avions eu pour nous guider le secours de ses deux admirables Glossaires? Personne (je ne crains pas qu'on le conteste) n'a compulsé, déchiffré, interprété plus de documents originaux, secoué la poussière de plus de chartes, pour en tirer la connaissance des lieux, des institutions, des mœurs et des idiomes. Je ne prétends point, à Dieu ne plaise! contester ni affaiblir les services rendus à notre histoire par les congrégations religieuses; mais enfin l'étude des chartes avait pour les monastères un intérêt direct et domestique. Les religieux cherchaient à constater des droits utiles dans la lecture et la copie des actes. Du Cange et les érudits laïcs du XVIIIe siècle ont défriché les ronces et les épines des temps barbares, sans autre mobile que l'amour désintéressé du vrai et le pur dévouement au génie sévère de l'histoire.

« Je ne citerai point les nombreux ouvrages imprimés de du Cange, ni les manuscrits non moins nombreux qu'il a laissés,

et dont la simple nomenclature, dressée par une main pieuse, semble le catalogue d'une bibliothèque. Je remarquerai seulement qu'il a exécuté ses immenses travaux sans préjudice d'aucun des devoirs de la vie civile. Il a, pendant vingt-trois ans (vous le savez mieux que moi), rempli avec assiduité, dans cette ville, une charge importante d'administration et de finance; il a été, durant sept années, auprès de son père infirme, un modèle accompli de piété filiale; enfin, dans le cours d'une union prospère, qui a duré plus d'un demi-siècle, il a eu à élever dix enfants. Les facultés heureuses et bien dirigées de ce grand esprit ont suffi à tout sans efforts. Par caractère, d'ailleurs, il recherchait les tâches difficiles. Ce grand homme, qui avait préparé tant de matériaux sur l'ensemble et sur tous les détails de notre histoire, a terminé de préférence, et a imprimé, ou mis en état d'être imprimées, les parties qui exigeaient la réunion des connaissances les plus rares et les plus variées. Ainsi, les croisades, l'empire latin, l'occupation française et normande de la Grèce et de la Sicile, ces épisodes lointains et compliqués de notre activité conquérante, ont trouvé dans le laborieux et modeste magistrat un annaliste dont l'autorité ne sera point surpassée. C'est parmi les ouvrages inédits de cette classe que le goût éclairé de M. le ministre de l'instruction publique nous promet de puiser les éléments d'une nouvelle et prochaine publication. Grâce à cette généreuse pensée, l'*Histoire des familles d'outre-mer,* publiée aux frais de l'État, sera le digne complément du monument que nous inaugurons aujourd'hui.

« Du Cange, pendant sa longue et paisible carrière, n'a éprouvé qu'un seul mécompte. Le Recueil des historiens de la Gaule, cette collection monumentale dont il avait poursuivi l'idée pendant toute sa vie, et dont un ministre de Louis XIV

lui avait demandé de tracer le plan, n'a point été (et l'on peut le regretter peut-être) confiée à sa direction. Mais n'est-il pas bien remarquable et bien glorieux pour Amiens, que cette grande tâche n'ait échappé des mains de du Cange, que pour passer dans celles d'un autre enfant de cette ville, dans les mains de dom Bouquet? — Votre cité, Messieurs, était prédestinée à être le berceau de l'histoire de France! — Au reste, les fils sont dignes de leurs pères, quand ils savent les honorer comme vous. »

Commission mixte.

Il a été donné lecture (le 21 juin 1850) d'une lettre de M. Flourens, qui demandait, au nom de l'Académie des sciences, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres voulût bien nommer un de ses membres pour s'adjoindre à une commission chargée d'examiner une note de M. Mariage sur les *lignes* des Chinois connues sous le nom de *Koua*, lignes qui ne seraient, suivant l'auteur, que le symbole d'une *numération par huit*.

L'Académie, sur la proposition du bureau, désigna M. Stanislas Julien pour faire partie de cette commission.

Manuscrits de Fréret.

Dans la séance du 24 août 1849, M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale fit déposer sur le bureau de l'Académie deux cartons contenant les manuscrits de Fréret, qu'il avait retrouvés dans une bibliothèque particulière, où ils étaient demeurés depuis plus de vingt ans, et qu'il voulait restituer à qui de droit.

M. Walckenaer, secrétaire perpétuel, se chargea d'examiner ces manuscrits, et de faire connaître ceux qui seraient inédits[1].

[1] Voy. plus haut, p. 15 et 345, et t. XVI, Iʳᵉ partie, p. 253.

Traités de garantie de la propriété littéraire. (Commission.)

L'Institut ayant reçu de M. le ministre de l'instruction publique l'invitation d'examiner un projet de convention entre la France et la Grande-Bretagne, pour la garantie réciproque de la propriété littéraire et artistique, il fut formé une commission de dix membres; chacune des académies en nommait deux, avec adjonction des secrétaires perpétuels. L'Académie des inscriptions choisit, dans sa séances du 8 février 1850, MM. Pardessus et Laboulaye pour ses délégués.

Sur une demande pareille du même ministre, l'Académie désigna MM. Laboulaye et Monmerqué, pour faire partie d'une nouvelle commission chargée d'examiner un autre traité de même nature avec le Portugal (séance du 6 juin 1851).

Nominations de délégués pour le conseil supérieur de l'instruction publique.

La loi du 15 mars 1850, sur l'instruction publique, disposait que trois membres de l'Institut, qu'il aurait désignés lui-même, seraient appelés à faire partie du conseil supérieur.

M. le président de l'Institut, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale du 3 avril, invita l'Académie à choisir, dans le plus bref délai possible, un de ses membres pour la représenter dans la commission qui devait concerter un projet de règlement pour déterminer les formes de l'élection des trois délégués de l'Institut.

Après une assez longue discussion préalable, pour savoir si MM. les académiciens libres auraient, de même que les académiciens ordinaires, voix délibérative et droit de suffrage dans les délibérations préparatoires et dans l'élection, la question fut résolue affirmativement.

L'Académie se prononça en même temps, quant au mode d'élection, pour le scrutin individuel et à la majorité absolue des suffrages, de préférence au scrutin de liste et à la majorité relative.

Elle nomma M. Laboulaye pour soutenir les opinions adoptées par elle, dans la commission des cinq académies (séance du 5 avril 1850).

Médaille de du Cange.

M. le président donna lecture, dans la séance du 7 mars 1851, d'une lettre de M. le vice-président de la Société des antiquaires de Picardie, qui envoyait, au nom de cette société savante, onze exemplaires d'une médaille commémorative de l'inauguration de la statue de du Cange, pour le président et les membres de la députation qui avaient assisté à cette cérémonie [1].

Installation du secrétaire perpétuel.

L'Académie élut M. Naudet secrétaire perpétuel, pour succéder à M. Eugène Burnouf, le 25 juin 1852. Dans la séance suivante, après la lecture du décret par lequel l'élection était approuvée, le nouveau secrétaire prononça les paroles suivantes, dont l'Académie ordonna l'insertion au procès-verbal:

« Messieurs, je vous aurais déjà témoigné ma reconnaissance, vendredi dernier, à l'instant même, si je n'avais cru, avec quelques-uns de mes amis, dont j'ai pris conseil, que les usages de l'Académie m'obligeaient d'attendre la confirmation officielle de mon élection. La volonté certainement ne me manquait pas, l'expression ne m'aurait pas manqué non plus, quoique un peu confuse et embarrassée dans la première émotion, et toujours insuffisante à mon gré. Aujourd'hui encore, après huit jours d'intervalle, je n'aborde pas cette place avec une entière liberté d'esprit et sans trouble. D'abord j'éprouve, je l'avouerai, une des plus grandes joies que j'aie pu ressentir dans toute ma vie; car l'honneur auquel vous

[1] Voy p. 362.

m'élevez est tel, que je ne vois rien au-dessus, et, n'ayant pas le bonheur d'être père de famille, rien au delà. Mais je suis effrayé aussi à la pensée d'une comparaison inévitable avec les noms qui ont illustré parmi nous cet office de secrétaire perpétuel. Enfin, vous me rendrez la justice de croire à la sincérité de mes paroles, si je vous dis que je ne puis me défendre d'une émotion douloureuse en songeant que je succède à un homme qui devait, dans l'ordre naturel, me survivre si longtemps, et qui aurait pu consacrer de si nombreuses et si belles années au service de l'Académie, à la gloire de l'Institut et de l'érudition française, à l'accroissement des lumières dans tout le monde savant.

« Je m'efforcerai de suppléer un peu par mon zèle, par mon dévouement, à ce qui me manque d'ailleurs pour approcher de lui. Je ne me fais pas illusion, Messieurs; ce ne sont point de rares talents, un savoir éminent, tels que j'en vois des exemples autour de moi, devant moi, qui m'ont acquis l'honneur de vos suffrages; c'est d'abord la vieille amitié de plusieurs de nos confrères; c'est aussi mon ancienneté, qui est une force dans les compagnies telles que la nôtre, vivant de traditions; c'est aussi peut-être un ensemble de qualités de caractère, mêlées de quelques défauts, mais où le bon domine; enfin, une certaine mesure de facultés, qui, en ne me permettant pas de remplir avec beaucoup d'éclat les fonctions que vous venez de me confier, ne me laissera pas, je l'espère du moins, par trop au-dessous.

« Vous m'avez fait par cette élection une existence nouvelle. Désormais je ne suis plus maître de mes préférences et de mes dissentiments personnels, comme il s'en produit toujours dans les familles un peu nombreuses. J'appartiens à l'Académie, je suis son homme lige; c'est-à-dire que je dois me

dévouer, non pas seulement aux intérêts de la compagnie en général, mais encore à ceux de chacun de ses membres en particulier.

« Je prie donc tous mes confrères ici présents, sans exception, et avec eux tous les absents, quels qu'aient été ou leurs votes ou leurs vœux, de m'accepter comme leur élu, comme leur homme de confiance, aussi cordialement que je m'offre à eux pour les servir, pour leur être agréable autant qu'il dépendra de moi, pour seconder leurs travaux, qui doivent soutenir l'honneur de l'Académie. »

Testament de M. Lambert.

M. Lambert, artiste musicien, ayant nommé, dans son testament, l'Institut légataire d'une rente annuelle de 3,000 francs, pour l'employer en faveur *de pauvres artistes, peintres, musiciens, hommes de lettres, ou leurs veuves,* M. le président de la commission centrale invita l'Académie des inscriptions, à son tour, à examiner si elle se considérait comme intéressée dans cette disposition. Elle répondit négativement, se fondant sur la profession du testateur, artiste musicien et auteur de romances, pour interpréter par présomption sa volonté, et sur le texte même de l'article du testament, pour juger qu'il ne s'appliquait pas à des hommes occupés de littérature savante et d'érudition, mais plutôt à des auteurs de poésie en rapport avec la musique. L'Académie faisait cependant toute réserve pour l'interprétation, en cas pareil, du nom d'homme de lettres ou de tout autre analogue, lorsque des circonstances différentes de personne et de rédaction pourraient entraîner pour elle des devoirs, auxquels elle ne ferait point défaut (séance du 19 novembre 1852).

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DEPUIS LE 1er JANVIER 1849 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1849.

Académiciens ordinaires.

MM.

Quatremère de Quincy, m. 16 février 1849.
Boissonade.
Walckenaer, m. 27 avril 1852.
Quatremère (Étienne-Marc).
Raoul-Rochette.
Letronne. Place vacante, depuis le 14 décembre 1848, par le décès du titulaire.
Naudet.
De Choiseul-Daillecourt.
Le Prévost d'Iray, m. le 15 septembre 1849.
Jomard.
Dureau de la Malle.
Hase.
Pardessus.
Thierry (Augustin).
Lajard.
Burnouf (Eugène), m. 28 mai 1852 [1].
Beugnot.
Reinaud.
Guérard.

MM.

Julien (Stanislas).
Guizot.
Le Clerc.
Langlois.
Guigniaut.
Paris.
Le Bas.
Garcin de Tassy.
Magnin.
Lenormant.
Littré.
Berger de Xivrey.
Villemain.
De Wailly.
De Saulcy.
De Laborde.
Ampère.
Mohl.
Laboulaye.
De la Saussaye.
Biot (Édouard), m. 13 mars 1850.

[1] Il n'a été remplacé que l'année suivante, par M. Rossignol.

M. Ravaisson succède à M. Letronne, le 9 novembre 1849.
M. Caussin de Perceval succède à M. le Prévost d'Iray, le 16 novembre 1849.
M. Vincent succède à M. Édouard Biot, le 13 mars 1850.
M. Wallon succède à M. Quatremère de Quincy, le 22 novembre 1850.
M. Brunet de Presle succède à M. Walckenaer, le 10 décembre 1852.

Académiciens libres.

MM.
Artaud de Montor, m. 12 novembre 1849.
De Luynes.
Séguier de Saint-Brisson.
Monmerqué.
Le Prévost.

MM.
Vitet.
De Villeneuve-Trans, m. 19 septembre 1850.
Biot (Jean-Baptiste).
Mérimée.
De la Grange.

M. Barchou de Penhoën succède à M. Artaud de Montor, le 25 janvier 1850.
M. de Pétigny succède à M. de Villeneuve-Trans, le 13 décembre 1850.

Associés étrangers.

MM.
Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Creuzer, à Heidelberg.
Boeckh, à Berlin.
Le baron de Hammer-Purgstall, à Vienne.
Hermann, à Leipsig. Place vacante par suite de décès, depuis le 31 décembre 1848.

MM.
Sir Graves Chamney Haughton, à Londres, m. 26 août 1849.
Le cardinal Maï, à Rome.
Jacob Grimm, à Berlin.

M. Lobeck, à Kœnigsberg, succède à M. Hermann, le 2 mars 1849.
M. Wilson, à Londres, succède à M. Haughton, le 2 novembre 1849.

Correspondants étrangers.

MM.
Linde, à Varsovie, m....
Mustoxidi, à Florence.
Le chevalier comte Démétrius Valsamachi, à Céphalonie.

MM.
Fraehn, à Saint-Pétersbourg, m. 25 août 1851.
Leake, à Londres.
Peyron, à Turin.

MM.

LABUS, à Milan.
QUARANTA, à Naples.
GERHARD, à Berlin.
Le baron DE REIFFENBERG, à Bruxelles, m. 18 avril 1850.
HUMBERT, à Genève, m. 20 septembre 1851.
Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne.
Le comte BORGHESI, à San-Marino.
Th. WELCKER, à Bonn.
GEEL, à Leyde.
PERTZ, à Berlin.
AVELLINO, à Naples, m. 9 janvier 1850.
KOSEGARTEN, à Greifswald.

MM.

LASSEN, à Bonn.
GAISFORD, à Oxford.
Thomas WRIGHT, à Londres.
WACHSMUTH, à Leipsig.
CAVEDONI, à Modène.
DE WITTE, à Anvers.
RAWLINSON, à Bagdad.
Le P. SECCHI, à Rome.
Carl RITTER, à Berlin.
PANOFKA, à Berlin.
WILSON, à Londres, élu associé étranger le 2 novembre 1849.
LOBECK, élu associé étranger le 2 mars 1849.

M. BOPP, à Berlin, succède à M. Lobeck, le 28 décembre 1849.
M. GROTEFEND, à Hanovre, succède à M. Wilson, le même jour.
M. RHITZIO-RHANGABÉ, à Athènes, succède à M. Avellino, le 27 décembre 1850.
M. ROULEZ, à Gand, succède à M. de Reiffenberg, le même jour.
M. HODGSON, au Nepal, succède à M. Linde, le même jour.
M. FREYTAG, à Bonn, succède à M. Fraehn, le 26 décembre 1851.
M. GAZZERA, à Turin, succède à M. Humbert, le même jour.

Correspondants regnicoles.

MM.

DE GOLBERRY, à Colmar.
WEISS, à Besançon.
DE CAUMONT, à Caen.
DE MEYRAN DE LAGOY, à Aix.
CHAUDRUC DE CRAZANNES, à Castel-Sarrasin.
DE GERVILLE, à Valognes.
LEGLAY, à Lille.
DEVILLE, à Alençon.
BERBRUGGER, à Alger.
FLOQUET, à Rouen.
FRESNEL, à Bagdad.

MM.

GREPPO, à Belley.
Eugène BORÉ, en Perse.
BOTTA, à Mossoul.
Le docteur LAUTARD, à Marseille.
CADALVÈNE, à Constantinople, m. 13 décembre 1852.
DE LAPLANE, à Sisteron.
DE PÉTIGNY, à Vendôme, élu académicien libre, 13 décembre 1850.
FONTANIER, à Singapour.
EICHHOFF, à Lyon.

M. AZÉMA DE MONTGRAVIER, à Oran, succède à M. de Pétigny, le 27 décembre 1850.
M. NOËL DES VERGERS, à Rimini, succède à M. Cadalvène, le 31 décembre 1852.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. MONGEZ,

PAR M. WALCKENAER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue dans la séance publique annuelle du 17 août 1849.

Étrangère aux passions, aux plaisirs de l'imagination, aux intérêts matériels et sensuels que les sciences, les arts, la poésie, l'éloquence, tendent à satisfaire ou à exalter, la critique historique est, dans les temps de révolutions, la première branche des connaissances humaines que l'indifférence publique menace de stérilité. Dans ses plus grandes comme dans ses plus minutieuses recherches, l'érudition ne s'adresse qu'à la froide raison, qu'à la pure intelligence : en soumettant à ses savantes analyses tout ce que l'homme a pensé, observé, exécuté, elle éclaire le passé, apprécie le présent et dévoile l'avenir. Mais les longs et patients travaux qu'elle exige sont nécessaires aussi pour déterminer l'étendue de ses progrès et la certitude de ses résultats. Ceux que leurs inclinations et leur génie soumettent à sa rude discipline, n'ont que leurs rivaux pour appréciateurs du mérite de leurs œuvres. Satisfaits de ce petit nombre de suffrages, ils redoutent, plus qu'ils ne recherchent, les vains retentissements d'une éphémère renommée. La seule récompense qu'ils espèrent des fatigues de leur noble tâche, est d'acquérir la conviction qu'ils ont contribué, dans la mesure de leurs forces, à dissiper l'erreur et à faire briller la vérité.

A une époque où les poursuites de l'ambition enlèvent à l'érudition les hommes de savoir et d'étude, il peut être utile de retracer la longue et laborieuse carrière d'un académicien qui, dans ses nombreuses investigations sur des sujets très-variés, s'est renfermé dans le cercle des sciences archéologiques et physiques, sans jamais toucher à ces questions de métaphysique, de religion et de législation sur lesquelles se fondent le bonheur et la gloire des nations, mais qui, de son temps comme depuis, ne servaient qu'à troubler les consciences, à fanatiser les esprits, à alimenter la fureur des partis.

Antoine Mongez est né à Lyon le 30 janvier 1747 : il appartenait, par son père et par sa mère, à deux familles de négociants, qui toutes deux ont acquis différentes sortes d'illustrations. Le botaniste Louis Gérard, l'ami de Malesherbes, le premier promoteur de la méthode naturelle de Bernard de Jussieu, descendait d'une Mongez, d'Aulps en Provence, d'où la famille d'Antoine Mongez était originaire. Jacqueline Rozier, la mère de notre académicien, était la sœur de ce célèbre agronome l'abbé Rozier, qui fut tué par une bombe au siége de Lyon. Avant de périr avec la Pérouse, l'abbé Mongez, frère cadet d'Antoine Mongez, s'était fait connaître par plusieurs écrits sur la minéralogie, et par la rédaction du *Journal de Physique*.

L'oncle paternel des deux Mongez, entré jeune chez les jésuites, y professa la réthorique, se distingua par son éloquence, et après la destruction de son ordre fut nommé membre de l'Académie de Lyon, et créé son bibliothécaire.

Le père d'Antoine Mongez était lui-même instruit dans les langues savantes, et il mit son fils sous la conduite d'un précepteur au collége des jésuites de Lyon; il y fit toutes ses

classes jusqu'à la philosophie inclusivement. Trop jeune encore alors pour sortir du collége, on lui fit redoubler la cinquième classe, la troisième et la rhétorique: la destruction de l'ordre des jésuites interrompit son éducation dans la seconde année du redoublement de sa rhétorique. Son père lui proposa d'entrer dans le commerce; mais il voulait s'adonner à l'étude des lettres, et il exprima le désir d'embrasser l'état ecclésiastique : il choisit, d'après le conseil de son oncle, l'ordre des chanoines réguliers de France de la congrégation de Sainte-Geneviève. En 1763, il entra dans leur maison de Saint-Irénée, à Lyon, pour y faire son noviciat.

Là un événement, très-simple en apparence, eut une grande influence sur les études de toute sa vie. Il avait appris, seul et sans maître, les premiers éléments de la langue grecque, que les jésuites n'enseignaient pas dans leur collége de Lyon, et il lisait, avec ce délice qu'a tout écolier pour tout ce qui est défendu, le recueil des petits poëtes grecs, très-petit in-douze qu'il cachait soigneusement sous sa paillasse. Le maître des novices le surprit dans cette lecture, et lui enleva le volume. Il le supplia avec larmes de lui laisser remplacer ce livre par une édition grecque du Nouveau-Testament. Le maître des novices se refusa obstinément à sa prière; et sa passion pour l'étude du grec fut aussitôt remplacée par une autre.

A l'âge de seize ans et demi, Antoine Mongez prononça des vœux dont, grâce à l'éducation qu'il avait reçue et aux vertus de sa famille, il ignorait en grande partie l'objet. Il fut ensuite envoyé dans un prieuré à Évaux (1), chef-lieu du petit pays de Combrailles faisant partie du diocèse de Limoges, quoique soumis au gouvernement militaire d'Auvergne. Là, Mongez devait achever deux ans de rhétorique, deux ans de philosophie et trois de théologie. Il s'occupa peu de la rhétorique :

comme il l'avait déjà étudiée pendant un an et demi à Lyon, il n'eut pas beaucoup de peine à rivaliser avec ses cinq condisciples; et il s'adonna avec ardeur aux mathématiques, à l'aide des seuls livres qu'il avait alors à sa disposition, Rivard et la Caille. Il ne put pour cette étude se faire aider par personne. Dans toute la contrée, il n'y avait pas un seul individu qui eût la moindre teinture des mathématiques. Le manque de livres, de machines et de professeur, força Mongez à étudier la physique dans le dictionnaire de Paulian, qui avait alors une grande vogue.

Il fut, en 1769, appelé à Paris, afin d'y soutenir sa thèse de théologie: trois mois après, ses supérieurs ecclésiastiques le choisirent pour professer les mathématiques à des jeunes gens rassemblés dans la maison des génovéfains de Nanterre, qui se destinaient au génie. Longtemps après cette époque, il donna une idée favorable de la clarté de son enseignement, lorsqu'il composa pour la *Bibliothèque des dames* un cours d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et de trigonométrie (2). Il fut ensuite envoyé dans la maison des génovéfains de Sens pour y professer la rhétorique (1771); mais les fatigues de l'enseignement lui occasionnèrent une violente hémoptysie qui fit craindre pour ses jours. Pour lui assurer une vie plus tranquille, on le nomma bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Jacques de Provins. Il eut, peu après son installation, l'occasion de faire acte de courage en tenant tête à la multitude, qui, exaspérée par la cherté du blé, voulait piller les greniers de l'abbaye. Heureux, par les loisirs que lui laissait sa place, de pouvoir se livrer aux occupations qui lui plaisaient le plus, il écrivit la Vie de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV (3). Le Béarnais était alors exclusivement le héros chéri de la France. Ses grandes qualités entraient pour beaucoup

dans cet engouement; mais le blâme que le souvenir de sa paternelle administration infligeait à ses descendants contribuait à soulever le flot de l'opinion. Il eût été impossible d'écrire une histoire véridique de ce roi populaire, sans passer pour un de ses détracteurs, pour un ennemi de la patrie. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les improvisations historiques, qui sont la satire ou la glorification du présent, ont seules le droit de plaire au vulgaire des lecteurs. La vie d'une reine dont la conduite semblait sinon légitimer, du moins excuser, au jugement des plus sévères moralistes, la vie licencieuse de son époux, fut favorablement accueillie. Si Marguerite, qui semblait « faite exprès pour être aimée », avait pu se contraindre à captiver ce belliqueux monarque, trop étranger pour elle à l'élégance comme à la mollesse de la cour, elle eût abrégé les maux de la guerre civile; elle eût légué à ses futurs biographes un riche et admirable sujet: mais jamais tant d'esprit, de savoir, de grâce et de beauté ne fut mis au service de plus honteuses passions et de plus misérables intrigues. Marguerite n'eut aucune influence sur les grands événements de son temps, que par ses disgrâces et ses avilissantes renonciations. Sa vie ne peut donc que bien faiblement éclairer l'histoire, et les faits scandaleux qu'elle présente ne peuvent fournir d'utiles instructions. Mongez l'a écrite avec méthode et clarté, et avec une impartialité courageuse à cette époque. S'il avait connu les nombreux documents qui ont été publiés depuis sur cette reine et sur Henri IV, son ouvrage eût acquis plus d'ampleur et d'intérêt.

Le succès qu'il obtint le fit connaître: on le nomma garde du cabinet d'antiques et d'histoire naturelle de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. Cette place, qui mettait à sa disposition de riches collections, comblait tous ses vœux; et dès

lors, ne se permettant que quelques courtes excursions dans le domaine de la littérature (4), il se livra tout entier aux recherches vers lesquelles l'entraînaient fortement ses inclinations. Il s'occupa d'abord de dresser le catalogue des médailles du cabinet confié à ses soins, et publia ensuite un volume de *Mémoires sur différents sujets de littérature* (5), qui promettait dès lors à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un collaborateur aussi instruit que laborieux. Zélé pour la gloire de la ville qui l'avait vu naître, il a cherché à démontrer que les hôpitaux doivent leur origine au christianisme, et que le premier de ces établissements charitables fut fondé à Lyon.

En 1783, il fit, ou crut faire une découverte qui eut alors un assez grand retentissement. Bien souvent la célébrité s'obtient par des erreurs qui flattent l'imagination ou qui surprennent par leur nouveauté, tandis que des vérités importantes laissent dans l'obscurité les noms de ceux qui les ont péniblement acquises. Dans aucun lieu de la terre on ne pouvait contempler de plus belles troupes de cygnes que celles qu'avait réunies à Chantilly le prince de Condé. La vue de ce nombreux rassemblement d'oiseaux de leur espèce fit fléchir le farouche instinct de deux cygnes sauvages, le mâle et la femelle : ils s'abattirent au milieu de leurs semblables, comme des familiers de ce beau séjour. Sur les bords d'un îlot ils trouvèrent de l'ombrage et un abri pour leurs amours. Mongez fut un des premiers à se rendre dans la magnifique demeure des Condés pour observer ce singulier phénomène; mais bientôt il fut à la fois surpris et enchanté par un phénomène plus extraordinaire encore. Le calme habituel des bosquets et de la forêt, qui jamais n'était interrompu par un seul des individus de ces blanches cohortes glissant majestueusement sur les eaux, fut tout à coup troublé par les accents

bruyants des nouveaux hôtes du grand bassin. Mongez les entendit; ils chantaient, disait-il, à volonté, et leur voix retentissait jusqu'à l'abbaye de Chailly, à plus d'une lieue de distance. Mongez, encouragé par Daubenton, auquel il communiqua ses observations, se mit à l'œuvre pour prouver que le mutisme des cygnes était dû à leur état de domesticité, et que les anciens ne s'étaient pas trompés sur ce qu'ils avaient raconté de leur chant mélodieux. Ces mémoires de Mongez sur les cygnes sauvages (6) furent lus à l'Académie des sciences et à l'Académie des belles-lettres, et plusieurs fois imprimés, précisément à l'époque où Buffon s'occupait de l'histoire naturelle du cygne. Le prince de Condé voulut vérifier par lui-même les curieuses observations de Mongez; il se fit assister de plusieurs officiers de sa maison et de deux commissaires de l'Académie des belles-lettres, de M. Dacier et de l'abbé Arnauld. Les rapports rédigés par ces commissaires furent transmis par le prince à Buffon. Le grand naturaliste reconnut, d'après ces témoignages, que les éclats de voix du cygne sauvage forment tantôt une sorte de chant sourd, mesuré et modulé, tantôt des sons bruyants de clairon, mais dépourvus de toute mélodie. Valmont de Bomare, alors garde du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, détruisit par des observations précises la réputation de chanteurs qu'on voulait faire aux cygnes. Mongez n'en resta pas moins convaincu de la réalité de sa découverte, et soutenait que, seuls de tous les oiseaux aquatiques, les cygnes chantaient à volonté; que la femelle avait la voix aussi forte que le mâle, et que des textes d'un grand nombre d'auteurs de l'antiquité prouvaient que ces oiseaux préludaient par des sons affaiblis, mais très-harmonieux, à leurs derniers soupirs. Mongez cependant ne pouvait ignorer que, même chez les anciens, Pline, Lucien, Élien ont contesté la vérité

de cette commune croyance, et que le grand poëte qu'on a surnommé le Cygne de Mantoue avait, lui aussi, su remarquer, il y a plus de dix-huit siècles, que les cygnes sauvages faisaient entendre des sons très-bruyants, mais nullement harmonieux (7).

Quelque invraisemblable qu'il soit que la nature défaillante donne à un être quelconque une faculté qu'il n'a pas lorsqu'il est dans toute sa force, Mongez pouvait répondre que la croyance sur le chant du cygne près de s'éteindre dans un âge avancé, fondée sur le témoignage unanime de la plus haute antiquité, et sur la différence de conformation qui existe dans la trachée-artère du cygne sauvage et du cygne domestique, avait été admise comme possible par plusieurs naturalistes modernes, et n'était contredite par aucune observation directe. Car qui a vu mourir de vieillesse un cygne sauvage, ou même un cygne domestique? Personne. Les naturalistes savent que la vie du cygne s'étend à plus de cent ans; quelques-uns même disent qu'elle se prolonge jusqu'à trois cents ans. Le prince, qui aimait tant à s'entourer de ces merveilleux oiseaux, espérait sans doute à Chantilly léguer ce problème à ses descendants; et il ignorait que les temps approchaient où les dynasties des princes et des rois auraient bien de la peine à atteindre la durée de la vie d'un passereau.

Un prix proposé par l'Académie de Cassel avait dirigé vers l'Orient les recherches de Mongez. Il avait remporté ce prix: c'était l'histoire de Persépolis (8). Ce mémoire, corrigé et lu depuis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a été le précurseur de ces grandes découvertes faites en Babylonie et en Perse, qui, dans ce siècle, sont comme un nouveau monde ouvert aux pacifiques conquêtes de l'érudition.

L'année même où Mongez occupait le public de sa polé-

mique sur les cygnes sauvages, il se recommandait à l'Académie par un travail plus important. L'Académie avait proposé, pour sujet de prix, de rechercher les noms et les attributs des divinités infernales, sans omettre les statues, les tableaux célèbres, dans l'antiquité, de ces divinités, et les artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages (9). Ce prix était triple, parce qu'il avait été remis trois fois. Mongez le remporta, et l'Académie dès lors désirait l'admettre dans son sein; mais elle ne le pouvait pas, parce que sa qualité de religieux l'empêchait d'assister régulièrement aux séances, conformément au règlement. Une ordonnance du roi, rendue en 1785, d'après le désir de l'Académie, résolut cette difficulté. Par cette ordonnance, on créa huit places d'académiciens libres, qui n'étaient pas soumis aux mêmes devoirs que les académiciens ordinaires. Le roi, pour cette fois seulement, se réserva la nomination; et Mongez fut de l'Académie par le choix du roi, ainsi que Silvestre de Sacy, Bailly, et plusieurs autres. Mongez, lors de la création de l'Institut, fut placé dans la troisième classe, littérature et beaux-arts, et inscrit le premier dans la section dite des antiquités et monuments. Il fit de même partie de la classe d'histoire et de littérature ancienne, qui, dans une nouvelle organisation de l'Institut, était l'Académie des belles-lettres rétablie sous un autre nom. Dans une dernière organisation, en 1817, on redonna à l'Académie son ancien titre; mais le ministre chargé de la rédaction de cette ordonnance, aveugle instrument de l'intrigue, exclut Mongez de la liste; Mongez, primitivement nommé par le roi; Mongez, un des plus anciens, un des plus laborieux académiciens, le plus exact à se rendre aux séances et aux réunions des commissions! L'Académie, après cette exclusion, trois fois convoquée pour nommer à une place vacante dans son sein, trois fois déclara

qu'il n'y avait pas lieu à élire; et quand le ministre qui avait porté une si forte atteinte à l'indépendance académique eut fait son temps (ce temps n'était jamais bien long), l'Académie nomma Mongez à l'unanimité, le 29 mai 1818. Elle était bien certaine que le consentement royal ne lui faillirait pas: M. Lainé était ministre. Mongez fut peu après nommé chevalier de la Légion d'honneur, distinction qu'il avait méritée depuis longtemps par ses grands travaux. Dès l'année 1794, il avait terminé le dernier volume du *Dictionnaire d'antiquités* de l'*Encyclopédie méthodique* (10), commencé en 1784; ainsi il ne mit que dix ans à composer un ouvrage qui aurait demandé une vie entière. Il ne se contenta pas seulement d'extraire les meilleurs ouvrages sur l'archéologie; mais il se livra à des recherches approfondies sur des sujets très-divers, utiles, curieux et piquants, parmi ceux qui exigeaient que son érudition fût éclairée par ses connaissances dans les sciences naturelles. Il écrivit dans l'intervalle de ces dix années un grand nombre de mémoires (11), qui presque tous furent lus à l'Académie et imprimés dans son recueil, ou ont été insérés par extraits dans son *Dictionnaire d'antiquités.*

Avant même qu'il eût terminé ce dictionnaire, Mongez commença un autre ouvrage qui exigeait un tout autre genre de savoir, l'amour et le sentiment des beaux-arts, une connaissance parfaite de la vie des artistes et de leurs œuvres, une juste appréciation de leur mérite respectif, un prompt discernement pour juger de l'influence qu'ont exercée sur leurs talents, aux différentes époques de leur aventureuse existence, les maîtres qui les ont formés, et les goûts variables de l'école. Je veux parler du texte des gravures de la Galerie de Florence et du palais Pitti, dont Mongez s'occupa pendant trente ans (12). Joubert, trésorier des états de Languedoc, qui sacrifiait une

grande partie de sa fortune à l'avancement des arts et de la science, fut le premier patron de cette belle entreprise, commencée en 1789, et terminée, sans être achevée, en 1821. Durant ce long espace de temps, Mongez eut constamment près de lui pour le soutenir, et même pour le guider dans cette tâche plus agréable que pénible, un très-habile artiste qui pendant douze ans se fit remarquer dans nos expositions publiques par ses belles productions, placées à côté de celles des David et des Regnault : — cet artiste était sa femme.

L'Église, dans sa prévoyante sollicitude, pour rendre possible la fidélité à des engagements contractés prématurément, avait appelé au secours de la grâce la séquestration et les habitudes sévères de la règle pratiquée en commun. Lorsqu'une violente révolution eut expulsé les religieux de leurs tranquilles séjours, et les eut jetés isolés, sans appui, sans famille, dans le tourbillon du monde et au milieu de tous ses périls, l'Église ne pouvait sans injustice refuser de délier de leurs serments ceux qui ne se sentaient plus la force de les tenir, depuis qu'on les avait privés des appuis que sa sagesse leur avait ménagés. Ainsi Rome en a jugé; mais Rome ne se hâta pas de publier sa décision, et celle de Mongez la précéda.

Il a été dans la destinée unique de Mongez d'être nommé trois fois membre de la même Académie, et de contracter trois fois son mariage avec la même femme. Très-empressé de s'unir à celle qui devait faire le bonheur et la gloire de sa vie, il n'attendit pas que le pape lui en eût donné la permission, ni même que la nouvelle république eût ouvert des registres civils. Accompagné de M. Dacier, son confrère à l'Académie, de Lacépède et de l'abbé Sieyes, le 9 juin 1792, il se présenta avec sa future épouse devant l'officier municipal, qu'il avait fait assigner à cet effet, et fit publiquement la déclaration de son

mariage, qui fut consignée dans le procès-verbal de cette séance. Lorsque la loi eut déterminé les nouvelles formes d'actes civils, Mongez se conforma à tout ce qu'elle exigeait, fit dresser un nouvel acte de mariage, et parut de nouveau pardevant l'officier civil, le 1er juillet 1793. Depuis, un bref du pape autorisa Mongez à se marier conformément aux canons; et, le 26 octobre 1814, à Saint-Germain-des-Prés, sa paroisse, il scella par le sacrement, avec Angélique Levol, une union que la mort seule a pu rompre.

Les sujets traités par le pinceau de madame Mongez appartenaient tous à l'histoire ancienne ou à celle des temps fabuleux ou héroïques; ils contribuèrent à faire persévérer Mongez dans une classe de recherches qu'il avait depuis longtemps entreprises sur une matière importante pour la connaissance de la vie privée des anciens, l'histoire de leur commerce et l'étude de leurs monuments : c'est celle qui a trait aux costumes et aux habillements. Saumaise avait préparé un traité sur cette matière; il y renvoie souvent dans ses notes sur Tertullien et sur les historiens d'Auguste. Depuis, un grand nombre d'auteurs avaient publié des dissertations sur ce sujet, mais personne ne l'avait embrassé dans son ensemble. Mongez entreprit cette tâche difficile (13); il s'y était préparé par vingt ans d'études sur les monuments écrits et figurés. Il lut et a publié un grand nombre de mémoires pour l'exécution de son entreprise. Mais, comme tous les esprits actifs, il se laissait facilement distraire de son objet principal pour en embrasser un autre, d'un intérêt plus vif et plus grand.

L'Académie avait perdu en 1818 un de ces hommes qui laissent après eux un vide immense dans la science qu'ils ont cultivée. Visconti était mort sans avoir achevé le grand ouvrage sur l'iconographie grecque et romaine. Toute l'icono-

graphie des Grecs était terminée, et le premier volume de l'iconographie romaine avait été publié. Plus de trois cents portraits des personnages illustres de l'antiquité, choisis parmi les monuments les plus authentiques, avaient été gravés avec une rare perfection sous la direction du célèbre antiquaire; il les avait accompagnés d'un texte qui résolvait des problèmes d'histoire et d'archéologie jusqu'alors restés obscurs. Un nombre de portraits presque égal à celui qui avait été publié restait à graver pour compléter ce bel ouvrage. Il fallait donner toute l'importante suite des empereurs, Césars, tyrans, et leurs familles. Mongez fut choisi par le Gouvernement pour accomplir cette tâche difficile; et le plus bel éloge que l'on puisse faire de son travail (14), c'est que, sous le rapport de l'exécution des planches et de l'érudition du texte, la fin de ce bel ouvrage fut jugée digne du commencement. Elle lui est supérieure par l'intérêt historique, puisqu'elle renferme les portraits de ces hommes qui, par leurs vices ou par leurs vertus, ont exercé sur le plus grand empire du monde une influence funeste ou salutaire. Les formes du corps, les traits et surtout l'expression du visage sont comme les voix secrètes de l'âme. Interrogées par le regard, elles répondent par une impression subite et sympathique, qui affecte involontairement nos inclinations, nos jugements. Mystérieux effets de notre double nature! dont on a en vain essayé de pénétrer les causes. Chez les anciens, cette étude les avait conduits, par l'admiration de la beauté, jusqu'à l'idolâtrie, jusqu'à diviniser l'espèce humaine. De nos jours, la science ayant besoin, pour fonder ses systèmes, de s'attacher à l'observation des formes les plus saillantes, les plus hideuses, dégrade l'homme jusqu'à la brute. Il est permis de douter que ce point de vue de la science moderne soit plus vrai, plus moral, plus favorable aux beaux-arts.

L'iconographie romaine ne fut pas le seul obstacle qui s'opposait à ce que Mongez pût compléter ses recherches sur les costumes et les habillements, et sur les arts industriels des anciens. La politique (cette Euménide dont Mongez n'a point parlé dans son traité sur les divinités infernales) vint souvent le distraire de ses travaux d'érudition : non qu'il se soit jamais mêlé à ses bruyants débats, ni qu'il ait participé à ses actes barbares; mais dans les temps de bouleversement, les partis sont très-prompts à s'emparer des hommes de quelque valeur qui ont donné des gages à l'opinion qui les pousse. Mongez, qui s'était empressé de se prévaloir de la loi qui lui rendait sa liberté, appartenait par cela même au parti de la révolution; il était de ceux auxquels les meneurs ne pouvaient demander que d'empêcher le mal et de faire le bien, et il devint ainsi facilement l'ami de plusieurs. Il fut d'abord, sur la proposition de Lacépède, nommé membre de la commission chargée de surveiller la fabrication des monnaies, fonctions pour lesquelles le rendaient très-propre ses études sur la numismatique et la métallurgie (15). Il fit ensuite partie de l'agence monétaire, et empêcha la destruction des coins des rois de France, que l'on voulait vendre. Puis, lorsque le directoire réorganisa l'administration des monnaies, il fut nommé administrateur. Enlevé à cette place par sa nomination au tribunat, Bonaparte le créa commissaire national près de la même administration, quoiqu'il l'eût éliminé du tribunat avec ceux qui, comme lui, avaient fait de l'opposition. L'année suivante, il lui rendit sa place d'administrateur des monnaies, qu'il perdit encore en 1827, et qu'il recouvra en 1830; Mongez avait alors quatre-vingt-trois ans.

Pendant le peu de temps qu'il fut membre du tribunat, il prouva que la législation révolutionnaire, qui permettait au

gouvernement d'ajouter de nouveaux noms à la liste des émigrés (16), nuisait à toutes les transactions civiles et commerciales, et il obtint que cette liste fût close.

La facilité qu'avait Mongez de se rendre utile à tous les gouvernements n'allait pas jusqu'à lui faire sacrifier les droits de l'amitié. Chargé sous la Restauration d'aller inspecter l'hôtel des monnaies de Lille, il demanda et obtint la permission de se rendre à Bruxelles pour voir le célèbre peintre David, qui s'y trouvait exilé, et qui était pour lui un ami de quarante ans.

Dans les dernières années de sa vie, quoiqu'il fût entièrement sourd, Mongez n'en était pas moins assidu aux séances de l'Académie. Il ne pouvait entendre, mais il pouvait lire. Revenu aux premières pensées de sa jeunesse, il ne s'occupait que de recherches hagiographiques. Il avait entrepris d'extraire de l'immense recueil des vies de saints, données par les Bollandistes, tous les passages intéressants pour l'histoire, la géographie, l'archéologie, de les traduire et de les commenter. Il en faisait de fréquentes lectures à la compagnie, et paraissait dominé par l'idée de conduire à sa fin une telle entreprise (17). Ceux que la nature a créés pour les travaux de l'intelligence ne se laissent jamais décourager. En vain le Temps, avec sa main glacée, les avertit qu'il va les arrêter; n'importe, ils s'avancent toujours vers le but qu'ils ont aperçu de bien loin, oublieux du reste : ils protestent ainsi, malgré leur longévité, contre la brièveté de la vie. Mongez fut un de ces courageux vieillards; il ne cessa d'écrire que lorsque les approches de la mort lui eurent fait tomber la plume des mains. Il s'éteignit, le 31 juillet 1835, âgé de quatre-vingt-huit ans et cinq mois.

L'Académie a nommé M. Burnouf père pour remplacer M. Mongez.

NOTES.

(1) C'était un fort grand édifice que ce prieuré, si l'on en juge d'après la vue perspective qu'en a gravée Scotin l'aîné. C'est une belle estampe, dont le titre porte : *Domus regalis Sancti Petri Evahonensis.* Au bas est la dédicace :

Reverendissimo Patri de Riberolles S. Genovefæ Abbati et Can: Regul: Cong: Cal: Præposito generali meritissimo in suæ dilectionis monimentum offerebant addictissimi filii canonici regulares Sancti Petri Evahonensis 1715.

(2) *Arithmétique*, 1789, 2 vol. in-18.
Algèbre et géométrie, 1789, 3 vol. in-12.

(3) *Histoire de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV;* Paris, 1777, in-8°.

(4) Nous réunirons ici les titres de tous les écrits sur ce genre de littérature mêlée qu'il a produits :

Éloge de Gresset. Il le composa pour le prix proposé par l'Académie d'Amiens. Il ne remporta pas le prix.

Les *Fables* de la Fontaine, avec des notes grammaticales, *mythologiques;* Paris, an v, 2 vol. in-12.

La *Vie privée du cardinal Dubois,* Londres, 1789, parut anonyme. — Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes,* dit que cet ouvrage a été réimprimé en 2 vol. in-18. Lorsque Sevelinges fit paraître les *Mémoires secrets et la correspondance inédite du cardinal Dubois,* en 1815, il ignorait que la *Vie privée* était de Mongez; il la croyait d'un secrétaire du cardinal (voyez t. I, p. 18 des *Mémoires secrets,* et l'article du cardinal Dubois dans la *Biographie universelle*); le fait est que c'est le journal de ce secrétaire, communiqué à Mongez, qui l'a engagé à écrire cette vie.

Mémoire sur la réunion des littérateurs et des artistes dans l'Institut (1796); Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. II.

Rapport sur les moyens de faire entendre les discours et la musique des fêtes nationales, etc.; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. III.

Notice sur la vie et les ouvrages du citoyen Lemonnier, associé; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. II.

Tableau de l'archéologie de 1789 à 1802, pour le jugement des prix décennaux.

(5) *Mémoires sur différents sujets de littérature;* Paris, 1788, in-8°. Ce volume renferme quatre mémoires; à savoir :

1° *Histoire des hôpitaux.* Ce mémoire fut réimprimé par M. Percy, de l'Académie des sciences, à la suite d'un mémoire couronné par l'Académie de Mâcon en 1813.

2° *Sur les lacrymatoires.* Mongez a lu à l'Académie un second mémoire sur le même sujet, qui n'a point été imprimé.

3° *Sur le colosse de Rhodes.*

4° *Sur les moyens d'étendre le goût de la littérature française en Allemagne.*

(6) Je réunirai dans la liste qui suit les titres de tous les écrits de Mongez qui ont trait à l'histoire naturelle :

Mémoires sur les cygnes qui chantent; Paris, 1783, in-8°. Ces mémoires furent lus, les 19 et 29 juillet 1783, à l'Académie des sciences et à l'Académie des belles-lettres; ils furent imprimés, la même année, dans le XXIIIe volume du Journal de physique de l'abbé Rozier; et ils ont été insérés en entier dans le Dictionnaire d'antiquités de l'Encyclopédie méthodique.

En 1791, Mongez lut à l'Académie des sciences un mémoire *sur les observations qu'il serait à propos de faire avant la destruction des cloches.* Manuscrit.

Son *Mémoire sur le bronze des anciens et une épée antique* (1792) est le premier de ceux qu'il a lus à l'Institut; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. V.

Deuxième Mémoire sur le bronze antique, sur des épées et sur un anneau élastique; Mémoires de l'Institut (même classe), t. V.

Troisième Mémoire sur le bronze des anciens et sur sa trempe; Mémoires de l'Académie, nouvelle série, t. VIII.

Mémoire sur l'épée gauloise et sur les procédés que les anciens ont suivis pour convertir le fer en acier; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. V.

Mémoire sur la prétendue connaissance du platine chez les Romains.

Mémoire sur le baume de Judée et sur une inscription trouvée près de Bourg (département de l'Ain).

Recherches sur l'emploi du chanvre dans l'antiquité et dans le moyen âge; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. V.

Mémoire sur le Citrus *et le* Thyion *des anciens*; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. III.

Mémoire sur les graines de quelques végétaux, qui ont été prises pour étalons de poids par les anciens; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur le mûrier blanc qui produit la soie; manuscrit.

Mémoire sur la chasse aux petits quadrupèdes chez les anciens, imprimé par extraits dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. VI.

Mémoire sur la chasse à l'hyène et au lion; imprimé dans la Bibliothèque universelle de Genève, 30 mai 1828.

Mémoire sur les pierres tranchantes trouvées dans les sépultures anciennes; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur le phénomène des pénombres; imprimé dans la Bibliothèque universelle de Genève, en 1823.

Rapport sur une ichthyocolle transparente du moyen âge.

Dissertation archéologique sur la girafe.

Mémoire sur les animaux promenés ou immolés dans les cirques; Mémoires de l'Académie, n. s. t. X.

Notice sur les animaux à face carrée dont parle Hérodote; inséré par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.

(7) Dant sonitum rauci per stagna loquacia cycni.

VIRGIL., ÆN., XI, 458.

(8) *Mémoire sur Persépolis* (1781). Lu à l'Institut en 1793; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. III.

(9) Le sujet du prix qui devait être décerné par l'Académie était de rechercher *quels furent, chez les différents peuples de la Grèce et de l'Italie, les noms et les attributs de Platon et des divinités infernales, Proserpine exceptée,* comme ayant fait partie d'un autre prix; et l'Académie invitait aussi les auteurs à rechercher *quelles ont été les statues, les tableaux célèbres de ces divinités, et les artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages.* Ce travail de Mongez existe en manuscrit dans les archives de l'Académie; il a servi à l'auteur pour le Dictionnaire d'antiquités de l'Encyclopédie méthodique.

(10) *Dictionnaire d'antiquités, mythologie, diplomatique, des chartes et chronologie;* Paris, 1786-1794, in-4°. Les planches, avec leurs explications, n'ont été publiées qu'en 1804, en 3 vol. in-4°. Elles ont été dessinées par Mme Mongez.

(11) Nous donnerons ici les titres de tous les mémoires de Mongez sur divers sujets d'érudition :

Mémoire sur les vases murrhins; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. II.

Mémoire sur les travaux publics des Romains comparés à ceux des modernes, 1797; Mémoires de l'Institut (même classe), t. I.

Mémoire sur un monument consacré par Philippianus à la gloire de Septime Sévère; imprimé par extraits dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. I.

Mémoire sur les gladiateurs et sur deux des statues antiques désignées par le nom de gladiateurs, 1797; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. II.

Mémoire sur une statue antique connue sous la désignation du Silence; Mémoires de l'Institut (même classe), t. V.

Premier Mémoire sur les harangues, sur les théâtres et les masques des anciens; Mémoires de l'Institut (même classe), t. V.

Mémoire sur les masques des anciens; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. I.

Supplément à un Mémoire sur les masques des anciens, lu en 1819, et inséré par extraits dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. VII.

*Mémoire sur les antiquités trouvées près d'Aurillac, sur l'*Ustrinum *et sur les déesses mères*; inséré par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur les cercueils de pierre que l'on trouve en grand nombre dans plusieurs provinces de France; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. III; en entier, dans le Magasin encyclopédique, février 1810.

Mémoire sur les sépultures gauloises et sur des épées gauloises trouvées près de Bapaume; imprimé dans le Dictionnaire d'antiquités.

Note sur les poteries antiques de couleur rouge; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. III, et dans le Moniteur de 1809, p. 116.

Mémoire sur la fabrication des vases grecs peints.

Mémoire sur les vases appelés lacrymatoires; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. VII.

Note sur l'épitaphe de Virginia découverte près de Besançon; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.

Mémoire sur le consul d'Occident Calipius; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. I.

Mémoire sur l'épitaphe de Paternianus, trouvée à Lyon; imprimé par extrait dans le même volume.

Mémoire sur les mots Argilla, Creta *et* Marga, imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. III.

Mémoire sur les signaux des anciens; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur la manière de naviguer des Normands et sur un bateau déterré à Paris en 1806, près du Champ de Mars; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur une citerne antique de l'Antiquaille de Lyon.

Mémoire sur l'épitaphe de Maria Magrina, trouvée à Lyon, et *sur le Cycle paschal.*

Mémoire sur deux inscriptions romaines; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur les mesures romaines gravées sur un rocher près de Terracine, imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. VII.

Mémoire sur la psychostasie et sur Thèbes d'Égypte; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur les attributs des figures égyptiennes. Lu à l'Académie en 1819.

Mémoire sur la Lena *des sacrificateurs romains, sur le* Lorum *et sur l'*Omophorium *des consuls, et sur la donation de Constantin.*

*Mémoire sur deux inscriptions latines et sur l'*Opobalsamum, qui est notre baume de la Mecque; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. III.

Mémoire sur une inscription de l'Épire.

Mémoire sur le théâtre de Lillebonne.

Mémoire sur la lecture du VIe livre de l'Énéide, faite par Virgile devant Auguste et Octavie; imprimé seulement par extrait dans le Moniteur du 10 août 1819, et dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. VII. — M. Quatremère a lu à l'Académie un mémoire pour combattre l'opinion émise par Mongez dans ce mémoire.

Mémoire sur le traité de Lydus des magistratures romaines; imprimé par extraits dans les mémoires de l'Académie, n. s. t. XII.

Mémoire sur les trois plus grands camées antiques, Mémoires de l'Académie, n. s. t. VIII.

Notice sur quelques inscriptions au-dessus desquelles sont gravées des mains levées, imprimé par extraits dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. VII.

Mémoire sur les armes des anciens garnies de crochets, et sur leur rapport avec les fleurs de lis; non imprimé.

Rapport au préfet de la Seine sur un cercueil déterré dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés.

Mémoire sur la statue de Sardanapale du musée Pio-Clémentin.

Rapport sur des notices relatives à des antiquités du département de la Côte-d'Or; article pour la Bibliothèque de Genève, 30 mai 1820.

Mémoire sur des inscriptions latines trouvées à Lyon et à Nîmes en 1825; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.

Traduction des passages des Vies des Saints données par les Bollandistes, intéressant l'archéologie ancienne et du moyen âge, accompagnée d'observations et de remarques; Mémoires lus à l'Académie des belles-lettres dans les années 1829-1833.

Mémoire sur la véritable situation de Noviomagus Lexoviorum, *ville de la seconde Lyonnaise;* imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V, et dans le Moniteur du 12 décembre 1809.

Mémoire sur le passage d'Annibal et sur l'emploi du vinaigre pour briser les pierres.

(12) *Galerie de Florence et du palais Pitti;* 50 livraisons; 4 volumes in-folio, 1789-1821.

Réflexions sur l'abus de quelques figures allégoriques employées en peinture et en sculpture; Paris, 1800, in-8°; imprimées dans le Moniteur du 2 frimaire an IX.

Notice sur le peintre Julien; Moniteur de l'an VIII, p. 67.

(13) Nous donnerons ici la liste des Mémoires de Mongez qui traitent des costumes et des habillements des anciens, et de leurs instruments aratoires :

Recherches sur les habillements des anciens; Mémoires de l'Académie, n. s. t. IV.

Notice sur les tissus des anciens Asiatiques; imprimée par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.

Sur les matières des habillements mentionnées dans le Périple de la mer Érythrée, spécialement l'histoire du coton.

Mémoire sur les vers de Plaute relatifs aux vêtements romains.

Mémoire sur le vêtement nommé Palliolum.

Mémoire sur les manteaux des Barbares.

Mémoire sur les manteaux des Romains.

Mémoire sur les coiffures, la barbe et les chaussures chez les anciens.

Premier Mémoire sur les costumes des Perses sous la dynastie des Achéménides et celle des successeurs d'Alexandre, 1799; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. IV.

Deuxième Mémoire sur les costumes des Perses (1800); même volume.

Troisième Mémoire sur les costumes des Perses.

Rapport sur une tunique égyptienne; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. V.

Mémoire sur le manteau romain appelé Caracalla; non imprimé.

Mémoire sur les manteaux romains appelés Laterna *et* Birrhus; non imprimé.

Mémoire sur le manteau fermé ou surtout des Romains, appelé Pœnula; non imprimé.

*Mémoire sur plusieurs manteaux et sur l'*Ephestris *en particulier.*

Mémoire sur le manteau romain appelé Trabea.

Mémoire sur la toge; non imprimé.

Mémoire sur la tunique extérieure des anciens.

Mémoire sur les manteaux grecs appelés Πέπλος ἑανός.

Mémoire sur le manteau appelé Τήβεννα.

Mémoire sur le Pallium *des Grecs.*

Mémoire sur le manteau appelé Sagum.

Mémoire sur le manteau romain appelé Alicula.

Mémoire sur le manteau romain appelé Abolla.

Mémoire sur le costume des Cyniques.

Mémoire sur les manteaux de peaux et de cuirs des anciens.

Mémoire sur le manteau appelé Bardocucullus.

Mémoire sur les coiffures, la barbe et les chaussures chez les anciens.

Premier mémoire sur les instruments d'agriculture des anciens; Mémoires de l'Académie, n. s. t. II.

Second mémoire sur les instruments d'agriculture employés par les anciens; Mémoires de l'Académie, n. s. t. III.

Mémoire sur les meules de moulins employées par les anciens et les modernes, et sur des meules à bras antiques trouvées près d'Abbeville; même volume.

(14) *Iconographie romaine, par le chevalier Mongez.* Paris, 1821, 1826, 3 vol. in-fol. ou in-4°, avec planches in-folio.

(15) *Catalogue des médailles antiques du cabinet de Sainte-Geneviève* (1780); manuscrit remis au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

Mémoire sur les médailles antiques, lu à l'Académie en 1785; imprimé dans le Dictionnaire des antiquités.

Considérations générales sur les monnaies; imprimé in-8° chez Agasse, et par extraits dans le Journal de Paris de 1796.

Mémoire sur les types des monnaies comparés à ceux des médailles; Mémoires de l'Institut (classe de littérature et beaux-arts), t. II.

Mémoire sur l'étain des Romains; imprimé par extrait dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. III.

Mémoire sur les médailles crénelées et les médailles dentelées.

Mémoires sur l'art du monnayage chez les anciens et chez les modernes; insérés par extraits dans le Journal des Savants, juin 1821, et ensuite en entier dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.

Rapport fait à l'Académie des belles-lettres sur des médailles de bronze moulées, puis frappées comme celles des anciens; imprimé à part en 1822, in-8°. Quand il lut ce Rapport, Mongez avait obtenu de l'administration des monnaies une chose qu'il demandait depuis trente ans, la cessation des médailles de cuivre, métal périssable, et la fabrication de médailles de bronze, d'une durée indéfinie.

Mémoire sur des médaillons romains d'un volume extraordinaire; Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.

(16) Le discours de Mongez sur la nécessité de fermer la liste des émigrés est dans le Moniteur de l'an VIII, p. 577. Celui qu'il a prononcé sur la *Discussion du traité avec le roi de Naples* est dans le Moniteur de l'an IX, p. 301. Ce fut ce discours qui le fit expulser du tribunat. Il était cependant bien modéré.

(17) Mongez lut quatre ans de suite à l'Académie ses *Extraits des Bollandistes;* de 1829 à 1833.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. LETRONNE,

PAR M. WALCKENAER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Luc dans la séance publique annuelle du 16 août 1850.

Messieurs, j'ai à vous entretenir d'un de nos confrères sur lequel brillaient, dans les solennités publiques, les décorations que les souverains se plaisent à décerner à ceux qui cultivent avec éclat les sciences, les lettres ou les arts. Il fut membre des principales académies (1) de l'Europe, et même de celles qu'en imitation de l'Europe, les progrès de la civilisation ont fait établir en Afrique et dans les deux continents du nouveau monde. Longue serait l'énumération des dignités scientifiques dont il fut pourvu, des hautes fonctions qu'il a exercées; et, cependant, Messieurs, croyez-le bien, toutes ces distinctions, tous ces titres honorifiques seront moins profitables à sa mémoire que les discours prononcés sur sa tombe par deux d'entre vous dont la voix, sans être bruyante, a le privilége de se faire entendre au loin, et de prononcer des éloges que répéteront les échos de l'équitable postérité. Bien différent est le devoir que j'ai à remplir. Il me faut pour compléter, autant que je le puis, chacun des volumes de l'histoire de cette académie, faire connaître et apprécier les services rendus aux lettres par les membres qui se sont succédé dans son sein; et cette fois, pour resserrer cette notice dans des limites convenables, j'ai besoin de faire taire de trop vifs souvenirs d'une longue intimité et

les douloureux regrets d'une perte que la différence de l'âge avait placée hors de toute prévision.

Antoine-Jean Letronne est né à Paris le 2 janvier 1787. Il avait un frère moins âgé que lui d'un an. Leur père savait qu'il ne pourrait laisser à ses deux fils d'autre patrimoine que l'éducation qu'il leur donnerait; il les destina aux beaux-arts, les mit tous deux dans l'atelier du grand peintre David, et les fit instruire en même temps dans le latin et dans les mathématiques. Les singulières dispositions que l'aîné montra pour cette dernière science firent changer à son égard les projets de son père, qui résolut de le faire entrer à l'École polytechnique. Antoine se préparait à subir les examens nécessaires pour être admis dans cette célèbre école, où devait se terminer son éducation, quand un grand malheur vint lui ravir cette espérance. En 1801, son père mourut prématurément, et sa mère resta seule, sans ressources, chargée de pourvoir à son existence et à celle de ses deux enfants. La Providence, on l'a souvent dit, se plaît à tromper toutes les prévisions de la sagesse humaine. Elle semblait vouloir accabler de ses rigueurs le jeune Letronne; bien loin de là, elle fut bonne pour lui dans le principe comme dans tout le cours de sa vie. Elle le fit naître pauvre à une époque où les riches étaient opprimés, persécutés, proscrits, et en lui inspirant le désir de soutenir une mère chérie, elle transforma un enfant de quatorze ans en un homme plein d'énergie.

L'éducation que Letronne avait reçue était plus scientifique que littéraire. Mais parmi les cours qu'il suivit pendant un an encore à l'École centrale, celui d'histoire et de géographie, fait par Mentelle, lui présenta le plus d'attrait. L'ardeur qu'il mettait à s'instruire intéressa le professeur, qui, à la fin de l'année, lui proposa de l'aider à rassembler les matériaux de ses

compilations historiques et géographiques. L'élève accueillit avec joie les propositions du maître. Elles lui donnaient les moyens d'acquérir de nouvelles connaissances et lui assuraient un salaire dont il avait grand besoin. Il put y ajouter le produit de quelques leçons de latin, de mathématiques et de géographie, que Mentelle lui procura. C'est ainsi qu'à l'âge de dix-huit ans il se trouva en état de donner à sa mère une certaine aisance et d'aider son frère à suivre le cours de ses travaux en peinture.

Ce fut alors que Letronne, sans cesser entièrement d'écrire des volumes pour les auteurs ou les libraires (2), où son nom ne paraissait pas, commença à réaliser un projet qu'il avait conçu aussitôt après avoir terminé ses études : c'était de les recommencer, mais de les recommencer méthodiquement, selon un plan qu'il s'était tracé, avec la ferme résolution de ne point s'en écarter. Il réapprit donc seul le latin, l'anglais, les mathématiques. Il se livra surtout à l'étude du grec, en suivant le cours que Gail faisait au Collége de France. Quand il eut la conviction qu'il avait, tout jeune qu'il était, une intelligence peu ordinaire de la langue grecque, il achetait à vil prix les éditions les plus incorrectes des auteurs grecs, celles qui, dans les premiers temps du renouvellement des études grecques, étaient souvent imprimées d'après un seul manuscrit exécuté par un copiste ignorant. Il faisait, en lisant, toutes les corrections qui lui paraissaient nécessaires pour rétablir le sens des phrases et l'orthographe des mots; quand il avait terminé de cette manière la lecture d'un auteur, il la recommençait dans l'édition la plus estimée, la plus correcte, la plus riche par ses commentaires, et il comparait ensuite son travail improvisé avec le travail accumulé des érudits qui l'avaient précédé depuis deux siècles et demi.

C'est ainsi qu'il avait déposé dans des volumes de rebut le germe des belles recherches qui ont illustré sa vie; qu'il apprit à avoir confiance en lui-même; à ne rien admettre arbitrairement ou sur l'assertion des plus grands noms; à soumettre toutes les opinions, surtout les siennes, aux procédés d'une critique méthodique et rigoureuse, et, quand les textes faisaient défaut, à saisir avec une hardiesse circonspecte le fil de l'analogie, à se laisser conduire par lui jusqu'à la dernière limite, sans jamais la dépasser. C'est ainsi qu'il est parvenu à rétablir, à interpréter tant de textes corrompus ou mal compris, tant d'inscriptions mutilées ou brisées; de telle sorte qu'il lui est arrivé plus d'une fois de prédire, en toute assurance, ce qui a dû être écrit dans une ligne effacée.

Aimant l'étude, il possédait à un degré éminent ce que l'étude ne donne pas toujours, le jugement. C'était le désir de trouver la vérité, de la faire triompher par l'abondance des preuves qu'il réunissait, qui lui faisait mettre tant de clarté dans l'exposition des questions qu'il avait à résoudre, tant d'ordre dans ses discussions, tant de justesse et de précision dans son style. Mais il ne dut qu'au goût (3) qui régnait sans partage à l'époque où il prit la plume pour s'aider à vivre, cette aversion pour toute ambitieuse phraséologie, pour l'exagération et l'emphase; et il a dit, en s'adressant aux professeurs et aux élèves d'une école savante (qui ont honoré sa mémoire par de touchants témoignages de leur admiration et de leur affection) : « Non, le germanisme ne prévaudra pas : le bon sens, ce roi du monde, conservera toujours en France le trône que lui ont élevé nos grands génies du XVII[e] siècle. »

Il avait une mémoire active, prompte et vaste. De toutes ses facultés naturelles et de toutes celles qu'il s'était données, il résulta que, lorsqu'il eut terminé le cours de ses études selon

le plan qu'il s'était imposé, il put se montrer, dans les premiers écrits où il mit son nom, aussi sûr de lui-même, aussi complet philologue que dans les derniers; seulement il n'abordait alors que des questions proportionnées à ses forces naissantes. Son professeur, Gail, venait de publier une édition de Thucydide, avec les variantes de treize manuscrits, une traduction et un commentaire. Dans cette édition, comme dans toutes les autres, Thucydide se trouvait en contradiction avec tous les géographes anciens, relativement à la position d'un cap de la Grèce qu'il devait très-bien connaître. Tous les géographes modernes avaient parfaitement bien placé ce cap, et s'étaient conformés au témoignage unanime des géographes anciens, sans faire aucune attention au passage de Thucydide. D'un autre côté, tous les éditeurs de Thucydide avaient reproduit ce passage sans observation, et sans s'apercevoir qu'il était contraire à ceux de tous les autres auteurs qui avaient fait mention de ce cap. Letronne fut le premier qui s'aperçut de la difficulté et qui exposa et résolut le problème, qui réconcilia, par une heureuse et évidente restitution, le texte de Thucydide avec la vérité géographique. Sa dissertation parut (4) sous la forme d'une lettre adressée au professeur Gail, qui répondit en donnant son assentiment à la correction proposée et en signalant au jeune savant d'autres difficultés qu'il l'invitait à résoudre.

Mais la santé de Letronne, affaiblie par des travaux incessants, ne lui permit pas de répondre à cette glorieuse invitation, et il accepta l'offre qui lui fut faite par un étranger, de l'accompagner dans ses voyages. Dans l'intervalle d'octobre 1810 à juin 1812, il parcourut le midi de la France, l'Italie et la Suisse. De retour, il se ressouvint de l'appel qui lui avait été fait avant son départ, et publia une lettre (5) où il rectifiait

plusieurs passages d'Eunapius, de Thucydide, de Plutarque, de Pausanias et d'autres auteurs. Ce fut presque en même temps qu'il fit paraître séparément ce qu'il appelle lui-même son premier essai critique. Thucydide était encore le sujet principal de cet essai. Il avait choisi, dans le récit le plus intéressant de cet historien, le morceau le plus hérissé de difficultés de tout genre : celui du siége de Syracuse (6) par les Athéniens. Il triompha de toutes ces difficultés, principalement en éclaircissant la topographie de l'ancienne Syracuse, dont il dressa le plan. Mais il annonçait, sur le titre de cet essai, qu'il l'avait composé pour servir à l'intelligence de quelques auteurs anciens et faire suite aux éditions et aux traductions de Thucydide. Dans cette désignation se trouvait comprise la traduction de Gail, la plus récente et la mieux faite, et Gail, on le savait, excellent homme d'ailleurs, était sujet à de vaniteuses faiblesses, que l'étude du grec ne corrige pas toujours, et qu'il ne convenait pas alors à Letronne de provoquer. Au lieu donc de rapporter les passages de la traduction française où l'auteur grec est mal interprété, il s'en prend aux traductions anglaises et italiennes, où se trouvaient exactement les mêmes fautes, et MM. Hobbes et Poracchi furent ainsi rendus responsables des erreurs d'un traducteur français.

Après avoir donné des gages de son savoir dans la langue grecque, Letronne voulut prouver qu'il était également instruit dans la littérature latine. Un court traité de géographie composé en latin par un moine irlandais, au temps de Charlemagne, lui en fournit l'occasion. Le premier éditeur de ce traité, se conformant à l'exemple de plusieurs érudits, s'était contenté de le reproduire conformément aux deux manuscrits dont il avait pu disposer; mais il promettait dans sa préface d'en redonner une édition épurée avec un commentaire. Plu-

sieurs savants avaient déjà proposé des corrections sur ce traité imparfait et fautif : Letronne se donna pour tâche de faire un travail complet sur cet auteur. Quand il l'eut terminé, il l'offrit au premier éditeur comme pouvant l'aider à remplir la promesse qu'il avait faite au public. Cet éditeur, après avoir examiné l'ouvrage du jeune helléniste, qu'il ne connaissait pas, lui conseilla de le publier, lui en facilita les moyens et lui remit en même temps des remarques grammaticales sur la première édition de l'ouvrage du moine irlandais, dont le savant Visconti lui avait fait part. Ainsi parurent les *Recherches géographiques et critiques sur la mesure de la terre par Dicuil* (7), suivies du texte restitué de cet auteur. Cet ouvrage fut le premier qui attira sur Letronne l'attention de tous les membres de l'Académie des belles-lettres, auxquels, selon le conseil qu'il en avait reçu, Letronne le présenta. Il se lia avec l'un d'eux, le savant Clavier, qui venait de publier le premier volume de sa traduction de Pausanias avec le texte. Clavier demanda à Letronne d'en faire un extrait dans le *Mercure de France*. Letronne comprit qu'il ne lui était pas permis d'entretenir longtemps les abonnés du *Mercure* de philologie grecque, et il sut resserrer beaucoup d'enseignements dans un petit nombre de pages. En même temps qu'il faisait connaître aux gens du monde l'utilité d'une traduction de Pausanias, ce manuel indispensable de l'artiste et de l'antiquaire voyageant en Grèce, il énumérait avec complaisance toutes les améliorations que le traducteur avait introduites dans le texte de l'auteur grec; mais il ne déguisait pas que ce traducteur en avait laissé encore beaucoup à faire, et il demandait la permission d'en hasarder quelques-unes, « quoique, dit-il, je n'aie pas l'honneur d'être helléniste. » Ces critiques indirectes, faites avec une malicieuse modestie, ces restitutions si heureuses et si

justes accrurent la réputation de Letronne et firent valoir les éloges qu'il donnait au travail de Clavier.

Mais quel était donc celui qui, en si peu de temps, sans jactance comme sans façon, prenait place parmi ses maîtres et les régentait? C'était bien le même que nous avons vu, plus de trente ans encore, vif, enjoué, alerte, paraissant jeune à soixante ans. Il en avait vingt-cinq alors et semblait compter à peine son dix-huitième soleil. Sa taille peu élevée, son visage frais et rosé, ses yeux bleus, ses traits fins et réguliers, ses cheveux d'un blond doré, naturellement frisés sur toute la rondeur de sa tête, ajoutaient encore à l'illusion. Il aimait le monde, et y plaisait. Il y paraissait avec cette alacrité d'esprit et de corps d'un artiste ou d'un écolier qui, pour se délasser, s'est échappé de son atelier ou de sa classe. Ses manières libres et faciles, sa parole prompte et brève, qui, dans certaines sociétés où il était bien reçu, auraient déplu dans un autre, plaisaient en lui, parce qu'elles ajoutaient à cet air d'adolescence qui réjouissait en le voyant. Il aimait à chanter au son du piano, et chantait agréablement; il parlait gaiement de choses sérieuses et sérieusement de peinture, de musique et de romans. C'est ainsi qu'il devint, dès son début, le commensal et l'ami de ceux mêmes qu'il critiquait.

Choisi par le Gouvernement, peu après son extrait sur Pausanias, pour continuer et finir la traduction française de Strabon, après la mort de M. de la Porte du Theil, il vit enfin cesser cette lutte entre ses goûts et ses besoins qu'il avait soutenue jusqu'alors avec tant de courage, et assuré de jouir, pendant quelque temps du moins, d'un revenu modique, mais suffisant, il se consacra tout entier aux recherches d'érudition. Si depuis, et lorsqu'il était à l'apogée de sa réputation et de sa fortune, il accepta encore les offres des libraires et céda de nouveau à

leurs sollicitations, c'est qu'il pensait que des publications nécessaires à l'enseignement public auraient encore plus de débit, s'il y attachait son nom.

La flatteuse nomination du Gouvernement lui ouvrait pour l'avenir une perspective conforme à ses desseins et à son ambition. Ses espérances se réalisèrent promptement, ses succès furent rapides, et son avancement fut la juste récompense de ses succès.

Après avoir remporté un prix à l'Académie des belles-lettres, il en fut nommé membre par l'ordonnance du roi de 1816, qui prévint le choix que l'Académie allait faire de lui.

Dès lors Letronne ne vit dans l'existence indépendante qui lui était faite, qu'un moyen de hâter par ses travaux les progrès des lettres et d'arriver aux places éminentes, où il pourrait leur être utile.

C'est pour atteindre ce but qu'il rechercha et obtint la confiance et la bienveillance des ministres et des hommes en pouvoir qui se sont succédé rapidement en France. Il devint successivement inspecteur général de l'Université et des Écoles militaires (avril 1819), professeur au Collége de France (1834) et administrateur de ce même établissement (1835), conservateur de la Bibliothèque nationale (1832) et ensuite administrateur de cette même bibliothèque (1835), garde général des Archives nationales (5 août 1840), et enfin directeur de l'École des chartes. Il épousa une femme riche des dons de la fortune, plus riche encore en vertus et en talents, et l'éducation qu'il donna lui-même aux enfants qu'il en obtint fut son œuvre la plus méritoire et la plus heureuse.

Nul ne soutint plus légèrement que lui le fardeau d'une vie surchargée de devoirs et d'occupations diverses. Il dut cet avantage à sa merveilleuse aptitude de pouvoir passer alterna-

tivement du détail des affaires aux travaux de l'esprit, à son activité corporelle, à son caractère prudent, mais entreprenant, à sa ferme santé, à la nature de son tempérament. Tout sentiment de tristesse pouvait traverser son âme, mais ne pouvait s'y arrêter. Toujours l'étude et le plaisir qu'il éprouvait à manifester par ses écrits les progrès et la supériorité de son savoir parvenaient à le distraire de toutes les contrariétés, à le consoler de toutes les peines. Dans le *Journal des Savants*, dont il fut nommé l'un des auteurs, dans nos mémoires, dans plusieurs recueils périodiques, dans des ouvrages séparés, dans ses enseignements au Collége de France, il aborda presque toutes les parties du vaste domaine de l'érudition, sans se livrer en entier à aucune d'elles, l'astronomie et les mathématiques (8), la chronologie (9), la géographie (10), l'archéologie (11), l'histoire ancienne (12), l'histoire du moyen âge (13), les cultes et la philosophie religieuse des anciens peuples (14), la philologie (15), qui a besoin de toutes les sciences et prête à toutes son utile secours. Esprit positif, dialecticien habile, il ne dirigeait jamais les efforts de sa pensée là où la raison humaine court le danger de se perdre dans d'impénétrables profondeurs. Il ne se préoccupait point de questions de métaphysique et encore moins de questions politiques ou sociales, dont les solutions les plus spécieuses, si souvent et si cruellement démenties par l'expérience, produisent tant d'illusions, enflamment tant de passions et attirent tant d'ennemis. Ce n'est pas qu'il négligeât ceux qui s'en occupaient; il les cherchait au contraire quand ils étaient parvenus au terme de leur ambition : alors il marchait avec eux pour s'en aider à bien remplir les fonctions qui lui étaient confiées. Dans les discussions scientifiques de la plus durable importance, il avait presque toujours en vue un intérêt présent,

et son génie se faisait volontiers le serviteur de l'occasion. Il rédigeait facilement, mais il méditait beaucoup sa rédaction, et il savait faire éclore à propos ce qu'il avait longtemps couvé. Il méprisait la vanité du paradoxe, mais il se complaisait à énoncer des propositions qui, choquant toutes les idées reçues, ressemblaient à des paradoxes, et il était justement fier quand il les avait fait passer dans la classe des vérités démontrées. La vérité devenait chez lui parfois un paradoxe, lorsque, par le désir de faire disparaître ce qu'il y avait de faux dans une opinion, il niait trop affirmativement ce qui n'était que douteux. Esprit naturellement sceptique, il était absolu dans ses jugements, il ne voulait pas que les faits et les preuves qu'il avait réunis aboutissent au doute; et il oubliait que trop souvent, dans les travaux de l'esprit humain, un doute scientifique, fermement établi, est la science suprême. La souplesse de sa dialectique, son style vif et rapide, son talent à bien manier l'ironie et le sarcasme, le rendaient éminemment propre aux combats littéraires, et il s'y est trop complu. Ce qui faisait sa force, c'étaient ses lumières en philologie, surtout en philologie grecque; ce qui l'affaiblissait, c'était de n'avoir pas une assez grande connaissance pratique des monuments figurés : celle que donnent le dessin et la gravure ne suffit pas à l'antiquaire. On peut dire que ces polémiques ardentes, qui ont lieu entre érudits, ne sont pas sans utilité, puisqu'elles portent toujours sur des sujets douteux dont elles font disparaître quelquefois l'obscurité. Du fer des deux rivaux, luttant dans une nuit profonde, jaillissent des étincelles qui éclairent parfois le champ de bataille; mais ce faible avantage ne peut entrer en compensation du tort qui est fait aux lettres, quand ceux qui les honorent par leurs travaux ont contribué à faire méconnaître le respect qui leur est dû.

Ce fut cependant par une lutte que Letronne se signala dès son entrée à l'Académie; mais celle-là fut engagée par les plus louables motifs. Elle avait une grande importance et eut les plus heureux résultats. Il s'agissait moins de trouver la vérité que de la maintenir dans ses droits. Les bases de l'évaluation des monnaies anciennes étaient établies depuis longtemps par la force de l'évidence, résultant des pièces de métal antiques et des textes anciens qui nous sont parvenus. M. Germain Garnier les contesta. Reçu presque en même temps que Letronne à l'Académie, il y lut des mémoires pour démontrer que les monnaies grecques et romaines étaient des monnaies de compte et non point des monnaies réelles. Pour répondre à M. Garnier, il fallait refaire le travail des Romé de Lisle, des Paucton et des Barthélemy, peser de nouveau les monnaies anciennes et confronter ces valeurs avec les textes, et enfin détruire toutes les objections d'un homme qui avait mis quinze ans à mûrir un système selon lui inattaquable. Letronne s'en chargea. C'était la cause de tous les érudits français et étrangers, vivants ou morts, dont M. Garnier entachait tous les écrits d'erreur, puisque, d'après son système, il fallait réduire de trois cinquièmes toutes leurs évaluations des monnaies grecques et romaines. La discussion dura plusieurs séances. Letronne prouva facilement que le système de M. Garnier était radicalement faux. Jamais démonstration ne fut plus accablante. De la part de Letronne le débat avait été verbal, et rien n'aurait transpiré hors de l'enceinte académique, si M. Garnier n'avait fait deux fois imprimer son ouvrage, d'abord in-quarto, et ensuite in-octavo, et avec le titre fastueux d'*Histoire des monnaies des peuples anciens,* ouvrage dont les journaux firent aussitôt un pompeux éloge. Pressé par ses confrères, Letronne se vit donc obligé, pour les satisfaire, de

rédiger sous la forme d'un mémoire ses recherches sur cette question des monnaies anciennes, et il les fit imprimer sous le nom de *Considérations sur les monnaies grecques et romaines.* Il prouva que les savants hommes qui s'étaient occupés autrefois de ce sujet avaient réuni assez de données pour qu'une erreur fondamentale fût de leur part impossible, et il établit, avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait avant lui, le système monétaire et pondéral des Romains et celui des Athéniens comparés entre eux et réduits en poids et espèces françaises, sans nier qu'ainsi que dans tous les genres de connaissances, qui dépendent d'opérations manuelles et d'une quantité plus ou moins grande d'observations, il ne fût possible d'atteindre à plus de précision encore.

Quand cet ouvrage parut, M. le marquis Garnier, pair de France, auteur de gros livres sur l'économie politique, jouissait d'une assez grande célébrité. Cette célébrité profita à celle de M. Letronne, qui n'était connu que des membres de l'Académie et d'un petit nombre de savants. On s'occupait alors beaucoup de finances et de monnaies, de crédit public et de banque. Un grand financier, homme de beaucoup d'esprit, rendit compte de ce débat académique dans les colonnes d'un journal quotidien, avec une telle clarté, qu'il le mit à la portée de tous, et il amusa le public en exposant les grotesques absurdités qui résultaient du système de M. Garnier. Il invita en même temps M. Letronne à donner un ouvrage complet sur les monnaies anciennes, ainsi qu'il le promettait dans l'avant-propos de ses lumineuses *Considérations.* Mais le spirituel auteur de cet opuscule ne connaissait pas Letronue et ne savait pas qu'il avait déjà oublié sa promesse. Il avait soumis tous les faits de l'histoire par rapport aux monnaies à une enquête rigoureuse, pour raffermir les éléments d'une question dont

le fond était inébranlable. La victoire était complète, personne ne se présentait pour la lui disputer; et, dans ce cas, il abandonnait le champ de bataille et cherchait de nouveaux combats. Il pensait avec raison qu'il est plus utile à la science de faire disparaître une erreur accréditée que d'énoncer une nouvelle vérité, et que, d'ailleurs, en opérant la destruction de l'une, on fait presque toujours surgir l'autre.

Ce que M. Germain Garnier avait voulu tenter à tort pour une seule branche d'érudition, M. Letronne l'exécuta avec succès pour plusieurs. Il lut à l'Académie des mémoires qui changèrent entièrement ou altérèrent profondément les bases de plusieurs branches de la critique historique, et qui donnaient une nouvelle face à quelques parties de l'histoire des peuples anciens et à celle des sciences et des arts.

Quelques lignes de grec gravées sur le frontispice d'un temple égyptien, entendues dans le sens que les anciens avaient voulu leur donner, et l'inscription presque effacée d'un nom propre grec et d'un zodiaque peint au fond d'une caisse de momie, suffirent à Letronne pour éclairer l'opinion des savants sur les points les plus importants de l'histoire de l'Égypte. Il prouva que, de même que les habitants de la Chine sont restés Chinois après la conquête des Tartares, les habitants de l'Égypte sont restés Égyptiens sous la domination des Perses, des Grecs et des Romains; qu'ils ont conservé leurs mœurs, leurs habitudes, leurs arts, leur langue, leurs écritures hiéroglyphique, sacrée et usuelle; que, jusqu'à la fin du III[e] siècle, ils ont construit des édifices selon leur style d'architecture, et que quelques-uns de leurs temples, que l'on faisait remonter à la plus haute antiquité, sont comparativement modernes et doivent redescendre à l'époque romaine. La croyance qu'ont quelques savants astronomes que les zodiaques

qui s'y trouvent sculptés n'en sont pas moins des représentations astronomiques, et nous montrent un état du ciel très-ancien, fut fortement ébranlée, sinon renversée.

Il fallut renoncer à considérer les Grecs comme les auteurs de la division zodiacale. La division même du cercle, que l'on croyait très-ancienne, ne paraît pas, chez eux, antérieure à Hipparque; et c'est chez les Chaldéens, que l'on retrouve ces premiers progrès de la science. Ératosthènes n'a pu mesurer un degré de l'arc terrestre de la manière dont on le prétend, et cependant ce degré a été mesuré par les anciens en Égypte avec plus d'exactitude encore qu'on ne l'a dit. L'histoire même de notre calendrier était mal connue, et l'année julienne, considérée comme si moderne, est une des premières inventions de l'esprit humain. Le colosse de Memnon, cette seconde merveille de l'Égypte, perdit son prestige, fut dépouillé de ses miracles. Durant plusieurs siècles, des personnages de tout rang, de tout sexe et de toutes conditions en avaient en vain attesté la réalité et gravé leur signature sur la pierre: ce qu'ils avaient vu et entendu fut expliqué par un fait naturel; leurs attestations servirent à l'histoire des temps où ils avaient vécu, mais n'ébranlèrent en rien les faits qu'une saine critique a su établir.

Ces recherches, lorsqu'elles eurent été rendues publiques, placèrent Letronne au premier rang des savants et des érudits de l'Europe, et au nombre des plus habiles investigateurs de l'antiquité.

Nul ne se soustrait à la nature de son génie; les habitudes de l'esprit sont encore plus impérieuses que celles du corps.

C'est le plus souvent par de petits faits laborieusement constatés que Letronne était habitué à s'élever à des considé-

rations générales et à des vérités importantes mais isolées, dont il n'apercevait les rapports qu'après qu'il les avait reconnues exactes. Jamais il ne porta en lui le poids d'une de ces conceptions qui font concourir tous les travaux d'une vie vers un but unique, afin de former un vaste ensemble lié dans toutes ses parties. Tout ce qu'il avait écrit donnait une belle suite de dissertations et de mémoires, mais ne formait pas un ouvrage.

Les études du grand helléniste s'étaient, dans ses débuts, naturellement dirigées sur la Grèce, sur l'Italie et sur les auteurs de l'antiquité classique. Lorsqu'il eut remporté le prix proposé par l'Académie, relatif aux fragments d'un mathématicien d'Alexandrie, le cours de ses idées changea; il s'aperçut que la Grèce et l'Italie pouvaient lui expliquer l'Égypte, et dès lors l'Égypte devint l'objet principal de ses efforts. Depuis que Leibnitz avait présenté à Louis XIV le plan de la conquête de cette contrée, que Bossuet avait invité le grand roi à joindre au trophée de ses victoires « celui de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte, » les études égyptiennes n'avaient pas cessé de fleurir en France; et la France, à l'époque où Letronne parut, semblait vouloir à elle seule prétendre à l'honneur d'épuiser tout ce que le Nil et le sol qu'il fertilise offrent d'important pour l'histoire, les sciences et les arts.

Un Institut improvisé par Napoléon avait fait connaître, dans un grand et magnifique ouvrage, le sol, les productions, les populations et les monuments de cette antique terre des Pharaons, des Perses, des Grecs, des Romains, des Arabes.

Champollion était parvenu à déchiffrer en partie les mystérieux et innombrables caractères égyptiens sculptés avec une patiente industrie. Il donnait la possibilité de lire avec certi-

tude au moins les noms propres tracés en écriture hiéroglyphique. Letronne s'était assuré que les découvertes du nouvel Œdipe venaient à l'appui de ses recherches et étaient confirmées par elles.

Son ardeur à restituer les inscriptions grecques et latines de l'Égypte s'accrut avec les secours qu'elles lui fournissaient de jeter de vives clartés sur l'état de cette contrée pendant la domination des Grecs et des Romains. Quand il eut réuni un nombre suffisant de ces inscriptions, il les rangea chronologiquement, et il en composa ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*. Le succès qu'eut cet ouvrage fit bientôt affluer dans son cabinet toutes les inscriptions grecques et latines d'Égypte que découvraient les savants voyageurs. Il s'occupa de les interpréter, de les restituer, de les commenter, et, pendant près de vingt ans, il s'abstint à ce sujet d'une nouvelle publication collective. Convaincu qu'il possédait presque en totalité les inscriptions qu'on pouvait retrouver en Égypte au-dessus du sol, il résolut d'en publier un recueil complet, dans lequel seraient comprises toutes celles qui avaient fait partie de son premier ouvrage, ainsi que celles qu'il avait publiées depuis isolément. A ce grand ouvrage il devait en joindre un autre aussi important, aussi instructif et peut-être plus neuf par son objet : c'était le texte de ces *papyrus* trouvés dans les tombeaux antiques de l'Égypte, qui, transcrits, traduits et commentés par lui, auraient révélé les particularités les plus essentielles de l'administration et les secrets les plus intimes de la vie domestique des Égyptiens. L'Académie s'était chargée de faire imprimer ce travail dans le recueil de ses notices des manuscrits, et déjà elle avait fait graver les *fac-simile* de plusieurs de ces précieux autographes, et elle espérait que cette publication précéderait ou accompagnerait celle du recueil d'inscriptions.

Il n'en fut pas ainsi : Letronne s'occupa d'abord de ce dernier ouvrage. Il avait réuni plus de sept cents inscriptions grecques et latines de l'Égypte : deux volumes de ce riche recueil, accompagnés d'un atlas, avaient déjà paru et formaient à eux seuls un monument littéraire, qui eût suffi aux plus ambitieux de la gloire durable que donnent les grands et solides travaux de l'érudition. Cependant ces deux volumes ne contiennent qu'une seule des classes entre lesquelles Letronne avait réparti ses sept cents inscriptions égyptiennes : cette classe est celle des inscriptions qui ont trait à la religion. On désirait voir paraître les deux autres classes, celles qui touchent au *gouvernement* et à l'*intérêt privé et administratif;* et les *inscriptions chrétiennes*, qui devaient composer la troisième et dernière classe; enfin, Letronne était vivement pressé par l'Académie de donner ce volume des *papyrus grecs*, curieux complément de son grand ouvrage. Il répétait presque journellement qu'il ne s'était jamais mieux porté, et il le prouvait par les fréquentes lectures qu'il faisait à la compagnie. Le petit nombre de ses confrères qui surent que cette santé si vivace avait reçu quelque atteinte, n'en conçurent aucune inquiétude et espéraient le revoir à la prochaine séance : là ils furent frappés de stupeur en apprenant que, le 14 décembre 1848, l'illustre académicien avait été ravi par la mort à sa mère, dont il berçait la vieillesse; à ses enfants, dont il soignait le bonheur; à l'Académie, qu'il vivifiait par ses travaux, et au monde savant, qu'il instruisait.

M. Ravaisson a été nommé par l'Académie pour remplacer M. Letronne.

NOTES.

(1) M. Letronne fut reçu de l'Académie royale de Berlin en 1824; de la Société royale de littérature de Londres, en 1828; de l'Académie de Turin, correspondant en 1832, et associé en 1833; en 1834, de l'Académie de Munich; en 1835, de la Société d'histoire du Danemark et de la Suède; en 1840, de la Société des antiquaires du Nord (Copenhague); en 1842, de la Société d'histoire et de géographie du Brésil (Rio-Janeiro); en 1835, de la Société fondée pour propager l'histoire des peuples scandinaves, à Stockholm; en 1843, de la Société des sciences d'Upsal; en 1843 et 1848, de l'Académie impériale de Vienne; en 1844, correspondant de l'Institut de Washington; en 1845, de la Société ethnologique de New-York; en 1845, de l'Académie romaine pontificale; dans la même année, de celle d'Athènes et de celle de Mayence; de celle de Tubingue, en 1846, et de celle de Nassau, à Wiesbaden; en 1847, de celle de Belgique, de la Société de géographie de Londres, et de la Société égyptienne du Caire.

(2) *Géographie de toutes les parties du monde.* Paris, 1806, 4 volumes in-8° selon la notice imprimée dans la Biographie des hommes vivants, 1818, in-8°, et 5 volumes suivant la notice autographe de M. Letronne, qui ajoute le nom du libraire Prudhomme.

M. Letronne a fait une bonne partie du premier volume et le *tableau du système planétaire* qui accompagne cet ouvrage.

Les 5 volumes de la notice manuscrite sont-ils un ouvrage différent des 4 volumes? C'est ce que je n'ai pu éclaircir.

Histoire universelle du commerce, par Julien du Ruet; Paris, 1809, 2 vol. in-4°.

M. Letronne dit n'avoir fait que les recherches nécessaires à la composition de cet ouvrage, qui, ajoute-t-il, n'a point eu de succès. Nous ne l'avons jamais vu, et il ne s'est point trouvé à la Bibliothèque nationale lorsque nous le demandâmes.

Statistique des départements, par Peuchet et Chanlaire.

M. Letronne n'a rédigé que la partie des antiquités (en 1807).

Dictionnaire géographique de Vosgien, augmenté de 2,500 articles, entièrement refondu par Auguste-L....; Paris, Saintin, 1813.

Depuis, j'ai vu des exemplaires de ce dictionnaire avec le nom de Letronne, qui n'étaient probablement que la même édition avec changement de titre.

M. Letronne a coopéré à la rédaction des *Descriptions statistiques des départements*, qui étaient imprimées par le Gouvernement; mais cette entreprise ne fut pas continuée.

(3) *Discours prononcé par M. Letronne, directeur de l'École des chartes, à la séance d'inau-*

guration de l'École, présidée par S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, le 5 mai 1817, pages 10 et 11.

(4) *Lettre à Monsieur Gail, professeur au Collége de France, sur un passage de Thucydide, relatif à la situation du cap Malée dans l'île de Lesbos.* Cet écrit est signé A. LETRONNE, élève de Mentelle. Dans les Annales des voyages. Paris, 1808, in-8°, t. V, p. 202-209.

Dans le tome VI du même recueil, pages 328-336, est une réponse à ce premier écrit signé par M. Letronne. Elle est intitulée :

Observations relatives à la géographie de Thucydide et de Xénophon, ou Réponses de J. B. Gail à M. Le Trône (sic).

Cette réponse, nonobstant le nom de Gail, qui se trouvait au titre, est signée J. B. Gail, lecteur et professeur impérial.

(5) *Remarques sur quelques passages d'Eunapius, Thucydide, Plutarque,* etc., adressées à M***. Paris, J. B. Sajou; 1813 (21 pages). Cette brochure est extraite du Magasin encyclopédique, numéro d'avril. Nous soupçonnons que M*** est M. Boissonade.

(6) *Essai critique sur la topographie de Syracuse au commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire,* pour servir à l'intelligence de quelques auteurs anciens, et faire suite aux éditions et traductions de Thucydide, avec un plan. Paris, chez Pélicier, 1812; in-8°, 119 pages.

La dédicace est : « A EDME MENTELLE, Letronne, son élève et son ami, dédie ce premier essai comme un faible témoignage de son respect et de sa reconnaissance. »

(7) *Recherches géographiques et critiques sur le livre* DE MENSURA ORBIS TERRÆ, composé en Irlande, au commencement du IXe siècle, par Dicuil, suivi du texte restitué. Paris, Germain Mathiot, 1814, in-8°. Les Recherches ont 139 pages; le texte de Dicuil a 94 pages.

(8) *Origine du zodiaque grec* (dans la Revue des Deux-Mondes, 1837, août).

Sur les écrits et les travaux d'Eudoxe, de Cnide, d'après M. Ludwig Ideler, et sur quelques traits relatifs à l'histoire de l'astronomie et à la chronologie ancienne. Paris, 1841 (35 pages; in-4°), imprimé à part, article extrait du Journal des Savants, 1840, décembre; 1841, février et septembre; réuni à tort avec l'extrait *Sur le revêtement, sur les pyramides de Gizéh.* (Voy. ci-après.)

Sur l'origine grecque des zodiaques prétendus égyptiens. Paris, Fournier, 1837, in-8°; 31 pages; extrait de la Revue des Deux-Mondes, août 1837.

Sur l'origine du zodiaque grec, et sur plusieurs points de l'uranographie et de la chronologie des Chaldéens. Paris, de l'Imprimerie royale, 1840, in-4° (59 pages); réimprimé à part du Journal des Savants, août, septembre, octobre, novembre 1839 et mai 1840.

Le Précis, etc., addition à celui du mois d'août, leçons de M. Letronne, données en 1840 et 1841, au Collége de France, pour réfuter les idées de Dupuis sur les zodiaques.

Nous devons rappeler ici que le morceau *Sur l'Astrologie judiciaire dans les représentations zodiacales*, qui se trouve dans les éclaircissements, a été donné par M. Carteron (J. 42) dans les Annales de philosophie chrétienne.

Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité. Paris, Rouland (mars 1824), in-8° de 118 pages.

Mémoire sur une table horaire qui se trouve dans le temple égyptien de Taphis en Nubie (28 pages in-8°). Extrait des Nouvelles Annales des voyages d'Eyriès et de Malte-Brun, vol. XVII.

M. Letronne a laissé en manuscrit le mémoire qui a remporté le prix en 1816, intitulé :

Recherches sur les fragments de Héron d'Alexandrie, ou *Histoire du système métrique des Égyptiens, depuis les Pharaons jusqu'à l'invasion des Arabes*, avec cartes.

Restitution d'une inscription métrique gravée sur le propylon du temple d'Hermès à Dekkè (dans le Journal des Savants, 1824, mai).

Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne appliquées aux monuments trouvés en Égypte, etc., par M. Biot (dans le Journal des Savants, 1824, avril).

Opinions populaires et scientifiques des anciens sur les éclipses (dans le Journal des Savants, 1838, juillet).

Opinions populaires et scientifiques des Grecs sur la route oblique du soleil (dans le Journal des Savants, 1839, mars).

Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique. Paris, Firmin Didot, octobre 1817, in-4° (129 pages).

Précis du système des mesures des Grecs et des Romains (tiré à part, 26 pages). Inséré dans les Éclaircissements pour faire suite au Rollin.

Sur la mécanique des anciens Égyptiens. Dans les Mémoires et Documents publiés dans la Revue archéologique, par J.-A. Letronne. 1849, in-8° (388 pages accompagnées de planches).

Sur l'échelle numérique d'un Abacus *athénien.* Ibid., p. 224.

Analyse critique des représentations zodiacales de Denderah et d'Esné, où l'on établit, 1° que ces représentations ne sont point astronomiques; 2° que les figures, autres que celles des signes du zodiaque, ne sont pas des constellations; 3° que le zodiaque circulaire de Denderah n'est point un planisphère soumis à une projection quelconque. Paris, Imprimerie royale, 112 pages in-4°, avec 4 planches; tirage à part, extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. t. XVI, 2° partie, pages 102-210.

Sur l'absence du mot Autocrator *dans les cartouches hiéroglyphiques qui accompagnent le zodiaque circulaire de Denderah*, dans les Mémoires et Documents extraits de la Revue archéologique, p. 1-8, numéro du 15 septembre 1844.

EXTRAITS OU ANALYSES CRITIQUES D'OUVRAGES, PAR M. LETRONNE, INSÉRÉS DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS*.

1818, avril et mai. *Almageste de Ptolémée*, par l'abbé Halma.

1820, décembre. *Cleomedis circularis doctrinæ de Sablimibus libri duo.*

1823, août. Les *Phénomènes d'Aratus de Soles et de Germanicus César, avec scholies de Théon d'Alexandrie*, trad. en français par l'abbé Halma.

1823, septembre. *Commentaires de Théon d'Alexandrie sur la composition mathématique de Ptolémée*, traduits du grec en français par l'abbé Halma.

1823, octobre. *Commentaires de Théon d'Alexandrie sur les tables manuscrites de Ptolémée*, trad. par l'abbé Halma.

1828, novembre, et 1829, janvier. *Astronomie solaire d'Hipparque soumise à une critique rigoureuse*, par M. J. B.

(9) *Notions sur la chronologie romaine.* Dans les Éclaircissements historiques, t. XXX de l'édition de Rollin, p. 186.

Observations sur un passage de Diodore de Sicile relatif à la durée de l'empire égyptien, et sur le passage d'Hérodote relatif aux changements survenus dans le cours du soleil en Égypte selon le récit des prêtres. Dans les Mémoires de l'Académie, n. s. t. XII, p. 94.

Mémoires sur le calendrier égyptien et sur l'année julienne (inédits).

(10) *Fragments des poëmes géographiques de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque, restitués principalement d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, précédés d'observations littéraires et critiques sur ces fragments, sur Scylax, Marcien d'Héraclée, Isidore de Charax*, et le *Stadiasme de la Méditerranée*, pour servir de suite et de supplément à toutes les éditions des petits géographes grecs. Paris, Gide, 1840, in-8° (455 pages).

Examen critique des prolégomènes de la Géographie de Ptolémée, à l'occasion de l'édition et de la traduction qu'en a données l'abbé Halma (35 pages dans le tirage à part). Ce morceau est extrait du Journal des Savants, décembre 1830, mars, avril et mai 1831, et du Bulletin universel des sciences, publié sous la direction de M. le baron de Férussac, cahiers de mars et de mai 1831.

Observations historiques et géographiques sur le Périple attribué à Scylax. (40 pages, tirage à part, d'articles insérés dans le Journal des Savants, février, avril et mai 1827).

Discussion de l'opinion d'Hipparque sur le prolongement de l'Afrique au sud de l'équateur. Journal des Savants, septembre 1831.

Nous devons rappeler l'édition de DICUIL, dont nous avons donné le titre à la page 415.

Analyse du premier volume de la traduction de Pausanias, de M. Clavier (extrait du Mercure de France, 1814, 20 pages).

Sur l'inscription d'une borne milliaire trouvée à Lalla-Magrania, près de la frontière du Maroc. Dans les mémoires et documents extraits de la Revue archéologique, p. 355.

Sur les colonnes milliaires de la frontière du Maroc. Mémoires et Documents, p. 9 à 14.

Inscription d'une borne milliaire de la voie Julia Aurélia. Ibid., p. 51.

Observations historiques et géographiques sur une borne milliaire qui existe à Tunis. Ibid., p. 39.

Sur l'établissement des Romains dans l'oasis Gadamès, en Afrique. Ibid., p. 280.

Quelques mots sur l'exploration de la Cyrénaïque. Ibid., p. 359.

Deux nouvelles inscriptions grecques de la Cyrénaïque, et découverte du véritable emplacement de Cyrène. Ibid., p. 378.

De l'isthme de Suez; le canal de jonction des deux mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes. (Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1841.)

Deux inscriptions grecques de l'Arabie Pétrée, trouvées à Constantine. Mémoires et documents extraits de la Revue archéologique, p. 362.

Traduction des seizième et dix-septième livres de Strabon, tom. V et dernier de la *Géographie* de Strabon, traduit du grec en français. Paris, 1819, in-4°.

Le travail de M. Letronne commence à la page 149 et se termine à la page 493. Il a, dans un avertissement, rendu compte des travaux auxquels il s'est livré pour bien remplir la tâche qui lui était donnée. Il a relu tout Strabon la plume à la main, et composé un lexique de cet auteur avant d'écrire une seule ligne de sa traduction.

Éclaircissements sur un passage de Strabon. (Journal des Savants, novembre 1818.) Nouvelles Annales de l'Institut archéologique, partie française.

Sur la prétendue communication de la mer Morte et de la mer Rouge. (Journal des Savants, août 1838.)

Recherches sur le gisement et l'exploitation des carrières de porphyre et de granit dans le désert à l'est du Nil. (Dans les Nouvelles Annales de l'Institut archéologique, partie française.)

Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne. La 25e édition est de 1844.

La *Topographie de Syracuse,* mentionnée plus haut, p. 415, doit être rappelée ici comme appartenant à cette section.

Sur quelques points de la géographie ancienne de l'Asie Mineure. Juillet, septembre et octobre 1845.

Les anciens ont-ils exécuté une mesure de la terre postérieurement à l'établissement de l'école d'Alexandrie. (Mémoires de l'Académie, n. s. t. VI.)

EXTRAITS OU ANALYSES D'OUVRAGES, FAITS PAR M. LETRONNE, INSÉRÉS DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS.*

1817, avril. *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure.*

1818, janvier. *Éclaircissements géographiques sur l'expédition du jeune Cyrus,* par le major Rennell.

1818, juillet. *Itinerarium Alexandri*, ed. Maio.

1818, août, octobre et novembre. *Mémoires relatifs à la Turquie d'Europe et d'Asie*, par Walpole.

1820, octobre et novembre, et 1821, février. *Voyages en diverses contrées de l'Orient*, publiés par Horace Walpole.

1819, janvier et décembre. *Histoire du passage des Alpes par Annibal*, par M. Deluc fils.

1819, février et mars. *Voyage dans l'Asie Mineure, l'Arménie, et le Kourdistan* par John Macdonald Kinneir.

1819, mai et juillet. *Caramanie, courte description de l'Asie Mineure*, par Fr. Beaufort.

1819, décembre. *Réponse de J.-A. Deluc à M. Letronne. — Observations de M. Letronne sur la lettre précédente* (à propos du *Passage d'Annibal*).

1820, janvier et avril. *Voyage classique et topographique en Grèce*, exécuté pendant les années 1801-1806 par Dodwell.

1820, mars. *Itinerary of Greece containing one hundred routes in Attica*, by F.-W. Gell.

1820, juin. *Voyage pittoresque en Grèce*, par Choiseul-Gouffier.

1820, octobre. *Géographie de Virgile*, par Hellier.

1821, janvier. *Carte topographique comprenant la Savoie et le Piémont*, par S.-P. Raymond.

1822, octobre. *Voyage en Syrie et en Terre sainte*, par feu J.-P. Burkhardt.

1823, mai. *Voyage à deux oasis de la haute Égypte*, par sir Archibald Edmonstone.

1824, juin. *Eratosthenica*, composuit Godofredus Bernardy.

1824, septembre et octobre. *Description hydrographique et historique des Marais Pontins*, par M. de Prony.

1825, juin et juillet. *Journal of a tour in Asia Minor*, by Will. Martin Leake.

1826, mars, avril et mai. *Rapport de la commission nommée par l'Académie des inscriptions pour examiner les résultats du voyage en Cyrenaïque.........* par M. Pacho.

1827, novembre. *Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*, par M. J. R. Pacho.

1826, décembre. *Olympie, ou topographie servant à éclaircir l'état actuel de la plaine d'Olympie et les ruines de la ville d'Élis*, par J.-Sp. Stanhope.

1828, avril, juillet et septembre. *Voyage de la Grèce*, par F.-C.-H. Pouqueville.

Ces articles de critique trop acerbes ont été insérés dans le Bulletin universel des sciences, mai 1828, n° 365; septembre, n° 273, et novembre, n° 385.

1833, novembre, et 1836, février. *Voyage dans la Macédoine*, par Cousinéry.

1835, août et octobre. *Voyage de l'Arabie Pétrée*, par MM. Léon de Laborde et Linant; publié par M. L. de Laborde.

1836, août, mai, juillet et octobre. *Topography of Thebes and general view of Egypt*, by S.-G. Wilkinson.

1837, septembre, 1839, février et mai, 1840, mars. *Examen critique de l'histoire de*

la géographie du nouveau continent et des progrès de l'astronomie nautique dans les XI[e] et XII[e] siècles, par Alexandre de Humboldt.

1837, novembre. *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, par M. Falbe; sur la *Topographie de Carthage*, par Dureau de la Malle.

1838, mars et avril. *Visit to the great oasis of the Libyan desert*, by J.-A. Hotkins.

1839, avril, juin et juillet. *Périple de Marcien d'Héraclée*, par M. Miller.

1840, août. *Claudii Ptolemæi geographiæ libri octo*, græce et latine edidit Frid. Guill. Wilberg, socio adjuncto C. H. F. Grashofio.

1840, septembre et octobre. *Lettres écrites d'Égypte en 1838 et 1839 par Nestor L'Hôte.*

1845, juillet, septembre et octobre. *Cinq inscriptions de cinq villes en Asie Mineure, etc.*, par J. Franz, avec une *Carte de Phrygie*, par Kieppert.

(11) *Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze, avec des observations sur quelques points de l'histoire de l'art chez les anciens.* Paris, Imprimerie royale, 1848, in-4° (56 pages imprimées à part, et tirées des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, n. s. t. XV, 2[e] partie, p. 128-176).

Recherches sur les véritables noms des vases grecs, par M. Th. Panofka. Dans le Journal des Savants de mai, juillet, octobre, novembre, décembre 1833; novembre et décembre 1837, et janvier 1838.

Supplément aux observations sur les noms donnés aux vases grecs. Tiré à part, 25 pages et une planche, extrait du Journal des Savants, janvier 1838.

Notes sur deux noms de vases grecs. Dans le Journal des Savants, 1840, juillet.

De l'invention de Varron, dans les Mémoires et Documents extraits de la Revue archéologique, p. 334.

Sur une stèle funéraire. Mémoires, etc., p. 120.

Sur des bas-reliefs. Ibid. p. 166.

Sur des amulettes et des cachets. Ibid. p. 192.

Sur la découverte d'une tête de Phidias. Deux articles, *ibid.* p. 228 et 230.

Sur une inscription grecque de Syrie et sur un ancien aqueduc près de Beyrout. Ibid. p. 246. Les ruines des aqueducs annoncées par le savoir de Letronne ont été trouvées et décrites.

Éclaircissements sur deux passages de Pausanias et de Strabon qu'on a crus relatifs aux temples hypèthres grecs. Ibid. p. 316.

Les Grecs ont-ils peint l'extérieur des monuments de marbre blanc? Dans le Journal des Savants, 1837, juin et juillet.

Discussion nouvelle des textes relatifs aux diverses manières de peindre des anciens. Cinq articles dans le Journal des Savants, 1835, septembre et octobre; 1836, septembre; 1837, mai et juin.

Lettres d'un antiquaire à un artiste sur l'emploi de la peinture historique murale dans la décoration des temples et des autres édifices particuliers chez les Grecs et les Romains. Paris, Heideloff, 1835; in-8° (524 pages).

Appendice aux Lettres d'un antiquaire à un artiste sur l'emploi de la peinture murale. Paris, Heideloff, 1837; in-8° (136 pages).

Emploi des représentations licencieuses chez les anciens. Dans les Mémoires et Documents de la Revue archéologique, p. 100.

Sur deux pierres gravées, dites l'Amulette de César, et sur d'autres antiquités modernes. Deux mémoires, 32 p. in-8°; tirage à part de la Revue archéologique de 1846.

Sur l'arc de triomphe de Théveste (Tebessa) *et sur les autres ruines romaines de cette ville, situées dans la province de Constantine.* 16 pages; tirage à part de la Revue archéologique du 18 août 1847; in-8°.

Ces deux opuscules ont été de nouveau insérés dans le recueil souvent cité, et intitulé: *Mémoires et Documents publiés dans la Revue archéologique*, par M. Letronne. Paris, Leleux, 1849, in 8°, avec un bon portrait de l'auteur et une notice de M. Alfred Maury; 385 pages (46 articles) sur différents sujets. La notice sur *Tebessa* se trouve dans ce recueil, p. 283 - 298, mais avec un supplément (p. 299-302) qui n'est pas dans mon exemplaire du tirage à part.

Le gladiateur dimachæros, c'est-à-dire *armé de deux poignards.* Ibid., p. 381-383.

Nouvelles observations sur le revêtement des pyramides de Gizeh. Dans le Journal des Savants, 1841, juillet et août.

EXTRAITS OU ANALYSES CRITIQUES D'OUVRAGES, PAR M. LETRONNE, INSÉRÉS DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS.*

1817, octobre, et 1818, février. *Le Jupiter Olympien*, par M. Quatremère de Quincy.

1820, février. *Lettre écrite de Londres à Rome et adressée à M. Canova sur les marbres d'Elgin*, par M. Quatremère de Quincy.

1820, décembre. *Récit des opérations et des découvertes faites dans les pyramides*, par M. Belzoni.

1822, mai. *Antiquités de la Nubie*, par M. Gau.

1822, août. *Antiquités grecques du Bosphore cimmérien, publiées et expliquées* par M. Raoul-Rochette.

1825, mars et décembre. *Iconographie ancienne. — Iconographie romaine*, tome II, par M. Mongez.

1825, novembre. *Restitution de deux frontons du temple de Minerve à Athènes*, par M. Quatremère de Quincy.

1827, avril. *Notice sur les Nuraghes de la Sardaigne*, par M. Petit-Radel.

1829, février. *Geographi græci minores*, edente Ph. Franc. Gail.

1829, mai et septembre. *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque romaine*, par Raoul-Rochette.

1829, novembre. *A visit to the seven churches of Asia*, par le révérend F.-V.-G. Arundell.

1847, janvier. *Archéologie navale*, par M. Jal.

L'extrait sur la traduction du Pausanias de Clavier, dans le Mercure de France, doit être rappelé ici.

(12) *Inscription grecque de Rosette, texte et traduction littérale, accompagnée d'un commentaire critique, historique, archéologique;* par M. Letronne. Paris, F. Didot, 1841; in-8° (44 pages).

M. Letronne fit cette traduction sur la demande de Champollion. C'est un ouvrage qui a été donné, et je crois, vendu à part, mais qui cependant fait partie du tome I des *Fragmenta historicorum græcorum*, de Ch. Müller, édité par M. Ambroise-Firmin Didot; il est mentionné sur le titre; mais il a un titre et une pagination séparés dans ce volume.

Éclaircissements sur une inscription grecque contenant une pétition des prêtres d'Isis dans l'île de Philæ à Ptolémée Évergète second. 48 pages in-8°; extrait du Journal des Savants, de novembre 1821.

Cette inscription aurait été donnée avec un plus ample commentaire dans le grand recueil des inscriptions grecques-latines d'Égypte, si la mort n'avait surpris Letronne avant la fin de cet ouvrage.

Papyrus du Musée royal, contenant l'annonce d'une récompense promise à qui découvrira ou ramènera deux esclaves échappés.

Papyrus grec du Musée royal, contenant une plainte en violation de sépulture.

Ces deux papyrus sont à la suite des *Fragments inédits des anciens poëtes grecs*, dont nous donnons le titre à l'article Littérature, le premier à la page 428 et le second à la page 423. Le premier avait paru dans le Journal des Savants, et le dernier dans les Nouvelles Annales de l'Institut archéologique. — Une lettre de M. Amédée Peyron à M. Letronne, datée de Turin, le 15 octobre 1837, de deux pages et demie in-8°, sur cet opuscule, a été imprimée et distribuée aux membres de l'Académie.

Le *Mémoire sur la table horaire qui se trouve à Taphis* (dans les Nouvelles Annales des voyages, tome XVII), mentionné page 416, à l'Astronomie, doit être rappelé ici.

Lettre à M. Joseph Passalacqua sur un papyrus grec et sur quelques fragments de plusieurs papyrus appartenant à sa collection d'antiquités égyptiennes. (28 mars 1826, 16 pages, tirage à part qui se termine ainsi : « Extrait du CATALOGUE raisonné, qui va paraître incessamment, de la collection d'antiquités de M. J. Passalacqua, de Trieste. »)

Papyrus grec du règne de Ptolémée Évergète II. (Journ. des Savants, juin et août 1833.)

Examen du texte de Clément d'Alexandrie relatif aux divers modes d'écriture chez les Égyptiens. (23 pages, tirage à part, extrait de la deuxième édition du *Précis du système hiéroglyphique* de M. Champollion le jeune, p. 376-399.)

Sur un proscynème démotique. Dans les Mémoires et documents extraits de la Revue archéologique, p. 32.

Mémoire sur le tombeau d'Osymandias décrit par Diodore de Sicile, avec un appendice contenant la *Description du tombeau d'Osymandias, tirée de Diodore de Sicile.* (Mémoires de l'Académie, n. s. t. IX.)

Remarques sur plusieurs inscriptions grecques du colosse de Memnon. (34 pages in-8°, tirage

à part, extrait du Journal des Savants, 1831, septembre; inséré en partie dans les *Éclaircissements historiques* faisant suite à Rollin, 1825, p. 42-49; et ensuite dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. t. IX, p. 317-378, et à la page 507, les additions à ce mémoire, qui, dans le recueil de l'Académie, a pour titre : *Mémoire sur le monument*, etc.)

Table d'Abydos imprimée en caractères mobiles, servant de spécimen à une reproduction typographique des hiéroglyphes égyptiens. Dans les Mémoires et documents tirés de la Revue archéologique, p. 56 et 68.

Analyse de l'ouvrage intitulé : Papiri greco-egizi ed altri greci monumenti tradotti ed illustrati, da G. Petrettini; 13 pages avec un *fac-simile* d'une partie du papyrus. Tirage à part, extrait du Bulletin universel des sciences et de l'industrie, publié sous la direction du baron de Férussac (7e sect., vol. XI); et dans le Journal des Savants, 1828, août. Ce n'est plus une simple analyse, mais un commentaire.

Papyri græci regii taurinensis Musæi ægyptii editi atque illustrati, ab Amedeo Peyron.

Cet article a été inséré dans le Bulletin universel des sciences, des arts et de l'industrie, de Férussac, section XI, et dans le Journal des Savants, 1837, octobre, et 1828, février.

La réclamation de M. Amédée Peyron contre le critique français, contenue dans la *Lettre* imprimée, datée de Turin le 15 octobre 1837, et envoyée à tous les membres de l'Académie des belles-lettres (2 pages et demie in-8°), doit être rappelée ici, parce qu'elle porte sur cet article comme sur celui du Papyrus grec du Musée royal. M. Letronne répondit à cette réclamation dans la réimpression de son commentaire sur le *Papyrus grec du Musée royal, contenant une plainte en violation de sépulture*, p. 30 des *Fragments inédits des anciens poëtes grecs* que MM. Didot ont annexés à leur édition des Comédies d'Aristophane, 1838, in-8°.

Sur quelques inscriptions inédites trouvées dans la Cyrénaïque par Pacho (dans le Journal des Savants, 1828, mars).

Explication d'une inscription grecque trouvée à Philes, avec des éclaircissements historiques sur les règnes de Ptolémée Aulètes et de ses enfants (Journal des Savants, 1842, novembre et décembre; 1843, janvier et août).

Mémoire sur la civilisation égyptienne, depuis l'établissement des Grecs sous Psammeticus jusqu'à la conquête d'Alexandre. Paris, 1846, in-4°. (75 pages, tirage à part, et dans le tome VII, 1re part., p. 1-74, des Mémoires de l'Académie, n. s.)

Mémoire où l'on discute la réalité d'une mission arienne exécutée dans l'Inde sous le règne de l'empereur Constance. (Mémoires de l'Académie, n. s. t. X.)

Sur l'histoire de l'Égypte. Dans les *Éclaircissements historiques*, t. XXX de l'édition de Rollin, p. 70.

Mémoire sur la population de Thèbes d'Égypte. Dans les *Éclaircissements historiques*, qui font suite au Rollin, t. XXX, p. 27-45.

Mémoire sur la population de l'Attique pendant l'intervalle de temps compris entre le commencement de la guerre du Péloponèse et la bataille de Chéronée. Dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. VI, n. s. p. 165-220.

Éclaircissements sur les fonctions des magistrats appelés Mnémons, Hiéromnémons, Promnémons, et sur la composition de l'assemblée amphictyonique. Dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. VI, n. s. p. 221-260.

Sur l'histoire des premiers siècles de Rome. Dans les *Éclaircissements historiques*, t. XXX de l'édition de Rollin, p. 167.

Sur les principales colonies grecques. Ibid. p. 135.

Sur les petits États de la Grèce. Ibid. p. 113.

Sur les premiers temps de l'histoire grecque. Ibid. p. 84.

Sur le commerce des Carthaginois. Ibid. p. 72.

Explication d'une inscription de la statue de Memnon. Journal des Savants, 1823, décembre.

La Statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Égypte et la Grèce. — Étude historique faisant suite aux Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains. Paris, 1833, in-4° (274 pages).

Note sur deux inscriptions de la statue de Memnon et sur celle du nilomètre d'Éléphantine. Journal des Savants, 1822, septembre.

Inscriptions grecques et latines du colosse de Memnon restituées et expliquées par M. Letronne, membre honoraire de la Société royale de littérature de Londres, dans le recueil intitulé : *Transactions of the Royal Society of literature.* London, 1834, in-4° (75 pages).

Il se forma à Londres, en 1821, une société littéraire sur le plan de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Une charte royale, en date du 15 septembre 1827, lui donna un règlement. La première partie du volume de ses mémoires parut en 1827, chez Murray, in-4°; la deuxième en 1834; un troisième volume a paru en 1839. Il y eut interruption pendant dix ans. Cette société reprit la publication de ses mémoires sous le format in-8° : je n'en connais encore que deux volumes sous ce format. Un des premiers soins de cette société avait été de faire relever, par le consul anglais en Égypte, Salt, célèbre voyageur en Abyssinie, les inscriptions du colosse de Memnon, données déjà, mais moins parfaitement par Pococke. — Quand la Société eut reçu ces copies, elle les transmit à Letronne, qu'elle avait inscrit au nombre de ses membres honoraires, pour en donner l'explication : et ce fut l'objet du mémoire de Letronne dont nous venons de donner le titre. La Société l'a inséré dans son recueil tel qu'il l'avait envoyé, c'est-à-dire en français. Letronne a donné l'explication de ces mêmes inscriptions, mais avec moins de commentaires philologiques, dans son Mémoire sur la statue de Memnon. Enfin, il les a encore redonnées d'une manière plus complète, une troisième fois, dans le grand recueil dont nous donnons le titre ci-après, et il les a fait graver dans l'atlas de cet ouvrage, afin d'indiquer la place qu'elles occupent sur les jambes du colosse.

Extrait d'un mémoire sur les inscriptions grecques et latines du colosse de Memnon, d'après une copie de Salt. Journal des Savants, 1831, juin.

Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains, tirées des inscriptions grecques et latines relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux de ce pays. 1823, in-8° (324 pages).

Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'his-

toire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes. T. I, 1842, in-4°; le tome II a paru en 1848; un atlas petit in-folio de 38 planches accompagne ce volume.

Explication de deux inscriptions gravées sur les monuments de Dendéra. Dans le Journal des Savants, 1821, mars, mai et août.

Restitution d'une inscription gravée sur le propylon du temple d'Apollonopolis parva *en Égypte.* Journal des Savants, 1821, octobre.

Inscription grecque inscrite sur un socle qu'on croit appartenir à l'obélisque égyptien transporté à Alexandrie, et de là en Angleterre. Journal des Savants, 1821, novembre.

Supplément à l'explication de l'inscription grecque gravée sur le socle d'un obélisque égyptien dans l'île de Philes. Journal des Savants, 1821, août.

Deux inscriptions grecques gravées sur le pylône d'un temple égyptien dans la grande Oasis, et contenant des décrets rendus par le préfet de l'Égypte, sous les règnes de Claude et de Galba; découvertes par M. Caillaud en juillet 1818; restituées et traduites par M. Letronne; 31 pages in-8°, extrait du Journal des Savants, 1822, novembre.

Sur le tombeau de Porsenna. Institut archéologique de Rome, 1829, t. I, p. 386-395.

Restitution d'une inscription grecque copiée à Nicée en Bithynie. Dans le Journal des Savants, 1832, septembre.

Explication de deux inscriptions tracées en lettres d'or sur le pied de l'obélisque trouvé à Philes, et maintenant en Angleterre. Journal des Savants, 1841, décembre, et 1842, janvier et février.

Visite des tombeaux des rois à Thèbes par un dadouque ou prêtre d'Éleusis, sous le règne de Constantin. Journal des Savants, 1844, janvier.

Sur cinq inscriptions grecques recueillies par Caillaud, Wilkinson et Nestor l'Hôte. Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne, année 1845.

Trois inscriptions grecques recueillies dans le voisinage du grand sphinx de Memphis. Journal des Savants, 1847, octobre et décembre.

Sept inscriptions inédites trouvées à Cyrène. Journal des Savants, 1848, juin.

L'article de *Xénophon* dans la Biographie universelle, t. LI, p. 359-396. C'est un des plus savants opuscules de Letronne : il le lut à l'Académie, Gail étant présent, ce qui le brouilla pour toujours avec son ancien maître de grec.

EXTRAITS OU ANALYSES CRITIQUES D'OUVRAGES, FAITS PAR M. LETRONNE, INSÉRÉS DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS*.

1816, novembre, 1817, janvier et février. Nouvelle édition d'Hérodote donnée par M. Schweighæuser. Paris, 1816.

1823, mars. *Traduction d'Hérodote,* par M. Miot, et Prospectus d'une nouvelle traduction d'Hérodote, par P. L. Courier.

1818, octobre. *Julii Valerii, de rebus gestis Alexandri,* libri III.

1820, mai. *Poliorcétique des anciens*, ou *de l'Attaque et de la défense des places, avant l'invention de la poudre*, par Dureau de la Malle.

1823, novembre. *Crispus Sallustius ad codices parisinos recensitus, cum varietate lectionum et novis commentariis curavit* J.-L. Burnouf.

1824, février. *La Rhétorique d'Aristote*, par Gros.

1824, juillet. *Histoire de la révolution helvétique*, par M. Raoul-Rochette.

1826, novembre. *Di un' epigrafe latina scoperta in Egitto dal viaggiatore* J.-B. Belzoni.

1827, janvier et mars. *Inscript. antiquæ a comite Carolo Vidua in Turcico itinere collectæ.*

1829, octobre; 1830, mars et octobre; 1832, mars et septembre. *Transactions of the Royal Society of literature of the United-Kingdoms.*

1835, novembre; 1836, janvier et avril. *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, traduite par Miot.

1844, juillet et novembre. *Manners and customs of the ancient Egyptians*, by sir Gardner Wilkinson.

1848, octobre et décembre. *Cours d'histoire*, de M. Daunou, deux articles.

(13) *Rapport à M. le ministre des travaux publics sur la découverte faite à la Sainte-Chapelle d'un cœur placé au centre de l'abside de la chapelle haute.* Moniteur universel, 1843, 24 et 31 mai.

Examen critique de la découverte du cœur de saint Louis faite à la Sainte Chapelle, le 15 mai 1843, accompagné d'extraits de ce qui a été publié sur cette découverte ainsi que des pièces officielles ou procès-verbaux qui s'y rapportent, avec un plan, une élévation et une coupe de l'abside. Paris, Firmin Didot frères, 1844, in-8°, 208 pages.

Addition à l'Examen critique de la découverte du prétendu cœur de saint Louis. 11 pages.

Sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de saint Louis. Paris, Firmin Didot, 1844, in-8° (15 pages).

Examen critique de la découverte d'un cœur humain faite à la Sainte-Chapelle, où l'on démontre que ce ne peut être le cœur de saint Louis. Paris, Imprimerie royale, 1846, in-4°.

Ces deux Mémoires, extraits de la 2ᵉ partie du tome XVI, n. s. des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, sont tirés à part et réunis sous un titre commun.

Dans la première partie du tome XIV, n. s. des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, qui contient l'histoire de l'Académie pendant une période de cinq ans, nous avons résumé cette discussion, qui a donné lieu à la déclaration de l'Académie sur ce sujet, p. 72-82.

Les deux Mémoires de M. Letronne, insérés dans le Recueil de l'Institut, sont les mêmes que ceux qui avaient été imprimés in-8°, mais corrigés, changés. — Dans le temps, après avoir pris lecture du premier et des réponses qui avaient été faites, nous écrivions sur notre exemplaire cette réflexion :

« Dans ces sortes de discussions, de part et d'autre on s'imagine facilement que tout

ce qui est invraisemblable est impossible, ou que tout ce qui est possible est probable, et l'on est conduit à des conclusions absolues que repousse la saine critique. »

Sur la découverte d'une sépulture chrétienne dans l'église de Saint-Eutrope, à Saintes. Dans le Recueil des Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique, p. 69.

Ce mémoire avait été imprimé dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. t. XVII, p. 75-100. Il fut réimprimé dans le Recueil des pièces relatives à la reconnaissance des reliques trouvées dans l'église souterraine de Saint-Eutrope, à Saintes. Saint-Jean d'Angely, 1845.

Mais M. Letronne, en les reproduisant dans la Revue archéologique, déclare, en note, y avoir fait quelques additions.

Diplômes et chartes de l'époque mérovingienne, sur papyrus et sur vélin, conservés aux Archives; cinq livraisons, Kæppelin, grand in-folio. Cinq livraisons des *fac-simile* ont paru. On annonçait qu'un volume in-8° serait incessamment imprimé pour accompagner cette publication.

(14) *Deux inscriptions votives dédiées au dieu-soleil Mithra,* par le Pannonien Marc-Aurèle Sabinus, préfet de la troisième légion Auguste, sous l'empereur Maximin, trouvées l'une à *Lambæsa* (Numidie), l'autre à *Sitifis* (Mauritanie). Paris, Imprimerie royale, 1848, 26 pages. Mémoire tiré à part et publié dans le Journal des Savants (cahier d'octobre et de décembre 1847).

Note sur une dédicace au dieu-soleil Mithra (Journ. des Savants, octobre et décembre 1847).

Sur l'astrologie judiciaire dans les représentations zodiacales.

Conférez les *Éclaicissements historiques* qui font suite à l'édition de Rollin, enrichie des notes de M. Letronne, 30 vol. in-8°, 1821, publiés par MM. Firmin Didot frères, p. 91 à 112.

Sur l'usage des anciens de consacrer la statue d'un dieu à un autre dieu. Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique, p. 27.

Sur la prétendue Vénus Angérone. Ibid., p. 262.

Hécate ΠΑΝΔΕΙΝΗ, *sur les médailles de Terina et d'Hipponium,* villes de la Grande-Grèce. Ibid., p. 1349.

Sur le tombeau de deux cavaliers athéniens, et sur la composition trinitaire de l'âme humaine selon les idées de Platon; Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique, p. 368.

Matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie, contenus dans trois mémoires académiques sur des inscriptions des cinquième et sixième siècles. 1832; in-4°. (Tirés à cent exemplaires qui n'ont point été vendus.)

C'est la réunion ou le tirage à part des trois mémoires suivants, réunis avec l'addition d'un court avant-propos (136 pages).

Premier mémoire : *Inscription grecque déposée dans le temple de Talmis en Nubie par le roi nubien Silco,* p. 1-52.

Dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. t. IX, p. 128-186, le titre diffère un peu : il commence par *Nouvel examen,* etc., deux mémoires.

Deuxième mémoire : *Observations sur l'époque de l'abolition du paganisme à Philes, dans la haute Égypte*, p. 61.

Dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. t. X, p. 168; les notes et additions, p. 766.

Troisième mémoire : *L'Arien Théophile, dit l'Indien, a-t-il été réellement envoyé dans l'Inde pour l'intérêt de sa secte.* Ibid., p. 218.

Le volume qui porte le titre de *Matériaux* est daté 1832, le tome IX de l'Académie est daté 1831.

Il faut joindre à ces trois mémoires un quatrième intitulé :

Nouvel examen de l'inscription grecque déposée dans le temple de Talmis en Nubie par le roi nubien Silco (41 pages in-4°, tirage à part extrait du Journal des Savants, février, avril et mai 1825).

De la croix ansée égyptienne, imitée par les chrétiens d'Égypte pour figurer le signe de la croix et le monogramme du Christ, dans les Annales de l'Institut archéologique. Tiré à part. Paris, Didot, in-8°; reproduit avec addition et changements dans le mémoire suivant :

La croix ansée égyptienne se trouve-t-elle sur les monuments étrangers à l'Égypte? Mémoires et documents extraits de la Revue archéologique, p. 89.

Examen archéologique de ces deux questions : 1° La croix ansée égyptienne a-t-elle été employée par les chrétiens d'Égypte pour exprimer le monogramme du Christ? 2° Retrouve-t-on ce symbole sur des monuments antiques étrangers à l'Égypte? Paris, Imprimerie royale, 44 pages in 4° avec une planche; et Recueil des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, n. s. t. XVI, 2° partie, p. 236-284.

Des opinions cosmologiques des Pères de l'Église, rapprochées des doctrines philosophiques de la Grèce (dans la Revue des Deux-Mondes, 1834, mars).

Essai sur les idées cosmologiques qui se rattachent au nom d'Atlas, considérées dans leurs rapports avec les représentations antiques de ce personnage fabuleux dans les *Annali dell' Instituto di correspondenza archeologica.* 1830, in-8°, t. II, p. 161-174; et dans le Bulletin de Férussac, février 1831, p. 39-156.

EXTRAITS ET ANALYSES CRITIQUES D'OUVRAGES, PAR M. LETRONNE, INSÉRÉS DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS.*

1819, juin. *Pensées de Platon, sur la religion, la morale*, etc., recueillies par V. le Clerc.

1841, novembre. *Oracula sibyllina,* curante Alexandro.

Lettre à M. James Millingen sur une statue votive d'Apollon, exposée au musée royal du Louvre, et sur d'autres figures du même genre. T. VI des Annales de l'Institut archéologique. 1835.

(15) *Fragments inédits d'anciens poëtes, tirés d'un papyrus grec appartenant au Musée royal, avec la copie entière de ce papyrus.* Paris, Firmin Didot, 1838, in-8°, 34 pages.

Mais il y a la traduction de deux autres papyrus qui n'appartiennent, par leur titre, qu'à l'Égypte; conférez le Journal des Savants, 1838, mai et juin.

Comme pour l'inscription de Rosette, ces *fragments* ont été annexés au volume des Comédies d'Aristophane, dans la collection des auteurs grecs de MM. Didot; mais ils avaient été précédemment imprimés en partie dans le Journal des Savants et dans les Nouvelles Annales de l'Institut archéologique.

Il faut rappeler ici l'*Examen du texte de Clément d'Alexandrie, relatif aux divers modes d'écriture chez les Égyptiens*, mentionné page 38, et toutes les *inscriptions d'Égypte*.

Sur les noms de Cléophas et de Cléopas. Dans les extraits des Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique, p. 15.

Sur les noms des anciens artistes grecs ou romains. Ibid. p. 131.

Les anciens Perses ont-ils quelquefois porté des noms grecs? Ibid. p. 303.

Les Grecs ont-ils quelquefois adopté des noms égyptiens? Ibid. p. 310.

Étymologie du nom propre ΕΥΜΗΝΟΣ. Ibid. p. 332.

Sur les noms des anciens artistes grecs ou romains. Ibid. p. 131.

Sur les noms donnés à un fabricant de vases. Ibid. p. 347.

Sur l'inscription de la Haute-Borne. Ibid. p. 314.

Mémoire sur l'utilité qu'on peut retirer de l'étude des noms propres grecs pour l'histoire et la géographie. Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. t. XIX, 1re partie, p. 1-139.

Sur une inscription de deux artistes grecs, auteurs d'une statue de cheval. Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique, p. 329.

Supplément à la dernière édition du théâtre des Grecs. Paris, Bobée, Hingray, 1828, in-8°, 102 pages. (Cet ouvrage est anonyme, mais il est de M. Letronne[1].)

Sur l'expression hiéroglyphique du mot égyptien Calasiris. Mémoires et documents de la Revue archéologique, p. 279.

Observations sur le style elliptique des inscriptions dédicatoires, à propos des dédicaces gravées sur la façade des temples égyptiens, par feu A.-J. Letronne. 1850, in-8°, tirage à part, 15 pages, extrait de la Revue archéologique, 7e année.

Ces observations ont été trouvées dans les papiers de M. Letronne et publiées par sa famille avec le concours du savant professeur Egger.

Copies des papyrus grecs égyptiens conservés au Musée du Louvre, faites par M. Letronne, accompagnées des fac-simile *gravés sous sa direction*. — Ce travail paraîtra dans un des volumes du Recueil des Manuscrits, que publie l'Académie.

EXTRAITS OU ANALYSES, FAITS PAR M. LETRONNE, INSÉRÉS DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS*.

1817, octobre. *Nouvelle édition du Panégyrique d'Athènes, d'Isocrate*, donnée par M. Longueville.

[1] M. Letronne s'est toujours défendu d'être l'auteur de cet écrit. N.

1820, mai. *Nicetæ Eugeniani narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta edidit* Jos. Fr. Boissonade.

1819, décembre. *Deux lettres de mylord comte d'Aberdeen sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont*, par M. Raoul-Rochette.

1820, novembre. *Quelques remarques historiques et littéraires sur les dialogues dits socratiques.*

1823, avril. *Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France*, t. V.

1823, juillet. *L'Enlèvement d'Hélène*, poëme de Coluthus, par Stanislas Julien.

1823, juillet. *Aristenæti epistolæ.* — *Publii Ovidii Nasonis Metamorphoseon* lib. xv. — *Poetarum græcorum sylloge;* ces trois ouvrages publiés par M. Boissonade.

1824, novembre. *Histoire de la littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople*, par Schoell.

1829, décembre; 1830, janvier, et 1832, février. *Ulysse-Homère, ou le véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, par Constantin Koliadès [pseudonyme de Lechevalier].

1830, août. *Sylloge epigrammatum veterum ex marmoribus et libris, collegit, illustravit*, Fr.-Th. Welcker.

1830, septembre. *L'Iliade d'Homère*, traduite par Dugas-Montbel.

1838, décembre; 1840, avril; 1841, avril, mai, juin; 1843, septembre. *Bibliothèque des classiques grecs*, avec la traduction latine en regard. C'est de la belle collection grand in-8° des auteurs grecs, de M. Ambroise-Firmin Didot, qu'il s'agit dans ces six articles. Ils concernent les auteurs suivants: — Xénophon. — Polybe. — Aristophane. — Fragments de Ménandre et de Philémon. — Appien. — Œuvres morales de Plutarque. — Théophraste. — Marc-Aurèle Antonin. — Épictète. — Arrien et Simplicius. — Cébès. — Maxime de Tyr. — Thucydide. — Lucien. — Scholia græca in Aristophanem.

M. Letronne, qui portait un vif intérêt à la Bibliothèque des auteurs grecs publiée par M. A.-F. Didot, se proposait, à l'apparition de chaque volume, d'en faire l'examen critique et d'en signaler le mérite. Il s'était même engagé à donner, conjointement avec M. Charles Müller, l'édition des Petits Géographes, et s'occupait avec lui de ce travail huit jours avant sa mort.

1844, mars. *Grammaire raisonnée de la langue grecque*, par Aug. Matthiæ.

1845, novembre et décembre; 1846, février et mars. *Dictionnaire des noms propres grecs*, avec un coup d'œil sur la forme des noms des personnes, par le docteur W. Pape.

Projet de diviser en sections l'Académie des inscriptions et belles-lettres, présenté à cette académie en 1829, par M. Letronne, l'un de ses membres. Paris, Firmin Didot, février 1834. (33 pages.)

L'Académie n'a pas adopté ce projet; il ne fut même discuté qu'en commission. Les avantages étaient douteux et les inconvénients réels. Mais il a amené la discussion des titres des candidats avant l'élection, ce qui est une amélioration.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. RAYNOUARD,

PAR M. WALCKENAER,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue dans la séance publique annuelle du 22 août 1851.

Un jeune professeur, vivement regretté, a témoigné sa surprise de ce qu'en assistant au convoi de l'auteur des *Templiers*, il avait vu le char funèbre presque uniquement entouré par les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1]. Son étonnement eût été moindre, s'il avait réfléchi que l'Académie rendait ce dernier et pieux devoir à la tombe de celui qui, depuis vingt années, n'avait cessé de participer à ses travaux, et de l'illustrer par ses œuvres. Depuis longtemps livré aux recherches d'érudition, il oubliait le monde, et le monde oublie facilement ceux qui le négligent. C'est par cette raison même que je réclame de l'Académie une plus complaisante attention, lorsque j'ai à lui rappeler les titres qu'un de ses membres s'est acquis à l'admiration publique et à la reconnaissance des amis des lettres et de la patrie.

François-Just-Marie Raynouard naquit à Brignolles, le 8 septembre 1761. Il termina ses études au petit séminaire d'Aix, prit ses grades à l'école de droit de la même ville, et y fut reçu avocat.

Ces premiers succès, cette rapide entrée dans la vie fortifièrent cette confiance en lui-même, cette énergie de caractère

qu'il avait reçue de la nature avec l'accent de son pays natal, et marquèrent d'une empreinte inaltérable les habitudes, les manières qu'il tenait de la première éducation et de la famille.

Les lois, selon qu'elles sont plus ou moins en harmonie avec les mœurs, les dépravent ou les corrigent. Le droit d'aînesse, inique en soi, favorisait les bonnes mœurs, en ce qu'en transmettant au fils aîné la principale part dans l'héritage paternel, l'équité, qu'aucune loi n'abroge, qu'aucune force ne peut faire taire, lui imposait en même temps les devoirs et les charges de chef de famille; et là où la cupidité et l'envie n'enfantaient pas la discorde et la haine, ce droit, onéreux pour celui qui le possédait, entretenait l'union et la tendresse parmi tous ceux qu'un même berceau avait reçus, qu'un même toit avait abrités. C'est surtout dans le midi de la France, dans les cantons pauvres et agricoles, où un modique patrimoine, s'il restait entier, suffisait pour faire vivre honorablement une famille, ou réduisait tous ses membres à l'indigence, si on le partageait, que la coutume avait consacré un tel état de choses, et fortifié le sentiment qui le rendait respectable.

C'est à ces liens de la famille, à ce protectorat du foyer commun, que Raynouard dut cette prévoyante sollicitude, cette sévère économie qui lui étaient nécessaires, pour ne jamais compromettre l'avenir de ceux dont le sort était placé dans une étroite dépendance du sien. De là aussi cette volonté ferme et prompte à changer de résolution, lorsqu'il apercevait un obstacle ou redoutait un danger.

Jeune, il fut sur le point de se marier; mais il entendit sa fiancée demander une crème d'un ton de colère : il rompit subitement avec elle, et aima mieux rester toute sa vie célibataire, que de risquer de commettre une nouvelle erreur en fai-

sant un nouveau choix. D'ailleurs sa brusque franchise, la vivacité de son caractère, ne pouvaient s'accorder qu'avec une extrême indépendance.

Doit-on s'étonner, après ce fidèle portrait, d'apprendre que, transplanté à l'âge de vingt-trois ans dans ce brillant Paris, saturé de toutes les jouissances d'une vie élégante et polie, Raynouard n'ait pu s'y faire remarquer ni deviner, et qu'après y être resté quelque temps pour y perfectionner son instruction, il soit retourné en Provence?

Ce retour était de sa part un acte de dévouement à sa famille. Par ses profondes études en jurisprudence et en littérature, il se sentait également propre à suivre la carrière des affaires ou celle des lettres. Il avait choisi celle des lettres comme plus conforme à ses goûts, et même comme lui offrant plus de moyens (il le croyait) de s'avancer sûrement dans le chemin de la fortune. Il fut promptement désabusé, et s'aperçut bientôt de tout ce qui lui manquait pour se créer les appuis nécessaires au début de sa carrière. Alors, sans hésiter, il prit courageusement le parti des affaires et de la jurisprudence.

Cependant l'époque de l'arrivée et du premier séjour de Raynouard dans la capitale était remarquable, et bien propre à la lui faire regretter. C'était en 1784. Alors aucun genre de fanatisme, aucun désir de révolutions n'agitait les esprits et ne divisait la société. Si le gouvernement avait des frondeurs, il n'avait point d'ennemis violents, et ne rencontrait point d'obstacle. On traçait dans Paris, sur la neige, des vers à la louange de Louis XVI, qui avait su garantir les pauvres de la rigueur du froid. La France était dégagée de toute préoccupation guerrière par le nouveau traité de paix qui affranchissait l'Amérique du joug de l'Angleterre. Les sciences et les lettres répandaient un grand lustre sur la patrie. Au-dessus des arbres

majestueux des Tuileries, on avait vu s'élever avec admiration, à une hauteur immense, les hardis et premiers explorateurs de notre atmosphère terrestre. Buffon vieillissant était rappelé à de nouvelles méditations sur les mystères de la création par les découvertes inespérées du jeune Lavoisier. Le beau monde, c'est-à-dire le monde frivole, mettait presque autant d'empressement à s'instruire des secrets de la nature nouvellement dévoilés par les physiciens et les chimistes, qu'à assister aux concerts et aux spectacles. Le goût du public parisien pour les sciences ainsi agrandies égalait celui qu'il avait pour la littérature et les arts. Delille, la Harpe, Marmontel, le Brun, Chamfort, Florian, Beaumarchais, et d'autres encore, fondaient ou accroissaient, par leurs publications, leurs diverses et inégales renommées. L'abbé Aubert, à la fin d'une feuille d'annonces, par ses piquantes analyses de la tragédie ou de la comédie nouvelle, fournissait, pendant une semaine au moins, matière aux entretiens des salons, des cafés, des coulisses et des foyers de nos théâtres. A une telle époque, il n'était pas facile pour le jeune Raynouard de quitter Paris sans espoir de retour, et de renoncer à la poésie. — Renoncer à la poésie! — Et pourquoi? Il était dans l'âge où tout ce que l'on aime, on l'aime avec passion, et c'est avec passion que Raynouard aimait la poésie. Cette passion était-elle incompatible avec les études sérieuses? Des exemples fameux prouvent le contraire. Le chancelier de l'Hospital a fait beaucoup de vers, beaucoup plus même qu'on n'en a imprimé de lui; et c'est en vers que Pope n'aurait point désavoués, que le plus savant, le plus profond des jurisconsultes anglais, Blackstone (2), a exprimé les regrets qu'il éprouvait de renoncer aux bosquets fleuris du Parnasse, pour suivre les rudes sentiers qui conduisent au temple de Thémis.

Raynouard alla donc s'établir à Draguignan, et se livra au travail fatigant des plaidoiries et des consultations, sans cependant cesser de rendre, à la dérobée, de fréquentes visites à sa muse comme à une vierge adorée, seule confidente des songes de son imagination et des émotions de son âme.

Robuste et laborieux, il trouvait du temps pour tout. Sa grande connaissance des lois, la sûreté de sa dialectique, son désintéressement, dont on a raconté des traits qui semblent presque fabuleux, et que lui seul trouvait tout simples, lui acquirent en peu de temps une nombreuse clientèle; et, au bout de dix ans de cette vie pénible, Raynouard se trouva possesseur d'une petite fortune qui suffisait à sa modeste existence.

Tandis qu'il soutenait au barreau de sa province des luttes obscures, une occasion s'offrit à lui de paraître sur un plus grand théâtre; il la saisit avec empressement. Nommé en 1791 député suppléant à l'Assemblée législative, il revint à Paris avec le désir, qui ne l'avait jamais quitté, de s'illustrer dans les lettres; mais, cette fois encore, de nouveaux événements s'opposèrent à la réalisation de ses projets, et faillirent en trancher le cours avec sa vie.

Il avait accueilli avec bonheur les principes de la révolution de 1789. Envoyé à Paris par son département, pour s'y occuper de politique, il avait pris le parti des Girondins. Afin d'éviter d'être proscrit, il était retourné dans sa province. Il y fut arrêté après la journée du 31 mai 1793; et, ramené à Paris en charrette, on le jeta dans la prison de l'Abbaye, où il eut tout le loisir de faire des vers. Il en profita. Comme Caton d'Utique, il pouvait se rendre cette justice, de n'avoir d'autre crime à se reprocher que d'aimer la liberté et de détester la

tyrannie. Il se mit donc à composer une tragédie sur la mort même de Caton d'Utique (3), et il écrivait:

Renonçons à la vie et non à la vertu.
Oui, s'il faut qu'à la fin l'homme libre succombe,
Que sa vertu lui reste, et pare encor sa tombe.

Et il attendait avec calme l'heure de l'échafaud. Cette heure ne vint pas pour lui. Le 9 thermidor le délivra; et il alla aussitôt louer, rue Saint-André-des-Arcs, pour y terminer sa tragédie, un tout petit logement, qui lui parut un palais. Il la fit ensuite imprimer, afin de la répandre; et, pour cet effet, il la fit tirer à quarante exemplaires. Comme ce nombre lui paraissait encore trop grand pour son public, il en détruisit une partie, distribua le reste, et retourna aussitôt dans sa province, pour travailler à réparer les brèches que les occupations stériles de la politique et les malheurs de deux années avaient faites à sa petite fortune. Lorsque, après quatre ou cinq ans encore d'exercice de sa profession d'avocat, il eut acquis ce qui paraissait lui suffire pour s'assurer une honorable indépendance, il revint à Paris, bien fermement résolu, cette fois, à s'y fixer pour toujours, et à se livrer à ses irrésistibles penchants.

L'Institut avait proposé, pour sujet du prix de poésie, cette maxime de Montesquieu : « La vertu est la base des républiques. » Raynouard remporta ce prix par la composition de son poëme intitulé *Socrate dans le temple d'Aglaure* (4). Ce poëme était moins remarquable par le talent de l'auteur que par le courageux patriotisme qui l'avait dicté. Quand il parut, le conquérant de l'Italie, le général Bonaparte, s'était élevé sur les débris des factions qu'il avait servies, et exerçait, sous le titre de premier consul, une dictature salutaire. A ce jeune chef de

la grande république, reconnaissable dans Périclès, le poëte, sous le nom de Socrate, ce type parfait de la sagesse humaine, donnait des leçons hardies, qui eussent fait le bonheur de la France et de son héros, s'il les avait suivies :

Ne bornez pas vos soins au succès des combats :
La vertu seule assure et maintient les États.
Des peuples conquérants si je parcours l'histoire,
J'y vois la renommée, et n'y vois point la gloire;
Mais quand sous les revers un peuple est abattu,
J'y trouve encor la gloire où je vois la vertu.

Désormais affranchie de la crainte qui l'avait retenue si longtemps captive, la muse de Raynouard s'élança dans la carrière qui lui était ouverte par des juges compétents; mais, toujours prudente et réservée, elle était déterminée à la retraite, si elle faisait un pas qui ne fût point marqué par un succès.

Il fit recevoir successivement au Théâtre-Français deux tragédies. La dernière reçue fut jouée la première; c'était *Les Templiers.*

Personne n'ignore les éloges qui ont été donnés à cette pièce, les critiques dont elle fut l'objet, les entraves mises à sa représentation (5), l'enthousiasme qu'elle excita lorsque, après qu'on eut cessé de la jouer pendant quelque temps, elle reparut, habilement corrigée et améliorée par l'auteur. On remarqua dans le temps, que, depuis Voltaire, la scène tragique n'avait pas été témoin d'un aussi grand succès ; et aujourd'hui nous savons que, depuis ce succès, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle, on n'en a pas vu un second qui l'ait égalé.

Le concours des événements graves et des intrigues compliquées, les phases si dramatiques de ce monstrueux procès

des Templiers, ont disparu de la pièce de Raynouard, ou s'y laissent à peine deviner. Il a fait comme David, qui, dans la peinture du dévouement des Spartiates, au défilé des Thermopyles, recule l'action sur le fond du tableau, et emploie toutes les ressources de son art pour mettre en relief la figure de Léonidas. Raynouard a soutenu notre admiration par le seul spectacle de la vertu du grand maître aux prises avec l'adversité. On a dit que ce caractère (qui est toute la pièce) était exempt de passion. Cela est impossible : s'il en était ainsi, il ne nous intéresserait pas. Mais qu'est-ce donc, je vous prie, que cette conviction profonde de l'immortalité de l'âme, que cette religion du serment, que ce culte de l'honneur, que cette confiance dans les célestes récompenses dues à l'exercice des vertus chrétiennes, que cet ardent amour de Dieu et de sa loi, qui embrase le cœur du vaillant guerrier, et lui soumet, jusqu'au martyre, les volontés de l'ordre entier auquel il commande? Tout cela ne compose-t-il pas une forte et sublime passion? N'est-ce pas l'impassible courage, la divine mansuétude de Jacques Molay, qui, en exaltant notre âme, soulève en elle la conscience d'une nature supérieure à notre nature mortelle, et abaisse sous nos pieds toutes les grandeurs et toutes les délices de la terre?

Le succès de la tragédie des *Templiers* suggéra à Raynouard la pensée de traiter des sujets puisés dans l'histoire de la France; et avec cette ardeur qui le caractérisait, quand il avait conçu un projet qu'il croyait utile, il composa la tragédie des *États de Blois*. Cette pièce fut écrite dans les mois d'avril et de mai 1804, lue et reçue au Théâtre-Français le 16 août de la même année : la censure en interdit la représentation. *Les Templiers* avaient déplu à Napoléon. Par un décret daté de la ville de Charlemagne, il avait institué des prix

décennaux pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. L'Institut se montra très-empressé à prendre la part qui lui était assignée dans cette conception libérale, et jugea *Les Templiers* dignes du grand prix. Jamais ce prix ni aucun autre ne fut décerné, et le décret ne reçut point d'exécution.

Raynouard avait été (en 1806) nommé par son département membre du corps législatif, et élu ensuite un des cinq pour la présidence. Napoléon désira le voir, et, après l'avoir vu, il ne fut pas tenté de le nommer président; il lui fallait des hommes plus souples. Cependant il voulut connaître la tragédie des *États de Blois,* défendue par sa censure; et, lors de son mariage avec Marie-Louise, il fit représenter cette pièce sur son théâtre de Saint-Cloud (le 10 août 1810). Il se repentit d'avoir eu cette fantaisie. Les murmures flatteurs des spectateurs, presque tous ses courtisans, accueillirent plusieurs passages qui lui arrachaient des mouvements d'impatience. Après ces paroles qu'adresse au duc de Guise, pour l'engager à terminer la guerre civile, le jeune Henri de Bourbon, roi de Navarre (depuis Henri IV, roi de France) :

Voici l'instant fatal : je pense en frémissant
Que nous souillons nos mains de sang; et de quel sang?
De parents et d'amis, et de compagnons d'armes :
Le plus brillant succès nous coûtera des larmes.
Au retour des combats, souvent je me suis dit :
« L'herbe des champs renaît, l'arbuste reverdit;
« Mais le jeune Français que moissonne le glaive
« Du sommeil de la mort jamais ne se relève; »

l'empereur cessa de prêter attention à la pièce.

Raynouard assistait à cette représentation, confondu dans la foule. Napoléon ne le fit point demander, et donna ordre

aux comédiens de ne point jouer cette pièce à Paris. Elle y fut jouée cependant, et de son vivant; mais il ne fallut pas moins que l'écroulement d'un empire pour que le public parisien pût assister à la représentation des *États de Blois*. Cette tragédie, où l'auteur s'est assez exactement conformé à l'histoire, où éclate le talent de placer à propos, dans le dialogue, des maximes énergiques et retentissantes, n'eut qu'un succès médiocre. A la lecture, c'est un drame bien conçu, bien écrit, qui intéresse, mais qui n'émeut point; et l'on sait que la seule obligation qu'Horace impose au poëte tragique, c'est d'émouvoir, de s'emparer du cœur et de l'imagination des spectateurs, de les agiter à son gré en les faisant passer de la crainte à l'espoir, de la haine à l'amour, de la terreur à la pitié, *ut magus*, comme un magicien ! — rien que cela.

Cette fois, Raynouard ne fut pas ce magicien. Il le comprit, et, par une de ces résolutions qui chez lui étaient irrévocables, il s'arrêta court: comme dans sa jeunesse, sans divorcer avec sa muse, il la contraignit à ne pas franchir le seuil de sa studieuse retraite, et il lui défendit de se présenter jamais devant la foule.

Le poëte se tut, et l'érudit parut.

Dix ans après les représentations des *États de Blois*, il fut publié un volume avec des préfaces et des notices de M. Nodier, intitulé *Œuvres dramatiques de M. Raynouard* (6). Ces œuvres se réduisent à deux pièces, *Les Templiers* et *Les États de Blois*, sans qu'une seule ligne de l'auteur indique qu'il se propose d'en publier d'autres. Cependant alors, indépendamment de *Caton*, de *Scipion*, d'*Éléonore de Bavière*, qui furent ses premiers essais, il avait composé *Don Carlos*, *Charles Ier*, dont la représentation fut arrêté par la police de l'Empire; *Débora*, qui fut écrite sous le canon de l'invasion, et *Jeanne d'Arc*, dont nous

lui avons entendu réciter de fort beaux vers. On sait qu'il avait aussi entrepris un poëme sur les *Machabées*. Rien de ce poëme ni de ces pièces n'a paru. Deux ou trois odes peu lyriques, des fragments d'un poëme sur Fénelon (7), sont les seuls vers dont la publicité lui ait été arrachée par les exigences de sa position comme membre de l'Académie française.

Il fut reçu dans cette compagnie le 24 novembre 1807 (8), et le désir qu'il avait d'y être admis se mesure aux louanges de convenance qu'il donna, dans son discours de réception, au chef de l'État, dont l'approbation avait été nécessaire pour valider le choix de l'Académie. Cependant, vivant solitaire et ne voyant qu'un très-petit nombre d'amis, il avait en aversion les sollicitations, et il ne put se résoudre à faire les visites d'usage : ce fut son frère qui s'acquitta pour lui de cette formalité, ce qui donna lieu à de singulières et comiques méprises. Mais aussitôt après sa nomination, il se fit un devoir de se faire connaître à ses confrères, et il leur fit à tous une visite.

Ils le nommèrent secrétaire perpétuel en 1817, et il fut, a dit l'un d'eux, la loi vivante de la compagnie, tant qu'il remplit les fonctions de cette place. Ces fonctions, plus pénibles pour lui que pour tout autre (par économie il se refusait souvent la voiture), paraissaient lui plaire ; et on fut fort étonné lorsqu'en 1829, plein de force de corps et d'esprit, il donna sa démission. On ne put savoir de lui le motif de cette résolution, qui parut étrange. Les instances pour qu'il retirât sa démission furent d'autant plus vives, qu'on n'ignorait pas que les indemnités accordées aux fonctions de secrétaire perpétuel lui étaient devenues nécessaires. On savait vaguement qu'il s'était dépouillé de sa modique fortune pour faire honneur à la signature de son frère, et satisfaire à des engagements qu'il

n'avait pas contractés. Son frère faisait la banque ; il avait été munitionnaire de l'armée d'Italie, et avait acquis, dans ce pays, une terre de la valeur de deux cent mille francs, que le duc de Modène, malgré quatorze ou quinze jugements rendus en faveur du propriétaire, s'obstinait à lui disputer. Raynouard se fit remettre tous les titres et papiers relatifs à cette créance; il la légua, parfaitement mise en ordre, à son neveu, qui a fini par en être payé, mais seulement depuis la mort de son oncle; de sorte que, par sa générosité fraternelle, Raynouard fut, pour le reste de ses jours, réduit à sa modique pension académique, et à ce que pouvaient lui valoir ses articles dans le *Journal des Savants*.

Ces ressources lui suffirent ; et nous éprouvons une bien douce satisfaction à nous rappeler que jamais nous n'avons vu M. Raynouard plus content, plus heureux, que depuis qu'avec une fermeté stoïque il eut renoncé aux soins de conserver ou d'accroître une fortune, et que, délivré des occupations et des soucis attachés aux fonctions de secrétaire perpétuel, il se fut adonné tout entier aux travaux d'érudition. C'est alors que notre liaison avec cet homme de bien devint plus intime, et il nous est impossible d'oublier avec quel joyeux empressement il gravissait les hauteurs de Passy pour aller se délasser de ses longues heures de travail sous les ombrages de la Muette. La famille de jeunes femmes et de jeunes personnes dont son confrère était alors entouré, ne pouvait se persuader que celui qui lui donnait le signal de la plus folâtre gaieté était un académicien, un poëte tragique, un érudit, un législateur. Exemple mémorable, ajouté à tant d'autres, de la puissante influence de la culture des lettres et d'une conscience pure sur le bonheur de l'homme!

Une des principales causes qui déterminèrent Raynouard à

se démettre de la place de secrétaire perpétuel de l'Académie française, ce furent les inévitables tribulations qui y sont attachées, et que la Harpe a si spirituellement décrites dans la satire où il fait apparaître l'ombre de Duclos. On a dit de Duclos qu'il était droit et adroit. Tous ceux qui ont connu Raynouard savent qu'il ne méritait que la moitié de cet éloge, et qu'il ne se serait pas accommodé qu'on le crût capable de prétendre à l'autre : aucun souci de ce genre ne pouvait avoir prise sur lui ; il y mettait bon ordre. Lorsque, après la perte d'un ami ou d'un compagnon d'études, on le forçait, par des visites importunes, de s'occuper des soins épineux d'introduire un nouveau membre dans la famille académique, Raynouard n'avait pas même alors l'indulgente politesse que l'usage réclame et que la raison approuve ; surtout il ne l'avait pas pour ceux qui, avec des prétentions trop disproportionnées à leur faible mérite, se croyaient redoutables, parce que chaque matin, Minos de carrefours, leurs jugements hétéroclites sur les vivants et sur les morts étaient distribués à des milliers de lecteurs bénévoles. Dans ces occasions, lorsqu'il était provoqué par d'indiscrètes paroles, Raynouard ne pouvait se contenir ; et l'âpre vérité devenait alors, dans sa bouche, d'autant plus offensante, qu'elle était assaisonnée de sarcasmes spirituels et piquants, prononcés avec toute la vivacité de son accent provençal. Auprès d'une telle rudesse, Molière, s'il en avait pu être témoin, aurait trouvé faibles les brusques incartades de son misanthrope de cour.

Le blâme que semble encourir une telle conduite doit disparaître, quand on saura que l'intérêt des lettres en était le seul motif, et que, sans envie comme sans intrigue, Raynouard encourageait les auteurs qui annonçaient du talent, et qui ne se montraient pas ambitieux, sans titres suffisants, d'une célé-

brité précoce. Il protégeait surtout ceux qu'il trouvait disposés à entreprendre des ouvrages sérieux et de longue haleine.

Un jeune homme de la province, qui n'avait jamais quitté le foyer paternel, avait, par de longues études et un continuel exercice, acquis un talent éminent dans l'art d'écrire en vers. Il entreprit de traduire un poëme classique latin, le plus difficile peut-être de tous à faire passer dans notre langue. Il aimait la poésie pour elle-même, et, plein d'une admiration passionnée pour le beau génie du poëte dont il s'était fait l'interprète, son rêve chéri était moins la gloire que l'achèvement de son œuvre. Doutant de lui-même et de la possibilité du succès, il se détermina à envoyer un chant de sa traduction à l'auteur des *Templiers*, avec une lettre ainsi conçue : « Lisez. Si vous me jugez digne de mon entreprise, je l'achèverai, sinon, je jetterai mon manuscrit au feu. » — Raynouard répondit : « Vous m'avez procuré un grand plaisir et un grand étonnement. Venez à Paris, le succès vous y attend. » — Le poëte vint : — et l'on conviendra sans peine qu'en agissant avec cette prévision, Raynouard a rendu un éminent service aux lettres et à l'Académie française, puisqu'il leur a fait cadeau de la traduction et du traducteur de Lucrèce.

L'étude de la jurisprudence, à laquelle Raynouard s'était livré, avait développé en lui le goût des recherches historiques, fortement opposé au penchant qui l'entraînait vers la poésie : mais si les plaisirs de l'imagination étaient pour lui un besoin de l'âme, la recherche du vrai, la critique historique, étaient un besoin non moins impérieux de son esprit. Il tâchait, par un travail assidu, de satisfaire à ce double entraînement. Depuis son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (en 1816), son penchant pour l'érudition

l'emporta. Napoléon lui avait dit : « Vos templiers, mais cela buvait et mangeait le diable; au lieu que moi, empereur, qu'est-ce que je coûte au peuple? qu'est-ce qu'il me faut par jour? Un verre d'eau et de sucre. » Si le public n'était pas très-persuadé de la vérité de la seconde partie de cette assertion, c'était bien sa croyance, devenue proverbiale, que Napoléon exprimait dans la première. Aussi Raynouard, qui n'avait pu l'ignorer, crut-il devoir justifier, dans un ouvrage spécial, le système, opposé à l'opinion commune, qu'il s'était fait sur l'histoire des templiers. En habile avocat d'une cause qui avait déjà enfanté des volumes, il s'ensevelit pendant plusieurs mois dans les salles des Archives et de la Bibliothèque nationale, pour en tirer des documents nouveaux (9). Il parvint à démontrer ainsi l'illégalité, l'iniquité des jugements prononcés dans cette grande cause, la corruption et la cruauté des juges; mais il oublia que, si les vices des accusateurs, l'ignorance et la faiblesse de ceux qui soutiennent l'accusation, peuvent bien devant un jury faire absoudre un accusé, ce ne sont pas là pourtant des preuves historiques suffisantes de son innocence. C'est dans une atmosphère purgée de tous les miasmes des passions, des intérêts comme des préjugés, que l'histoire tient la balance dans laquelle se pèsent les actions, les opinions, les noms et les faits dignes de mémoire. Raynouard ne donna prise à aucune observation de cette nature dans l'excellente notice historique sur le duc de Guise, qui parut avec la première édition de sa tragédie des *États de Blois* (10).

Les débats qui avaient lieu dans les chambres sur l'institution la plus fondamentale de notre organisation sociale, sans cesse refaite et défaite, comme l'œuvre de Pénélope, depuis soixante ans, suggérèrent à Raynouard l'idée d'un important ouvrage. Il voulut tracer l'histoire du droit municipal en

France, sous la domination romaine et sous les trois dynasties. Dans ce remarquable ouvrage, comme dans ceux dont nous venons de parler, Raynouard n'emprunte rien à personne. Son érudition, ses opinions, les résultats de ses recherches, tout lui appartient en propre. Dans sa marche rapide, il ne s'appuie que sur des documents originaux et des témoignages contemporains, sans s'inquiéter si ce qu'on a écrit ou pensé avant lui s'accorde ou non avec ce qu'il pense et ce qu'il écrit, sans même avoir voulu (à dessein, je crois) prendre le soin de s'en informer. On conçoit qu'avec un tel système de travail, plusieurs points de vue de son sujet ont dû rester inaperçus, plusieurs faits éclaircis par d'autres ont dû être omis, en sorte qu'il n'a pu donner qu'une histoire incomplète : mais comme il n'a pas seulement cité les textes originaux qui lui servent de preuves, et qu'il les a transcrits au bas de chacune de ses pages, son ouvrage sera toujours utile à ceux qui voudront traiter de nouveau ce sujet important. On lui doit d'ailleurs, je pense, d'avoir mieux démontré qu'aucun autre, que les Gaulois romains n'avaient pas été dépouillés par les Francs du droit d'administrer leurs villes selon leurs anciennes coutumes et par des magistrats de leur choix, et mieux établi la perpétuité du régime municipal romain dans nos villes du Midi, et même à Reims et à Paris, quoique peut-être il ait exagéré le nombre des villes qui jouissaient de ce droit municipal. Il a aussi, je crois, le premier bien démontré que l'ancien défenseur de la cité était l'évêque; et il a fait voir, dans les formes qui précédaient l'élection de celui-ci, les vestiges antiques de nos assemblées populaires.

Pour s'appliquer à l'étude des graves événements de l'histoire des États et de la législation, il fallait que Raynouard y fût engagé par les circonstances, ou obligé par un devoir. Il

n'en était pas ainsi de l'histoire de la littérature et de la poésie. C'est avec délice, c'est avec un infatigable courage qu'il appliquait à de tels sujets sa grande aptitude au travail, et toutes les facultés de son génie investigateur. L'ouvrage dont il s'occupa pendant vingt ans, et qui recommandera le plus sûrement son nom à la postérité, est celui où il a le premier fait connaître à fond cette littérature originale, primitive, qui n'a rien emprunté aux Grecs ni aux Romains; cette littérature de la grande époque des croisades, qui a précédé celles de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la France : œuvre immense, monument impérissable de patience, de persévérance et de sagacité. Raynouard a exhumé d'un nombre prodigieux de manuscrits les œuvres choisies de ces poëtes chevaleresques, de ces troubadours que Dante reconnaissait pour ses maîtres, et que Pétrarque a loués. Il a purgé leurs textes des fautes commises par l'ignorance des copistes; il a reconstruit la grammaire de la langue qu'ils ont illustrée; il en a fixé l'orthographe, expliqué l'ingénieux mécanisme, donné dans un ample dictionnaire l'interprétation de chaque mot, scruté les origines et les étymologies, montré par l'histoire comment les mœurs, les circonstances, les institutions ont contribué à former et à polir un idiome éminemment propre à exprimer une tendresse toujours vive et fidèle, une délicate franchise, une résignation touchante; à célébrer les hauts faits d'armes et les dévouements sublimes; à flageller, avec une malicieuse naïveté, les injustices des rois et des princes, les désordres de la noblesse, les excès d'un clergé ignorant; et les vices de la bourgeoisie. Par la comparaison de cet idiome avec les premiers monuments écrits des dialectes vulgaires d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de France, issus de la même origine, Raynouard répandit de nouvelles lumières sur les anciennes

littératures de ces contrées, et donna une grande impulsion à l'étude des premières productions littéraires de tous les peuples de l'Europe. Il me serait facile de prouver que l'idée paradoxale sur laquelle il se fonde, dès le début de son ouvrage, pour donner une base unique aux origines des langues néolatines, peut se convertir en une théorie qui, pour devenir exacte, n'aurait besoin que d'être présentée sous un point de vue différent, et de faire voir que, loin de nuire à l'exactitude de ses recherches, cette idée leur a été utile. Mais, pour donner cette démonstration, il faudrait exposer le plan, la forme, les différentes parties de ce grand ouvrage (11), qui n'a pas moins de douze gros volumes in-8°, et entrer dans des détails que ne comporte pas cette simple notice.

L'activité laborieuse de Raynouard ne pouvait s'astreindre à une seule tâche. Il travailla pendant longtemps au *Journal des Savants*, et, depuis 1816 jusqu'en 1836, pas un seul cahier de ce journal n'a paru sans qu'il y ait inséré un ou deux articles (12); plusieurs sont des dissertations sur les poésies des troubadours et celles des trouvères, qui forment une sorte de supplément nécessaire au grand ouvrage dont il s'occupait alors.

Tous ces travaux littéraires cédaient, dans l'esprit de M. Raynouard, aux devoirs qu'il avait à remplir comme membre de nos assemblées législatives. Il y fut porté trois fois par le choix de ses concitoyens, et il eût été élu une quatrième fois, s'il ne s'y était refusé. C'est assez montrer avec quel zèle il servit les intérêts de ses commettants, avec quelle indépendance il traita les questions d'intérêt public. Il avait dit, « La vertu aide au talent, » et il le prouva. Dans ses écrits historiques, comme dans ses dissertations littéraires, uniquement occupé d'instruire, il s'est cru dispensé de plaire. Sa prose est non-seulement dé-

pourvue d'élégance et d'ornement, mais elle est saccadée, coupée en petits alinéas rédigés comme les théorèmes d'un livre de mathématiques; mais quand il lui fallut défendre à la tribune les libertés qu'il croyait menacées, il sut exprimer avec chaleur de nobles sentiments et de généreuses pensées, et discuter avec habileté et avec force.

Sous l'Empire, il ne put développer cette énergie de talent et de caractère qu'une seule fois; ce fut à une malheureuse et mémorable époque de notre histoire. Les armées de toutes les grandes puissances de l'Europe allaient envahir le sol de la patrie; son sang et ses trésors avaient été épuisés dans des conquêtes perdues en peu de mois. La victoire, longtemps enchaînée aux aigles de Napoléon, avait fui dans les rangs de ses ennemis. Il espérait la ressaisir par une mesure semblable à celle qu'avait prise Louis XIV dans une circonstance pareille; mais, au lieu de réveiller, comme ce grand roi, le sentiment de l'honneur national en faisant à son peuple une noble et franche déclaration, et de forcer ainsi les ennemis à lui accorder une paix honorable, qui conservât l'intégrité du territoire, Napoléon ne fit à l'assemblée des représentants que des communications insuffisantes; il dissimula les conditions de la paix acceptées ou refusées, et il vint dans cette assemblée tenir un langage hautain et plein de réticences. En lui permettant de discuter, il lui ôta les moyens de le faire avec liberté; il lui ravit le droit de choisir un de ses membres pour président; il lui imposa un de ses ministres, Regnier, duc de Massa. Napoléon prouva ainsi qu'il ne voulait pas la paix, mais de nouvelles batailles. On comprit que le seul moyen de produire un élan national pour la défense du pays, était de démontrer à l'empereur la nécessité de donner des garanties aux libertés publiques, et de le forcer à renoncer aux conquêtes. C'était

l'opinion non-seulement de toute l'assemblée, mais aussi des plus fidèles conseillers et des meilleurs serviteurs de Napoléon. Les historiens qui ont dit le contraire ont été mal informés. Après un si long abaissement, un silence de tant d'années, il fallait du courage pour prêter à cette assemblée les paroles dignes et fermes qui convenaient à la crise violente des affaires, et aux dangers imminents dont la France était menacée. MM. Lainé et Raynouard furent chargés de cette tâche : ni l'un n'y l'autre n'y fit défaut. Lainé rédigea le rapport, et Raynouard l'adresse, qui fut plus hardie, plus énergique que le rapport. Lorsque Raynouard la lut dans le comité secret de l'assemblée, le 28 décembre 1813, il fut interrompu après cette phrase : « Les Pyrénées, les Alpes et le Rhin renferment un vaste territoire qui ne relevait pas de l'empire des lis; et cependant la royale couronne de France était brillante de gloire et de majesté entre tous les diadèmes. » — « Orateur, dit le président, ce que vous dites là est inconstitutionnel. » — « Il n'y a ici d'inconstitutionnel que votre présence, » répliqua Raynouard au duc de Massa, et il continua sa lecture... On connaît le reste, et l'outrage fait à la nation dans la personne de ses députés, et les suites funestes d'un orgueil insensé.

Sous la Restauration, en 1814, Raynouard prononça deux discours, l'un sur les droits réunis, l'autre sur l'extension à donner à la naturalisation, qui lui acquirent un rang distingué parmi les orateurs de la chambre.

Louis XVIII aimait ses vers, et se plaisait beaucoup à son entretien. Il lui avait été présenté par M. de Blacas, qui compte un troubadour parmi ses ancêtres. Par suite de cette familiarité avec le monarque, Raynouard était bien vu de tous les ministres de la première Restauration, surtout de M. de Montesquiou ; ce qui ne l'empêcha pas de combattre, dans un élo-

quent rapport, le projet de loi sur la liberté de la presse, dont M. de Montesquiou était l'auteur et le défenseur.

Pendant les Cent Jours, le collége électoral de Draguignan ne manqua pas de maintenir son député à la chambre des représentants. Carnot, ministre de l'intérieur, lui offrit de devenir son collègue au ministère de la justice : il refusa, mais il accepta un siége au conseil de l'instruction publique. Cette place lui fut enlevée au retour de Louis XVIII. Une députation vint de Provence à Paris pour lui faire accepter les votes des électeurs du Var : elle ne put fléchir la résolution qu'il avait prise de renoncer aux fonctions publiques, et de consacrer tout son temps à ses travaux littéraires.

Louis XVIII le nomma officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, pour le dédommager de la place qu'il n'avait pu lui conserver, et il lui donna les moyens de subvenir aux frais d'impression de son grand ouvrage sur les troubadours. La révolution de 1830 lui enleva cette ressource. Quoiqu'il n'eût point interrompu ses travaux, sa santé, depuis cette époque, déclina rapidement. Il était accablé par une souffrance organique qui fit en peu d'années de rapides progrès. Il pressentit sa dernière heure avec une clairvoyance extraordinaire, et régla, pour ainsi dire, à l'avance, ses derniers intérêts à l'Académie française, avec une prévoyance plus singulière encore; car il sut s'arranger avec ses confrères pour que l'ami qu'il avait autrefois convié à s'asseoir près de lui au fauteuil académique, fût à la fois appelé à prononcer sur sa tombe le discours funèbre, et à faire son éloge en recevant son successeur.

Dans les derniers jours de son affaiblissement graduel, calme et résigné, il répétait souvent ces vers :

La nature, à ses dons imprimant l'inconstance,
Comme un faible usufruit nous prête l'existence.

Grand par le cœur, illustre par son savoir et son génie, tel fut Raynouard. Il mourut à Passy le 26 octobre 1836; il a été remplacé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Paulin Paris, à l'Académie française par M. Mignet.

NOTES.

(1) Ch. Labitte, *Notice biographique et littéraire* sur M. Raynouard, page 28.

(2) Ce sont deux pièces de vers, l'une intitulée : *Adieu à la Muse*, et l'autre : *Loi*. Je ne sais à quelle époque elles ont été imprimées pour la première fois, probablement dans quelques-unes de ces publications mensuelles qui portent le titre de *Magazine*; mais elles ont été réimprimées dans le recueil de John Evans, intitulé : *The Parnassian Garland, or Beauties of modern poetry*, 1807, in-18, p. 127 et 128.

(3) *Caton d'Utique*, trgédie en trois actes en vers, par M. Just-Marie Raynouard. Paris, Didot jeune, in-8° (42 pages).

(4) *Socrate dans le temple d'Aglaure*, poëme qui a remporté le prix décerné par l'Institut le 6 nivôse an XII. Paris, Beaudoin, an XII, in-4° (15 pages).

(5) Jouée le 14 mai 1805.

(6) Ce volume est intitulé : *Œuvres dramatiques de* M. Raynouard. *Les Templiers.* — *Les États de Blois.* Paris, Firmin Didot, 1824, in-8° (323 pages).

Ce volume est orné d'un portrait de l'auteur, dessiné et gravé par Bonvoisin. Un autre portrait plus grand, mais moins ressemblant, a été lithographié par Belliard. Celui-là, si je me le rappelle bien, n'a paru qu'après la mort de Raynouard. L'Institut possède un buste en marbre de Raynouard d'une ressemblance parfaite, ouvrage d'un de ses confrères de l'Académie des beaux-arts, M. Pradier. La notice littéraire sur M. Raynouard, qui commence le volume, et l'examen des *États de Blois*, sont signés de M. Charles Nodier. Les notices historiques sont des extraits de celles qu'avait publiées M. Raynouard. Les critiques de Geoffroy sur cette pièce sont aussi analysées dans ce volume.

(7) *Camoens*, ode, avec une traduction portugaise de Francisco Manoel. Paris, 1819, in-8°.

Le *Dévouement de Malesherbes*, ode lue dans la séance publique du 24 avril 1822. Dans le recueil des discours, rapports et pièces diverses lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie française, 1820-1829. Paris, Firmin Didot, 1843, in-4°, p. 841-46.

Fragments d'un poëme intitulé : *Fénelon et le duc de Bourgogne*, lus dans la séance du 24 avril 1823. *Ibid.* p. 859-73.

(8) Il fut nommé à la place du poëte Lebrun. Son *Discours de réception* et ses *Rapports sur les prix de poésie et d'éloquence* pour les années 1817, 1818 et 1819, sont dans le Recueil de l'Académie française de 1803 à 1819, deuxième partie. Paris, 1847, in-4°, p. 263, 839, 855, 865. Ses *Rapports* de 1820 à 1829 sont dans le volume du Recueil de l'Académie française de 1820 à 1829. Paris, 1843, in-4°, p. 680-818.

(9) L'ouvrage qu'il publia est intitulé : *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, 1815, in-8°. On en a donné un extrait dans le volume des œuvres dramatiques.

(10) Cette première édition est intitulée : *Les États de Blois*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre de Saint-Cloud le 22 juin 1810, et sur le Théâtre-Français le 31 mai 1814, précédée d'une notice historique sur le duc de Guise, par M. Raynouard. Paris, Mame frères, 1814, in-8°, 360 pages. Le volume est accompagné d'un portrait du Balafré, gravé par Adam.

La notice historique remplit 196 pages; la tragédie, 99; et le volume est terminé par des pièces et des documents qui ont 60 pages. De sorte que, par le peu de place qui est donnée ici aux vers, ce volume est plutôt un livre d'histoire, auquel on a annexé une tragédie, qu'une tragédie accompagnée de morceaux d'histoire.

(11) En donnant les titres de chacun des volumes dont se compose ce grand ouvrage, nous ferons connaître le plan.

Choix de poésies originales des troubadours. Paris, 1816, t. I.

Ce premier volume contient divers ouvrages qui ont d'abord été distribués séparément :

1° *Recherches sur l'ancienne langue romane.* Paris, Firmin Didot, 1816 (31 pages).

2° *Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000*, précédés de *Recherches sur l'origine et la formation de cette langue.* Paris, Firmin Didot, 1816 (107 pages).

3° *Grammaire romane ou Grammaire de la langue des troubadours.* Paris, Firmin Didot, 1816 (351 pages).

Les trois parties de ce volume firent une grande sensation dans le monde savant, par la nouveauté des recherches et l'excellence de la méthode. Le volume se termine par cet aveu modeste de l'auteur :

« On ne serait pas étonné sans doute si, dans une entreprise littéraire où il m'a fallu presque tout établir et tout coordonner, depuis les plus hautes règles de la grammaire jusqu'aux moindres détails qui concernent l'orthographe, il se trouvait quelque erreur, quelque inadvertance, et surtout quelque omission. Je regarderais comme un véritable succès, comme un fruit heureux de mon travail, que cet ouvrage même eût enseigné à les reconnaître. »

Choix de poésies originales des troubadours, t. II, Paris, Firmin Didot, 1817.

Ce volume renferme deux savants traités intitulés, l'un : *Des Troubadours*, l'autre : *Des Cours d'amour*. Le reste du volume contient des documents en prose et en vers, intitulés : *Monuments de la langue romane*, depuis *l'an 842 jusqu'à l'époque des troubadours*. Le volume est terminé par un traité plus long et très-important, intitulé : *Recherches sur les principaux genres de poésie des troubadours*.

Ces deux volumes ne sont en quelque sorte qu'une introduction aux *Choix de poésies des troubadours*, déjà recueillis et travaillés pour être livrés à l'impression. Dans ces publications sur la littérature des troubadours, Raynouard n'a pas omis de faire connaître les auteurs qui avant lui s'étaient occupés des mêmes recherches ; il nomme encore tous ceux qui lui ont facilité les moyens de donner ce choix de poésies. Dans le nombre de ceux dont il fait mention, sont MM. A. W. Schlegel et A. Fauriel, dont il loue le savoir dans la littérature provençale. C'est avec eux qu'il avait discuté les points les plus importants des recherches contenues dans ces deux volumes. Il trouva qu'il différait d'opinion avec ces deux savants, non pas sur l'origine de la langue des troubadours, mais sur l'extension qu'avait eue cet idiome; il les invite tous les deux dans son ouvrage à publier leurs recherches, et leur promet le succès. Raynouard ayant constaté que les deux plus anciens monuments de la langue romane avaient, sous le rapport des formes grammaticales et de la lexicologie, de grandes analogies avec les plus anciens idiomes d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de France, de Catalogne, en conclut que ces idiomes provenaient d'une langue commune, qui était la langue romane-provençale, la langue des troubadours, la première fixée par sa littérature. L'histoire philosophique de la formation des langues s'opposait trop fortement à cette conclusion, pour qu'elle fût admise sans restrictions. Il était bien plus naturel de penser que les langues d'Italie et d'Espagne, de Portugal, de Catalogne, de France étant toutes dérivées de la même langue, c'est-à-dire du latin, ont dû avoir entre elles de grandes analogies; mais que ces langues, parlées par des peuples qui différaient par les mœurs, le gouvernement et le sol, ont, par l'influence de toutes ces causes, fait subir à la langue latine divers changements qui n'ont pu être identiques ni uniformes. La langue des troubadours, à la vérité, s'est formée la première ; elle est la sœur aînée de toutes ces langues, et n'en est point la mère. C'est ce que M. A. W. Schlegel essaya de démontrer dans un court opuscule plein d'aperçus ingénieux et savants, intitulé : *Observations sur la langue et la littérature provençale ;* Paris, 1818. M. Schlegel (auquel M. Raynouard avait donné connaissance du plan de son ouvrage, et même du nombre de volumes dans lequel il croyait pouvoir se renfermer, et qu'il a doublé depuis) dit, dans son opuscule (p. 50) : « M. Raynouard, je le répète, a fort bien prouvé l'ancienneté des dialectes romans, mais non pas leur iden-

tité dans les diverses provinces. [M. Raynouard n'a dit nulle part que tous ces dialectes fussent identiquement semblables.] Il faut convenir cependant que la langue dont il s'occupe, et qu'il veut représenter comme universelle [non pas universelle, mais comme étant la langue parlée vulgaire du midi de l'Europe, en France à partir du midi de la Loire, en Espagne, en Portugal], a eu jadis un territoire plus étendu qu'aujourd'hui, non-seulement dans le nord de la France, mais aussi dans plusieurs parties de l'Espagne et peut-être de l'Italie. Le provençal, le limousin, le catalan, formaient un seul dialecte central dans l'Europe latine. » M. Schlegel développe cette assertion dans de savantes notes. Enfin il dit encore (p. 51) que : « Outre les quatre langues de l'Europe latine, aujourd'hui littérairement cultivées (l'italien, l'espagnol, le portugais et le français, et une cinquième langue qui l'a été jadis, le roman-provençal, ou l'idiome des troubadours), il existe au delà des Alpes et des Pyrénées une variété infinie de patois qui conservent encore une affinité étonnante, parce qu'ils ont été formés partout à peu près avec les mêmes matériaux, et d'après une méthode analogue. Mais la conformité a dû être très-grande dans les premiers temps, puisque les variations ont été produites par des causes locales, dont l'action s'est accumulée depuis des siècles. » On voit qu'au fond l'opinion de M. Schlegel est la même que celle de M. Raynouard. M. Raynouard ne pouvait trouver nulle part de monuments de la langue romane antérieurs aux plus anciens troubadours; il ne pouvait donc prouver, il ne pouvait que conjecturer l'existence de cette langue dans ces anciens temps. On ne pouvait lui prouver non plus (M. Schlegel lui-même en fait la remarque) que cette langue n'existait pas dans ces pays : il n'y a ni en Italie, ni en Espagne, ni en France, de monuments de la langue parlée avant l'an 1000, excepté les serments. Mais, en analysant les plus anciens monuments écrits de toutes ces langues, et en trouvant qu'ils se rapprochent d'autant plus de l'ancienne langue des troubadours qu'ils sont plus anciens, M. Raynouard en conclut que la langue de ces différents pays était la même, avec de légères différences dans la prononciation et la lexicologie. Il a trop appuyé sur la similitude de ces différents dialectes; mais cela n'a pu nuire en rien à l'exactitude de ses investigations; son hypothèse le portait même à les rendre rigoureuses, et à lui faire étudier avec plus de soin les plus anciens dialectes des pays où avait, suivant lui, dominé la langue romane. Le roman-provençal était de toutes ces langues la première qui ait été fixée par la littérature des troubadours; et celle qui l'a précédée et d'où elle est dérivée était la plus facile à induire d'après les poëtes. Raynouard donc n'aurait donné lieu à aucune critique, si, sans rien changer à sa première grammaire, il l'eût intitulée : *Éléments de la grammaire de la langue romane et des dialectes qui s'y rattachent, avant l'an 1000.*

La langue basque (l'escouara), malgré quelques livres modernes imprimés (le premier, je crois, est l'Évangile de Jeanne d'Albret), est une langue parlée qui n'a point de littérature ni de documents écrits tant soit peu anciens, et cette langue se trouve dans les mêmes circonstances que la langue provençale avant l'an 1000. Les pays où se parle le basque ont peu d'étendue, et cependant l'habitant du Guipuscoa ne comprend qu'avec peine celui de la Biscaye; on peut en dire autant des habitants d'Alava, de la Navarre haute et basse, et du Labour. On reconnaît que les dialectes parlés par ces

nations basques, comme disent les Espagnols, ont une souche commune, et on les considère comme n'appartenant qu'à une seule langue (l'escouara), la langue basque. Harriel, Lescluse, d'Ariégo ont cherché à réduire dans une synthèse commune le mécanisme de cette langue, sans compter Larramendi, qui intitule son rudiment de la langue basque : *l'Impossible vaincu*. Raynouard a fait de même pour les anciens idiomes *romans-provençaux*, le catalan, l'italien, l'espagnol, le portugais, le français du Midi, parlés avant l'an 1000. Qu'on cesse donc d'égarer ceux qui s'adonnent à l'étude de la langue des troubadours, et qu'on ne cherche pas, pour déguiser de honteux plagiats, à leur persuader que Raynouard a été induit en erreur dans ses recherches par un esprit de système! Son hypothèse, si elle n'est pas la complète vérité, est nécessaire pour réunir et coordonner les origines de toutes les langues néo-latines. Elle est comme ces règles que posent les grammairiens, qui ne sont règles qu'à condition d'admettre de nombreuses exceptions. Raynouard a donné de nouvelles preuves de sa théorie dans l'Introduction de son *Lexique roman ;* et plus il s'est avancé dans ses recherches, plus il est resté convaincu de « l'existence ancienne d'un type primitif, c'est-à-dire d'une langue intermédiaire qui a précédé toutes les langues de l'Europe latine. Idiome encore grossier, ajoute-t-il, mais qui pourtant était dirigé par des principes rationnels, notamment quand il s'appropriait, sous des formes nouvelles, plusieurs mots de la langue latine. » Selon Raynouard, « cette transmutation du latin vulgaire parlé dans tout le midi de l'Europe était sinon entièrement achevée, du moins très-avancée, lors des serments de 842. »

Choix des poésies originales des troubadours, t. III, contenant les pièces amoureuses tirées des poésies de trois cent soixante troubadours, depuis 1090 jusque vers 1260. Paris, Firmin Didot, 1818.

Les poésies du comte de Poitiers commencent le volume.

Choix de poésies originales des troubadours, t. IV, contenant des tensons, des complaintes historiques, des pièces sur les Croisades, des sirventes historiques, des sirventes divers, et des pièces morales et religieuses. Paris, Firmin Didot, 1819, in-8°.

Choix de poésies originales des troubadours, t. V, contenant des biographies des troubadours et un appendice à leurs poésies imprimées dans les volumes précédents. Paris, Firmin Didot, 1820.

Dans ce volume, où il a donné de courtes biographies et des fragments tirés des manuscrits de plus de trois cent cinquante troubadours, Raynouard ne parle pas de ceux dont il n'existe aucun ouvrage ou fragment.

Choix de poésies originales des troubadours, t. VI, contenant la grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours. Paris, Firmin Didot, 1821, in-8°.

Ce volume est le plus important de la collection pour ceux qui aiment à rechercher les rapports des idiomes dont les éléments principaux, les formes essentielles ont une origine commune. Selon sa manière habituelle, Raynouard ne parle pas de l'opuscule de Schlegel, ni des objections faites à son hypothèse; il ne discute pas, il classe, ordonne et résume méthodiquement les preuves de son invariable opinion, et soutient qu'il a existé il y a dix siècles une langue qui, née du latin corrompu, a servi de type commun à toutes

les langues néo-latines de l'Europe, et qui a conservé pendant trois siècles, sans aucune altération importante, ses formes primitives dans un idiome illustré par des poëtes qui furent nommés troubadours.

Raynouard, dans cet ouvrage, s'appuie sur les recherches d'un grand nombre de savants italiens, espagnols et français, qui s'accordent avec les siennes. J'ai regret qu'il n'ait pas cité celles de Bonamy, dont les Mémoires sur ce sujet sont insérés dans les tomes XXIII, XXIV et XXVI du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Bonamy, souvent pillé et jamais cité, est celui qui a le premier fait luire une vive lumière sur les origines de notre langue française et sur l'influence qu'a exercée sur la formation de cette langue le latin rustique, plus semblable aux plus anciens monuments de langue latine (la loi des douze tables) qu'au latin classique.

Lexique Roman, tome I, Paris, Sylvestre, 1838.

Le tome I du *Lexique Roman* porte la date de 1838, parce qu'il n'a paru qu'après le tome II, qui porte celle de 1836. Sur tous les titres des volumes du *Lexique Roman* on lit : *Précédé de Nouvelles recherches philologiques. — Résumé de la Grammaire romane. — Lexique Roman, ou Dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine, précédé de nouvelles recherches historiques et philologiques, d'un résumé de la Grammaire romane, d'un nouveau choix des poésies originales des troubadours et d'extraits de poëmes divers.*

Tome II. — A. C. — Paris, Crapelet, 1836.

Tome III. — D. K. — Paris, Sylvestre, 1840.

Tome IV. — L. P. — Sylvestre, 1842.

Tome V. — Q. Z. — Sylvestre, 1843.

Tome VI. — Appendice et Vocabulaire. — Sylvestre, 1844.

Il est probable qu'en reprenant, après quinze ans d'intervalle, l'impression de ce grand ouvrage, Raynouard voulait toujours lui conserver le même titre que celui qu'il avait adopté pour les six premiers volumes, mais avec la modification de *Nouveau choix;* car le volume qui parut en 1836, et qui est le tome II du Dictionnaire, a pour titre : *Nouveau Choix des poésies des troubadours,* dans l'exemplaire qui m'a été donné par l'auteur; mais dans l'exemplaire de la bibliothèque de l'Institut ce volume porte le titre de *Lexique Roman,* tome I, quoiqu'il ne contienne que les *Recherches* et le *Nouveau choix,* et rien du Lexique, qui ne commence qu'au tome II.

Ce Lexique, où tous les exemples contenus dans les grammaires et dans les dissertations sont traduits mot à mot en français, complété par le *vocabulaire alphabétique*, est un modèle à suivre et pour le plan et pour l'exécution.

Raynouard a, dans ses *Recherches philologiques sur la langue des troubadours,* raconté comment lui vint l'idée de son grand ouvrage sur cette langue, et comment elle s'est agrandie.

« Élu, dit-il, en 1807, de l'Académie française, et déterminé à remplir les devoirs que m'imposait l'admission dans cette compagnie littéraire, je crus reconnaître que notre langue était peut-être, de toutes les langues modernes, celle qui, par son ancienneté, par ses variations successives, offrait le plus de matières aux observations philologiques,

et qu'il était nécessaire de l'étudier de plus haut et de plus loin qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. A mesure que le succès de mes recherches m'éclairait sur ce point, mes premières idées se confirmaient et s'étendaient progressivement; et je restai bientôt convaincu que, pour bien apprécier les mots et les formes grammaticales du français actuel, il fallait remonter aux origines, qu'on ne trouve que dans les langues parlées des troubadours et des trouvères. Je résolus donc de me dévouer à un pareil travail, en commençant par la langue des troubadours, qui me paraissait évidemment être la plus ancienne arrêtée et fixée. En comparant la langue des troubadours avec les autres langues néolatines, je reconnus bientôt, non-seulement les rapports des mots de ces diverses langues entre eux, mais encore l'identité primitive de la plupart de ces mots; dès lors mon plan de la partie lexicographique dut s'agrandir, et, au lieu d'une simple explication des termes employés par les troubadours, je jugeai indispensable d'embrasser la langue romane dans tout son ensemble, et de démontrer la sorte d'identité qui avait présidé à chacune des langues de l'Europe latine, soit entre elles, soit avec la langue des troubadours. »

Où est le système, où sont ces idées préconçues qu'on a reprochés à Raynouard? Est-il possible de mettre en pratique un mode d'investigation meilleur, qui aille plus complétement au but, plus propre à remonter aux plus anciens idiomes européens qui se sont formés en Europe par les premières corruptions de la langue *romaine parlée*, avec quelques variations en Italie et dans la préfecture des Gaules, c'est-à-dire en Espagne, en Portugal, en France; idiomes qui ne peuvent être qu'en partie devinés par induction, puisqu'ils sont antérieurs à tous les monuments écrits?

« Si j'insiste (dit encore Raynouard avec beaucoup de raison) sur cette communauté d'origine, que tant de preuves matérielles, historiques et morales fournissent à l'envi, ce n'est pas que l'adoption ou la reconnaissance de ce point de départ soit aucunement nécessaire au succès de mes investigations; mais c'est parce que j'ai cru qu'il était de mon devoir d'historien des langues néo-latines d'en indiquer la source. »

Dans ce nouveau volume de *Recherches*, Raynouard a démontré, par des observations philologiques et grammaticales sur le *Roman du Rou*, que l'ancien français, le *roman des trouvères*, différait très-peu de l'ancien provençal, du *roman des troubadours;* ce qui explique pourquoi les *Litanies carolines*, écrites en langue romane, étaient, sous le règne de Charlemagne, chantées même dans le nord de la France, à Soissons. Raynouard a, dans ces nouvelles *Recherches*, présenté d'une manière plus brève et plus méthodique ses éléments de la langue romane, et donné un nouveau choix de poésies originales des troubadours, dont les principales sont de longs extraits de divers romans, et surtout un assez long fragment de la *Chronique en vers des Albigeois*. Ce fragment a perdu de son importance depuis que ce précieux monument d'histoire et de la langue des troubadours a été publié en entier par M. Fauriel pour faire partie du recueil des *Documents historiques sur l'histoire de la France*, publiés par ordre du roi, et qui se continue sous la république. Ce volume porte la date de 1837, et celui des *Recherches* de M. Raynouard celle de 1838; mais ce dernier était déjà imprimé en 1836, lorsque M. Raynouard mourut; et il a été publié, ainsi que les cinq autres qui complètent ce lexique roman et le grand ouvrage de M. Raynouard, par M. Just Paquet, légataire de tous les ouvrages littéraires et lexi-

cographiques laissés par M. Raynouard, et qui, ainsi que M. Pellissier et M. Léon Dessalles, a pendant plusieurs années aidé l'auteur des *Templiers* dans ses travaux lexicographiques.

ARTICLES DE M. RAYNOUARD DANS LE *JOURNAL DES SAVANTS*, DEPUIS 1816 JUSQU'EN 1836.

(12) 1816, octobre. Nouvelle édition du *Roman de la Rose*, donnée par Méon; p. 67. Cet article a été réimprimé in-8° sur papier vélin, pour être joint, par les bibliophiles, aux exemplaires en papier vélin de cette belle édition du *Roman de la Rose*.

1816, novembre. *Recherches sur les ouvrages des bardes de la Bretagne*, par M. de la Rue, de Caen; p. 179.

1816, décembre. Traduction de l'*Iphigénie* de Racine en vers italiens, par M. Buttura; p. 247.

1817, mars. *Rapport sur l'état des hôpitaux et hospices de Paris;* p. 152.

1817, avril. *Histoire littéraire*, t. XIII et XIV; p. 210.

1817, mai. *Histoire littéraire* (deuxième article); p. 289.

1817, juillet. *Il Camillo, o Veio conquistato*, poëma di Carlo Botta; p. 424.

1817, septembre. *Histoire de la législation*, par M. de Pastoret; p. 545.

1817, octobre. *Traité de la législation criminelle en France*, par le Graverend; p. 606.

1817, novembre. *Vie de Lope de Véga*, par lord Holland; p. 643.

1817, décembre. *Notice sur la vie et les ouvrages de Guillen de Castro*, par lord Holland; p. 725.

1818, janvier. *Cours analytique de littérature générale*, par N. Lemercier; p. 46.

1818, février. *Cours analytique*, etc. (deuxième article); p. 101.

1818, mars. *Cours analytique*, etc. (troisième article); p. 157.

1818, mai. *Grammaire des grammaires*, par Girault-Duvivier; p. 276.

1818, juin. *De Usu linguæ italicæ à sæculo quinto*, p. 323.

1818, juillet. *Os Lusiadas* de Luis de Camoëns; p. 387. — *Éléments de l'histoire de la littérature française;* p. 424.

1818, août. *Recueil des meilleures anciennes romances espagnoles*, par Ch. Depping; p. 478.

1818, octobre. *Observations de M. Schlegel sur la langue et la littérature provençale;* p. 586.

1818, novembre. *Fuero juzgo, Code des juges*, en latin et en castillan; p. 651.

Édition du *Poëme du Dante*, donnée par M. Biagioli; p. 681.

1818, décembre. *Études grammaticales, etc. sur Racine*, par M. Fontanier; p. 738.

1819, janvier. *Jeanne d'Arc*, poëme de M. Duménil; p. 48.

1819, février. *Discours sur la manière d'apprendre les langues vivantes*, par M. A. Anoya; p. 88.

1819, mars. *Mines de l'Orient, exploitées par une société d'amateurs, sous les auspices de M. le comte Wenceslas Rzewuski;* p. 151.

1819, avril. *Mines*, etc. (deuxième article); p. 221.

1819, mai. *Lettres inédites de Henri II*, par Gail; p. 287. — *Propositions de quelques additions et corrections au Vocabulaire de la Crusca;* p. 308.

Propositions de quelques additions, etc. (deuxième article); p. 364.

1819, juillet. *Anciennes poésies françaises;* p. 398. — *Dissertation sur le genre de la poésie dramatique espagnole;* p. 434.

1819, août. *Histoire de la république de Venise*, par Daru; p. 468.

1819, novembre. *Œuvres complètes d'André Chénier;* p. 686.

1820, mars. *La Jérusalem délivrée*, trad. en vers français par Baour-Lormian; p. 146. — *Pièces relatives à l'histoire du Danemark et à la connaissance de ses anciens rapports politiques*, par le docteur Brondstedt; p. 174.

1820, avril. *Supplément au Glossaire de la langue romane*, par M. de Roquefort; p. 195.

1820, mai. *Le Parnasse occitanien* ou *Choix de poésies originales des troubadours;* p. 291.

1820, juin. *Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours;* p. 367.

1820, juillet. *Poésies de Marie de France, poëte anglo-normand du XIIIe siècle*, par B. de Roquefort; p. 395. — *Géorgiques portugaises*, par L. de Silva Mozino d'Albuquerque; p. 426.

1820, août. *Poésies de Marie de France*, etc. (deuxième article); p. 451. — *L'Esprit du grand Corneille*, par F. de Neufchâteau; p. 468. — *Un mot sur la nécessité d'écrire les imparfaits, les conditionnels des verbes et quelques substantifs, suivant la nouvelle orthographe*, par Barde du Vigan; p. 496.

1820, septembre. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 515. — *Vie de Michel de Cervantes de Saavedra*, par D. Martin-Fernandez de Navarette; p. 534.

1820, octobre. *Histoire littéraire*, etc. t. XV (deuxième article); p. 606.

1820, novembre. *La destruction de Jérusalem*, poëme dramatique, par le Rév. H. H. Milman; p. 666.

1821, mars. *Histoire de la révolution qui renversa la république romaine, et qui amena l'établissement de l'empire*, par M. Nougarède; p. 142. — *Grammaire espagnole, composée par l'Académie royale espagnole*, trad. en français par Chalumeau de Verneuil; p. 162.

1821, avril. *Essai sur l'histoire des comtes souverains de Provence*, par Boisson de la Salle; p. 195.

1821, mai. *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement*, par l'abbé de la Rue; p. 279.

1821, juin. *Œuvres de Jean Rotrou;* p. 328.

1821, juillet. *Histoire du Droit romain, suivie de l'histoire de Cujas*, par M. Berriat Saint-Prix; p. 401. — *Précis historique sur la vie de René d'Anjou*, par M. le comte de Villeneuve; p. 417. — *Fables*, par le baron de Stassart; p. 424.

1821, août. *Essai sur l'homme*, de Pope, trad. en français, par J. Delille, et trad. de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, par M. de Fontanes; p. 466. — *Anthologie russe. Spécimens des poëtes russes*, trad. par Bowring; p. 477.

1821, octobre. *Projet de quelques corrections et additions au dictionnaire de la Crusca;* p. 579. — *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*, par Meyer; p. 608.

1821, novembre. *Projet de quelques corrections*, etc. (deuxième article); p. 650.

1821, décembre. *Poésies de Fr. Pétrarque, avec un Commentaire de Fr. Biagioli;* p. 745.

1822, janvier. *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XV, XVI et XVII, par de Pastoret; p. 29.

1822, février. *Ordonnances*, etc. (deuxième article); p. 96.

1822, juillet. *Rime de Michel-Angelo Buonarotti il vecchio;* p. 400.

1822, août. *Romances et histoires du roi d'Espagne Rodrigue, dernier roi des Goths, en langage ancien*, recueillies par M. Abel Hugo; p. 464.

1822, septembre. *La Jérusalem délivrée*, trad. par Baour-Lormian (deuxième article); p. 515.

1822, décembre. *Romances historiques*, etc. trad. par Abel Hugo; p. 707. — *Œuvres de Jean Rotrou* (deuxième article); p. 751.

1823, janvier. *Œuvres de don Barthelemy de las Casas;* p. 36.

1823, février. *Vaux de Vire d'Olivier Basselin, poëte normand du XIVe siècle;* p. 111.

1823, avril. *Recherches sur les auteurs dans lesquels la Fontaine a pu trouver le sujet de ses fables*, par M. Guillaume; p. 212.

1823, mai. *Œuvres de J. Rotrou* (troisième article), p. 277.

1823, juin. *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, espagnol, italien, allemand, anglais, chinois, danois*, etc. p. 323.

1823, juillet. *Chefs-d'œuvre*, etc. (deuxième article); p. 416.

1823, août. *Chefs-d'œuvre*, etc. (troisième article); p. 467.

1823, septembre. *Odes d'Horace, traduites en vers français, avec le texte en regard*, par Léon Halévy; p. 547.

1823, octobre. *Chefs-d'œuvre*, etc. (quatrième article); p. 590.

1823, novembre. *Chefs-d'œuvre*, etc. (cinquième article); p. 670.

1823, décembre. *Chefs-d'œuvre*, etc. (sixième article); p. 727.

1824, janvier. *Lucrèce, De la nature des choses*, traduit en français par M. J. B. S. de Pongerville; p. 64.

1824, février. *Dictionnaire du patois limousin (Corrèze), et plus particulièrement des environs de Tulle*, par M. Nicolas Béronie, publié par M. Jos. Anne Vialle; p. 92.

1824, mars. *Œuvres de Boileau Despréaux*, publiées par M. de Saint-Surin; p. 141. — *Dictionnaire languedocien-français, contenant un recueil des principales fautes que commettent, dans la diction et la prononciation françaises, les habitants de nos provinces méridionales*, etc. par l'abbé Sauvage; p. 174.

1824, avril. *Essais de mémoires* ou *Lettres sur la vie, le caractère et les écrits de Ducis, adressées à M. Odogarthy de la Tour*, par M. Campenon; p. 218. — *Chefs-d'œuvre*, etc. (septième article); p. 259.

1824, juin. *Recherches sur l'administration de la justice criminelle chez les Français avant l'institution des parlements*, par Legrand de Laleu; p. 332.

1824, juillet. *Les poëtes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, tomes I et II; p. 406.

1824, août. *La Henriade, avec un commentaire classique*, par M. Fontanier; p. 465.

1824, septembre. *L'Araucana, poëme héroïque de don Ercilla*, traduit pour la première fois par Gilbert de Merlhiac; p. 526.

1824, octobre. *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits des poëtes français des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, par Méon; p. 606.

1824, novembre. *Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam;* p. 668.

1824, décembre. *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, etc. (huitième article); p. 728.

1825, janvier. *Chefs-d'œuvre*, etc. (neuvième article); p. 11.

1825, février. *Les poëtes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe* (deuxième article); p. 87.

1825, mars. *Dictionnaire des œuvres anonymes et pseudonymes*, par Barbier; p. 131. — *Discipline de Clergie*, traduction de l'ouvrage de Pierre Alphonse (première partie). — *Le Chastoiement d'un père à son fils*, trad. en vers français du même ouvrage; p. 178.

1825, avril. *Les Héroïdes d'Ovide*, en vers français, etc. p. 213. — *Chants populaires de la Grèce moderne*, recueillis et publiés par Fauriel; p. 234.

1825, mai. *Voyages et aventures du noble Romieu de Provence;* p. 292.

1825, juillet. *Les Lusiades*, ou *les Portugais*, poëme de Camoëns, en dix chants; trad. nouvelle avec des notes, par J. B. Millié; p. 412.

1825, août. *Fragments d'un Cancioneiro inédit* qui se trouve dans la bibliothèque du collége royal des nobles de Lisbonne, p. 488. — *Fragments de Ménandre et de Philémon*, etc. trad. par M. Raoul-Rochette; p. 542.

1825, octobre. *Histoire de René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence*, par le vicomte de Villeneuve-Bargemont; p. 579.

1825, novembre. *Histoire de la législation*, par le marquis de Pastoret; t. V, VI et VII; p. 657.

1826, janvier. *Essais historiques sur le Rouergue*, par M. le baron de Gaujal; p. 18.

1826, mars. *Histoire de la législation*, par le marquis de Pastoret; second article; p. 131.

1826, mai. *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et fables de la Fontaine*, etc. par A. C. Robert; p. 292.

1826, juin. *Le Roman du Renart*, publ. par Méon; p. 334.

1826, juillet. *Œuvres posthumes de Ducis*, par Campenon; p. 429.

1826, août. *Les Chants de Tyrtée*, trad. en vers français par Firmin Didot; p. 479.

1826, septembre. *Lettre à l'Académie royale des sciences de Lisbonne, sur le texte des Lusiades;* p. 528.

1826, novembre. *Chefs-d'œuvre de Shakespeare*, traduits en vers blancs par A. Brugnière, baron de Sorsum; p. 670.

1827, janvier. *Les Deux cousines*, roman chinois, traduit par M. Abel Rémusat; p. 24.

1827, mars. *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal*, suivi du *Résumé de l'histoire littéraire du Brésil*, par Ferdinand Denis; p. 149.

1827, mai. *Les Satires de Juvénal*, trad. en vers français, avec le texte en regard, par V. Fabre de Narbonne; p. 291.

1827, juin. *Essais historiques sur le parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppression*, par Calasse; p. 348.

1827, juillet. *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de Barbier* (deuxième article); p. 402.

1827, août. *Apologétique de Tertullien*, nouvelle traduction, avec le texte en regard, par l'abbé Félix Allard; p. 483.

1827, septembre. *Amours mythologiques*, trad. des Métamorphoses d'Ovide, par de Pongerville, 2e édit. p. 515.

1827, octobre. *Le Roman du Renart*, publ. d'après les manuscrits de la Bibliothèque, par Méon; second article; p. 504.

1827, novembre. *La Législation civile, commerciale et criminelle de la France*, ou *Commentaire et complément des codes français*, par le baron Locré, t. I à VII; p. 668.

1827, décembre. *Vie de John Dryden*, contenant l'*histoire de la littérature anglaise, depuis la mort de Shakespeare jusqu'en 1700*, par S. W. Scott; p. 738.

1829, mars. *Le Roman du Rou* (deuxième article); p. 153.

1829, avril. *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, XVIIIe vol. p. 222.

1829, mai. *Essai sur l'universalité de la langue française*, par Allou; p. 268.

1829, juin. *Grundzüge zu einer provenzalischen Grammatik nebst Chrestomathie*, par le docteur Adrian; p. 345.

1829, juillet. *Parnaso lusitano;* p. 421.

1829, août. *L'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, mise en français par Crapelet; p. 551.

1829, septembre. *Parnasse portugais*, où *Pièces choisies des auteurs portugais anciens et modernes* (deuxième article); p. 522.

1829, octobre. *Histoire de la législation*, par M. le marquis de Pastoret, t. VI et VII (troisième article); p. 601.

1829, novembre. *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française, depuis le XVIe siècle jusqu'en 1610*, par Philarète Chasles et Saint-Marc Girardin; p. 669. — *Histoire de la Législation*, etc. t. VIII et IX; p. 707.

1830, janvier. *Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine*, par Marie-Nicolas-Sylvestre Guillou; p. 16.

1830, février. *Rétablissement du texte de la Divina Commedia*, par Arnaud Daniel; p. 67.

1830, avril. *Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle*, par Legrand d'Aussy; p. 195.

1830, mai. *Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature française*, etc. (deuxième article); p. 289.

1830, juin. *Bibliothèque choisie des Pères*, etc. (deuxième article); p. 348.

1830, juillet. *Histoire du châtelain de Coucy*, etc. (deuxième article); p. 408.

1830, août. *Bibliothèque choisie des Pères*, etc. (troisième article); p. 451.

1830, septembre. *L'Iliade*, traduction nouvelle en vers français, par Bignan; p. 515.

De Roberti Wacii carmine... offert Levinhus Abrahams; p. 564.

1830, novembre. *Histoire et analyse des anciens romans de chevalerie et des poëmes romanesques de l'Italie*, par Ferrari; p. 658.

1830, décembre. *Histoire et analyse*, etc. (deuxième article); p. 717.

1831, février. *Histoire et analyse*, etc. (troisième article); p. 106.

1831, mars. *Le Roman provençal de Fierabras*, publié par Bekker; p. 129. Raynouard a donné une analyse et de longs fragments de ce roman dans le tome I de son Lexique Roman.

1831, avril. *L'Ancien Roman d'Havelot le Danois*; p. 206.

1831, juin. *Observations sur la poésie des Troubadours et sur ses principales formes*; p. 341.

1831, juillet. *Le Roman du sieur de Poitiers*, par Francisque Michel; p. 383. — *Histoire du Hainaut*, par Jacques de Guyse; p. 428.

1831, septembre. *Le Roman de Mahomet, en vers du XIIIe siècle*, par Al. Dupont; p. 543.

1831, octobre. *Histoire du Hainaut*, etc. (deuxième article); p. 577.

1831, novembre. *Le Roman de Mahomet*, etc. (deuxième article); p. 641.

1831, décembre. *Histoire de la poésie macaronique, et Recueil de ses principaux monuments*, par P. G. Genthe; p. 731.

1832, janvier. *Virgile traduit en patois bourguignon*, par Amanton; p. 64.

1832, février. *Notice sur la bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes*, par Rouard; p. 111.

1832, mars. *Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, par Crapelet; p. 155.

1832, avril. *Nouvelles recherches littéraires, chronologiques et philologiques sur la vie et les ouvrages de Bernard de la Monnoye*, par Peignot; p. 225.

1832, mai. *La Reconnaissance de Sacountala*, par Chézy; p. 283.

1832, juin. *Le Roman de Berthe aus grands piés*, par Paulin Paris. — *Dissertation sur le roman de Roncevaux*, par le même; p. 340.

1832, juillet. *Le Roman de Berthe*, etc. (deuxième article); p. 385.

1832, août. *Hoeï-lan-Ki, ou l'Histoire du Cercle de craie*, drame sanscrit, traduit par Stanislas Julien; p. 470. — *L'évaireman de lai peste*, par Aimé Piron; p. 494.

1832, septembre. *Storia d'Italia, continuata da quella del Guicciardini, fino al 1789*, di Carlo Botta; p. 513.

1832, octobre. *Grammaire de l'ancien français*, par Conrad von Orell; p. 575.

1832, novembre. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII; p. 660.

1832, décembre. *Histoire littéraire*, etc. (deuxième article); p. 718.

1833, janvier. *Lai d'Ignaurès, en vers du XIIe siècle*, par Renaut, suivi des *Lais de Mélion et du Trot*, etc. p. 5.

1833, février. *Histoire littéraire*, etc. (troisième article); p. 65.

1833, mars. *Lucrèce, de la Nature des choses*, poëme traduit en prose, par M. de Pongerville; p. 140.

1833, avril. *Storia d'Italia*, etc. par Botta (deuxième article); p. 293.

1833, mai. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XIX; p. 267.

1833, juin. *Storia d'Italia*, etc. (troisième article); p. 321.

1833, juillet. *Poésies gothiques françaises*; p. 385.

1833, août. *Roman de Garain de Loherain*, par Paulin Paris; p. 459.

1833, septembre. *Roman de Garain de Loherain*; p. 513.

1833, novembre. *Recueil des Historiens des Gaules*, tome XIX (deuxième article); p. 654.

1834, janvier. *Les Idylles de Théocrite*, trad. par Firmin Didot; p. 45.

1834, février. *Le Romancero français*, par M. Paulin Paris; p. 114.

1834, mars. *Études morales et littéraires sur la personne et les écrits de Ducis*, par Onésyme Leroy; p. 129.

1834, avril. *Tchao-chi-hou-eul* ou *l'Orphelin de la Chine*, trad. par M. Stanislas Julien; p. 219.

1834, juin. *Les Trouvères cambrésiens*, mémoire de M. Arthur Dinaux; p. 344.

1834, juillet. *Reinardus vulpes, carmen epicum, seculis IXe et XIIe conscriptum*, édit. par Jos. Mone; p. 405.

1834, août. *Histoire du privilége de Saint-Romain*, par Floquet; p. 470.

1834, septembre. *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*, etc. par de la Rue; p. 537.

1834, octobre. *Histoire de l'ordre de la Toison d'or*, etc. par le baron de Reiffenberg; p. 587.

1834, novembre. *Histoire du Hainaut*, par J. de Guyse (dernier article); p. 650.

1834, décembre. *Partonopeus de Blois*, publié par Crapelet; p. 725.

1835, janvier. *Chronique d'Arras et de Cambrai*, par Balderic; édition donnée par N. le Glay; p. 27.

1835, avril. *Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers*, par Gilbert de Montreuil; publié par Francisque Michel; p. 202.

1835, mai. *Jongleurs et Trouvères*, ou *Choix de saluts, rêveries*, par Achille Jubinal. — *Le Dit d'aventures*, publié par Trébutien. — *Roman d'Eustache le moine*, publié par Francisque Michel; p. 273.

1835, août. *Mémoire qui a obtenu le prix décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, par M. Just Paquet; p. 482.

1835, septembre. *Ordonnances des rois de France de la deuxième race*, XIXe volume; p. 564.

1835, octobre. *Les Tournois de Chouvenci donnés vers la fin du XIIIe siècle*, décrits par Ch. Bretex, etc. etc. p. 622.

1835, décembre. *Histoire de la Normandie*, etc. par Lequet, précédée d'une *Introduction*, par Depping; p. 750.

1836, janvier. *L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart*, par Aimé; publié par Champollion-Figeac; p. 22.

1836, février. *La Chanson de Roland*, publiée par Francisque Michel; p. 83.

1836, juin. *Mystère de saint Crespin et saint Crespinien*, publié par Dessalles et Chabaille; p. 365.

1836, septembre. *Histoire de Pie VII*, par M. Artaud; p. 540.

1836, octobre. *Histoire littéraire de la France;* p. 602.

1836, novembre. *Histoire littéraire de la France;* p. 697.

Observations philologiques et grammaticales sur le *Roman du Rou*, et sur quelques règles de *la langue des trouvères au XIIe siècle.* — Rouen, Édouard, 1829, in-8° (120 pages).

(13) L'un et l'autre sont imprimés dans l'*Histoire parlementaire* de M. Buchez. Paris, Paulin, 1838, in-8°, t. XXXIX : le rapport, p. 452-456; l'adresse, p. 456-458.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. LE BARON WALCKENAER,

PAR M. NAUDET,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue dans la séance publique annuelle du 12 novembre 1852.

Au moment de prendre la parole pour vous entretenir de la vie et des travaux de M. le baron Walckenaer, une réflexion douloureuse me saisit : je songe que vos suffrages, on peut dire unanimes, avaient désigné d'abord, pour succéder à cette place et pour faire cet éloge, un autre que moi (1), qui semblait avoir de si nombreuses et si vaillantes années à consacrer au service de l'Académie, à la gloire de l'Institut et des lettres françaises. Jeu terrible et mystérieux de la Providence ! Entre deux vieillards, dont l'un, en lui laissant son héritage académique, meurt plein de jours, de jours fortunés, et l'autre, qui avait applaudi aux succès de son enfance déjà remarquable, devait, selon l'ordre naturel, lui demander tout au plus un éloge funèbre, et non une succession, l'homme jeune encore tombe, dans sa forte maturité, lorsqu'il allait recueillir sa moisson si laborieusement préparée et déjà si féconde.

Mais à chaque jour sa peine et son deuil. Le temps viendra de déplorer cette perte irréparable. Éloignons aujourd'hui des préoccupations trop affligeantes, qui nous détourneraient du devoir présent, non moins pieux, mais plus exempt d'amer-

tume. Quel objet plus consolant en effet l'esprit pourrait-il choisir pour s'y reposer et s'y complaire en s'instruisant, que la longue carrière d'un homme de mérite et d'un homme de bien, toute remplie par une constante uniformité de devoirs généreux, de services rendus au pays, de travaux utiles et honorables, de félicités de la famille, qu'interrompent, au commencement, un seul événement lamentable, et dans un temps où les calamités n'épargnaient que ceux qui les faisaient peser sur les autres, puis, dans un âge plus avancé, quelques-unes de ces épreuves inévitables pour qui a multiplié, avec ses affections les plus intimes et les plus chères, les échéances fatales des regrets.

Charles-Athanase Walckenaer naquit à Paris le 25 décembre 1771. Il fut privé, dès son plus bas âge, du sourire et des soins de ses parents; mais il trouva dans M. Duclos-Dufrénoy, son oncle, l'affection d'un père. Tout ce que la richesse peut procurer de secours pour accomplir une éducation splendide et classique dans la maison paternelle lui fut donné, lui fut prodigué ; il y manquait seulement la vigilance assidue et sévère d'un mentor.

M. Duclos-Dufrénoy, par sa fortune et par sa position, était livré au grand monde, vers lequel l'attirait, outre la libéralité de ses goûts et de son caractère, le plus irrésistible des entraînements, la satisfaction d'être recherché pour lui-même, pour la piquante vivacité de son esprit et le charme de ses qualités personnelles.

Notaire et conseiller privé du roi, placé à la tête de sa compagnie par une réputation de probité intègre et de haute capacité, ses talents et ses connaissances en économie politique, ainsi que la grandeur et la multiplicité de ses relations, le portaient dans une sphère plus élevée et dans un tourbillon

d'affaires et de plaisirs à la fois, selon les mœurs du temps. Il fut souvent consulté par les ministres, et plus d'une fois il leur vint en aide, grâce aux transactions facilitées par le crédit et la considération dont il jouissait, et il soutint le gouvernement, dans des circonstances orageuses, par des écrits fort remarqués sur l'état des ressources publiques.

Sa maison était le rendez-vous de ce que la finance et la robe avaient de plus distingué, avec une élite d'hommes de lettres, de savants et d'artistes, d'artistes surtout, auxquels, en sa qualité d'amateur éclairé, sa générosité et même la sagacité de ses conseils ne furent point inutiles; réunion brillante, sérieuse et enjouée, respirant une sensualité délicate, et dans laquelle, de même que dans toute la société polie, alors, les femmes régnaient et donnaient le ton par l'autorité de l'esprit et de la grâce.

Le jeune Walckenaer vivait ainsi, auprès de son oncle, dans une honnête liberté, passionné pour les spectacles, pour les conversations, pour tout ce qui pouvait animer et développer sa pensée. Que de séductions et d'écueils, s'il n'avait pas eu, pour y échapper, un double préservatif: d'abord, une insatiable envie d'apprendre, qui le ramenait sans cesse à des occupations solides et profitables; puis, la fréquentation habituelle d'une autre maison, également riche, mais moins bruyante et plus grave, celle de sa tante, restée veuve d'assez bonne heure, et admirable institutrice de sa famille nombreuse, au sein de laquelle s'élevait une chaste et pieuse jeune fille, épouse destinée au jeune Walckenaer dans les desseins de leurs parents, et qui devait répandre sur la plus grande partie de sa vie tant de charme et de sérénité.

En attendant, l'écolier, ou plutôt le mondain de dix-sept ans, était fêté, caressé dans les salons de son oncle, où l'on admi-

rait, avec les agréments de sa figure et de ses manières, la précocité de son intelligence et de son savoir. On se plaisait à les mettre à l'épreuve; il résolvait, dès l'âge de dix ans, des problèmes de mathématiques; une question d'histoire ne l'embarrassait pas; l'abbé Delille applaudissait à ses traductions de Virgile et d'Horace en prose anglaise, et d'autres bouches encore lui adressaient des compliments qui le flattaient davantage. M. Duclos-Dufrénoy jugea qu'il était temps de le dérober au danger des solutions trop faciles de beaucoup de problèmes qu'on aurait pu lui proposer, et il l'envoya en Angleterre et en Écosse, pour fréquenter les universités d'Oxford et de Glasgow, et se perfectionner dans la pratique de la langue anglaise.

C'était un temps bien étrange que celui où se rencontrait l'adolescence de M. Walckenaer : un scepticisme qui ébranlait toutes les bases de l'État, avec une confiance aveugle dans des rêves d'avenir; une aspiration universelle du peuple et de ce qu'on appelait alors les penseurs vers une régénération sociale, dont on ne s'expliquait nettement et certainement ni les moyens ni les fins; une impatiente et fière hostilité contre le présent, irritée, enhardie par le mépris systématique du passé; l'imprévoyante insouciance des uns et les justes, mais trop ardentes prétentions des autres, conspirant à renverser brusquement, au lieu d'abaisser par degrés, les barrières entre les classes et les conditions civiles, pour les confondre en tumulte, au lieu de les rapprocher et de les unir; les rôles travestis, intervertis dans tous les ordres et dans tous les rangs; des courtisans qui trouvaient de bon goût de dénigrer, dans les cercles de la ville, les puissances de la cour; des abbés qui se piquaient de passer pour des esprits forts et pour des modèles de galanterie, tandis qu'une philosophie moqueuse et agressive sapait les ga-

ranties religieuses des bénéfices dont ils vivaient sans devoirs et sans crainte; des grands seigneurs qui affectaient de se rendre populaires en se familiarisant avec la bourgeoisie et surtout avec les lettrés frondeurs, mais sans renoncer à leurs priviléges, et sans oublier la différence du sang; une bourgeoisie qui, en sa qualité de tiers état, lasse de n'avoir été rien jusque-là, voulait être tout désormais, sans réfléchir qu'elle n'entrerait en guerre que traînant de près à sa suite une arrière-garde qui pourrait bien se lasser à son tour de la soutenir, et se précipiterait sur elle pour la pousser en avant, et finirait par l'écraser, si elle s'arrêtait de repentir ou d'effroi; les coryphées de la littérature n'estimant les dons du génie qu'autant qu'ils servaient une polémique acharnée sur le terrain de la religion et du gouvernement, et transportant la satire et le pamphlet dans le drame, dans le roman, dans l'histoire, et jusque dans la poésie légère; le monde, à l'envi de la littérature, mêlant les questions brûlantes aux propos frivoles, prenant feu pour l'*Émile*, le *Contrat social* et l'*Encyclopédie*, en même temps que pour les querelles des gluckistes et des piccinistes, et appelant à grands cris la réforme des abus, en s'enivrant de délices et de divertissements; partout une fermentation menaçante et un raffinement de mollesse et d'élégance voluptueuse; de sorte que jamais nation ne s'amusa tant si près d'une catastrophe.

Il y avait déjà près de vingt-cinq ans, sept ans avant la naissance de M. Walckenaer, que Voltaire, dans sa correspondance avec le marquis de Chauvelin (2), avait écrit en riant cette prédiction sinistre : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement ré-

pandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens seront bien heureux ; ils verront de belles choses. »

Le jeune Walckenaer était de ceux qui pouvaient accueillir, et même avec enthousiasme, les belles choses, mais qui n'aimaient point le tapage. Et bientôt il s'arma pour le réprimer, et fit preuve de zèle et de courage dans les rangs de la garde nationale : car, aux premiers éclats de la tempête, il s'était empressé de traverser le détroit pour se réunir à sa famille.

Les troubles croissant, la réquisition proclamée, M. Duclos-Dufrénoy eut encore assez de pouvoir pour lui procurer une direction dans les transports militaires de l'armée des Pyrénées. Sa nature ne lui permettait ni froideur ni lenteur dans un emploi quelconque de ses facultés. Il fit donc très-rapidement son apprentissage d'administrateur, et il servit bien la république, qu'il n'aimait guère, et surtout avec plus de désintéressement que plusieurs de ses collègues, qui l'aimaient beaucoup. Mais il lui était impossible de rompre tout commerce avec les sciences. Ce genre de distraction faillit un jour lui coûter cher. Pendant une tournée en Poitou pour une levée de chevaux destinés aux convois, se trouvant au dépôt de Saint-Maixent, il lui prit envie, si proche de la mer, de visiter ces parages. La géographie commençait à l'occuper; il en avait contracté le goût dans ses voyages à Londres, peut-être dans les conversations du célèbre Banks, le compagnon de Cook. Le voilà sur le rivage, en face de l'île de Ré, une carte à la main, braquant une longue-vue sur différents points de l'horizon. Par malheur, des gardes-côtes passent en cet endroit, l'aperçoivent, l'observent : on devenait bientôt suspect alors; ils le prennent pour un espion de l'ennemi, et l'emmènent malgré ses réclamations, et plus opiniâtrément en raison même

de leur véhémence, à la Rochelle, où il est interrogé, fouillé, mis en prison. La forme étrangère de son nom, une lettre en anglais, des pistolets anglais, qu'on saisit en même temps que ses instruments d'optique, tout jusqu'à sa colère, qui brouillait un peu ses explications, concourait à exciter la défiance et la sévérité des magistrats. L'affaire du prévenu prenait un tour alarmant. Un interprète improvisé avait lu dans la lettre en anglais des mots de *place attaquée,* de *prise d'assaut.* En ce temps, les procédures marchaient vite au dénoûment, et l'incarcération seule pouvait avoir des chances fatales. Mais son cousin, M. Marcotte, averti par un message, vole à son secours, et parvient, non sans peine, à démontrer qu'il s'agit, dans la lettre, d'une aventure galante, et à prouver l'identité du fonctionnaire républicain ; M. Walckenaer est enfin rendu à la liberté. Quelques jours de retard, il eût été massacré dans la prison avec les autres détenus.

A peine échappé à ce danger, il allait tomber dans un autre par bonté de cœur. A vingt-trois ans (et pour le cœur, M. Walckenaer eut toute sa vie vingt-trois ans), il lui eût été difficile de se tenir si bien en garde contre les entraînements de l'amitié, qu'il ne se compromît jamais pour obliger. Plusieurs de ses amis furent introduits dans son service à titre de commis ou de conducteurs, comme dans un asile où se cacher. Ce personnel de charrois était trop bien ou trop mal composé, comme on voudra l'entendre, pour ne pas attirer les regards des patriotes. Vainement avait-on essayé de leur donner le change par un simulacre de club, où l'on faisait retentir les plus belles déclamations. Un œil exercé distingue les sentiments qu'on a de ceux qu'on tâche de feindre. Le club fut dénoncé. Heureusement c'était au représentant Féraud, qui, ne cherchant point de victimes, ne trouva pas de criminels. Mais on annonçait l'arrivée immi-

nente d'un autre proconsul moins traitable. Il était temps de se dérober aux inquisitions; M. Walckenaer se hâta d'aller se mettre sous la protection du général de l'armée des Pyrénées, Dugommier, qu'il connaissait, et qui lui accorda un passeport. Mais, à Bordeaux, un obstacle imprévu l'arrête. Tallien avait mis en interdiction les postes du Midi. Il faut obtenir une exception; mais point de réponse aux messages, point d'accès auprès de la personne. Que faire? M. Walckenaer escalade le mur du jardin, et se trouve en face du représentant, qui se promenait. Celui-ci, d'abord un peu surpris de cette manière nouvelle d'emporter une audience, écoute cependant le solliciteur: « Il y a péril pour le train des équipages, et par conséquent pour l'armée, si on lui refuse les moyens d'aller, devant le comité de la guerre, exposer l'état des choses, expliquer ses projets, discuter ses demandes. » La physionomie ouverte du jeune administrateur et son air d'assurance aidant à l'effet des paroles, le permis lui est délivré, et il court à Paris, non pas devant le comité, mais dans une maison du faubourg Saint-Germain, où il demeure ignoré.

Tandis qu'il avait mené cette vie d'affaires et un peu d'aventures, sous son déguisement officiel, la tête de son oncle était tombée sur l'échafaud, et la victime avait pu dire, comme le proscrit de Sylla : « Ah! malheureux, ce sont mes grands biens qui me tuent. »

La terreur eut son terme. Un décret de la convention venait de créer l'École polytechnique. M. Walckenaer s'inscrivit sur la liste des candidats, et fut admis (3). Il puisa, il dévora l'instruction dans tous les cours, et il figura dignement dans cette promotion de l'an III, illustrée par tant de noms qui brillèrent dans toutes les carrières, ingénieurs, magistrats, professeurs, généraux : Brochant de Villiers, Francœur, Malus, Chézy, de

Wailly, Dutens, Chabrol de Volvic, Tupinier, le général Bernard, d'autres que je nommerais encore, si je n'étais retenu par un scrupule de pudeur en leur présence (eh! pourquoi, parce qu'ils peuvent ou m'entendre aujourd'hui ou me lire demain, serais-je plus modeste pour eux que la renommée et que l'histoire?) : Sainte-Aulaire, Jomard, Poinsot, Biot.

L'ambition fut toujours la moindre des passions de M. Walckenaer, quand même une courte et dure expérience ne l'eût pas dégoûté des fonctions publiques. Il ne demanda aucune de celles auxquelles il avait acquis des titres. Amasser une ample provision de semences pour la culture des sciences et des lettres avait été son but; et d'ailleurs il venait de contracter cette union qui, en donnant à la noble veuve sa tante un fils de plus, à ses jeunes cousins un frère et un guide, à lui-même une compagne aimable et dévouée, leur faisait sentir à tous le besoin de vivre inséparables, contents de quelques débris sauvés du naufrage, qui leur donneraient le temps de se préparer un avenir meilleur, dans une tranquille indépendance et dans un loisir selon les goûts de M. Walckenaer, un loisir occupé, à la campagne, séjour qu'il affectionna dans toutes les conditions et à toutes les époques de sa vie.

Il avait confiance en lui-même, en son courage aidé de facultés puissantes, et il avait doublé sa force du moment où il se vit responsable d'une autre existence que la sienne. C'est un ressort d'une grande énergie pour une âme bien née, que le devoir, et un tel devoir.

Ses heures furent bien remplies. C'est là que par d'immenses lectures, et par la lecture intelligente et passionnée de ce grand livre que la nature tenait ouvert devant ses yeux, il se rendit, non pas encore savant (je le compare à lui-même), mais tout prêt à l'être.

Cependant on aurait difficilement saisi dans ses premières productions, qui parurent en 1798 et 1799, un pronostic de sa vocation future. Elles témoignaient d'une certaine sève de pensée, d'un jugement prompt et hardi, mais par des observations plus étendues qu'approfondies. Elles trahissaient l'indécision d'un talent qui cherche sa voie, et qui se hasarde avant de s'être suffisamment orienté. Il débuta par l'*Essai sur l'histoire de l'espèce humaine.*

La jeunesse aime à créer par la synthèse, et s'impatiente des lenteurs de l'analyse. Il lui plaît de transformer les faits singuliers en lois générales, et les conjectures en axiomes ; de régner et de dogmatiser sans obstacle dans les espaces infinis de l'histoire spéculative, et de construire des théories sur les fondements de ses illusions très-sérieuses.

Son *Essai* fut bientôt suivi de deux romans, dont l'un eut les honneurs d'une traduction allemande, et l'autre ceux d'une seconde édition. C'était en quelque sorte un progrès ; l'auteur entrait plus franchement dans le domaine de l'imagition.

Il obéissait alors au goût du jour dans le choix de ses sujets : un roman philosophique, des considérations sur les origines hypothétiques des sociétés et des gouvernements. Un indiscret et dangereux ami, dans une annonce de journal, crut lui rendre un bon office en lui attribuant le dessein et la prétention, « si des circonstances impérieuses ne l'eussent arrêté, de pénétrer dans l'obscurité de l'histoire pour dévoiler les erreurs, les passions, l'ignorance des historiens contemporains, de développer les causes de la stabilité, de la prospérité et de la décadence des nations, et de donner par là à la politique une base posée sur les faits et sur l'expérience, qui la placerait au rang des sciences exactes, etc. (4). » La pensée était bien venue

au jeune auteur de critiquer un peu l'*Esprit des lois*, mais non de faire mieux et plus. Dans un âge plus mûr, il recueillit avec respect quelques manuscrits de Montesquieu, et il fit son Éloge historique.

Très-heureusement doué par la nature, mais très-susceptible des impressions du monde extérieur, M. Walckenaer est un des exemples les plus remarquables de l'influence que l'éducation, les conjonctures, les amitiés peuvent exercer sur un esprit d'une conception facile et d'une mobile énergie. Cette éducation libre et toute pleine d'enchantements dans son premier âge, cette multiplicité de connaissances acquises sans discipline et sans but prescrit, l'avaient accoutumé à se livrer aux inspirations du moment, et lui donnaient beaucoup d'aptitudes diverses, sans y imprimer une direction précise et assurée. Il était tout l'opposé de ces hommes dont, au dire du maître, l'unité d'application fait le génie, *Timeo unius libri virum*. C'est M. Walckenaer qui m'a en quelque sorte dicté lui-même ces réflexions, lorsque, dans l'introduction d'un de ses plus savants ouvrages (5), par un touchant retour sur le passé, presque septuagénaire, il se reprochait *ses études trop variées*, et poussait la modestie de sa confession jusqu'à se méconnaître et à regretter, l'injuste et l'ingrat! d'avoir *perdu trop d'années* à ce qui fait une si grande partie de sa gloire et ses liens avec nous, *aux poursuites de l'érudition*.

Quelle que soit la leçon à tirer de cet aveu, il faut bien reconnaître que chez M. Walckenaer le caractère dominait souverainement les habitudes de l'esprit, et que, s'il ne lui fut pas possible de s'enchaîner à un seul objet, il se fit une loi de traiter chacun de ceux qui attiraient tour à tour sa prédilection, avec une ténacité d'enquête, une curiosité d'exactitude, qui lui ont mérité la place qu'il occupe dans le monde savant.

Il revint à Paris, où il renoua d'anciennes liaisons et en forma de nouvelles, principalement avec des membres de l'Institut : l'abbé Delille, qui se plaisait à causer avec lui des salons d'autrefois, et lui demanda sans doute, pour sa seconde édition de l'*Énéide,* qu'il ne devait pas voir, des notes géographiques, dont l'ensemble est une des meilleures études de l'auteur en ce genre (6) ; M. Lacroix, qui ajouta une préface et prêta l'autorité de son adhésion à la traduction de la géographie de Pinkerton, modifiée, corrigée, refaite en plusieurs articles importants, particulièrement celui de la France (7) ; George Cuvier, qui s'associa, en 1809, au traducteur des *Voyages de D. Félix d'Azara dans l'Amérique méridionale,* et jugea ce travail assez beau pour l'enrichir de ses notes ; MM. Gossellin, Dacier, de Sacy, sous les auspices desquels il s'engagea dans des régions qui ne lui étaient pas inconnues, mais où des sentiers plus rudes et plus ardus allaient le conduire plus droit et plus vite au terme de sa légitime ambition.

Dès lors il se consacra entièrement au labeur patient, mais fécond, de l'érudition et des sciences naturelles. Un changement frappant s'est opéré en lui. L'historien un peu aventureux de l'espèce humaine se renferme tout à coup dans le cercle étroit et obscur d'une aride philologie. Il a découvert un géographe du VIII[e] siècle, du nom de Dicuil, compilateur peu instruit, incorrect et barbare dans son langage, mais précieux, par les fragments de Tables théodosiennes épars dans son livre, pour la connaissance des divisions politiques de l'empire romain au IV[e] siècle. M. Walckenaer en fait une édition si fidèlement, si scrupuleusement copiée sur l'original, que les manuscrits mêmes semblent s'être répandus en Europe et s'offrir aux élucubrations des érudits en nombre égal à celui des exemplaires du livre imprimé (8).

Deux ans auparavant (1805), il avait livré au public ses *Tableaux des Aranéides,* dont les premières esquisses lui avaient tellement acquis les suffrages du célèbre entomologiste Fabricius, que celui-ci apporta de Kiel au savant français ses propres collections. Le professeur danois avait pressenti le législateur de cette branche considérable de l'entomologie. Qu'on ne me croie pas assez téméraire pour prononcer de mon chef la critique ou l'éloge en pareille matière; mais mon devoir est d'enregistrer ici avec déférence et confiance l'opinion des juges compétents (9). Ils ont approuvé encore, mais en la plaçant à un moins haut degré d'estime, la *Faune parisienne,* qui date de 1802 (10).

M. Walckenaer semblait tenter ainsi les abords de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. L'occasion d'un concours l'attacha, sinon exclusivement, du moins pour toujours, à la seconde. Elle proposait, en 1810, un sujet immense, capable d'exercer les méditations d'une vie entière, en traçant ce programme:

Rechercher quels ont été les peuples qui ont habité les Gaules cisalpine et transalpine aux différentes époques antérieures à l'année 410 de Jésus-Christ; déterminer l'emplacement des villes capitales de ces peuples et l'étendue du territoire qu'ils occupaient; tracer les changements successifs qui ont eu lieu dans les divisions des Gaules en provinces.

Une circonstance qui eût semblé à la médiocrité faciliter l'entreprise, la rendait, aux yeux des habiles, plus épineuse et plus redoutable : on avait à explorer des pays parcourus, décrits par Danville, et il fallait, après lui, les éclairer d'un jour nouveau. M. Walckenaer divisa son mémoire en trois époques : 1° l'âge antérieur à la conquête de la Gaule transalpine par César, celui des irruptions diverses, des longues fluctuations,

de l'établissement définitif des races ibériennes, celtiques, teutoniques dans les contrées qu'entourent les Pyrénées, l'Océan, le Rhin, les Alpes, et même par delà les Alpes, le Pô et les Apennins ; 2° ensuite, la frontière des Alpes relevée par les victoires de César et d'Auguste entre l'Italie et la province gauloise, et la division provinciale remplaçant les divisions des anciens peuples; 3° enfin, les innovations opérées successivement dans la topographie des gouvernements et des cités, et dans ce vaste réseau des voies militaires, impériales, depuis Auguste jusqu'à l'extinction de l'empire.

Il parut avoir si bien rempli les conditions du programme, que ses juges, après l'avoir couronné, l'élevaient, deux ans à peine écoulés, au rang de leur confrère.

Il nous a révélé lui-même, avec une rare bonne foi, le secret d'une circonstance qui lui assurait une incontestable supériorité sur ses concurrents; mais de pareils bonheurs n'arrivent qu'aux initiés de premier ordre, munis d'une ample et forte instruction. Il venait d'achever son analyse géographique des itinéraires anciens pour les Gaules cisalpine et transalpine, quand le concours s'ouvrit. Il ne parle pas de ses études critiques, déjà très-avancées, sur les éditions de Ptolémée et sur les cartes informes, mais instructives, qui accompagnent ces éditions; il ne parle pas d'une infinité de documents qu'il avait amassés dans la familiarité de son commerce avec les géographes et les historiens de l'antiquité, ni des instruments précis de vérification qu'il s'était faits avec les notions des sciences mathématiques.

Le succès avait fixé sa destinée. Mais, après les épreuves des temps difficiles, vinrent celles de la prospérité. La vieille royauté, à son retour en 1814, trouva en lui un royaliste d'origine et d'affection, mais modéré, sans préjugés, sans ran-

cune, bienveillant pour tous, et partisan de ce tempérament du pouvoir et de la liberté, dont Tacite avait vu l'idéal réalisé sous Trajan. La révolution politique amena dans ses affaires personnelles toute une révolution, très-heureuse quant à la fortune, dangereuse pour la carrière qu'il avait embrassée. Sa famille recouvra une partie des biens qu'elle avait perdus, et M. Laîné, son ami, dont les sentiments étaient les siens, lui fit accepter les fonctions de maire du cinquième arrondissement, et, peu après, celles de secrétaire général de la préfecture de la Seine, dans lesquelles, associé par la confiance, plus que subordonné par la hiérarchie à son ancien camarade d'École polytechnique, M. de Chabrol, il seconda dignement cette honnête, habile et bienfaisante édilité.

Quelques-uns de ses amis pensèrent alors qu'il était à désirer pour lui d'ajouter à l'estime d'un nom ennobli par le mérite le relief d'un titre nobiliaire; des lettres patentes lui conférèrent celui de baron en 1823. On l'avait porté pour candidat à la députation, l'année précédente, et il avait eu le bonheur d'échouer. Enfin, après dix ans de coopération et de parfaite unanimité, il ne se sépara de M. de Chabrol que pour devenir son collègue, et porter dans le département de la Nièvre les excellentes pratiques administratives dont l'exemple lui avait d'autant mieux profité, qu'il y avait participé lui-même. Il avait commencé sous les auspices de M. Laîné, il reçut sa dernière promotion de M. de Martignac, qui le mit, en 1829, à la tête du département de l'Aisne.

Durant ces quatorze années, on ne le vit manquer à aucun de ses devoirs, ni à l'assiduité, leçon et contrainte équitable et douce pour les inférieurs, ni à cette facilité d'accès, politesse de l'homme public, une partie aussi de ses devoirs, mais en même temps une partie de son autorité. On serait tenté de

croire que les affaires prises si fort à cœur allaient absorber tous ses moments et toutes ses pensées, et que les lettres n'y devaient plus désormais trouver place que comme des souvenirs. Cependant il n'y eut point dans toute sa vie de période plus fertile pour sa renommée, plus lucrative pour ses libraires. Et chose à noter encore : des commis philosophes et observateurs ont remarqué qu'il fut du petit nombre des hommes de lettres devenus administrateurs, qui ne portaient à leur bureau ni manuscrits à revoir, ni épreuves à corriger.

C'est qu'il prit le contre-pied de la règle de conduite que son ami la Fontaine s'était faite; il dormait peu et travaillait tout le jour. Lorsqu'il entrait dans son cabinet de secrétaire général ou de préfet, il avait passé déjà quatre ou cinq heures dans sa bibliothèque, et il attendit souvent les autres et ne se fit jamais attendre. Telle fut son hygiène administrative et littéraire pour concilier en conscience les lettres et l'administration.

Il dut à la Fontaine le commencement de sa réputation d'historien, une de ses inspirations les plus heureuses, un succès de vogue et de durée; la Fontaine lui doit une sorte de réhabilitation après tous les récits dont on avait chargé sa mémoire, et l'honneur de M. Walckenaer est d'avoir lié à jamais son nom à celui du fabuliste.

Ce n'était pas un faible mérite, en parlant d'un personnage si aimé et si populaire, de nous apprendre des choses que nous ne savions pas, de nous en faire mieux connaître d'autres que nous savions mal ou incomplétement, de détruire des erreurs accréditées. On lui sut gré encore d'avoir eu, en un tel sujet, le bon goût de la simplicité et l'élégance du naturel en n'affectant que le vrai, et de dépouiller l'amour-propre d'auteur par amour pour son héros. Les écrivains qui ont com-

posé de très-beaux éloges de la Fontaine n'ont qu'un tort, c'est de nous occuper d'eux-mêmes plus que du poëte, et de mettre avec préméditation trop d'esprit à louer la naïveté du bonhomme. Je les admire; j'aime mieux qu'on me le montre lui-même, lui seul, sans appareil, sans ornement, tel qu'il fut, tel qu'il vécut, lui tout entier.

M. Walckenaer aspirait et réussit à résoudre, ou plutôt à faire évanouir ce problème, qui se présentait toujours à la réflexion, quand on lisait la plupart des compilateurs d'anecdotes sur la Fontaine: « Comment se put-il faire qu'un homme qui ne savait ni converser ni vivre fût si recherché par Molière, Racine, Boileau même, et par la société la plus aimable et la plus brillante de son temps? »

La vanité de quelques grands seigneurs peut bien leur donner l'idée de montrer chez eux un auteur de renom; le monde peut être curieux, comme dit Fontenelle, de l'avoir vu plutôt que de le voir; mais on n'en fait point son commensal et son ami, si tout ce qu'il a de bon peut s'acheter 6 francs chez le libraire. Les biographes avaient exagéré ses distractions et ses inadvertances jusqu'à la caricature, pour la satisfaction des gens qui aiment à regarder les hommes de génie par un côté ridicule, et de ceux qui se flattent qu'on a du génie quand on a des distractions.

Après avoir lu M. Walckenaer, je comprends que Saint-Évremont ait entamé et poursuivi avec quelque opiniâtreté toute une intrigue diplomatique pour enlever la Fontaine à madame d'Hervart, et l'attirer en Angleterre, à la cour des duchesses de Mazarin et de Bouillon, ces charmantes exilées.

Ni les trois éditions de cette histoire en moins de quatre ans, ni la multitude de notices dans lesquelles il retraça la vie de tant d'hommes célèbres de l'antiquité et des temps mo-

dernes, et d'autres injustement oubliés, pour lesquels il revendiqua et refit une célébrité (11), ni les piquantes recherches sur les contes de fées et sur l'origine des féeries, ces fantaisies fabuleuses dont il retrouve la généalogie dans l'histoire des peuples et des superstitions de l'Asie orientale, ni beaucoup d'autres publications de littérature solide et agréable à la fois, ne pouvaient arrêter les retours fréquents de M. Walckenaer vers les sciences géographiques et naturelles pour lesquelles sa passion ne s'affaiblit jamais.

En 1815, sa *Cosmologie,* où la description du globe s'illumine par le concours de l'astronomie, de la physique, de la géologie et de l'histoire, excellent livre élémentaire, utile même aux hommes instruits.

En 1817, le *Mémoire sur les abeilles solitaires qui composent le genre halicte.* C'était encore une biographie pleine d'intérêt dramatique et d'observations de mœurs, où se montre le narrateur ingénieux et facile, ainsi que le naturaliste consommé; biographie d'une petite tribu, dont il a fait reconnaître le droit de cité dans la classification des abeilles (12), en même temps qu'il la créait à la science par une révélation. Que d'êtres errent dans l'espace, circulent dans les eaux, s'agitent sous l'herbe, qui sont pour nous comme s'ils n'existaient pas! Faire connaître, c'est créer; la sagacité qui découvre, c'est l'invention, c'est la poésie du savant.

En 1819, vient le *Tableau historique et géographique de la Polynésie et de l'Australie,* exposition aussi neuve que docte, alors que cette cinquième partie du monde venait de prendre son rang à la suite de ses aînées; œuvre de maître, qui marquait des réformes aux systèmes antérieurs, et n'en a pas subi (13).

En 1821, les *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrio-*

nale semblaient pressentir la conquête française, et signalaient de loin la route à une génération future de savants voyageurs et aux explorations armées de nos légions, qui allaient renouveler les victoires et redresser les monuments des légions romaines dans les municipes découverts et restaurés.

Enfin, de 1826 à 1830, l'*Histoire générale des Voyages,* que les immenses proportions qu'elle avait prises forcèrent de s'arrêter au vingt et unième volume, et au tiers à peine de la route; vaste et riche répertoire, plus consulté que vanté par ceux qui profitent en le consultant.

Les études géographiques, il faut l'avouer, avaient langui dans les dernières années du XVIIIe siècle et au commencement du nôtre. M. Walckenaer sera cité au premier rang des hommes de savoir et d'action dont les ouvrages, les exemples, les fondations, celle entres autre d'une société illustre (14), concoururent à raviver cette branche si essentielle des connaissances humaines. Il me semblerait que je manque aux intentions de M. Walckenaer, qui fut aussi de la grande promotion universitaire de 1809 parmi les professeurs d'histoire choisis par M. de Fontanes pour les futures facultés des lettres (15), si j'oubliais la part que l'université, alors puissante, a prise à ce mouvement de renaissance par ses exercices de géographie comparée dans les concours d'agrégation d'histoire, par les leçons et les livres estimables autant que nombreux de ses professeurs, par un enseignement spécial qui honore depuis tant d'années la faculté des lettres de Paris (16).

M. Walckenaer était tout près d'atteindre sa soixantième année, lorsqu'une quatrième révolution le rendit, en 1830, à la vie privée, en renversant un trône qu'il aimait. Ce fut pour lui une douleur sincère autant que désintéressée; ce ne fut point un dérangement. On ne peut pas dire qu'il se remit à

travailler; il continua, sans plus rien donner de son temps aux emplois publics : car le titre passager de trésorier de la Bibliothèque nationale, et celui de conservateur-adjoint qu'il garda jusqu'à sa mort dans le même établissement, ne firent jamais obstacle ni même diversion à ses libres et infatigables études.

L'histoire de sa vie, à dater de ce moment, est dans l'énumération de ses ouvrages, qui serait trop longue ici; bornons-nous à en nommer quelques-uns.

Un libraire intelligent conçut, vers l'année 1837, le projet d'ajouter de nouvelles suites à Buffon; il fit appel aux notabilités de la science, et M. Walckenaer figura, non sans distinction, dans ce cortége des Blainville, des Duméril, des Milne-Edwards, en apportant pour son contingent les trois volumes de l'*Histoire des insectes aptères.*

Il a, dans le même genre, un autre écrit que je ne saurais oublier; car c'est moi qui lui en donnai le sujet sans m'en douter, et lui fournis par mon ignorance cette nouvelle occasion de montrer son savoir, pour ainsi dire, argent comptant. Ayant rencontré, dans un passage de Plaute, le nom d'un insecte, *involvulus,* que je ne connaissais pas, et sur lequel les dictionnaires ne m'apprenaient rien, j'allai consulter M. Walckenaer, toujours prêt à donner un bon avis ou à résoudre une question difficile. Un nom seulement s'offrait à son attention; aussitôt, la méditation alimentée par la science ayant fécondé la matière, il répondit par un *Mémoire sur les insectes qui nuisent à la vigne,* où l'érudition ne laissait rien à désirer, et tel que pouvait seul le faire un profond entomologiste. Du même coup, une lacune fut remplie dans l'histoire de l'agronomie ancienne, et un chapitre intéressant ajouté à la science moderne.

Les deux années 1839 et 1840 furent pour lui une époque mémorable. Dans la première, il mit au jour sa *Géographie ancienne de la Gaule;* pendant la seconde, il donna l'*Histoire de la vie et des écrits d'Horace,* et il fut nommé secrétaire perpétuel. Ainsi, à trente ans d'intervalle, il demandait et obtenait la sanction du suffrage public pour l'ouvrage qui lui avait gagné sa première distinction académique, et, quelques mois plus tard, il recevait de l'estime de ses confrères un titre, un honneur, le plus beau couronnement de toute carrière littéraire pour ceux mêmes qui l'emportent par droit de conquête et de mérite éminent, comme pour ceux qui ne le doivent qu'à une confiance bienveillante.

Le retour du vieil académicien à l'œuvre du lauréat d'autrefois ne trahissait point une faiblesse de vanité aveugle. Il avait conscience de l'utilité de sa publication.

La géographie est un des indispensables fondements de l'histoire critique et positive, de la véritable histoire. Pourra-t-on s'expliquer certains événements des plus graves pour la destinée des États, si l'on ne se fait une idée nette des lieux qui en ont été le théâtre? Suivra-t-on avec une entière intelligence les migrations et les collisions des peuples, les origines et les progrès des cités, les expéditions des grands capitaines et les manœuvres de leurs batailles, les vicissitudes et les changements de routes et de place du commerce dans le cours des âges, si l'on ignore comment les terres et les mers ont favorisé ou contrarié ces mouvements? Et l'on ne saurait dire laquelle, de la nécessité ou de la difficulté de ces études, croît en plus grande proportion, lorsqu'il s'agit des temps anciens. C'est alors qu'il faut déterminer, à travers l'obscurité des siècles, les limites mobiles des nations tour à tour envahissantes ou envahies; fixer l'emplacement des villes effacées entièrement de la

surface du sol, ou changées en humbles villages sous des noms méconnaissables; retracer les lignes des chemins dont tous vestiges ont disparu sous la terre; rétablir les positions relatives des territoires transposés sur les cartes antiques par l'ignorance des rédacteurs ou des copistes; discerner, sous des ressemblances trompeuses de dénominations, les différences énormes de mesures itinéraires souvent mêlées et confondues. Chaque point d'observation est matière à problème.

Des sciences qui s'appliquent à l'antiquité, il n'y en a point qui ouvre une sphère plus spacieuse à la spéculation, et qui doive s'astreindre à de plus subtiles analyses, qui exige plus d'efforts de mémoire et plus de calculs de toute espèce, plus de hardiesse de conjecture et plus de circonspection de jugement, une réunion plus nombreuse de connaissances plus diverses, physique du globe terrestre et histoire des peuples de tous les temps, philologie et histoire naturelle, archéologie et astronomie; il n'y en a pas enfin qui conduise à de plus ingénieuses conclusions, mais qui soit plus exposée aux méprises, que la géographie comparée.

Dans une telle science, il serait injuste de demander, et malheur à qui oserait promettre, ce qui excède les forces humaines, une certitude constante. Ce qui donne, en ce genre, aux ouvrages de longue haleine une valeur réelle, et leur assure la durée, c'est la rectitude de la méthode, la solidité des principes, la sincérité de l'érudition. Des découvertes de restes de voies romaines, de bornes milliaires, d'inscriptions qui ont conservé le nom d'un municipe, ou d'une station militaire, ou d'une divinité locale, des recherches concentrées sur une petite circonscription de territoire, pourront indiquer des rectifications de détail à faire dans le livre de M. Walckenaer; mais il n'en demeure pas moins une autorité avec la-

quelle devront compter, une source où viendront puiser tous ceux qui désormais toucheront de près ou de loin à la géographie des Gaules (17).

Un homme célèbre, chez qui l'insomnie était devenue une habitude et une nature, et qui ne supportait pas plus que M. Walckenaer l'ennui de l'oisiveté, a dit qu'il se reposait de sa perpétuelle tension d'esprit par la variété des objets. Je me figure que M. Walckenaer, par un procédé semblable, tandis qu'il mettait la dernière main à sa *Géographie de la Gaule,* prenait du relâche en se jouant avec Horace.

Suétone a écrit une page sur la vie de ce poëte. Des savants, avec leurs annotations et leurs citations à l'appui, ont fait de cette page de petits volumes in-quarto. On a joint à certaines éditions la nomenclature biographique des personnages qu'Horace a nommés ou désignés. D'autres ont essayé de retrouver les dates, et par elles, les occasions, les motifs, les inspirations de tous ses poëmes, et, la conjecture aidant aux indices plus ou moins précis, on est parvenu à dresser leurs actes de naissance dans des tables chronologiques, qui ne sont pas toutes d'accord ensemble. Les campagnes, les maisons qu'Horace habitait, ont eu leurs topographies et leurs restaurations. Je ne parle pas des volumes de commentaires où sont expliquées les allusions aux lois, aux coutumes, aux modes, aux événements.

M. Walckenaer entreprit de remanier ces innombrables dissertations, de les faire passer au crible de sa critique, retranchant, corrigeant, suppléant de son propre fonds; et de cette élaboration industrieuse est sorti un livre à l'usage des gens du monde, et non sans profit pour les maîtres, offrant le journal de la vie privée et poétique d'Horace, la presque totalité de ses œuvres sous le déguisement de la traduction par

condescendance pour la majorité des lecteurs, enfin le tableau de Rome au siècle d'Auguste, telle que serait la relation d'un voyageur spirituel et instruit, réussissant à merveille dans les descriptions de lieux, mais n'ayant pas eu le temps de faire un assez long séjour dans le pays pour en apprendre à fond la langue et pour entrer ainsi dans la connaissance intime de la vie des habitants.

Qu'on ne s'étonne pas de la rapidité de son passage sur les terres du Latium; il était si préoccupé du XVII[e] siècle, un attrait si puissant le rappelait au sein de cette société polie dont les entretiens lui étaient devenus une habitude et un besoin, depuis que la Fontaine l'avait conduit naturellement à l'hôtel de Carnavalet.

Lorsqu'il donna l'essor au premier volume des *Mémoires sur madame de Sévigné*, il y avait plus de dix ans que les premiers chapitres étaient écrits; il a pris soin de nous en instruire (18). C'était en effet une de ses œuvres de prédilection, longtemps méditée, retouchée, perfectionnée, avant qu'il se risquât à la produire. Le précepte d'Horace: *Nonumque prematur in annum,* avait plus profité à madame de Sévigné qu'à Horace lui-même.

M. Walckenaer venait d'élargir son cadre biographique pour le satirique latin; déjà les personnages et les objets accessoires s'y étaient multipliés et partageaient l'attention avec la figure principale. Mais la composition s'agrandit sur un plan tout nouveau dans les *Mémoires:* l'auteur étale un vaste tableau d'histoire pour servir de fond au portrait.

Il me semble que M. Walckenaer, quand il lut pour la première fois les *Lettres de madame de Sévigné,* dut éprouver ce que nous éprouvons en général, des impatiences assez fréquentes de ne connaître que superficiellement, à peine, et

seulement pour les avoir vus passer dans les histoires ou les y avoir entendu nommer, beaucoup de personnages qu'elle aimait, dont elle était aimée, beaucoup qu'elle rencontrait journellement dans le monde. De plusieurs autres avec qui elle a vécu dans l'intimité, nous ne savons rien. Nous ne savons rien non plus (je dis les ignorants comme moi, c'est le grand nombre, et il faut bien faire quelque chose pour eux), nous ne savons rien d'une foule d'incidents auxquels elle fait allusion, intrigues de la cour, intrigues de la ville, intrigues de galanterie, d'intérêt, de fortune ou d'amour-propre, petites causes souvent de très-grands effets. Plus il pénétra dans ces chroniques secrètes, et plus il s'instruisit par ses immenses lectures, plus il vit combien il restait de choses à apprendre, et de choses importantes. A côté de l'histoire des faits publics de gouvernement, de guerre, de diplomatie, qu'on appelle la grande histoire, et qui se complique parfois de desseins si petits, d'artifices si mesquins et si vulgaires, de passions si misérables, se joue incessamment, en s'y mêlant plus qu'on ne pense, le drame de la vie privée, qui n'a point d'histoire, ou qui n'en a que par fragments, par échappées. Voilà celle que M. Walckenaer se proposa de faire, mais suivie et d'ensemble.

On croirait que ces récits, qui embrassent tant de choses, nous dérobent trop souvent et trop longtemps madame de Sévigné dans leur infinie variété. Non, elle est toujours là, présente, même quand on ne la voit pas; car nous assistons au spectacle des événements qui la touchaient plus ou moins, ou qu'elle racontait à sa manière, ou dont elle s'enquérait avec inquiétude ou avec malice, et qui fournissaient de matière aux conversations où elle brillait. M. Walckenaer ne l'aurait pas fait revivre complétement, s'il n'avait ressuscité autour d'elle ce qui l'a émue, affligée ou charmée.

Des critiques délicats lui ont reproché de n'avoir pas su garder, dans son style, la couleur du temps et des lieux. S'il n'a pas la touche correcte et légère du pinceau des maîtres, personne du moins ne lui refusera l'exactitude de l'esquisse qui reproduit les détails les plus fins, les plus fugitifs, cette fidélité (qu'on me pardonne ici à moi-même un anachronisme de langage), cette fidélité du daguerréotype, mais d'un daguerréotype vivant, qui aurait la vertu d'animer ses empreintes, de les faire mouvoir, et de nous entraîner à leur suite.

Pour arriver à ce degré de fidélité, combien de documents recueillis, confrontés, corrigés les uns par les autres! Qui pourrait énumérer seulement les mines qu'il a fouillées : annales, mémoires, correspondances, papiers d'État, journaux, pamphlets, chansons? Car la chanson compte pour beaucoup dans notre histoire.

Mais ce qui domine cette érudition, ce qui lui donne sa consistance et sa force, c'est l'équité consciencieuse, le sentiment d'homme de bien qui éclaire et affermit partout les jugements de l'auteur contre toute faveur et toute prévention. Ses admirations pour le grand roi n'absolvent, à ses yeux, ni les guerres d'ambition, ni le faste ruineux, ni les amours adultères, ni l'édit de Nantes révoqué. Sa partialité pour madame de Sévigné ne l'empêche pas de reviser froidement le procès de Fouquet, de condamner le coupable ; mais sans excuser les rigueurs ajoutées à l'arrêt de la justice, et la vengeance de l'amant, qui déshonore la sévérité du roi. L'auteur des *Mémoires* était mieux qu'un savant écrivain : c'était un noble esprit et un noble cœur.

Tel il se montrait encore, appréciateur affectueux et juste des qualités de l'âme comme de celles de l'intelligence, dans

les nombreuses notices historiques des confrères que nous avions perdus, Daunou, Émeric David, de Pastoret, Mongez, Raynouard, Letronne; Letronne, un de ses amis les plus chers, qu'il avait connu bien jeune et protégé d'abord. Car M. Walckenaer était de ceux qui se souviennent, une fois arrivés au faîte, qu'ils ont eu la montée à gravir comme ceux qui les suivent; qu'ils commencèrent par être peu connus, heureux quand ils trouvaient un patronage qui les aidait à se faire connaître. L'âge, au lieu d'affaiblir chez lui ces souvenirs en les éloignant, ne faisait qu'en accroître l'obligeance et y ajouter une bonté plus facile. A qui venait lui demander secours et conseil, il ouvrait sa magnifique bibliothèque, œuvre aussi d'érudition et de goût, sur le frontispice de laquelle il aurait pu inscrire cette devise d'un savant du XVI[e] siècle : « A moi et à mes amis (19). » Il communiquait de même à tous les richesses de sa mémoire et de son expérience, ses trésors de notes manuscrites, ses innombrables cartes de géographie ancienne et moderne, tracées en partie par lui-même entre une classification d'histoire naturelle et la révision d'un texte de la Sablière, de la Fontaine ou de la Bruyère.

J'allais oublier un de ses derniers titres, en date et non en valeur, à l'estime des amis de notre littérature classique. L'édition de la Bruyère de 1845 n'est pas seulement une réimpression diligente et correcte, c'est tout une restitution habile, ingénieuse, et en quelque sorte une œuvre d'histoire : histoire de beaucoup de choses et de personnes dans les *Remarques et éclaircissements;* histoire du livre même, dont les changements, les additions, les retranchements ne cessèrent de tenir dans l'attente et d'occuper la ville et la cour, depuis sa première apparition jusqu'à sa neuvième et dernière forme originale, si près de la mort de l'auteur, qu'il n'eut pas le temps de la re-

voir tout entière ; histoire de l'auteur lui-même, connu par cet unique livre, mais immortalisé par lui avec le témoignage de ses affections et de ses inimitiés, de ses principes et de sa politique privée, de ses bons sentiments et de ses accès d'humeur vindicative. Car le moraliste sévère ne fut pas exempt des faiblesses de l'humanité. Il eut celle, entre autres, d'aspirer avec plus d'ardeur que de raison à l'Académie, faisant comme beaucoup d'autres qui commencent, je veux dire qui commençaient par en médire (cela ne se voit plus), et qui finissaient par trouver fort bienséant d'en être, sans compter les candidatures honteuses, qui n'attendaient pour éclore au soleil que des espérances moins douteuses de succès. Son impartial éditeur ne nous laisse pas ignorer que, même durant la poursuite des honneurs académiques, où il ne triompha pas tout d'abord, il ne se refusait pas, après un échec, la satisfaction d'ajouter, dans l'édition nouvelle, un petit portrait satirique de ceux qui lui avaient refusé leur suffrage, ou qui dans le monde avaient mal apprécié son talent, et cela avec un art, dont la tradition ne s'est pas perdue, d'arranger les citations pour le besoin de la cause (20). En effet, ce qui faisait sa vogue populaire, outre les mérites éminents qui lui acquéraient l'estime des juges véritables, c'est que la malignité publique allait chercher dans son amusante galerie, non pas seulement la peinture générale des vices du siècle ou de l'humanité, mais des portraits dont on devinait aisément, sous le voile du pseudonyme, les originaux, qu'on rencontrerait dans les ruelles, au palais, au cours ou à Versailles. Mais un portrait de Van Dyck ou de Rubens, ce n'est pas un homme, c'est l'homme, l'expression toujours vraie de l'âme humaine, et dont la ressemblance revit toujours quelque part.

Si nous possédons aujourd'hui le texte pur et complet de ce

chef-d'œuvre, que nous avons appris par cœur dans notre enfance et relu avec délices dans l'âge mûr, mais toujours plus ou moins défiguré par les éditeurs les plus magnifiques, si nous pouvons pour la première fois le suivre dans ses phases diverses de première création, de perfectionnements successifs, et dans les accidents de mutilations nécessitées par les circonstances et réparées maintenant à force de recherches, c'est au savant et judicieux travail de M. Walckenaer que nous le devons.

Sa verve d'investigation et son ardeur d'écrire ont suivi jusqu'à la fin, pendant un demi-siècle, sans se ralentir, trois voies différentes à la fois, géographie ancienne et moderne, sciences naturelles, érudition historique et littéraire, tantôt passant de l'une à l'autre alternativement, tantôt poussant ses travaux de front sur deux ou trois en même temps, et il a marqué son passage sur toutes les trois par des monuments qui ne laisseront pas périr sa mémoire.

On ne peut se défendre de quelque étonnement, lorsque l'on considère le nombre et l'importance de ses productions. Que serait-ce, si nous allions redemander aux recueils scientifiques, aux encyclopédies, aux dictionnaires de biographie, les articles et les notices dont il les a enrichis avec une libéralité qui semblait ne lui coûter rien? Et combien, parmi ces opuscules, comme il les appelait, y en avait-il qui renfermaient en un court espace toute la substance d'un traité sur un point de la science (21), tout un résumé d'une époque de l'histoire (22). Que serait-ce encore, si nous dressions l'inventaire des matériaux qu'il avait assemblés, des cartes qu'il avait dessinées, de ses études sur Ptolémée, de ses mémoires de géographie comparée déjà écrits ou prêts à l'être? On se demande comment put suffire à des labeurs si grands une vie non pas

mondaine, mais qui ne se refusait pas aux devoirs du monde, ni surtout au commerce de l'amitié. Ceux qui ont vécu dans sa familiarité peuvent dire son secret : il ne perdit pas un seul jour, et le jour avait pour lui une durée qu'il n'a pas pour tout le monde. De plus, il reçut ce don du ciel, de pouvoir lire, méditer, écrire dix ou douze heures sans éprouver de fatigue. Au moment où la nuit n'est pas encore près de finir pour les autres, sa matinée commençait, et, toujours aussi bon que studieux, il ne voulait pas que sa veille anticipée dérangeât personne, pas même un domestique : « Laissez-les reposer, disait-il quelquefois, ils nous ont attendus si tard; » comme s'il avait dormi lui-même, tandis qu'on l'attendait. Et puis, avec quel bonheur il se retrouvait, dans le silence et dans le calme de son cabinet, en présence de ses chers livres, tous amis d'un choix exquis malgré leur nombre! Car il estimait d'eux l'utilité des services, et non le faste de la possession, sachant quel abîme sépare le goût de l'amateur qui travaille et la vanité du bibliomane oiseux. Là, les heures coulaient rapidement et se multipliaient par la docte direction des lectures et par la facilité de la rédaction; et plus l'étude se prolongeait, plus il s'y attachait passionnément. L'heure du repas venue, c'était un combat pour l'arracher à ses livres. Sa jeune famille qu'il aimait tant, ses amis qu'il avait invités, ne remportaient pas toujours une victoire prompte; mais, une fois vaincu, il se livrait de bonne grâce, avec abandon, gai causeur et conteur intéressant.

Je n'ai pas dit tout son secret : pendant plus de cinquante années, veilla près de lui, comme un ange familier, dont la bénigne influence l'environnait sans cesse en se montrant à peine, son épouse aussi bonne que modeste, qui, prenant pour elle-même tous les soucis du régime intérieur et des

affaires, et ne partageant avec lui que les récréations des joies de la famille, lui ménagea pour la culture des lettres la liberté d'un célibataire.

Ce qui favorisait encore puissamment cette application si vive et si continuelle, c'était la parfaite sécurité, la suprême quiétude d'une âme pure, que ne troublaient aucun repentir dans le passé, aucun mécompte dans le présent, aucun souci d'ambition pour l'avenir. Il vécut ferme dans sa foi politique comme dans sa foi religieuse, gardant ses affections à la vieille royauté, dans le débris de laquelle il avait vu périr son père adoptif et son patrimoine, mais dans tous les temps soumis au pouvoir qui gouvernait son pays, sans lui rien demander que la sûreté de son héritage pour les siens, et pour lui-même le loisir du travail.

Il vint un jour où cette félicité fut soudainement brisée par un coup funeste : il perdit la compagne de sa jeunesse, de son âge mûr, de sa vieillesse, et il en demeura longtemps accablé. Il aurait succombé, s'il était resté seul. Mais de quels empressements, de quelles caresses, de quelles sympathies mêlées de larmes, seules consolations admissibles en de pareils moments, les trois générations de ses enfants l'entourèrent pour l'aider à supporter son deuil ! Peu à peu il se ranima aux tendres impressions, aux douces haleines de ce printemps qui fleurissait autour de lui. La vigueur du corps et de l'esprit fit le reste ; il se remit à travailler, il était sauvé. Vous l'avez vu, il n'y a pas encore longtemps, lorsqu'un hasard remit l'Académie en possession des papiers de Fréret, égarés dans une bibliothèque particulière depuis plus de vingt ans, avec quelle vivacité juvénile, quelle force d'attention il se mit à l'œuvre pour en débrouiller le désordre ; quel rapport lumineux il fit de son opération, et, se rappelant à cette occa-

sion l'odieux abus qu'une cabale avait fait jadis du nom de Fréret pour donner cours à un mauvais et scandaleux écrit, avec quelle fermeté de raisonnement il réfuta l'imposture accréditée jusqu'alors.

C'est par une maladie imprévue qu'il fut enlevé, octogénaire, à sa famille et à l'Académie, dans toute l'activité de ses habitudes laborieuses, donnant une leçon à ses petits-fils, et corrigeant les épreuves du cinquième volume des *Mémoires sur madame de Sévigné*. La mort ne pouvait pas plus le surprendre sans un ouvrage commencé qu'avant sa tâche de savant accomplie.

NOTES.

---

(1) M. Eugène Burnouf, élu secrétaire perpétuel le 14 mai 1852, mort le 28 du même mois.

(2) 2 avril 1764.

(3) M. Walckenaer se rappelait toujours avec plaisir les liens qui l'attachaient à l'École polytechnique.

J'extrais le passage suivant du discours qu'il prononça en 1817, lorsqu'il présida, en remplacement de M. Chabrol de Volvic, préfet de la Seine, la séance d'ouverture du concours d'admission :

« On vit alors un spectacle peut-être unique dans les annales de l'enseignement : au milieu d'une nation en délire et de l'Europe ensanglantée, les savants les plus illustres dans les sciences physiques et mathématiques, ceux dont la carrière paraissait achevée et dont la gloire était complète, se réunissant pour se consacrer tout entiers à l'instruction d'une jeunesse avide de les entendre. Pour hâter ses progrès, les plus rudes travaux ne les effraient point, et, dans les heures d'intervalle d'un pénible enseignement, ils s'occupent sans relâche à perfectionner les méthodes connues et à en inventer de nouvelles. Bientôt, le succès couronnant de si grands efforts et de si grands talents, ils s'aperçoivent qu'ils ne sont plus entourés par des élèves balbutiant des notions élémentaires, mais par

des disciples capables de s'élancer dans les hautes régions de l'esprit humain. Alors, non contents de les guider, ils les entraînent avec eux : avec eux et par eux ils font de nouvelles conquêtes dans l'empire des sciences et en reculent les limites.

« Plus on est loin soi-même de pouvoir prétendre à aucune espèce d'illustration, plus il est doux, plus il est facile de rendre une éclatante justice à ses anciens compagnons d'étude; et si une fausse modestie m'avait fait passer sous silence le tableau des premiers élèves de l'École polytechnique, dont j'ai fait partie, il eût suffi, pour le retracer tout entier à vos yeux, de nommer ceux d'entre eux qui ornent nos Académies, qui remplissent avec tant d'éclat et d'utilité pour la patrie des emplois distingués dans les conseils du roi, dans les cours souveraines, dans l'armée, dans l'administration publique. Et certes je n'eusse point oublié dans cette honorable liste et le magistrat éclairé que j'ai l'honneur de représenter ici, et votre examinateur [1], que la plus célèbre des compagnies savantes de l'Europe a jugé digne de remplacer dans son sein l'illustre Lagrange [2]. »

(4) *Magas. encycl.* 4e année, t. II, p. 469.

(5) *Géographie ancienne... des Gaules*, t. III, p. 1, 64.

(6) Un savant helléniste, M. Rossignol [3], a bien voulu me communiquer ce passage curieux d'une lettre que M. Walckenaer lui écrivit pour le remercier de l'envoi de quelques-uns de ses ouvrages : « En ouvrant un des deux volumes, je suis tombé sur une phrase qui pourrait devenir pour moi le sujet d'un assez long commentaire, si j'avais le temps de l'écrire, et vous, de le lire. Lorsque je fus parvenu à faire recomposer par M. Delille toute la partie de la navigation autour de la Sicile pour la seconde édition de la traduction de l'*Énéide* (il avait, dans la première, brouillé toute la géographie, si exacte dans le poëte ancien), Mme Delille désira que j'engageasse son mari à traduire les *Bucoliques*, afin de revendre un *Virgile* complet. J'eus alors avec Delille une de ces discussions auxquelles il aimait tant à se livrer avec ceux qu'il savait sincères amants de la poésie et de la belle littérature, etc. »

M. Walckenaer se plaisait à raconter les anecdotes de son commerce intime avec l'abbé Delille.

(7) Voici le témoignage que Pinkerton lui-même rendait à son traducteur : « La traduction française de cet ouvrage a contribué, par son grand succès, à ouvrir de nouvelles sources d'instruction; et je ne puis me dispenser de reconnaître que l'écrivain auquel on la doit est un homme qui s'élève au-dessus des traducteurs ordinaires, et qu'il a enrichi le texte d'un grand nombre de notes précieuses. »

Et dans cette édition, l'auteur anglais traduisait à son tour l'article *France*, tel que M. Walckenaer l'avait refait, et il lui emprunta une grande partie de ses notes, ayant soin d'en avertir le lecteur.

[1] M. Poinsot. — [2] *Moniteur* du 20 août 1817, p. 916. — [3] Aujourd'hui, membre de l'Académie.

(8) Il avait ainsi préparé la matière d'un des travaux qui commencèrent la gloire de Letronne.

(9) J'écris ce qui suit sous la dictée d'un savant illustre : « Le travail entomologique le plus important de M. Walckenaer est son livre intitulé : *Tableau des Aranéides*, et publié en 1805. M. Walckenaer a été le premier à étudier d'une manière comparative et approfondie les caractères fournis par l'appareil buccal et par le mode de groupement des yeux des araignées ; et le système de classification qu'il a ainsi établi sert encore aujourd'hui de base pour la distribution méthodique de ces animaux. C'est un travail qui fait réellement époque dans une branche considérable de l'entomologie.

« M. Walckenaer a publié plus récemment quelques observations intéressantes sur la *Faune française* (autre ouvrage que la *Faune parisienne*) ; et dans ces dernières années, il a exposé d'une manière plus complète l'ensemble de ses recherches relativement à la structure extérieure, aux mœurs et à la classification des araignées, dans un ouvrage en trois volumes intitulé : *Histoire naturelle des insectes aptères*, et faisant partie des *Suites à Buffon*, imprimées par Roret. »

Voyez encore le *Journal des Savants*, année 1836, numéro de juillet.

(10) *Faune parisienne* ou *Histoire abrégée des insectes des environs de Paris.*

(11) Entre autres, Maucroix, Ducloz-Dufresnoy, Psalmanazar, l'auteur d'une partie de l'*Histoire universelle* anglaise.

(12) « M. Walckenaer s'était occupé de la classification des abeilles. Il a observé que dans cette famille les abeilles mineuses pouvaient former un genre particulier, dont le caractère essentiel est, dans les femelles, un sillon longitudinal au dos du dernier segment de l'abdomen. M. Kirby, dans son excellente *Histoire des abeilles d'Angleterre*, a adopté cette division, et il a fait du genre halicte de M. Walckenaer la quatrième division du grand genre mélite. » (*Magasin encyclopédique*, 1818, t. I, p. 181.)

(13) Voy. *Journal des Savants*, 1820, avril, p. 214-224 ; juillet, p. 404-416.

(14) La Société de géographie, fondée en 1821.

(15) Voir le *Moniteur* du 23 novembre 1809, p. 1297.

(16) Cette chaire fut d'abord occupée par MM. Barbié du Bocage père et fils, successivement ; elle est remplie par M. Guigniaut depuis seize ans (1852).

(17) Le président de la Société royale géographique de Londres, dont M. Walckenaer était membre, a payé, cette année même (1852), un juste tribut d'estime à sa mémoire, et s'exprime ainsi sur l'ouvrage qui nous occupe en ce moment : « Sa passion dominante était la

géographie comparée, et il en a donné une preuve éclatante dans son remarquable ouvrage intitulé : *Géographie ancienne*, etc., qui lui valut un des grands prix de l'Institut, et une place dans cet illustre corps. D'éminents géographes, tels que Delisle, d'Anville, Rennell, Gossellin et Vincent, ont reconnu l'immense difficulté qu'on trouve à comparer la géographie ancienne et la géographie moderne... Notre habile et infatigable associé est parvenu à triompher de ces obstacles. »

(18) Voy. tome I, p. 2, note 2.

(19) Jean Grollier, homme d'État et administrateur. Tous les livres de sa bibliothèque portaient ces mots : *J. Grollerii et amicorum.*

(20) Voy. p. 652, 679 des *Remarques et Éclaircissements.*

(21) Voir, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, les articles *Afrique*, *Cartes géographiques*, *Découvertes* (voyages), *Égypte*, *Europe*, etc.

(22) Voir, dans la *Biographie universelle* : *Dicéarque*, *Denys le Périégète*, *Eudoxe de Cyzique*, *Marcien d'Héraclée*, *Étienne de Byzance*, et pour les temps modernes, *Édrisi*, *Fra-Mauro*, *Livio Sanuto*, *Guillaume Delisle*, *Buache*, *Marco Polo*, etc., etc.

OUVRAGES DE M. WALCKENAER.

Sur la nouvelle édition des œuvres de Montesquieu, publiée par M. Bernard. (*Magasin Encyclopédique*, IIIe année, 1797, t. III, p. 540.)

Sallustii Catilinaria et Jugurthina bella (edente Walckenaer). Parisiis, an. VI (1798), in-12. (Voir le Catalogue de la vente des livres de M. Walckenaer, n° 4574.)

Essai sur l'histoire de l'espèce humaine, 1 vol. in-8°, 1798.

L'Ile de Wight, ou *Charles et Angélina*, 3 vol. in-12, 1798; seconde édition en 2 vol. in-12, 1813 (anonyme). (Traduit en allemand, Magdebourg, 1813.)

Faune parisienne, insectes, ou *Histoire abrégée des insectes des environs de Paris*, classés suivant le système de Fabricius, précédée d'un Discours sur les insectes en général, pour servir d'introduction à l'étude de l'entomologie, 2 vol. in-8° (7 planches), 1802.

Histoire d'Eugénie, racontée par une ex-religieuse du couvent de ***, à Paris, 1 vol. in-12, 1803 (anonyme).

Géographie moderne..... par PINKERTON. Traduite de l'anglais, avec des notes et augmentations considérables, par C. A. Walckenaer; précédée d'une introduction à la Géographie mathématique et critique, par S. F. Lacroix. Paris, Dentu, an XII (1804), 6 vol. in-8°, et atlas in-4°.

Lettre aux rédacteurs des Archives littéraires de l'Europe, contenant une notice des manuscrits inédits de Montesquieu, suivie de quatre chapitres inédits de l'*Essai sur le goût*. (*Archiv. littér. de l'Europe*, t. II, p. 301, 1804.)

Mémoire sur la géographie ancienne de la Corse, resté manuscrit, mentionné dans l'*Introduction à l'Analyse géographique des itinéraires des Gaules*, p. LXII.

Carte : *Corsica antiqua ex antiquis monumentis eruta, auctore C. A. Walckenaer*, 1 feuille in-4°, 1804.

Des anciens Égyptiens, des nègres et des momies d'Égypte. (*Archiv. littér.*, t. IV, p. 84, 1804.)

Analyse géographique des itinéraires de l'Inde. (Mém. inédit.) Voyez *Introduction*, etc.

Lettre à M. Millin, relative à l'ouvrage sur les araignées laissé par MM. Herman père et fils. (*Magasin encyclop.*, X° année, 1805, t. V, p. 135.)

Histoire naturelle des aranéides. Livraisons 1 à 6 (ouvrage non terminé). Paris, Treuttel; 1805.

Tableau des aranéides, ou caractères essentiels des tribus, genres, familles et races que renferme le genre *aranea* de Linné, avec la désignation des espèces comprises dans chacune de ces divisions; grand in-8°, 13 planches, 1805.

Abrégé de la géographie moderne, traduite de Pinkerton, 1 vol. in-8°, avec neuf cartes corrigées par Buache; 1806.

Notes accompagnant les *Mémoires sur les progrès des découvertes faites en Asie*, par Pinkerton, traduits de l'anglais par Dupuy; in-8°, 1806.

Nouveau voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, par J. Barrow, traduit de l'anglais, 2 vol. in-8°, 1806.

Dicuili liber de mensura orbis terræ, ex duobus codicibus ms. Biblioth. imp. nunc primum in lucem editus... 1 vol. in-8°, 1807.

Notice sur la vie et les écrits de D. Félix de Azara. in-8°, 1808.

Voyages dans l'Amérique méridionale, par D. Félix de Azara, depuis 1781 jusqu'à 1801, publiés par C. A. Walckenaer, 4 vol. in-8°, et atlas in-fol. 1809.

Lettre sur un manuscrit géographique conservé à Gênes. (*Annales des voyages*, t. VII, p. 246, 1809.)

Analyse géographique des itinéraires anciens pour les Gaules cisalpine et transalpine, terminée en 1811, publiée en 1839, dans le 3° vol. de la *Géographie ancienne de la Gaule*.

Mémoire qui a remporté, en 1811, le prix proposé par l'Académie, sur cette question : « Rechercher quels ont été les peuples qui ont habité les Gaules cisalpine et transalpine aux différentes époques de l'histoire antérieures à l'année 410 de Jésus-Christ; déterminer l'emplacement des villes capitales de ces peuples et l'étendue du territoire qu'ils occupaient; tracer les changements successifs qui ont eu lieu dans les divisions des Gaules en provinces, » publié seulement en 1839, sous ce titre : *Géographie ancienne... comparée*, etc.

Abrégé de géographie moderne, rédigé sur un nouveau plan, par J. Pinkerton et C. A. Walckenaer, 2 parties in-8°; accompagné de dix cartes dressées par Arrowsmith et Lapie, 1811.

Articles Bernier, Bertius, dans la *Biographie universelle*, 1811.

Carte d'une voie romaine sur la côte occidentale de l'Afrique, pour les *Recherches sur le mille romain*; in-fol. 1812.

Analyse géographique des environs de Rome et de toute l'Italie centrale[1], imprimée du temps

[1] Pour les recherches sur le mille romain.

de l'Empire et non publiée. (Voy. *Statistique du département de Rome*, par M. le comte de Tournon; et *Géographie anc. des Gaules cisalp. et transalp.*, t. III, p. LXI.)

Analyse géographique des itinéraires de l'Égypte ancienne, 1812; mémoire inédit. (Voir *Géographie ancienne des Gaules*, t. III, p. LXII.)

Carte d'Égypte, sur laquelle sont tracés les itinéraires anciens, in-fol. 1812.

Carte du Delta de l'Égypte, sur laquelle sont tracés les itinéraires anciens. In-folio, 1812.

Articles : Le président BON, SAVARY DE BRÈVES, BOSCOVICH, BOSSU, BOYD, BRIET, BRUYN, BUACHE, BUCKINCK, BUY DE MORNAS, dans la *Biogr. univ.* 1812.

Notice bibliographique, critique et historique sur l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. (1er vol. de l'*Histoire des Croisades*, de Michaud; p. 496-519, 1813.)

Notes sur la géographie de Virgile. Seconde édition de la traduction de l'*Énéide* par Delille, 1813.

Articles : MARTIANUS CAPELLA, CARLI DE PIACENZA et M. A. GUATTINI, CATON l'Ancien et MARCUS, son fils; CATON d'UTIQUE, VALERIUS CATON, DIONYSIUS CATON, JULIUS CELSUS, CENSORINUS, CHANDLER, CIVILIS, CLARENDON (le comte de), CLERCK, CLOVIS, CORNÉLIUS NEPOS, CORRÉUS, chef gaulois; RICHARD et HENRI CROMWELL, DANIEL (le Père), dans la *Biogr. univ.* 1813.

Mémoire sur les itinéraires anciens de la Perse et de l'Inde, et sur les marches d'Alexandre et de Séleucus Nicator. (*Mag. encycl.* 1814, t. IV, p. 175.)

Articles : DELISLE (Guillaume), DENYS LE PÉRIÉGÈTE, DICÉARQUE, DIGBY, DION de Syracuse, DONIS, DUCLOZ-DUFRESNOY, ÉDRISI, dans la *Biogr. univ.* 1814.

Cosmologie, ou Description générale de la terre, considérée sous ses rapports astronomiques, physiques, historiques, politiques et civils, 1 vol. in-8°, 1815.

Mémoire sur la longueur du mille romain. (*Magasin encyclopédique*, 1815, t. IV, p. 311.)

Mémoire sur les changements qui se sont opérés dans le cours de la Loire entre Tours et Angers, et sur la position du lieu nommé *Marus* dans les actes de la vie de Saint-Florent. Lu le 17 novembre 1815. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. VI.)

Carte : Partie de la voie Appienne, pour déterminer les noms anciens de Polignano et des lieux environnants. In-fol. 1815.

Mémoire sur l'étendue et les limites du territoire des *Gabali* et sur la position de leur capitale *Anderitum*, avec une carte géographique. Lu en 1815. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. V.)

Articles : ÉPAMINONDAS, ÉPONINE et SABINUS, ÉTIENNE de Byzance, EUDOXE de Cyzique, EUTHYMÈNE de Marseille, FABRICIUS, entomologiste; dans la *Biographie universelle*, 1815.

Carte du cours de la Loire et de la Vienne au Ve siècle de l'ère chrétienne. In-folio, 1816.

Carte du cours actuel de la Loire entre Tours et Angers, in-fol. 1816.

Mémoire sur les dénominations de Portes Caspiennes, Caucasiennes, etc., appliquées aux défilés de la chaîne du Caucase, et sur le mont Caspius des systèmes géographiques d'Ératosthènes et d'Hipparque. Lu le 8 mars 1816. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. VII.)

Carte pour le mémoire sur les dénominations de Portes Caspiennes, Caucasiennes, Sarmatiennes et Albaniennes.... in-fol. 1816.

Articles : FLINDERS, FOLKES, FONTENELLE, FONTENU, FUENTÈS, navigateur; ÆLIUS GALLUS, GARNIER, historien; le poëte GAY, GILPIN, GEER (le comte de), naturaliste; dans la *Biogr. univ.* 1816.

Mémoire sur la situation des *Raudii campi*, où Marius défit les Cimbres, et sur la route suivie par ces peuples, etc. Lu le 17 janvier 1817. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. VI.)

Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des abeilles solitaires qui composent le genre halicte, 1 vol. in-8°, 1817.

Discours d'ouverture de l'examen pour l'admission à l'École royale polytechnique, par M. Walckenaer, secrétaire général de la préfecture de la Seine. (*Moniteur*, 20 août 1817.)

Mémoire sur une portion de la voie Appienne, pour déterminer les noms anciens de Polignano et des lieux environnants. Lu le 17 octobre 1817. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. VII.)

Articles : GRAY (le poëte), GUI DE RAVENNE, GUILLAUME-LE-BRETON, HAWKESWORTH, le président HÉNAULT, HORATIUS COCLÈS, dans la *Biogr. univ.* 1817.

Mémoire sur la chronologie de l'histoire des Javanais et sur l'époque de la fondation de Madjapahet, lu en 1818. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. XV, 1re part.)

Rapport sur les mémoires concernant les antiquités de la France. 1818. (*Mém. de l'Acad.* n. s. t. VII, p. 7-19.)

Extrait d'un mémoire sur les progrès des découvertes géographiques dans le Monde maritime, ou dans les îles situées au sud-est et à l'est de l'Asie, depuis les temps les plus anciens... 20 pages in-8°. Lu le 17 juillet 1818. (*Journal des voyages*, t. I, 4e cahier, février 1819.)

Le Monde maritime, ou *Tableau géographique et historique de l'archipel d'Orient, de la Polynésie et de l'Australie*, 4 vol. in-18, 1818.

Le même ouvrage, 2 vol. in-8°, 1819.

Articles : HUME, JEANNE D'ARC, JOHNSON; dans la *Biogr. univ.* 1818.

Aperçu des recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale (23 pages). Lu le 24 avril 1819; publié en 1821 dans le *Journal des voyages*, t. X, cah. 31.

Articles : TITUS et QUINTUS LABIENUS, et LABIENUS, le poëte; LA FONTAINE, LESSER, théologien et naturaliste; LISTER, médecin et naturaliste; dans la *Biogr. univ.* LANGLÈS (pour la Société des bibliophiles), 1819.

Édition des œuvres complètes de la Fontaine, 18 vol. in-18, 1820-1821.

Carte pour les Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, exécutée par M. Lapie, sous la direction de M. Walckenaer; in-fol. 1820.

Carte pour le mémoire sur les *Gabali*, in-fol. 1820.

Nouvelles œuvres diverses de J. de la Fontaine, et poésies de F. de Maucroix, accompagnées d'une vie de de Maucroix, de notes et d'éclaircissements. In-8°, 1820.

Articles : MALDONADO, MARCIEN d'Héraclée, FRA-MAURO, DE MAUCROIX; dans la *Biographie universelle*, 1820.

Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine, 1 vol. in-8°; Paris, 1820.

La même, imprimée en tête de la Fontaine en estampes, in-4°, 1821.

Seconde édition revue et augmentée, 2 vol. in-18, Paris, 1821.

Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan; suivies d'un Appendice contenant divers itinéraires traduits de l'arabe par M. le baron Silvestre de Sacy et M. de la Porte. Paris, imprimerie de F. Didot, 1821, in-8°, avec carte.

Nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault; avec des notes supplémentaires et une notice biographique sur l'auteur. 3 vol. in-8°, 1821.

Articles : MONTESQUIEU, LA MOTTE, dans la *Biogr. univ.* 1821.

Œuvres de la Fontaine, revues, mises en ordre et accompagnées de notes; 6 vol. in-8°, 1822[1].

Autre édition revue et augmentée de nouvelles pièces, 6 vol. in-8°, 1827.

Articles : [illegible], OLIVIER, voyageur et entomologiste, dans la *Biogr. univ.* 1822.

Recherches sur la géographie ancienne et sur celle du moyen âge, 1823, in-4°. Impr. royale.

Article ATLAS, dans le *Dictionnaire géographique universel*, par une société de géographes, 1823.

MARCO POLO, PSALMANAZAR, dans la *Biogr. univ.* 1823.

Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine, troisième édition, 1824, 1 vol in-8°.

Article WALTER RALEIGH, dans la *Biogr. univ.* 1824.

Adonis, poëme de J. de la Fontaine, tel qu'il fut présenté manuscrit à Fouquet en 1658; publié pour la première fois d'après le manuscrit original. 1 vol. in-8°, 1825.

Poésies diverses d'Ant. Rambouillet de la Sablière et de François de Maucroix, et hommages poétiques à la Fontaine; suivis de contes attribués à cet auteur, avec les vies de la Sablière et de de Maucroix, des notes et des éclaircissements. 1 vol. in-8°, 1825.

Articles : RAMBOUILLET DE LA SABLIÈRE, LIVIO SANUTO, SCHEFER, STERNE; dans la *Biogr. univ.* 1825.

Discours pour la présentation des membres de l'Institut au roi. *Moniteur*, 1826, p. 1508.

Une édition des fables de la Fontaine, avec des notes; in-8°, 1826.

Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault et sur l'origine de la féerie, in-12, Paris, 1826.

[1] « L'édition de 1822 a été réimprimée en cinq volumes, puis en huit ou neuf, avec de nouveaux titres pour y placer des gravures. Elle l'a été ensuite par Dupont, etc., avec les notes de M. Walckenaer, qui a réclamé à ce sujet. L'édition de la Fontaine en seize volumes in-18, 1820, contient aussi un travail de M. Walckenaer, mais donné par lui. » Cette note est extraite de l'article *Walckenaer* (*Biographie des contemporains*, par MM. Rabbe et Vieilh de Boisjolin, t. V, 1836), qui paraît avoir été rédigé sur les notes de M. Walckenaer lui-même.

Réimprimé en 1836, en tête d'une nouvelle édition des contes de Perrault, in 8°, donnée par le bibliophile Jacob.

Articles : SUETONIUS PAULLINUS, DE TIGNY, THOMSON ; dans la *Biogr. univ.* 1826.

Histoire générale des voyages, ou nouvelle collection de voyages par mer et par terre, 21 vol. in-8° (*Voyages en Afrique*), 1826-1831.

Cartes de la Guinée, de la Sénégambie et du Congo, dressées par H. Dufour, sous la direction de M. Walckenaer, pour les premiers volumes de l'*Histoire générale des voyages;* 3 feuilles in-fol. 1828, 1829, 1830.

Abrégé de géographie moderne, ou description historique, politique, civile et naturelle des empires, royaumes, états et leurs colonies, avec celle des mers et des îles de toutes les parties du monde, par J. Pinkerton, C. A. Walckenaer et J. B. Eyriès. Précédé d'une introduction à la géographie mathématique et à la géographie physique, par S. F. Lacroix; suivi d'un précis de géographie ancienne, par J. D. Barbié du Bocage. Nouv. édit. Paris, Dentu; 1827, 2 vol. in-8°.

Synonymie de la partie entomologique dans la Notice d'Abel Rémusat sur l'Encyclopédie japonaise, 1827. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XI, p. 220, 222; *passim.*)

Articles : VALLER et VARTOMANUS (forme latine du nom de VARTHEMA ou BARTHEMA); dans la *Biogr. univ.* 1827.

Instruction pratique du géomètre en chef de la Nièvre; in-8°, 1828.

Article HAOUSSA, dans le *Dictionnaire géographique universel*, 1828.

Article ZUCCHELLI, dans la *Biogr. univ.*, 1828.

Vies de plusieurs personnages célèbres des temps anciens et modernes, 2 vol. in-8°, 1830. (89 notices extraites de la *Biographie universelle.*)

Lettre à M. Eyriès, relative à des fragments du voyage de Desfontaines à Alger. (*Nouv. Ann. des voy.*, t. XLVI, 1830.)

Recherches sur les insectes qui nuisent à la vigne, connus des anciens et des modernes; lues en abrégé à l'Académie en 1831. (*Mémoires*, n. s. t. XII, 1re partie.) (*Annales de la Société entomologique*, t. IV, p. 687-728; t. V, p. 219-295.)

Discours prononcé sur la tombe de Cuvier. (*Moniteur*, 1832, p. 1216.)

Analyse géographique des voyages de Sind-Bad le marin, lue à l'Académie le 22 juillet 831. (*Nouv. Ann. des voy.*, t. LIII, 1832.)

Discours prononcé sur la tombe d'Abel Rémusat. (*Moniteur*, 1832, p. 1375.)

Lettre à M. de la Roquette sur le voyage des frères Zeni. (*Nouv. Ann. des voy.*, t. LV, 1832.)

Article AFRIQUE. (*Encycl. des gens du monde*, 1833.)

Rapport sur les recherches géographiques, historiques, archéologiques, qu'il conviendrait de continuer ou d'entreprendre dans l'Afrique septentrionale; lu dans la séance du 27 décembre 1833. (*Mém. de l'Acad.*, n. s. t. XII, 1re part.)

Article BARBARIE, dans l'*Encycl. des gens du monde*, 1834.

Rapport verbal fait à l'Académie sur le voyage dans l'Arabie Pétrée, par MM. de Laborde et Linant. Séance du 18 avril 1834. (*Nouv. Ann. des voy.*, t. LXII.)

Article CARTES GÉOGRAPHIQUES, dans l'*Encycl. des gens du monde*, 1835.

Œuvres complètes de Montesquieu, précédées d'une notice sur l'auteur; 1 vol. in-8°, 1835.

Rapports et observations sur les voyages récents des Français, et particulièrement de M. C. Callier en Asie Mineure, en Syrie, en Palestine et dans l'Arabie Pétrée; lus à l'Académie en 1835. (*Nouv. Ann. des voy.*, t. LXV.)

L'article DÉCOUVERTES (Voyages de), dans l'*Encycl. des gens du monde*, 1836.

Analyse d'une carte des îles Britanniques, dressée pour la lecture des historiens anciens. (*Nouv. Ann. des voy.*, t. LXIX, 1836.)

Insulæ Britannicæ, carte in-8°, 1836.

Article ÉGYPTE, dans l'*Encycl. des gens du monde*, 1837.

Mémoire sur les nouvelles découvertes géographiques faites dans la Guyane française et sur le nouvel établissement formé à l'île de Mapa, avec carte. (*Nouv. Ann. des voyages*, t. LXXV, 1837.)

Discours prononcé par M. Walckenaer comme président de l'assemblée générale de la Société de géographie, le 18 décembre 1846. (*Bull. de la Société*, 3e série, t. VI.)

Histoire naturelle des insectes (aptères). Paris, Roret, 1837-1847; 4 vol. in-8°; fait partie de *Nouvelles suites à Buffon*. — « La portion de l'ouvrage que renferment les tomes III et IV, dit M. Walckenaer dans la préface du 3e volume, est entièrement, ainsi que l'indique le titre, de M. Gervais, que je me suis adjoint pour collaborateur, lorsque j'eus reconnu combien l'affaiblissement de mes yeux me permettait peu d'espérer de pouvoir vérifier les travaux récemment publiés sur les acarides, les épizoïques et les thysanoures.

Article EUROPE, dans l'*Encycl. des gens du monde*, 1838.

Géographie ancienne et comparée des Gaules cisalpine et transalpine, 3 vol. in-8°, avec atlas in-4°, 1839. (Développement du mémoire couronné en 1811.)

Mémoire pour déterminer les limites du monde connu des anciens, inédit[1].

Article HANNON, dans l'*Encycl. des gens du monde*, 1840.

Histoire de la vie et des poésies d'Horace, 2 vol. in-8°, 1840.

Topographie des vallées de Licenza et de Tivoli, pour les recherches sur les emplacements des villas d'Horace, carte in-4°, 1840.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Daunou, 1841.

Mémoire sur la chronologie de l'histoire des Javanais et sur l'époque de la fondation de Madjapahet, in-4°, 1842.

Mémoire sur les divisions de l'heure chez les Romains, lu à l'Académie le 11 novembre 1842. (*Mémoires*, n. s. t. XIV, 1re partie.)

Notice historique sur..... M. le major Rennell, 1842.

Notice historique sur..... M. Louis Dupuy, 1843.

Notice historique sur..... M. Miot de Mélito, 1844.

[1] « Le dernier mémoire que j'ai composé sur cette géographie ancienne, qui a eu tant d'attrait pour moi, est pour déterminer..... C'est sans contredit le plus important de tous par son objet, et, je crois, aussi par ses résultats; mais s'il voit jamais le jour, ce ne peut être qu'après tous les ouvrages du même genre que j'ai composés, et dont il forme le complément. » (*Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. LXIII.)

Discours prononcé sur la tombe de M. Burnouf père. (*Moniteur*, 1844, p. 1305.)

Gallia tum cisalpina tum transalpina. Lutetiæ Parisiorum, carte, 1 feuille grand-aigle; 1844.

Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné, durant la régence et la fronde.

Les deux premiers volumes imprimés en 1842, réimprimés en 1845; le tome III[e] imprimé en 1846, le IV[e] en 1848, le V[e] en 1852.

Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle, par la Bruyère. *Première édition complète, précédée d'une étude sur la Bruyère et sur son livre*, etc., 1 vol. in-8°, 1845. — Second tirage, in-12, même année.

Lettre sur des espèces du genre *scytodes*. (*Annales de la Société entomologique*, 2[e] série, t. III, 1845, p. xc et suiv.)

Notice historique sur..... M. Émeric David, 1845.

Notice historique sur..... M. Mionnet, 1846.

Notice historique sur..... M. de Pastoret, 1847.

Carte générale de la France, 1 feuille grand-aigle, 1847; 2[e] édit. 1851.

Note sur une nouvelle famille du genre tetragnathe, dans les araignées. (*Annales de la Société entomologique*, 2[e] série, t. V, 1847, p. LXIV et suiv.)

Notice historique sur..... M. Colebrooke, 1848.

Mémoire sur la curieuse espèce d'arachnide appelée Epeira apoclyssa. (Communication et extraits.) (*Annales de la Société entomologique*, 2[e] série, t. VI, 1848, p. XXXII.)

Mémoire sur les îles situées à l'est et au sud-ouest du Monde maritime, depuis les temps anciens jusqu'au premier voyage de Magellan, lu à l'Académie le 2 juin 1848.

Notice historique sur..... M. Mongez, 1849.

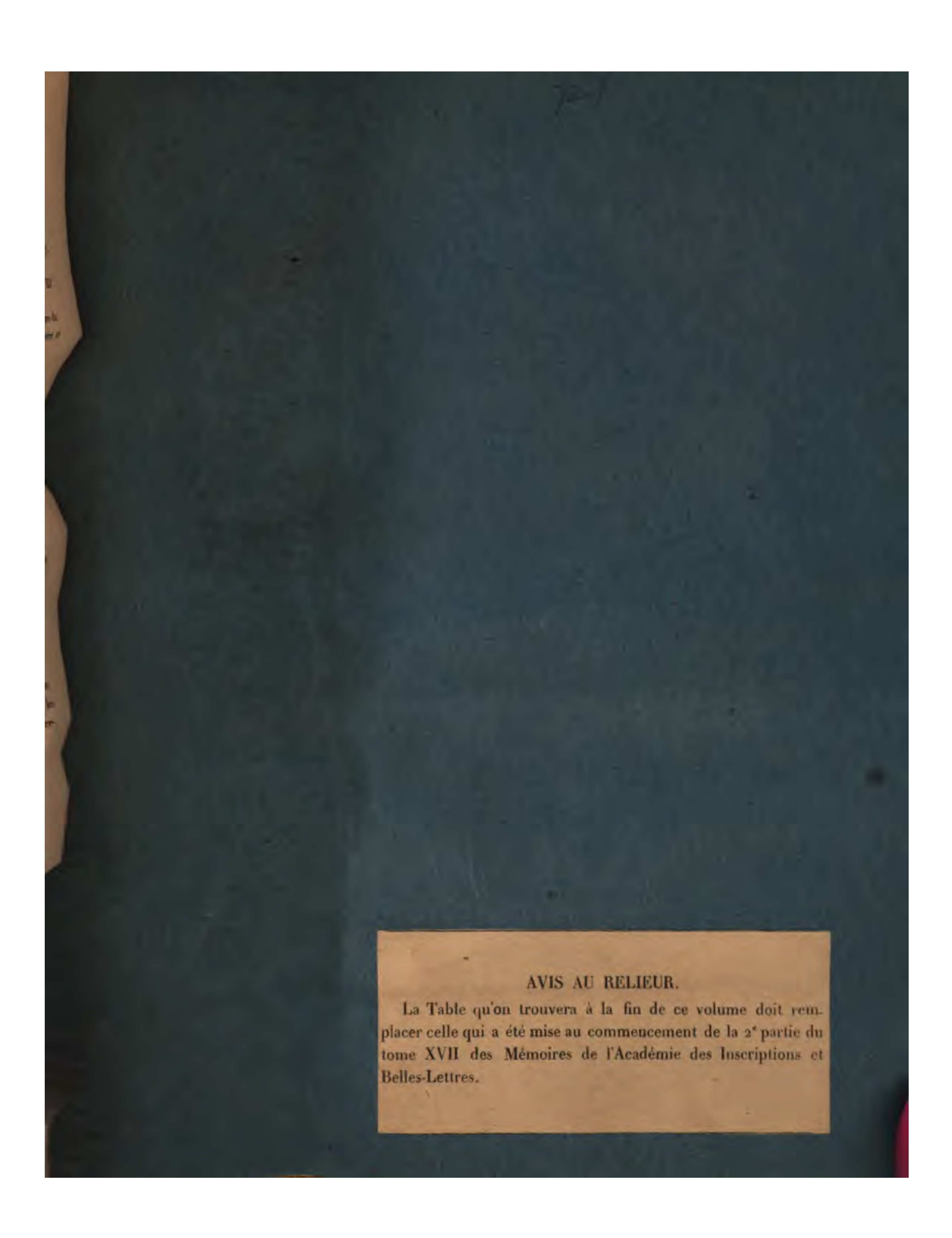
Notice historique sur..... M. Letronne, 1850.

Rapport..... au sujet de la publication des manuscrits inédits de Fréret et en particulier de celui qui a pour titre : *Observations générales sur la géographie ancienne*, lu dans les mois de février et mars 1850. Ce rapport contient une dissertation sur divers écrits irréligieux publiés sous le pseudonyme de Fréret. (*Mémoires*, n. s. t. XVI, 1[re] partie.)

Recueil de notices historiques, etc., 1850.

Notice historique sur..... M. Raynouard, 1851.

FIN DE LA 1[re] PARTIE DU TOME XVIII.



AVIS AU RELIEUR.

La Table qu'on trouvera à la fin de ce volume doit remplacer celle qui a été mise au commencement de la 2ᵉ partie du tome XVII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

